

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.



N° 142

SÉRIE DES TEXTES MONASTIQUES D'OCCIDENT, N° XXVI

VIE DES PÈRES DU JURA

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, LEXIQUE,
TRADUCTION ET NOTES

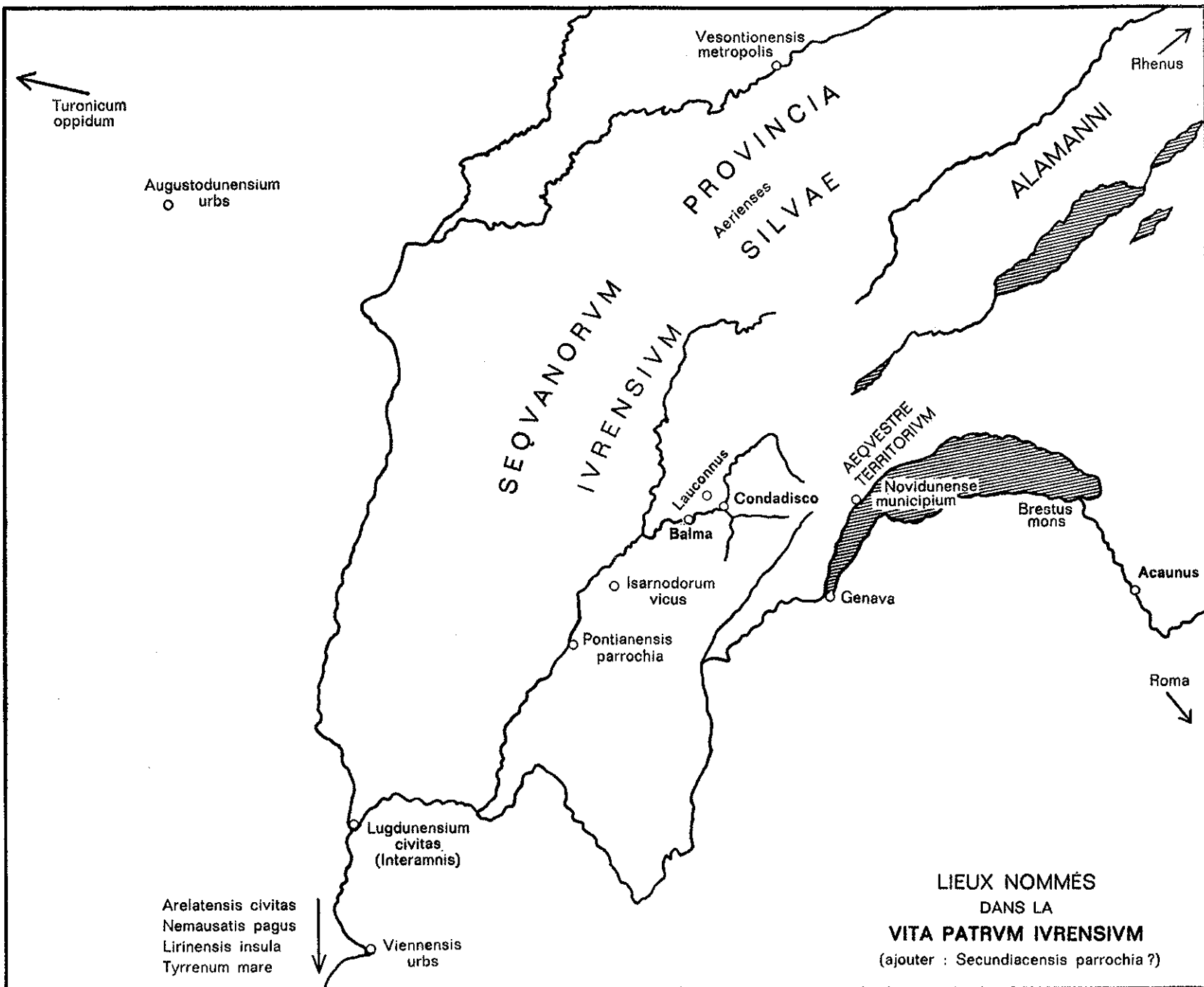
PAR

François MARTINE

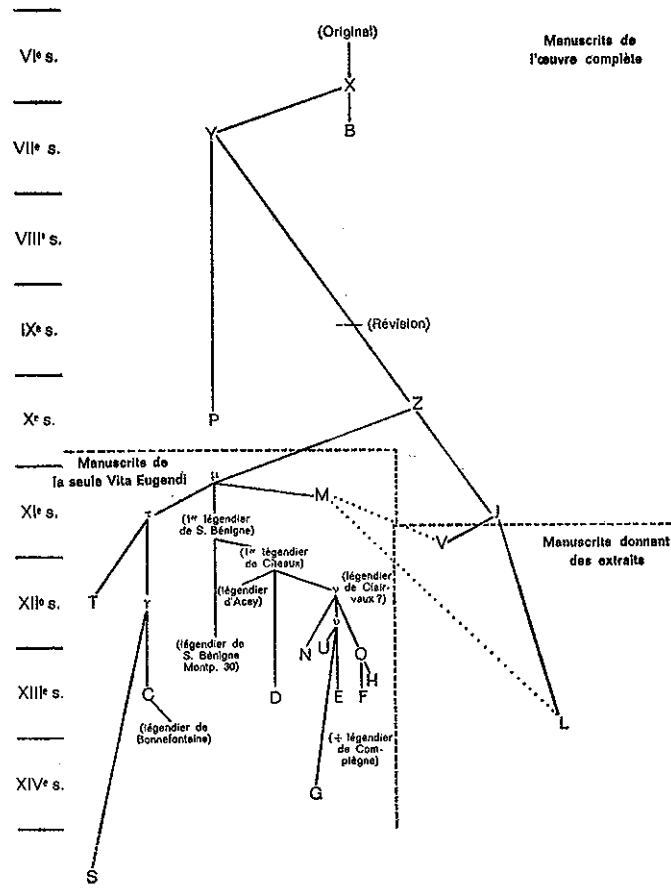
Professeur au Lycée Ampère à Lyon

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS
1968



VITA PATRVM IVRENSIVM



A LA MÉMOIRE DE SIMON LIGIER

A MA FEMME

AVANT-PROPOS

Le promoteur de cet ouvrage est notre ami le regretté chanoine Simon Ligier, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Claude. Il me dit un jour : « Vous devriez traduire la *Vie des Pères du Jura* : ce serait historiquement une bonne action »... Le lecteur en jugera.

Ce qui devait être simple traduction est devenu, par suite de diverses suggestions, une édition critique, avec commentaire et index.

Nous tenons à exprimer notre déferente gratitude à M. H.-I. Marrou, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, qui nous a encouragé et plus d'une fois aidé dans cette longue entreprise. Nous remercions également M. J. Fontaine, professeur à la Sorbonne, qui a bien voulu revoir la difficile traduction du prologue, M. R. Braun, professeur à l'Université de Nice, qui a accepté de relire notre manuscrit, et le R. P. Adalbert de Vogüé qui nous a suggéré un certain nombre de corrections et de rapprochements entre la *Vita Patrum Jurensium* et les œuvres antérieures ou contemporaines.

Mais nous avons une reconnaissance toute particulière pour le R. P. Bernard de Vregille : il nous a orienté dans la recherche des manuscrits, éclairé sur leur provenance et leur histoire ; nous lui devons aussi de très utiles remarques soit pour le commentaire historique, soit pour l'établissement du texte, soit pour certains détails de la traduction.

Il nous est agréable enfin de dire que, sans nos

deux années de détachement au Centre National de la Recherche Scientifique, il nous eût été quasi impossible d'accomplir ce travail, et que, durant toute sa durée, nous avons toujours trouvé un bon accueil auprès du R. P. C. Mondésert et de tout le personnel du Secrétariat de « Sources Chrétiennes ».

François MARTINE.

INTRODUCTION

Lorsque, vers 435, saint Romain, nouvel Antoine, se retire dans le « désert » du Jura pour y mener une vie de renoncement et de prière, le monachisme est déjà largement répandu, ou du moins représenté en Occident. Imitant et adaptant plus ou moins le genre de vie des moines orientaux, laïcs ou clercs, soit isolés, soit groupés, soit organisés en communautés, s'efforcent, par l'ascèse, d'atteindre à la perfection évangélique. En Gaule, les monastères les plus célèbres et les plus influents sont d'une part ceux de saint Martin, dont le premier remonte à trois quarts de siècle, d'autre part ceux du sud-est, plus récents, en pleine période d'expansion et de rayonnement, notamment Lérins, fondé vers 400 par saint Honorat, et les deux monastères de Cassien à Marseille. Les communautés provençales semblent avoir très tôt essaimé vers le nord, ou du moins leur exemple fut-il imité jusque dans la région de Vienne et de Lyon.

Mais, vers 435, le monachisme n'avait pas encore pénétré en Séquanie. C'est à peu près à cette date qu'un certain Romain, originaire de cette province, connaissant par expérience un monastère lyonnais et ayant longuement mûri sa vocation personnelle (il avait trente-cinq ans), quitte son domaine et sa famille, et découvre dans les forêts et les vallées du Jura un lieu favorable à sa profession. Il se fixe près du confluent de deux rivières¹, sur le futur

1. Ces deux rivières ne sont pas nommées dans la *Vita Patrum Jurensium* : elles s'appellent aujourd'hui la Bienne et le Tacon.

emplacement de la ville de Saint-Claude¹. La renommée de l'ermite finit par se répandre et attire auprès de lui, d'abord son frère Lupicin, puis des disciples de plus en plus nombreux. Romain et Lupicin deviennent les *Pères* de cette colonie d'anachorètes, auxquels s'adjoignent des séculiers, et où la vie communautaire s'organise peu à peu. Ce premier monastère, nommé *Condadisco*, essaima, d'abord dans le voisinage immédiat, puis dans des régions plus éloignées. C'est déjà un centre important à la mort de saint Romain, vers 460 ; Lupicin, qui lui succède dans le gouvernement de *Condadisco*, jouit lui aussi d'un grand prestige ; il ne redoute pas une entrevue avec le roi des Burgondes, Hilpéric. Mais c'est l'abbé Oyend² (de 490 environ jusqu'aux alentours de 510) qui donnera au monastère son plein épanouissement, en mettant au point la règle, en remplaçant les constructions primitives, qu'un incendie avait détruites, par des bâtiments nouveaux, parfaitement adaptés à la vie communautaire.

Sur ces 75 premières années de Condat (c'est ainsi que l'on traduit ordinairement *Condadisco*), nous avons l'avantage de posséder un récit détaillé, vivant et pittoresque, très circonstancié sur certains points : la *Vita Patrum Jurensium*. Celle-ci ne présente pas seulement les principales vertus et les *actes* des trois *Pères*, Romain, Lupicin, Oyend ; elle offre, en outre, nombre de renseigne-

ments intéressants (et certains sont introuvables ailleurs) sur la vie monastique au v^e siècle et sur la Gaule à la même époque. C'est un document d'autant plus tentant pour l'historien que son auteur affirme être le disciple de saint Oyend et avoir utilisé, pour sa relation, les confidences de cet abbé, les récits des anciens moines, ainsi que ses propres observations. Ajoutons qu'au point de vue littéraire, la *Vita Patrum Jurensium* est à la fois bien caractéristique de l'hagiographie monastique, et originale parmi beaucoup d'autres *Vitae Patrum*, pour le fond et pour la forme.

Mais une question préalable se pose : cet écrivain anonyme est-il aussi ancien qu'il le prétend ? Cette œuvre ne serait-elle pas la compilation ou l'invention d'un auteur tardif ? Bruno Krusch, à la fin du xix^e siècle, l'a affirmé avec tant d'assurance que nous devons reprendre, au seuil de cette étude, le problème de l'authenticité de la *Vita Patrum Jurensium*.

1. Sous-préfecture du département du Jura. Dotée d'un riche passé, cette ville s'est appelée très longtemps Saint-Oyan-de-Joux (du nom de l'abbé Oyend, le troisième des « Pères du Jura »). Le nom actuel est celui d'un abbé du vii^e siècle, dont le culte, extrêmement populaire à partir du xiii^e siècle, attira dans cette ville de nombreux et illustres pèlerins.

2. Ce nom propre se présente aussi sous d'autres formes très variées ; citons notamment Oyan, Oyant, Ouyan, Héand, Eugende. Nous l'écrivons « Oyend » tout en conservant l'orthographe plus traditionnelle « Saint-Oyan » pour désigner l'abbaye et la ville auxquelles le saint donna son nom.

CHAPITRE PREMIER

LA QUERELLE DE L'AUTHENTICITÉ

De Quesnel à Krusch, l'authenticité de la *V. P. J.* a été plus d'une fois mise en doute, ou même niée. Mais l'auteur anonyme a toujours trouvé, aussi, des défenseurs pour affirmer et prouver qu'il était bien, comme il le disait, contemporain de saint Oyend. Aujourd'hui le débat semble à peu près clos : on admet ordinairement que cet auteur n'est pas un mystificateur tardif, mais qu'il a bien écrit dans la première moitié du VI^e siècle¹ ; les historiens

1. Parmi les auteurs les plus récents qui ont eu l'occasion de se prononcer pour l'authenticité et l'ancienneté de la *V. P. J.*, citons : É. GRIFFE qui situe l'œuvre vers l'année 530 (*La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, III, Paris 1965, p. 344) ; Adalbert DE VOGÜÉ qui la date du début du VI^e siècle (*La Communauté et l'Abbé dans la Règle de saint Benoît*, Desclée 1961, p. 353, note 1 ; également dans divers passages de l'édition de la *Règle du Maître*, Paris 1964 : SC 105-106) ; P. RICHÉ (*Éducation et culture dans l'Occident barbare*, Paris 1962, p. 146, note 30) ; E. DEKKERS (*Clavis Patrum latinorum*, Steenbrugge 1961², n° 2119) ; A. BLAISE (*Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout 1962², p. 23). — Il y a cependant quelques voix discordantes : M. Jean COUSIN date la *V. P. J.* du IX^e siècle (« Synchronisme religieux dans la démonologie du VI^e siècle », dans *Revue de l'Histoire des Religions*, CXXV (1943), p. 129) ; les auteurs du *Mittellateinisches Wörterbuch*, Munich 1959, en cours de publication, ne se prononcent pas entre le VI^e et le VIII^e ou IX^e siècle (cf. liste des auteurs p. 89) ; de même B. FISCHER dans *Vetus latina*, I/1, 1963² (Verzeichnis der Sigel). E LÖFSTEDT, *Coniectanea*, I, Uppsala 1950, p. 54, note 1, cité par E. Dekkers, conteste l'attribution au VI^e siècle. — Le plus souvent, d'ailleurs, les auteurs n'ont parlé

ne manquent pas, d'ailleurs, d'utiliser des fragments de son œuvre¹. Quand ils rappellent encore la thèse de Krusch, c'est en général pour faire mention, aussitôt après, de Duchesne, de Poupardin, de Hoogterp, qui ont réfuté ses arguments, et pour renvoyer à leurs articles.

L'introduction à une nouvelle édition critique de la *V. P. J.* réclame un peu plus de détails. Comment ne pas rappeler la thèse de B. Krusch, dernier éditeur de la *V. P. J.* dans les *Monumenta Germaniae historica* au t. III des *Scriptores rerum merovingicarum* (1896) ? Comment ne pas retracer brièvement les phases d'une querelle qui mit aux prises, autour de modestes opuscules, bon nombre d'érudits ? Comment enfin ne pas assurer les bases de notre travail en ne révisant pas, pour notre compte, et le procès intenté jadis à l'Anonyme, et la réhabilitation dont il fut l'objet ?

I. RÉSUMÉ HISTORIQUE

A. La théorie des interpolations (fin du XVII^e siècle) : Quesnel et Papebroch

La totalité de la *V. P. J.* n'était pas publiée depuis dix ans² que s'élevèrent les premières contestations. Des

de la *V. P. J.* qu'à propos de tel ou tel détail qui leur importait, et par simple référence à l'édition Krusch et à sa datation. Ainsi M. COENS, « Utriusque linguae peritus », dans *Anal. Boll.*, LXXVI, 1958, p. 134 ; O. NUSSBAUM, *Kloster, Priestermonch und Privatmesse*, Bonn 1961, p. 88

1. Par exemple les passages relatifs à Hilaire d'Arles, à Hilpéric, à Agrippin, ou ceux qui éclairent l'histoire du monachisme, l'état de l'instruction et des lettres dans la Gaule des V^e et VI^e siècles, etc... (Cf. la note précédente).

2. C'est en 1668 que les Bollandistes, par la publication de la *Vita Lupicini* au troisième tome des *Acta Sanctorum* de mars, achevèrent de mettre au jour la *V. P. J.*

raisons personnelles semblent avoir suscité les premiers soupçons du Père Pasquier Quesnel, Oratorien (1634-1719). Dans son commentaire des œuvres de saint Léon (1675), il consacre en effet une longue dissertation à l'apologie de saint Hilaire d'Arles¹, heureux sans doute de dresser en face de l'autorité pontificale un représentant, avant la lettre, du gallicanisme. Or, un passage de la *Vita Romani* (18-19) est une critique d'Hilaire. Quesnel trouve 6 raisons de considérer ce morceau comme interpolé²; poussant plus loin sa critique, il en arrive à suspecter maint autre passage de la *V. P. J.*; il relève dans la totalité de l'œuvre 13 mots ou expressions inusités, selon lui, au VI^e siècle. Sa conclusion annonce celle de Krusch, sans être toutefois aussi radicale : ou bien l'auteur est un imposteur, ou bien le texte primitif a été sur bien des points corrompu et interpolé, et l'on ne peut guère se fier à l'ensemble³.

L'un des premiers et des plus célèbres Bollandistes, le Père Daniel Papebroch (1628-1714) ne tarda pas à faire siennes, à peu de chose près, les critiques de Quesnel contre l'authenticité de la *V. P. J.* : écrivant en 1688, il n'exclut pas absolument l'hypothèse d'une falsification complète, mais croit plutôt à de multiples interpolations,

1. *Dissertatio V, seu Apologia pro sancto Hilario Arelatensi episcopo et antiquis sanctae Ecclesiae Arelatensis juribus*, dans *Sancti Leonis Magni papae opera omnia*, II, Paris 1675, p. 431-543; reproduit par MIGNÉ, *PL* 55, 430-534.

2. La partie considérée par Quesnel comme interpolée est délimitée ainsi : *Siquidem anedictus... sacerdotio regressus* (dans la présente édition : 18, 6 - 20, 2).

3. « At multa sunt in illis narrationibus quae omnino aliena videntur ab illo saeculo, quaeque longe recentiore aetate redolent, ut necesse habeamus dicere, uel mendacem esse auctorem illum, dum se Eugendi discipulum facit, uel si eo tempore quo dicitur, scripsit, lubricationes illas corruptas fuisse et interpolatas ab aliquo posterioris aetatis nugatore » (QUESNEL, *op. cit.*, p. 438; *PL* 55, 436 B).

qui diminuent singulièrement la valeur historique de l'œuvre¹.

B. Première réhabilitation

Pourtant le point de vue de Quesnel fut loin de rallier tous les suffrages. Presque en même temps, le consciencieux historien Le Nain de Tillemont et le Père Antoine Pagi, savant annotateur des *Annales* de Baronius, affirmèrent la valeur exceptionnelle de la *Vie des Pères du Jura*. Au t. XVI de ses fameux *Mémoires*, paru en 1712, quatorze ans après sa mort (1698), Tillemont estime peu solides les objections de Quesnel et considère que « nous avons peu d'histoires qu'on puisse dire estre plus authentiques que celle-ci² ». Dans sa *Critica historico-chronologica*, parue à partir de 1689, Pagi réfute les principaux arguments

1. « Sed propius eam (*V. P. J.*) examinans Quesnellius, non solum in ista jam allegata plagula, pene tot indicia nouitatis ac suppositionis reperit quot uerba; sed etiam in reliqua eiusdem auctoris scriptione... tam multa annotauit huic aetati neutiquam adscribenda, ut tractatui tam licenter interpolato, ne dicam suppositio, nihil magnopere credi posse, unde sequela aliqua historica ducatur, euidētissime appareat » (*AA.SS.*, Mai., VII (1688), p. 596 EF).

2. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, XVI, Paris 1712, p. 142-161 et 743-745. — Les mots cités se trouvent p. 143 : « Des personnes habiles ont néanmoins contesté l'autorité de cette histoire. Mais il n'est pas bien difficile de satisfaire à leurs objections... Ainsi nous avons peu d'histoires qu'on puisse dire estre plus authentiques que celle-ci ». — Cf. encore, p. 744, note 1, la conclusion du passage où Tillemont compare les récits de Grégoire de Tours à ceux de l'écrivain anonyme : « Je pense que peu de personnes voudront préférer saint Grégoire. Cela est indubitable, si la *Vie* est véritablement écrite, comme nous le croyons, par un disciple de saint Eugende, 60 ou 80 ans avant saint Grégoire. Mais quand on en voudrait douter, je pense qu'en conférant les endroits où ces deux historiens rapportent les mêmes choses diversement, on trouvera que l'auteur de la *Vie* les rapporte d'une manière plus naturelle, plus probable, plus agréable, plus spirituelle, et même plus sainte. »

de Quesnel et affirme que l'Anonyme, réellement disciple de saint Oyend, mérite entière confiance¹.

En 1701, c'est Adrien Baillet, hagiographe bien connu pour ses exigences critiques, qui revient à la charge. Sans discuter chaque objection, et sans exclure absolument que cette Vie, due à un auteur « assez grave et digne de foi », ne soit « peut-être pas venue jusqu'à nous dans toute sa pureté », il insiste avec force sur la valeur de tout le passage relatif à la déposition de l'évêque Célidoine². A son tour, Dom A. Rivet, au t. III de l'*Histoire littéraire de la France* (1735) s'étend longuement sur la

1. Nous citons cet ouvrage d'après *Annales ecclesiastici auctore Caesare Baronio una cum critica historico-chronologica P. Antonii Pagii*, VII, Lucques 1741 (p. 575 et 586). Pagi répond en particulier aux objections tirées du vocabulaire (p. 586) ; il déclare que l'Anonyme mérite beaucoup plus notre confiance que Grégoire de Tours, « non solum quia Turonensi antiquior, et quia uixit in Monasterio Jurensi ; sed etiam quia plura publicavit quae sancto Eugendo Romani et Lupicini discipulo narrante didicerat » (p. 575).

2. *Les Vies des Saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré dans leur Histoire*, 4 vol. in-4°, Paris 1701-1703. Nous utilisons l'édition en 10 vol. in-4°, Paris 1739. En plus des notices consacrées aux trois saints, il est question de la V. P. J. dans les notes critiques précédant la 1^{re} et la 2^e partie du t. II (p. xiv et p. 18) ainsi que la 1^{re} partie du t. III (p. xv). — Citons ce passage figurant dans la notice sur saint Romain : « Quelques auteurs accusent de faux tout ce qui regarde cette entreprise de saint Hilaire, tant pour la déposition d'un évêque, que pour l'ordination d'un prêtre hors de sa province. Ils n'allèguent pour le nier que la contravention aux règlements de la discipline de l'Église, et soutiennent sans autre preuve que cette histoire quoique très bien circonstanciée a été insérée par quelque fourbe dans la vie de saint Romain, dont ils sont obligés d'ailleurs de reconnaître l'antiquité ; mais je crois qu'il faut encore d'autres raisons pour satisfaire ceux qui ne s'alarment guère de voir de semblables contraventions aux canons dans l'histoire ecclésiastique. Il est aisé d'ailleurs de voir que ce fait n'est point de la nature de ceux dont les copistes ont entrepris de faire addition aux vies des Saints, pour les rendre plus merveilleuses » (II, p. 404).

question ; il en appelle à l'autorité de Tillemont et de Baillet et montre pour sa part la vraisemblance de certains termes et certaines acceptions prétendus étrangers à la langue du vi^e siècle¹. Pourtant, à l'opposé de Baillet, il est prêt à croire que le passage sur Célidoine est une interpolation². Tout le reste est fort élogieux pour l'Anonyme de Condat³.

En 1757, les frères Ballerini, dans leur édition des œuvres de saint Léon succédant à celle de Quesnel, consacrent à des *Observationes* sur la V^e Dissertation de Quesnel presque autant de pages que cette dissertation en comptait elle-même⁴. Tous ces travaux contribuèrent, selon l'expression de Dom H. Leclercq, à « rétablir la *Vita* en bonne position⁵ ». Et cet état de chose persistera, en gros, jusque vers 1875. Notons seulement deux escarmouches. En 1709, le jésuite franc-comtois Pierre-Joseph Dunod, qui se piquait, en archéologie et en critique historique, de chanter *extra chorum*, écrivait, à propos de la fameuse « Ville

1. Ainsi *repausare*, *sacerdos* (prêtre), *religio* (monachisme), *religiosus* (un religieux) ; *patriarcha* est plus difficile : « Il se peut faire néanmoins qu'on s'en servit quelquefois alors, au lieu de celui de Métropolitain » (p. 76-77).

2. « En défendant du reste le mérite et l'authenticité de l'ouvrage de notre Anonyme, nous ne prétendons pas que la suite du temps n'y ait absolument introduit aucune addition. Le titre de Patriarche, il faut l'avouer, qu'on y donne à l'Évêque de Besançon, est tout à fait extraordinaire. On sent même que tout l'endroit où il se trouve inséré, est assez hors d'œuvre et peu lié avec la suite de la narration... Il y a tout sujet de soupçonner qu'il y a été ajouté après coup, par quelque copiste zélé pour la mémoire de Quelidoine. Mais quand cette addition serait aussi réelle qu'elle est apparente, elle ne doit point faire abandonner toute une pièce aussi bonne et aussi ancienne que l'est l'histoire de l'Anonyme... » (II, p. 77 ; cf. III, p. 244).

3. Nous aurons à citer à plusieurs reprises des appréciations intéressantes de D. Rivet sur l'Anonyme et sur son œuvre.

4. *S. Leonis Romani pontificis opera*, II, Venise 1756, 899-1067, reproduit par Migne, *PL* 55, 534-626.

5. *DACL*, VIII¹, 1928, c. 430-438, article *Jura* (*Les Pères du*).

d'Antre » : « On examinera ailleurs le Manuscrit de l'Auteur Anonyme de la vie de S. Oyan de Joux, et on verra qu'il est altéré, et qu'il n'est ni ancien, ni exact¹ » ; l'examen en question ne paraît pas avoir été jamais publié. En 1772, l'avocat Christin, dans sa polémique contre les moines de Saint-Claude, reprit les arguments de Quesnel² pour contester l'authenticité de la *V. P. J.* : à son avis, elle n'est probablement pas antérieure au XII^e ou au XIII^e siècle³. Mais ce sont là, semble-t-il, des opinions isolées : en tout cas, au siècle suivant, on voit non seulement des hagiographes mais des historiens de l'époque mérovingienne, dont plusieurs Allemands⁴, considérer l'écrivain anonyme comme sincère quand il se dit contemporain de saint Oyénd.

1. *La découverte entière de la Ville d'Antre*, Amsterdam (= Besançon) 1709, I, 239.

2. Ou du moins une partie de ces arguments (au chap. 3 de l'ouvrage cité dans la note suivante).

3. Charles CHRISTIN, né à Saint-Claude, avocat au parlement de Besançon et ami de Voltaire, plaida contre les chanoines, héritiers des moines, les droits des mainmortables de la terre de Saint-Claude. En 1772, il fit imprimer en Suisse, à Neuchâtel, sans nom de lieu ni d'auteur, sa *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations et sur les droits des habitants de cette terre*. Soucieux de montrer le caractère tardif de la seigneurie des moines, il écrit à propos de la démarche de Lupicin en faveur des opprimés : « Si c'est dans le XII^e ou le XIII^e siècle que ces légendes ont été faites, comme le stile, l'écriture et le parchemin semblent le persuader, il en résulte que les moines de Saint-Oyan n'avaient pas encore pensé alors à réduire en servitude les habitants de ce canton » (*op. cit.*, chap. 3). Il faut noter que Christin assimile à tort à l'original de la *V. P. J.* l'ancien manuscrit jurassien de cette œuvre (ci-dessous, chap. VI).

4. P. W. HOOGERE, dans le travail utilisé ci-dessous, cite d'après Krusch : F. W. RETTBERG, *Kirchengeschichte Deutschlands*, I, Göttingen 1846, p. 96 ; C. BINDING, *Geschichte des Burgundisch-Romanischen Königreichs*, I, Leipzig 1868, p. 65 ; STÖBER, *Zur kritik der Vitae Sancti Johannis Reomaensis*, p. 14.

C. L'hypercritique allemande et la théorie de la falsification

La querelle allait pourtant renaître dans le dernier quart du XIX^e siècle. En 1874, Albert Jahn, dans son *Histoire des Burgondes*, crut pouvoir déceler, dans la *V. P. J.* « des atteintes manifestes à l'histoire, semblables à celles que l'on commettait au XVI^e siècle », et déclara que l'auteur anonyme se trahissait, par là, comme un écrivain de cette époque, habile et pieux utilisateur de sources anciennes, opérant pour la plus grande gloire de l'abbaye de Saint-Claude¹. La thèse de Jahn semble avoir connu un certain succès ; en 1894 encore, Malnory, dans son ouvrage sur saint Césaire d'Arles², se réfère à cette thèse et cite en note (p. 275) les passages de l'*Histoire des Burgondes* où Jahn discute l'authenticité de la *V. P. J.* ; car Malnory, pour son compte, croit avoir découvert, dans la règle de Condat, une influence de celle de saint Césaire d'Arles, et il conclut : « Les concordances que nous signalons ici sont contredites, il est vrai, par la chronologie du prétendu disciple d'Oyant. Aussi inclinons-nous fortement, avec plusieurs critiques [ici prend place la note sur Jahn], à mettre en doute l'âge et la qualité que cet écrivain s'attribue. »

La thèse de Jahn ne rendait malheureusement pas compte du fait qu'un manuscrit conservé de la *V. P. J.* (notre *Parisinus*) remonte au X^e siècle ! D'autre part,

1. « Kurz, durch so handgreifliche Verstöße gegen die Geschichte, wie sie dem 16. Jahrhundert eigen waren, verräth sich der Legendarius eben als ein Scribent aus dieser Zeit ; was aber an seiner Erzählung sachlich und sprachlich plausibel ist, erscheint jetzt als gelehrte, zum Theil aus Quellen des 5. und 6. Jahrhunderts bereitete Tünche groben frommen Betrug, welcher wahrscheinlich zur grössern Ehre des Mitgründers von St Claude dienen sollte. » A. JAHN : *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens*, Halle 1874, I, p. 528.

2. A. MALNORY, *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, Paris 1894.

Loening, en 1878, admet l'authenticité de la *V. P. J.*¹ ; bien mieux, B. Krusch lui-même, éditant en 1884 Grégoire de Tours et comparant le récit donné par Grégoire de la vie des saints Romain et Lupicin avec celui que donne l'Anonyme, écrit que ce dernier, disciple de saint Oyend, connaît mieux son sujet et mérite davantage notre confiance². Vers la même époque, le Père Ch. de Smedt, dans le premier volume des *Acta Sanctorum* de novembre, paru en 1887, s'écarte de l'opinion de son prédécesseur Papebroch et émet un jugement intéressant et nuancé, finalement favorable à l'authenticité de la *V. P. J.*³.

Or onze ans après son édition de Grégoire de Tours, B. Krusch prend avec éclat le contre-pied de sa première opinion. Dans beaucoup des « Vies de saints burgondes », dont il prépare l'édition pour les *Monumenta Germaniae historica*⁴, il a cru découvrir des signes de falsification⁵ ; et la *V. P. J.* est du nombre⁶. Contre elle, il reprend à

1. LOENING : *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, Leipzig 1878, I, p. 480.

2. « Vitas SS. Romani, Lupicini, Augendi, quem Gregorius penitus ignorasse uidetur, auctor uetustissimus scripsit, qui « beatissimo domino suo Augendo » familiariter usus erat... Utriusque uitam Gregorius in manibus non habuit, quamquam eadem fere res narravit. Quod ad finem pertinet, anonymus praefendus est Gregorio, cuius fontem ex uitis ipsis pendere mihi persuasum est » (*MGH, SS. rer. merov.*, I, 2, Hanovre 1884, p. 663, note 2).

3. *AA. SS.*, Nov., I, 545 A.

4. Parmi les *Passiones Vitaeque Sanctorum aevi merovingici* comprises dans les *SS. rer. merov.* : II (1888), III (1896), IV (1902), V (1910), VI (1913), VII (1920) ; les 3 derniers tomes sont publiés en collaboration avec W. Levison.

5. Cf. « La falsification des Vies de saints burgondes » dans *Mélanges Julien Havel*, 1895, p. 40-44, ainsi que les introductions et les notes de différentes Vies publiées.

6. Cf. « La falsification des Vies », ainsi que l'introduction de la *V. P. J.* dans *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 125-129 et les notes au bas du texte, p. 131-166. — P. RICHÉ énumère jusqu'à sept textes hagiographiques mérovingiens au sujet desquels le verdict d'inau-

Quesnel des arguments que l'on aurait pu croire dépassés ; il se souvient aussi du livre récent de Malnory sur saint Césaire d'Arles¹ ; il trouve enfin beaucoup d'autres motifs de suspicion² et conclut ainsi son réquisitoire : « En affirmant être le familier de l'abbé Oyend, l'auteur s'est comporté en menteur et en faussaire, et manifestement, la *V. P. J.* n'a pas été écrite avant 800³. »

D. La seconde réhabilitation

La réplique fut prompte : dès 1897 René Poupardin⁴, et Monseigneur Duchesne⁵, travaillant chacun de leur côté, s'en chargèrent, et ce dernier avec verve. Leurs réponses firent impression ; beaucoup les considérèrent comme définitives. Bruno Krusch ne se tint cependant pas pour battu, comme le prouve une note du t. VII des *Scriptores rerum merovingicarum*, paru en 1920⁶.

thenticité porté par B. Krusch a été révisé depuis (« Note d'hagiographie mérovingienne : la Vita sanctae Rusticulae », dans *Anal. Boll.*, 72 (1954) p. 369-377 [p. 369, note 4]).

1. Cf. *supra*, p. 21, note 2.

2. Cf. *infra*, l'analyse de la thèse de la falsification.

3. « Cum igitur Eugendi abbatis familiarem se fuisse affirmaverit auctor, hominem mendacem se praestitit falsariumque, Vitamque patrum Jurensium manifestum est non ante a. 800 compositam esse » (*op. cit.*, p. 128). — Deux notices du Père A. PONCELET dans les *Analecta Bollandiana* (XV, 1896, p. 91 ; XVI, 1897, p. 85) entérinèrent les conclusions de B. Krusch, au grand regret de Mgr Duchesne (voir l'étude citée ci-dessous) ; une troisième devait finalement lui donner satisfaction (XVII, 1898, p. 367-368).

4. « Étude sur la vie des saints fondateurs de Condat et la critique de M. B. Krusch », dans *Le Moyen Age*, 1898, p. 31-48 (conférence faite à l'École des Hautes Études en 1897).

5. L. DUCHESNE, « La Vie des Pères du Jura », mémoire paru dans *Compte rendu du IV^e Congrès scientifique des Catholiques*, Fribourg 1897, 5^e section, p. 97-105, et également dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, XVIII (1898), p. 1-16.

6. *MGH, SS. rer. merov.*, VII, 1920, p. 324-325, note 12.

Beaucoup plus tard, en 1934, P.-W. Hoogterp, privat-docent à l'université de Groningue, apporta, par une étude longue et minutieuse de la langue de la *V. P. J.*, de nouveaux arguments en faveur de l'authenticité¹.

L'ensemble des réponses adressées aux objections de Krusch fut assez convaincant pour rallier la presque unanimité de ceux qui, à des titres divers, ont étudié ce texte². Qu'une telle assurance soit bien fondée, nous allons le montrer en présentant d'abord la thèse de la falsification, puis les arguments solides qui peuvent lui être opposés.

1. P. W. HOOGERP, « Les Vies des Pères du Jura. Étude sur la langue », dans *Archivum latinitatis Medii Aevi (Bulletin Du Cange)*, IX (1934), p. 129-251.

2. Notons que, en 1940, le *Commentarium Martyrologii Romani* des Bollandistes (A.A. SS., Dec., Propyl.) à l'article « Eugendus » (p. 2, n° 11) évite de se prononcer. Il est vrai qu'il note, à l'article « Lupicinus » (p. 106, n° 6) : « ...B. Krusch, iusto fortasse seuerior. » — En 1952, W. Levison estimait encore que la vigoureuse contre-attaque de Duchesne et de Poupardin n'avait probablement pas réussi à écarter toutes les objections de B. Krusch contre l'ancienneté de la *V. P. J.* (WATTENBACH-LEVISON, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, Heft I, Weimar 1952, p. 108). — En 1965, Fr. Prinz, dans son bel ouvrage sur l'ancien monachisme des pays francs, note d'abord que bien des données de la *V. P. J.* plaident en faveur de l'attribution de ce texte au début du VI^e siècle ; plus loin, il écrit : « Aujourd'hui on incline généralement à voir dans ces Vies au moins un noyau authentique qui a été retouché par la suite... Les objections de B. Krusch ont été largement réfutées, si bien que l'on peut situer l'origine de ces documents au tournant du 6^e/7^e siècle » (*Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 26, note 52 ; p. 67, note 124). Les autres indications de l'auteur ne sont pas non plus tout à fait cohérentes : p. 332, note 34, il fixe la composition de la *Vita Eugendi* « vers 510 » ; p. 70, note 133, il fixe la rédaction des *Instituta* d'Agaune (antérieure à la composition de la *Vita*) « vers 570 ». — On notera, dans ce même ouvrage, p. 67, note 124, en plus des références habituelles, les deux indications suivantes : L. UEBING, *Geschichte der Klostergründungen der frühen Merowingerzeit (Histor. Studien, H. 261)*, Berlin 1935, p. 7 ; C. A. BERNOULLI, *Die Heiligen der Merowinger*, Tübingen 1900, p. 97 s.

II. LES ARGUMENTS DE KRUSCH

Par le nombre et la variété des objections qu'elle accumule contre l'authenticité de la *V. P. J.*, par son allure scientifique aussi bien que par les conclusions radicales auxquelles elle aboutit, l'argumentation de Krusch en impose et mérite une étude particulière.

En regroupant les arguments énoncés, un peu pêle-mêle, par cet historien dans les deux exposés qu'il a donnés de sa thèse¹, en explicitant même quelques-unes de ses idées — car la rédaction de Krusch n'est pas toujours claire — on peut, croyons-nous, présenter ainsi, sans la déformer, sa pensée.

Le falsificateur carolingien (qui veut se faire passer pour contemporain de saint Oyend), s'est trahi de quatre manières :

- A) Par l'emploi de certaines expressions ou de certains mots ;
- B) Par des allusions involontaires à des usages ou à des mœurs d'une époque postérieure au VI^e siècle ;
- C) Par des emprunts à des auteurs postérieurs à l'époque où il prétend avoir vécu ;
- D) Par son ignorance.

A. Mots et expressions

1. « Supradictae metropolis patriarcham » (18, 8) appliqué au siège et à l'évêque de Besançon. Le titre de *patriarche* était réservé, dans la Gaule des V^e-VI^e siècles, à l'évêque de Lyon. D'autre part, à cette époque, Besançon n'était pas *métropole* (ecclésiastique) : au bas des canons conciliaires, la signature des évêques de Besançon ne figure jamais parmi celles des métropolitains.

1. Cf. *supra*, p. 22, notes 5 et 6, ainsi que l'addition signalée p. 23, à la note 6.

2. *Sacerdos* (sans la précision *secundi ordinis*) au sens de « prêtre » (32, 11 ; 120, 11 ; 140, 1). Cette acception ne se rencontre pas avant le ix^e siècle.

3. Les 5 acceptions suivantes : *mutlum* = mot (cf. 123, 9) ; *serra* = montagne (9, 7) ; *sagellum* = couverture (79, 8) ; *Tyrrenum mare* = Méditerranée (157, 9) ; *ad mansum* = *domum* (160, 7) ; *capitium* = chevet (de lit) (163, 6), n'apparaissent pas avant le ix^e siècle, nous dit Krusch, qui se réfère à Du Cange, édition Favre.

4. Le mot barbare *mausurium* (pour *mansorium* ; cf. 178, 2) rappelle la déformation de *mansura* en *mausura* qui apparaît seulement en 1191.

B. Allusions à une époque tardive

1. L'Anonyme dit à propos d'Hilaire d'Arles : « patricio *praefectorioque* fultus fauore » (18, 8). Or, affirme Krusch dans une note¹ : « Praefectus praetorio Galliarum tunc non extitit ».

2. Quand il rapporte l'humilité de Romain dans la prêtrise (20) ou le refus du sacerdoce par Oyend (133), l'auteur de la *V. P. J.* leur oppose l'arrivisme des prêtres de son temps (21) ; quand il rappelle la simplicité et la sainteté des moines au temps de Lupicin (111-114), il condamne le relâchement des mœurs monastiques à l'époque où il vit (113) ; quand il loue Oyend de prendre ses repas à la table des moines, il déclare avoir appris récemment que certains abbés tiennent table à part (170). Dans ces trois cas, l'écrivain tardif se trahit en surimposant, inconsciemment, la satire des mœurs de son temps à l'éloge du passé ; ces oppositions ne se comprennent que s'il a vécu postérieurement aux saints dont il raconte la vie².

1. *MGH, SS. rer. merov.* III, p. 134 n. 4.

2. Nous avons dû mettre au point cet argument qui, dans Krusch,

3. Certains des passages mentionnés à l'alinéa précédent laissent entendre, en outre, que parmi les moines de Condat se trouvent, au temps de l'Anonyme, de nombreux prêtres (et aussi quelques diacres : cf. 165). Or, ce n'est que plus tard, et surtout à partir du ix^e siècle, qu'il y eut beaucoup de prêtres dans les monastères¹.

C. Emprunts à des auteurs postérieurs à l'époque où l'Anonyme prétend avoir vécu

1. Pour l'épisode d'Agrippin (cf. notamment 96), l'Anonyme s'inspire de Frédégaire (II, 56), auteur du vii^e siècle².

2. Pour la règle de Condat, l'auteur a emprunté quelques traits à la règle de Césaire d'Arles et à celle de saint Benoît.

3. Plagiat beaucoup plus grave : il a composé la *Vita Romani* et la *Vita Lupicini* d'après le récit de Grégoire de Tours (*Vitae Patrum*, I) ; mais il démarque habilement son modèle, et, tout en narrant « à peu près les mêmes histoires que Grégoire », « dans les détails il s'en éloigne avec une sorte de souci scrupuleux³ ».

n'est pas exposé très clairement et se trouve mêlé aux arguments A, 2 et B, 3.

1. *Op. cit.*, p. 128 et la note 5 : « In monasterio S. Dionysii a. 838. erant sacerdotes minimum 33, diaconi 17 ; in Sangalensi sub Salomone abbate 42 presbyteri, 24 diaconi ; ex 30 monachis Crulandensibus, 10 erant sacerdotes. Cf. Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.* II, p. 608. » — Cf. aussi « La falsification des Vies » : « A l'époque du biographe, les points de vue s'étaient donc considérablement altérés : ce qui était autrefois redouté était aujourd'hui désiré, et c'est ainsi que le contemporain semble se rejeter lui-même à une époque postérieure. »

2. *Op. cit.* p. 129 : « Etiam Agrippini comitis historiolum, quam sibi formavit Idacio usus uel potius Fredegario, ita immutauit, ut proditiōnis falso suspectum ab imperatore restitutum esse uoluerit eum, quem Gothis Narbonam tradidisse inter omnes constat. » Cf. encore, *ibid.*, la note 3, p. 149-150.

3. Cf. « La falsification des Vies ».

D. Ignorance de l'Anonyme

1. Ignorance du sujet :

a. De la règle de Condat, qu'il a pourtant promis de donner (59, 9-10), il ne dit presque rien de précis : « Il énumère, dit Krusch, les règles que les frères ne suivaient pas¹. »

b. Sur Minause, prédécesseur immédiat de saint Oyend, il est presque muet, parce qu'il ne sait à peu près rien ; il ignore jusqu'à son nom².

c. Mais, en général, il ne se résigne pas à son ignorance ; il compile ou il invente : Krusch nous l'a déjà montré (cf. *supra* C, 1) brochant sur la chronique de Frédégaire et surtout démarquant Grégoire de Tours (cf. *supra* C, 3). Que fera donc l'Anonyme pour la *Vie de saint Oyend*, que Grégoire n'a pas racontée ? Il se bornera à des banalités hagiographiques : pratiques ascétiques, visions mystiques, miracles rebattus (*trita miracula*)³. Pour faciliter sa tâche, du reste, et pour masquer son ignorance, il suppose que, depuis son entrée au monastère, à sept ans, jusqu'à sa mort, saint Oyend n'est jamais sorti de Condat ; et, s'il n'est jamais sorti, ajoute ironiquement Krusch, c'est « sans doute pour faciliter à son prétendu disciple le récit de sa vie⁴. »

1. Cf. « La falsification des Vies ».

2. *Op. cit.*, p. 127 : « Atque domesticam monasterii Condaticensis historiam auctor ita ignoravit, ut ne eius quidem nomen nouerit, qui Eugendum abbatem praecessit, nam modo « pater ille » ab eo uocatur, modo « decessor ».

3. *Op. cit.*, p. 129 : « De Eugendo abbate cum Gregorio destitutus praeter opera ascetica, uisiones, trita miracula nihil scire potuerit, affirmavit, sanctum inde a septimo anno limina monasterii Condaticensis numquam transgressum esse, itaque graue quod susceperat onus aliquo modo sibi alleuauit. »

4. Cf. « La falsification des Vies ».

Comment un contemporain de saint Oyend ne connaîtrait-il pas mieux son sujet ?

2. Lourdes erreurs :

Bien que les erreurs de l'Anonyme — réelles ou non — ne soient pas (sauf la première) en rapport direct avec l'inauthenticité, Krusch y insiste, comme pour accabler davantage l'auteur de la *V. P. J.*¹.

a. Lorsqu'il parle de *Gregorius Magnus* (143, 6), l'Anonyme confond tout simplement un ancien évêque de Néocésarée avec le pape Grégoire le Grand. Comme ce dernier fut pape de 590 à 604, il y a là un argument de plus contre l'ancienneté de la *V. P. J.* — b. L'auteur pousse l'ignorance jusqu'à ranger parmi les Orientaux Cassien et les moines de Lérins, comme le prouve le paragraphe 174². — c. Il commet en outre de graves erreurs d'étymologie en confondant la langue gauloise avec la germanique, et il commet au moins une erreur de chronologie.

Après un tel réquisitoire, Krusch est à l'aise pour déclarer : « Les trois *Vitae* (*Romani, Lupicini, Eugendi*)... sont une pure falsification et doivent être rayées de la liste des documents historiques³. »

1. La phrase : « Sane auctor uitae patrum Iurensum coaeuus Eugendi fuisse non potest » commence un paragraphe où s'accablent des griefs très variés contre l'Anonyme, à commencer par le reproche de faire dériver « *Condadisco* » du latin *condere*, et celui de confondre une étymologie germanique avec une étymologie gauloise (*Op. cit.*, p. 127).

2. *Op. cit.*, p. 127.

3. Telle est la conclusion de l'étude consacrée à la *V. P. J.* dans « La falsification des Vies ».

III. RÉFUTATION

La plupart de ces arguments — nombreux, mais de valeur inégale — ont été immédiatement réfutés soit par Duchesne, soit par Poupardin, soit pas ces deux auteurs à la fois. H. Leclercq résume leur réfutation et apporte quelques compléments (notamment sur C, 2). Nous renverrons souvent à ces travaux et nous les compléterons à notre tour, d'abord par une appréciation d'ensemble de la thèse de Krusch, puis par quelques remarques nouvelles relatives aux arguments antérieurement réfutés, enfin par quelques observations sur des arguments de Krusch qui paraissent avoir été négligés par tous les critiques (A, 3 ; B en entier ; D, 1, a).

La thèse de Krusch offre un exemple frappant de l'hypercritique en faveur à la fin du XIX^e siècle. Sous prétexte que certaines Vies de Saints sont notoirement falsifiées ou fabriquées, on en suspecte beaucoup d'autres ; parce que, dans une œuvre, on relève ici ou là des difficultés, au moins apparentes, on n'hésite pas à rejeter l'ensemble. On s'attache moins à saisir l'originalité de l'ouvrage qu'à lui découvrir des *sources* ; moins à l'ensemble de la langue et du style qu'à tel ou tel détail, de vocabulaire par exemple ; on nie volontiers la bonne foi d'un auteur. Cette critique, plutôt négative et formelle, aboutit souvent à des conclusions radicales et excessives.

Appliquée à une œuvre aussi originale que la *V. P. J.*, une telle méthode risquait d'être particulièrement injuste. Et la meilleure réfutation des arguments de Krusch réside peut-être dans une lecture suivie et impartiale du texte. Krusch lui-même avait commencé par là, avant de disséquer l'œuvre et en quelque sorte de s'acharner sur son auteur : nous avons vu, en effet, qu'en 1884, il faisait l'éloge de l'écrivain anonyme.

A. Ignorance de l'Anonyme ?

Parmi les arguments invoqués par Krusch contre l'authenticité, les plus faibles sont à notre avis ceux que nous avons exposés en dernier lieu et qui s'appuient sur l'ignorance de l'Anonyme (série D). Les erreurs qu'il peut commettre (D, 2) n'ayant guère de rapport avec l'authenticité, nous n'y insisterons pas ici. Mais il en commet moins que ne le croit son adversaire : il est certain que Grégoire de Néocésarée fut appelé *Magnus* dès le IV^e siècle¹ ; en outre l'allusion que fait l'auteur à ce « Thaumaturge » (143, 6-8) révèle une connaissance trop précise d'un récit de Rufin relatif à ce personnage² pour qu'une confusion entre celui-ci et le pape du même nom soit vraisemblable, l'Anonyme eût-il vécu au IX^e siècle. On ne saurait admettre non plus qu'il ait situé en Orient Lérins et les monastères fondés par Cassien : « On devrait cependant y regarder à deux fois avant d'imputer aux gens de telles énormités » (Duchesne) ; le fait de ranger parmi les « Orientaux » les moines de Lérins et de Saint-Victor prouve au contraire que l'auteur de la *V. P. J.* connaît les sources du monachisme provençal³.

Ignore-t-il, comme l'en accuse Krusch, la vie et la règle des Pères (D, 1) ?

D, 1, a. Un fait surprenant doit d'abord être souligné. Dès le titre de son œuvre, l'auteur anonyme annonce la *Vie et la Règle (Vita uel regula)* des Pères du Jura, et

1. Cf. L. DUCHESNE, « La Vie des Pères du Jura », p. 8, et A. PONCELET, dans *Anal. Boll.* XVII, 1898, p. 368. Dans son *Panegyrique* de Grégoire le Thaumaturge, GRÉGOIRE DE NYSSÉ le qualifie habituellement de « Grand » (PG 46, 893-958).

2. Cf., dans notre traduction, la note relative à ce passage.

3. On notera que c'est en Gaule au V^e siècle que le diacre Vigilius compila sa *Regula Orientalis* ou *Regula Orientalium*, tirée surtout de saint Pachôme (Cf. E. DEKKERS, *Clavis Patrum latinorum*, n° 1840).

à deux reprises il renvoie explicitement l'exposé de la Règle au troisième de ses *libelli*, c'est-à-dire à la fin de la *Vita Eugendi* (59, 9 ; 174, 3). En fait, on ne trouve pas dans cette *Vita Eugendi* l'exposé promis. Faut-il en conclure que l'auteur a renoncé à son projet, ou, s'il s'agit d'un faussaire, qu'il s'est trouvé incapable de tenir une promesse imprudente ? On a cru souvent que c'était en citant dans la *Vita Eugendi* quelques traits de la vie commune menée à Condat que l'auteur s'était tenu pour quitte de sa promesse¹. En réalité, une autre hypothèse paraît bien plus satisfaisante, et c'est celle qu'avancait déjà Tillemont : « Cet endroit est perdu². » Dans le texte que nous possédons, l'auteur annonce en effet bel et bien, à la fin de la *Vita Eugendi*, qu'il va enfin tenir sa promesse, et qu'il parlera d'abord du « noviciat » (*abrenuntiantum exordia primitus intimamus*, 174, 5). Suit une parenthèse sur la valeur reconnue aux Règles anciennes. Le début du § 175 est au contraire une conclusion : auteurs et lecteurs achèvent le périple qui leur a fait contempler en détail « la vaste mer d'une si remarquable institution » (*tantae institutionis pelagos*, 175, 2). Il paraît donc clair qu'une longue lacune existe dans notre texte entre les §§ 174 et 175. Ce sera très anciennement que la biographie

1. Telle était la pensée du Père Chifflet. Au xvii^e siècle également, le Père P. Rouvier, autre érudit jésuite, compilant une vaste collection de Règles monastiques restée manuscrite (Berlin, Staatsbibliothek, ms. *Phillipp*. 1760) y faisait figurer (t. I, fol. 29) des *Instituta Jurensis Monasterii* qui sont en fait les §§169-173 de la *V. P. J.*

2. Cf. LE NAIN de TILLEMONT, *Mémoires...*, XVI, p. 148. Et avec plus de précision, p. 745, note 3 : « La vie de S. Eugende... nous leveroit cette difficulté, si nous l'avions toute entière, puisque l'auteur y avoit inséré ces reglemens : Et nous avons encore une espèce de préface par laquelle il les commençoit, mais le reste manque. » — Cette interprétation a été reprise par Dom RIVET, *Histoire littéraire*, III, p. 62 et p. 74 (il remarque que la lacune devait exister déjà au ix^e siècle, étant donné le silence de Benoît d'Aniane) ; voir aussi Dom CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés*, X (1861), p. 612.

de saint Oyend aura été amputée de toute cette section plus législative : déjà le manuscrit du viii^e siècle, dont il sera question ci-dessous (*Bisonlinus*) présentait notre texte actuel. Bien entendu, il ne s'agissait pas d'un véritable code, officiellement rédigé et promulgué, mais de la présentation faite par un particulier, et sous forme littéraire, des usages établis à Condat.

D, 1, b. Ce n'est pas non plus par ignorance que l'Anonyme omet de donner le nom du prédécesseur de saint Oyend à Condat (*Minausius*) et qu'il parle à peine de lui : l'histoire de cet abbé n'entraîne pas dans le dessein de son ouvrage ; lui consacrer une partie de la *V. P. J.* eût été détruire l'équilibre de la composition tripartite à laquelle l'auteur est très attaché¹ : son plan est visiblement de réunir dans un même ouvrage Oyend son maître et les deux fondateurs de Condat. Cette raison littéraire nous paraît suffisante pour justifier le silence gardé sur le gouvernement de Minause : elle nous dispense même de supposer avec Poupardin que peut-être il a mal gouverné le monastère, ou, avec Duchesne, que l'écrivain anonyme éprouvait de l'antipathie à son égard. D'autant que les termes employés pour parler de cet abbé, désigné par les premiers Pères, sont pleins de respect (132 ; 135, 7 : *benedictus ille abbas* ; 136, 2 : *sanctus ille*). On notera du reste que le biographe n'a fait qu'à peine mention de cet autre abbé anonyme que saint Lupicin désigna pour lui succéder, non plus à Condat, mais à Laucone (115, 3-5). Ajoutons que cet argument de Krusch est en contradiction avec le suivant : car si l'Anonyme est capable d'inventer, sur des banalités, une Vie de saint Oyend, ne pouvait-il pas aussi bien composer de toutes pièces une Vie de l'abbé Minause ?

D, 1, c. Mais il suffit de relire la *Vita Eugendi* pour constater qu'elle n'est pas creuse. Moins pittoresque que les

1. Voir ci-dessous notre étude littéraire, p. 105.

précédentes, elle n'en contient pas moins un portrait nuancé de saint Oyend et des détails qu'un faussaire du ix^e siècle eût probablement ignorés (cf. par exemple l'épisode des frères envoyés quérir le sel en pays lointain). L'optique en est différente : après les gestes des anciens Pères, encore transmises oralement, mais déjà grandies par le recul et teintées de légende, ce sont les souvenirs admiratifs du disciple et du confident.

B. Les prétendus emprunts à des auteurs postérieurs

C, 1 et 3 : Emprunts à Frédégaire et à Grégoire de Tours. Cet argument est aussi faible que ceux que nous venons d'examiner. C'est un étrange paradoxe de faire dériver le long épisode d'Agrippin de deux lignes de Frédégaire, d'autant que le fond de l'événement est très différent dans la *V. P. J.* Pour soutenir cette thèse, il faudrait prêter à l'Anonyme une imagination extraordinaire et l'expression assez vague de Krusch (« Agrippini historiolum, quam sibi formavit [Anonymus] ») ne fait que masquer la difficulté.

La même observation s'impose au sujet d'un imaginaire démarquage de Grégoire de Tours. La lecture des deux auteurs suffit à anéantir cette hypothèse, sans même qu'il soit besoin, pour ce but, de recourir à la comparaison détaillée des deux textes.

C, 2. Emprunts à la Règle de saint Césaire et à celle de saint Benoît ?

Exprimant un même idéal de renoncement et de perfection, reposant sur des exigences et des expériences spirituelles (et même matérielles) analogues, plusieurs Règles monastiques peuvent offrir un air de parenté, alors même qu'elles ne dérivent pas l'une de l'autre. Les ressemblances seront d'autant plus fréquentes que les auteurs des Règles puisent, dès les premiers siècles du monachisme, à un fonds commun d'idées et même de formules

ou d'images : ils s'inspireront, par exemple, des Vies et des Règles des Pères orientaux, de la Règle de saint Augustin, des Institutions de Cassien. Enfin, à une époque donnée, dans un pays donné, le monachisme, atteignant un certain degré de maturité, un certain stade de son évolution, peut s'exprimer en des Règles similaires, encore qu'indépendantes l'une de l'autre.

Aussi ne pouvons-nous parler avec certitude de plagiat, d'emprunts ou simplement de réminiscences, en ce domaine, que si les ressemblances entre deux textes portent non sur des thèmes généraux mais sur des détails particuliers, non sur des formules inévitables ou traditionnelles, mais sur des expressions caractéristiques ; ou bien encore si les deux œuvres se font écho par leur composition, la succession des idées, l'omission de tels ou tels thèmes qui normalement devraient y figurer.

Trouvons-nous de ces ressemblances probantes entre la *V. P. J.* et les règles plus ou moins imitées, nous dit-on, par son auteur ?

a. La Règle de saint Benoît : Krusch ne donne sur ce point aucune précision, affirmant seulement que l'Anonyme connaissait cette Règle. En réalité, aucun passage de celle-ci n'offre, pour la forme, de ressemblance marquée avec la *V. P. J.* Pour le fond, il ne faut pas s'étonner de retrouver dans cette Règle, synthèse et codification d'une expérience monastique déjà longue, quelques idées éparses ailleurs, et en particulier figurant dans la *V. P. J.* : ainsi, par exemple, l'obligation de remettre à l'abbé tout ce que l'on reçoit de l'extérieur (*V. P. J.*, 172, 6-8 et *Reg. Ben.*, chap. 54), le devoir d'accorder aux malades des soins attentifs (*V. P. J.*, 171; *Reg. Ben.*, chap. 36) et surtout la nécessité, pour l'abbé, d'adapter très judicieusement sa conduite aux caractères individuels et de trouver, comme un bon médecin, le remède approprié aux différentes blessures de l'âme. Romain adresse aux Genevois venus l'acclamer des exhortations qui varient suivant

l'état spirituel de chacun¹. Le gouvernement de Lupicin est une perpétuelle application de cette pédagogie². Or elle est aussi recommandée à plusieurs reprises dans la Règle de saint Benoît (notamment chap. 2, 27 et 28). Cette dernière, comme la *V. P. J.*, compare l'abbé à un médecin et ses procédés à des remèdes³.

Mais ces images, aussi bien que le thème, sont traditionnels. On les trouve déjà, en particulier⁴, dans la Règle de saint Basile — qui était lue quotidiennement au monastère de Condat (cf. 174, 6) — et, plus nettement encore, dans le *De Instituto Christiano* de Grégoire de Nysse⁵.

b. Césaire d'Arles (*Regula ad monachos, Regula ad virgines*) : Malnory, auquel Krusch se contente de renvoyer son lecteur, avait fait les observations suivantes :

1. *V. P. J.*, 50, 5-11.

2. Cf. sa conduite à l'égard d'un frère épuisé par des pénitences excessives (72-77) et à l'égard des moines surpris dans leur tentative de fuite (79-86). Les §§ 85-86 expliquent nettement cette méthode de gouvernement, et développent la comparaison de l'abbé avec un médecin.

3. Cf. notamment au chap. 28 de la *Reg. Ben. (De his qui sepius correpti emendare noluerint)*: «...tunc abbas faciat quod sapiens medicus : si exhibuit fomenta, si unguenta adhortationum, si medicamina scripturarum diuinarum, si ad ultimum ustionem excommunicationis... si uiderit nihil suam praeualere industriam, adhibeat... orationem... si nec isto modo sanatus fuerit, utatur abbas ferro abscisionis... » (éd. R. Hanslik, 1960, *CSEL* 75, p. 84-85). Ces images se retrouvent avec des termes un peu différents dans *V. P. J.*, 86, 1-4 : « neque enim infirmitas omnis chirurgiae adcisione aut cauteris est adustione torrenda ; nam saepe cataplasmanda et fouenda sunt aliqua... » — A signaler l'article de U. BERLIÈRE, « *Les Vitae patrum Jurensium* et la Règle de S. Benoît », dans *Miscellanea Amelli*, Montecassino 1920, p. 59-69.

4. L'image du médecin est familière au Nouveau Testament (cf. *Matth.* 9, 12 ; *Lc* 5, 31).

5. Voir, au sujet de ces rapprochements, A. de VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé*, p. 104-106.

— la claustration absolue imposée aux moniales de la Balme (*V. P. J.*, 26) se trouve prescrite aussi par Césaire d'Arles (*Reg. Virg., Recapitulatio* I) ;

— plusieurs innovations se rencontrent à la fois dans la *V. P. J.* et dans la règle de Césaire d'Arles : « stabilité, suppression des cellules, interdiction des armoires et autres meubles fermants, logement et service séparés pour les infirmes, toutes ces innovations signalées par la vie d'Oyant sont en accord singulier, jusque dans les termes, avec la règle de Césaire¹. »

Nous soulignons l'expression *jusque dans les termes*, car cette dernière affirmation de Malnory n'est valable que pour un seul passage, que nous étudions un peu plus loin. Quant aux ressemblances de fond signalées par Malnory, elles appellent un certain nombre de remarques.

La claustration des moniales est une mesure de sagesse assez naturelle pour avoir pu être édictée indépendamment et par les Pères du Jura et par Césaire d'Arles. Si elle est formulée explicitement par Césaire d'Arles², la prescription de stabilité ne l'est pas par l'auteur de la *V. P. J.* ; en outre, elle ne nous paraît pas assez caractéristique pour révéler la dépendance d'un des deux auteurs par rapport à l'autre. La suppression des cellules particulières n'a rien de très significatif ; A. de Vogüé note avec raison que l'instauration du dortoir commun est un fait général au VI^e siècle : « On le trouve aussi bien chez Césaire d'Arles, dans la Vie de saint Eugende et dans la législation de Justinien, que dans la *RM* et la *RB*³ » ;

1. *Saint Césaire*, p. 275.

2. « Ut nulla ex vobis usque ad mortem suam de monasterio egredi... aut permittatur, aut per seipsam praesumat exire » (*Reg. ad Virg., Recapit. I* ; *PL* 67, 1117).

3. Cf. A. de VOGÜÉ : *La Communauté et l'Abbé*, p. 26 [les sigles *RM* et *RB* désignent respectivement, dans cet ouvrage, la Règle du Maître et la Règle de S. Benoît].

— l'idée d'un logement et d'un service séparés pour les *infirmes* (ou plutôt les *malades*), sans aller de soi, n'est pas assez extraordinaire pour prouver une influence de la Règle de Césaire sur la *V. P. J.* Le fait est d'ailleurs exprimé de façon un peu différente dans *Reg. ad Virg. XXX (PL 67, 1112)* et *V. P. J., 171*; ici, il s'agit de moines, là de moniales; ici les malades désignent eux-mêmes leurs serviteurs, là c'est l'abbesse qui paraît choisir les servantes; ici l'on dit que les malades prennent leur repas et dorment à part de la communauté (*sequestratim reficere uel manere*), là, que la servante attitrée logera et se nourrira, s'il est nécessaire, avec sa malade (*etiam cellariolum et coquinam suam infirmæ communem habeant*).

Beaucoup plus curieuse est la ressemblance « jusqu' dans les termes » entre les deux phrases suivantes : *Cellam peculiarem, aut armariolum, aut quamlibet clausuram nullus habeat* (Césaire, *Reg. ad monachos*, III : *PL 67, 1099*) — *Cellam, armarium arcellamue nullus illic omnino habuit unquam* (*V. P. J., 173, 1*). Mais cette ressemblance postule-t-elle vraiment une dépendance de la *V. P. J.* par rapport à Césaire (dépendance qui, si elle était prouvée, n'obligerait d'ailleurs à retarder la composition de la *V. P. J.* que d'une quinzaine d'années, c'est-à-dire un peu après 530, date probable de la *Regula ad monachos*)¹ ?

On peut se souvenir que déjà saint Pachôme interdit au moine de fermer sa cellule : « *Clausa cella nullus dormiat nec habeat cubiculum quod claudi possit*². » De façon plus précise, Cassien ironise sur les moines propriétaires à qui ne suffisent « non solum cistellæ vel sportæ,

1. En relation avec le monastère de Lérins (cf. *V. P. J., 179*), l'Anonyme peut avoir eu aussi des attaches dans d'autres milieux monastiques provençaux... Sur la date de la *V. P. J.*, voir ci-dessous p. 53-57.

2. PACHÔME, *Règle 107*; cf. A. BOON, *Pachomiana Latina*, Louvain 1932, p. 42, 10-12; *PL 23, 75 D*.

sed ne *arcae* quidem uel *armaria*...¹ » Et l'auteur de la *Regula Magistri*, qui n'a pas lu la *V. P. J.*, dit joliment : « *quaerunt habere cellas, arcellas et rescellas* » (I, 10 : *SC 105, p. 330*). Il s'agit toujours d'un thème courant et d'un vocalubraire commun. Notons aussi l'intéressante hypothèse récemment formulée par Fr. Prinz et proposant d'expliquer les traits communs au monachisme jurassien et à la Règle de Césaire par une source commune, la Règle (perdue) de Lérins².

En somme, même dans l'hypothèse la plus défavorable, nous n'avons aucune raison de déclarer la *V. P. J.* postérieure à la première moitié, ou même au premier tiers du VI^e siècle.

C. Les allusions à une époque plus ou moins tardive

(arguments de la série B, 1, 2, 3)

1. Il n'y a avait pas de préfet du prétoire en Gaule au temps d'Hilaire d'Arles, dit Krusch. Mais, justement, la *Vita Hilarii* nous offre la réponse, car elle relate une remontrance publique adressée par Hilaire d'Arles au préfet du prétoire durant une cérémonie (*Vita Hilarii*, 13 : *PL 50, 1230-1231*)³.

1. *Instit.* IV, 15, 1 (*SC 109, p. 140*).

2. Cet auteur estime insuffisant d'expliquer certaines ressemblances entre usages de Condat et Règle de Césaire par le seul fait des nécessités communes aux monastères d'une même époque. « Mais si l'on ne veut pas admettre de dépendance <des usages de Condat > vis-à-vis de la Règle de Césaire, il est aisé de faire remonter les ressemblances... jusqu'à la source dont dérivent les deux législations, à savoir la Règle de Lérins. Sous-jacente à la Règle de Césaire, elle est aussi mentionnée dans la *V. P. J.* comme un modèle proposé aux moines du Jura. Tel est, à mon avis, le rapport le plus vraisemblable que suggèrent les documents » (*Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 78-79, note 189).

3. Sur cette affaire, voir É. GRIFFE : *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, II, 2^e éd., p. 247.

2. L'allusion à un relâchement des mœurs monastiques objectée par Krusch (ci-dessus B, 2) n'oblige nullement à nier l'ancienneté de la *V. P. J.* Écrivant vers 520, l'auteur anonyme peut déjà parler de l'époque de saint Lupicin, mort vers 480, comme du « bon vieux temps ». Et l'éloge du passé, accompagné d'une dépréciation excessive du présent, est un thème universel. Pour la question qui nous occupe, il se rencontre dans des *Vitae Patrum* bien antérieures à la *V. P. J.* Dans cette dernière œuvre, la critique des mœurs contemporaines est peut-être exagérée, afin de mieux faire ressortir, par contraste, l'éminence des vertus de Romain, Lupicin, Oyend : elle s'associe toujours, en effet, à l'éloge de ces saints. Pour les passages relatifs aux prêtres, il faut tenir compte aussi d'un thème fréquent dans la littérature monastique, celui de la *detractio clericorum*¹.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que, dès 520, certains monastères en Gaule aient connu un relâchement et que des moines aient profité de la dignité sacerdotale pour satisfaire leur orgueil et leur ambition. Bien que les critiques de l'Anonyme ne soient pas expressément rapportées au monastère de Condat, elles pourraient bien s'appliquer, en partie au moins, à celui-ci. Dans une lettre écrite peu avant 515, saint Avit fait allusion au monastère, maintenant chancelant (*nutantem scholam*) de son ami regretté, Oyend². La mort de ce dernier fut peut-être, à Condat, l'occasion de certaines faiblesses, de rivalités et de dissensions ; elle put donner libre cours à certaines ambitions ; on trouverait un écho de cet état de choses dans les passages de la *V. P. J.* où Krusch voyait la marque d'une rédaction très tardive.

3. Le nombre des prêtres et des diacres (argument B, 3 de Krusch). — En fait, il n'est question que de deux

1. A. de Vocùé : *La Communauté et l'Abbé*, p. 336.

2. Voir ci-dessous p. 54-55 et p. 69-71.

diacres dans toute la *V. P. J.* Quant aux prêtres, l'Anonyme ne dit nulle part qu'ils aient été nombreux, soit à Condat, soit dans tel ou tel autre monastère. Le paragraphe 21, de même que le paragraphe 134, peut englober plusieurs monastères, peut-être même viser des prêtres qui, une fois pourvus du sacerdoce, ont quitté leur communauté. Le paragraphe 151 implique l'existence, parmi les moines de Condat, de plusieurs prêtres (sans qu'ils aient été nécessairement nombreux) ; cela n'est pas impossible dès la première moitié du vi^e siècle : les chapitres 60 et 62 de la Règle de saint Benoît supposent un fait analogue.

D. Objections relatives à certaines expressions et à certains mots

Telle est la dernière série d'arguments qu'il nous reste à examiner : fondée sur des faits linguistiques précis, elle peut paraître plus solide que les autres. En réalité, elle n'apporte rien de décisif contre l'authenticité.

1. L'expression *supradictae metropolis patriarcha*. Tout a été dit¹ sur les emplois des mots *metropolis* et *patriarcha* au temps d'Hilaire d'Arles et au temps de l'Anonyme. Bornons-nous à deux remarques :

a. que son évêque signât ou non parmi les *métropolitains* les actes des conciles, la ville de Besançon était réellement, aussi bien au ve et au vi^e siècles qu'avant ou après, une

1. Cf. les exposés déjà cités de Duchesne et de Poupardin auxquels il faut ajouter, pour la réfutation de cet argument de Krusch, les remarques de B. de VREGILLE, dans *l'Histoire de Besançon* publiée sous la direction de Cl. FOHLEN, t. I, Paris 1964, p. 152-154. — L'étude de D. FRANCES, *Paus Leo de Groote en S. Hilarius van Arles*, s'Hertogenbosch 1948, reprend l'hypothèse d'une interpolation, mais sans étude d'ensemble de la *V. P. J.* et avec quelques confusions. Nous n'avons pas consulté H. FUHRMANN, « Die Fabel von Papst Leo und Bischof Hilarius », dans *Archiv für Kulturgeschichte* XLIII (1961), p. 125-162.

métropole, en tant que chef-lieu de la *Provincia Maxima Sequanorum* (cf. *Notitia Galliarum*);

b. pour mieux évoquer l'importance du conflit entre Hilaire et Célidoine et la gravité de l'injure faite par le premier au second, l'auteur de la *V. P. J.* commence une phrase très solennelle où s'enchaînent ces mots longs et pompeux qu'il affectionne, où les allitérations viennent renforcer le rythme majestueux : « Siquidem antedictus Hilarius uenerabilem Caelidonium supradictae metropolis patriarcham, patricio praefectorioque fultus fauore... » (18, 6-9). L'expression, incriminée par les détracteurs de la *V. P. J.* s'insère merveilleusement dans le contexte : les mots *metropolis* et *patriarcham* sont bien en situation. — Quant à cette parenthèse historique qui a pu faire croire qu'on était en présence d'une interpolation, elle est au contraire tout à fait dans la manière de l'auteur, friand d'explications et de digressions.

2. *Sacerdos*. Il est amplement prouvé¹ que ce mot peut, même sans l'adjonction de *secundi ordinis*, être pris au VI^e siècle dans le sens de « prêtre ». On n'a pas assez observé, cependant, que l'Anonyme connaît aussi le mot *presbyter* et que, lorsqu'il emploie le mot *sacerdos* ou ses dérivés, c'est pour souligner, avec quelque solennité², l'éminente dignité conférée à un prêtre (cf. 20, 7; 21, 8; 133, 6), ou pour désigner non de simples *presbyteri*, mais des prêtres pourvus de titres plus ou moins considérables (cf. 140, 1).

3. *Muttum* est certainement une faute du *Parisinus* : mauvaise transcription de *nutu*; d'ailleurs, ce terme n'est-il pas déjà employé, au sens du français *mot*, par saint Jérôme

1. Cf. L. DUCHESNE : « La Vie des Pères du Jura », p. 9-10; H. LECLERCQ, dans *DACL* VIII¹, 433; A. BLAISE, article *sacerdos* dans *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*.

2. Cette nuance importante du mot *sacerdos* est bien mise en lumière par A. BLAISE, *op. cit.*

(*Ep.* 12 et 84, 7)¹ ? — *Mausurium* résulte certainement d'une mauvaise lecture de *mansorium* (qui est la leçon du *Bisontinus*) par le copiste du *Parisinus*; notons, d'ailleurs, que Krusch n'a pu trouver, de ce mot barbare, aucun autre emploi même au IX^e siècle². — *Serra*, au sens de chaîne de montagne, est attesté en tout cas plus tôt que ne le pense Krusch, puisque le lexique de Niermayer (1964) en donne un exemple datant de 741.

4. Quant au reproche d'ignorance fait à l'Anonyme pour avoir appelé la Méditerranée *Tyrrhenum mare*, il devrait aussi bien tomber sur l'érudit Sidoine Apollinaire, qui, soixante ans plus tôt, la nommait ainsi dans le panégyrique d'Avitus et dans une lettre à l'évêque Patiens de Lyon³.

5. Restent cinq expressions ou acceptions qui, d'après Krusch, ne seraient pas attestées, en dehors de la *V. P. J.*, avant le IX^e siècle⁴. On se gardera de voir hâtivement dans ce fait, même bien établi, une preuve d'inauthenticité. Le meilleur des glossaires ne prétend pas être exhaustif, surtout pour une période aussi mal connue, et de telles conclusions sont d'autant moins fondées ici que l'on est en face d'un auteur qui cherche volontiers le mot rare, expressif, savoureux. Par exemple, le mot *serra*, au sens de montagne, peut être un emprunt à la langue parlée.

L'auteur de la *V. P. J.*, qui ne se gêne pas pour créer des composés : *fidedictus* (102, 8) *porrogenitus* (145, 3),

1. *Lettres*, éd. J. Labourt, I, p. 32; IV, p. 133 (dans ces deux cas, le traducteur rend *muttum facere* par « grogner », « émettre un grognement »).

2. *Mansorium* se rencontre dès la fin du IV^e siècle : *Tract. in Luc.*, V, 3 : *PLS*, I, 338.

3. SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* VII, v. 527 (c'est la traduction de A. Loyen, t. I, 1960, p. 74); *Epist.*, I, VI, XII (*MGH, Auct. antiquiss.*, VIII, p. 102). — Au VIII^e siècle, Frédégaire dira *Terrenum mare* (*Chronique*, II, 50, 57, 58; III, 24 : *MGH, SS. rer. merov.*, II, p. 71, 82, 83, 102).

4. Cf. *supra* : Les arguments de Krusch, A, 3.

hebefactus (90, 7), ou des dérivés : *susceptulus* (105, 6), *erogatula* (106, 6), *crustalenta* (123, 5), serait-il incapable d'étendre le sens de certains mots, comme *capitium* ou *sagellum*?

Si, au lieu de chicaner l'Anonyme sur quelques mots, on envisage l'ensemble de sa langue, on la trouvera bien conforme à celle des écrivains du VI^e siècle. Telle est la conclusion de P.-W. Hoogterp, après une longue analyse, en 120 pages, du vocabulaire, de la morphologie, de la syntaxe de la *V. P. J.* : « L'étude philologique des Vies des Pères du Jura ne saurait apporter aucun argument, bien au contraire, à la thèse qui voit en ce texte une composition fabriquée à l'époque carolingienne. La langue est celle des auteurs ecclésiastiques du V^e siècle et du commencement du VI^e siècle¹. »

En conclusion, aucune des nombreuses objections accumulées par Krusch contre l'authenticité de la *V. P. J.* ne résiste à l'examen. Tantôt les faits qu'il invoque sont manifestement faux, ou du moins très douteux ; tantôt, de faits exacts, il tire des conclusions hâtives et abusives.

Au terme de cette longue réfutation de la thèse de Krusch, nous dirons qu'il n'y a pas de raison de douter de la sincérité de l'Anonyme quand il affirme être le contemporain de saint Oyend. Ceci étant admis, est-il possible d'éclaircir quelque peu le mystère de l'anonymat et, d'autre part, de fixer, au moins approximativement, la date de la *V. P. J.* et les circonstances de sa rédaction ?

1. *Les Vies des Pères du Jura*, p. 238.

CHAPITRE II

L'AUTEUR ET LA DATE DE LA COMPOSITION

I. UNE HYPOTHÈSE DU P. CHIFFLET

Le P. Pierre-François Chifflet a cru pouvoir percer l'anonymat de l'auteur de la *V. P. J.*¹. Il s'agirait d'après lui du prêtre Pragmatius connu comme auteur de *Versus de vita sancti Probi* (Probus fut un des premiers moines

1. *Illustrationes Jurense* (ms. Brux., Bibl. Roy. 8287-8290), chap. I, f. 1 et 1^v, mais aussi *passim*, notamment f. 89^v et 91.

Pierre-François Chifflet, né à Besançon en 1592, mort à Paris au Collège de Clermont en 1682, est un des représentants les plus illustres d'une célèbre famille franc-comtoise d'érudits et de littérateurs. Entré dans la Compagnie de Jésus, il séjourna longtemps au Collège de Dijon et fut, en même temps qu'un remarquable éditeur de textes patristiques, un collaborateur hors pair des premiers Bollandistes, qui le qualifient d'*hagiographus insignis*. Il s'intéressa tout particulièrement aux origines et aux premiers siècles du monastère de Condat (ou Saint-Oyan, ou plus tard Saint-Claude). Dès 1628 environ, il entreprit une vaste histoire de ce monastère, qui, sous le titre de *Sacrarium Monasterii Jurenstis Condatescensis*, devait présenter en un volumineux in-f^o, en plus de cette histoire proprement dite, diverses séries d'*Illustrationes* annexes et une masse imposante de *Probationes* (Vies de saints, chroniques, chartes). Cet ouvrage ne trouva malheureusement jamais de mécène pour le subventionner, et lorsque le Père Chifflet mourut, encore occupé, à 90 ans, à perfectionner son manuscrit, celui-ci, demeuré au Collège de Clermont (Louis le Grand), fut très tôt démembré. Les Bollandistes d'Anvers,

d'Agaune)¹. Ces vers figuraient en effet dans le très ancien *codex Bisonlinus* qu'avait découvert le P. Chifflet² et y faisaient suite à la *Vita sanctorum Abbatum Acaunensium*³, elle-même précédée de la *Vita Patrum Jurensium*. Le P. Chifflet pensa que tout l'ensemble était du même auteur, puisque l'auteur de la *V. P. J.* parlait lui-même de l'ouvrage qu'il avait précédemment consacré à Agaune. D'autres conjectures lui firent croire que ce Pragmatius était frère d'Achivus, troisième abbé d'Agaune († 523), et donc comme lui originaire de Grenoble et fils d'Héraclius ; il fallait l'identifier avec le Pragmatius évêque d'Autun en 517.

Quoiqu'il en soit du personnage de Pragmatius, les

à qui le Père Chifflet avait de son vivant fourni d'innombrables textes hagiographiques, reçurent alors (1689) la plus grande partie du *Sacrarium* dont ils publièrent notamment les *Illustrationes Claudianae* (au 6 juin). C'est une partie importante de ce lot qui subsiste dans l'actuel ms. 8287-8290 de la Bibl. Royale de Bruxelles sous le titre d'*Illustrationes Jurenses* (ce commentaire érudit et approfondi de la *V. P. J.* n'a jamais jusqu'ici été exploité systématiquement). La copie de la *V. P. J.* dont il sera longuement question ici (Bibl. Roy., ms. 8601-8606) appartenait aux *Probationes* du même ouvrage. Une autre partie considérable des *Probationes*, le *Cartularium Condatescense*, demeuré au Collège de Clermont, suivit, à partir de 1763, le sort mouvementé des manuscrits des Jésuites : il constitue actuellement le t. II du ms. *Phillipp. 1757* de la Staatsbibl. de Berlin. — On se gardera de confondre le P. P.-F. Chifflet avec son frère aîné, Jean-Jacques, illustre médecin bisontin dont l'ouvrage le plus connu est une histoire de Besançon : *Vesontio civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis* (Lyon 1618).

1. « ... Hunc igitur Pragmatium inclino ut existimem uerum ac legitimum auctorem historiae, non modo Agaunensium, sed etiam Jurensium Patrum... » (*Illustrationes* f. 1^v). Les *Versus de Vita sancti Probi* se terminent par l'indication suivante : « Finit opusculum de uita sancti Probi, quod composuit benedictus presbyter Pragmatius » (*MGH, SS. rer. merov.*, III, 181-183).

2. Ce *codex Bisonlinus*, aujourd'hui disparu, est étudié ci-dessous p. 144-151.

3. *MGH, SS. rer. merov.*, III, 174-181 ; VII, 329-336.

arguments invoqués pour faire de lui l'auteur de la *V. P. J.* ne sont nullement probants :

a. A la fin de la *V. P. J.*, l'Anonyme déclare bien avoir rédigé un exposé des *Instituta* du monastère d'Agaune (179) et il en annonce (ou en rappelle) l'envoi aux frères d'Agaune à qui il a dédié la *V. P. J.* Il n'en résulte pourtant pas que ces *Instituta* s'identifient avec la *Vita Abbatum Acaunensium*, d'autant que le contexte précise le sens de règle qu'il faut donner à ce mot (« instituta quae de informatione monasterii uestri... digessimus »), et la juxtaposition de deux œuvres dans un même manuscrit ne prouve nullement qu'elles soient du même auteur. — Il n'est pas davantage prouvé que la *Vita Abbatum Acaunensium* ait le même auteur que les *Versus de uita sancti Probi*, c'est-à-dire le prêtre Pragmatius.

b. Chifflet à l'appui de ces identifications invoque aussi des ressemblances de langue et de style entre les trois œuvres¹ ; mais il donne peu de précisions à ce sujet, et les vagues analogies qu'il signale ne sauraient nous convaincre². Si la langue est visiblement de la même époque, le style de la *V. P. J.* est beaucoup plus travaillé et précieux que celui de la *Vita Abbatum Acaunensium*, sa composition bien plus ample, et l'on aurait de la peine à les attribuer au même auteur.

Nous ne dirons même pas de la thèse de Chifflet ce qu'en disait en 1887 le P. De Smedt : « conjectura non

1. Il écrit par exemple, au sujet des *Versus de uita sancti Probi* : « Nemo alii auctori tribuerit qui stylum eius ac methodum proprius inspexerit » (*Illustrationes*, f. 1^v).

2. Par exemple, l'emploi du singulier *Vita* dans le titre de la *V. P. J.* comme dans celui de la vie des abbés d'Agaune. Ce fait n'est pas plus probant que quelques autres menues analogies de langue. Notons d'ailleurs que la *Vita Abbatum Acaunensium* étant postérieure de quelques années à la *V. P. J.*, son auteur peut avoir imité celle-ci dans la formulation du titre et dans la composition tripartite. Voir ci-dessous p. 56 et p. 105, note 1.

*improbabilis, non tamen certa conclusio*¹ » ; il faut la rejeter purement et simplement. En réalité, nous ne connaissons l'Anonyme que par son œuvre, la *V. P. J.*, où il parle rarement de lui-même, en termes discrets et souvent vagues. En essayant d'interpréter ces indications éparses, nous poserons plus de questions que nous n'en résoudrons et nous ne ferons guère que formuler quelques hypothèses.

II. DONNÉES BIOGRAPHIQUES

Il est difficile de trouver dans les nombreux détails topographiques fournis par l'auteur de la *V. P. J.* quelque indice sur ses propres origines. Sa connaissance précise de Condat et de ses environs, ou même celle d'Izernore (120)², ce qu'il sait des représentants de la famille de saint Romain (4, 8), rien de tout cela ne nous écarte de l'ambiance du monastère où il vivait. Puisque ses souvenirs d'enfant se rapportent déjà à ce milieu, et comme il parle volontiers de tout ce qui a trait à la province de Séquanie, le plus satisfaisant est de conjecturer que, comme les grands Abbés dont il écrivait la vie, comme saint Oyend spécialement, il appartenait lui-même à ce sud du Jura qu'il connaît si bien. Le fait qu'il insiste beaucoup sur les froidures de ces lieux (63, 1 et 8 ; 65 ; 113, 3), sur ses pluies glacées (8, 2 ; 113, 4) ou « intolérables » (23, 4), sur ses neiges (129, 4 et 8) ou ses étouffantes chaleurs (23, 3), ou même sur la médiocrité des terrains cultivables (22, 7-10) ne dénote pas, semble-t-il, que ce fût là pour lui

1. AA. SS, Nov., I, p. 545. Pour la discussion de l'opinion de Chiffet, cf. aussi L. DUPONT LACHENAL, *Les abbés de S. Maurice d'Agaune*, Saint-Maurice 1929, p. 220-235 ; J.-M. THEURILLAT, *L'Abbaye de Saint Maurice d'Agaune*, I, Sion 1954, p. 28, note 27.

2. Dans le département de l'Ain, à moins de 30 km, à vol d'oiseau, au sud-ouest de Saint-Claude.

un climat étranger : son but est de bien faire connaître aux lecteurs la vie laborieuse des Pères dans leur désert, si différent des déserts d'Égypte ou de Provence, et les graves motifs qu'ils eurent d'adapter aux « Gaulois » les institutions traditionnelles.

C'est tout enfant (*adhuc puerulus* : 78, 5) que l'Anonyme a connu de nombreux moines de Condat, et ce trait paraît bien indiquer que, comme son maître saint Oyend, il fut « offert » au monastère dès qu'il eut quelque rudiment des lettres (Oyend fut oblat à six ans : 126, 3). En ce temps-là vivaient encore des témoins des vertus miraculeuses du lit de ce moine perclus qu'avait guéri saint Lupicin (78, 5), mais on ne saurait en tirer une donnée chronologique précise. Rien ne permet de croire que l'Anonyme ait déjà vécu à Condat au temps de l'abbé Minausius, encore moins du temps de saint Lupicin, même quand il atteste de la façon la plus solennelle l'exactitude des faits de ce temps-là (cf. 82, 1). C'est seulement pour l'abbatiate de saint Oyend, « *domnus meus* » (42, 1-2), qu'il devient un témoin oculaire. Et même alors, tout le début de son récit se fonde, à ce qu'il semble, sur des témoignages recueillis à Condat, plutôt que sur ses propres observations (cf. 4, 2-3). Sans doute l'hagiographe ne pouvait-il pas se mettre constamment en avant ; néanmoins, tel que nous le connaissons par la suite de cette Vie, il est probable que s'il avait vécu à Condat tout au long de l'abbatiate de S. Oyend, si, par exemple, il avait assisté à l'incendie (161-164) et aux transformations qui s'ensuivirent (170), ou aux inquiétudes de la communauté sur le sort des frères chargés du ravitaillement en sel (157-160), il n'aurait pas manqué ici ou là d'employer au moins le pronom « nous » dont il use si spontanément dans le récit de la mort du saint Abbé (176-178).

Mieux encore que ce « nous », un « je » discret apparaît à quatre ou cinq reprises : ce n'est pas en tant qu'acteur, mais comme témoin, plus exactement comme confident,

que l'auteur se met en scène. Nous apprenons que son seigneur l'abbé Oyend se confiait à lui avec une singulière intimité. Il lui redisait *secretissime* les motifs pour lesquels il avait refusé le sacerdoce (133, 5), ou même lui révélait ses visions de jadis, celle qui avait décidé de sa vocation dans sa petite enfance (124, 4), probablement celle qui avait prélué à son élévation à l'abbatit (cf. 135-137), en tout cas (*secretissime*) l'aspect qu'avaient pris à ses yeux saint Martin ou les apôtres Pierre, Paul et André (157, 2). D'autre fois, il lui racontait (mais peut-être en même temps qu'à d'autres) un miracle accompli jadis sur le tombeau de saint Romain (42, 1) ou la multiplication des gerbes obtenue par les prières de saint Lupicin (70, 5).

Cette confiance témoignée par l'abbé au moine anonyme suggère une hypothèse assez séduisante : il est question, vers la fin de la *V. P. J.* (175, 9-11), d'un frère (*unus e fratribus*) « auquel [Oyend] avait déjà par le passé confié en toute liberté la charge d'administrer l'onction aux malades » ; près de sa fin, le saint l'appelle et lui demande *secretissime* de lui oindre la poitrine. Ce frère, discrètement mis en scène, ne serait-il pas notre auteur ? Lui qui ailleurs nomme volontiers les moines dont il parle, trahirait un peu son anonymat en employant ici, comme à deux reprises lorsqu'il relatait les confidences reçues par lui de saint Oyend, l'adverbe *secretissime*.

Dans cette hypothèse, le biographe des Pères, identifié au confident à qui Oyend demanda cette dernière onction, était par conséquent prêtre¹. Le fait, passé ici sous silence,

1. Il ne faut pas en effet mettre cette « extrême-onction » exactement sur le même plan que les onctions mentionnées par la *V. P. J.* comme exorcismes ou remèdes surnaturels (33, 11 ; 56, 8 ; 143, 3), que l'on voit appliquées même par des moines laïcs. Le texte de saint Jacques sur l'onction des infirmes (*Jac.* 5, 14-15) désigne comme ministres « les prêtres de l'Église », et il semble, malgré les obscurités des documents antérieurs au VIII^e siècle, que cette onction plus solennelle leur ait été en principe réservée. Voir par exemple l'article

expliquerait peut-être l'insistance avec laquelle saint Oyend se justifiait auprès de lui de n'avoir pas accepté le sacerdoce (133-134) ; on comprendrait bien aussi, sous sa plume, la satire des jeunes prêtres orgueilleux et ambitieux qui méprisent les anciens et briguent les chaires (21).

Du fait que l'auteur de la *V. P. J.* aurait été prêtre, on devrait tirer une conclusion encore : c'est qu'au moment de la mort de saint Oyend il avait au moins dépassé l'âge de trente ans¹. Il serait donc né au plus tard vers 483, entré à Condat au plus tard vers 490. On ne peut savoir si ce fut encore sous l'abbatit de *Minausius* ou déjà sous celui de saint Oyend (commencé au plus tôt vers 485).

III. PERSONNALITÉ DE L'ANONYME

Au moment où il écrit, l'Anonyme n'apparaît pas seulement comme un fervent et délicat interprète de l'idéal monastique de ses Pères, auxquels il a certainement prêté plus d'une fois non seulement ses expressions mais ses idées et ses goûts, d'ailleurs bien accordés à ceux de saint Oyend, son maître ; il apparaît comme un écrivain expérimenté — ce que montrera l'étude littéraire de la *V. P. J.* (chapitre V) — et comme un homme jouissant d'une autorité reconnue en matière de culture monastique.

Il est considéré comme l'homme le plus capable de faire connaître au loin les institutions nouvellement

Extrême-onction du I^{er} au IX^e siècle, de C. RUCH, dans *DTC*, V², 1927-1985 : le passage de la *V. P. J.* relatif à saint Oyend y est étudié c. 1962.

1. L'âge d'ordination est fixé à 30 ans par les canons les plus anciens. C'est seulement à partir du VIII^e siècle qu'on admit qu'il pouvait être abaissé à 25 ans en cas de nécessité (cf. R. Naz, *Dict. de Droit canonique*, I, 340-341).

établies au monastère d'Agaune, lié par ses origines à celui de Condat : c'est à lui que l'abbé Marinus de Lérins, le plus qualifié des correspondants, s'est adressé à cet effet. D'Agaune même, c'est à lui que les moines Jean et Armentarius, qui semblent bien le connaître, écrivent à plusieurs reprises pour obtenir la Vie et la Règle des Pères du Jura, abbés de ces « champs de la forêt » où fut trouvée leur propre arche.

Bornons-nous ici à quelques remarques. Il s'agit d'un esprit cultivé, non dépourvu de talent. Il sait au moins des rudiments de grec¹ et se pique d'étymologie²; il possède assez bien la langue latine, se permet quelques libertés morphologiques ou syntaxiques, mais par ailleurs varie à plaisir son vocabulaire, choisit soigneusement le terme propre, avec un goût marqué pour le mot rare. Il est familier non seulement avec la Bible, d'où il tire plus volontiers des allusions que des citations textuelles, mais aussi avec la littérature monastique, en particulier la *Vita Antonii* et les autres *Vitae Patrum*, l'*Historia monachorum* traduite par Rufin, les œuvres de Cassien, et bien entendu la *Vita Marlini* de Sulpice Sévère. Il cite un trait précis de l'Histoire de l'Église traduite et complétée par Rufin et y ajoute un détail exact³. Il connaît une collection de décrétales et interprète correctement celle

1. Il aime assez à employer des mots d'origine grecque (surtout dans la *Vita Eugendi*), par exemple *platoceros*, *symmistes*, *charismata*, *lapinosis* (ce terme rare figure chez Servius et Sidoine Apollinaire; il est moins probable que l'Anonyme l'ait écrit en caractère grecs, comme le fait, de façon peu exacte, le ms. P). La tournure *suffragari suffragia* (3, 10) peut être imitée du grec.

2. Il essaie d'expliquer par le latin *condere* le mot *Condadisco* (6, 7). Il connaît le sens de *Acaunum*, *Balma* et fait venir *Isarnodorum* de deux mots « gaulois » signifiant « porte de fer » (120, 6-7). Sur ce dernier point on peut lui donner raison, malgré les ironies de B. Krusch (voir la note à ce passage).

3. Voir la note au § 143, 6.

écrite par saint Léon au sujet de l'évêque Celidonius de Besançon, dont le document n'indique pourtant pas le siège¹. Soucieux d'originalité, il démarque rarement ses devanciers, mais d'assez nombreuses réminiscences de ses lectures viennent sous sa plume. Son style est souvent recherché, précieux, et, sans jamais oublier les fins spirituelles de son œuvre, il se complait quelque peu dans son métier d'écrivain et dans l'application des procédés².

IV. DATE DE LA « VITA PATRUM JURENSIUM »

Le problème de la date de la *V. P. J.* est évidemment lié à celui de la date de la mort de saint Oyend. On a communément retenu pour cette mort (survenue un

1. Voir la note au § 19.

2. Citons ici quelques passages du long jugement porté par Dom RIVET sur la personnalité et le talent de l'Anonyme de Condat, au t. III de l'*Histoire littéraire de la France*: « On voit par les ouvrages que nous avons de lui que c'était un homme laborieux et assez bien instruit dans les lettres pour le temps où il vivoit; qu'il avoit de la piété, beaucoup de bonne foi et un grand fonds de modestie. Ces qualités jointes à celle d'Auteur contemporain, donnent un nouveau prix à l'histoire qu'il nous a laissée, et la rendent digne de toute notre créance » (p. 73); « ... il avertit qu'il ne rapporte pas tout ce qu'il sçavoit... et qu'il a abrégé sa matière. Il paroît même l'avoir fait avec autant de bon goût que de choix » (p. 74). « Sa narration est assez pleine et assez bien soutenue, et l'ordre qu'il y a suivi fort naturel... Elle est d'ailleurs écrite avec esprit et avec piété » (p. 75); « ... tout ce qu'on en peut dire de moins avantageux [de cet ouvrage], à l'addition près, c'est qu'il est obscur en divers endroits; soit par la faute de l'Historien, qui s'est un peu laissé aller au goût de l'éloquence fautive et affectée de son siècle, soit par la négligence des copistes et la rareté des exemplaires » (p. 77). « Qu'il nous soit cependant permis, avant que de finir cet article, de faire une réflexion honorable à la mémoire de notre Anonyme. Le choix que Marin, abbé de Lérins, qui n'est connu que par son ouvrage, fit de lui préférablement à tout autre, pour lui écrire les règlements d'Agaune, porte à juger que c'était un homme de mérite, d'esprit et de sçavoir » (p. 79).

1^{er} janvier) la date de 516 ou 517¹. Diverses dates légèrement plus hautes ont été aussi proposées². Le P. Chifflet voulait au contraire descendre jusqu'à 533, ceci pour sauver les données, fort peu sûres, d'une ancienne chronologie des abbés de Condat³.

Le document qui a suggéré la date de 516/517 est en effet très important. Il s'agit d'une lettre écrite par saint Avit, évêque de Vienne, au prêtre Viventiole, moine de Condat⁴. Avit y parle à Viventiole — telle est du moins l'interprétation la plus obvie — de la mort récente de saint Oyend, lorsqu'il écrit : « ... nutantem scholam cari communis

1. C'est celle que donne la *Bibliotheca hagiogr. lat.* des Bollandistes (au n° 2665) ; leur *Comment. Martyrol. Rom.* dit : « c. 516 ». Voir aussi POUPARDIN, « Étude sur la Vie des saints », p. 33.

2. Mabillon proposait 510. On peut voir une intéressante discussion de J. CLEUS dans *AA. SS.*, Sept., VI (1757), p. 312.

3. *Illustrationes Jurenses*, f. 95. Chifflet croit, d'autre part, que saint Oyend n'a été abbé que 13 ans 6 mois. Sa chronologie de la vie des Pères du Jura est très douteuse, et les corrections de son manuscrit révèlent ses hésitations à ce sujet. Il avait d'abord pensé que saint Oyend était mort avant 515 (cf. la chronologie qu'il fournit aux Sainte-Marthe pour leur *Gallia Christiana*, IV, 1656, p. 547). Il voulut ensuite tenir compte d'une double donnée fournie par un Catalogue des abbés de Saint-Claude transcrit au XII^e siècle (étudié ci-dessous p. 75-76) : ce Catalogue indique pour Oyend 13 ans et 6 mois d'abbatit ; d'autre part, on y a joint, toujours au XIII^e siècle, l'indication suivante : « Hic decimo anno post mortem Clodovei fuisse repperitur. » Le P. Chifflet a pris cette date (520) pour celle de la bénédiction abbatiale du saint, ce qui, compte tenu de l'autre indication, fait mourir celui-ci vers 533. En réalité le chiffre des années d'abbatit est sûrement erroné ; quant à la seconde indication, c'est seulement la date d'un document où figurait le nom de saint Oyend.

4. *Epist.* XVII, dans *PL* 59, 235 (texte de Galland, 1774, déjà repris de Sirmond, 1643). Le texte a été amélioré par O. PEIPER (*MGH, Auct. antiquiss.*, VI, 2, 1883, p. 53) : c'est son n° XIX. Également par U. CHEVALIER, *Œuvres complètes de saint Avit.*, Lyon 1890, p. 154 (n° XVII). Pour l'interprétation de ce texte difficile, nous avons mis à profit les suggestions de M. l'abbé J. Brun.

Eugendi... praesule viduatam¹ ». D'autre part il envisage pour son correspondant, et dans un proche avenir, une promotion au siège épiscopal de Lyon.

Cette lettre, où la mort de saint Oyend et la promotion de Viventiole apparaissent liées dans le temps, a été datée par ses derniers éditeurs de 516 ou 517, dans la pensée que Viventiole, présent comme évêque de Lyon au Concile d'Épaone en 517, inaugurerait à cette date son épiscopat. En réalité, la *Vita Abbatum Acaunensium*, document sûr, prouve que Viventiole était déjà évêque en 515². Comme par ailleurs Étienne, précédent évêque de Lyon, vivait encore en février 512, la lettre de saint Avit peut être datée de 512/514³. On en conclura que la mort de saint Oyend (survenue un 1^{er} janvier) est, elle aussi, des années 512/514.

1. Le sens de la lettre, et en particulier la traduction du mot *schola*, ont prêté à discussion. Il faut, croyons-nous, donner à ce mot le sens, d'ailleurs courant, de « monastère », de « communauté » ; le *praesul* en est alors l'abbé. CASSIEN, *Conf.* III, I (SC 42, p. 139), etc. parle des *scholae coenobiorum* (le sens du mot *schola* en milieu monastique a été étudié par C. MOHRMANN, *Études sur le latin des Chrétiens*, II, Rome 1961, p. 339-340 ; l'auteur propose notamment le sens d'« institut d'entraînement au service de Dieu »). D'ailleurs le texte ne semble pas permettre de reconnaître ici une « école » dont Viventiole aurait été le « maître » (sur l'existence des écoles monastiques qui, à cette époque, « ne furent en aucune façon des centres d'études sacrées », voir P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident barbare*, Paris 1962, p. 48 et 336-338).

2. *Vita Abbat. Acaun.*, 7 (*MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 177, l. 31). C'est d'après cette mention sûre que le nom de Viventiole a été introduit dans l'acte de fondation d'Agaune, donné comme de 515, mais forgé au VIII^e ou IX^e siècle (cf. J.-M. THEURILLAT, *L'Abbaye de Saint Maurice d'Agaune*, I, p. 57-75).

3. *Stephanus*, évêque de Lyon, vivait encore en 512, comme l'a montré A. COVILLE, *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e siècle au IX^e siècle*, Paris 1923, p. 308. De plus, cet évêque est mort un 13 février.

Qu'en est-il de la date de la *V. P. J.* ? Le fait le plus clair est que, lorsque la rédaction en fut entreprise, la vie monastique était déjà solidement implantée à Agaune, ce qui interdit de remonter plus haut que l'année 515. Mieux que cela, le temps écoulé depuis la fondation de 515 avait déjà permis que notre Anonyme fût consulté sur les usages d'Agaune par le lointain abbé Marin de Lérins et pût rédiger et éditer ces *Instituta* (179, 4). Le culte de saint Oyend n'était déjà plus le fait de ses seuls « frères et fils », mais une « postérité » s'y adjoignait maintenant (178, 6) ; toutefois, si son tombeau « illustre » Condat (117, 4), il n'est pas dit que les miracles y eussent jusqu'alors attiré la dévotion des foules (ce qui était le cas pour les tombeaux de saint Romain : 61, 7, et de saint Lupicin : 117, 6).

Un autre élément utile de datation doit être demandé à la *Vita Abbatum Acaunensium*. Cette *Vita* semble bien avoir été composée par émulation avec la *V. P. J.*, et elle est consacrée, elle aussi, à trois saints abbés. Or elle est à dater des années 523-526¹.

Autre indice : nous savons que Syagria, grande dame lyonnaise, jadis miraculée de saint Oyend (145-146), vivait encore au temps où fut écrite la *V. P. J.* (145, 4) ; or cette bienfaitrice des églises (que nomme aussi la *Vita* d'Agaune à propos des événements de 515) était déjà en l'année 494 adonnée depuis longtemps à la charité, à ce que rapporte Ennodius de Pavie² : elle n'a donc pas dû vivre de longues années après 515.

Enfin on peut relever l'allusion faite par la *V. P. J.* aux *longaeui* qui peut-être se souvenaient de la délivrance

miraculeuse d'Agrippinus par saint Lupicin, c'est-à-dire d'un fait qui remontait aux années 460 (96, 1).

Ces quelques données permettent de croire qu'on peut, sans grand risque d'erreur, fixer la rédaction de la *V. P. J.* aux alentours de l'année 520 ; elle serait donc postérieure de dix ans au plus à la mort de saint Oyend.

1. Cf. J.-M. THEURILLAT, *op. cit.* p. 41-42.

2. ENNODIUS, *Vita Epiphani* : *MGH, Auct. antiquiss.*, VII, p. 106.
— *Vita abbat. Acaun.*, 2, *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 176, l. 1.
Cf. sur Syagria, A. COVILLE, *op. cit.* p. 25-28 (tout ce chapitre est consacré aux Syagrii).

CHAPITRE III

LA VITA PATRUM JURENSIUM ET
L'HISTOIRE DU V^e SIÈCLE

La *V. P. J.* ne nous intéresse pas seulement aux Pères du Jura, à leurs monastères et à leurs moines. Dans un espace assez bref, elle renferme, plus que beaucoup d'autres *Vitae Sanctorum*, des allusions à la situation et aux événements historiques d'une époque, des références à ses usages, des précisions sur tel ou tel personnage assez mal connu par ailleurs. Outre son intérêt hagiographique, monastique et spirituel, cette œuvre apporte ainsi une contribution assez importante à la connaissance d'une période encore obscure de l'histoire ; et les recoupements que, sur bien des points, il est possible de pratiquer entre son témoignage et celui d'autres auteurs nous autorisent à accorder à l'Anonyme un réel crédit, même quand il se trouve être le seul à attester, à propos des saints dont il fait l'éloge, tel ou tel détail relatif à la Gaule du v^e siècle.

I. INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES

Un assez grand nombre de lieux sont cités dans la *V. P. J.*¹ : la Pannonie, Rome, le Vatican avec ses portiques et les logettes des malades, Genève, Agaune², Lyon

1. Voir à la fin du volume la carte des « Lieux nommés dans la *V. P. J.* ».

2. Aujourd'hui Saint-Maurice en Valais (Suisse), à 65 km, à vol d'oiseau, à l'est de Genève.

(l'*Interamnis Lugdunensis*¹), Besançon, Tours, Poncin², *Secundiacum*³, Nyon⁴, Izernore⁵, le pays des Hériens⁶, le défilé de Bret, sans compter les lieux où s'établirent les premiers monastères du Jura. On trouve quelques allusions aux anciennes divisions administratives : la *Gallia Sequanorum* ou *Sequanorum provincia* (4 et 16)⁷, l'*Aequestre territorium* (9)⁸ et son chef-lieu, le *Novidunense municipium* (13)⁹, la *metropolis* de Besançon. L'auteur mentionne des dignités, des charges civiles ou militaires : celle de *patrice* (18, 8 ; 92, 9 ; 95, 5 ; 100, 2), de *préfet* (du prétoire) (18, 8), de *maître de la milice* (96, 7), de *comte de Gaule* (96, 6) ; il applique le titre d'*Inlustris* à deux personnages (92, 9 ; 96, 4) ; il rapporte qu'un autre est gratifié de l'appellation *Nobilitas tua* (99, 4).

1. Pour l'identification de ce lieu, voir la note de la traduction (11, 3).

2. Dans le département de l'Ain, à moins de 60 km, à vol d'oiseau, au sud-ouest de Saint-Claude.

3. *Secundiacensis parochia* (141, 2) : l'identification de ce lieu est incertaine ; voir la note à ce passage.

4. En Suisse, sur le lac Léman, à 20 km au nord de Genève.

5. Patrie de saint Oyend, à 30 km, à vol d'oiseau, au sud-ouest de Saint-Claude.

6. Pour l'identification de ce lieu et du suivant, voir les notes aux passages du texte où il en est question (157, 10 ; 48, 6). Sur la prétendue *Villa Jurensium*, voir la note à 5, 11 et la *Note complémentaire* II, p. 440 ; sur la surprenante dénomination *Nemausatis*, voir la note à 9, 8 et la *Note complémentaire* III, p. 442.

7. C'est la *Provincia Maxima Sequanorum* de la *Notitia Galliarum*. A vrai dire, l'Anonyme paraît ne songer ici qu'à la Séquanie proprement dite (*civitas Vesontiensium*) et non aux *civitates* de l'est du Jura qui lui furent adjointes pour constituer la *Maxima Sequanorum*.

8. C'est la *Civitas Equestrium* de la *Notitia*, précisément incluse dans la *Provincia Maxima Sequanorum*.

9. Cf. É. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, II, 2^e éd., p. 119 : « Il est probable qu'en donnant à Nyon le titre de municipale, le biographe de la *V. P. J.* a voulu rappeler que c'était le chef-lieu du *territorium Equestre* dont il parle pour désigner la région. Si l'on en croit ce témoignage, l'organisation ancienne subsistait encore vers le milieu du v^e siècle. »

II. LES INVASIONS BARBARES

La *V. P. J.* évoque, à plusieurs reprises, les invasions barbares : celle (probablement des Huns) qui déferla sur la Pannonie, avec les déportations qui s'ensuivirent (128, 1-2) ; les terribles incursions en Séquanie des Alamans, qui se jettent à l'improviste, comme des bêtes, sur les voyageurs, et coupent aux moines de Condat la route du sel (157) ; l'occupation de la Séquanie par les Burgondes, l'accession d'Hilpéric au trône et les exactions d'un haut fonctionnaire, puissant à la cour, contre de malheureuses populations (92-95).

Les sentiments des Gallo-Romains en face des invasions apparaissent également dans le récit anonyme : d'abord, chez les habitants des pays occupés, l'idée que tout est perdu (93, 2-4) ; puis une sorte de réaction, chez les chrétiens surtout : la venue des barbares est comme un châtement du ciel pour les crimes commis par les représentants du pouvoir romain en Gaule (94, 2-5)¹ ; telles sont, semble-t-il, les deux attitudes successives de Lupicin devant l'occupation de la Séquanie par les Burgondes.

La crainte des invasions, la nécessité où se trouve l'Empire sur son déclin, à la fois de se servir des peuples barbares et de leur résister, créent, par ailleurs, une situation assez trouble où les responsables deviennent

1. Cette solennelle affirmation de l'abbé Lupicin en face du roi Hilpéric rappelle en particulier une des idées maîtresses du *De gubernatione Dei* du prêtre SALVIEN : dans le livre IV de ce long traité, l'auteur répond à une objection contre la Providence en affirmant que les invasions barbares, si douloureuses soient-elles, ont été permises par Dieu pour châtier les crimes des Romains. L'attitude de Salvien a été bien analysée par É. GRIFFE, dans *La Gaule chrétienne...*, II, 2^e éd., p. 40-52. — Dans notre texte, le roi Hilpéric en personne justifie son pouvoir (et fait montre de sa culture) en développant ce thème du « jugement de Dieu » (95, 6-7).

aisément suspects de trahison, mais parfois sont aussi vite innocentés qu'ils ont été condamnés ; tel est le cas d'Agrippin, dont l'Anonyme conte longuement les aventures (96-110) : la peur des Barbares faillit causer sa perte, mais hâta aussi sa réhabilitation. Sans doute, le témoignage de l'Anonyme, dans cette affaire, paraît-il au premier abord contredire la brève indication contenue dans la Chronique d'Idace ; mais nous montrerons ailleurs¹ que le désaccord est seulement apparent.

III. LES GRANDS DE L'ÉGLISE

A propos de l'ordination de saint Romain, l'auteur retrace en termes rapides et clairs un épisode important de l'histoire de la primatie d'Arles au v^e siècle : la déposition de Célidoine par Hilaire et la condamnation de cet abus de pouvoir, à Rome, par le pape saint Léon (18-19) : la relation de l'Anonyme est pleinement conforme à celle que fournissent les textes du v^e siècle², mais il est le seul à préciser que Célidoine était évêque de Besançon ; cette précision, que vient appuyer l'ancien Catalogue épiscopal de Besançon, est aujourd'hui tenue pour exacte par tous les historiens.

Rien de plus vraisemblable que l'intervention de l'abbé Lupicin en faveur de gens opprimés par un grand (92-95),

1. Voir ci-dessous la *Note complémentaire IV*, p. 444.

2. Ces textes sont, en plus de la *Vita Hilarii*, 21-22 (PL 50, 1236), la lettre *Diuinae cultum* adressée en 445 par saint Léon aux évêques de la Viennoise (*Epist. X.*, n° 407 des *Regesta Pontificum Romanorum* de JAFFÉ-WATTENBACH : PL 54, 628) et la constitution impériale de Valentinien III (*Novella XVII*) adressée au maître de la milice Aetius (MOMMSEN et MEYER, *Theodosiani Libri*, II, p. 101 ; PL 54, 636). Voir ci-dessus, p. 41, note 1.

car, en ces temps où chancelait la justice romaine, on sait que les hommes d'Église, évêques et abbés, mettaient souvent leur autorité morale au service des faibles et les protégeaient contre les exactions des sénateurs gallo-romains ou des seigneurs barbares. D'ailleurs, leurs relations avec les rois barbares étaient volontiers cordiales, notamment en pays burgonde, bien que les Burgondes eussent très tôt passé à l'arianisme ; nous savions déjà par Sidoine Apollinaire¹ que Patiens, évêque de Lyon, était en faveur auprès du roi Hilpéric ; l'Anonyme nous montre à son tour ce même roi accueillant favorablement la requête de l'abbé de Condat, lui offrant des présents pour son monastère et l'entourant d'honneurs (95, 5-11).

IV. ASPECTS DU CHRISTIANISME EN GAULE

L'état religieux de la Gaule au ve siècle est évoqué en plusieurs passages de la *V. P. J.* Les cultes antérieurs au christianisme laissent encore des traces, particulièrement en cette Séquanie, où, nous dit l'auteur, aucun ermite, aucun moine n'avait pénétré avant saint Romain (5, 1-4). L'Anonyme signale l'existence, à Iternore, d'un temple païen jadis très vénéré et maintenant en ruine (120, 5-8) ; nous aimerions savoir à quelle époque ce temple avait cessé d'attirer des fidèles ; en tout cas, le bourg lui-même possédait en 450 (vers le temps de la naissance de saint Oyend : c'est ce qui nous vaut ces précisions) une église servant de centre à une *parrochia* dont le père du futur saint devint le *presbyter*². Le billet d'exorcisme

1. *Epist.* VI, 12 (*MGH, Auct. antiquiss.*, VIII ; *PL* 58, 560) ; cf. A. COVILLE, *Recherches sur l'histoire de Lyon* p. 300.

2. Le terme même de *parrochia* ne figure pas ici ; on le trouve employé pour la *Pontianensium* ou *Pontianensis parrochia* (43, 4 ; 160, 5) et pour la *Secundiacensis parrochia* (141, 2).

rédigé par saint Oyend (144) contient, entre autres apostrophes au démon, l'expression « *lunaticæ et Dianaticæ spiritus* », empruntée peut-être à quelque formule populaire d'incantation, et dénotant, comme l'a montré M. Jean Cousin, une survivance de l'antique croyance au pouvoir magique de Diane¹.

Mais le christianisme, au ve siècle, est déjà fortement établi en Gaule ; il est normal qu'une œuvre hagiographique insiste surtout sur certains de ses aspects, comme le culte des saints et de leurs reliques. L'Apôtre des Gaules, en particulier, qui paraît avoir été particulièrement vénéré à Condat, est l'objet de plusieurs allusions. Les paragraphes 88 et 89 nous montrent un moine déserteur se rendant tout droit à Tours, entrant dans l'*atrium*, puis dans l'*aula* de la basilique de saint Martin — « *reuerenter oraturus* » —, y rencontrant un des énergumènes venus sans doute chercher la guérison auprès de son tombeau... et finalement trouvant la grâce de rentrer à son monastère de Condat (87-89). L'Anonyme insiste d'autre part sur la grande dévotion de saint Oyend pour « son cher Martin » (159-160) ; il rapporte qu'une ampoule contenant de l'huile de saint Martin (*ampullam cum oleo beati Martini*, 163, 5) était conservée à Condat².

1. J. COUSIN, *Syncretisme religieux dans la démonologie du VI^e siècle*, p. 129 s. Mais il est à notre avis excessif de parler, à propos du phylactère de saint Oyend, de « syncretisme religieux » et de tirer d'une simple formule rituelle cette conclusion : « Par ses échos des religions orientales, qui s'accordent avec les échos des croyances d'Occident, le phylactère de saint Oyend fait comprendre comment les mystères de l'Orient se sont fondus dans la religion chrétienne sans lui faire perdre sa vraie nature et sans entraver sa marche vers la conquête des âmes. »

2. Sur la provenance de cette ampoule et de cette huile, la *V. P. J.* ne donne aucune indication. Différentes légendes ou hypothèses sont rappelées par Dom BENOIR, *Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude*, I, p. 142-143. L'huile en question avait touché le tombeau de saint Martin à Tours ou avait été prise à une lampe de

On aime, à cette époque, à posséder et à pouvoir toucher des souvenirs des saints que l'on vénère ; cette forme de piété est amplement attestée dans la *V. P. J.* : Syagria garde comme un talisman une lettre de saint Oyend (145-146) ; sous l'abbé Minause, deux frères partent pour une longue expédition : après deux ans d'attente, on les voit revenir porteurs de reliques des saints Apôtres qui sont accueillies triomphalement par la communauté en liesse et déposées sous l'autel (155-156).

La renommée d'Agaune et le culte des martyrs de la « Légion thébaine » sont rappelés dans un passage de la *V. P. J.* (44 ; cf. 2, 7) qui atteste aussi l'existence d'une basilique et de pèlerinages en ce lieu.

L'œuvre anonyme nous offre aussi des renseignements fort précis sur un reclus célèbre, ami lointain de saint Oyend, l'abbé saint Léonien d'Autun et de Vienne (123), dont le précieux sarcophage est toujours conservé à

son sanctuaire. — « En 1865 on trouva à Saint Martin de Fraigneau, en Vendée, un vase avec cette inscription : *Diui Martini antiistilis balsamum oleum pro benedictione*, qui a été jugé du *v^e* siècle. C'est un témoin de l'usage antique de recueillir sur le tombeau des saints l'huile de bénédiction... » (H. DELEHAYE, dans *Anal. Boll.*, XXXVIII, 1935, p. 117). De son vivant d'ailleurs, saint Martin ne se refusait pas à bénir pareilles *ampullulae* d'huile sainte « ad diversas morborum causas » (SULPICE SÈVÈRE, *Dial.* III, 3 : PL 20, 213 BD). — La dévotion du prêtre Antidiolo rejoint celle de THÉODORET de CYR, en Orient au *v^e* siècle : celui-ci parle du « petit vase, pendu à mon lit, dans lequel il y avait de l'huile qui avait été bénie par plusieurs martyr » et qui éloignait les démons (*Historia religiosa*, XXI : PG 82, 1442 B). Le P. CHIFFLET (*Illustrationes Jurenses*, f. 114) affirme que l'ampoule de saint Martin dont parle la *V. P. J.* fut conservée au monastère jusqu'en son temps, mais qu'un moine maladroit (« bien connu de moi », *mihî notissimo*, ajoute-t-il en marge) laissa tomber et brisa cette relique : « (ampulla) quae ad nostram usque aetatem per mille et ducentos fere annos seruata adhuc superasset, nisi a quodam S. Claudii monacho mihî notissimo, uiro alioqui pio ac religioso, incautius tractata, et ex eius manibus elapsa, soloque excepta, in frusta dissiliisset ».

l'église-musée Saint-Pierre de Vienne. On n'a pratiquement pas sur ce saint d'autres documents, et c'est visiblement la *V. P. J.* qui a été utilisée pour son épitaphe très postérieure¹, épitaphe qui a elle-même servi à la rédaction du second nocturne de son office au bréviaire de Vienne².

1. Le sarcophage de saint Léonien est une auge rectangulaire de marbre blanc décorée de deux paons affrontés encadrant un vase. Le couvercle en bâtière qui portait le monogramme du Christ a été gratté au *x^e* siècle pour recevoir une double inscription : épitaphe proprement dite en 6 hexamètres, qui ne donne aucune précision sur la vie de l'abbé Léonien ; notice en prose répartie sur 7 lignes : « *Hic uir sanctitate conspicuus in hac urbe Viennensi abbas extitit. Sabarie Pannonie ortus, a barbaris captiuatus, Gallorum finibus deuenit. Augustudini primum, deinde Vienne clauastro peculiaris celle conclusus, XL plus annis tali ordine XPO militauit tante distractionis ut pene vultu omnibus undequaque uenientibus ignotus intro uixerit, cum esset uerbo doctrine multis ad salutem notissimus, ita ut iuxta cellulam suam plurimos monachos rexerit, monachas uero ambitu monasterii infra urbem conclusas ad sexagenarium numerum mirabili ordinacione pauerit et disciplinabiliter custodierit.* »

Cette notice, insolite sur un sarcophage, coïncide exactement par son contenu et plusieurs fois jusque dans ses termes (soulignés) avec le passage de la *V. P. J.* Un seul détail a été ajouté : le nom de *Sabaria*, inspiré de la *Vita Martini* et appelé par *Pannonia*. Les moines *haud plurimi* sont devenus *plurimi*. — La leçon du bréviaire a arrangé la notice du sarcophage ; elle ajoute que Léonien vivait à Saint Pierre hors-les-murs. Une tradition peut-être préférable le fait vivre à Saint Marcel, également hors-les-murs. Quant au monastère de femmes qu'il gouverna, Adon, au *ix^e* siècle, dit que ce fut celui de Saint-André-le-Haut (*Chronicon* : PL 123, 111 B). Le sarcophage et l'épitaphe de l'abbé Léonien ont été maintes fois étudiés et reproduits. On trouvera les principales références dans *DACL*, XV, 845 (figure) et 3093.

2. On s'est étonné que saint Avit, évêque de Vienne, n'ait pas mentionné cet abbé Léonien dans sa correspondance ; aussi B. Krusch l'a-t-il intrépidement identifié avec un archidiacre Léonien de Vienne que deux pièces de cette correspondance nous font connaître comme un fin gourmet (éd. Peiper, nos LXXIV et LXXXVI ; éd. Chevalier, nos LXVII et LXXIX) : la légende aura accompli pareille mutation ! (*MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 156, note 1). Ces conclu-

Bien des personnages cités par notre auteur sont nommés et connus également par d'autres documents ; c'est encore le cas de Syagria, grande dame lyonnaise qui, devenue veuve, s'était vouée à la bienfaisance (145)¹. D'autres ne sont connus que par la *V. P. J.*, par exemple Sabinus, abbé d'un monastère lyonnais au premier quart du v^e siècle (11) et Marin, abbé de Lérins vers le début du siècle suivant (179).

V. USAGES DIVERS

Relevons pour terminer, dans le récit anonyme, des allusions à plusieurs usages, en des domaines très divers : les gerbes de blé ne sont pas battues en une seule fois après la moisson, mais au fur et à mesure des besoins (68, 12) ; des lépreux logent dans des grottes, aux abords de Genève (45, 4-5) ; des dames romaines distribuent l'aumône, accompagnées d'un esclave (cf. la *senatrix* qui donne *deux sous* à Agrippin, 106) ; on nous décrit la « question », telle qu'elle est appliquée à certains criminels (42, 5-6) ; il est fait mention même de la cheville (*paxillum*) à laquelle, dans leur cellule, les prisonniers, à Rome, suspendent leur sac (*sitarciola* : 103) ; pour guérir les possédés, on attache sur leur nuque des phylactères (*exorcismorum scripta*, 141) dont la teneur pouvait être plus ou moins semblable à celle du billet rédigé par saint Oyend (144).

sions ont été trop hâtivement prises en considération par les *Vies des Saints et des Bienheureux* des Bénédictins de Paris (XI, 390-392). Récemment, Dom Ph. ROUILLARD a donné une bonne notice sur saint Léonien à la *Bibliotheca Sanctorum*, VII, Rome 1966, c. 1307-1308 (malgré un jugement timide sur l'ancienneté de la *Vita Eugendi*).

1. Elle est connue aussi par la *Vita Epiphani* d'ENNODIUS de PAVIE et par la *Vita abbatum Acaunensium* (ci-dessus, p. 56 note 2).

Il a suffi de rassembler des éléments épars dans la *V. P. J.* pour obtenir un tableau, incomplet sans doute, mais assez riche, de la Gaule du v^e siècle. Cette évocation d'une époque n'est pas un des moindres intérêts de l'œuvre ; elle fournit aussi un argument positif à la thèse de l'authenticité, car un écrivain tardif eût sans doute parlé avec moins de bonheur et d'exactitude d'une période pour lui beaucoup plus lointaine ; elle permet de supposer aussi que l'Anonyme puise à des sources de bon aloi et contemporaines des faits qu'il raconte.

Les événements de l'histoire générale, cependant, sont sans doute pour lui bien peu de chose, malgré son goût de l'anecdote : son but essentiel, c'est de retracer l'histoire de Condat, en soulignant la sainteté des fondateurs et de tous ceux qui ont suivi leurs préceptes ou leurs exemples.

CHAPITRE IV

LA VITA PATRUM JURENSIUM ET
L'HISTOIRE DE CONDATI. LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE CONDAT AUTRES
QUE LA V. P. J.

Pour mieux situer et mieux apprécier la *V. P. J.* comme document sur les débuts du monachisme jurassien, nous commencerons par étudier brièvement les autres sources de renseignements dont nous disposons.

A. Sources écrites d'époque mérovingienne

1. *Une allusion assez vague de Sidoine Apollinaire (Epist. IV, 25)*¹. — Dans une lettre à son ami Domnulus, écrite sans doute vers 470², c'est-à-dire sous l'abbatiate de saint Lupicin, et presque 50 ans avant la *V. P. J.*, Sidoine Apollinaire fait allusion aux fréquents séjours de Domnulus (lettré et poète très estimé dans les milieux

1. *MGH, Auct. Antiquiss.*, VIII, 76-77 ; *PL* 58, 531-532.

2. L. DUCHESNE (*Fastes épiscopaux*, II², p. 192) propose l'année 470. A. COVILLE (*Recherches sur l'histoire de Lyon*, p. 65) estime également que cette lettre fut écrite vers 470. Cette datation se fonde sur la date de l'accession de l'évêque Jean successeur de Paul, au siège de Chalon-sur-Saône, car Sidoine, dans la lettre en question, relate cette ordination comme toute récente.

mondains) dans les « monastères du Jura » : « Nunc ergo Iurensia si te remittunt iam monasteria, in quae libenter solitus escendere iam caelestibus supernisque praeludis habitaculis... ». Il s'agit vraisemblablement de Condat et de Lauconne : la *V. P. J.* donne à entendre que Condat devint très tôt célèbre et que l'on y venait non seulement pour chercher la guérison ou pour faire profession de vie religieuse, mais aussi pour contempler les merveilles de la nouvelle institution (14).

2. *Une lettre plus précise de saint Avit*, légèrement antérieure à la *V. P. J.*¹ — Adressée, entre 512 et 514 au prêtre Viventiole, moine de Condat, cette lettre contient quelques renseignements précis sur le monastère de Condat à cette époque :

a. Sur saint Oyend. — Elle fait connaître son nom (*Eugendus*), l'amitié qui l'unissait à saint Avit (*carus*), sa fonction (*praesul*) et l'importance du rôle qu'il jouait au monastère qui vient de le perdre : « ... nutantem scholam cari communis Eugendi, et non minimo, quantum ad statum suum attinet, praesule uiduatam... ».

b. Sur un moine de Condat. — Le prêtre Viventiole² apparaît comme un homme cultivé, savant, brillant même, à qui son monastère doit beaucoup³. Mais peut-être

1. *Epist. XVII (PL 59, 235)*. Nous avons déjà parlé de cette lettre, à propos de la date de la *V. P. J.*, p. 54 et note 4, et p. 55 et note 1.

2. Nous possédons quatre autres lettres, assez brèves, de saint Avit au même destinataire, devenu évêque (*Viventiole episcopo*, lettre 52, 58, 60, 74 dans l'édition de Migne), à quoi il faut sans doute ajouter la lettre 51 (*Viventiole rhetori*), s'il est vrai qu'il s'agit du même personnage que le précédent. Nous n'avons conservé qu'un court billet de Viventiole à Saint Avit (n° 59 dans Migne).

3. Cf. ce passage de la lettre : « Quo [Condat] procul dubio, personae uestrae sollicitudine, institutione, doctrina, etiamsi in ueritate sit eremus, fieret paradisus », et à la fin de la lettre : « fraternae discessionis [texte d'U. Chevalier] potuistis eremum facere » : « en quittant vos frères, vous aurez pu faire le désert (un vide) ». Noter le jeu de mot sur *eremus*.

a-t-il montré, vers 512, plus d'ambition que de véritable détachement monastique : pour accéder à l'épiscopat, il a sollicité sans doute, de façon assez assidue, l'appui du puissant évêque de Vienne. La satire des prêtres ambitieux, dans la *V. P. J.* (21, 133, 134), pourrait être en partie dirigée contre lui, encore que le premier passage (21) semble viser surtout des moines jeunes et ignorants¹.

c. Sur les sentiments de la communauté. — Une phrase assez vague de saint Avit, dans la lettre que nous étudions, laisse discrètement entrevoir le mécontentement des frères à la nouvelle du départ de Viventiole². Y a-t-il là une sorte de jalousie, semblable à celle que suggèrent, en termes voilés les paragraphes 111 et 112 de la *V. P. J.*³ ? Fut-ce plus simplement de la mauvaise humeur devant une espèce de défection ? Et les passages de l'Anonyme cités précédemment (21, 133, 134) refléteraient cet état d'esprit.

La leçon *fraterna dissensio*, adoptée par Sirmond et Peiper, permettrait même de voir, dans la dernière phrase de la lettre⁴ une allusion à une crise assez grave ayant

1. Cf. l'emploi du mot *iuvenculi* (21, 6) et de l'expression *nec primis saltem simplicibusque elementis inbuti* (*ibid.*).

2. « Minus digne ab eis [les moines de Condat] cura uestrae ordinationis ambitur ».

3. Dans ces passages, l'Anonyme semble regretter la bonne entente qui, au temps de saint Lupicin, régnait entre les moines, en particulier entre les moines savants et ceux qui ne l'étaient pas : « At si aliquis fuisset auctore Deo facundior aut eruditione sancta disertior, plus in fratre simplicitatis purae conscientia, quam propria ac sophisticis oris delectabatur industria. Itemque simpliciores quique cum omni reuerentia seruabant ab his instrui... » Faudrait-il voir là une allusion indirecte à des critiques dont Viventiole aurait été l'objet ?

4. « ...Ut quod in aliis fraterna dissensio potuisset eremum facere, in uobis studuerit paterna dilectio monasterium continere » (« Ce monastère que, de la part d'autrui, la dissension fraternelle n'a pas réussi à transformer en désert, l'affection paternelle, de votre part, s'emploiera à le maintenir »).

suivi la mort de saint Oyend : en rapprochant des expressions citées au début (*nutantem scholam... quantum ad statum suum allinet...*), on imaginerait volontiers que le successeur de saint Oyend (Antidiole), déjà nommé, n'a pas rallié tous les suffrages et qu'un certain malaise règne alors à Condat¹.

d. Sur les travaux manuels de certains moines. — Saint Avit remercie Viventiole de lui avoir envoyé en présent une *sella*, probablement une sorte de tabouret en bois sculpté ; il ajoute que la fabrication de tels objets est un moyen élégant d'attirer les gens à Condat². Aussi peut-on supposer qu'il existait en ce lieu, soit parmi les frères, soit parmi les séculiers établis autour de la communauté, quelques artisans, voire quelques artistes, habiles dans le travail du bois.

3. *Un récit détaillé de Grégoire de Tours sur les saints Romain et Lupicin: Vitae Patrum, I, De Lupicino atque Romano abbatibus*³. Composé sans doute vers 585-590⁴,

1. Mais les termes emphatiques employés par saint Avit grossissent probablement la crise en question. D'ailleurs, la leçon *discessione potuistis* (au lieu de *dissensio potuisset*), donnée par le meilleur manuscrit (celui de Lyon) et retenue par U. Chevalier, transforme le sens de la dernière phrase, que l'on pourrait alors traduire ainsi : « De la sorte, si chez d'autres, en quittant vos frères, vous aurez pu faire le désert (un vide), en vous-même la dilection paternelle gardera le monastère à cœur et le soutiendra volontiers ».

2. « Illud quoque ut de eremo talia proferri posse dicatis, elegantia quadam desideria hominum ad locum uestrae cohabitationis attrahitis. »

3. *MGH, SS. rer. merov.*, I, 2 (éd. B. Krusch), p. 663-668 ; *PL* 71 (éd. Ruinart), 1011-1012. — Nous reproduisons ce texte en appendice, p. 446-460, d'après l'édition de Krusch, et nous y joignons une traduction.

4. On ne peut le dater avec plus de précision, car la composition des différents opuscules des *Vitae Patrum* s'échelonne sur une assez longue période de la vie de l'auteur ; le premier ne renferme aucune allusion à des faits contemporains de leur rédaction. Sa place au début du recueil peut s'expliquer par un souci de chronologie. Selon

cet opuscule — il est 6 fois moins étendu que la *Vita Romani* et la *Vita Lupicini* anonymes réunies — offre à la fois :

— la substance des faits : fondation, par les deux frères, du monastère de *Condadisco*, dans les solitudes du Jura ; développement rapide et essaimage de ce monastère dans les lieux voisins ;

— l'indication du lieu de sépulture de chacun des deux fondateurs¹, avec, pour saint Romain, la mention des pèlerinages à son tombeau et des miracles qu'il y opère ;

— le trait de caractère dominant de chacun des deux Pères ;

— plusieurs épisodes marquants de leur vie et de leur gouvernement, racontés de façon concrète et détaillée.

Le récit de Grégoire de Tours bénéficie du prestige qui s'attache au nom de l'historien des Francs ; mais son importance et sa valeur viennent surtout de l'intérêt de son contenu (voir la brève analyse donnée ci-dessus et le texte même de Grégoire de Tours), de son ancienneté (il fut écrit un siècle seulement après la mort de saint Lupicin), enfin du fait qu'il est indépendant de la *V. P. J.* Car les deux textes présentent des différences assez nombreuses et assez notables pour qu'il soit difficile d'admettre l'idée d'une utilisation de la *V. P. J.* par l'évêque de Tours².

R. AIGRAIN (*L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris 1953, p. 175), les *Vitae Patrum* ont été commencées en 586.

1. Pour saint Lupicin, l'indication fournie par Grégoire de Tours manque de précision : « intra monasterii basilicam est sepultus » ; mais le contexte semble indiquer qu'il s'agit du premier monastère, celui même de Condat, et non de l'une des fondations qui en sont issues.

2. On relève pourtant quelques vagues analogies entre les deux textes. Chez Grégoire, les moines gourmands sont *cotornosi atque elati*, et l'Anonyme les présente comme *cothurnositate superbos*. Leur défection amène, chez les deux auteurs, la métaphore, bien attendue, il est vrai, en cette circonstance, de la *paille* et du *bon*

B. Sources écrites carolingiennes et médiévales

1. *Les martyrologues historiques* — C'est dans la première édition du Martyrologe arrangé par Florus de Lyon, un peu avant 837, qu'apparaissent des notices consacrées aux trois Pères du Jura :

« *II Kal. Mart.* — In territorio Lugdunensi, locis Iurensibus, beati Romani abbatis, qui primus illic vitam hereticam duxit, et multis miraculis ac virtutibus clarus, plurimorum postea pater exstitit monachorum. Cuius corpus in Vesontionensis ruris ecclesia venerabiliter conditum habetur. »

« *XII Kal. Apr.* — In territorio Lugdunensi, sancti Lupicini abbatis Iurensium, cuius vita sanctitatis et miraculorum gloria illustris fuit. Cuius corpus in monasterio Laoconensi, in partibus Vesontionum, venerabiliter excolitur. »

« *Kal. Ian.* — In territorio Lugdunensi, monasterio Iurensium, sancti Eugendi abbatis, cuius vita virtutibus et miraculis plena refulsit. »

Ces notices ont été légèrement retouchées dans une seconde édition donnée par Florus vers 850. Il est dit

grain. Dans un passage de Grégoire de Tours (2 ; ci-dessous, p. 450-452), la suite des idées rappelle celle que l'on observe dans la *V. P. J.* pour la narration de faits analogues ; les faits s'enchaînent ainsi : accroissement du nombre des moines → nécessité d'un essaimage (et le mot *examen* est ici employé par les deux auteurs) → rôle des Pères dans le gouvernement des divers monastères → caractère comparé de Romain et de Lupicin. Ce sont là pourtant des indices trop ténus pour prouver une dépendance du second texte par rapport au premier. Tout au plus, pourrions-nous admettre que Grégoire de Tours a utilisé un abrégé, très pauvre et très infidèle, de la *V. P. J.*, ou encore que les deux auteurs ont eu sous les yeux quelque notice ancienne, très succincte, sur les deux fondateurs. Si d'ailleurs l'historien des Francs avait connu la *V. P. J.*, il l'aurait sans doute signalé, comme il l'a fait plus d'une fois pour d'autres textes, et en tout cas il l'aurait plus fidèlement suivie.

pour saint Romain : « Venerabile corpus eius situm est in finibus Vesuntionum », et pour saint Lupicin : « Cuius corpus in finibus Vesuntionum, apud Laoconense monasterium celebratur¹. » — C'est sous cette forme qu'elles ont passé dans le Martyrologe d'Adon de Vienne († 875). Celui d'Usuard, un peu plus tard, en a supprimé les deux clauses².

Le principal intérêt de ces notices est d'ordre géographique. Non seulement elles situent les trois sépultures des saints et connaissent encore le nom de Lauconne, mais elles montrent qu'au début du ix^e siècle, l'ancien monastère de Condat (Saint-Oyan) est compris dans le territoire (diocèse) de Lyon, tandis que les lieux de Lauconne (Saint-Lupicin) et de La Balme (Saint-Romain) le sont dans celui de Besançon³. Rien de pareil n'apparaissait encore au temps où fut écrite la *V. P. J.*

2. *Les chartes de Saint-Claude* — Aucun acte contemporain des premiers abbés de Condat ne nous est parvenu. On ne sait si la rente attribuée par Hilpéric à saint Lupicin (si nous en croyons Grégoire de Tours) fut consignée par écrit. On ignore de même quel était cet acte de la « 10^e année après Clovis » dans lequel l'annotateur du

1. On trouvera les précisions historiques sur les deux éditions de Florus dans H. QUENTIN, *Les Martyrologues historiques*, Paris 1908. Les notices citées s'y trouvent p. 347-348 et 371.

2. *PL* 123, 601 ; 803 ; 861, ou mieux : *Le martyrologe d'Usuard* (éd. J. Dubois), Bruxelles 1965, p. 152, 187, 198 ; cf. p. 85.

3. Les clauses nouvelles données aux notices des saints Romain et Lupicin dans le 2^e recension du Martyrologe de Florus ne correspondent pas à des réalités géographiques différentes de celles que suppose la 1^{re} recension (ce qu'a cru H. QUENTIN, *op. cit.*, p. 371, ou, de façon différente, A. STEYERT, *Nouvelle Histoire de Lyon*, II, p. 153, cité par R. Poupardin, *Le Royaume de Bourgogne*, p. 235 et notes 2 et 3). — Noter que les anciens martyrologues et calendriers de Besançon corrigent les notices des saints Romain et Lupicin et écrivent : *In territorio Vesuntionensi... In territorio Bisonticensi...*, ce qui est plus logique.

Catalogue abbatial trouva une mention de saint Oyend¹. Pour la période carolingienne, une douzaine d'anciens titres mentionnent le monastère de saint Oyend et parfois son tombeau. Le plus ancien de ceux qui mentionnent la *cella in qua corpus beati Lupicini humatum iacet* peut se rapporter à cette période, même si, sous sa forme actuelle, il s'agit d'un faux du xi^e siècle : dans le « grand diplôme de Charlemagne », une première partie a trait à un jugement rendu contre l'archevêque de Besançon, Gédéon, en faveur de l'abbé *Ricbertus*, touchant la propriété de cette *cella* ; il a paru à R. Poupardin que le texte d'un tel jugement, effectivement rendu à la fin du viii^e siècle, a été utilisé pour la rédaction de cet acte faux².

3. *Le Catalogue abbatial* — Loin d'apporter de la lumière à la chronologie de la *V. P. J.*, le Catalogue abbatial de Saint-Claude, dont la plus ancienne copie conservée est du milieu du xii^e siècle, fournit des chiffres invraisemblables sur l'âge des saints Abbés et la durée de leur abbatial. Il parle des 100 années d'abbatial de Romain, mort à 135 ans (le chiffre de 35 provient de la *Vita*) ; il omet Lupicin, considéré sans doute comme n'ayant pas été chargé seul du monastère de Condat ;

1. Voir, au paragraphe suivant, les indications relatives au Catalogue abbatial.

2. Ce document est conservé aux Archives départ. du Jura, à Lons-le-Saunier (fonds de l'Abbaye de Saint-Claude, L I n. 54 de l'inventaire de 1745). Il a été plusieurs fois publié, notamment par E. MÜHLBACHER : *MGH, Diplomata Karolinorum*, I, n° 302. On a cherché à en défendre l'authenticité ; ainsi P. BRÜNE, *Diplômes de l'abbaye de Saint-Claude*, Montreuil-sur-mer 1891, p. 8-14 (nous serions en présence d'une copie légèrement défectueuse). Pour E. MÜHLBACHER, l'acte est entièrement faux. R. POUPARDIN, dans *Le Moyen Age*, XVI (1903), p. 345-376, a donné une « Étude sur les deux diplômes de Charlemagne pour l'Abbaye de Saint-Claude » ; il croit (p. 355-356) à l'utilisation d'un acte du viii^e siècle. Ces conclusions n'ont pas été admises par BÖHMER-MÜHLBACHER, *Regesta Imperii*, I, p. 844.

il donne 50 années d'abbatit à *Minausius* ; 13 ans et six mois à Oyend, mort à 66 ans (ce dernier chiffre est exact). La suite du Catalogue est heureusement plus utile. — Deux notes ont été ajoutées à l'exemplaire conservé, et de la même main : l'une assigne la date de la retraite de saint Romain à l'année 384, 3^e de Gratien ; l'autre indique que saint Oyend « se rencontre » la 10^e année après Clovis. Cette seconde note a son intérêt, vu la méthode de travail du compilateur qui donne par la suite beaucoup d'indications analogues¹.

4. *Les chroniques médiévales* — Une chronique en prose, datée de 1247, dont le P. Chifflet cite quelques passages, retouchait légèrement ces divers chiffres². Les données en étaient sensiblement les mêmes que celle d'une « Chronique rimée » de 99 strophes, assez souvent citée³. On a cru lire dans cette dernière que les reliques de saint Lupicin avaient été transférées à Condat sous l'abbé Injuriosus⁴. Le récit qu'elle donne de l'entrevue entre

1. Il a été question de ce Catalogue abbatial ci-dessus, p. 54, note 3. On lui connaît deux formes : 1) celle qu'il a dans l'édition de F.-I. DUNOD [de CHARNAGE], *Histoire des Séquanais... et des abbayes nobles du comté de Bourgogne*, Dijon 1735 (t. I de l'*Histoire du comté de Bourgogne*), p. LXIV-LXV et p. 114 ; 2) celle, beaucoup plus intéressante, qu'il a dans le ms. *nouv. acq. lat.* 1558, du milieu du XII^e siècle. Ce second exemplaire, connu du P. Chifflet, a été édité par U. ROBERT sous le titre de « Chronique de S. Claude » dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, XLI (1880), p. 561-569, et reproduit par G. WARTZ dans *MGH, Scriptores*, XIII, p. 743-746. On trouvera divers renseignements sur ce catalogue et la méthode suivie par le compilateur des notices, ainsi qu'une photographie du document original, dans *Saint-Claude. Vie et présence*, par G. DUHEM, G. GROS, S. LIGIER, A. ROBOT et B. de VREGILLE, Paris 1960, p. 40-41 et 49.

2. Elle fait arriver Romain à Condat en 379, « 4^e année de Gratien » ; la véritable fondation a lieu après 6 ans, en 385 ; Romain meurt à 135 ans, après 94 ans d'abbatit.

3. Sur ces deux chroniques, quelques indications figurent dans *Saint-Claude. Vie et présence*, p. 46, note 49.

4. Cf. ci-dessous, p. 78-79.

Lupicin et Hilpéric trahit à la fois l'imitation de Grégoire de Tours et le souci de légitimer les possessions territoriales du monastère.

C. Sources archéologiques et épigraphiques

1. Si les sites des trois monastères primitifs sont bien connus, ils n'offrent actuellement aucun vestige archéologique antérieur à l'époque préromane (portail de l'église Saint-Lupicin). Des fouilles, spécialement sur l'emplacement de l'église Saint-Oyend (marché de la Grenette à Saint-Claude) seraient d'un grand intérêt¹. — L'église de Saint-Lupicin a conservé jusqu'en 1794 un manuscrit des Évangiles transcrit en lettres d'argent sur vélin pourpre vers l'an 800 ; le dyptique d'ivoire qui lui sert de reliure remonte au VI^e siècle et provient des ateliers de Constantinople², mais rien n'autorise à croire que ce précieux ouvrage oriental soit parvenu dès cette époque jusqu'aux monastères du Jura.

2. On possède par contre une très ancienne inscription : HIC REQVIESCIT BEATVS LVPICINVS ABBAS gravée sur une plaquette de plomb de 90 mm. de long, 35 à 50 mm de large (la plaquette est détériorée et présente aujourd'hui des contours irréguliers). Conservé maintenant encore à Saint-Lupicin (Jura), ce document fut découvert le 16 juillet 1689 dans des circonstances qui méritent d'être brièvement rapportées. Au cours de travaux exécutés dans l'église prieurale de Saint-Lupicin pour modifier

1. Sur ces monuments, voir les exposés de G. DUHEM dans *Congrès archéologique de France*, CXVII, 1960, p. 132 et 149. — Sur le site de La Balme et ses monuments, voir la note au § 25.

2. Sur ce manuscrit célèbre (« Apocalypse de Saint-Lupicin »), actuellement Bibl. Nat., lat 9384, voir par exemple *DACL*, V¹, 822-824 ; IX², 2718-2719. Sur les ivoires de sa reliure, voir en dernier lieu A. GRABAR, *Le siècle d'or de Justinien*, Paris 1966, p. 292-297.

l'emplacement de l'autel, on découvrit, sous celui-ci, « un monument de pierres polies, long de deux pieds, haut et large d'un pied, dans lequel on trouva 32 ossements et une tête avec cette inscription sur une lame de plomb : *Hic requiescit beatus Lupicinus abbas*¹ ». La



Lame de plomb (longueur 95 mm ; largeur moyenne 43 mm) trouvée dans le tombeau de saint Lupicin découvert le 16 juillet 1689 dans l'église de Saint-Lupicin (Jura). Document conservé à Saint-Lupicin. (Photo Coissard)

1. Le « Procès Verbal de l'Invention du Corps de saint Lupicin », établi sous l'autorité d'Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, et daté du 23 octobre 1689, est publié par F.-I. DUNOD DE CHARNAGE aux « Preuves pour l'histoire de l'abbaye de Saint-Claude », au t. I. de l'*Histoire du Comté de Bourgogne*, p. LXXXVIII-XC. Voir aussi, du même auteur, *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, Besançon 1750, II, p. 88-89. — Dans *La découverte entière de la Ville d'Antre* (1709), le Père P.-J. DUNOD annonçait que les 6 dissertations de cet ouvrage seraient suivies de 4 autres : « La seconde sera de la découverte du corps de saint Lupicin, dans la Paroisse qui porte son nom, qui est la Paroisse du Lac d'Antre » (Préface, p. [X]). Ce projet n'eut pas de suite. — Nous devons à l'obligeance de M. l'Abbé Capt, curé de Saint-Lupicin, d'avoir pu examiner et faire photographier cette ancienne lame de plomb.

découverte fit d'autant plus de bruit que, sur la foi de la « Chronique rimée », on croyait les reliques de saint Lupicin transférées à Saint-Claude depuis le début du VII^e siècle¹. L'archevêque de Besançon ordonna une enquête et la lame de plomb fut même envoyée à Paris pour être soumise à l'examen des « antiquaires » : ceux-ci la déclarèrent du VII^e ou du VIII^e siècle² ; les reliques trouvées avec celle-ci furent, par une ordonnance du 23 octobre, déclarées authentiques.

Il semble qu'on puisse aller aujourd'hui plus loin que les « antiquaires » du XVII^e siècle, au sujet de l'inscription funéraire de saint Lupicin : le VIII^e siècle est un *terminus ad quem*, mais elle peut très bien remonter à la fin du V^e siècle et être contemporaine de la *depositio* du saint abbé (vers 480)³. On concevrait pourtant mieux que cette plaque, jointe aux ossements saints transférés dans un petit tombeau sous l'autel, ait été gravée au moment du transfert plutôt qu'au moment de la première inhumation de l'abbé Lupicin. Nous ignorons malheureusement la date de ce transfert.

1. *Hic corpora uir consultus sanctorum Patrum extrusit
De suis Prioratibus, atque ea deposuit
In coenobio deuotus, iuxta aram quam erexit*

[*Hic* désigne l'abbé Injuriose, qui gouverna Condat à la fin du VI^e siècle et au début du VII^e].

2. « Elles furent trouvées... avec une inscription latine, dont les caractères semblent marquer le VII^e ou le VIII^e siècle » (et en marge : « M. Chastelain ») : BAILLET, *Les Vies des Saints*, III, p. 289-290.

3. M. H.-I. MARROU, à qui nous avons communiqué une photographie de ce document (reproduit ci-contre), nous écrit : « Je ne vois pas de raison de contester l'authenticité de ce petit texte qui peut fort bien être contemporain de la *depositio* de saint Lupicin. »

D. Traditions locales

Il n'est pas impossible, *a priori*, que certaines traditions locales relatives aux Pères du Jura renferment une part de vérité. Mais nous ne pouvons ni contrôler l'ancienneté de ces traditions, ni distinguer en elles ce qui est authentique des fictions plus ou moins tardives de l'imagination populaire. Ce que l'on raconte, dans la région de Saint-Claude, sur les Pères du Jura est parfois tout simplement issu des histoires de l'abbaye, parues au XIX^e siècle, et en particulier du volumineux ouvrage de dom Benoît¹. Parfois aussi ce pourrait être des variations, d'origine plus ancienne, sur les textes de l'époque mérovingienne². Quant aux auteurs qui, depuis le moine Du Saix jusqu'à dom Benoît, en passant par Chifflet, Dunod de Charnage, Pernier, l'abbé de Ferroul-Montgaillard, ont traité des origines de Condat, ils cherchent parfois à justifier les textes anciens par des traditions mal assurées³ et, ce qui est plus fâcheux pour nous, ils n'indiquent pas toujours leurs sources quand ils rapportent des faits curieux et non relatés par les auteurs du VI^e siècle⁴.

1. Dom Paul BENOÎT, *Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude*, 2 in-4°, Montreuil-sur-Mer 1890-1892.

2. La tradition du « puits béni » (fontaine que l'on disait jaillie sous le bâton de saint Lupicin) rappellerait de très loin la source qui arrosait le premier ermitage de saint Romain (*V. P. J.*, 7). Jusqu'en 1955, on faisait des processions vers ce puits, situé en haut du village actuel de Saint-Lupicin.

3. Après avoir cité la troisième vision de saint Oyend (152-154), Dom BENOÎT ajoute : « Cette vision est célèbre. On a montré jusqu'à ces dernières années, auprès de la ville de Saint-Claude, l'endroit du sentier de Genève où elle eut lieu. On conservait avec un soin religieux l'arbre sous lequel reposait saint Oyend quand il en fut favorisé, ou plutôt un rejeton de cet arbre » (*Histoire de l'Abbaye...*, I, p. 112).

4. Nous ignorons par exemple où Claude DU SAIX a pris cette idée que saint Romain, avant de découvrir Condat, séjourna un

II. LA VITA PATRUM JURENSIUM
COMME SOURCE HISTORIQUE

Combien incomplète serait notre connaissance des Pères du Jura et de leur œuvre si nous ne possédions que les sources énumérées jusqu'ici ! La plus abondante d'entre elles, le récit de Grégoire de Tours, s'arrête à la mort de saint Lupicin et ne dit rien de saint Oyend. Elle ne mentionne ni le séjour de saint Romain à Lyon, ni son ordination, ni la réponse qu'il fit à un vieux moine rigoriste, ni son pèlerinage à Agaune, ni son accueil triomphal à Genève. Pour saint Lupicin, on chercherait vainement dans la première des *Vitae Patrum* la moindre allusion à ses veilles, à la scène où il retient les moines déserteurs, à sa tendre sollicitude pour un frère malade, à son intervention en faveur des opprimés : aucune trace chez Grégoire de Tours d'autres épisodes encore de la *Vita Lupicini* anonyme (miracle du blé, condamnation et délivrance d'Agrippin). Enfin, différence essentielle, l'évêque de Tours ne donne presque aucun détail sur les premiers monastères jurassiens (emplacements ; vie matérielle et spirituelle de la communauté).

Sur tous ces points, la *V. P. J.* apporte renseignements et précisions. L'Anonyme est beaucoup mieux placé que l'historien des Francs pour nous donner une histoire de Condat. Il est sur place, « au balcon pour tout voir », selon une expression célèbre appliquée à d'autres par Sainte-Beuve. Entré au monastère de Condat avant la fin du V^e siècle, il a pu observer longuement, et longuement

certain temps près du lac d'Antre (*Histoire de la vénérable abbaye et couvent de Saint-Ouyan de Joux et de Saint-Claude*, [Lyon 1570] ; cf. bibliographie). Même opinion chez J.-Cl. PERNIER, *Abrégé chronologique de l'établissement et des antiquités de la royale abbaye et de la ville de Saint-Claude*, [Troyes 1718], 1^e partie, chapitre 1.

interroger les frères les plus anciens, comme il l'affirme lui-même au début de son ouvrage (4, 2-3) ; or à cette date vivaient certainement encore plusieurs moines ayant connu non seulement saint Lupicin, mais saint Romain (mort vers 460) : c'est dire l'intérêt et la richesse que devaient présenter ces témoignages directs ; parmi ceux-ci, il faut citer à part celui de saint Oyend. Ce dernier était entré très jeune au monastère, avant la mort de saint Romain (cf. 125, 4), et l'Anonyme fut son confident. Les souvenirs d'Oyend complétèrent ceux des *seniores*, et ses confidences personnelles fournirent en grande partie la matière de sa propre biographie.

Nous ignorons de quelle documentation disposa Grégoire de Tours pour sa Vie des abbés Romain et Lupicin ; peut-être saint Nizier, son grand-oncle, évêque de Lyon, lui aura-t-il fourni les principales données de son récit ; peut-être aura-t-il consulté, verbalement ou par lettre, un abbé ou quelque moine de Condat. On peut se souvenir aussi que sa sœur vivait à Besançon. En tout cas, de toutes les *Vitae Patrum* qu'il écrivit, celle-ci, la première, est une de celles dont le théâtre est le plus excentrique par rapport à la Gaule centrale, qu'il connaît le mieux¹ ; les termes, d'ailleurs assez vagues, dont il use pour situer les monastères jurassiens, évoquent le fin fond de la Burgondie² ; et G. Monod verrait dans cet éloignement une raison de douter de la qualité de l'informa-

1. Sur les 20 *Vitae Patrum*, 13 ont leur principal théâtre en Auvergne, dans le Bourbonnais (département de l'Allier) ou dans le Berry. Trois autres se situent respectivement dans les régions de Nantes, Poitiers et Chartres. Grégoire de Tours ne s'avance plus à l'est que pour parler de son arrière-grand-père, Grégoire, évêque de Langres, de Nicet, évêque de Trèves, de son grand-oncle, Nizier, évêque de Lyon, et enfin des abbés du Jura, Lupicin et Romain.

2. «... Inter illa Iorensis deserti secreta, quae inter Burgundiam Alamanniamque sita Auenticae adjacent ciuitati.»

tion¹. Chronologiquement aussi, il est sensiblement plus loin des faits que l'Anonyme : vers 590, les témoins directs de la fondation de Condat sont morts depuis longtemps ; la génération suivante, qui a pu connaître les témoins directs, ne compte sans doute plus de survivants. Même à Condat, la tradition primitive sur les fondateurs peut s'être altérée ; le culte de saint Oyend a même pu contribuer à estomper le souvenir de Romain et de Lupicin. Il est curieux que Grégoire fasse de Lupicin l'aîné des deux frères et qu'il lui donne toujours la première place.

Résumons cette confrontation entre la *V. P. J.* et les autres sources de l'histoire de Condat. Même en faisant, dans l'œuvre anonyme, la part du genre hagiographique (éloge des saints — souci d'édification — exaltation des *mirabilia Dei*), on peut la considérer comme un document de première importance non seulement pour la connaissance des « Pères du Jura » et des débuts du monachisme jurassien, mais pour l'histoire de l'évolution du monachisme en Gaule.

1. Cf. G. MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, Paris 1872, p. 145 : « Ses informations [de Grégoire de Tours] sont naturellement plus ou moins dignes de foi selon qu'elles se rapportent à une contrée plus ou moins éloignée des pays où il a vécu. Sur la Touraine et l'Arvernie, il est abondant et précis ; sur la Burgondie, il est également bien renseigné... » Il est vrai que G. Monod n'accorde qu'un crédit limité à l'information de Grégoire de Tours en général : « A défaut de documents écrits, il consulte les traditions orales ; à défaut de témoignages incontestables, il en accepte de douteux ; et naturellement il n'indique pas toujours à quelle source il a puisé ». Les historiens d'aujourd'hui sont souvent moins sévères : cf. R. LATOUCHE, *Grégoire de Tours, Histoire des Francs, traduction*, Paris 1963-1965 (T. I, Introduction, p. 15-26).

III. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE CONDAT LA VIE D'UN MONASTÈRE

Car la *V. P. J.* n'est pas seulement un recueil de trois biographies ; elle est aussi — il faudrait presque dire surtout et situer là sa véritable originalité — une histoire des quatre-vingts premières années du monastère de Condat et une évocation de la vie monastique dans le Jura au ^ve siècle et au début du ^{vi}e¹.

Nous assistons vraiment à la naissance et à la croissance de Condat, depuis le sapin où s'abrita Romain (7) jusqu'à l'important monastère dirigé par saint Oyend (cf. 162 et 170). C'est un exemple concret du passage de l'éremitisme à la vie communautaire. Nous devinons l'établissement

1. Les indications données par l'Anonyme sur les dépendances immédiates de Condat, les monastères de Lauconne et de La Balme (moniales) sont peu nombreuses et presque toutes contenues dans les §§ 24-26. L'auteur décrit le site et la fondation de ces monastères, évoque la vie des religieuses de La Balme, mais ne suit pas le développement de ces maisons. Il n'en est presque plus question dans la *Vita Lupicini* et la *Vita Eugendi*. Il semble que La Balme n'ait eu qu'une durée éphémère et que Lauconne soit rapidement devenu un simple prieuré. L'histoire de Condat se déroule au contraire tout au long de la *V. P. J.* ; Dom RIVET a bien souligné cet aspect d'histoire de Condat que revêt la triple biographie écrite par l'Anonyme : « Son ouvrage peut passer pour une histoire originale, quoique abrégée, du monastère de Condat, depuis son premier établissement par S. Romain jusqu'au temps qu'il écrivait. Il n'en parle lui-même que comme d'un seul et même ouvrage... Sa narration est assez pleine et assez bien soutenue, et l'ordre qu'il y a suivi fort naturel. Il aurait cependant pu dire un mot de l'Abbé S. Minause, qui gouverna le monastère de Condat entre S. Lupicin et S. Eugende. Mais n'ayant point dessein de donner la vie de cet Abbé, la précision qu'il s'étoit proposée, le lui a fait omettre entièrement... Ce qu'il y a encore à regretter, c'est que notre Anonyme n'ait rapporté, comme il l'avoue lui-même, qu'une partie de ce qu'ont fait les saints Abbés dont il écrit la vie » (*Histoire littéraire*, III, p. 74, 75 et 78).

progressif d'une discipline. Saint Romain accueille très largement les postulants (cf. 27-34) : aussi beaucoup de moines, en ces débuts, quittent pour un rien leur monastère, y reviennent, pour partir encore (32, 3-7). Dans la *Vita Lupicini*, c'est-à-dire entre 460 et 480 environ, quitter Condat apparaît déjà comme une faute grave (cf. 79 et 88), mais non exceptionnelle sans doute, et, si l'abbé attend vingt ans (cf. 82 et 84) avant d'ébruiter une tentative de fugue, c'est par bonté, mais sans doute aussi pour ne pas répandre un exemple néfaste. Dans la *Vita Eugendi*, nous voyons bien, au début de l'abbatiate de saint Oyend, un parti de mécontents désertir le monastère, mais ces *pseudofrateres* (140) ne tarderont pas à y rentrer, et la stabilité semble désormais acquise. La règle est probablement assez flottante sous les deux premiers abbés : ceux-ci gouvernent surtout par leur exemple (*formam*, 17, 9-10 et 51, 2) et par leur enseignement (*propria disciplina*, 24, 10). Saint Oyend met au point la Règle organisant le cénobitisme¹.

Mais, durant ces trois quarts de siècle (c.430 - c.510), le développement de l'institution s'est heurté à bien des difficultés, dont les Pères et les frères ont su triompher. Difficultés matérielles : médiocrité des terrains et rigueurs du climat de Condat (22-23) obligeant à défricher la région de Lauconne (24) — année de disette où l'économe angoissé se demande comment nourrir la « multitude » des moines et des séculiers (68) — problème du logement (13 et 23) — complication survenue dans le ravitaillement en sel, quand les Alamans infestèrent le « pays des Hériens » où l'on allait le quérir (157-158) — dévastation du monastère par un incendie (161-164). Difficultés spirituelles aussi : problème du recrutement, laxiste ou rigoriste (27-34) — persécutions diaboliques (53-56) — tentations

1. Cf. 59, 10-11 : « [Eugendus] a quo constituta ipsa... sunt comptius exornata », et 170-174.

diverses : gourmandise (35-40), orgueil (*passim*), révolte contre l'autorité de l'abbé (36, 7-10 et 138), ou du moins murmures (158).

Non content d'esquisser l'histoire de Condat, l'auteur anonyme nous donne une idée précise et concrète de la vie quotidienne dans ce monastère. Peu d'hagiographes ont mieux replacé dans leur milieu les saints dont ils racontaient la vie. De multiples allusions, aussi bien que des analyses ou des descriptions, nous rappellent sans cesse la présence, autour des abbés Romain, Lupicin ou Oyend, d'une communauté vivante, laborieuse, parfois difficile à conduire, mais souvent admirable, elle aussi, de sainteté.

IV. LA SPIRITUALITÉ DE CONDAT

On s'accorde à reconnaître, transmise sans doute par Lérins et par le monastère lyonnais (*Interamnis*) où saint Romain avait séjourné dans sa jeunesse (11), une influence du monachisme oriental sur celui de Condat. L'auteur de la *V. P. J.* compare le premier fondateur à saint Paul et à saint Antoine du désert (7 et 12) ; il nous apprend que le futur ermite du Jura avait emporté de Lyon la *Vita Patrum* et les « *eximiae Institutiones Abbatum* » (11), et que, d'autre part, on lisait quotidiennement à Condat les Règles de Basile, de Pachôme, des Pères de Lérins et de Cassien (174)¹.

1. Fr. PRINZ (*Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 68, note 28, et p. 91-92, note 13) a insisté sur le fait que la vie des monastères du Jura, non seulement au temps de saint Oyend mais dès l'origine, s'est inspirée de Règles écrites, ce qui les apparente étroitement aux monastères très « réguliers » du Midi. On ne peut parler à leur sujet de tradition purement orale, comme l'a fait Chr. COURTOIS (« L'évolution du monachisme en Gaule de saint Martin à saint Colomban », dans *Il monachesimo nell'alto medioevo...*, Settimana

Mais, aussitôt après cette dernière indication, il ajoute que l'on suit dans le Jura une règle mieux adaptée à la « nature du pays » (sans doute fait-il allusion surtout au climat), au « labeur incessant », et à l'« infirmité » des Gaulois (174, 10-14)¹. Peut-être y a-t-il là un excès de modestie, et l'on dirait que l'Anonyme veut en quelque sorte excuser ses frères en religion de ne pas se livrer à un ascétisme aussi rigoureux que celui des Pères du désert. Sans doute faut-il voir aussi dans ce passage un écho de la réaction qui, vers le début du vi^e siècle, se dessine dans les monastères du sud-est de la Gaule contre la discipline orientale. Mais la phrase citée comporte certainement une grande part de vérité.

Les mortifications que s'imposent les Pères, en particulier saint Lupicin, sont présentées comme exceptionnelles (cf. 65-67) ; Lupicin lui-même blâme un moine qui s'est exténué par des excès de pénitence. Bien que le détail des observances soit mal connu, nous savons que le régime alimentaire n'était que semi-végétarien (on usait de laitages, et les œufs étaient autorisés pour les malades [66, 3-4]), que l'huile et le vin étaient permis (66, 3, 5 ; 75, 8-9), sans doute aussi le miel (116, 6-7), et que certains frères (probablement ceux qui étaient chargés des plus

IV, Spoleto 1957, p. 47-72 [p. 65, note 62]), encore moins d'un érémitisme mystique et à demi-barbare, comme l'a fait K. WEBER (« Kulturgeschichtliche Probleme der Merowingerzeit im Spiegel frühmittelalterlicher Heiligenleben », dans *Studien und Mitteilungen zur Geschichte der Benediktinerordens und seiner Zweige*, 48 (1930), p. 349 et s. [p. 358]).

1. « Ista [notre règle] pro qualitate loci et instantia laboris inuecta potius quam Orientalium perficere adfectamus, quia procul dubio efficacius haec faciliusque natura uel infirmitas exsequitur Gallicana » (174, 11-14). Une idée analogue est exprimée ailleurs, à propos de l'ascétisme de saint Lupicin : « In ieiuniis uero ac uigiliis tam praepotens fuit ut Orientalium Aegyptiorumque uirtutem natura uinceret Gallicana » (65, 8-10). Cf. encore 67, 5-7 ; 33, 3-6.

durs travaux) avaient droit, en été du moins, à deux repas par jour (131).

Le service divin tenait certainement une place importante dans la vie des moines du Jura. Sur ce point, il est vrai, nous devons nous contenter de quelques allusions assez vagues de l'Anonyme. Du moins celles-ci nous permettent-elles de conclure que les frères se réunissaient quotidiennement au moins trois fois : la nuit (cf. 52, 8 ; 129, 3 ; 130, 2), tôt le matin (cf. 129, 3-4), le soir avant le coucher (cf. 64, 5). Mais il est vraisemblable que, dans la journée, on célébrait aussi tierce, sexte, et none : l'expression *diurna conuenticula* (52, 8) et même le singulier *diurna synaxis* (130, 1-2) pourraient faire allusion à ces heures canoniales.

Le reste de la vie des moines jurassiens se partageait entre la lecture et le travail manuel. Mais un certain libéralisme dans le recrutement (cf. 28) aussi bien que la souplesse de la règle ont pu entraîner pour la communauté, dans ses débuts surtout, une assez grande diversité : les uns s'adonnaient à la lecture et à la méditation (cf. 33, 5-6) ou réalisaient des prodiges d'austérité ; un plus grand nombre peut-être se contentaient en cette manière du minimum imposé et menaient avant tout une existence laborieuse ; certains enfin, entrés au monastère sans vocation solide, croyaient pouvoir y trouver leurs aises (cf. 35-40), ou bien, mécontents, étaient tout prêts à désertir, voire à se révolter contre l'autorité de l'abbé (cf. 36 ; 79-86 ; 87-91 ; 138).

Dans l'ensemble, il régnait dans la communauté des frères une grande ferveur et une authentique sainteté, en particulier au temps de saint Romain et de saint Lupicin : plusieurs passages de la *V. P. J.* (14-16 ; 51, 1-5 ; 111-114) offrent un magnifique éloge de la communauté durant ce premier demi-siècle d'existence. La sainteté des Pères provoque chez les moines une sorte d'émulation dans la perfection (cf. 51, 1-4). Mais l'Anonyme

insiste sur la charité fraternelle qui paraît avoir été alors, plus que l'ascèse, la méditation ou la contemplation, la note dominante du monachisme jurassien. Les frères sont parfaitement unis¹ : aucune jalousie² ; aucun désir de se distinguer d'autrui, de se croire supérieur à lui ou d'attirer l'attention, fût-ce dans l'accomplissement des miracles³ ; cette fraternité s'exprime parfois de façon naïve et touchante⁴.

La charité paraît avoir été aussi la vertu majeure des Pères du Jura. Ils ne sont pas essentiellement des thaumaturges, étonnant les foules par des miracles spectaculaires ; merveilleuses ou non, la plupart de leurs interventions ont pour but le soulagement des maux : tant de malades viennent chercher à Condat la guérison ! (cf. 15). Leur charité s'étend à tous ceux que les circonstances mettent sur leur route : lépreux dans leur cabane (46) — habitants de Genève à qui saint Romain prodigue conseils, bénédictions et guérisons (50) — pauvres gens opprimés par un haut fonctionnaire (92-94). Le texte de la *V. P. J.* suggère que saint Romain et saint Lupicin effectuaient des sortes de tournées pour exercer la miséricorde⁵ ; saint Oyend, qui ne quittait jamais le monastère, opérait des guérisons à Condat même et faisait porter

1. Cf. 16, 3 : « unita fide et caritate » ; 111, 4-5 : « omnes, inquam, unum erant, quia unius omnes erant ».

2. Cf. 16, 3 : « congregatio... necdum zizaniorum uitio interpolata » ; et surtout 111, 3 : « neminem carpebat subdolos liuor, nullum edax lacerabat inuidia. »

3. Cf. 112 et 114.

4. Cf. 113, 2-7 : « ...Ut, si frater forsitan pro qualibet necessitate ordinatus uspiam processisset et frigore uel forsitan hiemali conpluio redisset infusus, certatim quisque, a semet molliori siciorique uestimento excusso calciamentoque extracto, calefacere ac fouere fraterna potius uiscera quam propria festinaret. »

5. Cf. 126 : « Illis [les saints Romain et Lupicin] dumtaxat huc illucque necessitate misericordiae e monasterio saepe progressis... »

aux autres malades huile sainte et phylactères, leur épargnant ainsi la peine d'un voyage (148).

Mais cette charité des Pères s'exerce plus particulièrement à l'égard des moines qu'ils ont à gouverner. Sévères quand il le faut, avec ceux qui sont foncièrement mauvais, ils montrent plus souvent une tendre sollicitude et aussi beaucoup de tact et de psychologie : saint Romain permet à un ancien de lui exposer ses doléances (28) ; saint Lupicin, si rigoureux pour lui-même, prend affectueusement le menton des deux frères qui vont fuir (81) ; quand un autre forme le même projet, de façon plus diabolique, il pleure et gémit sur le sort de cette chère brebis (*ouiculam*), qui court à sa perte (90, 3-6) ; il se garde de réprimander le frère qui a péché par excès de mortification ; il entreprend de soigner, comme une mère soigne son enfant, ce pauvre corps, de le nourrir, de le rééduquer comme un habile kinésithérapeute (71-77). Saint Oyend prend ses repas avec ses moines (170), ne leur impose jamais une tâche sans en avoir accompli lui-même une semblable (171, 1-2) ; il montre d'extrêmes égards pour les vieillards et les malades (171, 3-8) ; a-t-il remarqué qu'un frère subissait une crise de tristesse : il arrive auprès de lui à l'improviste, comme par hasard, avec un air tout enjoué, et verse le baume sur son cœur (150).

Cette attentive et intelligente charité des Pères du Jura pour leurs moines possède sa nuance propre, mais elle annonce, dès le v^e siècle, ce que sera l'idéal de l'abbé dans la Règle de saint Benoît ; elle n'est pas non plus sans racines dans le monachisme primitif de l'Orient, et les saints Romain, Lupicin, Oyend ne font qu'enrichir par leur pratique, par leur exemple, le sens de ces beaux mots de *pater* et de *filioli*, déjà traditionnels dans la littérature monastique de leur temps. En dernière analyse, c'est au Nouveau Testament que remontent ces notions

et ces mots¹ ; et l'importance de la charité dans la spiritualité de Condat en général, dans les rapports entre les frères aussi bien que dans le gouvernement des abbés, manifeste l'inspiration néo-testamentaire et profondément évangélique du monachisme jurassien.

L'influence naturelle n'a pourtant pas effacé le caractère propre de chacun des trois Pères ; il existe entre eux de nettes différences et c'est la physionomie particulière de chacun d'eux que nous voudrions esquisser à la fin de ce chapitre.

Romain est avant tout un homme de vie intérieure et un contemplatif, priant sans cesse (10, 7) et s'adonnant à la lecture spirituelle (10, 2). Son enfance fut déjà sérieuse (5, 7) ; il semble avoir longuement médité son projet anachorétique (cf. 11) ; son âme simple et pure² se complait dans la solitude avec Dieu³ ; il craint, au contact du siècle, de contracter quelque souillure (50, 11-14) ; mais sa piété le poussera jusqu'à Agaune, en pèlerinage (44 s.), et sa charité le fera embrasser les lépreux et partager un moment leur misérable vie (46).

Sa vocation d'ermite a-t-elle été contrecarrée par l'arrivée, autour de son sapin, de disciples de plus en plus nombreux ? Ou n'avait-il pas rêvé de fonder, sinon une véritable communauté, du moins une sorte de colonie

1. Sur l'emploi du mot *pater* pour désigner l'abbé, cf. A. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé...* p. 139-140. Quant au mot *filiolus*, on le trouve, dans la bouche même du Christ parlant à ses apôtres, dans l'Évangile selon saint Jean (13,33). Cf. Marc 10, 24 (le Christ appelle *filioli* ses disciples). Il se rencontre fréquemment, avec un sens analogue, dans les Épîtres de S. Jean. Pour désigner les disciples d'un moine, il est employé par exemple dans la Vie de saint Antoine. L'auteur de la *V. P. J.* en use dans le même sens : 61, 6 ; 82, 9 ; 117, 2 ; 177, 6.

2. Cf. 60, 10-11 : « *pacem Christi, quam puro ac mansucto semper seruauit adfectu...* », et 61, 3-4 : « *purus a noxa, sicut liber a crimine* ».

3. Cf. 12 : « *Cum... uita frueretur angelica ac praeter caelestem intuitum nullo nisi ferarum ac raro uenantium frueretur adspectu...* »

d'anachorètes ? Il n'est pas facile de préciser ses intentions initiales¹. En tout cas, il est moins doué que son frère Lupicin pour le gouvernement des moines ; un épisode célèbre de sa vie le montre (35-40). Sa mansuétude, son indulgence sont humainement excessives (17, 2-3 et 5-6) ; d'un point de vue humain aussi, il est trop peu sévère dans le tri des postulants (28).

Cette indulgence est peut-être le fruit d'une parfaite humilité : conscience de la faiblesse des hommes, et aussi de la majesté divine, et de la bonté du Créateur². Mais l'humilité de Romain semble reposer avant tout sur une sorte de modestie naturelle, charmante et invincible : prêtre, on ne peut qu'avec peine le faire monter à l'autel pour célébrer la messe (20, 5) ; il quitte la grotte des lépreux sans attendre qu'ils constatent leur guérison (46) ; il se cache pour accomplir des miracles (43).

Citons enfin ce trait de délicatesse naturelle, où l'on voit que la sainteté n'a pas effacé, dans cette âme si simple, les sentiments familiaux : avant de mourir, et très malade, il tient à se rendre à La Balme et à revoir sa sœur pour lui dire adieu (60).

La force paraît être la qualité maîtresse de Lupicin. La rigueur de son ascétisme est exceptionnelle (65, 8 et 67) et ne se dément jamais, même à son lit de mort, où il apostrophe l'Ennemi qui espérait, au dernier moment, triompher de son abstinence (116, 10). Il passe des nuits presque entières en prière, à l'oratoire (64, 5-9 et 79, 2-3) ; un de ses amis est-il condamné à mort injustement

1. Découvrant le site de Condat, saint Romain paraît apprécier l'espace assez étendu qu'il offre à la culture (*culturae patulum locum* : 6, 3) ; d'autre part, l'expression appliquée à S. Lupicin : *per uisionem nocte a fratre commonitus* (12, 6) semble indiquer que S. Romain prend l'initiative d'appeler son frère.

2. Cf. ce passage du sermon de saint Romain au vieux moine : « En ipsa infatigabilis ac pia circa humanam fragilitatem Maiestas... » (30, 1-2).

et en péril dans sa prison : il entreprend, auprès de Dieu, une campagne de supplications et de pénitence pour obtenir sa libération (102).

Lupicin est un homme d'action : sa prière elle-même est souvent présentée sous l'angle de l'efficacité : il obtient du Seigneur non seulement la délivrance d'Agrippin, mais le remède à la famine (68-70) et le retour à de meilleurs sentiments des frères qui veulent désertier (81 et 90, 7-9). Il a l'esprit d'entreprise ; s'agit-il d'aller organiser, dans le voisinage de Condat, un nouveau monastère, d'y défricher le sol, d'y implanter la culture et d'y former à la vie monastique une seconde communauté : c'est Lupicin qui est détaché là-bas (24) ; l'auteur anonyme nous laisse même entendre qu'il n'est pas fâché de prendre, à Lauconne, quelques initiatives¹ et de former les nouveaux moines suivant ses principes propres².

Il est d'ailleurs, pour le gouvernement des hommes, plus habile et mieux doué que Romain. C'est lui, et non ce dernier, qui mate les moines trop amis de la bonne chère (37-40). En ces temps difficiles où ne s'impose pas encore une règle stricte, il sait allier au prestige de son exemple (17, 9) le poids de son autorité, et aussi la finesse et le sens psychologique ; il use d'une étrange ironie en présence des moines gourmands (37-39) et ses propos impitoyables les obligent à dévoiler leur vice et à partir ; à l'égard de ceux qui ont projeté de fuir, il montre au contraire beaucoup d'indulgence. Pour la formation des moines, il sait tirer les conclusions des événements concrets qui se sont déroulés au monastère (cf. 77, 5-8 et 82-86).

Notons enfin que l'autorité et l'énergie de saint Lupicin

1. Cf. 24, 7-8 : « in Lauconno... peculiarius ac liberius uersabatur... ».

2. Cf. 24, 9-11 : « ... post beatissimi Romani obitum usque centum quinquaginta illic (à Lauconne) propria disciplina inbutos reliquerit fratres. ».

se manifestèrent, une fois au moins, à l'extérieur du monastère : il n'hésita pas, en face du roi Hilpéric, à tenir tête à un puissant seigneur et parla avec tant d'audacieuse sincérité que le roi des Burgondes lui donna raison (92-95).

La personnalité d'Oyend apparaît plus complexe et plus mystérieuse que celle des deux fondateurs. Peut-être aussi l'Anonyme, l'ayant connu, a-t-il pu tracer de lui un portrait plus nuancé, tout en évoquant à son sujet des traits des saints Antoine et Martin qui avaient été ses chers modèles (168).

Au goût de la méditation, Oyend joignit certainement une ferme volonté, un esprit pratique, et de grands talents d'organisateur, puisque, malgré les débuts difficiles de son abbatiat (138), il donna au monastère de Condat une impulsion nouvelle en le reconstruisant complètement et en le réorganisant (170-173).

Mais le secret de son efficacité, comme de sa charité, est à chercher dans les profondeurs de son âme et de sa vie intérieure. Il semble avoir tenu de la nature une sensibilité et une imagination très vives, qui furent à la fois affinées par ses lectures (cf. 126) et orientées vers le mysticisme par une éducation religieuse précoce (son père devint prêtre, et lui-même fut confié à six ans aux abbés de Condat) et par la vie monastique.

Quelle que soit l'explication — naturelle ou surnaturelle — que l'on donne à ses visions et à ses songes — prémonitoires ou prophétiques —, saint Oyend apparaît comme un familier des réalités invisibles : *peregrinationem praesentis uitae dispiciens, municipatum suspirabat in caelestibus praeparatum* (169, 4-5). Tout jeune encore, il a un rêve inspiré sans doute, dans une certaine mesure, de récits bibliques qu'il a pu entendre raconter autour de lui (121-124). Devenu moine, il va, par tous les temps, méditer sur les tombes des morts (129, 7-8) ; coadjuteur, il suit sans doute par la pensée le voyage de deux frères partis

depuis deux ans pour Rome afin d'y chercher les reliques des apôtres : et voici qu'en songe, il voit les apôtres Pierre, Paul et André arriver eux-mêmes à Condat (153-154) ; la santé de l'abbé Minause décline, et un nouveau songe¹ exprime, sous une forme imagée, ses appréhensions devant l'abbatiat qui va lui incomber, et aussi sa confiance en la Providence (135-137).

Ce qui vit en lui, c'est avant tout la présence divine, dont il est tout rayonnant : *habebat autem, nimirum habitatore inlustrante, magnam et in uultu laetitia* (168, 1). D'où la gravité de sa physionomie (il ne rit jamais, 168, 3), mais aussi la joie, ou plutôt une sorte de gaieté surnaturelle qui se lit sur son visage, soit lorsqu'il sort de l'oratoire, *uultu hilari ac laeto* (130, 7), après ses longues méditations, soit lorsque au réfectoire, pendant la lecture, il entre pour ainsi dire en extase (169).

Aussi ne faut-il pas s'étonner que, sur son lit de mort, il reproche aux frères, en une phrase sublime, de s'obstiner à le retenir sur cette terre : comme le juste de Platon et de Plotin, il aspire ardemment à rejoindre la patrie céleste, il veut retrouver les Pères Romain et Lupicin, ses modèles en sainteté : *Et ideo rogo, si quid seni, si quid uero paternae pietati praestatis, ne me istic retinere diutius, sed tandem transire permittatis ad patres* (177).

Sous des visages divers, la sainteté des Pères du Jura a été grande et profonde : on comprend que leur exemple et leur enseignement, plus encore que les observances qu'ils purent édicter, aient réussi à implanter solidement en terre jurassienne une forme originale du monachisme, qui n'imité servilement ni l'Orient, ni les monastères antérieurement fondés en Gaule et qui présente, elle aussi, sa sainteté propre.

1. L'Anonyme s'exprime ainsi : « *Noctē igitur subsecuta subito raptus in uisione...* » (135, 1).

CHAPITRE V

ÉTUDE LITTÉRAIRE

Document d'histoire et de spiritualité monastiques, la *V. P. J.* nous intéresse également du point de vue littéraire. Car non seulement son auteur manifeste d'appréciables qualités d'écrivain : sens du concret, talents de conteur, habileté dans le maniement de la langue et dans l'adaptation de formules et de thèmes traditionnels ; mais il montre en outre un net souci de plaire au lecteur — fût-ce pour mieux l'édifier — et il recourt, dans cette intention, à des moyens variés : il évite certains écueils du genre hagiographique, notamment l'abus du merveilleux et la monotone succession de petits récits, et, d'autre part, il cherche l'expression neuve et frappante, poussant parfois jusqu'à la minutie et au raffinement précieux le travail de la forme.

Le sens du concret, qui est peut-être sa faculté maîtresse, nous est apparu déjà au cours des chapitres précédents : nous avons vu l'Anonyme replacer avec bonheur — et pour notre plus grand avantage — la biographie des saints dans leur cadre historique, géographique et monastique. Le sens du concret sera mis en lumière encore dans différentes parties de ce chapitre (insertion du surnaturel dans la vie quotidienne — goût du détail narratif pittoresque — recherche des mots évocateurs et des images).

Au reste, nous croyons pouvoir montrer suffisamment

les qualités majeures et les préoccupations dominantes de l'Anonyme en étudiant successivement les points suivants :

- I. Discrétion dans le merveilleux.
- II. La composition : unité et diversité.
- III. L'art du récit.
- IV. Le style.

I. DISCRÉTION DANS LE « MERVEILLEUX »

Depuis les Vies des Pères du Désert jusqu'à la Légende Dorée, le genre hagiographique a toujours accordé une large place au « merveilleux ». Les interventions divines et diaboliques y prennent volontiers un caractère non seulement extraordinaire mais fantastique et fabuleux¹. L'auteur de la *V. P. J.* a eu le mérite, assez rare à son époque, de les relater d'une façon plus discrète et de mieux les insérer dans la trame de la vie quotidienne².

1. *Les miracles*. Ils sont assez nombreux dans la *V. P. J.* : huit font l'objet d'une brève description ou d'un récit détaillé ; deux sont rapidement évoqués (la paralytique de Poncin et le lit guérisseur) ; on rencontre en outre sept passages faisant allusion, chacun, à de nombreux miracles accomplis soit par les Pères, soit par les plus saints de

1. Voir notamment R. AIGRAIN, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris 1953, p. 220-235, et H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles 1927^s, p. 12-56.

2. Nous constatons, après avoir écrit ces lignes, que Dom RIVET formulait déjà une remarque analogue : « [L'Anonyme] ne donne point dans les minuties, et ne parle d'aucun miracle opéré après la mort des Saints [ceci n'est pas tout à fait exact]. Lorsqu'il touche quelques-uns de ceux qu'ils firent de leur vivant, il a soin de les accompagner de toutes les circonstances nécessaires pour les rendre croyables. Il ne s'étudie point à les orner autrement... » (*Histoire littéraire*, III, p. 75).

leurs moines. On pourrait ajouter à cette liste certaines visions de saint Oyend (à moins de les considérer comme de simples songes prémonitoires¹) et quelques autres faits qui semblent outrepasser les possibilités normales de la nature : notamment le brusque repentir du moine qui voulait s'enfuir et sa victorieuse apostrophe au démon (90-91).

Mais le miracle est en général, dans la *V. P. J.*, moins voyant que dans beaucoup de Vies de saints :

a. c'est d'abord, sans doute, parce que les premiers saints du Jura ont été eux-mêmes assez discrets dans la thaumaturgie. Saint Romain, nous dit l'auteur, se cachait souvent pour faire des miracles (41, 4 et 43, 6). Quand un des moines de saint Lupicin avait accompli un miracle hors du monastère, il quittait ordinairement les lieux avant d'avoir été aperçu ou reconnu (114, 3-4).

En outre, la *V. P. J.* nous donne à entendre qu'ils opérèrent, en fait de miracles, beaucoup plus de guérisons² et de délivrances de possédés que de prodiges spectaculaires. Nous ne trouvons pas, dans cette œuvre, de ces histoires étranges et merveilleuses où bien souvent se complaisent les hagiographes. Point de crucifix ou de reliques miraculeusement transportés sur les eaux³ ; point de ces animaux miraculeux si abondants dans les Vies des Pères du Désert : bêtes qui véhiculent des saints⁴, bêtes qui parlent, bêtes dévastatrices, possédées du démon et justiciables d'une

1. Parmi les six visions de saint Oyend, trois ont lieu certainement pendant son sommeil. Pour trois autres, l'auteur dit seulement qu'elles se sont produites « de nuit ». En aucun cas, il ne précise que saint Oyend *veillait* au moment de la vision (cf. au contraire *Vie de saint Pachôme*, PL 73, 242 B).

2. Grégoire de Tours insiste également sur les guérisons nombreuses accomplies par saint Romain.

3. Sur ce thème et des thèmes analogues, cf. H. DELEHAYE, *op. cit.* p. 30-31.

4. Comme le crocodile de saint Pachôme (PL 73, 241).

formule d'exorcisme¹, bêtes admiratrices des ermites² ; point de Règle descendue du ciel³ ; ni de cellule ébranlée à la mort d'un saint⁴ ; point de métamorphoses magiques⁵, ni de morts qui parlent⁶ ou qui ressuscitent⁷.

D'après Sulpice Sévère, saint Martin, dans sa lutte contre le paganisme, dut parfois faire éclater aux yeux des foules la puissance divine : ainsi, un jour, repoussa-t-il d'un signe de croix le pin abattu sur lui pour mettre à l'épreuve la puissance de son Dieu⁸. Mais les moines de Condat, s'établissant dans une région presque inhabitée et convertissant peu à peu ceux qui venaient admirer ou partager leur vie (cf. 14-15), n'avaient pas les mêmes raisons que l'Apôtre des Gaules pour accomplir des prodiges spectaculaires : ils semblent, d'après la *V. P. J.*, avoir préféré mettre leurs pouvoirs thaumaturgiques au service de la « miséricorde » (cf. 126, 2) en guérissant malades et possédés, soit au monastère même où ils affluaient (51, 4-6 et 147), soit ailleurs, par leurs visites (cf. 114) ou par l'envoi d'huile sainte et de phylactères (« ... *cum sancti olei quantitate superius contra larvis ac miseris scripta mandata...* » : 148).

1. Tel est l'hippopotame dont parle Rufin au chap. IV de sa traduction de l'*Histoire des moines d'Égypte* (PL 21, 408).

2. Comme le dragon qui s'enroule autour de la colonne de Siméon le Stylite (PL 73, 330 B) ou la lionne qui apporte en présent à saint Paul ermite une peau d'animal, en reconnaissance d'un service rendu, ou la lionne qui sauve le moine Malchus. Cf. aussi le thème de l'aigle qui étend ses ailes pour protéger un saint de la pluie ou du soleil, dans H. DELEHAYE, *op. cit.* p. 28.

3. Cf. *Vie de saint Pachôme*, XXII, PL 73, 236 BC.

4. Cf. La Vie de saint Friard (reclus dans la région de Nantes, vers 550) au chap. X des *Vitae Patrum* de GRÉGOIRE DE TOURS, PL 71, 1058.

5. Cf. RUFIN, *Historia monachorum*, chap. XXVIII, PL 21, 451.

6. *Ibid.*, 450 B.

7. Cf. le premier miracle de saint Martin, la résurrection du moine de Ligugé : Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 7 : PL 20 ; 164 ; SC 133, p. 266-269.

8. *Ibid.*, 13 : PL 20, 167-168 ; SC 133, p. 280-283.

Il ne faudrait certes pas exagérer ce caractère discret de la thaumaturgie à Condat¹. D'après la *V. P. J.*, Dieu y manifeste avec éclat, quand il le faut, sa puissance. Ainsi, pour affermir l'autorité contestée du jeune abbé Oyend, il lui accorde largement, nous dit l'Anonyme, non seulement le don des guérisons, *sanitatum dona*, mais aussi le pouvoir de faire des prodiges, *prodigia multa* (139, 5) ; aussi bien, des guérisons comme celle de l'illustre Syagria provoquent-elles l'admiration d'un vaste public (146, 5-7). Peu banale aussi est la délivrance d'un possédé sur le tombeau de saint Romain, telle que la décrit l'auteur (42). Il y a d'ailleurs, en dehors des guérisons et des exorcismes, quelques événements à vrai dire prodigieux : le miracle des gerbes (68-70), la délivrance d'Agrippin, prisonnier à Rome, grâce à une intervention de Lupicin, en prière à Condat (101-110), la parfaite préservation, dans le grand incendie du monastère, de l'ampoule contenant l'huile de saint Martin (163). La première « vision » de saint Oyend présente, au moins par son contenu et son caractère prophétique, un aspect merveilleux.

b. Aussi bien, cette impression générale de discrétion que nous éprouvons à lire les miracles de la *V. P. J.* tient-elle pour une bonne part à la façon dont ces miracles sont relatés.

Grâce à un habile emploi de la prétérition, de l'allusion ou de la mention rapides², l'auteur, bien souvent, suggère plus qu'il ne dit et évite aussi de lasser notre patience par un trop long chapelet de petits récits. Il a d'ailleurs conscience des difficultés que peut rencontrer son lecteur en face d'un fait miraculeux. Il se garde bien de démarquer

1. W. LEVISON, de son point de vue, juge au contraire la *V. P. J.* « riche en récits de miracles » (WATTENBACH-LEVISON, *Deutschlands Geschichtsquelle im Mittelalter*, Heft I, Weimar 1952, p. 108).

2. Cf. 41 ; 43 ; 51, 4-6 ; 114, 1-4 ; 139 ; 147-148.

un peu maladroitement, comme certains hagiographes¹, les formules absolues que les Évangiles réservent au Christ. « Les aveugles voient... Les sourds entendent... les lépreux sont purifiés². » Il préfère nous laisser sur notre faim (cf. 59, 3-4), et les miracles de saint Romain lui inspirent cette belle remarque : « C'est autour de son tombeau plus particulièrement que le lecteur attentif et pieux ira chercher ces manifestations de l'Esprit-Saint ; là chaque pèlerin, suivant sa foi et ses mérites, trouvera plus à croire que dans un récit, qui lui offrirait peut-être des raisons de douter. » (41, 7-10). Souvent d'ailleurs, en relatant un miracle, il nous indique comment et par qui il a pu en avoir connaissance³, prévenant ainsi, dans une certaine mesure au moins, les exigences critiques du lecteur.

Abordons maintenant le récit même du miracle. Faut-il d'ailleurs employer cette expression ? L'auteur ne cherche guère à décrire le fait miraculeux proprement dit, sachant bien que cette imagerie est inutile et impossible. Le miracle du blé, par exemple, n'est pas vu, mais on en constate le résultat : les moines n'arrivent plus à épuiser par le battage la réserve de gerbes qui semblait toute proche de sa fin. La guérison du moine perclus est extraordinaire assurément⁴ ; et pourtant elle semble s'accomplir presque naturellement, grâce à des soins attentifs, à une rééducation progressive des membres et à une reprise de l'alimentation normale (73-77).

1. Évoquant les miracles accomplis sur le tombeau de saint Romain, GRÉGOIRE DE TOURS écrit : « et caeci ibi lumen et surdi auditum et paralytici gressum plerumque recipiunt » (*Vitae Patrum*, I, 6, 17-18 ; ci-dessous, p. 460). On trouve déjà une formule analogue dans la Vie de Siméon le Stylite (cf. *PL* 73, 328 B).

2. Cf. *Matth.* 11, 5 ; 15, 31. *Lc* 7, 22. *Mc* 7, 37.

3. Cf. 42, 1 ; 43, 6 ; 44, 4-5 ; 70, 5 ; 78, 5 ; 110, 6-8.

4. Le moine était en effet presque complètement paralysé et n'avait plus qu'un souffle de vie (71). Cf., en 75, 4, l'expression *contactu salubri*.

Nous touchons ici du doigt ce qui constitue peut-être l'originalité essentielle de l'auteur anonyme dans la présentation du miracle : celui-ci est comme enrobé, souvent, dans une histoire détaillée et concrète, pleine d'indications relatives à la réalité la plus courante ; le côté extraordinaire de l'histoire est ainsi estompé. Le long épisode d'Agrippin est une tragi-comédie à plusieurs actes, si bien étoffée de détails, de scènes et de dialogues pittoresques, que l'idée de *libération à distance* finit par passer au second plan. On comprend ainsi que dom H. Leclercq ait pu écrire au sujet de la *V. P. J.*, non sans une grave exagération d'ailleurs : « On rencontre peu de miracles et l'auteur n'y insiste pas ; au contraire il s'étend longuement sur les détails relatifs à la vie monastique, à l'idéal de cette vie...¹ »

Fortement inséré dans la vie matérielle, le miracle est nettement rattaché aussi à ses conditions spirituelles. L'auteur le présente rarement comme un moyen employé par Dieu pour protéger ses saints serviteurs, mais souvent comme une sorte de récompense accordée aux mérites des saints². Mais il s'obtient avant tout par leur prière intense et prolongée (69 ; 90 ; 102 ; 143, 6), par l'ardeur de leur foi et de leur charité (114, 6) et, chez saint Lupicin surtout, par un redoublement de pénitence et d'austérité (102, 1-6). Sans même paraître voulu par le thaumaturge, il arrive parfois comme de surcroît, couronnant l'exercice de la charité fraternelle : c'est parce qu'il a aimé les deux lépreux, parce qu'il les a embrassés, parce qu'il a partagé durant une soirée leur misérable existence, que saint Romain les guérit (46-47)³. C'est pour avoir traité avec

1. *DACL*, VIII¹, c. 435.

2. *Gratia meritorum* (41, 6 ; 78, 2) ; *charismata meritorum* (148, 8).

3. Cet aspect de la guérison des lépreux n'est d'ailleurs pas propre à la *V. P. J.* Grégoire de Tours dépeint aussi l'ardente charité de saint Romain ; mais il juge nécessaire de prêter au saint un attouchement salvateur, qui guérit instantanément les malades. Saint Romain

une sollicitude extrême le moine perclus, pour s'être étendu à ses côtés, comme s'il partageait sa misère, que saint Lupicin sauve cet homme.

2. *Les interventions diaboliques*. Il est beaucoup question du diable dans la *V. P. J.*, surtout dans la vie de saint Romain et dans celle de saint Lupicin, mais il y a peu de diableries.

C'est seulement dans la tentation de Sabinien (53-56) que le diable apparaît sous une forme sensible et se livre à une action matérielle (infestations et « obsessions extérieures »). Encore l'imagerie de cet épisode reste-t-elle bien en deçà de celle des fameuses tentations de saint Antoine et n'atteint-elle pas à l'extravagance de certaines apparitions diaboliques contées par Rufin¹. Et nous ne trouverons dans la *V. P. J.* rien de semblable au sabbat des bêtes sauvages². Le serpent qui vient troubler les travaux de terrassement des moines représente à leurs yeux, incarne même si l'on veut, le démon, ce qui justifie l'expression d'« antique dresseur d'embûches » qui lui est appliquée (53, 2). Mais il ne s'agit pas là d'une *apparition* : rien n'est plus vraisemblable, au pays de Condat, que ce reptile brusquement échappé d'une brassée de paille et disparaissant dans les eaux fraîches de la rivière. Ce passage, remarquable de naturel et de précision, montre d'une manière frappante combien l'auteur sait insérer dans la vie concrète les éléments spirituels. L'atténuation du merveilleux apparaîtra mieux encore, dans cet épisode, si l'on se reporte au passage de Rufin dont l'Anonyme s'inspire librement ici : l'*Historia Monachorum* parle de moines tuant de leurs mains serpents et dragons :

imite d'ailleurs, à l'égard des lépreux, la charité de saint Martin, et l'auteur de la *V. P. J.* nous le rappelle.

1. Nous pensons à la diablerie trop comique que l'on trouvera dans *PL* 21, 454.

2. *Vita Antonii*, *PL* 73, 151.

« multos enim et dracones et angues et cornutas manibus nostris peremimus¹ » ; Sabinien se contente d'entrer pieds nus dans l'eau en bravant la bête qui s'y cache (58).

S'il réduit la part des interventions extérieures du démon, l'auteur de la *V. P. J.*, en revanche, développe l'analyse de son action subtile et invisible dans l'âme de certains frères. Car « l'antique ennemi rôde autour de la bergerie » (51, 6-8), jaloux des progrès des moines et du monastère. Mais il agit le plus souvent sans se montrer ; voit-il un vieux moine vaniteux, d'une prudence étroite et peut-être secrètement jaloux de tous ces novices admis au monastère : il se sert de lui pour attaquer Romain lui-même par de fallacieux conseils (27-28). Une abondante récolte a-t-elle été faite au monastère : il enorgueillit ceux qui l'ont obtenue, les pousse au relâchement et à la révolte (35-36). Le cas le plus longuement étudié est celui du frère qui plie bagage et quitte Condat : c'était un moine d'élite (87), plein d'humilité et de douceur, obéissant et doué d'admirables talents pour toutes sortes d'activités. C'est précisément sur ce dernier point que le diable va l'attaquer : il l'amène à prendre peu à peu conscience de sa valeur (88)² ; il provoque une querelle entre certains frères et lui³ ; en même temps, il incite des gens du siècle à lui tenir des propos séducteurs sur les joies du monde et à lui conseiller la désertion.

Ainsi, comme l'action divine, l'action diabolique s'insère ordinairement dans un contexte humain et dans le cadre de la vie quotidienne. L'auteur de la *V. P. J.*, ici encore, manifeste son sens du réel et du concret.

1. RUFIN, *Historia Monachorum*, chap. VIII, PL 21, 420 B. Noter que chez les deux auteurs, le passage se termine par la même allusion scripturaire (*Lc* 10, 19).

2. Nous adoptons ici la leçon du *Jurensis* (et selon toute vraisemblance du *Bisontinus*) : *utilitate*, de préférence à celle du *Parisinus* : *humilitate*. Cf. la note à ce passage.

3. Cette querelle naît peut-être du fait que le moine montre maintenant une certaine arrogance.

II. LA COMPOSITION : UNITÉ ET DIVERSITÉ

L'auteur de la *V. P. J.* a eu l'idée ingénieuse et originale de grouper en une seule œuvre trois Vies de Saints assez liées l'une à l'autre pour que soit sauvegardée l'unité de l'ensemble, assez différentes pour exclure toute impression de monotonie¹.

Quelle fut la genèse de l'ouvrage ? L'auteur avait-il conçu très tôt une Vie des deux saints fondateurs, à laquelle il adjoignit plus tard celle de saint Oyend ? C'est possible, mais le point de départ de son projet paraît être plutôt la vie de saint Oyend elle-même, pieuse contribution à la gloire de son maître. Cette gloire ressortira bien davantage s'il l'associe à celle de Romain et de Lupicin. D'où l'idée d'un beau triptyque, que le prologue mettra en quelque sorte sous le patronage de la Trinité divine. L'omission de Minause, prédécesseur immédiat de saint Oyend, s'explique ainsi, en grande partie, par des raisons littéraires : inclure sa biographie dans la *V. P. J.*, c'eût été pour l'auteur renoncer au plan tripartite qui lui tenait à cœur².

Le lien essentiel entre les trois Vies, c'est le monastère de Condat. Mais l'Anonyme, partant de faits réels et les grossissant peut-être, souligne les rapports entre Oyend et les deux fondateurs : il nous rappelle qu'ils sont

1. Il semble que la *V. P. J.* soit le premier exemple de *Vita* construite comme un triptyque. Peu après, la *Vita Abbatum Acaunensium* (bien moins développée) s'est inspirée de ce plan. Au VII^e siècle, Jonas groupe en une même *Vita* l'histoire des saints Colomban, Attale et Eustase, mais il y joint d'autres disciples de Colomban. Un peu plus tard, un même auteur donne, groupées, les Vies des saints Amé, Romaric et Adelphe de Remiremont.

2. Nous avons indiqué, p. 33, le peu de poids des motifs par lesquels Krusch, et même Duchesne et Poupardin, expliquent l'absence, dans la *V. P. J.*, de développements sur *Minausius*.

compatriotes (120, 3-4), que saint Oyend a été confié très jeune, sur inspiration divine, aux saints Romain et Lupicin ; il insiste sur son rôle dans la reconstruction et la réorganisation de Condat (162, 1-6 ; 170), dans la mise au point de la Règle (59, 9-11) ; sans employer le terme, il le présente en somme comme un nouveau fondateur. Du reste, au moment de sa mort, Oyend se voit en songe enseveli par « ses seigneurs les Abbés Romain et Lupicin » (176, 7) ; il a hâte de retourner vers « les Pères » (177, 5) et il exhorte ses enfants à persévérer dans l'inviolable institution des « Pères » (177, 6-7). L'unité des trois Vies est soulignée par l'existence d'un prologue commun qui les annonce toutes les trois, par l'appellation commune de « *Patres Iurenses* » appliquée aux trois saints (4, 1), peut-être enfin par l'emploi, dans le titre, du singulier *uita* : il n'y a qu'une Vie de ces Pères, de même qu'ils n'ont laissé qu'une Règle (*uita uel regula*).

Dans une telle entreprise, un hagiographe médiocre risquait la monotonie ; la *V. P. J.* nous plaît au contraire par sa variété qui, d'une page à l'autre, et d'une Vie à la suivante, renouvelle sans cesse l'intérêt, ne fût-ce que du point de vue littéraire.

L'exposé est varié : ici, une indication générale ou abstraite (v. g., 4, 7-10 ; 10) ; là une évocation rapide (v. g. 79, 2-3 ; 113, 2-4) ; ailleurs une véritable description (6 ; 23, etc.) ; ici un long discours (29-34 ; 82-86) ; là un dialogue (107-109) ; ici un aperçu bref et précis (18, 6-10 et 19) ; ailleurs un long récit (35-40 ; 44-50, etc.). Les récits sont nombreux, mais divers de longueur et de nature ; sans jamais cesser de se rattacher au sujet principal, ils forment parfois de véritables épisodes ayant en eux-mêmes leur unité et leur charme : l'un d'eux constitue, par exemple, une petite Vie de saint Sabinien enclavée dans la Vie de saint Romain (52-58) ; un autre — le plus étendu de tous : il occupe à peu près le quart de la vie de saint Lupicin — retrace les origines, le déroulement et le

dénouement du conflit entre le comte Agrippin et le maître de la milice Egidius.

C'est ainsi que l'historien de Condat nous transporte au fil de sa narration, dans les lieux les plus divers. A Condat même, telle scène se passe à l'oratoire, telle autre au réfectoire, telle autre dans la grange, telle autre au moulin. Mais différents épisodes nous conduisent à Besançon, à Genève, à Tours et jusqu'à Rome, sous les portiques du Vatican et dans la basilique Saint Pierre. Les sujets des récits sont très variés eux aussi : miracles, visions prophétiques ou persécutions diaboliques ; accueil triomphal dans la ville de Genève, intervention de Lupicin à la cour du roi Hilpéric, difficultés rencontrées par saint Oyend au début de son abbatiat ; accueil des reliques à Condat, incendie du monastère ; vertus des moines (saint Sabinien par exemple), défaillances diverses des moines : gourmandise, orgueil et révolte, désertions.

Chacune des Vies présente en outre sa physionomie particulière. La première accorde une large place à la description matérielle, car elle est centrée, non seulement sur la personne de saint Romain, mais sur la naissance et les premiers développements du monastère de Condat ; l'hagiographe se fait même par instant géographe pour nous décrire la chaîne du Jura (8-9), les sites choisis par les fondateurs (6-7 ; 25), et même le climat, les champs et les difficultés de l'agriculture (22-23). La biographie de saint Romain se trouve ainsi étroitement mêlée, dans un ensemble complexe jalonné par les progrès de l'institution, à tout ce qui concerne la croissance et la vie du monastère : arrivée de disciples, défrichements, travaux des champs, aménagement du canal du moulin, sans oublier les efforts répétés du démon pour entraver la sainte entreprise. Le couronnement de cette première partie de la *V. P. J.*, c'est, autant que l'involontaire triomphe de saint Romain à Genève (49-50), la victoire de saint Sabinien sur le diable (52-58) ; et l'auteur n'hésite

pas à développer ce long épisode juste avant la conclusion et le récit de la mort de saint Romain.

Mais il a su habilement doser les éléments très divers de cette première Vie sans jamais éclipser la figure du premier moine jurassien ; tout au plus consent-il, comme pour respecter l'immense modestie et la douceur de celui-ci, à estomper parfois, derrière la fondation, le visage du fondateur.

La seconde Vie au contraire s'organise entièrement autour de la puissante personnalité de saint Lupicin. Le plan lui-même, très net malgré la longueur de certains épisodes, suggère déjà quelque chose de l'efficacité du saint abbé. Après une évocation précise de sa rigueur ascétique, six épisodes, répartis en deux groupes, montrent d'abord son action, toujours victorieuse, à l'intérieur du monastère, puis ses interventions, également couronnées de succès, en dehors du monastère. Vient ensuite un bel éloge des moines au temps de son abbatiat ; et, pour finir, le récit de la mort du saint met à nouveau l'accent, comme la première partie, sur l'austérité rigoureuse de Lupicin. La vie du monastère n'est plus directement évoquée comme dans le premier opuscule, mais seulement à l'occasion des vertus de saint Lupicin (cf. 65, 6 ; 66, 1-4) ou à travers certains épisodes. L'attention est fortement attirée, en revanche, sur l'abbé, sur les qualités éminentes et diverses dont il fit preuve dans son gouvernement, sur ses relations avec les puissants du siècle. Comme pour ne pas diminuer son personnage, l'auteur ne fait que deux vagues allusions à son « coabbé » (111, 6 et 115, 3-4) ; il parle de l'abbé que *Lupicin* a mis à la tête de Condat (115, 3-4, cf. 61, 1-2), et nous apprenons plus loin que cette désignation fut le fait à la fois de Romain et de Lupicin (132, 1-2) ; notons aussi que sa Vie est la seule des trois où aucun moine ne soit nommé, et que l'éloge du monastère au temps de saint Lupicin, pour admirable qu'il soit, reste général ; dans la Vie de saint Romain au contraire, l'éloge du monastère

s'incarnait dans le récit très précis et très développé des vertus et des victoires de Sabinien.

Malgré ces différences, les deux premières Vies offrent pourtant des traits communs : à l'analyse, elles préfèrent les longs récits, voire les épisodes ; elles aiment les détails curieux et pittoresques, les scènes vivantes, empreintes souvent d'une note d'humour. C'est que, au moment où l'Anonyme écrit, l'histoire des deux premiers Pères apparaît déjà comme relativement lointaine : plus que les menus gestes et les nuances, on a retenu les faits saillants de leur vie, mémorables dans les annales du monastère, et les moines aiment à les raconter en détail. Exploitant ces récits oraux, où ne manquaient ni le trait piquant (par exemple le grabat d'écorce de Lupicin), ni même parfois la note comique (par exemple la déconfiture du vieux moine qui voulait en remonter à son abbé¹), l'Anonyme a pu *illustrer* les vertus des saints Romain et Lupicin par des narrations vivantes et savoureuses : un tel style convenait à l'évocation des « temps héroïques » du monachisme jurassien.

Les événements de la Vie de saint Oyend sont au contraire encore récents quand l'Anonyme entreprend de les exposer. Il a très bien connu cet abbé, vécu à ses côtés, reçu ses confidences ; ce sont des souvenirs personnels, nombreux et divers, qu'il utilise. Beaucoup des actes de saint Oyend sont encore présents à l'esprit et au cœur des moines de Condat ; son prestige dure ; son autorité même continue à s'exercer par la Règle mise au point par lui ; ses adversaires aussi bien que ses admirateurs subissent encore, plus ou moins, l'emprise de sa forte

1. Cf. encore la « déroute » des deux moines déserteurs surpris à l'oratoire et certaines scènes du tragique épisode d'Agrippin (celui par exemple où Agrippin reproche, en vision, à son protecteur, de ne pas lui donner à manger, 105, 5-13) ou même de la diabolique aventure de Sabinien.

personnalité; l'auteur de la *V. P. J.*, en tout cas, se propose de magnifier, sans contrevenir à la vérité, le saint abbé.

De cet ensemble de conditions résultent les caractères majeurs de la Vie de saint Oyend et ses principales différences avec les deux Vies précédentes. Témoin oculaire, l'Anonyme peut nous présenter, du saint abbé, un portrait beaucoup plus riche et plus nuancé que celui de Romain et de Lupicin. Il est le seul des trois Pères dont nous connaissions vraiment quelques menus faits et gestes, quelques *habitudes*, comme celle de se rendre le matin au cimetière des moines (129), de se courber sur son banc (sa stalle) pour prier (130, 5-6)¹, d'avancer l'heure de son unique repas quand il était fatigué (131, 2). La physionomie des saints fondateurs nous demeure inconnue², alors que différentes expressions du visage de saint Oyend sont décrites ou évoquées (130 ; 168, 1-4 ; 169). Son caractère est étudié de façon beaucoup plus détaillée que celui de Romain et de Lupicin ; de même son comportement vis-à-vis d'autrui, ses différentes attitudes à l'égard des différentes sortes de moines, ses *idées* sur le sacerdoce. Presque partout l'analyse, plus nuancée, se substitue à l'illustration concrète, plus ou moins simplificatrice. Notons encore que la Vie de saint Oyend est la seule des trois à nous offrir, du saint, un *curriculum vitae* détaillé et complet : elle prend Oyend au berceau, relate son apprentissage de l'alphabet, son entrée à Condat à l'âge de six ans, l'achèvement de son instruction au monastère (126, 4-8), sa désignation comme coadjuteur, puis comme abbé, la

1. *Formulae suae incumbens* (130, 5); l'expression appliquée à saint Lupicin (*supra formulam conquiescenti* [64, 9]) est moins précise.

2. Une expression du visage de saint-Lupicin a pourtant été notée, de façon assez vague, dans l'épisode des moines gourmands (37, 13).

reprise en main des moines révoltés, ses premiers miracles, la réorganisation du monastère après l'incendie, enfin sa mort, à plus de soixante ans, après une maladie d'environ six mois. On chercherait vainement une chronologie aussi précise dans la carrière des deux fondateurs. De cet ensemble de remarques, nous pouvons conclure que, des trois Vies, la Vie de saint Oyend est certainement celle qui se rapproche le plus d'une biographie, au sens moderne du terme.

D'autre part saint Romain et saint Lupicin nous étaient présentés de l'extérieur, par leurs « actes », alors que, grâce à son disciple, nous pénétrons dans l'âme de saint Oyend. Et cette âme mystique, à qui se manifestent les saints apôtres et saint Martin, cette âme pleine de joie surnaturelle et de sérieux (168) communique au récit une sorte de gravité qui n'était pas dans les deux premières Vies. L'effet est d'autant plus net que l'on ne rencontre plus guère de ces détails piquants qui sont assez nombreux dans les Vies des fondateurs, que disparaissent également ces longs et pittoresques épisodes qui attireraient malgré tout notre attention sur des réalités terrestres et, en somme, étrangères à la vie du saint.

Il existe une dernière différence, plus essentielle encore, entre la Vie de saint Oyend et la Vie des deux premiers Pères du Jura. L'œuvre de ceux-ci, certes, avait bien pour l'auteur un sens surnaturel et résultait de l'action de la grâce divine ; mais l'Anonyme présentait leurs actes surtout sous leur aspect humain, en insistant sur leur réalisation concrète. C'est un attrait du « désert » (5, 10 ; 12, 9) qui semble déterminer la résolution de Romain, puis celle de Lupicin ; Romain réalise une sorte de projet personnel qu'il avait depuis longtemps en tête (11, 1-6). Enveloppée dans la touchante métaphore relative à la naissance de Condat, la part de Dieu, dans l'événement, n'apparaît pas en pleine lumière (12, 11-14).

La Vie de saint Oyend s'ouvre au contraire sur une

vision solennelle, de style tout à fait prophétique et vétérotestamentaire, qui nous le présente comme un « homme de Dieu » appelé dès l'enfance, comme le patriarche Abraham (121, 8-11), à fonder un nouveau peuple de Dieu, qui sera l'innombrable foule des moines de Condat (cf. 122-123). Personnage prédestiné (cf. 121, 1-6), il recueille en lui le double torrent de grâces qu'avaient reçu Romain et Lupicin (125, 4-9) ; il parachève, accomplit leur œuvre, lui donne en quelque sorte une portée éternelle (cf. la première vision). Que son autorité chancelle un instant, et Dieu le couvre de sa dextre puissante (139, 3-4).

Une telle présentation correspond, dans une certaine mesure, à ce qu'avait été saint Oyend, à ce qu'il restait après sa mort : un saint prestigieux, visiblement ami de Dieu, ayant manifestement donné au monastère de Condat une impulsion nouvelle ; les éléments de l'image majestueuse que nous a laissée de lui l'Anonyme doivent être cherchés dans sa personnalité spirituelle et dans la grandeur de son œuvre. Mais ces éléments ont été interprétés par un disciple, un admirateur fervent, qui désirait justifier ainsi son audacieux projet de l'égaliser aux fondateurs, et peut-être de le placer au-dessus d'eux.

Du point de vue littéraire, ce désir de glorifier saint Oyend tout en reconnaissant l'éminente sainteté des deux fondateurs, nous a valu le beau triptyque dont nous venons d'analyser à la fois l'unité et la diversité.

III. L'ART DU RÉCIT

Les qualités littéraires de l'auteur anonyme ne se manifestent pas seulement dans la composition de l'œuvre, mais aussi dans le style, et, avant tout, dans l'art du récit. Visiblement, il aime raconter, mieux encore, dans les deux premières Vies surtout, orner sa narration de beaux épisodes, qui semblent presque cultivés pour leur charme

propre et, pour ainsi dire, développés à l'excès par rapport à l'ensemble¹.

Ce qui frappe d'abord, chez lui, c'est un souci bonhomme, mais un peu obséquieux, de bien mettre son lecteur au courant de l'affaire. Avant d'entrer dans le détail, il nous donne souvent un aperçu général de l'événement, en soulignant volontiers son caractère exceptionnel pour piquer la curiosité (v. g. 96, 1-3 ; 44, 1-6). C'est parfois une sorte de résumé préliminaire qu'il nous offre, comme pour se donner le plaisir de tout reprendre ensuite (cf. 35 et 36, 1 ; 161 et 162) ; nous voyons là un aspect particulier de cette *garrulitas* dont l'Anonyme, comme tant d'hagiographes, s'accuse lui-même, avec plus ou moins de sincérité (3, 13) ; mais ces minauderies d'auteur relèvent aussi d'un art, un peu naïf encore, d'attirer l'attention du lecteur sur ce que l'on va conter et de le faire attendre un peu pour qu'il savoure davantage la belle histoire.

L'épisode commence souvent soit par un exposé complaisamment détaillé des causes de l'événement (35), soit par un portrait du personnage principal (52 et 71-72). Ou bien l'auteur évoque l'ambiance : « Un jour donc, comme les frères étaient sortis aux champs, pour accomplir je ne sais plus quel travail, et que tout le monastère était absolument désert... » (73, 1-3) — « Une fois donc où, personne n'étant assuré du repos de ce lieu, il prolongeait partout sa veille de nuit... » (79, 2-3).

Le récit déroule ensuite toutes ses péripéties, toujours bien enchaînées. Il prend souvent l'allure d'une petite comédie en deux ou trois actes (épisode des moines gourmands) ou d'un drame aux nombreux rebondissements (épisode d'Agrippin). Le narrateur manifeste discrètement sa présence en nous fournissant à point nommé l'explication ou le détail nécessaires, en nous disant par exemple

1. L'épisode d'Agrippin occupe à peu près le quart de la *Vie de saint Lupicin* (96-110).

pourquoi la dame romaine a fait l'aumône à Agrippin et pourquoi elle ne lui a donné que deux « sous »¹. La minutie qu'il montre parfois à ce sujet ne laisse pas d'être un peu affectée.

L'auteur sait « faire voir » : non sans un certain raffinement parfois, il donne le détail concret, le geste significatif qui contribuent à l'impression de vérité et permettent à un écrivain de recréer des scènes auxquelles il n'a pas assisté. C'est ainsi qu'il dépeint les soupirs et les sanglots des deux moines surpris par saint Lupicin (80, 7-10), la reptation d'Agrippin quittant son cachot (103, 6-8), Sabinien grim pant (*reptatu festino* : 52, 8) au monastère par un sentier très raide, les deux lépreux jetant leur fagot de bois à l'entrée de leur pauvre gîte (46, 2), les Genevois écarquillant les yeux pour chercher qui a guéri les malades (48, 3), Lupicin traînant, en le serrant sous son aisselle, son grabat d'écorce (65, 6)... Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Pour donner vie au récit, l'auteur ne se contente pas de ces détails évocateurs, de ces notations vraies et pittoresques ; il fait volontiers parler et dialoguer ses personnages, d'une façon qui ne manque ni de naturel, ni de piquant. Tels sont les conseils donnés avec aigreur et cautèle par un vieux moine au saint abbé Romain (27-28) ; tels sont les propos, d'une ironie pince-sans-rire, tenus par saint Lupicin au réfectoire de la communauté, afin de donner aux gourmands, sans en avoir l'air, une cinglante leçon (38-40).

Même dans les situations sérieuses, les paroles prononcées sont souvent empreintes de malice et d'humour : le possédé de Tours se moque plaisamment du moine déserteur (89) ; celui-ci, un peu plus tard, brave curieusement le démon en l'invitant à porter son fardeau (91, 1-3). Agrippin

1. § 106. Cf. beaucoup d'autres exemples : 18, 6-11 ; 19, 4-7 ; 45, 6-7 ; 76, 10 ; 103, 5 ; 104, 3 ; 162, 8 et 12.

reproche familièrement à son protecteur de ne pas lui avoir donné à manger (105, 7-10) ; et nous avons dit sur quel ton saint Lupicin parlait un jour au réfectoire de Condat.

L'auteur lui-même ne manque ni de malice ni d'humour. Certaines *corrections* sont amusantes : après avoir évoqué les frères cherchant parmi les braises de Condat, qui sa pioche, qui sa hache, il ajoute : « Je veux dire en vérité le fer de l'outil, qui seul n'avait pu brûler » (163, 1-2). Il commence une belle métaphore, mais s'apercevant qu'elle va être incohérente, il se reprend sans façon : « *Florebat* namque eodem tempore, *immo fraglabat* ubique bonus odor servorum Domini » (111, 1-2). Parlant de la terre des champs emportée par le ruissellement, il trouve ce rapprochement plaisant : « Elle est enlevée aux moines ; aux eaux elle est donnée » (23, 8-9).

Des réflexions malicieuses ou satiriques se mêlent parfois au récit. Ce peut être une remarque assez anodine : Sabinien, dont la cellule est loin de l'oratoire, arrive toujours le premier aux offices, même à ceux de la nuit (52, 8-9). La raillerie est déjà sévère contre les moines qui montent à cheval et qui n'ont pas gardé la simplicité des temps anciens (113, 9-12). Ailleurs le ton est plus amer et cache sans doute des rancœurs personnelles : l'auteur se moque des juges orgueilleux qui, dans une œuvre littéraire, sont à l'affût des moindres fautes grammaticales (118, 7-11) ; surtout il fustige en termes violents les prétentions des moines enorgueillis par la prêtrise (121).

Mais ce ton est rare ; l'auteur reste un conteur aimable, consciencieux jusqu'à la minutie, vivant, pittoresque, que l'on sent toujours présent derrière son récit, attentionné pour son lecteur, soucieux de nous intéresser et sans doute aussi, dans sa piété, de donner à sa narration le maximum de crédibilité, afin de mieux servir les saints dont il a entrepris l'éloge.

IV. LE STYLE

C'est dans la narration que l'Anonyme montre le plus de simplicité, de vie et de naturel. Mais la *V. P. J.*, œuvre relativement variée, nous offre d'autres genres de style, notamment celui de la description¹ et celui de l'analyse². Le style de la *V. P. J.*, dans son ensemble, se caractérise moins par la densité et la vigueur que par la recherche presque constante, honnête mais un peu minutieuse, un peu laborieuse, un peu monotone à la longue, de l'énoncé expressif. Et dans cette intention l'auteur met en œuvre à la fois des ressources de vocabulaire, des images et des procédés d'école. Mais il reste sur ce dernier point plus modéré — ou peut-être moins ingénieux — que beaucoup de lettrés et d'écrivains du v^e ou du vi^e siècle, que Sidoine Apollinaire ou saint Avit par exemple. D'autre part, il lui arrive rarement — sauf peut-être dans le prologue (1-3) — de se complaire dans la pure virtuosité ; son effort de style s'oriente nettement vers la glorification des saints Pères et il réussit, en certains passages au moins, à évoquer avec force et bonheur toute leur grandeur surnaturelle.

Soucieux, comme nous l'avons vu, de peindre le milieu où ils ont vécu, il use à cet effet d'un vocabulaire concret assez riche. Nettement préoccupé de la propriété des termes, il emploie à bon escient, par exemple, pour la description du relief montagneux, les substantifs *saxum*, *rupes*, *aceruus*, *scopulus*, *jugum*, *serra*, *conualle*, *angustiae*, *fauces*, et les

1. Cf. par exemple 7 ; 9 ; 23 ; 25...

2. Cf. les passages où saint Romain justifie le large accueil accordé aux postulants (29-30), où saint Lupicin explique l'art de gouverner un monastère (83-86), où l'auteur définit les qualités de saint Oyend (167-169) et les caractéristiques de la vie communautaire (170).

adjectifs *saxosus*, *praeruptus*, *praecisus*, *perexcisus*. L'emploi du « synonyme » est rarement dicté par la simple préoccupation d'éviter la répétition, mais répond ordinairement à une nuance du sens¹. A la recherche du terme exact et précis, l'Anonyme n'hésite pas à user d'un mot rare (*pisa*, 52, 6), à emprunter un terme expressif à la langue parlée du pays (*serra*, 9, 7)², à créer un emploi métaphorique (*cingulum*, pour évoquer le site de La Balme, 25, 2 ; 60, 6)³, peut-être à inventer l'expression *lectuli capitium* (163, 6)⁴, à donner enfin à un mot une acception nouvelle. Ainsi *euentilare*⁵ est appliqué par lui à la terre ameublie pour la culture (23, 5) ou au serpent qui tombe de la paille secouée (57, 8) ; le dérivé *euentilatio* (ou son synonyme *uentilatio*) désigne soit le mouvement rapide de va-et-vient pour détacher d'un mur une pierre branlante (103, 5), soit le battement de la langue dans la bouche (116, 4). D'une façon plus générale, l'auteur cherche souvent le terme expressif et concret (*elicere*, *debacchatio*, *cachinnus*, *musitatio*, *titillatus*) ; il fait rarement du diminutif un équivalent du mot simple (*hortellus*, 73, 5 ; *hortulus*, 76, 6 = *hortus*, et encore ce n'est pas sûr), mais il lui donne souvent une valeur affective ; *nidulus* (12, 11) ; *culturulae* (36, 2) ; *corpusculum*, « pauvre corps d'un

1. Cf. *terra* et *gleba* (23, 6-7) ; *sacerdotium... clericalis officii... eminentia sacerdotalis* (20, 2, 3, 7) ; *abbas* ou *pater* (*passim*) et *senior* (74, 8 ; 76, 9 ; 80, 5). Voyez aussi l'emploi des mots précédemment cités, relatifs au relief montagneux.

2. C'est du moins l'hypothèse par laquelle nous expliquons l'emploi du mot *serra*, à une époque où ce mot ne paraît pas figurer dans les textes écrits (voir ci-dessus, p. 43).

3. Voir dans le texte la description du site ainsi désigné, la traduction et les notes.

4. Le mot *capitium* ne semble pas être attesté ailleurs, au sens de « chevet de lit », avant le ix^e siècle.

5. Ce mot signifie ordinairement, en dehors de la *V. P. J.* : « vanner — soumettre à une critique minutieuse — dissiper (jeter aux quatre vents du ciel) ».

malade » : 71, 2 ; 75, 2 ; 175, 8 ; *pectusculum* (rapproché du précédent, 175, 11) ; *tuguriolum* (53, 8) ; *oraliuncula* (175, 1). A l'occasion, il créera un diminutif expressif : *teclillum* (53, 4), *personula* (37, 3), *susceptulus* (« son cher protégé » : 105, 6). Il redonne vigueur, en les rapprochant l'un de l'autre, à deux diminutifs couramment employés, l'un pour désigner les disciples d'un « Père », l'autre signifiant ordinairement « dépouille mortelle » : il écrit en effet, à propos de la sépulture de saint Lupicin : *filioli corpusculum condiderunt* (117, 2).

Pour artificiel et subtil qu'il nous paraisse parfois, le style imagé répond, partiellement au moins, au même souci de bien « faire voir » : le meilleur exemple en est la succession de métaphores évoquant par le visible l'invisible travail du démon dans l'âme d'un moine (88, 1-8). L'auteur, il est vrai, tombe au moins une fois, avec les meilleures intentions du monde, dans le mauvais goût (12, 10-14), et il n'évite pas la redondance des images (51, 6-8 ; 29, 3-5) ; il faut pourtant lui reconnaître, dans le choix de celles-ci, une certaine originalité. Il ne se contente pas des métaphores militaires, traditionnelles en son temps déjà, dans le style hagiographique¹ ; on trouve sous sa plume des images moins banales : celle, très noble, des rivières issues de la source jaillissante et pure de Condat (16, 10-13) ; celle, plus réaliste, de tous les gonflements de l'orgueil (*turgescere* : 35, 7 ; *uentositas* : 39, 8 ; *turgidos fumos* : 40, 2 ; *uentosa superfluitate* : 118, 11) ; celle des filets, des nœuds et des chaînes, qu'il affectionne (49, 2 ; 87, 5 ; 88, 6 ; 98, 3).

Exprimer, pour l'auteur de la *V. P. J.*, c'est bien plutôt

1. *Dominici belli signifer* (4, 5) ; *uexillo dominicae passionis armatum* (55, 9) ; *signo dominicae crucis armare* (58, 4) ; *gratia divina uallatus* (41, 1) ; *hostis antiquus* (51, 7). Notons que l'Anonyme n'emploie ni le mot *liro*, ni la métaphore de style sportif, si courante : *athleta*.

insister que condenser. A cet effet, il a recours à la fois aux allitérations (et aux procédés similaires), aux redoublements (et aux dédoublements) d'expression. L'allitération est très fréquente dans la *V. P. J.* : parfois simplement sonore : *funibus funesto fuerit* : 33, 10 ; *fratres fertili fecunditate fidentes* : 36, 3 ; *uiperea uenena uerentes* : 57, 9 ; *fide fidens famis* : 70, 12 ; *subsecuta subito* : 135, 1 ; *lectulo laetus* : 137, 10, elle souligne plus souvent un parallélisme (v. g. *garrulitas... rusticitas* : 59, 6-7) ou une antithèse (v. g. *odor... horrorem* : 14, 2). Combinée ou non avec l'homœotéleute, elle sert à renforcer l'idée (v. g. *primus e tribus ac primitus* : 4, 7-8 ; *horrorem nidoremque* : 14, 2-3 ; *furcifer ille frendens* : 144, 11 ; *cum ergo fama uitaeque uiri uirtutum...* : 147, 1)¹. Dans une description abstraite et raffinée de la vie érémitique (10), l'Anonyme met en valeur ses parallélismes et ses distinguos en faisant rimer, à l'intérieur de la phrase, six participes présents², et en couronnant le tout avec la paronomase *orabat* —

1. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples. Le souci de l'allitération entraîne parfois la redondance : *fratres fertili fecunditate fidentes* (36, 3).

2. Dans un passage moins travaillé que celui-ci, Rufin offre une succession de trois membres de phrases rimant à l'aide du participe présent « *quotidianum... florens* » (*Historia monachorum*, PL 21, 399 A). Les séries de membres rimés et parallèles sont fréquentes chez Sidoine Apollinaire et se rencontrent déjà chez Pline le Jeune (cf. A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris 1943, p. 31). On trouve souvent d'autre part dans les Vies de saints, surtout à partir de 550, des sortes de litanies rimées du type suivant : « *Coepit esse in uigiis promptus, in obseruatione sollicitus, in obauditione festinus, in labore deuotus, in humilitate praecipuus...* » (*Vita S. Caesarii*, MGH, SS. rer. merov. III, p. 459, l. 12-13). Ce schéma assez monotone et quelque peu artificiel n'a pas été utilisé par l'auteur de la *V. P. J.* Celui-ci use parfois du chiasme pour introduire de la variété dans une succession de termes analogues : cf. à la fin de la *Vita Lupicini* : « ... *Lauconense monasterium uirtutibus instrueret, imbueret exemplis, ornaret patrociniis, orationibus iugiter adiuuaret.* »

laborabat (10, 4-8). Il aime aussi à rapprocher ou à mettre en contact deux formes du même mot (v. g. *erogans... eroganda*: 10, 5; *monachum monachis exhibens*: 20, 6), deux composés d'un même verbe (v. g. *aufertur... inferitur*: 23, 8; *arrogans... derogares*: 93, 3) et jusqu'à trois mots de même racine (v. g. *vix receptacula ipsa recipere posse receptos*: 16, 4-5). C'est plus vraisemblablement par goût de l'allitération que par imitation d'une tournure grecque¹ qu'il écrit : *suffragari mihi suffragia posco* (3, 10) ou : *contactu salubri contingeret* (75, 4). L'auteur en vient quelquefois à se laisser prendre au jeu des sonorités; une fois seulement, c'est au prix d'un véritable jeu de mots qu'il effectue son rapprochement (*pignore pignoribus*: 7, 8).

Ce ne sont pas seulement des mots de forme semblable, mais aussi des mots de sens voisin que l'auteur de la *V. P. J.*, dans son besoin d'appuyer sur l'idée, rapproche volontiers. De là d'innombrables couples de noms ou d'adjectifs où le second terme semble souvent moins fait pour apporter une idée nouvelle que pour renforcer le premier, distiller précieusement la pensée, arrondir la phrase, satisfaire en somme à une manie stylistique de l'auteur. Le conteur aimable que nous avons vu plus haut expliquer avec soin toute les circonstances d'une aventure se retrouve ici : c'est le rhéteur, le professeur un peu bavard, le pédagogue consciencieux mais qui s'écoute parler : « *licet meritum qualitateque tuae adsumptionis agnoscas* » (166, 4); « *horrorem nidoremque saeculi* » (14, 2); « *dissolutioribus uero ac leuibus acriorem se seuerioremque semper exhibuit* » (150, 8); « *obsidentis scelera uel crimina clamans atque eiulans publicabat* » (42, 8)².

1. Au reste, la langue latine, depuis la période archaïque jusqu'aux rhéteurs de l'Empire, a toujours aimé l'allitération et volontiers utilisé la « *figura etymologica* ».

2. Il faudrait citer une foule d'autres exemples : parmi les dis-

L'effet d'accumulation est plus sensible encore quand ces couples d'adjectifs voisinent avec des mots exprimant une idée analogue, notamment dans un passage volontairement pléonastique du prologue, tendant à suggérer le mystère divin : « *magnum secretumque arcanum... quod licet ineffabili diuinoque, ut diximus, praemineat sacramento* » (1, 4-7). Souvent plusieurs de ces groupements binaires se succèdent dans la même phrase : nous en avons relevé jusqu'à sept en six lignes (149, 4-10)¹. Notons enfin que le procédé étudié ici peut se présenter sous la forme d'un hendiadyn (*quo gaudio atque miraculo*: 146, 5)², ou d'une correction avec gradation (*hoc uitium, immo flagitium*: 152, 5)³.

On ne saurait enfin dénier à l'auteur de la *V. P. J.* un réel sens du rythme, et l'art de faire servir à l'expression de l'idée ou du sentiment la construction de la phrase simple ou complexe. Sans doute ne retrouve-t-il pas, dans la période, l'aisance et la variété de Cicéron ou même celles de Sulpice Sévère. Les articulations grammaticales ne sont pas très variées et il abuse quelque peu de la subordonnée consécutive, si fréquente d'ailleurs dans l'éloge hagiographique des v^e et vi^e siècles. Sans doute encore l'accumulation des participes peut-elle donner au lecteur d'aujourd'hui une impression de lourdeur⁴.

tinguos les plus subtils, signalons encore : *ubertas fecunditasque fructuum* (35, 6), *dispecto contemptoque abbate* (36, 4).

1. Autres exemples de ces successions : 151, 7; 152, 4-7; 162, 1-6.

2. Cf. 147, 1; 148, 2; 153, 6; 174, 13-14.

3. Cf. 50, 1-2; 147, 3.

4. Les avis sont d'ailleurs partagés sur la valeur stylistique des successions de participes dans la phrase latine. H. GOELZER estime que l'impression produite par l'accumulation des participes a « quelque chose de pénible, parce que les formes participiales latines, sauf peut-être au passif, sont... assez pesantes. » (H. GOELZER et A. MEY, *Le Latin de saint Avit, évêque de Vienne* (450-526), Paris 1909, p. 283). Mais HATFIELD dans son *Juvenius*, p. 19, et LEASE dans son *Prudence*, p. 29, expriment des avis très différents (ces auteurs sont cités par

L'emploi du mot *quoque* pour adjoindre un nouveau terme à une phrase déjà chargée (cf. 19, 3 ; 25, 2 ; 33, 5) accroît souvent l'effet d'entassement. Enfin la fréquence des parallélismes et des dichotomies, qui souvent se succèdent dans la même phrase¹, ne laisse pas, à la longue, de paraître artificielle et de devenir un peu lassante. Il faut remarquer cependant que beaucoup de ces traits appartiennent à la stylistique d'une époque et qu'il est difficile de juger dans l'absolu de leur valeur².

Ils n'ont en tout cas nullement empêché l'Anonyme de tirer d'heureux effets de la complexité même de la période, de structurer la phrase de façon expressive et de donner à sa prose un rythme indéniable.

Laissons de côté les phrases simples et brèves (une ou deux lignes), relativement rares, et réservées à des transitions (22, 1-2 ; 68, 1), à des énoncés d'exemples (31, 13 ; 32, 3-4), à des répliques du dialogue (74, 9-10), à des passages purement narratifs (104, 3-4 ; 107, 1-3). Ne parlons pas d'une foule de phrases déjà plus longues et plus complexes, qui valent par leur clarté, mais sans

GOELZER, *op. cit.*, p. 285, note 1) : selon Hatfield, « Juvencu's frequent employment of the participle gives a vivid and wellcolored picture in description, while preserving separate the main steps of the narrative, and at the same time effects a condensation by the omission of dependent clauses. » Lease exprime un point de vue analogue : « The participle is an important element of style, contributing to condensation of statement, rapidity in narration, and playing an important part in periodic structure. »

1. Cf. 5, 5-9 (quatre parallélismes en quatre lignes) ; 146, 5-7 (le balancement *non solum... uerum etiam* s'agrément de trois expressions redoublées : *gaudio atque miraculo, ipsa sui que, releuata atque laelata*). Voir une autre succession de parallélismes (145, 1-5). On pourrait citer beaucoup d'autres balancements (156, 3-4 ; 160, 4-5 ; etc...). Noter que le « tricolon » est rare (147, 5-7).

2. Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 283-284 : « Mais ce qui nous choque et ce qui vraisemblablement eût choqué les classiques... ne paraissent point répréhensibles ni condamnables au goût, d'ailleurs assez peu délicat, des derniers représentants du latin. »

répondre à un souci particulier de style (par exemple 11, 1-6). Mais il est dans la *V. P. J.* un certain nombre de périodes qui, par leur structure même, traduisent quelque chose du sens. L'une d'elles, par exemple, accumule tous les obstacles rencontrés par qui voudrait traverser la chaîne jurassienne (9, 1-6) ; une autre rassemble tous les éléments du site où s'établit un monastère (25, 1-3) ; une autre (57, 1-7), alourdie comme à plaisir par les multiples enclaves qui viennent retarder le cours de la première proposition subordonnée (*cum... uellet*), où l'auteur entasse six termes, de valeur différente, à l'ablatif, semble vouloir évoquer, par cet embarras même, les opérations délicates et complexes visant à la réfection d'un canal. Ailleurs, la période — moins descriptive et plus affective — tâche de suggérer par son ampleur l'importance ou la solennité d'un événement : le meilleur exemple en est la plus longue phrase de la *V. P. J.* (12, 1-14) qui nous paraît être aussi une des plus réussies, malgré sa métaphore d'un goût discutable et la lourdeur grammaticale de sa rallonge (*futurum procul dubio, quod..., ut...*) ; car l'ensemble nous présente en un somptueux déroulement les éléments d'un noble et riche triptyque : vie angélique de Romain, traversée seulement par la vue des chasseurs et des bêtes sauvages — ardente renonciation au monde de Lupicin, qui rejoint son frère — splendide avenir spirituel issu de leur union dans la sainteté. Un peu plus loin (16, 1-13), une autre belle période, de structure également tripartite, exprime par son ampleur même l'étendue et les conséquences spirituelles de l'essaimage de Condat.

L'Anonyme connaît aussi l'art de disposer les membres et les mots de la phrase suivant la succession normale des faits, des idées ou des sentiments. D'où une certaine impression de logique et de clarté. D'où aussi la valeur particulièrement expressive de certains passages. Pourrait-on changer aisément la place des mots dans cette évocation du serpent qui tombe de la paille, apparaît, puis disparaît

aussitôt : « *subito euentilatus e paleis ingens coluber, mox ut sese ostentauit, occuluit.* » (57, 7-9) ? L'ordre des termes n'est-il pas heureux pour décrire la montée de Sabinien à l'office : « *e conualli ipso non solum diurnis, uerum etiam nocturnis conueniiculis reptatu festino cunctos paene praeueniebat in synaxi* » (52, 7-9) ? Le rejet de *in synaxi* à la fin de la phrase, après le verbe, ne marque-t-il pas une sorte de repos, le repos du moine vif et zélé qui arrive à l'oratoire avant même que les autres s'y présentent ?

L'auteur, du reste, aime les fins de phrases du type *praeueniebat in synaxi*, c'est-à-dire qu'il fait souvent remonter le verbe à la position antépénultième, ce qui lui permet de détacher, après celui-ci, une expression qui se trouve ainsi mise en valeur. Ce genre d'hyperbate est fréquent¹ et ne s'explique pas seulement, croyons-nous, par une simple habitude d'écrivain, ou par une simple recherche rythmique ; nous le rattachons à ce souci de l'expressif que nous avons maintes fois rencontré chez l'Anonyme : un exemple comme le suivant ne permet pas d'en douter : « *Eugendum abbatem... tamquam nouitium ac rudem monachorum laicorumque paliuntur subiacere contemptui.* » (138, 6-9) L'hyperbate existe d'ailleurs aussi à l'intérieur de la phrase et, là encore, permet à l'auteur de mettre un terme en valeur (v. g. 150, 5).

Enfin, la prose de la *V. P. J.* obéit à un rythme très étudié. Ch.-F. Bellet affirmait à ce sujet : « *La Vita Patrum Iurensium* est régulièrement et constamment rédigée en prose rythmée : les cadences suivent le cursus mixte, avec prédominance sensible du mètre. Ainsi, sur les 100 premières fins de phrase, 91 ou 92 rentrent dans les types réguliers du cursus, 6 autres dépendent d'un même type métrique également régulier, 2 ou 3 sont douteuses. A un autre point de vue, 85 ou 86 sont des cadences pure-

1. Cf. 140, 4 ; 143, 5 ; 147, 4 ; 152, 7 ; 158, 10 ; 161, 11 ; 177, 5.

ment métriques, et 12, soit une sur huit, des cadences simplement rythmiques. » Des constatations analogues ont été faites par P.-W. Hoogterp¹.

L'étude du *cursus* observé dans la *V. P. J.* n'a pas été reprise ici dans son ensemble, mais il est apparu lors de l'établissement du texte que les conclusions des auteurs qui viennent d'être cités sont encore au-dessous de la réalité : l'Anonyme utilise régulièrement en fin de phrase et très fréquemment à l'intérieur des phrases un *cursus* au moins rythmique qui se limite aux trois clausules les plus courantes. Il ne craint pas, pour l'obtenir, des inversions ou des tournures parfois compliquées. On peut remarquer que le seul exemple de *uinclum* au lieu de *uinculum* (26, 10) est amené par cette préoccupation. Les exceptions qui ont été citées, ou les exemples qui ont été donnés de *cursus* trispondaïque provenaient le plus souvent de leçons moins bonnes ou de coupes défectueuses figurant dans les éditions antérieures (par exemple : « *heremi delectatur.* » chez Krusch, au lieu de « *heremi delectatus...* » : 5, 10). Les leçons adoptées ici à l'encontre de celles de Krusch, en particulier d'après le *codex Bisontinus*, ont plus d'une fois restitué d'excellentes clausules.

On peut même remarquer ici ou là des finales d'hexamètres, celle-ci par exemple qui évoque Virgile : « *ad aerias sese contulit auras* » (56, 5), ou encore : « *deducto... cum lumine cliuo* » (123, 4) ; telle autre pourrait être une réminiscence venant d'un poème chrétien : « *promoueri e paradisi limile gressum* » (80, 4), ou encore : « *muriceos pellito sub iudice fasces* » (94, 4). A vrai dire, il n'est pas surprenant qu'une prose aussi rythmée produise à l'occasion

1. Cf. F. BELLET, *Les origines des Églises de France et les fastes épiscopaux. Nouvelle édition suivie d'une étude sur le Cursus et la critique*, Paris 1898, p. 411 ; P.-W. HOOGTERP, *Les Vies des Pères du Jura*, p. 229-230 (cet auteur consacre au style de la *V. P. J.* les pages 216-231 de son étude).

un effet proche de celui des vers ; ainsi des mots : « constrictus ocreis crura fasciolisque plantas » (129, 2-3).

Il est certain qu'à la lecture de la *V. P. J.* l'oreille est le plus souvent agréablement impressionnée par l'harmonieuse retombée des phrases et, à l'intérieur de celles-ci, par de nombreuses cadences. Et le rythme oratoire, souligné par les allitérations, est peut-être plus important à noter, du point de vue littéraire, que le rythme des seules clausules. De ces amples périodes, de tous ces balancements divers que nous avons étudiés résulte souvent — au milieu de passages plus durs et moins heureux — une sorte de satisfaction et pour l'esprit et pour l'oreille. Cette harmonie, avouons-le, n'est pas très variée ; elle n'est pas constante ; mais la nier serait certainement méconnaître un aspect essentiel du style de la *V. P. J.*

Au terme de cette étude littéraire, on peut affirmer, pour le moins, que la *V. P. J.* n'est pas une œuvre banale. L'auteur anonyme n'était certainement pas un hagiographe quelconque, mais un lettré qui ne manquait ni de bon sens, ni de finesse, ni de talent. Grand lecteur des Vies des Pères du Désert, de Sulpice Sévère, de Cassien, il est resté discret dans ses emprunts et a su les adapter à son sujet ; discret aussi dans l'usage et la présentation du merveilleux. Son goût très vif du concret le portait d'ailleurs à garder le contact avec l'humble vie quotidienne et à ne pas séparer les saints Romain, Lupicin, Oyend du milieu humain et monastique où ils avaient vécu. Mais, à la gloire des trois *Pères* et de Condat, il ambitionne de créer une œuvre aussi harmonieuse qu'édifiante, unissant dans un beau tableau d'ensemble l'unité à la diversité. Dans une *Vita* relativement courte, il réussit à nous donner de façon concrète, grâce en particulier à de nombreux épisodes, beaucoup de renseignements, non seulement sur les saints qu'il célèbre, mais sur l'histoire de son monastère et même sur l'histoire générale du *v^e* siècle. C'est dire combien doit être nuancé le reproche

de prolixité qui lui a parfois été adressé. Il est vrai qu'il met une sorte de complaisance à raconter et à décrire de façon circonstanciée, qu'il a l'habitude d'insister sur l'idée, de la détailler, de la distiller en quelque sorte. Qu'il y ait là une légère manie d'auteur, que d'autre part les procédés employés pour renforcer et agrémenter l'expression soient un peu voyants et deviennent à la longue monotones, c'est indéniable. Mais cette prose soignée révèle en somme la conscience et le talent de son auteur ; elle comporte d'incontestables réussites ; elle ne sonne jamais creux parce qu'on y sent constamment, par delà le souci du style, la préoccupation spirituelle d'offrir au lecteur le saint exemple des *Pères du Jura*.

CHAPITRE VI

HISTOIRE DU TEXTE — LES MANUSCRITS

L'histoire du texte de la *Vita Patrum Jurensium* présente des particularités notables qui en rendent l'exposé relativement complexe¹.

Une première particularité tient au fait que dès la fin du x^e siècle la *Vita Eugendi*, qui constitue la troisième partie de l'œuvre intégrale, a été copiée séparément, puis incorporée à un légendier appelé à une large diffusion. Il a donc existé pour cette section de la *V. P. J.* un nombre de manuscrits bien supérieur à celui des manuscrits de l'ouvrage complet.

Une particularité plus notable vient des conditions toutes différentes dans lesquelles nous sont connus et ont été utilisés jusqu'ici les trois manuscrits (complets) sur lesquels doit reposer une nouvelle édition de la *Vita*. Deux de ces manuscrits, bien étudiés au xvii^e siècle par le P. Chifflet, ne sont plus connus qu'à travers les travaux de cet érudit : il s'agit de celui du Chapitre de Besançon (*Bisontinus*, ou B), dont la valeur sera soulignée ci-dessous, et de celui de l'Abbaye de Saint-Claude (*Jurensis*, ou J) ; le P. Chifflet, en revanche, n'a pas connu le seul manuscrit ancien venu jusqu'à nous, le ms. *lat.* 11748 de la Bibl. Nat. (*Parisinus*, ou P). Depuis lors, la situation s'est trouvée presque retournée : B. Krusch, dans son édition

1. On trouvera à la fin du volume le *stemma* résumant l'histoire du texte manuscrit de la *V.P.J.*

classique de la *V. P. J.* (1896), a pris pour base le texte du *Parisinus*, mais il n'a pas eu connaissance des copies originales du P. Chifflet, si bien qu'il confond le *Jurensis* et le *Bisontinus* et croit trouver une image fidèle de cet unique manuscrit dans le texte des *Acta Sanctorum*.

Ces données expliquent qu'il faille ici mener de front l'étude de manuscrits conservés (spécialement celle de P) et d'autres actuellement perdus (comme B et J). — Après une première partie qui traitera des manuscrits, conservés ou non, donnant tout l'ensemble de la *V. P. J.*, une deuxième sera consacrée à ceux qui donnent seulement des passages tirés de l'ensemble de cette *Vita* ; une troisième le sera à ceux qui donnent la seule *Vita Eugendi*. Des indications devront être fournies en même temps sur les travaux manuscrits du P. Chifflet (spécialement sur l'importante copie conservée dans le ms. 8601-8606 de la Bibl. Royale de Bruxelles), puisque c'est par eux que nous sont surtout connus J et B.

I. MANUSCRITS DE L'ŒUVRE COMPLÈTE

A. Manuscrits connus par de simples mentions

Un catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Cluny dressé au milieu du xii^e siècle présente, sous le n^o 313, la mention : *Volumen in quo continentur vite sanctorum Romani, Lupicini et Eugendi*. Dans une section, assez bien ordonnée, d'histoire monastique, ce volume suivait de près les dix volumes concernant les saints abbés de Cluny et précédait ceux consacrés aux saints de Lérins et à saint Martin¹. Cette mention n'est plus pour nous

1. Cf. L. DELISLE, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Fonds de Cluni*, Paris 1884, p. 335 (dans l'appendice : « Catalogue de la bibliothèque de Cluni »). Les n^{os} 300-309 concernent les saints Odon, Mayeul et Odilon ; le n^o 310, saint Colomban ; le n^o 311, saint Amand, etc ; le n^o 312, sainte Radegonde, saint

qu'un intéressant témoignage sur la place faite aux Pères du Jura dans la tradition monastique médiévale, car le volume en question a depuis longtemps disparu¹.

En plus des grands manuscrits qu'il nous fait bien connaître (B et J), le P. Chifflet mentionne un *Balmensis* et un *Gigniacensis*, c'est-à-dire des manuscrits appartenant respectivement aux abbayes de Baume-les-Messieurs et de Gigny, toutes deux situées dans le Jura. Il leur attribuait peu de valeur et n'a cité (dans la copie 8601-8606 étudiée ci-dessous) qu'une leçon du premier et quatre du second². D'autres références très vagues (*alii, recentiores, recentiora exemplaria*) pourraient laisser supposer que le P. Chifflet connaissait encore d'autres manuscrits complets de la *V. P. J.*, probablement des *deteriores* ou des copies récentes.

B. Le Parisinus (P)

Le ms. lat. 11748 de la Bibl. Nat. de Paris est un codex in-4° (360 × 270 mm) de 155 (154) folios sous une reliure moderne. Il a été décrit et analysé dans le *Catalogus codicum hagiographicorum... in Bibl. Nat. Parisiensi* des Bollandistes³, et plus brièvement dans le *Conspectus codicum hagiographicorum* de W. Levison⁴. On l'attribue

Hilaire, saint Philibert, etc. ; le n° 314, les saints Honorat et Hilaire d'Arles ; les n° 315 et suivants, saint Martin. Selon Delisle, ce catalogue semble avoir été rédigé sous l'administration de l'abbé Hugues III, entre 1158 et 1161 (p. 337, note). — Sur le n° 326 du même catalogue (*Vita Eugendi*), voir ci-dessous, p. 167.

1. Le P. Chifflet, au début du xvii^e siècle n'a déjà plus connu ces manuscrits de Cluny que par l'ancien catalogue (cf. ses notes dans le ms. *Phillipp*. 1866 de Berlin, fol. 30, etc.). On sait que l'ancienne bibliothèque de Cluny a été très tôt dispersée et détruite et que l'on en connaît directement fort peu de volumes.

2. Dans la copie 8601-8606, il cite le *Balmensis* pour notre § 9, 4-5 ; le *Gigniacensis* pour 9, 8 ; 44, 9 ; 77, 2 ; 157, 9 (voir l'apparat critique).

3. T. III (1893), p. 4 s., n° DXXXVI.

4. *MGH, SS. rer. merov.*, VII (1920), p. 645 s.

avec certitude au x^e siècle, et sa minuscule caroline élégante et assez régulière invite à lui assigner une date assez haute dans ce siècle. Il appartient jadis à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés (n° 38), d'où il passa à celle de Saint-Germain-des-Prés (n° 1060, puis 487).

Il s'agit d'un légendier de forme encore primitive groupant 50 *Vitae* dont les 30 premières offrent une succession chronologiquement exacte de saints dont les fêtes se célèbrent du 25 juillet au 10 décembre ; les 20 autres se présentent en désordre et se rapportent à des fêtes réparties sur tout le cours de l'année : c'est parmi celles-ci que figure, au 37^e rang, la *Vita sanctorum patrum Iurensium Romani, Lupicini, Eugendi* (fol. 102^v-118^v). La *V. P. J.* a donc été introduite dans cette collection à titre de supplément, mais cela dès la confection du volume (qu'elle ait figuré ou non dans son modèle).

De toute évidence, ce légendier comportait deux volumes, dont le premier, perdu, donnait les *Vitae* des saints fêtés entre le 10 décembre et le 25 juillet. La forte proportion des Vies qui, dans ce seul volume conservé, que ce soit dans la série chronologique ou dans les additions en désordre, concernent des saints « gaulois », et surtout des saints de la Bourgogne et de Lyon (I^{re} Lyonnaise), indique que c'est dans cette région qu'il faut chercher l'origine de la collection. C'est précisément celle où a rayonné la dévotion aux saints du Jura.

Disons un mot, pour n'y plus revenir, des corrections effectuées sur ce *Parisinus*. Certaines, discrètes et judicieuses, ont réparé quelques-unes des nombreuses inadvertances du premier copiste (ex. *natulam* 3, 2 ; *collem* 61, 5). Mais un ou plusieurs mauvais écoliers semblent avoir pris plaisir à gâter par des corrections fantaisistes, voire ineptes, bon nombre de passages de la *Vita Romani* (voir en particulier les paragraphes 12-51)¹. Les expressions

1. On peut distinguer au moins deux mains pour cette catégorie

qu'ils proposent sont souvent grammaticalement impossibles et témoignent d'une ignorance de règles syntaxiques élémentaires¹ ou même de certains points de morphologie². Ces correcteurs n'hésitent pas, à l'occasion, à effacer ce qu'ils ne comprennent pas (cf. 42, 3 : *diverso-potentiae*). Ils sont plus spécialement déroutés par l'hypallage (cf. 42, 3), par la métaphore et par l'expression abstraite : *turgidos fumos* (40, 2) est corrigé en *turgidos et fumidos*; *esculentae uoracitalis* (39, 10) devient *escarum uoracitalis*; *uallatus* (41, 2) est remplacé par *per eum* ! Ils substituent un mot banal au terme original : *ostium* à *clusurula* (45, 8), *renuere* à *renutare* (38, 6). Bref, toutes ces corrections ne paraissent nullement effectuées d'après un autre manuscrit, fût-il très mauvais ; elles relèvent plutôt de l'ignorante fantaisie de leur auteur ; on peut supposer qu'elles sont dues à des moines qui, préparant la lecture publique du jubé ou du réfectoire, ont tenté maladroitement de rendre plus clair un texte difficile et déjà endommagé. Quoi qu'il en soit, ces interventions malheureuses demeurent heureusement sporadiques³ ; leur plus net résultat est d'avoir rendu absolument illisible, en quelques passages, la transcription de première main.

Que vaut ce texte du premier scribe ? On a été souvent injuste à son égard. Krusch, certes, le prend pour base de son édition, mais souvent il lui préfère le texte des *Acta Sanctorum* et, dans un passage de son introduction, il ne semble pas le mettre au-dessus de celui-ci⁴. L'abbé

de corrections ; d'après leur écriture, la plupart de ces corrections pourraient dater du XI^e siècle.

1. Cf. 8, 7 ; 12, 9 ; 12, 10 ; 13, 11 ; 38, 9 ; 43, 6.
2. Cf. *fratri* = *fratre* (43, 6) ; *armatos* = *armato* (58, 4).
3. Le feuillet 106 (recto et verso du *Parisinus* a été plus particulièrement abîmé par ces corrections.
4. Cf. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 130 : « E bonis libris 1 (= *Parisinus*), 2 (= texte des *Acta Sanctorum*) modo hic modo ille antependendus erat, lacunaque alterius ex altero suppleri poterant. »

M. Berthet le considère comme un « mauvais manuscrit », très inférieur à celui qu'utilisèrent les Bollandistes¹. Poupardin avait eu un jugement plus nuancé et plus proche de la vérité : « Le scribe [du *Parisinus*] devait ou bien être très négligent, ou plutôt avoir sous les yeux un texte difficile à lire, car son œuvre a eu besoin de nombreuses corrections et ratures². » A vrai dire, si le *Parisinus* est rempli de fautes et d'inadvertances plus ou moins graves, il offre pourtant, en son fond, un bon texte et se révèle même sur quelques points irremplaçable.

a. *Les fautes*. Pour donner une idée de leur nombre, disons que, dans la seule *Vita Romani*, accompagnée du prologue, nous en avons relevé 117³. L'étude méthodique des fautes de ce manuscrit nous a permis de découvrir, à côté des lapsus banals qui pourraient être rencontrés chez n'importe quel copiste⁴, un certain nombre d'erreurs ou de types d'erreurs caractéristiques de ce manuscrit ; nous avons essayé de les classer, de les expliquer, et, non sans risque, d'en retrouver les lois, afin de pouvoir, le cas échéant, déceler dans une certaine mesure si telle ou

1. M. BERTHET, « Note sur les manuscrits de la Vie des Pères du Jura », dans *Mémoires de la Soc. d'Emul. du Jura*, 1942, p. 169-177.

2. R. POUPARDIN, « Étude sur la vie des saints fondateurs de Condat », p. 33, note 6.

3. Nous excluons de ce total toute leçon plausible et toute anomalie due simplement à une coupure défectueuse des mots (ex. *parturiturum* = *par turturum* (12, 11) ; *supraco aeuos* = *supra coeuos* (21, 4)). Nous y incluons les lapsus bénins (*obseuantiae* = *obseruantiae*). Notons par ailleurs que, sur les 117 fautes, 36 ont été corrigées par la suite, mais souvent par une autre main que celle du premier scribe. — P présente 11 omissions dans la seule *Vita Romani* (7 ne comportent qu'un mot oublié ; la plus étendue comporte 6 mots) ; 4 d'entre elles rendent le texte inintelligible ; il en est de même de l'omission de *quae iam* (69, 8) et de *ecuciendo uincere potuisse* (70, 8).

4. Ex. : *amici* = *animi* (17, 9) ; *oleleo* = *oleo* (38, 4) et inversement *miralibus* = *mirabilibus* (43, 2) *ut ut = ut* (47, 1).

telle anomalie devait être imputée plus vraisemblablement au copiste ou à l'auteur même de la *V. P. J.* Voici les résultats de notre recensement.

1. La consonne *r* est celle qui donne lieu aux fautes les plus fréquentes : parfois omise (*inta* 5, 2 ; *obseuantiae* 5, 3 ; *propietate* 173, 3), parfois substituée à *l* (*greba* ^{ao} 23, 7 ; *exorauit* = *exalauit* 178, 4), elle est, plus souvent, remplacée par *l* : *natulam* ^{ao} (3, 2) ; *sufflagari* ^{ao} (3, 10) ; *plofluas* ^{ao} = *profluas* (176, 6) ; *filiolum* = *filiorum* (178, 5).

2. Quand une même consonne termine un mot et commence le suivant, l'une des deux lettres est assez souvent sacrifiée : *constate* = *constat te* (165, 7) ; *campi siluae* = *campis siluae* (3, 6) ; *monuit ardent||* = *monuit tardantes* (50, 7). Ces haplographies pourraient s'expliquer par la diction continue de ces expressions, dans l'hypothèse d'un manuscrit transcrit sous la dictée ; elles pourraient remonter aussi à la première transcription d'un manuscrit en écriture continue.

3. Fautes explicables par une interprétation erronée, un oubli ou un emploi défectueux de certains signes abrégatifs :

— *pro* pour *per* : *prouenisset* = *peruenisset* (43, 3) ; *promixta* = *permixta* (50, 4).

— *ur* pour *er*. Faute fréquente : *indesinentur* ^{ao} (10, 7) ; *ardentur* (12, 9 et 32, 2) ; *praelur* (87, 7) ; *reuerentur* (89, 3) ; *nequitur* (109, 2) ; *luculentur* (62, 9).

— *ur* pour *us* : *delectatur* (5, 10) ; *tristatur* (168, 8) ; *reportatur* (177, 3) ; *accusatur* (99, 2). Notons que les confusions inverses : *per* pour *pro*, *er* pour *ur*, *us* pour *ur*, ne se rencontrent pas ou sont très rares.

— omission assez fréquente de la terminaison *ur* à la troisième personne des verbes déponents ; cette omission

est plus rare au passif¹ : *deosculat* ^{ao} (46, 7) ; *deosculant* 109, 7) ; *testabat* (70, 5) ; *cohortarent* (88, 8) ; *delinqueret* (17, 7).

— confusions nombreuses entre les terminaisons —*em* et —*e*, —*um* et —*u*, —*um* et —*o*. Les fautes de ce type, d'ailleurs très fréquentes dans les manuscrits anciens, peuvent s'expliquer par le fait que *m* finale était devenue presque muette en bas latin². Elles peuvent provenir aussi de l'oubli ou de l'addition injustifiée d'un tilde³. Mais la troisième confusion (*um—o*) suppose en outre une mauvaise discrimination des voyelles *u* et *o* (cf. *infra*, p. 137). Ce genre de fautes aboutit le plus souvent à un emploi de l'ablatif pour l'accusatif et vice versa. Quand il s'agit d'un complément de lieu ou du régime d'une préposition, il faut n'accuser le copiste qu'avec prudence, car l'auteur lui-même semble avoir subi parfois, sur ce point, les influences de la syntaxe assez flottante du latin parlé. Toutefois, la comparaison de P avec J et B (cf. *infra*, p. 137) montre que les irrégularités demeurent chez l'Anonyme assez rares. Aussi la majeure partie de ces confusions doit-elle être imputée, croyons-nous, au copiste. Celui-ci, du reste, écrit aussi bien *post orationē* (avec tilde, 106, 3), que *post oratione* (sans tilde, 64, 8). Et puis, en dehors des compléments de lieu, certains accusatifs du *Parisinus* constituent de véritables non-sens : *famulatum* (178, 6) ; *sagacitatem* (96, 5) ; *dispectionem* (138, 7). D'autre part, le *uerum* de 172, 2, comme celui de 177, 4, est condamné à la fois par sa place dans la proposition et par son sens : il faut manifestement lire *uero*. Nous croyons aussi devoir

1. Il ne semble pas, nous le dirons, que ces formes anormales, que pourrait expliquer l'influence du latin vulgaire, doivent être imputées à l'auteur de la *V. P. J.*

2. Cf. L. HAVET, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris 1911, p. 253-254.

3. Oubli ou addition imputables tantôt au copiste de P, tantôt aux copistes des manuscrits antérieurs.

imputer au copiste le *hoc* (= *hunc*) devant *lectulum* (176, 9), de même que la faute inverse, *hunc* (= *hoc*) à côté de *spicarium* (68, 12)¹; et ces deux erreurs peuvent s'expliquer comme les précédentes. Enfin, la faute *abrenunziato* (pour *abrenunziatum* 174, 5), provient peut-être de l'oubli de deux tildes successifs qui figuraient dans le modèle de P.

4. Fautes explicables par des confusions de lettres :

— *n* lu *ri* : *perungeris* = *perungens* (56, 9)².

— *a* lu *is* et vice versa (plusieurs fois) : *multigenis* = *multigena*³ (121, 9); *arma* = *armis* (87, 4).

— *a* pour *e* et vice versa (confusion assez fréquente) : *satallitibus* (15, 7); *enaruare* (55, 10); *elegantia* (11, 8); *examina* ^{ao} (16, 6)⁴.

— *e* pour *i* et vice versa (confusion fréquente)⁵. L'hésitation du copiste entre les deux voyelles se traduit peut-être par la correction instantanée de *enituit* en *inuit* ou de *inuit* en *enituit* au paragraphe 145, 2. Cette confusion des deux voyelles peut expliquer des formes comme *flagellare* (80, 8), *uocare* (83, 5), car la confusion entre la forme active et la forme passive n'est guère vraisemblable chez notre auteur.

1. Le dérivé *spicarium* semble avoir été forgé par l'Anonyme et son genre ne peut être vérifié; mais un masculin *spicarius* est peu vraisemblable. Nous n'avons pas d'exemple de *lectulum* au genre neutre.

2. Une fois aussi, *r* a été lu, semble-t-il, *n* : *senpentes* ^{ao} = *serpentes* (58, 11).

3. A moins, ce qui est peu probable, qu'il ne faille lire ici *multigenis*, car le manuscrit porte peut-être un signe abrégatif au-dessus et à droite de *n*.

4. Voir encore *galidissima* (7, 6); *repedaret* (= *arat*) 11, 6; *abbe* ^{ao} (27, 7); *est* = *ast* (30, 13).

5. Cf. *inreprehensibiliter* (32, 7); *alliores* ^{ao} (37, 7); *passiones* (44, 7); *deiesta* = *digesta* (44, 8); *osles* = *hostis* (54, 7) et, en sens inverse, *inormitate* (50, 4) [cf. *mormitate* ^{ao} 28, 5]; *dibachatlone* (53, 2); voir quelques autres exemples cités par POUFARDIN, *op. cit.*, p. 46, n. 2.

— *o* pour *u* et vice versa (confusion très fréquente)¹. Elle peut n'apparaître que comme une « faute d'orthographe » (*coculla*, *lonica*, *gestaturio*); mais souvent elle défigure le mot (ex. *urbem* = *orbem* 7, 5) ou sa terminaison : *-um* devenant *-o* et inversement (cf. ci-dessus), *-os* devenant *-us* et inversement, d'où les expressions déconcertantes *memoratus fratres* (160, 8), *perunguendi infirmus* (175, 10), *non se redditurus esse testantur* (143, 3), *omnes secum periturus contestatur* (68, 7) où la terminaison *us* équivalait évidemment à *-os* (cas inverse : *ego... puerolos... uidi* 78, 5).

b. Valeur du *Parisinus*. La multiplicité des fautes de ce manuscrit ne doit cependant pas faire méconnaître sa valeur foncière. La plupart d'entre elles, en effet, affectent la graphie du texte plutôt que son sens. La collation du *Jurensis* et du *Bisontinus* à travers la copie Chifflet 8601-8606 nous a aidé à nous en rendre compte. Les recouplements entre ces bons manuscrits et le *Parisinus* sont en effet beaucoup plus nombreux que ne le donnait à croire l'édition des Bollandistes. En particulier, nous le dirons, il y a fréquemment accord entre une leçon certainement connue de B et celle fournie par P contre la leçon donnée par J. Dans quelques cas, très rares à vrai dire, nous avons même été amené à préférer telle leçon de P à celle de B certainement connue. Cette valeur relative de P ressortira de ce qui sera dit des manuscrits B et J.

Disons en tout cas que, malgré d'innombrables lapsus (dont une partie, impossible à déterminer, peut d'ailleurs provenir de son modèle), notre scribe paraît avoir été doué d'une qualité appréciable en son métier : nous voulons

1. Beaucoup des confusions étudiées dans cet alinéa remontent probablement au modèle, d'époque mérovingienne, d'où P est issu. Ce genre de confusion peut s'expliquer en partie par la ressemblance entre *o* et *u* dans le latin parlé (cf. L. HAVET, *Manuel de critique verbale*, p. 253).

parler du manque d'initiative¹. Sa transcription ne révèle pas de tentatives pour corriger le texte ; d'où les énormités du *Parisinus*, sans doute issues du modèle : *urbem* pour *orbem* (7, 5) ; *interim et* pour *interimit* (157, 9) ; *crebros glebrarum* pour *crebro salebrarum* (22, 8) ; *ergo gratulae* pour *erogatulae* (106, 6). Mais en admettant le non-sens, le scribe du *Parisinus* reste finalement beaucoup plus près du texte authentique — nos exemples le montrent — que s'il avait tenté de savantes corrections ; et la connaissance de ses habitudes graphiques, de ses principaux types d'erreur permettra dans bien des cas — avant même de recourir à la conjecture ou à d'autres manuscrits — de corriger la faute.

Le copiste du *Parisinus* n'est pas non plus de ces demi-savants qui, sous prétexte de normaliser le sens, le style ou la grammaire, substituent la leçon banale à la leçon originale et plus difficile : il est le seul, par exemple, à nous avoir conservé l'expression *triticea ubertas* (69, 11) plus concentrée et plus originale² que la variante *tritici ubertas*.

Notons enfin qu'une des catégories de fautes du *Parisinus* pourrait confirmer à la fois la fidélité du copiste et l'antiquité de son modèle : il s'agit des nombreuses graphies mérovingiennes, et plus particulièrement des confusions si fréquentes entre *e* et *i*, *u* et *o*. On pourrait conclure de là, avec Poupardin³, que « le scribe du manuscrit latin 11748... avait sous les yeux, sinon un texte du VI^e siècle,

1. Cf. L. HAVET, *Manuel de critique verbale*, p. 413 : « On se fera de préférence au copiste qui a montré soit le plus de soin, soit le moins d'initiative. » De même A. DAIN, *Les Manuscrits*, Paris 1964², p. 17 : « A tout prendre, les bons copistes sont ceux qui reproduisent les fautes de leur modèle. »

2. Cf. VIRGILE, *Géorgiques*, I, 219 : « triticeam in messem ».

3. *Op. cit.*, p. 46 et n. 2. Poupardin mentionne en outre des fautes du type *uaposatum* (= *uaporatum*) et du type *crustalenta* (= *crustulenta* selon Poupardin) ; ces fautes, dit-il, « s'expliquent à merveille si l'on songe à la ressemblance qui existe dans l'écriture mérovingienne entre *u* et *a*, *r* et *s* longue ».

du moins un manuscrit ancien ayant respecté dans une certaine mesure la graphie mérovingienne, car on y trouve quelques-unes des altérations caractéristiques de cette époque... » Le modèle du *Parisinus* serait donc très ancien : il s'agirait, non de l'original, ni d'une copie respectant la graphie de l'original, mais d'une copie altérée déjà par un certain nombre de fautes, de mécoupures, de graphies incorrectes ; l'écriture de celle-ci, difficile à lire, expliquerait d'autre part des confusions de lettres imputables au copiste du *Parisinus* et aggravant les dommages initiaux.

Une bonne tradition manuscrite aboutit donc, dans le *Parisinus*, à un texte altéré, parfois inintelligible, mais atteint davantage en sa graphie qu'en son fond — encore que certains mots soient devenus méconnaissables.

C. Le ms. Bruxelles 8601-8606, témoin de J et de B¹

Si le *Parisinus* se prête à une étude directe, il n'en est plus de même, nous l'avons dit, des deux manuscrits anciens que le P. Chifflet utilisa au XVII^e siècle et qu'il désignait par les noms de *Jurensis* et de *Bisoninus*.

1. Nous n'étudierons en détail que cette copie 8601-8606, certainement la plus riche et la plus intéressante. Mais nous avons eu connaissance de deux autres copies (du *Jurensis* seulement) : a) la copie contenue (f° 1-28) dans le manuscrit 104 de la Bibliothèque actuelle des Bollandistes (*Collectanea*), établie également par les soins de Chifflet et provenant de ses papiers personnels. Exacte et soignée, elle ne donne pourtant pas, comme la copie 8601-8606, une idée des graphies primitives du *Jurensis*. Le R. P. Maurice Coens, qui nous en a révélé l'existence, a bien voulu nous en communiquer la photocopie et nous renseigner sur sa provenance ; b) un fragment de copie contenant la *Vita Lupicini* et le début de la *Vita Eugendi* (jusqu'à *hinc unus*, 122, 2) Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 8228. On lit en tête de la *Vita Lupicini* la mention *A. L. (?) Pet. Fran. Chiffletio*. Elle présente un texte presque semblable à celui de la copie 8601-8606 et à celui de la copie 104 des Bollandistes.

Comme c'est avant tout par les travaux manuscrits de l'érudit jésuite que nous est connu en tout ou en partie le texte de ces manuscrits, il importe de préciser d'abord la nature de ces travaux. Ensuite seulement pourront être dégagées les données précises relatives à J et à B.

Comme il a été rappelé plus haut¹, le Père Pierre-François Chifflet (1592-1682) consacra sa très longue vie d'étude aux éditions patristiques, à l'hagiographie et à l'histoire religieuse de la Franche-Comté. Son ouvrage de prédilection, qu'il ne put jamais faire paraître, faute de subsides, consistait en un volumineux *Sacrarium Jurense*, sans cesse enrichi au gré de découvertes successives. Toute la première partie de l'ouvrage était consacrée aux saints fondateurs de Condat et comportait avant tout l'édition et le commentaire de notre *Vita Patrum Jurensum*. Dès le début de 1627, Chifflet écrivait à son confrère Heribert Rosweyde, initiateur de l'œuvre bollandienne, qu'il possédait « ex manuscriptis » les Vies des saints Romain, Lupicin et Oyend. On peut être assuré qu'il les avait tirées dès lors du *Jurensis* (J), puisque à cette date il avait déjà exploré l'ensemble des anciens textes conservés à Saint-Claude².

Il y a toutes chances aussi pour que cette copie possédée par Chifflet et destinée dès lors, ou peu après³, à l'édition

1. Voir la note détaillée consacrée au P. Chifflet, p. 45.

2. C'est par ces trois *Vitae* que commence l'intéressant répertoire qu'il envoie de Besançon à Rosweyde le 29 mars 1627. Le P. M. COENS a publié et étudié ce document sous le titre « Le plan d'une hagiographie de la Franche-Comté et des régions voisines par P.-F. Chifflet en 1627 », dans *Anal. Boll.*, LXXXIII, 1965, p. 23-49. — D'ailleurs, comme nous le rappellerons, le *Jurensis* est déjà mentionné dans le *Vesontio* de Jean-Jacques Chifflet qui parut en 1618 et auquel collabora Pierre-François.

3. Des indications tirées des *Registres des délibérations capitulaires* de Saint-Claude des années 1629-1633 et relatives aux travaux du P. Chifflet (composition d'offices propres à l'abbaye; histoire de Saint-Claude) sont données par Dom BENOIT, *Histoire de l'Abbaye*,

qu'il projetait, soit notre copie 8601-8606, à cela près qu'elle ne portait pas encore les importantes surcharges dont il va être question. Chifflet, comme il le fit pour de nombreuses chartes de Saint-Claude¹, commença par faire exécuter par un scribe — la main paraît identique dans les deux cas — une copie qu'il collationna ensuite attentivement sur l'original, en la complétant et rectifiant fréquemment, mais aussi en préparant le travail d'édition, c'est-à-dire en encadrant les noms propres, en normalisant certaines graphies ainsi que la ponctuation, en introduisant ici ou là quelques conjectures.

A ce stade, la copie Chifflet constitua en somme une première « édition » de la *V. P. J.*, celle qui devait figurer dans le *Sacrarium Jurense*. Le texte présentait cette forme lorsque le P. Chifflet en adressa une copie aux Bollandistes d'Anvers; ceux-ci avaient déjà publié sans ce secours la *Vita Eugendi* (1643) mais ils utilisèrent le texte du P. Chifflet pour leur édition de la *Vita Romani* (1658) et celle de la *Vita Lupicini* (1668)².

A une date qui nous échappe, le P. Chifflet fit une nouvelle et importante découverte, celle du très ancien *Bisoninus* (B), qui lui fournit non seulement tout un dossier sur les saints abbés d'Agaune (destiné à entrer lui aussi dans le *Sacrarium Jurense*), mais un exemplaire de la *V. P. J.* incomparablement plus ancien que celui de J. Il eût été infiniment précieux pour nous que l'heureux inventeur ait pris alors une copie intégrale de cet antique texte de la *Vita*, comme il le fit pour les documents d'Agaune et aussi pour la *Vita sancti Caesarii episcopi Arelatensis* qui lui étaient joints³. Malheureusement, il

II, p. 305 et 570 (ce qui est dit là des manuscrits acquis par Jean Bouhier n'est qu'à demi exact).

1. Voir ci-dessus, p. 45-46, note 1.

2. Voir ci-dessous, p. 200-203.

3. Sa copie de la *Vita Abbatum Acaunensium* et des pièces annexes figurent dans les *Illustrationes Jurense*, ms. Bruxelles 8287-8290,

se contenta de reprendre sa copie du *Jurensis* prête pour l'édition et d'y porter directement, d'abord en marge, puis, en certains cas, dans un appendice critique, de nombreuses leçons du *Bisontinus* qu'il introduisit pour la plupart dans son texte. Tel est l'état où la copie 8601-8606 nous est parvenue : elle constitue à proprement parler une seconde « édition » Chifflet, établie à partir de la première, mais fondée non plus seulement sur J, comme celle qui avait été communiquée aux Bollandistes, mais sur J et sur B.

Demeurée avec tous les cahiers manuscrits du *Sacrarium Jurensis* au Collège de Clermont (Louis le Grand), où le P. Chifflet mourut en 1682, la copie fit partie de la masse des papiers Chifflet intéressant l'hagiographie que le P. Hardouin envoya aux Bollandistes en 1689.¹ C'est de l'ancienne bibliothèque bollandienne qu'elle passa, comme les *Illustrationes Jurenses*, mentionnées ci-dessus, et comme bien d'autres copies Chifflet, à la Bibl. Royale de Bruxelles.

Bien qu'il soit mentionné sommairement dans le catalogue imprimé de Van der Gheyn², ce précieux document n'a jamais été, à notre connaissance, connu ou exploité par les éditeurs et les commentateurs de la *V. P. J.*, et ce fut pour nous une bonne fortune de le rencontrer en 1961 : c'est grâce à sa découverte surtout que notre édition peut se donner comme nouvelle.

Groupée avec d'autres copies (dont celle du chapitre de Grégoire de Tours *De Lupicino atque Romano abbatibus*), la copie de la *V. P. J.* occupe les fol. 12-42 d'un recueil factice de 62 fol. de papier de 28 × 20 cm. sous une demi-reliure moderne. Elle est précédée d'une *Admonitio praeuia*

fol. 89-91 (cf. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 173) ; celle de la *Vita sancti Caesari* (sic) dans le ms. *Coll. Boll.* n° 133 de l'actuelle Bibliothèque des Bollandistes, fol. 125-127 (cf. *ibid.*, p. 453).

1. Cf. *AA. SS.*, Jun., I, 646 B.

2. Tome V, p. 483, n° 3478.

(fol. 11 : papillon collé en tête) et suivie de *Scholia* où Chifflet rappelle les principales variantes et explique ses choix (fol. 42-43). Le titre donné par l'éditeur et inspiré de B est : *Vita seu Regula Sanctorum patrum Romani, Lupicini, atque Eugendi, monasteriorum Jurensium Abbatum*. Au coin supérieur droit des fol. 12, 22 et 32 figure la mention : *Ex MS. veteri S. Claudii* (raturée au fol. 12).

Dans le travail de collation que nous avons décrit, Chifflet désigne ses deux principaux manuscrits par les sigles IVR. (*Jurensis*) et BIS. ou S.I. (qui désignent tous deux le ms. de Saint-Jean de Besançon). Il lui arrive exceptionnellement de renvoyer à un *Balmensis* et à un *Gigniacensis* (cf. *supra*, p. 130). Pour la *Vita Eugendi*, il renvoie également à l'*Accinctinus* (cf. *infra*, p. 173 et 175), au *Benignianus* (notre ms. M ; cf. *infra*, p. 168-172) et au ms. de *Ripatorio* (notre ms. N ; cf. *infra*, p. 174). Parfois il se réfère, de façon vague, à « d'autres manuscrits » (*alii*), à « des exemplaires plus récents » (*recentiores, recentiora exemplaria*). Enfin il cite, pour la *Vita Eugendi*, l'édition de Surius (cf. *infra*, p. 194-196).

Après avoir établi son texte et rédigé son appendice critique (où ne figurent que les variantes d'une cinquantaine de passages), Chifflet a biffé presque toutes ses notes marginales (qui ne devaient pas figurer dans l'imprimé)¹. Nous n'avons, quant à nous, négligé aucune de ces notes ; nous avons d'autre part toujours eu égard à ce

1. L'ouvrage était, semble-t-il, prêt pour l'impression. Il ne restait plus alors dans les marges que les mots à intercaler dans le texte, aux endroits marqués par le signe \wedge , et d'autre part, des numéros renvoyant exactement aux numéros de l'appendice critique. Dans ce dernier, le chiffre des pages du texte est laissé en blanc, de façon à être porté après coup, quand l'imprimeur aurait effectué sa mise en page. Voici à titre d'exemple un passage de cet appendice critique (cf. 147, 1) : « P... N. 42 DILATATIONE.] Sic restitui, cum in IVR. legerem relatione et in BIS. dilatione. »

qu'avait écrit le scribe avant que Chifflet ne le corrige¹. Il nous a été ainsi possible de pénétrer un peu plus avant dans la connaissance du *Bisontinus* (dont nous traiterons d'abord) et surtout dans celle du *Jurensis*.

D. Le *Bisontinus* (B)

Il n'y a pas à notre connaissance, sur l'existence et le contenu du *Bisontinus*, de témoignages autres que ceux du P. Chifflet. Ces témoignages sont à demander non seulement à la copie 8601-8606 de la *Vita Patrum Jurensium*, mais encore aux *Illustrationes Jurenses*, ms. 8287-8290 de la même Bibl. Royale de Bruxelles qui contient notamment la copie Chifflet de la *Vita Abbatum Acaunensium* et des pièces annexes ; également à la copie Chifflet de la *Vita sancti Caesarii episcopi Arelatensis* conservée à l'actuelle Bibliothèque des Bollandistes². Le *Bisontinus* donnait en effet ces trois œuvres, dans l'ordre suivant : *Vita Caesarii*, *V. P. J.*, *Vita Abbatum Acaunensium*. Il ne contenait de plus que la *Vita sancti Hilarionis Abbatis*, œuvre de saint Jérôme (placée sans doute après la Vie de saint Césaire).

La presque totalité de ces textes appartient au VI^e siècle : la Vie de saint Césaire († 542) a été écrite avant 550 (l'exemplaire en question avait déjà subi des remaniements) ; la Vie des Pères du Jura l'a été vers 520 ; la Vie des Abbés d'Agaune et les épitaphes qui la complètent sont de 523-526. Un fait surtout est à souligner : dans le *Bisontinus*, le dossier relatif à Agaune s'achevait sur un

1. En cas de divergence, nous appelons J¹ la lecture de J par le scribe, J^c celle de Chifflet.

2. Copies indiquées ci-dessus, p. 141-142, note 3. — Le P. Chifflet notait, à propos du *Bisontinus* : « praeter has Jurensium, et Agaunensium Sanctorum Vitas, dumtaxat S. Caesarii Arelatensis Episcopi, et S. Hilarionis Abbatis, nihil praeterea continebat » (*Illustrationes Jurenses*, fol. 91 ; passage supprimé).

document de premier ordre, que ne fournit aucune autre source : la liste des *depositiones* des 12 premiers abbés, comportant, en plus des dates obituaires, la durée précise de chaque abbatiat¹ ; or ces dates vont du 3 janvier 516 (Hymnemosus) au 27 mars 616 (Leontius), et la dernière des mentions est rédigée en termes plus « actuels » que ceux des précédentes : *Obiit dominus Leontius...*, au lieu de : *Depositio sancti N...*² La présence de cette liste, tenue à jour jusqu'à 616 seulement, fait penser à première vue à un manuscrit du premier quart du VII^e siècle.

Les données de critique externe transmises par le P. Chifflet viennent-elles corroborer une pareille antiquité du *Bisontinus* ? Il est notable d'abord que cet érudit qui examina tant de centaines de manuscrits et qui eut entre autres le bonheur de découvrir à Saint-Claude le manuscrit de saint Eucher (actuellement daté du VI^e-VII^e siècle³) dont il tira la *Passio Acaunensium martyrum*⁴, parle de sa trouvaille du *Bisontinus* comme d'une découverte insigne : « Nactus sum vetustissimum et optima notae codicem ex Bisontinae S. Johannis Metropolitanae Basilicae archivo...⁵ » ; « ...quae omnia... expressimus... maxime ex codice adorandae vetustatis, in Ecclesiae Bisontinae sacrariis a nobis reperto...⁶ ». Il en parle chaque

1. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 183.

2. Cf. J. THEURILLAT, *L'Abbaye de Saint-Maurice*, I, p. 45-47. Voir aussi p. 34.

3. Actuellement Bibl. Nat., lat. 9550. La datation est celle de E. A. LOWE, *Codices Latini antiquiores*, V (1950), n° 589.

4. Éditée par lui dans son *Paulinus Illustratus*, Dijon 1662, p. 86-92. Cf. B. KRUSCH, *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 22 et 30 (suivi par J.-M. THEURILLAT, *op. cit.* p. 11-12). Il est curieux que Krusch n'ait pas reconnu le « codex S. Eugendi Jurensis » utilisé par Chifflet dans l'actuel « Parisiensis » n° 9550 que tous les catalogues indiquent comme provenant de Saint-Claude et qui porte encore un « ex-libris » de cette abbaye écrit de la main du P. Chifflet.

5. Ms. 8287-8290, f. 1.

6. Ms. 8601-8606, f. 11 : « Admonitio praeuia ».

fois comme d'un manuscrit « primarius¹ », « vetustissimus² », « perantiquus³ », « pervetustus⁴ ». On peut rapprocher ces qualificatifs insistants de ceux qu'il applique, dans ses divers travaux, à des manuscrits très anciens encore conservés de nos jours : il emploie « pervetus », « pervetustus », « perantiquus », « perquam antiquus » pour des codices des VIII^e et IX^e siècles ou, à la rigueur, du X^e ; il qualifie le manuscrit de saint Euchèr (VI^e-VII^es.) de « vetustissimus » et de « perquam vetustus ».

Une indication est plus parlante encore, malgré l'imprécision de la terminologie paléographique. Chifflet dit le *Bisontinus* « Gothico caractere maiusculo exaratus⁶ ». Il ne faut évidemment pas penser à des « majuscules gothiques » au sens actuel de ces termes. Les lettres ainsi désignées devaient être d'une certaine hauteur, non liées, et appartenir à une écriture distincte de la capitale. Il s'agissait donc selon toute vraisemblance d'une onciale ou semi-nciale. A défaut d'un autre exemple du terme « gothique » tiré des écrits du P. Chifflet, on notera que Mabillon emploie le terme à propos des caractères qui vinrent dès le V^e siècle corrompre l'écriture « romaine », c'est-à-dire la capitale antique⁷. De toute façon, il ne se rencontre plus de textes entièrement écrits en « majuscules » après le IX^e siècle.

On notera de plus l'intérêt de certaines graphies très anciennes du *Bisontinus*, en particulier de la forme

1. *Id.* f. 43.

2. Ms. 8287-8290, ff. 1, 68, 89.

3. *Id.*, f. 86 ; ms. *Coll. Boll.* 143, f. 125.

4. Ms. 8287-8290, ff. 1, 91.

5. Nous verrons qu'il ne qualifie le *Jurensis* que de « vetus ».

6. Ms. 8287-8290, f. 91 ; cf. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 129. Chose curieuse, le P. De Smedt dans les *Acta Sanctorum*, Nov., I, p. 544 A, a transcrit : « gothico caractere minusculo exaratus », d'où il conclut : « quod utique nobis non adeo antiquam scriptionem manifestat ».

7. *De re diplomatica*, I, I, c. XI, II (éd. de 1681 p. 46).

Iorensis qui y était constante. Joint à la qualité du texte même (que fera ressortir la suite de cette étude), tous ces indices font reconnaître, croyons-nous, dans le *Bisontinus* perdu un manuscrit d'une haute antiquité que rien n'empêche d'attribuer au second quart du VII^e siècle : il aurait dans ce cas été transcrit un siècle après la composition de la *Vita Patrum Jurensium*.

Il n'est pas indifférent non plus que cet antique codex, sorte de « corpus » de textes d'histoire monastique (saint Césaire est le législateur des moniales de Gaule), ait associé étroitement l'histoire de Condat et celle d'Agaune : les *depositiones* des abbés sont un document fait pour être utilisé à Agaune même, et on n'oubliera pas que la *V. P. J.* fut écrite à Condat à l'intention des moines d'Agaune. Il y a là d'utiles indices sur l'origine du manuscrit et, du même coup, sur la valeur de son texte¹.

L'étude du texte de la *V. P. J.* fourni par le *Bisontinus* et de sa valeur par rapport à ceux que fournissent le *Parisinus* et le *Jurensis* serait grandement facilitée si nous possédions de l'ensemble de ce texte une transcription aussi minutieuse que celle des quelques 140 leçons qu'en a tirées le P. Chifflet. Ce qui a été dit des deux éditions de la *V. P. J.* préparées successivement par Chifflet sur une même copie a montré qu'il n'en est pas ainsi. S'il est relativement facile de reconstituer le texte du *Jurensis* qui fait le fond de la copie, il n'en est malheureusement pas de même pour celui du *Bisontinus*, qui nous importerait davantage. Si dans 140 cas environ, les leçons de ce texte sont explicitement connues, on peut se demander quels ont été pour tout le reste du texte les principes de la

1. La présence de cet antique manuscrit à la cathédrale de Besançon n'a rien qui doive surprendre, étant donné la dévotion qu'on y portait aux saints du Jura, surtout à saint Oyend, patron, au moins dès le XI^e siècle, de la chapelle archiépiscopale. Par ailleurs, les relations furent toujours fréquentes entre cette métropole et Saint-Maurice d'Agaune.

collation effectuée par le P. Chifflet. On supposerait à première vue que là où il ne précise rien, c'est que B était identique à J : il a noté parfois en effet de minimes variantes, et on sait qu'il s'intéressait d'ordinaire aux moindres particularités des textes qu'il éditait¹. Tel ne paraît pourtant pas être absolument le cas : il semble que l'éditeur, déjà en possession d'un texte satisfaisant et qu'il estimait ancien, n'a pas toujours exploité à fond sa découverte et a parfois renoncé à noter des variantes apparemment peu importantes ou moins correctes (il ne dit pas d'ailleurs que son intention ait été d'effectuer une collation exhaustive de B, et il n'adopte pas systématiquement les leçons de B). A l'appui de cette interprétation, on peut noter que Chifflet nous renseigne avec précision sur 64 leçons de B pour le 1^{er} tiers de l'œuvre (1-59) et seulement sur 32 pour le 2^e tiers (60-119), comme s'il avait renoncé en cours de route à noter bien des particularités ; il est vrai que la proportion remonte ensuite, avec 44 leçons pour le 3^e tiers (120-179).

1. En dehors des 140 cas environ où Chifflet dit explicitement *BIS.* ou *S.I.*, deux situations peuvent se présenter : 1) le texte de J transcrit par le scribe est demeuré intact : ceci signifie *en principe* que B coïncidait ici avec J ($J = B$) ; le cas est analogue là où Chifflet a laissé subsister des corrections qu'il avait apportées au texte du scribe (soit par une meilleure lecture, soit par quelques retouches personnelles) avant qu'il n'ait découvert B ($J^e = B$) : le texte d'Henschenius pour les deux premières *Vitae*, dérivé de cet état intermédiaire du texte Chifflet (« 1^{re} édition »), peut aider à repérer ces cas ; — 2) le texte de cette « 1^{re} édition » a de nouveau été retouché par Chifflet sur la copie pour une « 2^e édition » (on peut habituellement s'en rendre compte grâce à la différence d'encre et d'écriture, grâce aussi à des divergences avec le texte d'Henschenius) : il y a alors de grandes chances pour que ces nouvelles retouches dérivent de B ($J^e = B$) ; certains de ces derniers cas sont plus clairs : par exemple une leçon nouvelle est nettement originale, ou bien elle coïncide avec P, ou bien elle voisine avec d'autres portant la mention : *BIS.*

Dans ces conditions, il ne faut pas se hâter de toujours conclure que B était identique à J là où le P. Chifflet se tait à ce sujet, ni même que toutes les corrections apportées par lui à sa « 1^{re} édition » dérivent nécessairement de B, quoique, dans l'ensemble des cas, ces conclusions présentent une très sérieuse vraisemblance. Dans ce qui va être dit des particularités et de la valeur de B, nous ne ferons donc volontairement état que des seules leçons explicitement attestées, et non de toutes celles où J a chance de se confondre avec B. Il est inévitable que cette méthode fausse plus ou moins les perspectives, puisque les similitudes entre B et J risquent d'être sous-estimées (il ne faudra pas l'oublier), mais la méthode inverse présenterait de plus graves inconvénients.

Au premier coup d'œil, B apparaît d'abord nettement supérieur à J, puisqu'il conserve, soit seul (un peu plus de 40 cas), soit plus souvent avec P (un peu plus de 50 cas), quantité de bonnes leçons disparues de J¹ (cf. *infra*). De plus, il offre un texte, ou à tout le moins une transcription, beaucoup moins négligée que celle de P : alors que, dans ce dernier, des oublis, des omissions et d'innombrables lapsus ont pour ainsi dire défiguré et rendu parfois inintelligible un texte bon en son principe, le *Bisontinus* paraît ne contenir que très peu d'omissions et les leçons vraiment aberrantes y sont très rares.

A qui vient de fréquenter le *Parisinus* (ne serait-ce qu'à travers l'édition Krusch), le *Bisontinus* donne à première vue l'impression d'être un « corrigé » de ce manuscrit : là où ce dernier, par exemple, porte l'expression énigmatique et barbare : *idem in mausurio* (178, 2), B

1. Ceci, nous l'avons dit, sur environ 140 leçons certainement connues : une bonne vingtaine de ces leçons sont en réalité communes à BPJ ; le reste représente les quelques leçons à considérer comme des fautes de B.

écrit : *id est in mansorio*, la bonne leçon évidemment¹. De fait, presque chacune des variantes de B comparé à P apporte, soit une addition nécessaire (*in modum natalilis arcae <columbae>* 2, 10), soit un mot rare et typique (*scurras* 31, 14), soit une expression excellente (*ut serietati nimiae persuaderet* 74, 8 ; *uanilitatis uiuificatione seposita* 77, 2 ; *conuulsi... in corde singullibus* 176, 6), soit un trait de style conforme aux habitudes de l'auteur (*incerta piorum sede* 13, 4 ; *superiecto naturali saxo* 25, 2 ; *liuore simili ut accenderis zelo* 34, 3), soit une meilleure construction de la période (... *ac...* 1, 4 ; *delectatus* 5, 10), soit une clause régulière (*dedidit et inpendit* 126, 7 ; *locus fruitur nomen* 24, 8 ; *ut accenderis zelo* 34, 3). On notera que les leçons de B sont parfois moins classiques que celles de PJ ; il écrit par exemple, *ob celebritate clusuraque fortissima* (120, 5), construction que l'auteur emploie d'ailleurs à l'occasion (cf. 94, 3), ou encore : *Romano abbati... exposulat* (37, 12). Il faut remarquer aussi la forme excellente donnée par B au titre de la *V. P. J.* (placé par lui après la *Praefatio*).

Il s'agit, on le voit, de bien autre chose que de corrections savantes apportées à un texte plus ou moins analogue à celui de P, et la valeur de tous les traits propres à B confirme amplement la vraisemblance d'une date très haute à attribuer à ce manuscrit. On n'en conclura pas que toute leçon de B est d'emblée préférable à celle de P et surtout de PJ. Il est quelques cas où B peut être utilement corrigé : il donne par exemple *uocari* pour *uorari* (83, 5), *impexis* pour *implexis* (57, 4), *sedente* pour *secedente* (6, 5). Il apparaît pourtant comme de bonne méthode d'attribuer un grand poids au témoignage de B partout où il est clairement connu.

1. Ignorant le *Bisonlinus*, Krusch adopte la leçon *idem in mausorio*, et tire de ce mot barbare un argument de plus contre l'authenticité de la *V. P. J.* (cf. ci-dessus, p. 26 et 43).

Le nombre des désaccords entre B et P (un peu plus de 40 cas pour les 140 leçons connues de B) montre assez que l'un ne dérive pas de l'autre. Pourtant la parenté de tous deux ressort nettement du grand nombre des cas (un peu plus de 50) où ils se trouvent d'accord contre J. Une telle situation suppose l'existence d'un ancêtre commun à B et à P, que nous appellerons X, et qui, malgré quelques fautes (ce serait le cas de l'in vraisemblable *quadrupi* de 113, 10, et de l'énigmatique *paginemausatis* de 9, 8), restait, croyons-nous, très proche de l'original. Le texte qu'il offrait a évolué dans deux directions un peu différentes. D'un côté, à travers des intermédiaires plus vraisemblablement, il aboutit, trois ou quatre siècles plus tard, à P, après avoir subi — du fait du copiste de P et déjà de ses prédécesseurs — de multiples inadvertances ou confusions graphiques qui en défigurent l'apparence sans toutefois porter atteinte à sa valeur foncière. D'un autre côté, un scribe chronologiquement bien plus proche des origines (un siècle probablement), usant de X ou d'un exemplaire encore tout voisin, en a respecté de près le détail et les graphies, sans toutefois éviter quelques nouvelles erreurs de transcription, d'ailleurs fort rares.

E. Le Jurensis (J)

Avant d'indiquer quelle connaissance nous pouvons prendre du *Jurensis* à travers la copie 8601-8606, il y a lieu de rappeler divers témoignages qui nous sont parvenus par d'autres voies au sujet de ce manuscrit et qui peuvent servir à son histoire.

Dès 1618, Jean-Jacques Chifflet, frère aîné de Pierre-François, fait mention dans son *Vesontio*, à propos de l'épisode relatif à l'évêque saint Célidoine, de ce « *pervetus-tus codex Monasterii Jurensis (quod nunc a S. Claudio*

vulgus appellat)¹». — En 1709, le Père P.-J. Dunod écrit : « On examinera ailleurs le Manuscrit de l'Auteur Anonyme de la vie de S. Oyan de Joux, et on verra qu'il est altéré, et qu'il n'est ny ancien ny exact. » Il semble que cet examen ait été fait sur le manuscrit même, mais le détail ne nous en est pas parvenu². — Vers 1750, Claude-Antoine Gaillard, « premier promoteur du diocèse de Saint-Claude », copie le texte bollandien de la *V. P. J.* et note en marge, au début : « tirée d'un manuscrit de plus de 1100 ans conservé dans les archives capitulaires³ ». — Vers 1760, dans la préface d'une *Histoire de l'abbaye et de la ville de Saint-Claude* écrite sur la suggestion de l'Académie de Besançon et restée manuscrite, l'abbé Devillars (ou Des Villars), official de Saint-Claude, déclare avoir utilisé, entre autres documents, « l'ouvrage d'un religieux de l'abbaye... composé vers l'an 550 et conservé en manuscrit dans l'abbaye et qui (le religieux) avait été disciple de saint Oyan⁴ ».

En 1772, Ch. Christin affirme que « les originaux » des trois « légendes » de Romain, Lupicin, Oyend « sont dans les archives du chapitre de Saint-Claude » ; mais, selon lui, les trois Vies datent probablement du XII^e ou du

1. *Vesontio* (ci-dessus, p. 45-46 note 1), II, p. 99.

2. *La découverte entière de la Ville d'Anire*, I, p. 239 (déjà cité ci-dessus, p. 78, note 1).

3. Archives de l'évêché de St-Claude à Lons-le-Saunier, Manuscrits Droz, n° 127/85, Cartulaire Gaillard (« Collection de monumens faite par M. Gaillard pour l'histoire de St-Claude ») p. 225. Il est visible que la copie Gaillard de la *V. P. J.* n'a pas été faite directement sur le *Jurensis*, mais sur le texte des *Acta Sanctorum*. Gaillard a sans doute vu le *Jurensis* ; mais il en exagère l'ancienneté.

4. Archives de l'évêché de Saint-Claude, à Lons-le-Saunier, Manuscrits Droz, n° 28, début. On trouvera dans le même recueil une lettre datée du 12 février 1765, où un certain Béguin de Besançon fait l'éloge de l'ouvrage de « M. l'abbé Desvillard » et souhaite qu'il soit promptement imprimé. Il ne semble pas que ce vœu ait été jamais réalisé.

XIII^e siècle, « comme le style, l'écriture et le parchemin semblent le persuader¹ ».

Enfin, et ce renseignement est précieux, dans une lettre écrite à F.-N.-E. Droz par Dumoulin, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Claude, peu après l'incendie qui ravagea cette ville le 1^{er} messidor 1799, l'auteur signale la destruction de plusieurs bibliothèques, en particulier de celle de M. d'Angeville, et il ajoute : « Malheureusement trois manuscrits, parmi lesquels était celui qui contenait les légendes des premiers abbés de Saint-Claude, étaient dans la bibliothèque d'Angeville où M. Christin les avait mis contre mon avis². »

Ces témoignages resteraient bien vagues si nous ne possédions la copie du *Jurensis* prise pour le P. Chifflet et corrigée par lui (plus, à titre secondaire, l'édition bollandienne des deux premières Vies qui repose sur cette copie, comme nous le rappellerons ci-dessous). La copie Chifflet, si précieuse à tant de titres, laisse pourtant sans réponse la question importante de la date du *Jurensis*. On l'a vu, les témoignages qui précèdent, y compris celui de J.-J. Chifflet, nous renseignent bien mal à ce sujet (Christin, pour son compte, ne demandait qu'à rajeunir les documents de Saint-Claude). Le Père P.-F. Chifflet, bon connaisseur, ne qualifie J que de *vetus*. Ce qui sera dit de la parenté de J avec les mss M (de la *Vita Eugendi*), du X^e-XI^e siècle, et V (bréviaire de Saint-Claude), du XI^e, invite, pensons-

1. *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude...* 1772, chap. III, p. 11-13. Sur Christin, voir ci-dessus, p. 20 et n. 3.

2. Archives de l'évêché de Saint-Claude, à Lons-le-Saunier, Manuscrits Droz, n° 41 : lettre datée du 17 fructidor an 7 et adressée au « Citoyen Droz aîné » demeurant rue de Charmont à Besançon (il s'agit du juriste et historien François-Nicolas-Eugène Droz, conseiller au Parlement de Franche-Comté et secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, 1735-1805) ; elle est publiée en appendice à l'étude de l'abbé M. BERTHER, *Note sur les manuscrits de la Vie des Pères du Jura*. Cette étude nous a mis sur la piste de plusieurs des témoignages que nous venons d'étudier.

nous, à dater approximativement du XI^e siècle ce *Jurensis* perdu.

Voici les constatations que nous a permises, au sujet de J, l'étude attentive de la copie 8601-8606.

Le scribe employé par Chifflet nous a paru très fidèle. Sans doute peut-on lui imputer — plutôt qu'à son modèle — un assez grand nombre d'omissions par oubli (une douzaine dans la seule *Vila Romani*). Sans doute se perd-il dans les jambages d'un mot comme *unanimitate* et confond-il parfois *cl* avec *d*, *s* avec *r* (cf. *durusula* pour *clusurula* 45, 8). Cela ne l'empêche pas d'être un copiste scrupuleux : quand son modèle lui paraît indéchiffrable ou aberrant, il laisse un blanc plutôt que d'inventer ou de corriger. Ailleurs, le blanc laissé par ce scribe s'explique peut-être par une altération grave du parchemin ou de l'encre : ainsi pour les blancs correspondant à *in aliquo* (72, 8) et *ut per annos postea* (77, 3), car Chifflet, qui combla ensuite ces lacunes¹ par les expressions que nous venons d'indiquer, avait d'abord écrit en marge, pour le premier passage : « forte : *Videri fratribus possit, vel potuerit* » ; pour le second : « forte hic reponendum : *Cum et post illum menses multos etc. Vel certe : Ut etiam post illum menses multos etc. Vel : annos multos etc.* »

Que la lecture du *Jurensis* ait été par endroits difficile et hasardeuse, Chifflet le reconnaît lui-même par ces dernières annotations. Il propose aussi deux lectures de J pour le *Pontianensium* du paragraphe 43, 3, et finit par adopter une troisième lecture par référence à un autre passage de la *V. P. J.* (160, 5)².

Que penser maintenant des corrections apportées par Chifflet à la copie de son scribe ? Une difficulté d'interprétation provient du fait que Chifflet, nous l'avons dit,

1. Sans doute grâce au *Bisontinus*.

2. Voir notre apparat critique. Cf. encore *exinde* (79, 7), *aqua quam* (116, 2).

tantôt rectifie (ou est censé rectifier) une lecture défectueuse du *Jurensis* par le scribe, tantôt établit, sur la copie même, son texte critique, en corrigeant le *Jurensis* par référence à d'autres manuscrits. Sans doute, dans ce dernier cas, indique-t-il ordinairement en marge la variante et le manuscrit utilisé. Néanmoins les surcharges dans l'annotation marginale, le rapprochement, pour certains passages, d'une variante du texte et d'une correction appliquée à la transcription du scribe, ne laissent pas de créer un flottement.

Nous ne sommes pas sûr, d'ailleurs, que Chifflet, quand il corrige son scribe, soit toujours plus matériellement fidèle que lui à la lettre du *Jurensis*. Du moins, il s'est permis de normaliser des graphies qui lui paraissaient peu classiques¹, de rectifier des mécoupures provoquant une absurdité apparente, peut-être même de corriger le *Jurensis* quand celui-ci lui paraissait présenter un lapsus évident². C'était son droit. Mais ces graphies anciennes, ces mécoupures et ces lapsus, heureusement conservés par le scribe de Chifflet, nous ont permis de mieux préciser la parenté qui existe certainement entre J et P, comme nous le montrons plus loin.

Quelle valeur accorder au texte de J qui nous est ainsi connu et auquel le P. Chifflet discernait la mention assez modeste de « bonae notae » ? Disons tout de suite que ce *Jurensis*, bien qu'il ne comporte ni interpolations, ni lacunes un peu étendues affectant gravement le sens du texte,

1. Cf. la note 6 de son appendice, où il en appelle au témoignage de César, qui écrit *Iura*, pour écarter la graphie *Iorensium* offerte par le *Bisontinus*. Chifflet a cependant un réel sens du latin médiéval (cf. ses notes critiques nos 23, 29, 33, 41, 50 ; de même divers passages de ses autres travaux).

2. Nous avons noté dans notre apparat critique presque toutes les lectures de J propres au copiste de Chifflet ou propres à Chifflet (sigles J¹ et J²). Pour les cas les plus typiques, cf. *infra*, notre étude du *Jurensis*.

est nettement inférieur au *Bisontinus* et au *Parisinus*.

Les altérations sont très nombreuses. Pour ne parler que des plus importantes — on en relève une trentaine — elles ne portent ordinairement que sur un seul mot, quelquefois sur un groupe de mots, qui ont été ou bien oubliés, ou bien mal lus et mal transcrits, ou bien sciemment supprimés ou arrangés pour normaliser la langue et le style.

A la distraction du copiste, nous attribuerions volontiers, par exemple, l'omission de *fratribus* (133, 7) ou celle de *diuaricali* (42, 6). Mais une volonté de correction peut expliquer la disparition de *orientalium* (170, 1), considéré comme pléonastique, de *electa* (139, 9), dont le rejet à la fin de la phrase parut insolite, de *tuo* (160, 2), considéré comme trop familier, de *quod* (167, 7), jugé impropre à exprimer la conséquence, surtout avec l'indicatif *iudicavit*¹.

Certaines mauvaises leçons de J peuvent résulter de « fautes serviles² » : *gradu* (-do J¹) *concito surgit* (104, 1) ; [pour *gradum concitus urget*] où se conjuguent dans leurs effets une mécoupure, la confusion de *e* et de *i*, de *u* et de *o* ; *caritatis* (62, 3) [au lieu de *sanctitatis*], entraîné par le *carissimi* qui précède ; *adituri* au lieu de *audituri* (63, 14).

Mais les « fautes critiques » paraissent assez nombreuses : *more* (au lieu de *instari* : 170, 2) veut sans doute éliminer un barbarisme ; *nemo* (168, 3) a peut-être semblé, comme pronom, plus correct que *nullus* ; dans un même passage, les mots *nexae* et *inergima*³, mal compris, ont été remplacés par *nexa* et *inergumina* (141, 6 et 11) ; *ex minima atque ima* devient *ex minimis atque imis* (31, 12) ; *ex imo corde* :

1. Cf. la substitution par J de *calcemus* à *calcamus* (174, 10).

2. Nous empruntons cette expression, de même que l'expression « fautes critiques », à Louis HAVET, *Manuel de critique verbale*.

3. Cette forme de *energema* (donnée par B et P) a été signalée ailleurs par A. SOUTER, *Glossary of Later Latin*.

ex imo cordis (80, 8) ; *ultra sexagesimo anno : ultra sexagesimum annum* (126, 3) ; une incise mal comprise : *sub conditione regia...* (92, 9) a été transformée en une relative : *sub quo dilioni regiae...* Les exemples pourraient être multipliés¹.

Toutes ces retouches intentionnelles prouvent assez que la tradition représentée par J a été, à un moment ou à l'autre, l'objet d'une révision tendant non seulement à corriger des fautes progressivement multipliées, mais à normaliser des constructions et des formes mal comprises ou jugées incorrectes. Une telle révision pourrait avoir eu lieu au IX^e siècle, comme ce fut le cas pour tant de textes mérovingiens, d'autant que les écoles de Saint-Oyan furent alors très actives. Elle invite à se montrer prudent dans l'adoption des leçons propres à J. Toutefois ces leçons (qui dans bien des cas doivent correspondre à celles de B, on l'a dit plus haut) sont souvent très utiles. Il arrive notamment qu'elles apportent des clausules préférables à celles de P et sûrement mieux conservées (par exemple : *benignitate solatus est* 50, 10 ; *monasterio reservatur* 164, 3).

Malgré cette évolution du texte, J conserve pourtant les traces de sa double parenté, avec B d'un côté, avec P de l'autre.

Sans oublier que B et J ont dû présenter bien des traits communs qu'il n'est pas possible de déceler avec toute certitude à travers la collation de Chifflet (*acidis* de J devait exister en B, là où P donne *ordeaciis* : 37, 11, etc.), nous pouvons du moins relever un petit nombre de cas où B et J s'accordaient certainement contre P : le plus

1. Autres exemples : *hortellum* (75, 10) répond peut-être au désir d'exprimer par l'accusatif une idée de mouvement ; par souci de clarté, le *Jurensis* ajoute *Romanus* après *beatissimus* (10, 2), après *Antonii* (12, 2), après *ait* (29, 6), mais c'est peut-être une scolie (cf. les notes marginales de Chifflet pour ces passages, dans la copie 8601-8606 : le mot *Romanus* se trouve dans ces passages écrit au-dessus de la ligne et paraît avoir été surajouté).

remarquable est la présence du curieux *murca* (1, 7; P : *mistica*)¹; il en est de même pour tel détail comme *istorum quos derogas* (142, 3; P : *quod*) ou telle graphie ancienne comme *conscupatas* (72, 4; P : *conscopatas*), *setarciae* et *setarciola* (90, 9 et 103, 3; P : *sit-*). On ne pensera pas, bien entendu, à une filiation de B à J, puisque les leçons où J s'écartait certainement de B sont assez fréquentes et ne peuvent toutes s'expliquer par la révision que nous avons décelée en J. Les traits communs à B et à J où ils diffèrent de P obligent du moins à conclure que leur origine commune est à chercher au-delà de l'apparition de la tradition représentée par P.

Il existe en revanche de multiples liens de parenté entre J et P là où ils diffèrent de B certainement connu². On n'en relève pas moins d'une vingtaine rien que dans les paragraphes 1-25 de la *V. P. J.*

Quelques fautes sont identiques : *aestuans* pour *aestas* (23, 3); *uoratus* pour *uoratum* (161, 11); *potius* pour *potitus* (152, 11 et 64, 3); *repta* pour *reperta* (104, 1); *patrum* pour *patrem* (68, 6); *blandientes* pour *blandientis* (50, 12), etc. D'autres fautes, sans être identiques, se ressemblent curieusement : au lieu de *ex animis* (91, 3), P écrit *examinis* et J *exuminis*. Le *illic* de J (162, 2) [au lieu de *illi*] pourrait être une autre lecture du mot que P transcrit *illa*. La mécoupure *insignis se* (98, 7) se trouve dans les deux manuscrits, et, pour *oro te* (93, 5), J écrit *orote*, P *orate*.

A ce tableau des ressemblances s'ajoutent de nombreuses similitudes orthographiques³ : parmi les plus significatives

1. Sur ce mot difficile, voir la *Note complémentaire I*, p. 439.

2. C'est par le premier jet de la *Copie* (sigle J¹) que nous avons découvert beaucoup de ces ressemblances. Certaines d'entre elles disparaissent après les corrections de Chifflet, qui tendent parfois, avons-nous dit, à normaliser le texte ou du moins la graphie.

3. Aussi avons-nous cru devoir, malgré une règle généralement admise, mentionner dans notre apparat critique un assez grand

citons *frutectis* (23, 7), *Celedonium* (*Caeledonium* P) (18, 7 et 10); *suscensenti* (151, 6); *musitatione* (97, 6)¹; *hoc do adā* P — *hoc do ada* J (77, 2).

Bien qu'apparentés, P et J ne dérivent pas l'un de l'autre : J ne vient pas de P, puisqu'il en répare les omissions; P ne saurait dériver de J, à travers lequel il n'aurait pu retrouver les bonnes leçons, assez nombreuses, disparues de ce dernier manuscrit. Visiblement P et J ont possédé un ancêtre commun fort ancien situé, par rapport à l'archétype X sur une ligne distincte de celle qui aboutit à B. Appelons Y ce chaînon de la ligné XP duquel dérive la tradition J.

F. De B, P et J à l'archétype de la *V. P. J.*

Au terme de cette étude, il apparaît que l'ancêtre commun à B, P et J (l'archétype X) doit être situé fort près de l'original de la *V. P. J.*, et que l'on rend bien compte de l'histoire du texte de cette *Vita* (complète) en supposant à cet archétype une double postérité : d'un côté le manuscrit B, lui-même tout proche encore de X (nous devons être au VII^e siècle); de l'autre, un exemplaire Y, très ancien également, qui serait à l'origine de deux traditions : celle qui aboutit à P, au X^e siècle; celle qui, après révision, aboutit à J, probablement au XI^e.

X contenait déjà les fautes communes à B, P et J. En outre, il présentait peut-être un certain flottement dans les graphies, confondant notamment *u* et *o*, *e* et *i*, *e* et *a*.

De X à B d'une part, et de X à Y d'autre part, des

nombre de variantes purement graphiques, surtout lorsqu'elles rapprochaient le *Jurensis* du *Parisinus* (groupement des sigles PJ¹).

1. Cette orthographe du mot *musitatio* n'est pas inconnue; elle se rencontre déjà dans un manuscrit d'APULÉE pour un passage des *Métamorphoses* (VIII, 4). On la retrouvera dans la *Règle de saint Benoît*, ch. 38 : CSEL 75, p. 98.

fautes sont survenues, les unes propres à B, les autres communes aux lignes YP et YJ.

De Y à P (trois siècles environ) les fautes se sont multipliées au point d'altérer notablement le texte, au moins en sa surface : c'est souvent à travers des graphies informes que ce texte, substantiellement conservé, peut être retrouvé.

De Y à J (quatre siècles probablement) bien des fautes se sont produites, mais une révision est aussi intervenue (au IX^e siècle ?) ; elle a contribué, elle aussi, à oblitérer sur certains points le texte primitif.

Ce schéma, relatif aux seuls manuscrits de l'œuvre intégrale, devra être complété en ce qui concerne les manuscrits contenant soit des extraits de la triple *Vita*, soit la seule *Vita Eugendi*. Tel quel, il indique suffisamment à quelles grandes règles doit obéir l'établissement du texte de la *V. P. J.*

II. MANUSCRITS CONTENANT DES EXTRAITS

Deux livres liturgiques qui furent en usage à l'abbaye de Saint-Claude (l'ancien Condat, qui porta plusieurs siècles le nom de Saint-Oyan) nous ont transmis divers passages de la *Vita Patrum Jurensium* destinés aux lectures de matines des fêtes des trois saints fondateurs. Ni l'un ni l'autre de ces livres n'a été utilisé jusqu'ici par les éditeurs de la *Vita*.

A. Le bréviaire de Besançon (sigle V)

Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon sous la cote 143, a été partiellement étudié par A. Castan et surtout par V. Leroquais¹. L'écriture

1. *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France. Départements*, XXXII (1897), « Besançon », par A. CASTAN,

en est une « minuscules à longues lignes de la seconde moitié du XI^e siècle¹ » ; certaines initiales sont enluminées de bleu, de rouge et de vert ; beaucoup de textes sont accompagnés d'une notation musicale en neumes. Dans son état actuel, le volume comprend 232 fol. in-4^o sous une reliure de bois couvert de parchemin, de date assez récente, avec pour titre au dos : *Breviarium Lugdunense*. L'indication est peu exacte, le contenu de ce bréviaire monastique (un des plus anciens « bréviaires » connus) étant typiquement adapté à l'usage de la seule abbaye de Saint-Oyan.

Non seulement l'office du saint patron de l'abbaye (1^{er} janvier : fol. 13^v-16^r) est aussi développé que possible, avec tous ses répons, antiennes, hymnes, leçons et oraisons propres², mais il faut y ajouter l'office de la « Translation » du même saint (10 octobre, fol. 195^v-196^v) avec ses leçons propres³. L'office de saint Romain (28 février : fol. 30^v-31^v) et celui de saint Lupicin (21 mars : fol. 32^r-33^r) figurent aussi, mais ne comportent que des leçons et des oraisons propres.

Les extraits de la *V. P. J.* donnés textuellement par V couvrent près du quart de celle-ci, dont près de la moitié de la *Vita Eugendi*. On notera de plus que tous les répons et les antiennes du 1^{er} janvier sont inspirés par le texte de la *Vita Eugendi* et, lus à la suite les uns des autres, en offrent un véritable résumé. Ils témoignent même

p. 100. — V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, I (1934), p. 136-138, n° 94.

1. Cf. A. CASTAN, « La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire », dans *Bibl. de l'École des Chartes*, L (1889), p. 343.

2. On peut y relever des expressions aussi claires que celles-ci : *Ergo tuis pater esto fauens... Affer opem propriis ouibus...* (hymne des laudes de saint Oyend, fol. 15^v) ; *Plebem tuam, pater sancte, uisitando protege* (antienne à tierce, *ibid.*).

3. Sur cette « translation » de saint Oyend, fêtée depuis le début du XI^e siècle, voir *Saint Claude. Vie et présence*, p. 68.

parfois du sens que l'on prêtait à ce texte¹. Voici quelles sont exactement les limites des extraits de la *V. P. J.* figurant dans V :

Vita sancti Romani abbatis (8 leçons) :

- 4-5 « Igitur.....intrauit. »
- 12 « Cum ergo....diffunderent. »
- 14-17 « Interea.....non sinebat. »

Vita sancti Lupicini abbatis (le partage en 8 leçons est insuffisamment indiqué) :

- 62-69, 10 « Pollicitacionis...refice panis. »

Vita sancti Eugendi abbatis (8 leçons pour la fête — 8 leçons supplémentaires [pour l'octave ?] — 8 leçons pour la « Translation ») :

- 118-123, 8 « Quantum.....nosceretur. »
- 129-135, 4 « Habebat.....praesentatur. »
- 147-156 « Cum ergo.....coerceri. »

La proche parenté de V par rapport à J est manifeste pour les deux premières Vies : pour la *Vita Lupicini*, les deux manuscrits sont les seuls à présenter l'omission de *nec* devant *hydriam* (69, 6) et les leçons sûrement fautives *caritalis* (62, 3) et *adiluri* (63, 14) ; pour la *Vita Romani*, la graphie *deriuata* (4, 9), les leçons *uinciretur* (5, 7, après correction) et *uel* (12, 12) apparentent également V à J et non à P. D'autre part, cinq différences caractéristiques entre le texte de B et celui de V (identique ici à P) écartent formellement l'idée d'une dépendance du second par rapport au premier².

1. Ainsi le titre de *dei archimandrita* attribué à saint Oyend (5^e antienne à laudes) montre le bien fondé de la leçon « *orientalium* » en 170, 1. Noter aussi : *Dum esset idem scolares ad usus, docente spiritu sancto, latino et greco sermone est repletus* (3^e répons du 1^{er} nocturne).

2. Voici les cinq leçons caractéristiques par lesquelles V diffère

Rien n'empêche que pour ces deux premières Vies, les leçons données par V aient été tirées directement de J, qui en ce cas serait à dater au plus tard du milieu du XI^e siècle. Il se peut aussi que ce soit d'un exemplaire antérieur à J, ou au moins tout voisin. On n'oubliera pas qu'il s'agit de volumes transcrits à l'abbaye même, et donc d'un texte « reçu ».

De plus, il est assez remarquable que certains traits apparentent la *Vita Eugendi* donnée par V, plus qu'à notre *Jurensis*, à un autre manuscrit du X^e ou XI^e siècle provenant de Dijon et ne donnant que cette *Vita*, l'actuel codex *Montepessulanus* (M) dont nous parlerons plus loin. Rien là de surprenant, puisque c'est à la fin du X^e siècle que la *Vita Eugendi* a commencé à circuler séparément, évidemment à partir de l'abbaye où ce saint reposait et où son culte l'emportait de beaucoup sur celui des saints Romain et Lupicin. Que ce soit avec J, V ou M (ou tel exemplaire proche de M), nous nous trouvons dans un même milieu et une même époque.

Ces points de contact entre V et M sont les suivants : comme M, V omet *dignanter* (124, 4), mot qui se trouve dans J ; il n'omet pas *fratribus* (133, 6), ce que fait J, et lui seul ; dans les paragraphes 120 et 156 il écrit, non *Augendus* (leçon propre à J), mais *Eugendus* (120, 1 ; 156, 2) comme M¹ et d'ailleurs tous les autres manuscrits.

De J ou de M à V, le texte de la *V. P. J.* subit quelques nouvelles altérations de détail : V présente en propre six omissions² et un peu plus de vingt-cinq fautes plus ou moins graves. Deux de ces altérations paraissent intentionnelles : *post sanctissimam prolem* (120, 9) entend

de B et rejoint PJ : *uxoris* (5, 8), *delectatur* (5, 10), *ieiunio ac uigiliis* (15, 5), *cernerentur* (16, 4), *ut* (17, 3).

1. Il est vrai que l'on trouve aussi dans M la forme *augendus* (138, 6) et même la forme *aeugendus* (162, 1).

2. Une seule de ces omissions comporte plus d'un mot : elle s'étend sur six mots (*Romanus-indulsit* 17,5-6).

sans doute souligner que la naissance d'Oyend précéda l'ordination sacerdotale de son père ; *uir dei* substitué à *presbyter* (124, 10) semble de même vouloir estomper le caractère sacerdotal du père de saint Oyend.

B. Le lectionnaire de Lons-le-Saunier (sigle L)

Il s'agit d'un des plus beaux manuscrits provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Claude et conservés aux Archives du Jura, à Lons-le-Saunier : il y porte la cote 11¹. Ce volume de grand format (388×290 mm) comprend, sous une reliure du xvi^e siècle (veau recouvrant des ais de bois), 276 feuillets de parchemin. Ce n'est malheureusement que le second des deux volumes qui constituaient le grand lectionnaire « donné à l'église Saint-Oyan par dom Humbert, abbé de Saint-Oyan, et écrit par Pierre de Chaumont » au milieu du xiii^e siècle, comme l'indique le colophon du fol. 268^v². Le premier volume, qui contenait les leçons des fêtes d'hiver, s'est perdu, et avec lui les passages de la *V. P. J.* lus au xiii^e siècle pour les trois fêtes principales des saints fondateurs (1^{er} janvier, 28 février, 21 mars). Ce volume-ci conserve seulement le long passage de la *Vita Eugendi* lu à cette époque pour la fête de la

1. *Catalogue des Manuscrits conservés dans les Dépôts d'archives départementales...*, 1886, p. 161-185 : « Jura », par LIBOIS ; n° 11, p. 171-174.

2. « Hunc breuiarium et alium dedit domnus humberthus abbas sancti eugendi ecclesie sancti eugendi et petrus de caluomonte scripsit » (Chaumont est un village tout proche de Saint-Claude, ancien Saint-Oyan). — L'abbé Humbert III de Buenc (1234-1262) fit exécuter ce volume antérieurement à l'institution du culte liturgique de saint Claude, institution qui est à dater, semble-t-il, de 1245 (cf. *Saint Claude. Vie et présence*, p. 33-35). C'est lui qui associa l'ancien culte de saint Oyend et celui, relativement récent, de saint Claude et fit exécuter les châsses précieuses de ces deux patrons de l'abbaye.

« Translation » de ce saint (10 octobre), passage autre que celui utilisé pour la même fête au xi^e siècle (d'après V).

Au fol. 135, sous le titre : *In translatione sancti Eugendi lectio prima*, commence, réparti en 8 leçons, un long extrait, presque le quart, de la *Vita Eugendi* : « Quadam namque vice... solum legere licuit aut orare » (157, 4 - 173, 7)¹.

L offre ici un bon texte, supérieur à celui que nous ont conservé les 12 manuscrits de la *Vita Eugendi* étudiés ci-dessous, inférieur cependant à celui que présente le groupe PB ; aucune des bonnes leçons transmises par P et B et absentes de J ne se retrouve dans L. L est très proche de J : notre appareil montre leurs deux sigles fréquemment réunis dans un même groupe : P JL, PJML, ou plus rarement JL (157, 9), JM^{ac} L (162, 1), JTCDSL (157, 6), JM TL (164, 6).

Il paraîtrait normal que le *Jurensis*, conservé à l'abbaye de Saint-Oyan, ait été utilisé pour la confection du lectionnaire L. Quelques variantes nous obligent pourtant à nuancer cette affirmation : là où J écrit *illic* (162, 2), *pro simplo* (162, 4), *fabricatum* (162, 8), *ampullula* (164, 1), L écrit respectivement *illa*, *pro simpla*, *fabrefactum*, *ampulla* ; or cette dernière série de leçons se rencontre aussi, exactement, dans le *codex Montepessulanus* (M) de la *Vita Eugendi*².

Le fait est intéressant, rapproché de ce qui a été dit de la parenté de V (bréviaire de Besançon) non seulement avec J, mais avec M précisément. Il devait y avoir à l'abbaye des exemplaires de la *Vita Eugendi* copiés séparément (du type de M) et on peut émettre l'hypothèse

1. L'auteur de cet office semble, d'après le passage qu'il a choisi dans la *Vita Eugendi* (différent de celui utilisé à cette date au xi^e siècle), avoir voulu mettre en lumière la protection exercée par saint Martin en faveur de l'abbé Oyend et de son monastère, et d'autre part l'organisation de la parfaite communauté par saint Oyend.

2. Voir ci-dessous, p. 168-172.

que le copiste de L a, pour certains passages au moins¹, collationné J et un manuscrit proche de M. Sa méthode serait en ce cas analogue à celle que nous avons cru reconnaître chez le copiste de V : les conditions du travail et le but poursuivi se trouvaient en effet identiques à deux siècles de distance. Il ne faut pas en tout cas penser que la collation ait porté sur l'exemplaire M lui-même, car il se trouvait, probablement dès le XI^e siècle, nous le dirons, à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon.

Quel qu'ait été son modèle (ou ses modèles), le copiste de L, Pierre de Chaumont, a effectué un travail soigné, si l'on en juge par le petit nombre de fautes propres au *Ledonensis* : quelques lapsus ont été corrigés avec soin — et sans doute immédiatement — par le scribe ; cinq fautes seulement lui ont échappé : omission de *igitur* (162, 6 : peut-être intentionnelle, car c'est le début de la 4^e leçon) — confusion de *illic* avec *illi* et faute inverse (168, 3 et 173, 1) — *coniunctum* pour *conuictum* (172, 3) ; quant au grattage de *in* devant *comminus* (157, 6) — c'est à peu près la seule correction demi-savante — il faut peut-être l'attribuer à un réviseur.

III. MANUSCRITS DONNANT LA SEULE VITA EUGENDI

La présentation des manuscrits qui ne transmettent que le texte de la *Vita Eugendi*, manuscrits nettement plus nombreux que les précédents, suppose que l'on ne perde pas de vue l'histoire de la formation et de la diffusion

1. Il est assez curieux que toutes les variantes où L s'écarte de J pour rejoindre M soient incluses dans un court passage (162 à 164). Le début de ce passage comporte d'ailleurs, dans M, deux corrections : *augendus* est corrigé en *aeugendus* et *illa* en *illi* ; ces corrections paraissent avoir été effectuées d'après un manuscrit autre que J ; elles peuvent d'autre part être postérieures à l'utilisation supposée d'un manuscrit proche de M par le copiste de L.

d'un des principaux légendiers médiévaux, celui de Cîteaux. Cette histoire a été solidement esquissée par W. Levison¹ et précisée sur certains points par le Père M. Coens². Nous empruntons à leurs travaux les principaux éléments de la présente étude, mais en fonction du problème particulier de la transmission de la *Vita Eugendi*. En contre-partie, l'étude faite ici du texte de cette *Vita*, tel que le transmettent une douzaine de manuscrits, fournira sans doute, en faisant ressortir la parenté existant entre eux, quelques données utiles aux travaux ultérieurs sur l'histoire du légendier cistercien.

A. Exemplaires de la Vita Eugendi non compris dans un légendier

1. Le catalogue de la bibliothèque de Cluny, dressé au milieu du XIII^e siècle, qui nous fait connaître l'existence, à la grande abbaye, d'un exemplaire complet de la *Vita Patrum Jurensium*, mentionne de plus, au n^o 326, un volume composite : « Volumen in quo continetur *Vita sancti Augendi*, <Cicero (?)> de amicitia, sententie quedam sancti Hieronymi, quiddam metrica, orationes de psalmis, exhortationes sancti Gregori pape, et expositio benedictionis Moysis hominis Dei³ ». C'est là un intéressant témoignage sur la diffusion, avant le milieu du XII^e siècle, de la *Vita Eugendi* à l'état isolé. De cet exemplaire perdu, nous ne savons rien, sinon que la forme « *Augendus* » du titre suggère que le texte s'apparentait à celui du *Jurensis*.

1. Aux pages 546-550 du « *Conspectus Codicum hagiographicorum* » publié dans *MGH, SS. rer. merov.*, VII (1920).

2. « Analyse du légendier perdu de l'abbaye d'Acœy, près de Besançon, d'après les archives hollandiennes », dans *Anal. Boll. LXXIX* (1961), p. 361-388 (spécialement p. 361-364).

3. A. DELISLE, *Inventaire... Fonds de Cluni* (ci-dessus, p. 129, note 1), p. 357.

2. Au xvii^e siècle figurait encore à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon un manuscrit côté A 25.1¹, qui a appartenu ensuite à la bibliothèque Bouhier, également à Dijon (C 72-73, puis D 16), puis à celle de l'abbaye de Clairvaux, avant d'entrer en 1804 dans celle de l'École de médecine de Montpellier, où il porte la cote H 238². Il consiste en un exemplaire du Concile d'Aix-la-Chapelle de 816, transcrit au ix^e siècle, auquel on a joint anciennement un cahier de 6 fol. (fol. 121-125, plus un fol. qui a été arraché et figure actuellement comme fol. 57 dans le ms. lat. 9376 de la Bibl. Nat.³). Ce cahier renferme 6 légendes hagiographiques disparates. Elles ont été transcrites, d'après Libri, au x^e siècle ; d'après les Bollandistes, à la fin du x^e ; d'après Krusch et Levison, au xi^e. Le parchemin de ce *Montepessulanus* (M) est aujourd'hui plissé et piqueté ; l'encre est pâlie et presque effacée par endroits ; mais on apprécie encore l'élégance et la régularité de sa fine minuscule.

La dernière des légendes (fol. 124-125, plus le fol. 57 de Paris) est la *Vita S. Eugendi abbatis Iurensis*, qui figure donc ici aussi à l'état isolé, hors d'un légendier « per circulum anni » ; on peut tout au plus supposer que le cahier a servi de supplément à un tel légendier. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner ce manuscrit M, qui n'est autre que le *Benignianus* utilisé par le P. Chifflet.

1. D'où le nom de *Benignianus* que lui donne le P. Chifflet dans certaines annotations marginales et l'appendice critique de la *Vita Eugendi* dans la copie 8601-8606.

2. H. MORÆRUS, « Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae scholae medicinae in Universitate Montepessulanensi », dans *Anal. Boll.* XXXIV-XXXV (1915-1916), p. 228-305 (Cod. 238 : p. 264-265). — Cf. *Catal. cod. hagiogr. lat... in Bibl. Nat. Paris.*, III, p. 563. — Cf. KRUSCH et LEVISON, « Conspectus codicum... », dans *MGH, SS. rer. merov.*, VII, p. 629, n° 426.

3. Ce feuillet commence par les mots *percontaretur diluculo* (176, 2).

Malgré les nombreuses fautes qui l'en séparent (cf. *infra*), M est très proche parent de J. Pour établir cette parenté, il nous suffira de comparer les leçons de P, de B, de J et de M, puisque tous nos autres manuscrits sont postérieurs à ceux-ci et dépendent d'ailleurs étroitement de J ou de M¹. Or les leçons propres de P, de B, ou du groupe PB ne se retrouvent jamais dans M². En revanche, notre appareil critique montrera que les sigles J et M se trouvent très souvent réunis dans le même membre d'un élément critique³.

On retrouve dans M les principales altérations de la tradition primitive déjà rencontrées dans J, notamment les omissions significatives de *electa* (139, 9), de *tuo* (160, 2), de *quod* (167, 7), de *orientalium* (170, 1) et les leçons appauvries suivantes, qui paraissent résulter d'un effort de correction : *sexagesimum annum* (126, 3), *nexa* (141, 6), *ipsam inerguminam*⁴ (141, 11), *nemo* (168, 3), *more* (170, 2), *calcemus* (174, 10). Parmi les ressemblances entre J et M, notons encore la faute *aerea*⁵, pour *area* (124, 7), la terminaison grecque donnée par ces seuls manuscrits au mot *pelagos*⁶ (175, 2), la forme *Augendus* (pour *Eugendus*)

1. Voir l'étude des mss V et L, p. 160-166, et celle des mss TCDSEFGHOUN, p. 176-185.

2. Signalons pourtant deux fautes propres à PM : *secum* (pour *sed tamen*) 161, 10, et *illa* (pour *illi*) 162, 2 (il peut s'agir là d'une coïncidence mais notre hypothèse sur l'origine de M [cf. *infra*] explique mieux cette rencontre).

3. Naturellement, d'autres sigles peuvent voisiner, dans un même membre, avec le groupe JM : on rencontrera ainsi souvent les groupements JM et surtout PJM, auxquels peuvent s'agréger tel ou tel autre manuscrit.

4. Noter que J et M ont pourtant conservé, de la leçon authentique *inergima*, le *i* initial.

5. Le scribe de Chifflet écrit *aera*, Chifflet *aerea* (comme dans M) : cette dernière lecture du *Jurensis* est probablement la bonne.

6. Le style recherché de l'auteur peut lui avoir fait préférer cette terminaison grecque ; mais le -os peut s'expliquer aussi par la confusion banale d'un copiste entre *u* et *o*.

qui ne se rencontre jamais dans P ni B, toujours dans J, une fois (138, 6) dans M, qui écrit ailleurs *Eugendus* (142, 10 ; 144, 1) et ailleurs encore (162, 1) semble hésiter, se corriger, aboutissant pour la lettre initiale de ce mot à une sorte de æ (*a e* liés).

Tous ces faits conduiraient à penser que non seulement J et M sont très proches parents, mais que M a été copié sur J¹ ; cette hypothèse expliquerait même assez bien l'espèce d'hésitation de M entre *augendus* et *eugendus* ; car nous avons certaines raisons de croire que dans le *Jurensis* le *a* initial de ce mot était assez difficile à distinguer d'un *e* : le scribe de Chifflet, en effet, avait, dans la copie 8601-8606, écrit partout *eugendus* ; c'est Chifflet, qui, dans son appendice critique, affirme que J portait partout *augendus* ; la copie 104² présente tantôt une forme, tantôt l'autre ; dans la copie 8228, nous trouvons la forme *eugendus*³.

Mais quelques faits nous obligent à rejeter l'hypothèse d'une copie directe de J par M (hypothèse qui ferait remonter J au x^e siècle) : nous ne pouvons guère admettre que le copiste de M ait pu à la fois restituer *fratribus* (133, 6) omis par J, retrouver les leçons exactes *prestata* (138, 4) sous *prestata*, *dilucescente* (137, 8) sous *dulcescente*, et surtout la « lectio difficilior » *iudicio* (149, 8) sous *uitio*⁴, enfin commettre par hasard deux fautes qui sont dans P et non dans J : *secum* (161, 10), *illa* (162, 2)⁵.

1. L'hypothèse inverse (J copié sur M) est en tous cas irrecevable, étant donné les nombreuses fautes nouvelles (omissions en particulier) introduites dans le texte par M (cf. *infra*). Elle obligerait d'ailleurs à admettre que J a recouru à d'autres manuscrits pour la *Vita Romani* et la *Vita Lupicini*.

2. Sur cette copie et sur la suivante, voir ci-dessus, p. 139, note 1.

3. Le titre de la Vie de saint Oyend, dans cette copie, présente la forme *Augendi*, mais il semble être d'une autre main.

4. Il est vrai que le scribe de Chifflet avait lu ici *iudicio* ; mais Chifflet corrige et affirme, dans son appendice critique, que le *Jurensis* porte *uitio*.

5. Pour ce dernier passage J présente la leçon *illic*, également

Ces discordances entre M et J s'expliquent bien, au contraire, par l'existence d'un modèle commun, que nous appellerons Z, très proche d'ailleurs de J.

Mais M représente, du manuscrit Z, une copie beaucoup moins fidèle que J. Nous y relevons de nombreuses fautes qui ne sont pas dans J : 9 omissions de mots¹, un grave saut de copiste [lacune de 2 lignes : *Ecce inquit... sospites commendasti* (160, 3-4)], trois ré duplications², trois interversions de mots³ et une trentaine d'inexactitudes ou de leçons erronées imputables soit à l'inattention et à des mélectures, soit à un effort de correction⁴.

Beaucoup de ces fautes nouvelles, introduites par le copiste de M (ou son prédécesseur immédiat, cf. *infra*) dans la tradition manuscrite encore satisfaisante représen-

fautive. Une certaine forme du *a* de *illa* (deux *c* accolés) dans un manuscrit ancien, expliquerait à la fois la lecture *illic* présentée par le *Jurensis* et la lecture *illa* que l'on trouve dans M et dans P.

1. M omet : *dignanter* (124, 4) ; *fuisset* (127, 2) ; *secum* (144, 7) ; *limina* (144, 12) ; *mortem* (153, 6) ; *licet* (158, 7) ; *-que* (157, 7 et 173, 4) ; *e* (123, 4) ; *ne* (121, 4).

2. M écrit : *cellam, armarium cellamue* (173, 1) ; *declinandi declinandaque* (173, 9) ; *fuit aliquid fuit* (175, 8).

3. *Usque ad se* (pour *ad se usque* 123, 4) peut provenir d'une sorte de ré duplication mentale : *ad se usque ad se*. De même *mei inquit* (176, 7) ; *ueritas et uita* (124, 6), pour *uita et ueritas*, marque un souci de revenir à la citation littérale de l'Évangile.

4. Parmi les fautes qui semblent trahir un souci d'arranger le texte, citons : l'addition de *in* (124, 2), de *respectu*, d'ailleurs partiellement gratté (172, 8), la transformation de *leibus* en *leuioribus* (150, 8), de *quotiensque* en *quotiens* (157, 9), de *cuique* en *cuicumque* (172, 6).

Depositu (140, 7) et *sanctos* (= *sanctus* : 174, 6) peuvent être des traces de la confusion fréquente de *o* et de *u* dans les manuscrits anciens ; *trepiditante* ne fait qu'agglutiner les deux mots de la leçon exacte *trepidi tantae* (175, 2). Voici d'autres fautes : *clinis* (123, 5) pour *reclinis* ; *diuturna* (130, 1) pour *diurna* ; *antecessor* (136, 6) pour *decessor* ; *se* pour *sese* (153, 4) ; *somni* pour *somni* (155, 1) ; *ampulla* pour *ampullula* (164, 1) ; *diaconem* pour *diaconum* (165, 6) ; *diei* pour *olei* (170, 6).

tée par J, vont se retrouver dans les divers groupes de manuscrits dont il nous reste à parler.

B. La *Vita Eugendi* dans le légendier de Saint-Bénigne de Dijon

C'est aux confins du x^e et du xi^e siècles que furent ébauchées sous diverses formes et en diverses régions des collections de légendes hagiographiques destinées aux lectures quotidiennes et rangées suivant l'ordre du calendrier. Comme on l'a vu, l'exemplaire P de la *V. P. J.* (x^e s.) nous est parvenu précisément dans une de ces collections très anciennes intéressant surtout Lyon et la Bourgogne (elle y figure parmi les suppléments)¹.

Deux autres ébauches de légendier annuel connues en France au xi^e siècle ignorent les Pères du Jura². Par contre, la *Vita Eugendi* isolée a pris place dans un vaste légendier élaboré vers le milieu de ce siècle à Saint-Bénigne de Dijon³. Telle est du moins la conclusion qui ressort de divers rapprochements, puisque l'exemplaire actuellement conservé du légendier de Saint-Bénigne (Montpellier, Fac. de méd., ms. H 30) n'est que du xii^e-xiii^e siècle et, de plus, se trouve amputé des premiers mois de l'année, ceux où figurait cette *Vita Eugendi*. L'ensemble du légendier dijonnais montre qu'il est apparenté de près à celui de l'abbaye champenoise de Montiéramey, de forme plus ancienne (quoiqu'il ne nous soit connu que par un exemplaire du xii^e siècle : le ms. Troyes 7, que nous désignons

1. Ci-dessus, p. 130-131 (Ce type de légendier n'est pas mentionné dans l'étude de LEVISON qui va être citée).

2. Type représenté par le ms. 331 d'Orléans (Fleury) et type représenté par le ms. 1381 de Rouen. Cf. W. LEVISON, introduction au « *Conspectus codicum hagiographicorum* », dans *MGH, SS. rer. merov.*, VII, p. 546, l. 24 et p. 547, l. 36.

3. Cf. W. LEVISON, *op. cit.*, p. 546, l. 32.

par le sigle T) : c'est apparemment à Saint-Bénigne, très actif au xi^e siècle, qu'a été emprunté le modèle ancien de Montiéramey. Le manuscrit T donne la *Vita Eugendi* à sa place chronologique ; elle a dû y être insérée lors de la retranscription du xii^e siècle. L'exemplaire primitif de Saint-Bénigne devait la comporter en supplément, puisque tel fut le cas, nous allons le dire, à Cîteaux.

C. La *Vita Eugendi* dans le légendier cistercien

C'est à Saint-Bénigne que les premiers moines de Cîteaux, voisins de Dijon, empruntèrent leur légendier¹. Là encore, l'exemplaire actuel du légendier de Cîteaux (qui comprend les mss Dijon 638-643) n'est que du milieu du xii^e siècle (641-643) et du milieu du xiii^e (638-640) ; le volume contenant les saints de janvier, y compris la *Vita Eugendi* (638, notre manuscrit D) est de ce dernier siècle. Nous pouvons pourtant connaître un état plus ancien de ce légendier à travers une analyse ancienne du légendier perdu de l'abbaye cistercienne d'Acéy, visiblement copié sur celui de Cîteaux (cette analyse fut rédigée en 1622 à la demande du Père Chifflet)². On constate ainsi que la *Vita Eugendi*, qui a trouvé sa place chronologique en D, figurait encore parmi les suppléments lors de la transcription du légendier d'Acéy sur celui de Cîteaux ; elle y faisait suite à la *Vita Fulgentii*, également destinée au 1^{er} janvier ; ces deux vies, qui resteront liées ensuite, devaient déjà être associées dans le supplément du légendier de Dijon, puisque tel est le cas aussi à Montiéramey (T).

En résumé, la *Vita Eugendi*, que nous rencontrons par ailleurs à l'état isolé à Saint-Bénigne au x^e-xi^e siècle (M),

1. Cf. W. LEVISON, *op. cit.*, p. 546, l. 42.

2. Document publié et étudié par M. COENS, *Analyse du légendier perdu de l'abbaye d'Acéy* (ci-dessus, p. 167 note 2).

est entrée à titre de supplément, dès le milieu du XI^e siècle, dans le légendier de cette abbaye ; c'est encore comme supplément qu'elle figure, à la fin du même siècle, dans le légendier de Cîteaux emprunté à Saint-Bénigne (le légendier perdu d'Accey l'attestait).

Avec la multiplication des maisons issues de Cîteaux durant la première moitié du XII^e siècle, le légendier de cette abbaye, et avec lui la *Vita Eugendi*, connut une vaste diffusion débordant même l'ordre de Cîteaux. Ce phénomène explique le nombre relativement élevé des exemplaires connus de la *Vita Eugendi*. W. Levison a dressé une concordance des légendiers conservés dérivant de celui du Cîteaux¹. Nous n'avons à en retenir que ceux qui possèdent encore le volume de janvier, ce qui n'est pas le cas, hélas ! du plus remarquable de tous, le grand légendier de Clairvaux (ms. I de Troyes et ms. H 1 de la Fac. de méd. de Montpellier, celui-ci en 5 vol.). Ce sont :

B.N. lat. 5291, Foucarmont², XIII^e s. (F).

B.N. lat. 16736, Chaalis³, fin XII^e s. (U).

Montp., Fac. méd. H 22, Larivour⁴, XII^e-XIII^e s. (N).

B.N. lat. 17003 (Feuillants de Paris), début XIII^e s. (O).

B.N. lat. 5319 (provenance inconnue)⁵, XIV^e s. (G).

B.N. lat. 5341 (provenance inconnue)⁶, fin XII^e s. (H).

Il faut mettre à part un légendier « qui semble avoir

1. *Op. cit.*, p. 548-549.

2. Foucarmont [Seine-Maritime], abbaye bénédictine de la Congrégation de Savigny devenue cistercienne en 1147. L'abbaye fit don de ce manuscrit à Colbert.

3. Chaalis [Oise], abbaye cistercienne fondée en 1137 par celle de Pontigny.

4. Larivour (L'Arivour, La Rivour) [Aube], abbaye cistercienne, fille de Clairvaux, fondée peu avant 1140. Ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque Bouhier à Dijon (cote A 72).

5. De la bibliothèque de Colbert.

6. *Id.*

puisé dans celui de Cîteaux, surtout pour les Vies de janvier¹ » :

Charleville 229, Signy², XIII^e s. (C).

A cette énumération, empruntée à Levison, nous pouvons ajouter :

B.N. lat. 1773 (provenance inconnue)³, XIII^e s. (E), plus une copie tardive prise par Antoine Geens, de Rougecloître :

Brux., Bibl. Roy. 11986 (la provenance de son modèle est inconnue)⁴, XVI^e s. (S).

Il y a lieu aussi de rappeler trois manuscrits perdus que les anciens éditeurs ont connus et utilisés :

Accinctinus : légendier de l'abbaye d'Accey cité une fois par le P. Chifflet⁵ ;

S. Mariae Boni Fontis : légendier de l'abbaye de Bonnefontaine utilisé par les Bollandistes⁶ ;

1. LEVISON, dans « *Conspectus codicum* », p. 549, l. 26.

2. Signy [Ardennes], abbaye cistercienne fondée en 1135 par celle d'Igny, fille de Clairvaux. Ex-libris du manuscrit : « E. XXXIX. Liber Signiacensis monasterii. »

3. Ce manuscrit, qui a appartenu aux comtes de Béthune est décrit dans le *Catal. codicum hagiogr... in Bibl. Nat. Paris*, t. I, p. 70-71, n° XLIV.

4. C'est le t. I des *Vitae Sanctorum* recueillies par Antoine Geens, de Rougecloître († 1543) ; l'ensemble groupe les mss 11986, 982 et 11987 (*Catal. Van den Gheyn*, t. V, n° 3234). Cf. A. PONCELET, « De Antonio Gentio in Rubea Valle hagiographo », dans *Anal. Boll.*, VI (1887), p. 31-34. — Le sigle S par lequel nous désignons ce manuscrit nous a été suggéré par les nombreuses ressemblances entre son texte et celui de l'édition de Surius étudiée ci-dessous.

5. Accey [Jura], abbaye cistercienne fondée en 1136 par celle de Cherlieu, fille de Clairvaux. Sur ce légendier, voir l'étude de M. COENS citée ci-dessus, p. 167, note 2. — La leçon citée par le P. Chifflet (copie 8601-8606, f. 38) concerne l'orthographe *Heriensium* en 157, 9.

6. Bonnefontaine en Thiérache [Ardennes], abbaye cistercienne

Compendiensis : légendier de S. Corneille de Compiègne utilisé par Mabillon¹.

C'est sans préjuger des dépendances que les données historiques peuvent faire pressentir (filiation des abbayes, proximité géographique) que nous abordons maintenant l'étude du texte de la *Vita Eugendi* transmise à l'état isolé par les légendiers qui viennent d'être énumérés, c'est-à-dire T, D, F, U, N, O, G, H, C, E, S.

1. Le texte de la *Vita Eugendi* dans les groupes TCDS et EFGHOUN

Aucun des 11 manuscrits énumérés (y compris D et T) n'offre, de la *Vita Eugendi*, un texte aussi bon que ceux de B, P et J, de V et L, ou même de M. L'étude que nous avons faite du texte de chacun d'eux nous a amené, comme nous allons l'expliquer, à les répartir en deux groupes suffisamment caractérisés : TCDS d'une part, EFGHOUN de l'autre.

Déjà cette répartition conduit à deux conclusions sommaires. D'une part, le légendier de Signy (C) et aussi celui qui sert de modèle à la copie d'Antoine Geens (S) révèlent des liens assez étroits avec les légendiers de Montiéramey (T) et de Cîteaux (D), dont la parenté avec les textes dijonnais (M) a déjà été reconnue par une autre voie. Quant au groupe EFGHOUN, on peut, sans risque d'erreur, y voir une famille homogène issue du légendier de Cîteaux, et donc s'attendre à lui trouver un lien plus spécial avec D.

La parenté entre les groupes TCDS et EFGHOUN est déjà amplement prouvée par un assez grand nombre

fondée par celle de Signy en 1154 (filiation de Clairvaux). Manuscrit souvent cité par les premiers Bollandistes (voir ci-dessous, p. 196).

1. Saint-Corneille de Compiègne, ancienne collégiale devenue abbaye bénédictine en 1150. Sur l'utilisation de ce manuscrit par Mabillon, voir ci-dessous, p. 198.

de fautes communes propres à ces onze manuscrits : omission de *istis* (142, 2) et de *delinquendique* (173, 9) ; leçons erronées *désuper* (135, 8), *despectui* (138, 9), *uiru* (150, 6), *prospexit* (163, 5) ; fréquentes interversions de mots¹.

Il est plus intéressant encore de noter que des fautes communes à M, au groupe TCDS et au groupe EFGHOUN viennent à la fois confirmer la parenté existant entre ces deux groupes et établir leur commune dépendance vis-à-vis de M ou, du moins, d'un manuscrit supposé, voisin de M. Qu'il nous suffise de citer ici les omissions de *morlem* (158, 6) et de *licet* (158, 7) ; la lacune de deux lignes : « *ecce... commendasti* » (160, 3-4) ; l'addition de *in* (124, 2) ; la substitution de *leuioribus* à *leuibus* (150, 8), de *quoliens* à *quoliensque* (157, 9), de *istuc* à *istic* (160, 6), de *cuicumque* à *cuique* (172, 6). Là où le scribe de M avait écrit par inadvertance *declinandi declinandaque* (173, 9), les deux groupes TCDS et EFGHOUN suppriment le second terme, parce qu'il est inintelligible ; de même, trouvant dans M la reduplication *fuit aliquid fuit* (175, 8), les scribes de TCDS et de EFGHOUN suppriment le premier *fuit* et aboutissent à l'intervention de mots *aliquid fuit* (S a retrouvé la bonne leçon *fuit aliquid*).

Quant à la composition des groupes TCDS et EFGHOUN, elle repose sur l'existence de fautes communes à tous les manuscrits de chacun de ces groupes. Citons, pour le premier : *instrui iubet* (125, 1) ; *usque* (126, 3) ; *monasteriaque* (128, 9) ; *oblinerent* (148, 6) ; *dinoscitur*

1. Cf. 131, 6 ; 139, 7 ; 141, 7 ; 159, 2 ; 175, 4 ; 175, 8. Dans quelques cas, un des onze manuscrits envisagés ici aura, par un effet du hasard ou par une correction personnelle, retrouvé la bonne leçon : ainsi D a *fuera* et non *fuit* (158, 4) ; H, U (après correction), S écrivent à juste titre *fesso* (175, 8) au lieu de l'inintelligible *festo*.

(161, 6)¹ ; pour le second : *uiae* (122, 7) ; *metu* (123, 9) ; *sese quoque*, au lieu de *quoque sese* (124, 8) ; *fluitaret* (125, 8) ; *est quondam*, pour *quondam est* (161, 9) ; *condatis-censos* (164, 6) ; *inequitare* (176, 4).

Le second de ces groupes est particulièrement homogène, et l'on trouvera fréquemment dans l'apparat critique la mention EFGHOUN sans plus. Au contraire, le groupe TCDS est loin de figurer régulièrement dans l'apparat : ses représentants divergent souvent ; surtout il leur arrive, ensemble ou séparément, de coïncider avec le groupe EFGHOUN là où celui-ci s'écarte de M. C'est le cas à cinq reprises pour tout le groupe en 173-175 ; mais la coïncidence est surtout fréquente pour le ms. D (au moins 5 autres cas²).

L'existence d'un ancêtre commun à EFGHOUN ressort nettement des particularités et de l'homogénéité de ce groupe (la suite montrera qu'aucun des 7 mss n'est à l'origine de tout le groupe). On doit aussi chercher un ancêtre commun à TCDS, mais en prévoyant qu'il s'agit ici d'une histoire plus longue et plus complexe. Enfin TCDS et EFGHOUN ne sont pas à considérer comme des familles parallèles : les analogies du second groupe avec le premier, et surtout avec le ms. D, font soupçonner que le second a dû se développer sur un rameau du premier, rameau spécialement proche de D.

Appelons ν l'ancêtre du groupe EFGHOUN. Ce ms. présentait de grandes affinités avec M (dans 12 cas, le groupe coïncide avec M contre TCDS)³, mais il n'en dérivait

1. Ajoutons la leçon *praestita* (138, 4) JTCDS, au lieu de *praestata* PMEFGHOUN (celle-ci préférable parce que donnant une clause régulière).

2. En 124, 7 ; 128, 11 ; 163, 4 ; 167, 3 ; 179, 9.

3. Omission de *dignanter* (124, 4), *fuissei* (127, 2), *secum* (144, 7), *limina* (144, 12), *-que* (157, 6 et 173, 4). Leçons erronées : *clinis* (123, 5) ; *diuturna* (130, 1) ; *quam* (153, 3) ; *se* (153, 4) [nous considérons la présence de cette leçon dans S comme une coïncidence] ; *cellamue*

pas (vu les cas presque aussi nombreux où le groupe s'écarte de M pour coïncider avec un ou plusieurs mss du groupe TCDS). On supposera à M et ν un ancêtre commun μ . Dans ces conditions, c'est sur la ligne $\mu\nu$ que se sont transmis les caractères qui, absents de M, rapprochent EFGHOUN de TCDS et spécialement de D. Rien n'empêche par ailleurs de considérer ce même ms. μ comme l'ancêtre du groupe TCDS¹.

Nous étudierons d'abord séparément les caractères propres aux groupes TCDS et EFGHOUN.

2. Valeur du groupe TCDS et rapports entre ces quatre manuscrits

Sans doute la tradition représentée par les manuscrits TCDS s'achève-t-elle assez piteusement, car la copie d'Antoine Geens (S) renferme 63 fautes propres et souvent graves : quatre lacunes de 13, 10, 7 et 2 mots — 11 omissions de 1 mot — 6 interversions de mots — 42 leçons erronées. Cette tradition était pourtant, en son principe, assez bonne, et en tous cas nettement meilleure que celle du groupe EFGHOUN. Les relevés de fautes donnés plus haut permettent déjà de s'en rendre compte : car les erreurs de l'ensemble TCDS sont en général moins graves que celles de EFGHOUN et elles comportent peu d'omissions. D'autre part, on verra souvent, dans l'apparat critique de cette édition, TCDS voisinier, du côté du lemme, avec P, J, B, M ; quelquefois même (cf. *supra*),

(173, 1) [F tente, sur cette faute, la correction *cellariumue*] ; *singultus* (176, 3).

1. Seule fait difficulté la leçon *inibi* (178, 4) présentée par M, alors que tous les autres manuscrits de la *Vita Eugendi* ont *mihi* : nous admettrons que μ offrait déjà *mihi* ou du moins une transcription défectueuse de *inibi* ressemblant fort à *mihi*, et que seul le copiste de M aura su ou bien retrouver la leçon acceptable, ou bien effectuer la lecture correcte.

T, C, D, S conservent une bonne leçon que M a perdue.

En tête du groupe, il faut placer T, qui paraît bien garder quelques traces d'un état ancien, ou même très ancien, du texte. Car il serait difficile d'attribuer au hasard à la fois les deux fautes propres à T et à P (*proposito*, 126, 6 ; *factus*, 163, 35¹), l'existence de la curieuse leçon *constrictus* (127, 5) dans ces seuls manuscrits, et, d'autre part, cinq leçons ou graphies communes à T et à J² et absentes des autres manuscrits³ : omission de *ac* (120, 2) ; *notitiam* (128, 7) ; *institutionibus* (179, 8) ; graphies *incoationem* (131, 6) et *acaunensis* (179, 6. Cf. *acanensis* P). On ne s'étonnera pas de cette qualité de T, puisqu'il est apparu par l'histoire des manuscrits que la composition de la collection de Montiéramey témoigne d'un état très ancien du légendier dijonnais adopté plus tard à Cîteaux.

Des liens plus étroits semblent rapprocher T, C et S (c'est-à-dire le texte de Montiéramey, celui de Signy et un troisième dont la provenance est à chercher dans le Nord), et plus encore C et S : en effet, outre un lapsus commun à T et à C (*pannois* 128, 1), on relève 4 fautes propres à TCS⁴ et 6 fautes encore plus caractéristiques propres à CS⁵. Mais d'autre part 6 fautes de C ne se

1. S'il y a réellement là des traces de l'influence d'un manuscrit très ancien, il faudra naturellement admettre qu'un copiste a pu corriger ces fautes et retrouver — ce qui était assez facile — les bonnes leçons *praeposito* et *fractus*.

2. Sans doute Chifflet (J^e) a-t-il corrigé son copiste (J²) pour quatre des leçons indiquées ici ; mais nous estimons que le texte du *Jurensis* est pour ces passages celui qu'avait transcrit le copiste, d'autant que V fortement apparenté à J, vient confirmer les leçons *notitiam*, *incoationem*, ainsi que l'omission de *ac*.

3. Certaines de ces leçons sont aussi dans V (cf. note précédente).

4. Omission de *superius* (148, 3) et de *id est* (179, 5) ; interversion de mots *fuert et uisu potitus* (152, 11) ; *quod* au lieu de *quodque* (162, 1).

5. Une lacune de 6 mots : *sed... templum* (125, 3-4) ; une interversion de mots : *immiserunt gestatorio* (176, 10) ; *nomine* pour *laudibus*

trouvent pas dans S, ce qui nous oblige à leur supposer un modèle commun γ. Notons en outre que T n'a pas eu de filiation, car il est seul de son groupe (et de tous les manuscrits) à omettre *ualeret* en 159, 5 (ce qui peut être purement accidentel).

Quant à D (exemplaire relativement récent de Cîteaux), il se place légèrement à l'écart du groupe par certaines leçons qui lui sont propres, et nous avons déjà signalé qu'il coïncide plus fréquemment que TCS avec EFGHOUN. Nous reviendrons sur ce fait.

Notons en passant que le légendier de Notre-Dame de Bonnefontaine, cité plus haut parmi les manuscrits disparus, mais utilisé par les Bollandistes pour leur édition de la *Vita Eugendi*, devait appartenir à la famille TCDS. Il donnait en effet la variante *tapinositas* (118, 10), qui figure en C et en S ; d'autre part, l'addition de *uos* devant *omnes* (177, 6) et celle de *quoque* après *instituta* (179, 4) ne se rencontrent que dans le texte des *Acta Sanctorum* et dans C. Rien de surprenant à cette parenté, puisque l'abbaye cistercienne de Bonnefontaine, proche de celle de Signy (d'où provient C), avait été fondée par elle en 1154.

3. La tradition la moins fidèle : le groupe EFGHOUN Rapports entre ces sept manuscrits

Sans mériter peut-être, sinon par comparaison, l'épithète de *deleriores*, ces manuscrits offrent certainement le texte le plus altéré : le fait ressort suffisamment des comparaisons précédemment établies.

Cependant, un peu supérieur à l'ensemble du groupe, N maintient quelques leçons authentiques ou exactes

(123, 7) ; *semel* pour *semet* (124, 8) ; *tapinositas* pour *tapinosis* (118, 10).

disparues de EFGHOU. S'il a perdu la bonne leçon *uirus* (140, 7) — qui se trouve pourtant dans U et dans O, avant correction —, N est en revanche seul de son groupe à présenter encore *ast* (122, 2), *adaeque* (172, 2), seul à n'omettre ni le premier *Iesu*, ni le troisième *et* contenus dans la formule d'exorcisme de saint Oyend (144). Il faut peut-être aller plus loin, et ne pas attribuer au hasard quelques ressemblances entre le texte de P et celui de N ou de J : seul avec P, N écrit *habiture* (*abituri* P) et non *habitaluri* (154, 9), *sicut* (corrigé, il est vrai, dans P) au lieu de *si quid* (177, 4) ; la leçon *miseris* (148, 4) ne se rencontre que dans N, dans P, et peut-être dans J.

Mais N ne peut pas être la source des six autres manuscrits de son groupe : non seulement il est sans doute plus récent que certains d'entre eux, mais il offre une omission (*paulo ante* 156, 4), 5 interventions de mots¹ qu'il eût été difficile aux copistes postérieurs de réparer, dans l'hypothèse d'une filiation directe. Il faut donc, pour expliquer le lien entre N et EFGHOU, remonter à un ancêtre commun *v* (issu lui-même de μ . Cf. *supra*).

Par la bonne leçon *uirus* (140, 7), qu'ils sont seuls, dans le groupe, à conserver, aussi bien que par le siècle auxquels ils appartiennent, O et U doivent être considérés comme plus proches de *v* que E, F, G, H.

Un concours de variantes permet d'établir, à l'intérieur du groupe EFGHOU, une parenté plus étroite, d'une part entre U et G, d'autre part entre O, F et H.

U et G. — Ces deux manuscrits sont les seuls du groupe EFGHOU à maintenir la bonne leçon *consalutatos* (155, 5) ; ils présentent tous deux les fautes *somnii*²

1. Cf. 139, 5 ; 147, 4 ; 154, 7 ; 154, 9 ; 173, 8.

2. Ces trois fautes se présentent aussi, il est vrai, dans un ou deux autres manuscrits du groupe EFGHOU : respectivement dans E, dans E et O, dans E et O encore. Mais nous cherchons ici, avant tout, à établir une sorte de dénominateur commun à U et à G.

(155, 1), *prohibebantur* (173, 5), *institutaque* (179, 4), et la graphie *lapinosys* (avec *y*) (118, 10). Mais l'interversion de mots *abba priscus* (174, 9) figurant seulement dans U, nous sommes obligé d'admettre, ou bien que G, dérivé de U, l'aura rectifiée par hasard, ou bien, plutôt, que G et U dérivent d'un modèle commun *v*, issu lui-même de *v*.

G présente en propre une vingtaine de fautes (surtout des lapsus) : la plus intéressante, au point de vue de l'histoire du texte, est la substitution de *Martino* à *Marino* (179, 6), car la seule variante du *Compendiensis* mentionnée par Mabillon dans son édition de la *Vita Eugendi* est précisément celle-ci. S'il ne s'agit pas là d'une coïncidence¹, nous y verrions une raison de penser que le *Compendiensis* n'est autre que G², ou un de ses ascendants, à situer sur le segment *vG* de notre stemma. Mais d'autres faits inviteraient plutôt à rapprocher le *Compendiensis* de F³.

OFH. — Ces trois manuscrits ont en commun la bonne leçon *olei* (170, 6) perdue par tous les autres manuscrits du groupe EFGHOUN, l'omission de *etiam* (162, 1), la substitution de *et* à *ac* (152, 9)⁴. Pour minces qu'elles

1. Copiant le *Jurensis*, le scribe de Chifflet avait écrit lui aussi *Martino*, et ce lapsus est très compréhensible.

2. Dans cette hypothèse, Mabillon aurait pu aisément corriger les nombreuses fautes de G à l'aide du texte des Bollandistes, qu'il a collationné avec le *Compendiensis*. Mais rien ne permet par ailleurs d'assimiler le *Compendiensis* à G. Voici pourtant, sur la provenance de ce dernier manuscrit, une intéressante observation qu'a bien voulu nous communiquer M^{lle} E. Pellegrin, chef de la section latine à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes : en haut du folio 1 de G se trouve le reste d'un ancien ex-libris (xvii^e siècle ?) très effacé, et incomplet par suite de la mutilation du folio : on y lit aux rayons ultra-violet : « *Ex bibl. fon...* [partie du folio arrachée] *folia* » (la syllabe *fon* — n'est pas certaine).

3. Voir ce qui est dit ci-dessous, ch. VII, de l'édition de Mabillon.

4. Il est vrai que G écrit aussi *et* pour *ac*, comme d'ailleurs C et S ; il s'agit là d'une confusion fréquente dans les manuscrits, qui, par elle-même, n'est guère probante.

soient¹, ces concordances permettent de supposer que F et H sont issus de O, le plus ancien des trois. D'autre part, une omission (*atque illo* 141, 9) et une lacune de 8 mots (*nec...audiui* 170, 8), fautes propres à F, ne permettent pas de lui supposer des dérivés parmi les manuscrits connus. Enfin, mais d'une façon moins décisive, l'omission par H de *quondam* (164, 5) permet de penser que F, qui n'omet pas ce mot, n'est pas dérivé de H. Concluons que F et H dérivent de O, mais chacun séparément.

Quant au manuscrit E, nous le croyons issu de v (issu lui-même de v) : cette filiation rend assez bien compte de la faute *gemmatum* (162, 10), propre à E et à N, et de la faute *progressus* (126, 2)², que l'on rencontre seulement dans E, dans U et dans N.

La généalogie que nous venons d'établir pour les manuscrits du groupe EFGHOUN ne laisserait pas de soulever certaines difficultés si l'on déniait à un scribe la capacité de corriger des lapsus évidents et de retrouver la bonne leçon, quand le texte n'est pas foncièrement altéré. Or d'assez nombreuses corrections visibles sur le parchemin, surtout dans le groupe EFGHOUN, permettent de penser que d'autres corrections ont été effectuées, avant transcription, pour réparer ou tenter de réparer telle ou telle altération légère.

Cette hypothèse nous est en tout cas nécessaire pour adapter à notre stemma certaines répartitions de variantes sans grossir démesurément le nombre des intermédiaires. En voici quelques applications : G, issu de v, devrait écrire *progressus* (126, 2) comme E, U, N ; nous supposons qu'il écrit *progressis* parce qu'il a su corriger (la même correction est précisément visible sur le parchemin de U

1. La leçon *olei* pourrait s'expliquer par une correction de la leçon évidemment défectueuse *diei*, correction opérée parallèlement dans différents manuscrits.

2. Il faut peut-être considérer *progressus* comme une leçon ancienne ; le scribe de Chifflet écrit *progressus*.

et de M). La variante *non nisi* de EFGHO (125, 2) ne peut s'expliquer, dans notre généalogie, que si on la fait figurer dans v et si l'on suppose que U et N ont tenté, indépendamment l'un de l'autre, de corriger la faute, le premier retrouvant la bonne leçon *non*, le second écrivant simplement *nisi*. — De même il faudra supposer que la faute *nisi* de EHON (161, 4) se trouvait déjà dans v¹ (d'où elle passa dans N, dans v et dans O), mais que certains dérivés de v et de O, les manuscrits FGU, ont su retrouver la bonne leçon².

4. Parenté du groupe EFGHOUN avec D. Influence possible du légendier de Clairvaux

L'homogénéité du groupe EFGHOUN s'explique certainement par une commune origine, à chercher dans l'histoire de la diffusion de l'Ordre de Cîteaux. Et ceci n'est pas sans soulever un problème déjà évoqué : nous avons en effet été amené à ranger l'exemplaire de la *Vita Eugendi* donné par le légendier même de l'abbaye de Cîteaux (D) dans un groupe TCDS, distinct du groupe EFGHOUN et mieux conservé que lui.

Se peut-il que EFGHOUN dérive, non certes de notre exemplaire D, retranscrit seulement au XIII^e siècle, mais de l'exemplaire ou de l'un des exemplaires qui l'ont précédé

1. Cette faute a pu s'introduire dans v par suite d'une mélecture d'une abréviation de *non*.

2. On pourrait expliquer de façon analogue la répartition, dans le groupe EFGHOUN, des variantes *nouiter* (173, 8) et *lacrimas* (176, 2). Mais, une fois de plus, il faut admettre qu'une correction facile de lapsus, ou même une normalisation grammaticale (*lacrimas*), ait pu être effectuée par plusieurs copistes, opérant indépendamment l'un de l'autre. — Inversement, la substitution de *quae* à *quod* (173, 8) — tentation bien naturelle après le mot *cuncta* qui précède immédiatement — aura pu être faite à la fois par U et par N, par une simple coïncidence (la faute *quae*, d'ailleurs, se trouve aussi dans G, D et S).

à Cîteaux même et lui ont servi de modèle ? Nous pensons que cette hypothèse, suggérée par l'histoire, n'est pas exclue par les données de la critique textuelle. Nous avons eu en effet à souligner la place à part tenue par D dans le groupe TCDS : si les leçons de la famille EFGHOUN, bien caractérisée, coïncident dans bien des cas avec celles de M plutôt qu'avec celles de TCDS, il arrive presque aussi souvent qu'elles rejoignent celles de D (ou, beaucoup plus rarement, de T ou de TC) plutôt que celles de M.

Cette constatation suggère que le légendier primitif de Cîteaux, supposé l'ancêtre de EFGHOUN, restait proche à la fois de M et de la tradition représentée par TCDS. On attribuera alors à ce légendier un ancêtre qui soit également celui de M et de TCS. Quant à D, issu directement (mais après deux siècles) de ce premier légendier de Cîteaux, on s'expliquera ainsi qu'il occupe dans le groupe TCDS une place à part.

Sans doute, cette hypothèse n'explique pas tous les cas où D se trouve coïncider avec TCS là où EFGHOUN diffère de lui et rejoignent M. Faudrait-il supposer que D porte les traces d'une révision faite d'après un modèle proche de TCS ? Il est bien plus vraisemblable, comme nous allons le dire, que ce soit un intermédiaire entre le légendier primitif de Cîteaux et le groupe EFGHOUN qui ait été en effet l'objet d'une révision (qui a pu utiliser un exemplaire voisin de M).

L'hypothèse d'une telle révision, intervenue à mi-chemin entre le premier légendier de Cîteaux et le groupe EFGHOUN, rejoint la constatation déjà soulignée : le nombre et l'homogénéité des leçons propres à ce dernier groupe postule un ancêtre commun bien caractérisé (v). Or cet ancêtre proche ne peut s'identifier avec le premier légendier de Cîteaux qui, à en juger par D, son héritier, ignorait ces variantes. Comme c'est pourtant à ce légendier de Cîteaux que remonte en fin de compte le groupe EFGHOUN, il faut bien admettre que le modèle qui est

à l'origine immédiate de ce groupe (v) a été tiré de celui de Cîteaux, mais comportait de nombreuses retouches, apparemment intentionnelles pour la plupart même (si elles sont moins heureuses dans l'ensemble).

En émettant cette hypothèse, nous pensons au rôle capital joué par l'abbaye de Clairvaux, fille de Cîteaux, dans la propagation du mouvement cistercien au milieu du XII^e siècle. Ne serait-ce pas le légendier transcrit pour Clairvaux qui fit le lien et marqua une étape caractérisée entre l'ancienne collection de Cîteaux, héritée de Dijon, et la floraison des exemplaires parmi lesquels ont survécu EFGHOUN (même si tous ne proviennent pas de filiales de Clairvaux) ? Le manuscrit v serait alors à chercher à Clairvaux. Il se trouve malheureusement, nous l'avons rappelé, que le splendide légendier de Clairvaux (du début du XIII^e siècle) est aujourd'hui amputé du volume qui donnait les Vies des saints fêtés en janvier, ce qui interdit la vérification directe de cette hypothèse dans le cas précis de la *Vita Eugendi*. Peut-être des études parallèles menées sur des Vies dont le texte claravallien s'est conservé viendront-elles indirectement confirmer que le trait d'union entre Cîteaux et les légendiers EFGHOUN doit être cherché à Clairvaux¹.

IV. RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DU TEXTE A TRAVERS LES MANUSCRITS

En résumé, si l'essentiel du texte de la *V. P. J.* s'est bien conservé au cours d'une longue histoire (pas d'interpolations ; peu de lacunes importantes sauf dans S), pour le détail en revanche apparaissent très tôt des altérations qui se multiplieront jusqu'à G et S (dans le cas de la *Vita*

1. Voir ce qui est dit de plusieurs de ces Vies, dans LEVISON, *Conspectus codicum*, p. 547 et note 1.

Eugendi). Il semble que, par sa langue et son style, l'auteur de la *V. P. J.* ait été particulièrement exposé à certaines corrections plus ou moins instinctives qui, en général, ont tendu à banaliser l'expression. Des copistes lettrés ont modifié ainsi avec les meilleures intentions quelques constructions jugées incorrectes et atténué, ici ou là, l'originalité de l'écrivain. A cela s'ajoutent, bien entendu, les oublis et les erreurs inévitables dans la transmission manuscrite.

Il est regrettable que nous ne possédions pas la copie intégrale du *Bisonlinus*, manuscrit encore proche des origines et d'une exécution soignée. Le *Parisinus*, trois siècles plus tard, reste un témoin important du texte original, malgré une transcription extrêmement défectueuse. Ces deux manuscrits témoignent chacun à leur façon de l'état primitif de la *Vita*.

Avec le *Jurensis*, nous passons à un second stade de l'évolution, caractérisé par une volonté corrective plus marquée, probablement même par une véritable révision, et par quelques omissions sérieuses, dont on ne saurait toujours dire s'il faut les imputer au hasard ou à un désir de normalisation. A cette tradition de J se rattachent les importants extraits utilisés par la liturgie et conservés par V et L.

Quand, vers la fin du x^e siècle, on commença à transcrire séparément la *Vita Eugendi*, le texte en fut emprunté à un manuscrit voisin de J. L'exemplaire M, provenant de Dijon, donne une idée de ce type de texte, bientôt incorporé au légendier de Saint-Bénigne adopté un peu plus tard par Cîteaux et destiné par là à une large diffusion. A ce stade (MTCDS) de nouvelles altérations sont apparues (en particulier la lacune de 160, 3-4), mais ce troisième état de la tradition manuscrite reste encore assez proche de J.

La dernière tradition est celle, homogène et bien particulière, que révèle un groupe de 7 légendiers de type

cistercien (EFGHOUN). Nous avons proposé de chercher son origine dans le légendier de Clairvaux (dont cette partie est perdue). Cette tradition est certainement la plus altérée, que les retouches en soient intentionnelles ou non. D'ailleurs les scribes s'en sont rendu compte et ont parfois retrouvé de bonnes leçons (ainsi en 170, 6 ; mais non en 122, 7 ou 164, 6).

Ainsi, tandis que tombaient dans un oubli relatif les manuscrits de l'œuvre complète (surtout B et P), que peut-être même s'estompaient les figures de Romain et de Lupicin, le culte persistant de saint Oyend fit se multiplier les transcriptions de sa Vie, du fait surtout de l'expansion de Cîteaux et de la diffusion de son légendier ; cette multiplication n'alla pas sans une détérioration progressive du texte de la *Vita Eugendi*. Or c'est le texte ainsi déformé qui servit de base aux premiers éditeurs lorsqu'ils publièrent d'abord cette seule *Vita*.

CHAPITRE VII

HISTOIRE DU TEXTE
ÉDITIONS ET TRADUCTIONS

I. LE PROJET DU P. CHIFFLET

Il n'est que juste de rappeler d'abord l'« édition » de la *Vita Patrum Jurensium* préparée par le Père P.-F. Chifflet, quoique ce travail n'ait jamais vu le jour et ne puisse à proprement parler figurer dans une bibliographie des éditions de la *Vita*. Prête dès 1627 au moins, puis grandement améliorée par la suite, pourvue de notes critiques et d'un commentaire historique, cette édition complète présentait dès le milieu du xvii^e siècle une perfection que les éditions partielles données par les Bollandistes et par Mabillon durant la fin de ce siècle sont bien loin d'égaliser.

Il a déjà été question à plusieurs reprises de ce travail réalisé par le P. Chifflet et conservé par la copie 8601-8606 de Bruxelles¹. Irremplaçable pour la connaissance du *Jurensis* et du *Bisoninus*, il doit être jugé ici pour sa valeur critique et mis en parallèle avec les éditions imprimées des xvii^e et xix^e siècles. C'est grâce à lui que nous avons pu améliorer sensiblement le texte classique donné par B. Krusch, et l'on peut dire en un sens que la physio-

nomie de la présente édition rappelle davantage celle de « l'édition Chifflet » que celle de l'édition Krusch.

La valeur de cette « édition Chifflet » provient surtout :

a. de l'exploitation méthodique et compétente d'un manuscrit de haute ancienneté, le *Bisoninus*;

b. d'un examen minutieux du *Jurensis*: copie d'un scribe revue sur le manuscrit par Chifflet lui-même; indication des lectures douteuses (*pontianensi* 43, 3; *exinde* 79, 7; *aquae* et *qua* 116, 2);

c. de l'établissement d'un appendice critique rassemblant les principales variantes;

d. des judicieux principes suivis pour l'établissement du texte. Chifflet a très bien vu la supériorité de B sur J. Aussi accorde-t-il plus souvent la préférence au premier qu'au second, sans que son choix soit systématique: dans les cas où il a noté les variantes offertes par B, il les adopte deux fois sur trois environ. Le détail de ces options nous paraît aujourd'hui, après confrontation avec P, en général heureux;

e. de la connaissance étendue qu'avait Chifflet de l'ancienne littérature chrétienne et de l'histoire religieuse de la Franche-Comté.

Ce travail remarquable — et d'autant plus qu'il est plus ancien — ne laisse pourtant pas de présenter des lacunes et des imperfections :

a. Chifflet n'a pas eu connaissance du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, notre *Parisinus* du x^e siècle;

b. sa collation du *Bisoninus* ne peut être considérée comme tout à fait exhaustive;

c. malgré ses talents de philologue¹, il lui arrive de rejeter

1. Il sait admettre des mots non classiques (*cautare* « a puro Latio abhorrens »), des barbarismes (cf. la note 29 de son appendice, relative à *quadrupi*: « quem barbarismum in opere naeuis huiusmodi scatente emendare religio fuit, simulque cautio ne sicut in isto, sic

1. Ci-dessus p. 45-46, note 1; p. 139-144.

à tort une leçon ancienne, pour des raisons grammaticales, semble-t-il ; c'est ainsi qu'il refuse *conclamant* (78, 9) et *instari* (170, 2). Quelques autres options sont moins heureuses ; ainsi : *quam fuerant... restauravit* (162, 5) ;

d. telle qu'elle se présente, la copie 8601-8606 ne permet pas toujours de voir si une leçon retenue par Chifflet est celle du *Jurensis*, après rectification d'une erreur du copiste, ou une rectification du *Jurensis* lui-même, soit par conjecture, soit par référence à un autre manuscrit ; il y a quelque équivoque dans les mentions provisoirement mises en marge par Chifflet à son usage personnel et ensuite raturées, telle que « forte legendum », « imo legitur », « utrum legendum », « forte » ;

e. non seulement Chifflet paraît normaliser assez souvent l'orthographe du *Jurensis*, mais, pour quelques passages, il semble avoir corrigé le texte sans préciser clairement qu'il effectuait une correction.

On peut certes regretter que le P. Chifflet n'ait pas eu les moyens de publier, avec l'ensemble du *Sacrarium Jurense*, son excellent texte de la *V. P. J.* : l'édition de B. Krusch en eût été meilleure. Pourtant il est certain que ce texte imprimé eût été moins instructif pour nous que ne l'est le manuscrit même de l'auteur, si heureusement conservé, où se décèlent ses lectures, ses réflexions et ses choix.

et aliis in locis nostrum potius quam auctoris stylum repraesentasse crederemur », et sa note 33, relative à *ultra sexagesimo... anno* : « Bollandus, nescio quo auctore, usque ad sexagesimum... annum. Passim hic auctor [l'auteur de la *V. P. J.*] sexto casu usus est pro quarto : et mox subdit *praeter latinis uoluminibus* »).

II. LES ÉDITIONS PARTIELLES DES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Quand le P. Chifflet entreprit ses travaux, il existait déjà une édition imprimée de la *Vita Eugendi*, et d'elle seule (l'édition due à L. Surius, dont nous allons parler). La dernière des trois *Vitae* avait ainsi paru la première. Et le fait qu'elle ait paru isolément ne constitua pas une exception : jusqu'à la fin du XIX^e siècle, c'est séparément que fut imprimée chacune des trois *Vitae*. Ce morcellement de la *V. P. J.* et cette curieuse priorité donnée à la *Vita Eugendi* s'expliquent par diverses raisons.

Comme on l'a vu, le relief plus grand donné au culte de saint Oyend dans l'illustre abbaye qui conservait ses reliques se traduisit dès le X^e siècle par la diffusion de sa *Vita*, isolée de l'ensemble de la *V. P. J.* ; de plus, cette *Vita* eut la bonne fortune d'être incorporée au légendier cistercien, transcrit en de multiples exemplaires. Au contraire, les manuscrits de l'œuvre complète demeurèrent toujours rares¹. Ainsi le compilateur de la première des grandes collections imprimées de *Vitae Sanctorum* avait toute chance de ne rencontrer que la seule *Vita Eugendi*.

Par ailleurs, l'ordre du calendrier, suivant lequel furent réparties par Bollandus et ses collaborateurs les Vies à paraître dans les *Acta Sanctorum*, amena la publication en ordre dispersé des trois *Vitae*, les fêtes des trois saints

1. Surius n'en a rencontré aucun, puisqu'il édite la Vie des saints Romain et Lupicin d'après Grégoire de Tours et qu'il écrit, à la fin de ce texte : « De SS. Lupicino et Romano plura inuenies in vita s. Eugendi, ad primam Ianuarii ». Henschenius, de son côté, semble considérer que les deux premiers opuscules de la *V. P. J.* (l'Anonyme les appelait *libelli* [59, 2 et 9], *opuscula* [119, 2]) ont été découverts par le P. Chifflet : « Vita autem haec s. Romani uti et s. Lupicini hactenus inedita, e ueteribus MSS. eruta est a Petro Francisco Chiffletio... » (*AA. SS.*, Febr., III, p. 738).

tombant respectivement en janvier (Oyend), février (Romain) et mars (Lupicin). Ici encore la *Vita Eugendi* prenait le pas. Parue dans les toutes premières que donnèrent les *Acta* (1643), elle ne devait être suivie que 15 ans plus tard de la *Vita Romani* (1658) et 25 ans plus tard de la *Vita Lupicini* (1668).

Ajoutons que lorsque Mabillon entreprit la publication des *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* (1668), seule la *Vita Eugendi* y fut introduite, comme se rapportant au « premier siècle bénédictin » (bien que saint Benoît fût d'une génération plus jeune que saint Oyend).

A. Les éditions de la *Vita Eugendi*

Ignorant les meilleurs manuscrits de la *V. P. J.* (B, P, J, et aussi M, T), les trois éditeurs successifs de la *Vita Eugendi* n'ont pu en offrir qu'un texte imparfait ; le plus médiocre est de beaucoup le tout premier, celui de Surius.

1. Surius

Bien qu'il n'ait pas indiqué avec précision ses sources, le chartreux Laurent Surius, de Cologne, utilisa manifestement, au tome 1^{er} de son *De probatis sanctorum historiis* (1570)¹, un manuscrit tardif et altéré très proche de S².

1. Laurentius Surius, *De probatis sanctorum historiis*, 6 t. in-f^o, Cologne 1570-1575 (plus un supplément, t. VII, 1581) ; 2^e éd., *id.*, *ibid.* 1576-1581 (t. VII, 1586) ; 3^e éd. : *De Vitis sanctorum*, *id.*, Venise 1581 ; 4^e éd. : *De probatis sanctorum Vitis*, 12 t. in-f^o, Cologne 1618 ; 5^e éd. : *Historiae seu Vitae sanctorum*, 13 t. in-8^o, Turin 1875-1880. — La *Vita Eugendi* figure au T. I, p. 57-63 (1570) ; 56-63 (1576) ; 29-33 (1618) ; 59-68 (1875). Nous avons personnellement utilisé l'édition de 1618.

2. Il serait intéressant de rechercher quel rapport existe entre le manuscrit utilisé par Surius et celui copié par Antoine Geens : s'agirait-il d'un seul et même manuscrit ? — Selon Krusch, qui ignore S, Surius aurait utilisé un manuscrit voisin de T et de C (sigles

On retrouve en effet dans l'édition de Surius toutes les lacunes de S, presque toutes ses omissions et la plupart de ses leçons propres. Toutefois il s'y rencontre aussi 22 bonnes leçons absentes de S et Surius a su rétablir 4 mots omis par son modèle (cf. *futurae* 121, 5, et surtout *medenti* 148, 10). Cette édition n'est pourtant pas sans mérite ; ainsi, dans une note marginale, Surius conjecture, avant Krusch, *effectu* (121, 5) là où tous les manuscrits de *V. P. J.* écrivent *affectu*. Mais, comparé à S, le texte de Surius apporte 48 fautes ou inexactitudes nouvelles, dues soit aux hasards de la transcription, soit plus souvent à un désir d'améliorer la latinité ou le style d'un passage jugé à tort indigne de l'auteur. Ainsi, l'ablatif *Patris* (de *Patrae*) est substitué à l'accusatif *Patras* (154, 6) ; la périphrase *mensis spatium* évite le solécisme *post mensibus* (147, 6) et l'expression *illis subsistentibus*, le nominatif absolu *subsistentes* ; le premier *Iesu* de la formule d'exorcisme (144, 2) est supprimé comme redondant, tandis que l'expression *alexandrina... cartarum onera* (142, 7) est normalisée (suppression de l'hypallage) par la correction *alexandrinarum*.

Visibles en ces quelques exemples, les louables intentions de l'éditeur chartreux sont résumées dans un passage intéressant de la « préface au lecteur » placée au début

3 b et 3 c dans l'édition Krusch) : Surius, dit Krusch, a édité la *Vita Eugendi* « ex codice simili nostris 3 b c, sermonem non immutans » (*MGH. SS. rer. merov.*, III, p. 130, l. 35). Mais nous n'avons relevé aucune faute propre à C qui se trouve aussi chez Surius ; une seule leçon (*nostris* 179, 5) se trouve à la fois chez Surius et dans T, et ne figure dans aucun autre manuscrit ; c'est, croyons-nous, une coïncidence. Le seul rapprochement indiqué par Krusch à l'appui de son opinion est la leçon *instrui iubet* (125, 1), mais elle est commune à tout le groupe TCDS. Pour justifier son hypothèse, Krusch est obligé d'imputer discrètement à Surius, par la litote *sermonem non immutans*, une grande quantité d'altérations, en réalité imputables à S ou à son plus proche ascendant.

de ce tome 1^{er}¹. Malgré ces concessions aux usages du temps, Surius reste en somme assez discret dans l'émenation du texte. Replacée en son siècle, cette première édition de la *Vita Eugendi* reste digne d'éloges.

2. Bollandus

Le second éditeur de la *Vita Eugendi* fut le jésuite Jean Bollandus (dont le nom allait passer à tout le groupe des éditeurs des *Acta Sanctorum*). A moins peut-être que l'édition ne soit l'œuvre de son collaborateur Geoffroy Henschenius, qui se chargea plus tard de l'édition des deux autres *Vitae*. Parue en 1643 au tome 1^{er} des *Acta* de janvier², cette édition apporte au texte une amélioration considérable, grâce à l'utilisation heureuse de deux manuscrits bien supérieurs à celui de Surius.

Bollandus précise dans son *Commentarius praeuius* qu'il s'agit d'un manuscrit de N. D. de Bonnefontaine et d'un autre de N. D. de Larivour³. Celui-ci, avons-nous dit plus haut, n'est autre que N⁴. Celui-là n'appartenait sans doute pas au groupe *EFGHOUN*, puisque Bollandus, contrairement à Mabillon (cf. *infra*), arrive souvent à réparer les fautes propres à ce groupe ; d'autre part trois leçons assez caractéristiques retenues par Bollandus ne se trouvent

1. « Ut uero erudito Lectori gratificaretur, uitas aliquot rudi stylo conscriptas aliquanto Latiniores reddidit, maxime quarum auctores non nouerat ; quasdam etiam, quae suos quidem habebant auctores, sed sic scriptae erant, ut aures eorum qui sermonis elegantia delectantur, facile offenderent, nonnihil elimauit ; alias, quae uerbosiores uidebantur, ne opus in immensum excresceret, tum etiam ne fastidium Lectori parerent, aliquantum contraxit. »

2. *AA. SS.*, Jan., I, p. 49-54.

3. « S. Eugendi uitam ab eius discipulo anonymo conscriptam atque a Surio editam cum ueteribus MSS. Monasterii S. Mariae Bonifontis et S. Mariae de Ripatorio contuli ac pluribus locis emendauit » (*op. cit.*, p. 49, § 3).

4. Voir ci-dessus, p. 174.

que dans C¹ ; deux autres figurent seulement dans C et dans un autre manuscrit² ; le manuscrit de N. D. de Bonnefontaine apparaît ainsi comme très proche de C, c'est-à-dire du légendier de Signy : on ne sera pas surpris de cette parenté si l'on se souvient que Bonnefontaine était fille de Signy³.

La confrontation des manuscrits de Bonnefontaine et de Larivour, dont les fautes étaient assez différentes et n'affectaient pas les mêmes passages, a permis à Bollandus de les corriger l'un par l'autre et, grâce à eux, non seulement de combler 16 omissions et 7 lacunes importantes du texte de Surius, mais de rétablir 68 leçons vraies absentes de ce texte. Ainsi se trouvèrent réparées beaucoup de fautes imposées à Surius par l'imperfection de son manuscrit, aussi bien que certaines erreurs dues au premier éditeur lui-même.

Bollandus ne pouvait assurément pas reconstituer un texte excellent, puisqu'il ignorait les meilleurs manuscrits : P, B, J, et même M et L ; mais, à partir des sources dont il disposait — bien supérieures du reste à celles de Surius — il a réussi une révision sérieuse de l'édition antérieure. En face des 91 émenations (certaines sont considérables) qu'il apporte à celle-ci, nous avons compté seulement 12 fautes nouvelles introduites par Bollandus dans le texte de Surius ; elles ne sont en général pas très graves : la plupart sont les leçons de N ou de C⁴ et semblent donc

1. Est ajouté à *correptus* (166, 8) ; uos ajouté à *omnes* (177, 6) ; *quoque* ajouté à *instituta* (179, 4).

2. Lineas CD *Hensch.* (129, 5) ; ipsis illi E^{ae} C *Hensch.* (171, 4) (il est vrai que Surius écrit déjà *ipsis illi*). Notons surtout la variante *tapinositas* (118, 10), signalée par Henschenius comme une leçon, du *codex Sanctae Mariae Bonifontis* et figurant aussi dans C et dans S.

3. Voir ci-dessus, p. 175.

4. Leçons de N : *igitur* pour *namque* (120, 1) ; *uelut* pour *uel* (123, 6) ; omission de *ipse* (125, 3) ; *uentilatis* pour *euentilatis* (163, 4) ; *quisque* pour *quis* (167, 3) ; addition de *uestra* (173, 8). Leçons de C :

provenir seulement d'une option malheureuse de l'éditeur pour l'un ou l'autre de ses manuscrits ; très rares paraissent être les normalisations injustifiées. Bollandus — à moins, nous l'avons dit, qu'il ne s'agisse d'Henschenius — est ici plus discret que ne l'avait été Surius et que ne le sera Henschenius précisément, quinze et vingt-cinq ans plus tard, dans l'édition de la *Vita Romani* et dans celle de la *Vita Lupicini*.

On pourrait seulement reprocher au nouvel éditeur d'avoir laissé subsister du texte de Surius un assez grand nombre d'erreurs¹ que les manuscrits qu'il utilisait lui permettaient, théoriquement, de corriger. Il a en somme péché plutôt par un excès de prudence et par un respect exagéré du texte de son prédécesseur.

Confronté sans parti pris avec deux manuscrits dont la valeur n'était pas négligeable, le texte médiocre de Surius sort bien amélioré des mains des Bollandistes, et leur *Vita Eugendi* est, à sa date, une réussite qui ne dépare pas le premier volume des *Acta Sanctorum*.

3. Mabillon

Lorsqu'il introduisit la *Vita Eugendi* au tome 1^{er} des *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* (1668)², Dom Jean Mabillon partit du texte des Bollandistes, qu'il collationna avec un nouveau manuscrit appartenant à

addition de *est* (166, 8), de *uos* (177, 6). *Insignibus* (179, 8) se trouve dans N et dans C, mais Surius, comme S, avait *insigniis*.

1. La plupart des 56 fautes corrigées par Mabillon dans le texte de ses deux prédécesseurs pouvaient, en principe, être corrigées par Bollandus, puisque ce dernier utilisait le manuscrit N, étroitement apparenté à celui dont se servit Mabillon.

2. *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, 9 t. in-4^o, Paris 1668-1701 ; 2^e éd., *id.*, Venise 1733-1740. — La *Vita Eugendi* figure au t. I, c. 570-576 (1668) ; 554-559 (1733). Nous avons personnellement utilisé la reproduction du t. I de 1668 publiée en 1935 par les soins des moines de Solesmes et imprimée par les frères Protat à Mâcon.

Saint-Corneille de Compiègne, le *codex Compendiensis*¹ ; bien qu'inférieur dans l'ensemble aux deux manuscrits utilisés par Henschenius², le *Compendiensis* a permis à Mabillon d'apporter au texte de Surius 56 améliorations nouvelles (3 omissions réparées et 53 leçons vraies retrouvées) ; le prudent travail de correction amorcé par les Bollandistes se trouvait ainsi poursuivi, avec plus d'assurance peut-être, par le savant bénédictin.

Toutefois la confiance un peu excessive qu'il accorde au manuscrit découvert par lui n'a pas eu que des avantages : sur la foi du *Compendiensis*, Mabillon introduit dans le texte 31 fautes nouvelles. Le bilan reste jusqu'ici positif, mais il arrive aussi que Mabillon, soit par inadvertance, soit par un souci d'émendation³, apporte au texte

1. « Ex M.S. cod. Compendiensi et Bollandi » écrit-il en tête de son édition. Peut-on identifier le *Compendiensis* ? (Voir ci-dessus, p. 183). Le texte de Mabillon coïncidant très souvent avec celui du groupe EFGHOUN, nous estimons, d'abord, que le *Compendiensis* s'apparentait étroitement à ce groupe. Était-il même un des manuscrits de ce groupe ? Le rapprochement de certaines variantes nous orienterait vers G ou, mieux encore, vers F. La seule leçon du *Compendiensis* explicitement connue (par une note de Mabillon) est le lapsus *Martino* (179, 6) que l'on trouve aussi dans G ; la difficile leçon de G, *suscipientissimi* (140, 2), expliquerait en outre que Mabillon, s'il utilise G, se rejette sur le *sapientissimi* de Surius. Mais, d'autre part, trois leçons de Mabillon nous inclinent à rapprocher plus spécialement son texte de F : *cursui* (175, 8) qui ne se trouve que dans deux manuscrits S et F (après correction) ; *ad se uno* (et non *uno ad se*) qui figure seulement dans PJMF (Mabillon ignore PJM) ; enfin *consalutato* (155, 5), leçon assez difficile, qui se trouve dans E, F, H, O (seul F nous intéresse ici, car aucun fait particulier ne vient suggérer de rapprochement entre le texte de Mabillon et E, H ou O).

2. Car le *Compendiensis* est très proche de EFGHOU, sous-groupe un peu inférieur à N, et, d'autre part, le groupe EFGHOUN est nettement inférieur aux meilleurs représentants du groupe TCDS, dont faisait partie vraisemblablement le *Codex S. Mariae Bonifontis*.

3. Mabillon a d'ailleurs le respect des textes et il écrit dans sa préface, à propos des anciennes Vies de saints, en général : « Hinc stilum primigenium, quantumvis rudem et impolitum, intactum

quelques modifications, tantôt bénignes (interversions de mots — substitution de *et* à *ac* et substitution inverse), tantôt plus graves : *indocili* pour *indocli* (118, 5) ; *sanctus* pour *beatus* (136, 1) ; *senem* pour *lenem* (149, 4). Ce sont ainsi 30 fautes ou inexactitudes qui s'ajoutent à celles que Mabillon doit à son manuscrit.

Tout compte fait, l'édition Mabillon nous paraît moins remarquable que celle des Bollandistes. Et l'on peut s'étonner que le nouvel éditeur n'ait pas collationné, pour sa *Vita Eugendi*, le codex *Jurensis*, dont l'existence, en 1668, était connue depuis au moins dix ans, ne fût-ce que par le *Commentarius praeuius* de la *Vita Romani* publiée par Henschenius dans les *Acta Sanctorum*¹.

B. L'édition de la *Vita Romani* et celle de la *Vita Lupicini* par Henschenius

Données bien des années après la *Vita Eugendi*, la *Vita Romani* et la *Vita Lupicini* des *Acta Sanctorum* (1658 et 1668), signées toutes deux des initiales G. H. (Godefridus Henschenius), se présentent dans des conditions fort différentes². Cette édition, fondée exclusivement sur le *Jurensis*, ou plus exactement sur la copie, déjà légèrement retouchée, que le P. Chifflet en avait transmise à ses confrères d'Anvers, ne donne en fait qu'une image assez

seruauimus, ne scriptoribus fidem mutatis uerbis detraheremus. * Il est d'ailleurs souvent difficile de faire le départ entre les inadvertances, les corrections volontaires, réfléchies ou instinctives, et les erreurs de lecture. Ces dernières peuvent être d'autant plus nombreuses dans les anciennes éditions que l'éditeur travaille ordinairement, non sur le manuscrit, mais sur une copie, qui risque d'être déjà défectueuse.

1. Cf. AA. SS., Febr., III, p. 738, § 5.

2. *Vita Romani*: AA. SS., Febr., III (1658), p. 738-746. — *Vita Lupicini*: AA. SS., Mart., III (1668), p. 262-267.

infidèle du texte de J. On relève jusqu'à 187 variantes avec notre copie Chifflet du *Jurensis*¹.

Nous ne possédons plus la copie qui a été directement utilisée pour l'édition d'Anvers, et cette absence, jointe à l'ignorance où l'on était de l'existence de la copie personnelle du P. Chifflet (ms. 8601-8606), a eu deux conséquences regrettables :

a. On a cru pouvoir juger du contenu de la copie envoyée par Chifflet (et par suite du contenu de J) d'après le texte des *Acta Sanctorum*².

b. Des confusions se sont créées au sujet de l'identité du manuscrit dont les Bollandistes avaient reçu copie. B. Krusch a estimé que ces éditeurs avaient fait erreur en présentant cette copie comme tirée d'un manuscrit très ancien du monastère du Jura : le P. Chifflet en personne ne parlait-il pas, dans les *Illustrationes Jurenses*, d'un manuscrit très ancien découvert par lui, non dans le Jura, mais à Saint-Jean de Besançon ? Ainsi, Krusch confond nos manuscrits B et J et estime que l'édition bollandienne des Vies des saints Romain et Lupicin reflète le texte du précieux « Vesontionensis » ; c'est ce qui explique la confiance excessive qu'il accorde parfois à cette édition³. L'abbé M. Berthet, dans une étude sur « L'authenticité

1. Sur les 187 différences relevées entre le texte de Henschenius et celui des copies conservées, il est intéressant de noter que 62 seulement se trouvent dans la *Vita Romani*, alors qu'on en rencontre 125 — le double — dans la *Vita Lupicini*. Le court épisode d'Hilpéric notamment (92-95) donne lieu à 18 variantes.

2. Pour les deux premières Vies, Krusch n'a collationné que le *Parisinus* (sigle 1) et d'autre part le texte des *Acta Sanctorum* (sigle 2). Il croit d'ailleurs, nous allons le dire, que ce dernier représente un « codicem Vesontionensem » très ancien. Cf. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 130, l. 41-46. — Au XVIII^e siècle, les critiques, ignorant les notes du P. Chifflet, croyaient à l'existence d'un seul manuscrit des deux premières Vies (cf. Dom Rivet, *Histoire littéraire*, III, p. 78).

3. *Op. cit.*, p. 129, l. 38-43.

de la Vie des Pères du Jura », a montré ce que la position de Krusch a ici de peu satisfaisant ; lui-même émet l'hypothèse que, si Chifflet a réellement connu deux manuscrits très anciens, ces manuscrits étaient en tout cas de contenu presque identique¹.

Parmi les 187 différences que le texte des *Acta Sanctorum* présente avec notre copie Chifflet du *Jurensis*, un petit nombre seulement peuvent être considérées comme des corrections légitimes. Quelle que soit la part des inexactitudes imputables soit à la copie remise à l'imprimeur, soit à l'imprimeur même², il est clair que beaucoup de variantes trahissent un souci regrettable d'amender le texte, et ne font en réalité qu'atténuer son originalité en substituant au mot rare ou pittoresque un mot plus courant³, en supprimant un terme en apparence redondant⁴,

1. [M.] BERTHET, « L'authenticité de la Vie des Pères du Jura », dans *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Claude*, 1943, p. 114-117 : « Que penser maintenant des copies de Chifflet ? Tout d'abord y en a-t-il vraiment deux différentes, l'une prise sur un manuscrit de Besançon, l'autre sur un manuscrit de Condat ? Le problème est difficile à résoudre. Admettons qu'il y en ait deux ; en tous cas elles sont presque identiques, et les manuscrits dont s'est servi Chifflet devaient être singulièrement apparentés. »

2. Nous expliquerions par là, en particulier, des variantes non « arrangeantes » de l'édition bollandienne, par exemple *refecto* pour *referto* (16, 6), *leniter* pour *leuiter* (66, 7), *ac* pour *et* (58, 3 ; 110, 2), *regredere* pour *egredere* (102, 12).

3. Cf. *acclivis* pour *acclinis* (22, 8), *piscinas* pour *pisas* (52, 6), *cantare* pour *cautare* (62, 5), *peniculo* pour *pinnaculo* (72, 3), *pater* pour *senior* (72, 5), *eas* pour *areas* (74, 2) [cf. copie 8228], *truncatum* pour *uncatum* (76, 10), *ruinam* pour *iram* (94, 1), *reductus* pour *redactus* (103, 7), *euadens* pour *euulsus* (103, 8).

4. Cf. par exemple l'addition de *et* (105, 10), la variante *praefticere* <curavit> pour *praefticiens* (115, 3), la suppression de *omnino* (112, 8), de *quoque* (114, 9). Peut-être telle ou telle substitution veut-elle éviter une idée à première vue choquante, par exemple celle de *dilectione* à *electione* (82, 10), de *imitabilem* à *inimitabilem* (62, 14).

en rectifiant une liberté morphologique¹ ou syntaxique².

Plus proche de l'original que les manuscrits utilisés pour la *Vita Eugendi*, le *Jurensis* conservait mieux les aspérités du texte authentique ; la langue des deux premières Vies, d'autre part, a quelque chose de moins solennel et de plus primesautier, parfois de plus obscur, que celle de la *Vita Eugendi* ; on s'expliquerait ainsi que l'éditeur ait pris, pour la *Vita Romani* et plus encore pour la *Vita Lupicini*, les risques qui lui paraissaient nécessaires.

Sans doute, quelques-unes de ses corrections sont heureuses et lui ont permis de retrouver telle bonne leçon altérée dans le *Jurensis* : *audituri* (68, 14) et *impostor* (93, 2) (pour *adituri* et *impositor*) sont évidemment les leçons vraies, attestées par P et B. D'autres variantes de l'édition bollandienne (comme *Jura* 89, 5 ; *concili* 47, 6 ; *adiunxione* 57, 5 ; *satiati* 70, 7) ne sont nullement contraires au style de l'Anonyme, et pourraient passer pour des conjectures heureuses si elles n'étaient contredites par les manuscrits B, P et J.

Il n'en reste pas moins qu'en d'assez nombreux passages l'édition d'Henschenius altère le vrai visage du texte, l'originalité de la langue et du style de l'auteur anonyme. Ajoutons que c'est sur la foi des *Acta Sanctorum* que les écrivains postérieurs se sont fait une idée peu exacte du texte du *Jurensis*.

1. Cf. *heroa* (25, 12 ; 60, 4), *ogdoadem* (77, 2), *expetentium* (41, 8 ; 68, 2).

2. Cf. *a iesu* (96, 8) ; *leua* (102, 10) afin d'éviter un accusatif absolu ; *propria* (103, 3) pour éviter une construction jugée irrégulière de *propter* (*quo propter* J) ; *se uolebant* (112, 5) pour éviter la construction de *seruare* avec l'infinif.

III. L'ÉDITION DE B. KRUSCH

Vers la fin du siècle dernier, la meilleure édition de la *V. P. J.* demeurait encore celle des *Acta Sanctorum*, morcelée en trois *Vitae*. Un très grand pas fut accompli lorsqu'en 1896 parut le texte, complet cette fois, établi avec une grande richesse d'érudition par Bruno Krusch et publié parmi les *Passiones Vitaeque Sanctorum aevi merovingici* de la collection des *Monumenta Germaniae historica*.

Prenant pour base un manuscrit de haute valeur, notre *Parisinus* (B. N., lat. 11748), décrit trois ans plus tôt dans le *Catalogus Cod. Hagiogr. lat. in. Bibl. Nat. Paris.* des Bollandistes (t. III, 1893), le philologue allemand améliorerait considérablement le texte reçu. Son appareil améliorerait considérablement le texte reçu. Son appareil critique offre presque toutes les variantes du *Parisinus*, seul manuscrit ancien conservé pour l'ensemble de la *V. P. J.*; on y trouve même celles qui, sous un non-sens, cachent une leçon vraie (par exemple *ergo gratulae* 106, 6). L'établissement du texte reposait sur de solides principes critiques : l'éditeur de Grégoire de Tours et des anciennes *Vitae Sanctorum* ne craignait pas la « *lectio difficilior* », et cette attitude était particulièrement indiquée en face d'un texte offrant une réelle originalité linguistique et stylistique. L'édition des *Monumenta Germaniae* fit tout de suite autorité, et les vives critiques que suscita la thèse, soutenue par Krusch, d'une rédaction tardive de la *V. P. J.*, n'infirmèrent nullement la valeur reconnue au texte établi par lui¹.

1. Tel est par exemple le cas de Hoogterp, qui réfute la thèse de Krusch, mais déclare son édition excellente (*La Vie des Pères du Jura*, p. 129). Rares furent ceux qui préférèrent l'édition hollandaise à celle de Krusch, tel l'abbé Marc BERTHET : « Note sur les manuscrits de la Vie des Pères du Jura », dans *Mém. de la Soc. d'Emul. du Jura*, 1942, p. 169-179.

Nous avons lieu d'estimer que l'édition Krusch, malgré les immenses progrès qu'elle a fait faire au texte de la *V. P. J.*, n'a pourtant pas mis en œuvre toutes les ressources dont nous disposons pour améliorer ce texte, et également que ses options sont discutables sur plus d'un point.

A. Lacunes de l'information sur la tradition manuscrite

1. Krusch ignore totalement le texte du *Bisontinus* : il sait seulement par un témoignage du P. Chifflet qu'un tel manuscrit a existé, mais il le confond en fait avec le *Jurensis*¹. Or le *Bisontinus*, manuscrit beaucoup plus ancien que le *Parisinus*, est indispensable soit pour appuyer, soit pour améliorer les leçons de celui-ci, et donc pour l'apprécier à sa juste valeur.

2. Krusch ne connaît pas exactement le texte du *Jurensis* (identifié à tort par lui, nous venons de le dire, avec le *Bisontinus* ou « *Vesontionensis* »), puisqu'il n'en a vu aucune copie, qu'aucune édition ne lui en fournit une image pour la troisième Vie (*Vita Eugendi*), et que pour les deux premières l'édition hollandaise, à travers laquelle il le collationne, présente un assez grand nombre de retouches.

3. Il n'a pas eu connaissance des longs extraits de la *V. P. J.* donnés par le très ancien bréviaire de Besançon (V) et par le lectionnaire de Lons-le-Saunier (L), tous deux assez proches de J.

4. Quant aux manuscrits contenant seulement la *Vita*

1. Il suppose, après quelque hésitation, que les Bollandistes ont en réalité utilisé une copie, non d'un *Jurensis*, mais du *Bisontinus* (il dit *Vesontionensis*) dont parle le P. Chifflet dans le ms. 8287-8290. Cela revient à n'admettre l'existence que d'un seul manuscrit complet de la *V. P. J.* en dehors du *Parisinus*. Cf. *MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 129, l. 38 ; p. 130, l. 41.

Eugendi — mais ici l'inconvénient est moindre — Krusch n'en a collationné que trois ; M, T et C (sigles 3 a, 3 b, 3 c dans son édition)¹. Sans doute sont-ils les meilleurs manuscrits de la *Vita Eugendi* et suffisent-ils pour rectifier les bévues du *Parisinus*. Mais tous les autres sont intéressants à divers titres, et leur ensemble permet de mieux saisir l'évolution de la tradition manuscrite (en particulier, S explique l'édition de Surius). Ajoutons que la collation des différentes éditions de la *Vita Eugendi*, que Krusch n'a pas entreprise, peut jeter quelque lumière sur des manuscrits disparus.

5. Bien que la collation du *Parisinus* par Krusch ait été faite avec soin (il distingue les mains et note même parfois les signes abrégatifs), nous y avons relevé 25 erreurs : 17 variantes n'ont pas été notées² ; 8 autres l'ont été inexactement. Quelques-unes de ces omissions ou de ces fautes sont bénignes ; mais une dizaine environ d'entre elles ont privé Krusch de la bonne leçon : ainsi pour *grandi* (13, 3)³ ; *leuitate* (17, 6) ; *leuis* (36, 10) ;

1. Il est juste de souligner qu'il en mentionne 5 autres, qu'il n'a pas jugé utile de collationner. Dans son édition de 1896, il signale les manuscrits correspondant à nos sigles U et D. Dans les additions publiées en 1920 (*SS. rer. merov.*, VII, p. 810), il signale ceux correspondant à nos sigles H, N et G. Son appareil critique ne renferme aucune leçon propre à D ; on y trouve une seule leçon propre à U (plus, d'après l'édition de la *Vita Eugendi* par Henschenius, une leçon de notre manuscrit N). D'ailleurs, dans sa collation de M, et surtout de T et de C, Krusch laisse volontairement de côté quelques variantes, donnant cette explication un peu vague : « Ex libris uero 3 a. b. c. ea selegi, quae ad restituendum eorum exemplar commune aliquid facerent » (*op. cit.*, p. 130, l. 19-20).

2. Nous ne parlons pas ici de certaines corrections tardives, souvent fantaisistes, voire ineptes dont Krusch signale l'existence, mais qu'il ne relève pas dans son appareil critique : on ne saurait l'en blâmer. Cependant il est parfois difficile de distinguer entre les corrections anciennes et légitimes et les corrections plus récentes et de pure fantaisie.

3. Dans ce cas et dans plusieurs autres, c'est visiblement le texte

peruasionis (92, 8) ; *aut* (95, 3) ; *lampadas* (135, 5) ; *aduersa producens* (35, 3). Ailleurs c'est seulement une leçon plausible (*natalis* 2, 10 ; *prosterni* 105, 1), ou une graphie intéressante pour la connaissance du manuscrit, que Krusch omet de signaler ou relève inexactement dans son appareil critique¹.

B. Choix discutables dans l'établissement du texte

On peut reprocher à Krusch, tantôt une fidélité trop littérale, à notre avis, à son manuscrit de base, tantôt, au contraire, des infidélités injustifiées.

1. Persuadé que l'auteur de la *V. P. J.* écrit un latin assez barbare², Krusch croit pouvoir lui imputer bon nombre d'anomalies grammaticales et graphiques du *Parisinus*. Ne possédant pour l'ensemble de l'œuvre aucun autre manuscrit, il croit pouvoir traiter celui-ci comme une sorte de « document » à respecter, bien souvent, jusque dans le détail.

a. Graphies : Krusch conserve non seulement les graphies dites mérovingiennes, comme *tonica* (63, 3) ou *coenubii* (22, 4), *decata* (120, 9) ou *nitās* (173, 4), mais des formes rendues absolument incorrectes par les mêmes confusions graphiques : *memoratus* pour *memoratos* (160, 8),

des Bollandistes qui influence Krusch et provoque une erreur de transcription.

1. Par exemple *satalitibus* (15, 7) ; *fraglans*, non *flagrans* (14, 2) ; *puerulos*, non *puerolos* (78, 5) ; *redditurus*, non *reddituros* (143, 3). Pour *interimit* (157, 9), le *Parisinus* offre *interim ei*, variante très explicable (mécoupage et confusion de e et de i), alors que la variante notée inexactement par Krusch, *interimit ei*, serait une faute plus grave. En 38, 6, Krusch a lu *renur* là où il y a *renut-* (la fin du mot étant grattée pour la correction tardive *renuere*) ; or, *renut-* pourrait être le début de *renutare*, leçon plausible.

2. « Grammaticae uero leges saepe transgressus est, falsis utens constructionibus, aduerbium flectens, composita creans inaudita, uocabulaque barbara adhibuit... » (*op. cit.*, p. 128).

infirmus pour *infirmos* (175, 10). Il maintient aussi des incohérences orthographiques imputables sans doute au copiste, par exemple *ac* écrit *hac* puis *ac* presque dans la même ligne (12, 2 et 3), *haec* écrit tantôt *hec* (15, 8 ; 22, 1), tantôt *haec* (118, 5 ; 118, 10).

b. Solécismes et barbarismes : Krusch garde de P des incorrections à notre avis invraisemblables, telles que *uoratus* (= *-tum*) (161, 11) ; *deosculat* (46, 7), *mutlum* (*-nutu*) (123, 9) ; ou des mots barbares, tels que *mausurio* (178, 2)¹ ou, pis encore, *effessibus* (86, 4)².

2. En d'autres passages, au contraire, Krusch paraît beaucoup trop prompt à rejeter une leçon tant soit peu difficile, ou même normale, du *Parisinus*, pour adopter le texte des Bollandistes. Nous avons déjà cité plus d'une dizaine de passages où l'option malheureuse de Krusch provenait d'une lecture trop hâtive de son manuscrit ; mais ailleurs, tout en signalant la variante du *Parisinus*, il choisit la leçon des Bollandistes d'une façon qui nous paraît contraire non seulement à la vérité du texte, mais à ses propres principes. A défaut d'une confirmation par le *Bisonlinus* — dont nous avons pu bénéficier — son sens du latin médiéval devait lui permettre, semble-t-il, de conserver un mot comme *inergima* (141, 11), des emplois comme ceux de *quique* (114, 3) ou de *quotiesque* (157, 9). Certaines leçons rejetées par Krusch sont au moins aussi claires que la leçon correspondante des *Acta Sanctorum*, par exemple : *ipsam... incultam... rigidam.* (23, 6) ; *facta* [sans *est*] (137, 3). — La suppression, par Krusch, de

1. *Mausurium* est un des mots dont Krusch tire argument contre l'authenticité de la *V. P. J.* Le *Bisonlinus* l'écrit *mansorium* ; la faute de P s'expliquerait bien par une confusion de *u* et de *n* d'une part (première syllabe du mot), de *u* et de *o* d'autre part (deuxième syllabe) ; ces deux confusions sont fréquentes dans les manuscrits.

2. Krusch tente une explication de ce mot par le grec *ἐφεσσις* ; elle est très ingénieuse, mais n'emporte pas la conviction.

diuaricati (42, 6) — altéré en partie mais assez facile à reconstituer dans P — loin d'éclairer le texte, le rend plus difficile. Notons enfin qu'en refusant *pisas* (52, 6) — mot assez rare mais compréhensible — et en le remplaçant par le *piscinas* des Bollandistes, Krusch s'écarte, sans le savoir, non seulement de P, mais du *Jurensis* lui-même, qui n'a jamais porté cette leçon.

IV. LA PRÉSENTE ÉDITION

Si la découverte et l'exploitation du *Parisinus* ont justifié en 1896 l'édition de Bruno Krusch, l'inventaire — jamais effectué à notre connaissance — de la copie 8601-8606 de Bruxelles suffirait à justifier, croyons-nous, la révision du texte que nous présentons aujourd'hui.

Ce document, qui nous donne enfin une image précise et exacte du *Bisonlinus* et du *Jurensis*, non seulement dissipe une longue équivoque relative au contenu de ces deux manuscrits, mais permet en outre, par leur confrontation avec le *Parisinus*, d'élargir et de consolider singulièrement la base manuscrite de la *V. P. J.* Nous avons de plus exploité le témoignage, encore inédit, du bréviaire de Besançon et du lectionnaire de Lons-le-Saunier. Par ailleurs, nous avons revu soigneusement le *Parisinus* et collationné non seulement 10 manuscrits nouveaux de la *Vita Eugendi*, mais toutes les éditions anciennes des trois Vies ; ce travail nous a permis d'esquisser une histoire du texte, de ses dégradations d'abord au cours de la transmission manuscrite, puis de sa redécouverte progressive par les éditeurs. L'établissement du texte est cependant resté notre tâche essentielle.

A. Principes de l'établissement du texte

Ce qui a été dit plus haut de l'histoire des trois manuscrits de l'œuvre complète : B, P et J, de leur valeur respective, de leur parenté, mais aussi des conditions inégales dans lesquelles ils nous sont connus, permet de n'indiquer ici que schématiquement à quel manuscrit ou à quel groupe de manuscrits doit aller dans chaque cas la préférence de l'éditeur. Il est entendu qu'aucun des manuscrits partiels ne peut être mis en concurrence avec ceux-ci : les meilleurs aident tout au plus à mieux connaître J.

a. Cas où B est clairement connu. — Dans le cas où B est clairement connu, l'accord idéal est évidemment celui de BPJ ; si une leçon qui leur est commune paraît inacceptable, l'erreur doit être attribuée à l'archétype. — L'accord BP contre J reste excellent, puisque J a été l'objet d'une révision. — B isolé est normalement préférable encore, vu sa grande ancienneté et sa valeur reconnue ; il n'est pourtant pas exclu que PJ, P, ou même J aient, dans de très rares cas, gardé une leçon qui s'est perdue entre l'archétype et B.

b. Cas où B n'est pas clairement connu. — L'application de ces principes serait simple si B était partout connu. Or on se souvient que le plus souvent la copie Chifflet ne le fait pas connaître directement, mais laisse entendre qu'il rejoint J. Nous n'avons pourtant pas cru que cette assimilation puisse être admise purement et simplement. Par conséquent, là où B n'est pas sûrement connu, PJ devrait équivaloir en principe à PBJ, et J à BJ, sans qu'on puisse pourtant exclure que, dans quelques-uns des cas où P diffère de J, B ait été en réalité d'accord avec P.

Dans ces conditions les choix à effectuer entre P et J seuls connus sont délicats : P a pour lui le caractère encore primitif de son texte, mais il fourmille de fautes grossières ;

J, beaucoup plus correct, trahit trop souvent des retouches, mais bénéficie en revanche d'un préjugé favorable là où le Père Chifflet semble assimiler son texte à celui de B. C'est surtout dans ces cas que doivent jouer les critères, plus délicats, à tirer de la langue et du style de l'auteur anonyme.

B. Quelques applications

L'accord de BPJ sur des leçons rares, comme par exemple *pisas* (52, 6), *erogatulae* (106, 6), *conlalis uinculis* (103, 4), montre à l'évidence le caractère conjectural de leçons des *Acta Sanctorum* (*piscinas, erogatiunculae, contrilis uinculis*) que Krusch a considérées comme des leçons authentiques et préférées même à celles de P (parfois défigurées, il est vrai : P donne ici *ergo gratulae* l).

L'accord de B et de P suffit à établir l'authenticité de tels mots, apparemment surprenants, que Krusch rencontrait dans P mais qu'il n'avait pas cru devoir adopter sur cette seule autorité, trop souvent douteuse ; ainsi *inergima* (141, 11) ou *crustalenta* (123, 5).

Il arrive que B permette de maintenir en le corrigeant tel élément incompréhensible dans P et disparu dans J (pour cette raison précisément) : ainsi, grâce au *deuaricati* de B (42, 6), nous réparons facilement le grattage partiel de P : *diuari*////, alors que J n'a rien d'équivalent et que Krusch a supprimé ce mot, pourtant nécessaire au sens. De même, la leçon *id est in mansorio* de B (178, 2) répare au mieux l'incompréhensible *id est in mausurio* de P reproduit par Krusch (et absent de J). Autre exemple : lisant dans P : « *Ego sum uia et uia et ueritas* », Krusch rétablit comme ses prédécesseurs : « *uia et ueritas et uita* » ; or B, appuyé cette fois par J (et par V), explique la faute de P et fournit le vrai texte : « *Ego sum uia et uita et ueritas* » (124, 6).

Les choix à effectuer entre des leçons divergentes de P et de J doivent en pratique être guidés surtout, pour les raisons que nous avons exposées, par le jeu plus délicat des critères de la langue et du style.

Par exemple, lorsque P donne : *diu est ex quo*, et J : *diu est quod* (27, 7), on n'hésite pas à donner raison à J (probablement d'accord avec B), car cette seconde tournure est utilisée par l'Anonyme (cf. 73, 5) et répond à l'usage (cf. Blaise, *Manuel du latin chrétien*, § 315). Le datif *coenobio* dans *se quoque coenobio... reddidit iuxta morem* (J) donne un sens plus exact et original que *ad coenobium* (P) (cf. 78, 5). En 88, 1, *de utilitate ipsa* (J) est bien préférable pour le sens à *de humilitate ipsa* (P) (cf. Grégoire de Tours cité par Blaise, *Dictionnaire*). Lorsque P écrit : *reliquam escam olei pinguedinem profusiozem infectam... exhibens* (75, 9), on hésitera à attribuer à l'auteur une tournure qui, possible à la rigueur, accumule si gauchement les accusatifs ; *pinguedine profusioze* (J) doit être retenu. On a retenu pour la même raison l'élégante tournure de J : *constrictus ocreis crura fasciolisque plantas* (129, 2), de préférence à l'obscur leçon de P : *constrictis ocreis cruris fasciolisque plantis*.

En revanche, il faut préférer le *praeter ouis* de P (66, 3) au plus classique *praeter oua* de J, car cette tournure n'est pas inconnue à l'auteur (cf. 126, 7). En 125, 1, *litterarum instituit elementis* (P) est préférable à *instruit* (J) si on le rapproche de *litteris institutus* (5, 5). En 137, 9, *in semet reuersus* (P) est conforme à l'usage constant de l'auteur, qui ignore le *semelipsum* de J. En 155, 5, *dulcissimi fratres* (P), que J remplace par *dilectissimi* (que l'auteur ignore), rejoint le *dulcissime frater* de 75, 11. En 167, 7, *meliozem... alteri* (P) doit être préféré à *meliozem... altero* (J) (cf. Blaise, *Manuel*, § 105).

Ce ne sont là que des exemples. D'autres ont déjà été donnés à propos de la valeur de P et de J, notamment des exemples de clausules rythmiques mieux conservées par J.

C. Critères de langue et de style

D'après ce qui vient d'être dit des choix opérés entre leçons de P et de J, on comprendra que nos options s'expliquent non seulement par le recours à d'importants manuscrits ignorés de Krusch ou même, ici ou là, par une meilleure lecture du *Parisinus*, mais aussi par le souci de serrer de plus près l'originalité de la langue et du style de l'auteur.

La latinité de la *V. P. J.* paraîtra, à première vue, dans la présente édition, plus classique qu'elle ne l'est dans l'édition de Krusch. L'impression provient en partie de l'orthographe adoptée (cf. *infra*) et de la suppression des solécismes graphiques (du type *infirmus* pour *infirmos*). Mais il est exact que la critique textuelle, portant ici sur un matériel plus riche et plus sûr, nous a imposé un texte plus correct et plus coulant que celui de Krusch. De plus, lorsque le choix n'était pas contraignant, nous n'avons pas hésité à opter contre certaines anomalies, soit parce qu'elles nous paraissaient improbables chez un auteur aussi cultivé que l'Anonyme, plus proche, par la langue, de ses livres favoris (la Bible, Rufin, Cassien, Sulpice Sévère...) qu'il ne l'est de Grégoire de Tours, soit parce que nous n'avions pas rencontré, dans l'ensemble de la *V. P. J.*, d'anomalie identique ou analogue.

En revanche, nous avons été amené à restituer à l'auteur plusieurs anomalies grammaticales que Krusch avait estimé devoir lui enlever : par exemple l'emploi de *quique* pour *qui* (114, 3), d'ailleurs bien attesté dans le latin de cette époque (Krusch adopte ici *quippe*, pure conjecture d'Henschenius), ou certaines constructions moins classiques attestées par B¹.

Les libertés que l'Anonyme prend avec la langue se manifestent également, il faut en tenir compte, dans

1. Cf. ci-dessus, p. 150.

la création de mots ou, du moins, de dérivés nouveaux, enrichissant un vocabulaire déjà remarquablement varié ; cette constatation vient appuyer l'authenticité de mots d'ailleurs bien attestés, comme le *crustalenta* de BP (123, 5), moins banal et plus magnifique que le *cristata* de J ; ou le *culturulae* de BP (36, 2), analogue à *personula* (37, 3), *teclillum* (53, 4), *susceptulus* (105, 6), donnés par tous les manuscrits.

L'Anonyme cherche aussi l'expression précise, forte et originale : le *ipsum inergima* de BP (141, 11), très approprié au contexte et non inconnu dans la langue de l'époque, devrait, rien qu'à ce titre, être préféré à *ipsam inerguminam* de J. De même, « *dissolutioribus uero ac leuibus...* » (150, 8), donné par BP et J, l'emporte sur la leçon plus banale des autres manuscrits : « *dissolutioribus uero ac leuioribus* ». Il était bien inutile de conjecturer, en 103, 4, *contritis uinculis* au lieu de *conlatis uinculis*, si conforme aux habitudes de l'auteur : surprenante au premier abord, la leçon *conlatis* souligne à la fois, croyons-nous, l'inspiration néo-testamentaire de la *V. P. J.* et la discrétion de l'adaptation : racontant la délivrance d'Agrippin à Rome, l'Anonyme se souvient de celle de saint Pierre (*Actes*, 12, 7-8), et notamment de la phrase : « Et ceciderunt catenae de manibus eius » ; mais il éprouve comme un scrupule à rapporter le miracle lui-même et se contente de nous montrer Agrippin « ramassant ses chaînes », « faisant un tas de ses chaînes ».

D. Divergences avec l'édition Krusch

Au total — et en mettant à part une modification générale de l'orthographe — notre texte présente plus d'une centaine de différences, d'importance variée, avec celui de Krusch. Dans la moitié des cas, la leçon adoptée dans notre édition entraîne un changement sensible ou même une transformation complète du sens : pour nous borner

à quelques exemples frappants, signalons, en plus des exemples qui viennent d'être cités : *acidis* au lieu de *ordeaciis* (37, 11) ; *caula* pour *tanta* (62, 5) ; *ex iure* pour *ex Iura* (89, 5) ; *peruasionis* pour *persuasionis* (92, 8) ; *incongrua asperitate* pour *in congrua asperitate* (84, 6). Quelquefois, c'est un changement important de ponctuation, lié ou non à des variantes du texte, qui modifie notamment la construction et le sens (1, 4 ; 2, 12 ; 5, 10 ; 70, 8 ; 94, 1 ; 110, 2...).

Dans une vingtaine de cas, la variante que nous avons choisie n'offre, pour le sens du moins, qu'une différence plus légère avec la leçon de Krusch : *reuertar* pour *reuerior* (39, 3) ; *insuper erit* pour *supererit* (70, 4) ; *fauens* pour *fauere et* (96, 9) ; *condemonstrans* pour *commonstrans* (104, 10) ; *exceptione* pour *acceptione* (172, 2).

Une vingtaine de différences aussi sont relatives à la morphologie et à la syntaxe : mais il s'agit de variantes importantes, qui, pour n'influer pas sur le sens, sont intéressantes quant à l'appréciation de la langue : citons par exemple *spicarium hoc* pour *spicarium hunc* (68, 12), et inversement *hunc lectulum* pour *hoc lectulum* (176, 9) ; les formes grecques *lampadas* (135, 5) et *pelagos* (175, 2).

Ajoutons enfin une quinzaine de variantes relatives à la graphie de certains mots, par exemple : *abba* pour *abbas* (4, 7 etc.), *fraglans* pour *fragrans* (14, 2 etc.), *musitare* (38, 6) et *musitalio* (97, 9) au lieu de *mussitare*, *mussitalio* ; *Caelidonium* au lieu de *Caeledonium* (18, 7).

E. Orthographe adoptée

Il nous reste à justifier l'orthographe adoptée dans cette édition. Nous n'avons pas cru devoir, sur ce point, suivre la méthode de Krusch : considérant le *Parisinus* comme le seul document authentique sur le texte, il a, en principe, transcrit l'orthographe de ce manuscrit, sans toutefois (il l'a précisé lui-même) suivre son modèle dans un certain

nombre de graphies insolites, telles que *gestiad*, *acteptis*, *cincgulo*¹.

Mais où commence l'insolite ? Et surtout, nous n'avons pas trouvé dans l'orthographe du *Parisinus* la parfaite cohérence qui nous eût peut-être autorisé à la considérer comme authentique. Si par exemple *ae* s'y trouve le plus souvent écrit *e*, on trouve plus d'une fois aussi l'autre graphie ; à quelques lignes de distance, on lit *dampnare* et *damnare* (29, 14 et 30, 9) ; dans un même passage, la conjonction *ac* est écrite avec ou sans *h* (12, 2 et 12, 3 ; 94, 7) ; *semiora* (42, 7) est le même mot que *semihora* (90, 9), etc.

Sans doute, rien n'empêche d'attribuer à l'auteur même de la *V. P. J.* ces variations ; mais rien ne nous y autorise non plus. Les quelques graphies anciennes que nous révèle la copie 8601-8606, soit pour le *Jurensis* (p. ex. *conscupatas*, *inmurmorat*), soit pour le *Bisonlinus* (rares exemples : *Iorensis*, *deuaricati*) coïncident rarement avec celles du *Parisinus*. Il n'est certes pas impossible que l'auteur de la *V. P. J.* ait écrit *Iorensis* ou, par suite de la transposition inverse de *o* en *u*, *Leunianus*, qui se lit dans tous les manuscrits, y compris ceux de la *Vita Eugendi*². Mais l'orthographe de l'Anonyme, en réalité, nous échappe : aussi avons-nous jugé préférable d'adopter, à quelques détails près, l'orthographe « normale » ; si cette solution est, du point de vue historique, contestable, celle que nous avons rejetée n'était pas sans inconvénient : l'orthographe attribuée à l'Anonyme eût été, sans doute, plus vraie dans sa couleur générale ; mais, dans le détail, nous risquions

1. « Orthographiam ad exemplum codicis 1 (= P) formaui, nisi quod inusitata sustuli talia qualia sunt : ... cincgulo... gestiad... acteptis... » (*Op. cit.*, p. 130, l. 22).

2. Cette unanimité invite à envisager à part le cas de *Leunianus* : cette forme apparemment insolite du mot *Leonianus* pourrait bien remonter à l'original ; en tout cas, nous l'avons conservée.

fort de lui imputer des graphies et des contradictions graphiques dues en réalité à la fantaisie des copistes.

F. Division du texte

Les éditions anciennes des trois Vies les répartissent chacune en chapitres. Krusch a adopté une division analogue, en désignant chacune des Vies par les n° I, II et III ; les références données à son édition se présentent donc sous la forme : I, 7 ; III, 20, etc. (à moins qu'elles ne soient données par pages et par lignes). Nous avons fait figurer dans les marges de notre édition les divisions de Krusch, sous la forme : (I, 7) ; elles faciliteront les comparaisons, ainsi que l'utilisation des études existantes. Pour notre compte, nous avons préféré une division uniforme de tout l'ensemble de la *V. P. J.* en paragraphes d'une dizaine de lignes, dont la numérotation suivie, complétée par celles des lignes de chaque paragraphe, simplifiera au maximum les références : par exemple 10, 3 ; 122, 4.

V. NOTRE TRADUCTION

La *V. P. J.* n'a jamais fait l'objet d'une traduction d'ensemble, suivie et complète.

Dom Paul Benoît, il est vrai, dans les premiers chapitres de son *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude* (1890-1892), a abondamment utilisé cette œuvre : il en cite (d'après les *Acta Sanctorum*), il en traduit ou il en paraphrase de très nombreux fragments ; une grande partie du texte se trouve ainsi mise en français. Mais le puzzle de Dom Benoît rompt totalement l'harmonie de l'ensemble et ne donne même pas une idée de l'originalité du détail, car aux morceaux de la *V. P. J.* se trouvent mêlés, non seulement des passages de Grégoire de Tours,

mais les réflexions et les commentaires de l'auteur¹ ; celui-ci ne distingue pas toujours nettement ce qui est traduction de ce qui est glose et paraphrase². En outre sont omis des passages intéressants, sinon pour l'histoire de Condat, du moins pour l'appréciation de l'œuvre anonyme³. Même dans les fragments qu'il traduit explicitement et met entre guillemets, Dom Benoît élague volontiers une expression qui lui paraît redondante⁴, obscure ou trop subtile⁵ ; les effets de style, les antithèses et surtout les métaphores sont souvent sacrifiés⁶. En revanche le traducteur ajoute

1. Cf. par exemple, au t. I de cette *Histoire* : p. 88, début du § 170 ; p. 94, § 181 ; p. 96.

2. Cf. *ibid.* p. 69 : « Le saint, remarque son biographe, ne sembla monter les degrés de la hiérarchie que pour s'enfoncer plus profondément dans le sentiment de son néant » : cette phrase n'est qu'un commentaire assez inexact de *V. P. J.* (20). — Exemple plus net encore : *ibid.* p. 91 (§ 175) : « Saint Lupicin lui répond : « Ce patrice n'est pas un enfant de Rome, c'est un roi couvert de peaux, venu des régions de l'aigle : ces hôtes romains ont pris de force le tiers de vos esclaves et les deux tiers de vos terres... » : presque rien de cela n'est dans le texte de la *V. P. J.* (94).

3. On ne trouve que quelques bribes, dispersées, du Prologue général (1-3). Les prologues de la *Vita Romani* et de la *Vita Eugendi* ne sont pas traduits. Dom Benoît abrège l'entrevue de Romain et du vieux moine (27-34). Il ne traduit ni le récit des miracles accomplis sur le tombeau de saint Romain (41-42), ni le passage satirique relatif aux jeunes prêtres ambitieux (21), ni la digression concernant saint Léonien de Vienne (28), ni la tentation charnelle de Sabinien (55, 1-5) : « On peut en lire le détail dans l'historien », dit-il au sujet de ce dernier épisode.

4. *Lasciua iucunditate* (130, 9) n'est pas traduit (*op. cit.*, p. 127).

5. « *Apparuit... constantia* » (47, 1-3).

6. Par exemple, les oppositions *mollissima durus* (54, 4), *in uisu, uox* (137, 3) ; les jeux de mots sur *pluuia... imbre* (69, 7 et 10), *interius... interim* (117, 5-6) ; les images suggérées par *euentilatus* (57, 8), *euentilatione, uentilatione* (103, 5 et 116, 4), *follem* (58, 2). Dom Benoît omet aussi de traduire des détails familiers et pittoresques, comme *diligenti* (72, 3), *familiare* (105, 7), *naturali uexatus incommodo* (105, 9).

souvent au texte des mots, des idées, voire des images de son cru : *eum* (56, 10), par exemple, devient « le généreux athlète » ; *quidquidlibet gesseris, inimice* (55, 7) est rendu par : « Déploie ta rage autant que tu voudras, impur adversaire ». Ces coupures, ces inexactitudes, ces fantaisies du traducteur nous paraissent, au fond, plus graves¹ que les contresens² commis dans l'interprétation difficile d'un texte qu'il était, en somme, le premier à traduire ; malgré les éloges qu'il décerne à l'écrivain anonyme, malgré son pieux désir de nous le faire admirer, Dom Benoît ne nous donne pas une idée nette et exacte de la *V. P. J.*

C'est au contraire à l'exactitude minutieuse du détail que vise la présente traduction. Une prose aussi travaillée que celle de l'Anonyme méritait cet effort ; ses recherches de vocabulaire et de style, son antipathie pour la banalité devaient transparaître dans le français. Nous avons tenté de conserver le rythme et l'ampleur de la phrase, la construction savante et laborieuse de la période. Nous nous sommes attaché à rendre la familiarité pittoresque de certaines scènes, la précision descriptive, l'abondance verbale, les parallélismes et les antithèses, et plus encore les images et les métaphores ; nous aurions même voulu pouvoir transposer plus souvent dans notre langue le choc des sonorités et les multiples allitérations où l'auteur se complait.

Conscient des difficultés d'interprétation de certains passages, cités parfois, mais jamais encore traduits, nous espérons néanmoins que cette traduction, comme le texte auquel elle correspond et les notes qui l'accompagnent,

1. Il convient cependant, pour juger Dom Benoît, de tenir compte des habitudes et des libertés des traducteurs de la fin du XIX^e siècle.

2. Cf. sa traduction de *dalmaticam... adsignandam* (136, 5-7), *op. cit.*, p. 128 ; de *Si quis... praesensisset* (111, 5-8), *op. cit.*, p. 82.

ne donnera pas une image trop infidèle des idées et du talent du premier moine écrivain de Condat. Et nous souhaitons que les imperfections mêmes de notre travail suscitent de nouvelles recherches sur l'auteur anonyme du *vi^e* siècle, sur son œuvre, et sur « les actes et la vie et la règle des Pères du Jura » (4, 1-2).

BIBLIOGRAPHIE

I. ÉDITIONS

Vita S. Eugendi [BHL 2665].

L. SURIUS, *De probatis sanctorum historiis*, I, Cologne 1570, p. 57-63 ; *id.* 1576, p. 56-63 ; *id.* 1618, p. 29-33 ; Turin 1875, p. 59-68.

J. BOLLANDUS et G. HENSCHENIUS, *Acta Sanctorum*, Jan., I, Anvers 1643, p. 50-54 ; Venise 1734, *id.* ; Paris 1863, *id.*

J. MABILLON, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, I, Paris 1668, p. 570-576 ; Venise 1733, p. 554-559 ; Mâcon 1935, p. 570-576.

Vita S. Romani [BHL 7309].

[J. BOLLANDUS et] G. HENSCHENIUS, *Acta Sanctorum*, Febr., III, Anvers 1658, p. 740-746 ; Venise, *id.* ; Paris 1865, p. 747-752.

Vita S. Lupicini [BHL 5073].

G. HENSCHENIUS [et D. PAPEBROCHIUS], *Acta Sanctorum*, Mart., III, Anvers 1668, p. 263-267 ; Venise, *id.* ; Paris 1865, p. 262-266.

Vita SS. Patrum Iurensium Romani, Lupicini, Eugendi [BHL 7309, 5073, 2665].

KRUSCH (Bruno), in *Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum merovingicarum*, III (*Passiones Vitaeque Sanctorum aevi merovingici* I), Hanovre 1896, p. 131-166.

II. ÉTUDES ET NOTES RELATIVES
AU PROBLÈME DE L'AUTHENTICITÉ

[Nous mentionnons ici soit des travaux spécialement consacrés à ce problème, soit des ouvrages abordant la question occasionnellement. Plusieurs des études citées sous cette rubrique offrent non seulement des arguments pour ou contre l'authenticité, mais d'intéressantes remarques sur différents aspects de la *Vita Patrum Jurensium* : sources, originalité, langue et style, valeur documentaire.]

A. Contre l'authenticité.

- P. QUESNEL, *Dissertatio V, seu Apologia pro sancto Hilario Arelatensi episcopo et antiquis sanctae Ecclesiae Arelatensis juribus*, dans *Sancti Leonis Magni papae opera omnia*, II, Paris 1675, p. 431-543 ; reproduit par MIGNE, *PL* 55, 430-534.
- D. PAPEBROCH, *De sancto Hilario [Appendix ad diem V Maii]* dans *Acta Sanctorum*, Mai., VII, Anvers 1688, p. 596.
- [Ch. CHRISTIN,] *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations et sur les droits des habitants de cette terre*, [Neuchâtel] 1772 (surtout le chap. III, p. 11-13).
- A. JAHN, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundians*, Halle 1874, I, p. 523-528 ; II, p. 356.
- A. MALNORY, *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, Paris 1894 (surtout p. 252 et suiv., et 275).
- B. KRUSCH, « La falsification des vies de saints Burgondes », dans *Mélanges Julien Havel*, Paris 1895, p. 40-44 (en français).

- B. KRUSCH, introduction et notes à son édition de la *Vita Patrum Jurensium* (ci-dessus) : p. 125-130, et 131-166 *passim*.
- D. FRANCES, O. F. M., *Paus Leo de Groote en S. Hilarius van Arles*, s'Hertogenbosch 1948 (*Collectanea Franciscana Neerlandica*, VI, 2), p. 27-33.
- E. LÖFSTEDT, *Conjectanea: Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken und mittelalterlichen Latinität*, Erste Reihe, Uppsala 1950 (surtout p. 54, note 1).

B. Pour l'authenticité.

- L.-S. LE NAIN DE TILLEMONT (+ 1698), *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, XVI, Paris 1712, p. 142-161 et 743-745.
- A. PAGI (+ 1699), *Critica historico-chronologica in Annales... Baronii*, 4 vol., Paris 1689 et s. (cité ici d'après *Annales ecclesiastici auctore Caesare Baronio... una cum critica historico-chronologica P. Antonii Pagii*, VII, Lucques 1741, p. 575 et 586).
- A. BAILLET, *Les Vies des Saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré dans leur Histoire*, 4 vol. in-f^o, Paris 1701-1703. Cité ici d'après l'édition en 10 in-4^o, Paris 1739 : II, 1^e partie, p. XIV et 20-21 (S. Oyend) ; 2^e partie, p. 18 et 401-407 (S. Romain) ; III, 1^e partie, p. XV et 289-290 (S. Lupicin).
- [Dom A. RIVET,] *Histoire littéraire de la France*, III, Paris 1735 (2^e éd. 1866), p. 60-62 (« Saint Eugende ou Oyan, Abbé de Condat ») ; p. 73-79 (« Anonyme, Moine de Condat »).
- Dom R. CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XV, Paris 1748, p. 491-495 ; 2^e éd., *ibid.* 1861, p. 610-612 (« Saint Eugende, abbé de Condatiscône ou Condat »).

- P. et J. BALLERINI, *Paschasii Quesnelli Dissertationes in S. Leonis magni opera, cum annotationibus et observationibus criticis Ballerinarum in eisdem*, dans *S. Leonis Magni Romani pontificis opera*, II, Venise 1756, 899-1067 ; reproduit par MIGNÉ, *PL* 55, 534-626.
- R. POUPARDIN, « Étude sur les vies des saints fondateurs de Condat et la critique de M. B. Krusch », dans *Le Moyen Age*, 1898, p. 31-48 (conférence faite à l'École des Hautes Études en 1897).
- L. DUCHESNE, « La Vie des Pères du Jura », mémoire paru dans *Compte rendu du IV^e Congrès scientifique des Catholiques*, Fribourg 1897, 5^e section, p. 97-105, et également dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, XVIII (1898), p. 1-16.
- U. BERLIÈRE, « Les Vies des pères du Jura et la Règle de saint Benoît », dans *Miscellanea Amelli*, Montecassino 1920, p. 59-69.
- H. LECLERCQ, article *Jura (les Pères du)*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, VIII, 2, Paris 1928, col. 430-438.
- P.-W. HOOGERP, « Les Vies des Pères du Jura. Étude sur la langue », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi* (Bulletin Du Cange), IX (1934), p. 129-251.
- M. BERTHET, « Note sur les manuscrits de la Vie des Pères du Jura », dans *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1942 [paru en 1943], p. 169-179 ; ce travail a également paru sous une forme simplifiée dans *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Claude*, 1943, p. 114-117, sous le titre « L'authenticité de la Vie des Pères du Jura ».

III. AUTRES ÉTUDES

Sur la « Vita S. Romani ».

- M. BESSON, « Les origines de Romainmôtier », appendice à *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e siècle*, Fribourg-Paris 1906, p. 210-227 (reprise de l'article : « Saint Romain est-il le fondateur de Romainmôtier ? », dans *Revue d'histoire vaudoise*, XII [1904], p. 188-196 et 218-226).

Sur la « Vita S. Eugendi ».

- G. DE PONTON D'AMÉCOURT, « Les noms de lieu dans la Vie de saint Oyend », dans *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1869, p. 113.
- P. DAVID, « L'oratoire mérovingien de saint Oyand », dans *Études d'histoire et d'archéologie dauphinoise*, Grenoble 1931.
- P. DAVID, « Vie de saint Oyand, suivie de notes sur l'abbaye de Saint-Oyand-de-Joux et ses relations avec les diocèses de Vienne et de Grenoble », dans *Études d'histoire et d'archéologie dauphinoise*, fasc. 6, Grenoble 1936 [La première partie de ce titre ne désigne pas, comme l'écrit P. Cousin (*Précis d'histoire monastique*, p. 129), « une édition française de la Vie de saint Oyend », mais seulement des commentaires (11 pages) sur la *Vita Patrum Jurensium*].
- J. COUSIN, « Synchrétisme religieux dans la démonologie du VI^e siècle », dans *Revue de l'Histoire des Religions*, CXXV (1943), p. 129. [Étude érudite du phylactère rédigé par saint Oyend.]

Sur Agaune (ouvrages spécialement utilisés).

- M. BESSON, *Monasterium Acaunense. Études critiques sur les origines du monastère de Saint-Maurice-en-Valais*, Fribourg 1913 [notamment p. 39 et 92].
- L. BLONDEL, « Les basiliques d'Agaune, étude archéologique », dans *Vallesia*, III, Sion 1948, p. 9-57.
- J.-M. THEURILLAT, *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, I : Des origines à la réforme canoniale*, 515-830, Sion 1954 (extrait de *Vallesia*).

IV. HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-CLAUDE

[La plupart de ces ouvrages utilisent abondamment pour leurs premiers chapitres la *Vita Patrum Jurensium*; leurs auteurs en citent, en traduisent, en paraphrasent plus d'un passage; ils y ajoutent leurs commentaires.]

- Cl. DU SAIX, *Histoire de la vénérable abbaye et convent de Saint-Ouyan-de-Joux et de Saint-Claude*, Lyon 1570. [On ne connaît plus d'exemplaire de l'imprimé; la Bibliothèque de Besançon en possède une copie : ms. 765].
- Scévole et Louis de SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*, IV, Paris 1656, p. 547-551 (« Iurense monasterium »; chronologie des abbés donnée « ex praelibatis Petri Francisci Chiffletii, Soc. Iesu Presbyteri, operis breui edendi de hoc inclyto Monasterio »).
- Dom J. MABILLON, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, I, Paris 1703, t. I, §§ LXVI-LXVIII, p. 23-27; 2^e éd., Lucques 1739, *id.*, p. 21-25.
- Gallia Christiana* (des Bénédictins de Saint-Maur), IV, Paris 1728, col. 241-254 (Abbaye de Saint-Claude : « Abbatum catalogum et alia hanc ad abbatiam spectantia hausimus praesertim ex chronico Conda-

tescensi, quod publici juris fecit R. P. Petrus Franciscus Chifflet Societatis Jesu presbyter eruditione clarissimus »).

- J.-Cl. PERNIER, *Abrégé chronologique de l'établissement et des antiquités de la royale abbaye et de la ville de Saint-Claude*, Troyes 1718. [Voir une copie de cet ouvrage, Bibl. de Vesoul, ms. 194].
- Abbé DE FERROUL-MONTGAILLARD, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, 2 vol., Lons-le-Saunier 1854 (voir t. I, p. 1-186).
- Dom Paul BENOIT, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, 2 vol., Montreuil-sur-Mer, 1890-1892 (voir t. I, p. 1-174). [La plus riche et la plus détaillée des histoires de l'abbaye; elle repose sur une documentation abondante, mais l'admiration fervente de l'auteur pour le passé monastique du Jura le conduit souvent à des jugements partiels, et son travail ne répond pas toujours aux exigences critiques.]
- Saint-Claude. Vie et présence*, par G. DUHEM, G. GROS, S. LIGIER, A. RODOT et B. DE VREGILLE [sous la direction de S. LIGIER], Paris 1960 [détails sur le site, les documents, l'histoire de l'abbaye].

V. HISTOIRE ET HAGIOGRAPHIE
FRANC-COMTOISES ET LYONNAISES

- P.-J. DUNOD, *La découverte entière de la Ville d'Antre en Franche-Comté*, 2 vol., Amsterdam [Besançon] 1709.
- F.-I. DUNOD [DE CHARNAGE], *Histoire du comté de Bourgogne*, 3 vol., Dijon 1735-1740 [Titre du t. I : *Histoire des Séquanais... et des abbayes nobles du comté de Bourgogne*].

- F.-I. DUNOD DE CHARNAGE, *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, 2 vol., Besançon 1750.
- Vie des saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège S. François-Xavier de Besançon, III, Besançon 1855, p. 3-175.
- P.-A. PIDOUX, *Vie des saints de Franche-Comté*, II, Lons-le-Saunier 1908, p. 1-49.
- A. COVILLE, *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e au IX^e siècle (450-800)*, Paris 1928.
- Histoire de Besançon*, publiée sous la direction de Claude FOHLEN, I, Paris 1964 [plusieurs auteurs ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage ; le livre II (p. 145-231), rédigé par B. de Vregille, présente, à propos de l'affaire de Chelidoniumus, quelques remarques sur la V. P. J. (p. 152-154)].

VI. HISTOIRE MONASTIQUE, HISTOIRE DE
L'ÉGLISE, HISTOIRE DE LA CULTURE

- É. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*: 1^o éd. (I et II, 1), Paris-Toulouse 1947-1957 ; 2^o éd. (I, II, III), Paris 1964-1965 [Les monastères du Jura sont spécialement étudiés au t. III, p. 344-346].
- Nouvelle Histoire de l'Église*, I : Des origines à saint Grégoire le Grand, par Jean DANIELOU et Henri MARROU, Paris, 1963.
- P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'Occident barbare, V^e-VIII^e siècles*, Paris 1962 (*Patristica Sorbonensia*, 4).
- A. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé dans la Règle de saint Benoît*, Desclée de Brouwer 1961 [Allusions fréquentes aux Pères du Jura, de même que dans les autres ouvrages du même auteur].

- G. HOLZHERR, *Regula Ferioli. Ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte und zur Sinndeutung der Benediktinerregel*, Einsiedeln 1961 [La V. P. J. est étudiée aux p. 110-111 et citée plusieurs fois en note].
- F. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, Munich-Vienne 1965 [surtout précieux pour situer le monachisme jurassien au confluent des courants martinien et lérinien].

VII. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- A. BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, 2^e éd., Turnhout [1962].
- A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg 1955.
- A. DEKKERS, *Clavis Patrum latinorum*, 2^e éd., Steenbrugge 1961.
- DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*, éd. Favre, Niort 1883 et s.
- Novum Glossarium Mediae Latinitatis*, Copenhague 1957 et s.
- Mittellateinisches Wörterbuch*, Munich 1959 et s.
- A. SOUTER, *A Glossary of Later Latin to 600 A. D.*, 2^e éd., Oxford 1957.
- J.-F. NIERMEYER, *Mediae Latinitatis Lexicon minus*, Leyde 1954 et s.
- [BOLLANDISTES,] *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, 2 vol., 1898-1901 (reprod. 1949).
- [BOLLANDISTES,] *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca Nationali Parisiensi*, 4 vol., 1889-1893.
- J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, V : Histoire-Hagiographie [n^{os} 3047-3594], Bruxelles 1905 ; VI, Histoire des Ordres religieux et des Églises particulières [n^{os} 3595-4559], *id.* 1906.

Bibliotheca Sanctorum, Rome :

- art. « Romano », à paraître t. X (B. de Vregille).
- art. « Lupicino », VIII (1967), c. 378-379 (R. van Doren).
- art. « Eugendo », V (1964), c. 178-179 (J. Marilier).

Lexikon für Theologie und Kirche, Munich :

- art. « Romanus », IX (1964), c. 24-25 (É. Brouette).
- art. « Lupicinus », VI (1961), c. 1218 (A. M. Zimmermann).
- art. « Eugendus », III (1959), c. 1174 (W. Böhne).

Vies des Saints et des Bienheureux (par les Bénédictins de Paris) :

- Saint Romain, II (1936), p. 591-596.
- Saint Lupicin, III (1941), p. 458-460.
- Saint Oyend, I (1935), p. 9-11.

ABRÉVIATIONS

AA. SS. : Acta Sanctorum.

AA. SS. OSB. : Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti.

BHL : Bibliotheca hagiographica latina.

DACL : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

MGH : Monumenta Germaniae historica.

— *Script. rer. merov.* : Scriptores rerum merovingicarum.

— *Auct. antiquiss.* : Auctores antiquissimi.

PL : MIGNE, Patrologia latina.

SC : Sources Chrétiennes.

V. P. J. : Vita Patrum Jurensium.

Conventions relatives à l'apparat critique

1. Pour des raisons qui découlent de notre description de la copie 8601-8606 :

a. Nous n'introduisons, dans un élément critique, le sigle B que si la leçon du *Bisonlinus* est expressément indiquée par Chifflet.

b. Dans tous les cas où le sigle B est absent d'un élément critique, on pourra admettre en principe que la lettre J

représente le *consensus* du *Jurensis* et du *Bisontinus* et équivaut en conséquence au sigle JB.

2. Les mentions *ut uid.* et *dub.*, exprimant le doute, renvoient au manuscrit dont le sigle précède immédiatement. Mais une indication du type « sanctus *dub. in P* » signifie que la leçon « sanctus » est douteuse dans le *Parisinus*.

3. s. s. = supra scripsit.

P^{oo} = leçon du *Parisinus* avant correction.

P^o = — — après —

P^x = correction (en général aberrante) du *Parisinus* par un scribe inconnu.

scd. Chif. = selon Chifflet (désigne une lecture ou une indication de Chifflet dans la *Copie* 8601-8606).

CONSPECTUS CODICUM ET SIGLORUM

Codices Vitam Patr. Jur. integram praebentes

B	Bisontinus (olim S. Johannis Bis. ; hodie latet)	s. VII ?
P	Parisinus lat. 11748, olim S. Mauri Fossatensis	s. X
J	Jurensis (olim S. Claudii Jur. ; deperiit)	s. XI ?
	J ¹ : quod e Jurensi codice transcriptit scriba a Chiffletio adhibitus	
	J ^o : quod e Jurensi codice transcriptit vel post scribam emendavit Chiffle- tius ipse	

Balmensis [deperditus]

Gigniacensis [deperditus]

Codices Vitae Patr. Jur. excerpta praebentes

V	Vesontionense breviarum (Besançon, Bibl. munic., 143)	s. XI
L	Ledonense lectionarium [cujus altera pars deperiit] (Lons-le-Saunier, Arch. départ., 11)	s. XIII

Codices Vitam sancti Eugendi tantum praebentes

M	Montepessulanus, olim Benignianus (Montpellier, Fac. de méd., H 238)	s. X-XI
T	Trecensis, olim Aremarensis (Troyes, Bibl. munic., 7)	s. XII
C	Carolopolitanus, olim Signiacensis (Charleville, Bibl. munic., 229)	s. XIII
D	Divionensis, olim Cisterciensis (Dijon, Bibl. munic., 638)	s. XIII
S	Bruxellensis, ab Antonio Gentio transcrip- tus (Brux., Bibl. royale, 11986 [Catal., n° 3234])	s. XVI
E	Parisinus lat. 1773	s. XIII
F	Parisinus lat. 5291, olim Fulcardi Montis	s. XIII
G	Parisinus lat. 5319	s. XIV
H	Parisinus lat. 5341	s. XIII ex.
O	Parisinus lat. 17003, olim Fuliensium Paris.	s. XIII in.
U	Parisinus lat. 16736, olim Caroliloci	s. XII ex.
N	Montepessulanus, olim Ripatorius (Montpellier, Fac. de méd., H 22)	s. XII-XIII

Accinctinus [deperditus] (Acey)

Bonifontanus [deperditus] (Bonfontaine)

Compendiensis [deperditus] (Compiègne)

Codices recentiores in hac editione citati

- Bruxellensis 8601-8606 [Catal., n° 3478] (editio Vitae Patr. Jur. a Chiffletio elaborata)
- Bruxellensis 8228 (Collectanea Bollandiana) [Catal., n° 3459] (apographon Chiffletianum Vitae S. Lupicini necnon initii Vitae S. Eugendi)
- Collectanea Bollandiana, 104 [in Bibl. hodierna Bolland.] (apographon Chiffletianum Vitae Patr. Jur.)
- Bruxellensis 8287-8290 [Catal., n° 3760] (« Illustrationes Jurenses », pars scilicet « Sacrarum Monasterii Jurensis Condatensis », operis inediti P.-F. Chiffletii)

Editiones

<i>Sur.</i>	Vita Eugendi a Surio edita	1570
<i>Boll.</i>	Vita Eugendi a Bollando edita	1643
<i>Hensch.</i>	Vita Romani ab Henschenio edita	1658
—	Vita Lupicini — —	1668
<i>Mab.</i>	Vita Eugendi a Mabillone edita	1668
<i>Krusch</i>	V. P. J. a Br. Krusch edita	1896

TEXTE ET TRADUCTION

VITA VEL REGVLA SANCTORVM PATRV
ROMANI LVVICINI ET EVGENDI
MONASTERIORVM IVRENSIVM ABBATVM

< PRAEFATIO >

1. Sacer ille euangelicus arcanusque Amicus, dum pietatem suam mystice mortalibus edocet non negandam, intempesta nocte supplici panes Trinitatis, si pertinax pulsauerit, adstruit non negari¹, ac magnum secretumque
5 arcanum, ruptis obstinationis uinculis, pietatis patitur aditu reserari². Quod licet ineffabili diuinoque, ut diximus, praemineat sacramento, habet tamen in murca remunerationis quaestum, etiam dum simpliciter seruatur in littera³.

Inscriptio: VITA VEL REGVLA ...IORENSIVM PATRV B
(*post praefationem*) : PROLOGVS VITA SANCTORVM PATRV
IVRENSIVM ROMANI LVVICINI EVGENDI P (IN *post* PRO-
LOGVS *add. Krusch*) PRAEFATIO VITAE SANCTORVM
PATRV IVRENSIVM, ROMANI, LVVICINI, ATQVE EVGENDI
J¹ VITA SEV REGVLA SANCTORVM PATRV ROMANI,
LVVICINI, ATQVE AVGENDI, MONASTERIORVM IVRENSIVM
ABBATVM *scr. Chifflet*

1 4 ac B : hoc PJ || 7 praemineat : praem- *Hensch.* || murca BJ :
mystica P *forsan legendum amurca uel muria scd. Hensch.* mora
prius coniecerat Chif.

1. Le sens mystique ou spirituel (par opposition au sens littéral) donné aux trois pains réclamés par l'ami importun de la parabole (Lc 11, 5-9), à savoir « la science de la Trinité », est traditionnel depuis ORIGÈNE (*In Luc.*, fragm. 76 : SC 87, 527) ; on le trouve chez saint AMBROISE (*In Luc.*, VII, 87 : PL 15, 1721 ; SC 52, 37) et saint

VIE ET RÈGLE DES SAINTS PÈRES
ROMAIN, LUPICIN ET OYEND
ABBÉS DES MONASTÈRES DU JURA

PRÉFACE

1. L'Ami sacré et mystérieux évoqué dans l'Évangile, en enseignant mystiquement que sa pitié ne saurait être refusée aux mortels, affirme qu'un suppliant, en pleine nuit, s'il frappe à la porte avec ténacité, ne se voit pas refuser les pains de la Trinité¹. Ce mystère profond et insondable, il consent à y donner accès, une fois brisées les chaînes de son obstination, une fois ouverte la porte de sa miséricorde². Pareille leçon, en dépit de la transcendance que lui confère, nous l'avons dit, le mystère ineffable et divin, comporte cependant, superficiellement pressée, le profit d'une rétribution, même si on l'observe simplement en sa lettre³.

AUGUSTIN (*Sermo CV*, 1-4 : PL 38, 618-620 ; *Enarr. in Ps.* CII, 10 : PL 37, 1324-1325).

2. Le mystère de la vie divine et trinitaire se révèle et se communique aux hommes, mais l'Ami semble s'obstiner à ne pas répondre, afin de mettre à l'épreuve la foi de celui qui le sollicite.

3. Pratiquer la leçon de la parabole suivant sa seule lettre, en accordant aux sollicitateurs les pains qu'ils réclament, c'est déjà mériter la récompense promise à la charité fraternelle. Nous rendons par les mots « superficiellement pressée » l'expression difficile *in murca* que nous avons retenue, avec B et J, de préférence à celle, d'apparence plus facile, donnée par P : *in mystica*. Sur ce choix, et sur l'explication possible de *murca*, voir *Note complémentaire I*, p. 439.

10 Vnde uos, o piissimi fratres Iohannes atque Armentari,
uehementius amicum gemino pulsantes adfectu, si oris
cordisque mei claustra reserare¹ distulero, insignitum
pertinacis auaritia² notis, nec cibum mecum apostolica
traditione pronuntiat³ posse uos sumere². 2. Igitur, ineru-
diti cordis uerecundiam rumpens, trium uobis abbatum
Lupicini atque Eugendi, pro supradictis panibus trinifer
5 relator adponam. Siquidem theoretica illa conuersatio
uitaque uestra, qua prior priscum secutus Iohannem,
supra urnam sancti Mauricii, id est legionis Thebaeorum
martyrum caput³, uelut ille eximius apostolus atque
symmystes supra salutiferi pectus recumbit Auctoris⁴,
10 alter uero, in modum natatilis arcae columbae, dum illic
in coenobio etiam claustrum peculiaris cellae contentus
mundi turbines in tactus inridet⁵. Vterque tamen absque
alimonia spiritali nequit omnimodis inuolabiliter exerceri.

1 11 affectu P^{vo} J Hensch. : . ffectu P^{ao} || 13 notis : nous P

2 4 lupicini atque B : lupicini PJ lupicini et P^x || eugendi BPJ¹ :
augendi J^c Hensch. (hic et in ceteris locis) || 10 natatilis :
natalis P || columbae B : om. PJ Hensch.

1. Reserare rappelle le reserari qui précède; il est rappelé à son tour par le reserari de la fin du prologue. De même rumpens, au début du paragraphe 2, correspond au ruptis du premier paragraphe, et dans celui-ci pulsantes fait pendant à pulsauerit.

2. Cf. I Cor. 5-11 : Saint Paul recommande aux chrétiens de Corinthe de ne pas se mêler aux impudiques, aux cupidés (auari), etc... et de ne pas même participer à leurs repas; le mot auaritia, qui, dans notre texte, précède l'allusion, permet cette adaptation plaisante.

3. Ces expressions semblent indiquer que frère Jean était préposé à la garde du tombeau de saint Maurice. Plus loin, l'Anonyme nous montrera un possédé miraculeusement soulevé supra urnam beati Romani (42, 4).

Voilà pourquoi, mes frères très pieux, Jean et Armentaire, forts de votre double affection, vous frappez avec plus d'insistance à la porte de votre ami, et, si je tarde à ouvrir¹ pour vous ma bouche et mon cœur, vous stigmatisez mon avarice obstinée et vous déclarez, conformément à la consigne de l'Apôtre, ne plus pouvoir prendre de repas avec moi². 2. Aussi briserai-je les scrupules d'un cœur inculte et vous servirai-je, dans un triple récit, en guise des pains mentionnés plus haut, la vie des trois Abbés du Jura, c'est-à-dire des saints Pères Romain, Lupicin et Oyend. Sans doute, c'est une vie contemplative que la vôtre : le premier suit l'exemple du premier Jean et se penche sur le tombeau de saint Maurice, chef de la légion des martyrs thébains³, comme autrefois se penchait sur le cœur de l'Auteur du salut l'Apôtre préféré, confident des mystères divins⁴, tandis que le second, tel la colombe de l'arche flottante, enfermé là, au monastère, dans la seconde clôture d'une cellule particulière, se rit de l'assaut des tourbillons du monde⁵. Ni l'un ni l'autre pourtant ne saurait, sans une nourriture spirituelle, s'adonner à ces exercices tout à fait en sécurité.

4. Cf. Jn 13, 23; 21, 20. Le mot grec symmystes appartient au vocabulaire des Pères latins.

5. Les termes employés sont presque identiques à ceux que l'auteur applique au reclus Léonien de Vienne : claustrum peculiaris cellae conclusus (128, 4). Armentarius est donc bien un reclus, vivant dans l'enclos du monastère. Cette condition suffit à expliquer qu'il soit comparé à la colombe tranquillement enfermée dans une des cellules de l'arche (mansiuinculae, Gen. 6, 14) tant que dure le déluge (cf. Gen. 8, 8-12). Le monastère lui-même peut être comparé à l'arche : un peu avant 550, la Vie de saint Césaire dit du saint évêque qu'à l'intention des moniales arlésiennes, tel un autre Noë, propter turbines et procellas... monasterii fabricat archam (MGH, SS. rer. merov., III, p. 470, l. 7).

3. Quia ergo Acaunus uester Gallico priscoque sermone tam primitus per naturam¹ quam nunc quoque per ecclesiam², ueridica praefiguratione Petri, petra esse dinoscitur, agnoscat tamen Caritas uestra et inter pineas
5 abiegnaeque Iurensium siluas ipsam quondam a psalmo-grapho *in campis siluae* mystica significatione *reperitam*, quae nunc inibi a sanctis fratribus, sublato iam praefigurationis aenigmate, pedisequa stabilitate calcatur³.

Et quamquam non decoloret uirtutum amplitudinem sermonis angustia, tamen Caritatis uestrae suffragari mihi suffragia posco, ut, si laus uitaque digna uenerabilium abbatum nequit forsitan ab inperito, ut conuenit, reserari, dum per se adfatim rutilat, garrulitatis nostrae ore nequeat deturpari⁴.

3 1 quia B : quamuis PJ *Hensch.* || acaunus B : agaunus PJ *Hensch.* || uester : -tra P^{ao} || 2 naturam : -ulam P^{ao} || 5 iurensium : iorensium B (*hic et in ceteris locis*) || ipsam : ipsa P || 6 campis : -pi P || 7 a sanctis J *Hensch.* : sanctis P || 9 uirtutum : uirtutem P^{ao} || 10 suffragari : suffla- P^{ao} || 14 deturpari : amen *add.* P

1. *Ac-auno* est en effet un mot celtique signifiant : « pierre, rocher pointu ». Cf. A. HOLDER, *Altcellischer Sprachschatz*, article « Acauno », et les autres références de J.-M. THEURILLAT, *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, I, p. 95, note 1.

2. *Ecclesia* ne désigne jamais chez notre auteur un édifice ; il s'agit des églises locales, épiscopales le plus souvent, mais aussi monastiques (cf. 69, 8). Sur la « pierre » naturelle d'Agaune est édifiée une église, comme sur Pierre est édifiée l'Église (cf. *Matth.* 16, 18).

3. Application un peu subtile du verset 6 du Ps. 131, dit de l'Arche d'alliance apportée à Jérusalem : *...Inuenimus eam in campis siluae*. Si la communauté d'Agaune est « pierre », qu'elle reconnaisse pourtant que, telle l'Arche ancienne, elle a été naguère « trouvée » parmi les forêts de sapins du Jura. L'allégorie est devenue réalité : les frères d'Agaune foulent maintenant cette pierre en sécurité, mais ils ont eu des prédécesseurs. Ces affirmations volontairement enveloppées paraissent bien n'avoir qu'un sens : l'origine du monastère d'Agaune

3. En conséquence, s'il est reconnu que votre Agaune, d'après son antique nom gaulois, est, selon la véridique préfiguration de Pierre, « pierre » non seulement dès l'origine, de par la nature¹, mais maintenant aussi par son église², que votre Charité veuille pourtant admettre également que c'est parmi les forêts de pins et de sapins du Jura qu'a jadis été « découverte » allégoriquement par le psalmiste « dans les champs de la forêt » cette pierre qui maintenant, l'énigme de la figure une fois résolue, est foulée en ce lieu par de saints frères avec la sécurité de gens qui emboitent le pas³.

Et bien que la pauvreté du style ne puisse faire pâlir l'éclat des vertus, je vous demande pourtant de m'accorder les suffrages de votre Charité, de façon que, si un auteur inhabile est peut-être incapable de vous ouvrir dignement le secret des mérites et de la noble vie des vénérables Abbés, du moins leur sainteté, rutilant assez de sa propre splendeur, ne puisse être défigurée par les propos sortis de notre bouche bavarde⁴.

le rattache à ceux du Jura. Nous savons de fait que si, lors de la fondation de 515, deux des quatre *turmae* qui assureraient la *laus perennis* vinrent de la vallée du Rhône (*turma Granensis* et *turma Islana*), les deux autres venaient, l'une de Condat (*turma Jurensis*) et l'autre de Romainmôtier très probablement (*turma Valdensis*), c'est-à-dire encore du Jura ; on ne parlait plus par la suite que des *turmae Valdensis et Jurensis* ; cette dernière est encore mentionnée au x^e siècle (Ces faits sont exposés par J.-M. THEURILLAT, *L'Abbaye de saint-Maurice d'Agaune*, I, p. 101-103).

4. Les protestations de modestie qui terminent ce prologue développent un des thèmes les plus courants de l'hagiographie. On aura noté diverses ressemblances entre ce même prologue et ceux par lesquels Cassien dédie à deux personnages à la fois (Léonce et Héliadius, Honorat et Eucher) chacun des trois groupes de ses *Conférences* (I-X ; XI-XVII ; XVIII-XXIV). Des traits plus semblables encore seront signalés dans la conclusion de la *V. P. J.*

VITA SANCTI ROMANI ABBATIS

- (I, 1) 4. Igitur, praefatorum uenerabilium Iurensium patrum actus uitamque ac regulam, quantum inibi¹ proprio intuitu uel seniorum traditione percepi, nitar fideliter in Christi nomine replicare, ac primum beatissimum Romanum, 5 tamquam uere dominici belli signiferum, professioni uestrae monachorumque exercitui proferam sancta aemulatione sectandum. Hic namque Romanus, abba primus e tribus ac primitus nuncupatus, non adeo exiguae familiae, quantum testatur parentalis diriuata posteritas, intra 10-1 Galliam Sequanorum oriundus fuisse monstratur². 5. Ante quem nullus omnino monachorum intra ipsam prouinciam religionis obtentu aut solitariam aut consortialis obseruantiae sectatus est uitam.
- 5 Nam cum esset non quidem adprime litteris institutus, sed, quod est praestantius, sinceritatis dote et caritatis

Inscriptio: VITA ...ABBATIS J : QVOD EST *post* ABBATIS *add. P pro hoc titulo titulum totius operis dat B (vide supra) spat. vac. sub* ABBATIS QVOD EST *in linea sequenti rel. P*

4 5 professioni : -one *dub. P^{ac}* || 6 sancta : sanctam J¹ || 7 abba B : abbas PJV *Hensch. del. P^x* || 8 nuncupatus JV *Hensch.* : nunc cupa |||| P nunc cupatur abba P^{ac} nuncupandus *conj. Krusch* || 9 diriuata P : deriu- JV *Hensch.*

5 1 quem JVP^{ac} *ut uid. Hensch.* : eum P^x || 2 intra : inta P^{ac} || 3 obseruantiae : obseu- P || 5 adprime : aprime V^{ac}

1. A Condat, où l'auteur est moine.
2. L'indication du lieu de naissance de saint Romain reste vague. Comme il a été dit plus haut (p. 59, note 7), il ne s'agit pas ici

VIE DU SAINT ABBÉ ROMAIN

4. Des vénérables Pères du Jura, précédemment nommés, je m'efforcerais donc d'exposer fidèlement, au nom du Christ, et les actes, et la vie, et la règle, selon ce qu'ici¹ j'ai vu moi-même ou entendu rapporter par les anciens. Et tout d'abord, c'est le bienheureux Romain, en sa qualité de véritable porte-étendard dans les combats du Seigneur, que je proposerai comme modèle à votre vie religieuse et à l'armée des moines, afin qu'une sainte émulation vous entraîne sur ses traces. Ce Romain donc, qui, le premier des trois et dès les origines, reçut le titre d'abbé, était d'une assez bonne famille, à en juger par la lignée des descendants issus de celle-ci, et originaire, comme on nous l'apprend, de la Gaule Séquanaise². 5. Avant lui, dans cette province, aucune sorte de moine ne s'était voué, pour faire profession religieuse, à la solitude ou aux observances communautaires.

Il n'était pas, certes, particulièrement instruit, mais, mérite plus rare, il était doté d'une pureté, d'une charité sans égales, au point qu'on ne le vit ni, dans son enfance,

(ni en 16, 7) de l'ensemble de la *Provincia Maxima Sequanorum* étendue aux cités de l'est du Jura, mais de la Séquanie proprement dite (Franche-Comté). C'est en ce sens que saint Oyend, né près d'Izernore (à trente kilomètre au sud-ouest de Condat), était le compatriote des saints Romain et Lupicin (120, 3). Des deux premiers Pères, nous savons seulement que leur « villa » était proche des forêts du Jura (5, 11). Une tradition, dont nous aimerions connaître les sources, fait naître Romain à Cessiat (à 4 kms à l'est d'Izernore). Il est né aux alentours de l'année 400.

uirtute praecipuus, ita ut nec in pueritia infantum lasciuuis¹
 nec in iuuentutis robore humanis cupiditatibus aut uxorio
 uinculo uinciretur², tricesimo et quinto ferme aetatis anno,
 10 secretis heremi³ delectatus, relicta quoque matre, sorore
 uel fratre, uicinas uillae Iurensium siluas intrauit⁴. 6. Quas
 huc illucque professioni congruas aptasque circumiens,
 repperit tandem ulterius inter saxosa conuallia culturae
 patulum locum, qui, altrinsecus triiugi montium paululum
 5 ardua secedente natura, in planitiem aliquantulum relaxa-
 tur⁵. Illic namque bifida fluuiorum in solidum concurrente
 natura, mox etiam ab unitate elementi iam conditi Conda-
 discone loco uulgo indidit nomen⁶.

5 7 uirtute : -tutem P^{ac} *dub.* || lasciuuis : -uis P^{ac} || 8 uxorio B :
 uxoris PJ || 9 uinciretur JVP^o *Hensch.* : uinceretur PV^{ac} (*dub. in V*) ||
 10 heremi : -mo P^{ac} || delectatus B : delectatur PJ || 11 uillae *del.*
ut uid. P^x || intrauit *om* J¹

6 1 quas J^c : quasque PJ¹ *Hensch.* || 2 huc illucque : huc et
 illuc J¹ || huc — circumiens *om.* P *signo .f. apposito* || 5 secedente PJ¹
Hensch. : recedente J^c sedente B succedente alii *scd. Chif.* ||
 in : im P || 6 fluuiorum *om.* *Hensch.*

1. Réminiscence d'une expression rencontrée dans la *Vita Antonii* (PL 73, 127 A) : *nec infantum lasciuas... sectabatur*.

2. *Uxorio uinculo* : cette leçon de B, préférable à celle de PJ (*uxoris uinculo*) rejoint l'expression de CASSIEN, *Coll.* XXI, 9 (SC 64, 84) : *uxoria uincla*.

3. L'emploi du mot *eremus* (sans détermination géographique) facilite le rapprochement entre la vocation de saint Romain et celle des *Pères du désert* (cf. 7 et 12).

4. Telle est la traduction obvie des mots *uicinas uillae Iurensium siluas*, où *Iurensium* se rapporte à *siluas*, *uillae* à *uicinas* (les *Iurensium siluae* ont été déjà nommées en 3, 5). Nous indiquons dans la *Note complémentaire* II, p. 440, les identifications proposées pour la soi-disant *Villa Iurensium* dont on a cru lire ici le nom. — On notera que dans le récent t. III de *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, p. 345, É. GRIFFE écrit sans hésitation : « Il quitta sa famille pour gagner les forêts du Jura voisines de son domaine. »

5. C'est bien l'impression que donne le site de la ville de Saint-Claude, surtout vu du côté sud, à un observateur placé à l'endroit

s'adonner aux folâtreries puérides¹, ni, dans la force de l'âge, s'asservir aux passions humaines et aux liens du mariage². C'est dans sa trente-cinquième année environ qu'attiré par les retraites du désert³, après avoir quitté sa mère, sa sœur et son frère, il pénétra dans les forêts du Jura proches de son domaine⁴. 6. Parcourant en tous sens ces forêts appropriées et favorables à son idéal de vie, il finit par trouver, au-delà, parmi des vallées bordées de rochers, un endroit découvert propice à la culture : là, les escarpements de trois montagnes s'écartent un peu l'un de l'autre, laissant entre eux un replat de quelque étendue⁵. Comme en ce lieu se rejoignent les lits de deux cours d'eau, le site où se « constitue » une rivière unique ne tarda pas à être appelé couramment Condadisco⁶.

où s'élevait l'ancien monastère. La masse du Bayard, orientée jusqu'ici du nord au sud, s'infléchit nettement vers le sud-est, en direction des pentes de Serger et de Chaumont et semble rejoindre au loin le Cirque des Foules ; un espace assez large paraît ainsi s'ouvrir entre les sommets situés à l'est d'une part, et, d'autre part, la montagne d'Avignon (à l'ouest) et le massif du Chabot (vers le sud). — « Repperit... culturae patulum locum » et, au § 10 : « Adlatis seminibus uel sarculo » : cf. *Vita Antonii*, 25 (PL 73, 149 A) : « Rogauit... ut sarculum... cum frumento deferet. Quibus allatis... culturae aptum reperit locum... ». — *Ardua secedente natura* est la leçon de P et de J ; B donne ici : *sedente*. On peut se demander si l'auteur n'avait pas écrit : *cedente*.

6. Tout le monde aujourd'hui appelle *Condât* le premier monastère de saint Romain. C'est en réalité une traduction inexacte ou abrégée. Le nom du site où s'établit saint Romain n'est attesté que deux fois, et les deux fois au cas régime. On lit ici *Condadisco* (tous les manuscrits) et dans Grégoire de Tours *Condadisco* (2, 10 ; ci-dessous, p. 452). L'adjectif qui en dérive se rencontre à 10 reprises dans la *V. P. J.* : la forme la mieux attestée en est *Condatescensis* (parfois *Condatiscensis* ou, moins bien, *Condadiscensis*). Elle laisse supposer un nominatif *Condadisco* ou *Condatisco*. Ce nom de lieu, absolument unique, paraît être un dérivé ou un composé du celtique *Condâte*, qui signifiait « confluent » et d'où sont issus un grand nombre de noms de lieu du type de *Condât*, *Condes*, *Condé*, *Candé*. Le bourg gaulois de Lugdunum, au confluent du Rhône et de la Saône, s'appelait

7. Cumque oportunitatem domicilii nous posceret hospes, repperit ab orientali parte sub radice saxosi montis¹, porrectis in orbitam ramis, densissimam abietem, quae patulis diffusa comis, uelut quondam palma Paulum, ita texit ista discipulum². Extra cuius arboris orbem fons inriguus gelidissima fluenta praestabat³, ex quo etiam hodie terebratis lignis⁴ ulterius in monasterium educti latices pro quodam hereditatis pignore pignoribus ministrantur inrigui.

8. Haec ergo ei supradicta, ut diximus, arbor a feruore aestuum uel frigore imbrium, tamquam uere meritorum gratia uernans, praebuit iugiter tecta uirentia. Erant praeterea paucae siluestres arbusculae, quae acida quidem uoluptuosis, sed dulcia quieto pomula ministrabant. Locus ipse a decursu uniti fluminis, ut tunc sanctus ille ingressus est, non paruis spatiis ob raritatem consistentium distabat ab incolis, quia abundans procul in campestri cultura

7 2 orientali P* J Hensch. : orientale P || 4 palma om. J¹ || 5 orbem : urbem P || 6 gelidissima : gelid- P || 8 quodam : quam P || 8/9 ministrantur : -antes dub. J¹

8 1 ei om. Hensch. || 6 a decursu J Hensch. : adcursum P adcursum P* || uniti : unitati scr. P del. P* || 7 paruis spatiis : parui spatii P* dub. || 8 campestri J Hensch. : campestria P

Condate. Le Condat jurassien est au confluent de la Bienne et du Tacon. — L'Anonyme a probablement raison de voir, dans *Condadisco*, l'idée de « confluent » ; mais il se trompe en rattachant le mot au latin *condere* ; d'autre part, il n'explique pas la seconde partie du mot, et personne, après lui, ne semble l'avoir expliquée : nous n'avons pu découvrir quels sont les auteurs qui, d'après Dom Benoît, *Histoire de l'Abbaye I*, p. 42, note 5, traduisent *Condadisco* par « confluent de deux rivières auprès d'un rocher ». Le mot demeure partiellement énigmatique. Il ne présente sans doute pas le même suffixe que le nom du second monastère, attesté sous les formes *Lauconno*, *Lauconnum*, puisque l'adjectif est ici *Lauconnensis*.

1. Cette montagne ne peut être que celle que l'on appelle aujourd'hui le *Mont Bayard*, et le sapin de saint Romain n'était sans doute

7. Le nouvel hôte, cherchant une demeure répondant à ses vœux, trouva du côté de l'orient, au pied d'une montagne rocheuse¹, un sapin très épais, écartant en cercle sa ramure et qui, déployant sa large chevelure, couvrit le disciple de Paul comme autrefois le palmier avait couvert Paul lui-même². En dehors du périmètre couvert par l'arbre, une source s'épanchait et offrait ses ondes glacées³ : ses eaux vives, aujourd'hui encore, conduites jusqu'au monastère par des tuyaux de bois⁴, sont mises à la disposition de ses chers enfants comme un signe visible de l'héritage qu'il leur a laissé.

8. Donc le sapin lui procurait, avons-nous dit, contre les ardeurs de la canicule et la froidure des pluies, un toit continuellement verdoyant, comme si, grâce aux mérites du saint, il connaissait un printemps perpétuel. Il y avait en outre quelques arbustes sauvages qui fournissaient leurs baies, acides sans doute pour les voluptueux, mais douces pour celui dont les sens sont en paix. Au moment où le saint y entra, la région située en aval du confluent se trouvait, étant donné la rareté de ceux qui s'y fixaient, séparée des lieux habités par de vastes espaces ; car la richesse de la culture, au loin, dans la plaine, n'avait

pas loin du « chemin du Bugnon », près duquel se place la tradition locale.

2. Cf. saint JÉRÔME, *Vita Pauli*, 5 (PL 23, 21). On notera la ressemblance d'expression entre le *patulis diffusa comis* de l'Anonyme et le *patulis diffusa ramis* de saint Jérôme ; également : *reperit saxeuum montem, ad cuius radices...*, et plus loin : *fontem lucidissimum...* Expressions voisines dans la *Vita Antonii*, 24 (PL 73, 148 C-D).

3. Cette source correspond probablement à ce qu'on appela la « fontaine de saint Romain » ou la « fontaine du Bugnon » : après avoir longtemps coulé dans la grande cour de l'abbaye (cf. 7, 6-8), devant l'église saint Pierre, les eaux de cette fontaine se déversent, depuis le xix^e siècle, dans le pré de l'Hôpital.

4. *Terebrata ligna* doit s'entendre de véritables tuyaux de bois, et pas seulement de gouttières. Les canalisations de cette sorte se rencontrent encore dans le Haut-Jura.

minime per successionem siluae illic permiserat quempiam
 10-1 uicinari. 9. Ceterum, si quis solitudinem ipsam inuiam
 contra Aequestrīs territorii loca¹ ausu temerario secare
 deliberet, praeter concretionem siluestrem siue congeries
 arborum caducarum, inter iuga quoque praecelsa ceruorum
 5 platocerumue praerupta conuallia, uix ualidus expeditusque
 poterit sub longa solstitii die transcendere. Nam dextra,
 certe sinistra, serrae² ipsius tractum, a limite scilicet
 Rhēni siue flatibus aquilonis usque pagi Nemausatis
 extimum³, nullus omnino ob longitudinem uel difficultatem
 10 inaccessibilis naturae poterit penetrare.
 (I, 5) 10. Igitur, adlatis seminibus uel sarculo, coepit illic uir
 beatissimus inter orandi legendique frequentiam necessi-
 tatem uictus exigui institutione monachali labore manuum
 sustentare : adfatim abundans, quia nihil indigens, satis
 5 erogans, quia minime pauperibus eroganda praesumens,
 non scilicet ultra promouens gressum, non citra referens

9 2 aequestrīs B : equestrīs PJ *alii scd. Chif.* || 3 congeries :
 -geres P || 4/5 ceruorum platocerumue BP *al. scd. Chif.* : ceruorum
 cernuarum platanorum J¹ platocerum (*om. ue*) Hensch. || ac post
 platocerumue add. J¹ (*ac om. uel del. BP Balm. Hensch.*) || 8 pagi
 nemausatis *scripsi* : paginem ausatis B pagine mausatis P paginem
 mausatis J pagum nemausatis *alii scd. Chif.* marginem mausatis
Gigniacensis marginem pagi nemausatis *scr. Chif.* || 9 omnino :
 omnino J¹

10 2 romanus post beatissimus add. J Hensch. (*supra scr. J*) ||
 3 exigui : exequi J¹ || monachali : -chili? P* || 4/5 satis erogans
 om. J¹ ||

1. La *ciuitas Equestrium*, que la *Notitia Galliarum* nomme dans la *Provincia Maxima Sequanorum* aussitôt après la *metropolis ciuitas Vesontiensium*, avait pour chef-lieu *Noviodunum* ou *Noiodunus* (*colonia Iulia Equestris*), l'actuelle ville de Nyon sur les bords du

laissé personne traverser une succession de forêts pour venir s'établir au voisinage de Condat. 9. D'autre part, si quelqu'un décidait, avec une téméraire audace, de couper à travers les solitudes sans chemin pour gagner le territoire des Équestres¹, sans parler de la densité de la forêt et des amas d'arbres tombés, les crêtes très élevées où vivent les cerfs et les vallées escarpées des daims permettraient à peine à cet homme, même robuste et agile, d'effectuer le trajet en une longue journée de solstice. Quant à parcourir l'étendue de cette chaîne² par la droite, sinistre à vrai dire, je veux dire en partant de la limite du Rhin, d'où souffle l'Aquilon, et en se dirigeant vers les confins du pays de Nîmes³, personne ne le pourrait, en raison de la distance et des difficultés d'un relief inaccessible.

10. Ayant donc apporté des semences et une pioche, le bienheureux commença, en ce lieu, tout en pratiquant assidûment la prière et la lecture, à satisfaire par le travail manuel, selon l'institution monastique, aux besoins d'une modeste existence ; il était largement dans l'abondance, puisqu'il n'avait besoin de rien ; il donnait assez, puisqu'il n'avait pas à prélever sur ses ressources la part des pauvres ; il ne portait point ses pas au delà de sa retraite ; il ne

Léman ; elle comprenait une partie du canton de Vaud. Nyon est mentionné plus loin au § 13.

2. Sur le mot *serra*, voir ci-dessus p. 43.

3. *Usque pagi Nemausatis extimum*. Telle nous paraît être, malgré son sens à première vue surprenant, la seule lecture légitime de ce passage. Le manuscrit B coupait : *paginem ausatis* ; le manuscrit P coupe : *pagine mausatis* ; la lecture de J : *paginem mausatis* doit présenter un texte retouché à partir d'un modèle analogue à P. — Nous indiquons à la *Note complémentaire* III, p. 442, les conjectures qui ont été faites à ce propos sur un mot *pago*, *paginis*, ou sur l'identification d'un hypothétique pays de *Mausa*. Nous y examinons aussi le sens du texte adopté ici.

pedem, ut heremita indesinenter orabat¹ et ut vere monachus sustentandus alimento proprio laborabat².

11. Viderat namque, priusquam religionis professionem arriperet, quemdam uenerabilem uirum Sabinum nomine Lugdunensis Interamnis abbatem eiusque strenua instituta monachorumque illius uitam³, et, quasi quaedam florifera
5 apis, decerptis ab unoquoque perfectionum flosculis, repedarat ad pristina⁴. Ex quo etiam monasterio, nihil de

10 7 indesinenter : -tur P^{ac} || 8 alimento : -ta P

11 4 monachorumque : et monachorum Hensch. || illius : litt. us in ras. P || et om. P || 5 perfectionum : prof- P || 6 repedarat : -aret P

1. Cf. CASSIEN, *Praef. Coll. I-X; Coll. IX et X*. Voir par exemple, au début de la IX^e Conférence (SC 54, p. 40), les expressions renforcées : *De perpetua orationis atque incessabili iugitate... Ad iugem atque indisruptam orationis perseuerantiam...* Échos de l'Évangile : *Oportet semper orare* (Lc 18,1), et de saint Paul : *Sine intermissione orate* (I Thess. 5,17). Ce dernier texte est rappelé déjà dans la *Vita Antonii*, 3 (PL 73, 128 C).

2. C'est ce que rappellera la Règle de saint Benoît, ch. 48 (CSEL 75, p. 116). Le passage de la *Vita Antonii* cité à la note précédente lie précisément le travail à la prière (avec une allusion à l'aumône).

3. L'abbé *Sabinus* n'est pas autrement connu. Il n'est pas question non plus dans d'autres documents d'un monastère qualifié de *Lugdunensis Interamnis* (ou *Lugdunense Interamne*). Cette appellation a fait l'objet de plus d'une étude ; on a pensé le plus souvent au monastère de l'Île-Barbe (Île de la Saône un peu en amont de Lyon), à celui d'Ainay (quartier de Lyon alors situé dans une île du Rhône un peu au-dessous du confluent Rhône-Saône). Le premier, connu dès le début du VI^e siècle (par la *Vita Abbatum Acaunensium* : ci-dessus, p. 56, et note 2), est sûrement plus ancien (cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria confessorum*, 22) ; l'histoire du second reste obscure jusqu'au IX^e (A. COVILLE, *Recherches sur l'histoire de Lyon*, p. 513-515 ; A. CHAGNY, *La basilique Saint-Martin d'Ainay et ses annexes*, Lyon 1935, p. 14-15). Fr. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 26, 67, 114, penche en faveur de l'Île-Barbe : le fait que Maximus, disciple de saint Martin, avait vécu dans ce monastère (GRÉGOIRE DE TOURS, *loc. cit.*) expliquerait, pense-t-il, la dévotion des Pères du Jura envers le saint évêque de

revenait pas non plus en deçà ; en ermite, il priait sans cesse¹ ; en vrai moine, il travaillait afin de pourvoir lui-même à sa subsistance².

11. En effet, avant d'embrasser la vie religieuse, il avait connu le vénérable Sabin, abbé du Confluent lyonnais, sa règle laborieuse et la vie de ses moines³ ; puis, comme une abeille butineuse, après avoir recueilli en chacun d'eux les fleurs de leurs perfections, il était rentré chez lui⁴. De ce monastère aussi, sans rien manifester

Tours. — Normalement le mot *interamnis* (littéralement : « entre deux fleuves ») s'applique à la langue de terre située au confluent de deux cours d'eau (de là proviennent des noms de villes comme Terni, Terami, Teramo... [*Interamna, Interamnia, Interamnium...*]). Inexact pour l'Île-Barbe, il conviendrait à la rigueur à Ainay. On doit pourtant se demander si quelque autre monastère n'a pas existé très anciennement à l'intérieur même de l'ancien confluent situé vers le pied de la colline de la Croix-Rousse (sur les pentes de cette colline s'élevaient, plus ou moins ruinés, le vieux bourg gaulois de Condat, le célèbre autel des Gaules, l'amphithéâtre et le lieu où l'on incinérât les gladiateurs [les corps des martyrs de 177 y furent probablement brûlés]). Cet hypothétique monastère « interamne » aurait disparu sans laisser de souvenirs. — Une autre hypothèse peut aussi être formulée : en parlant de Sabinus, *Lugdunensis Interamnis abbas*, l'Anonyme entendait-il bien désigner le site précis du monastère de Sabinus à l'intérieur de la ville de Lyon, et non pas plutôt le cadre de ce monastère, c'est-à-dire la ville même, ainsi poétiquement évoquée ? On sait en tout cas que dès le V^e siècle il y avait à Lyon des moines, même si l'on ignore où ils résidaient (Cf. SIDOINE APOLLINAIRE, *Ep.*, I, V, 17 : *MGH, Auct. antiquiss.*, VIII, p. 90).

4. Nous ignorons combien de temps et à quel titre saint Romain séjourna dans ce monastère. Le texte de la *V. P. J.* (*priusquam religionis professionem arriperet; nihil de ambitione sanctissima manifestans*) permet de dire qu'il n'y fut pas moine comme le suppose P. RICHÉ, *Éducation et culture dans l'occident barbare*, p. 145. Mais c'est de ce séjour qu'a dépendu sa conception de la vie monastique ; c'est à Lyon qu'il a pris contact avec les traditions transmises par l'Orient à la Provence. — La comparaison de l'abeille tirant son miel de la variété des fleurs est une réminiscence de la *Vita Antonii*, 3 (PL 73, 128 B-129 A).

ambitione sanctissima manifestans, librum Vitae sanctorum Patrum eximiasque Institutiones Abbatum¹ omni elegantia ac nisu aut supplicando elicit aut potitus est comparando.

(I, 3) 12. Cum ergo in supradicto loco multo iam tempore prisci imitator Antonii uita frueretur angelica ac praeter caelestem intuitum nullo nisi ferarum ac raro uenantium frueretur adpectu, uenerabilis germanus ipsius Lupicinus,

5 postmodum scribendus abba, cum esset eidem germanitate minor, sed non inpar postmodum sanctitate, per uisionem nocte a fratre commonitus, relictis ob amorem Christi quas iam beatissimus Romanus deseruerat sorore uel matre, tugurium fraternum professionemque ardentem expetiit,

10 futurum procul dubio, quod rei postea probauit euentus, ut in nidulo illo, hoc est secreto heremi, tamquam *par turturum uel duo pulli columbarum*², spiritalem subolem, diuini scilicet Verbi inspiratione conceptam, monasteriis ecclesiisque Christi casta parturitione diffunderent.

11 8 institutiones : -onis *dub.* P || elegantia : -gentia P^{ac} || 9 ac : aut P || supplicando : suppli .. cando P

12 2 imitator : mitator P^{ac} || romanus *post antonii add J Hensch.* (*supra scr. J*) || ac : aut V || 3 ac raro : ac rora *dub.* P autrora *dub.* P^a autroro *dub.* P^s || 5 eidem : eadem *Hensch.* || 6 minor : iunior V || 7 ob : ab P^{ac} || 9 tugurium fraternum : tugurio fraterno *dub.* P^x || ardentem : -tur P || 10 futurum : -ram P^x || 11 uel JV *Hensch.* : id est P

1. *Liber Vitae sanctorum Patrum*: ce titre a pu être appliqué à divers recueils, y compris l'*Historia monachorum* traduite par Rufin (cf. A. DE VOGÜÉ, *La Règle du Maître* I (SC 105), p. 214-215). Il paraît désigner ici un recueil de Vies des Pères d'Orient, soit traduites en latin (comme la *Vita Antonii*), soit écrites dans cette langue (comme la *Vita Pauli*). Le second titre : *eximiae Institutiones Abbatum* pourrait s'entendre d'un recueil de règles orientales traduites en latin (*Regula Pachomii*, etc.), mais il paraît plus normal d'y reconnaître les *Institutions* de CASSIEN, publiées dès 417-418. Cassien lui-même intitule son ouvrage tantôt *Institutiones*, tantôt *Instituta coenobio-*

de ses très saintes ambitions, il emportait le livre de la *Vie des saints Pères* et les remarquables *Institutions des Abbés*¹ : son habile insistance lui permit de se les faire donner à force de prières ou de les acquérir à prix d'argent.

12. En ce lieu dont nous avons parlé, l'imitateur d'Antoine, l'antique ermite, jouissait depuis longtemps déjà d'une vie angélique et, en dehors de la contemplation divine, ne jouissait que de la vue des bêtes sauvages et, rarement, de celle des chasseurs. Or voici que son vénérable frère Lupicin — l'Abbé dont j'écrirai bientôt la vie —, Lupicin son cadet par la naissance, mais bientôt, par la sainteté, son égal, averti de nuit par son frère dans une vision, quitta pour l'amour du Christ celles que le bienheureux Romain avait déjà laissées, sa sœur et sa mère, et, avec ardeur, gagna la cabane de son frère et adopta son état de vie. On ne pouvait douter, et l'événement le prouva, que dans cet humble nid, dans ce coin retiré du désert, tous deux, semblables à une paire de tourterelles ou à deux jeunes colombes², concevraient, par l'inspiration du Verbe divin, une descendance spirituelle, et distribueraient un peu partout, aux monastères et aux églises du Christ, le fruit de leur chaste enfantement.

rum (éd. J.-Cl. Guy, SC 109, p. 9, note 2); on le trouve aussi désigné par la suite comme *Patrum Instituta* (A. DE VOGÜÉ, *La Règle du Maître*, loc. cit.). Cette identification est admise par Fr. PRINZ (*Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 68); cet auteur note que lors du séjour de Romain à Lyon, l'évêque de cette ville était saint Eucher, l'un des destinataires des *Conférences* de Cassien, écrites en 425-426, peu après les *Institutions*. Le rapprochement est en effet significatif, même si en réalité Romain a quitté Lyon avant 434, date probable de l'épiscopat d'Eucher.

2. Réminiscence et curieuse transposition d'un passage de *Luc* 2, 24 (cf. *Lév.* 12,8) : *par turturum, aut duos pullos columbarum*, indiquant les offrandes rituelles de la purification. Conformément à l'usage biblique, l'auteur de la *V. P. J.* emploie d'ailleurs volontiers *columba* au sens moral (cf. 2, 10 ; 40, 8).

13. Quo in tempore duo quidam iuuenes Nouidunensis municipii¹ clerici, audita fama uitae sanctorum, non absque grandi periculo, nisi fides praestantior exstisset, a parte illa inrupta², heremo huc illucque, incerta piorum
5 sede, uagantes adueniunt, eorumque adfore praesentiam sanctus abba Romanus ita germano suo dicitur pridie praedixisse : « Duo, inquit, ad nos, pertrahente imitationis adfectu, crastina uenturi sunt iuuenes, e quibus maior coniuge amissa continens, alter uero uirginitatis priuilegia
10 intacta potitur³. »

Cumque illud, ut ita dixerim, natale sanctorum iam paene nequiret auctos ambire, haud procul ab arbore illa in quodam molli colliculo, quo nunc in memoriam secretae orationis est locus⁴, dedolatis leuigatisque diligentissime
15 lignis, et sibi construxere habitacula et praeparauere uenturis.

(I, 4) 14. Interea ita longe lateque sanctorum sese fama diffuderat, ut fragrans bonae opinionis odor, horrorem nidoremque saeculi detestando, credentium turbas persuaderet effugere, abrenuntiationis scilicet et perfectionis

13 1 nouidunensis B : noiudin- P non lugdun- J¹ nugudun- J^c nugdun- Hensch. || 3 grandi om. Hensch. || 4 inrupta : litt. a dub. in P -o J¹ || heremo BJ Hensch. : heremi P || 4/5 incerta piorum sede B : incerti ad piorum sedem PJ Hensch. || eorumque : eorum J¹ || 10 potitur : put- P^{ac} pat- uel pot- P^{pc} || 11 natale : del. et scr. praefatus locus P^x || 15 habitacula et praeparauere : om. P et P^x

14 2 fragrans PV : flagrans J¹ fragrans J^c Hensch. || 4 scilicet et perfectionis om. P

1. Sur Nyon, cf. ci-dessus, p. 59 et p. 248, note 1.

2. Cf. 9, 1-6.

3. Il est probable, comme l'a remarqué Mgr Duchesne, que c'est par suite d'une confusion entre la vocation des deux premiers Pères et celle de ces deux clercs que Grégoire de Tours veut que Lupicin ait été veuf, qu'il ait été l'aîné de Romain et qu'ils se soient retirés ensemble au désert (*Vita Patrum*, I, 1; ci-dessous, p. 448). Cf. DUCHESNE, *La Vie des Pères du Jura*, p. 12.

13. A cette époque, deux jeunes clercs du municiple de Nyon¹, ayant eu connaissance de la renommée et du genre de vie des saints — le risque encouru était grand, mais leur foi plus grande encore — s'en viennent à travers cette région impraticable², en errant çà et là dans le désert, ignorants qu'ils étaient du séjour des pieux solitaires. On dit que, la veille, le saint abbé Romain prédit à son frère leur arrivée imminente : « Deux jeunes hommes, dit-il, attirés par le désir de nous imiter, viendront vers nous demain : l'aîné, ayant perdu son épouse, observe la continence ; l'autre possède, intact, le privilège de la virginité³. »

Comme le berceau des saints, si je puis dire, ne pouvait plus qu'avec peine contenir leur nombre accru, ils s'établirent non loin de l'arbre, sur une sorte de petite colline en pente douce où se trouve maintenant, en souvenir, l'oratoire réservé à la prière privée⁴ ; après avoir dégrossi à la dolioire et poli avec le plus grand soin des pièces de bois, ils se construisirent des huttes et en préparèrent d'autres pour ceux qui arriveraient.

14. Entre-temps, la renommée des saints s'était répandue si loin, de tous côtés, que la suave odeur de leurs mérites faisait maudire les horreurs et la puanteur du siècle à des foules de croyants, et les déterminait à fuir le monde afin de suivre, pour le Seigneur, la vocation du renoncement et

4. A l'emplacement de cet oratoire, se trouve actuellement la cathédrale dédiée aux saints apôtres Pierre, Paul et André (cf. 155-156). Cet oratoire intérieur du monastère s'oppose à celui qui servait à la fois aux moines (ils y chantaient l'office du jour) et aux séculiers : ce dernier était établi à la limite du monastère, à l'endroit où se trouvent actuellement les Halles (appelées « la Grenette ») ; dédié à saint Martin, il devint plus tard la crypte de l'église dédiée à saint Oyend, puis à saint Claude, église malheureusement rasée en 1754. Envisagée il y a quelques années par la municipalité de Saint-Claude, la démolition de la Grenette eût permis des fouilles sans doute intéressantes (cf. ci-dessus, p. 77, et note 1).

5 gratiam Domino seruaturas. Nonnulli institutionis huius uisuri miracula atque exempli dona conuenientia domi reportaturi conueniunt. 15. Alii etiam uexatos daemoneis ceterisque diaboli laruis oratione sanctorum cum propria fide curandos, et mente inpotes et corpore nexos, adducunt. Quorum plurimi, incolumitate recepta, ad propria sunt regressi, ast alii in tantum compuncti ieiuni ac uigiles in monasterio permanserunt, ut mira uicissitudine postmodum diabolum cum satellitibus ac ministris suis dicto citius ab arreptitiis effugarent, atque haec uidentes dicerent : « Vere haec est mutatio dexterarum *Excelsi*¹ ».

16. Cum ergo institutione gemina congregatio sancta, uelut seges laetissima dominico utique condenda horreo necdum zizaniorum uitio interpolata, unita fide et caritate succresceret, adeo ut cernerent uix receptacula ipsa recipere posse receptos², coeperunt exinde uenerabilia patrum examina, uelut ex referto apum alueario, Spiritu sancto ructante, diffundi, ita ut non solum Sequanorum prouinciae loca secretiora, uerum etiam territoria multa longe lateque spatiis distincta terrarum, diuinae subolis

14 5 huius : eius V || 6 uisuri om. V

15 2 laruis J *Hensch* : labis *dub.* P luis *dub.* P^x || 3 curandos : -das J¹ || nexos : noxos P || 5 ieiuni ac uigiles B : ieiunio ac uigiliis PJ || 7 diabolum om. V^{ac} || satellitibus : satall- P

16 2 condenda : co. enda V^{ac} || 4 cernerent B : cernerentur PJ || 6 examina : exemina P^{ac} exagmina V || uelut : uel J¹ || referto : refecto *Hensch.* || alueario : malueario ? P^{ac} || 8 prouinciae : prouincia J¹ || secretiora : secretioria *Hensch.* || 9 distincta : distinta P || subolis PJ¹ : sob- J^c *Hensch.*

1. Ces deux paragraphes (14 et 15) offrent un aperçu des causes essentielles de l'érémisme et du monachisme et de leur influence : l'exemple des anachorètes — les laideurs du « siècle » — la vocation du renoncement et de la perfection, pour le Seigneur — l'afflux des visiteurs venus soit pour admirer, en pèlerins ou en curieux, soit

de la perfection. Quelques-uns venaient là pour contempler les merveilles de la nouvelle institution et pour rapporter chez eux le beau présent de son exemple. 15. D'autres y amenaient des hommes tourmentés par les démons ou par les autres fantômes diaboliques, afin que la prière des saints, jointe à leur propre foi, les guérît ; on amenait des fous et des paralytiques. La plupart de ces malades, après avoir recouvré la santé, retournèrent chez eux ; mais d'autres restèrent au monastère, observant jeûnes et veilles avec tant de componction que, par un admirable retour des choses, ils chassaient désormais des possédés, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le diable avec ses satellites et ses ministres, et que ceux qui voyaient cela s'écriaient : « C'est vraiment là un changement dû à la droite du Très-Haut¹. »

16. Issue de deux fondateurs, la sainte communauté, comme une moisson très abondante, destinée à coup sûr à remplir les greniers du Seigneur, et encore épargnée par l'ivraie malfaisante, se développait dans l'unité de la foi et de la charité, au point que l'on voyait ces loges suffire à peine au logement de ceux qui y étaient déjà logés². Alors les essais vénérables des Pères se dispersèrent de tous côtés, comme d'une ruche pleine, projetés au loin par le Saint-Esprit, si bien que non seulement les régions reculées de la province de Séquanie, mais beaucoup de contrées éloignées, un peu partout, se remplissaient, par la sainte

dans un but plus intéressé, pour obtenir une guérison — les conversions et la naissance de nouvelles vocations monastiques. La citation biblique finale (*Ps.* 76, 11) rapporte tout à Dieu ; à noter que, dans le contexte du psaume 76, la phrase citée présente un sens un peu différent et que, en revanche, l'*Historia monachorum* employait déjà la même citation à propos de la conversion d'un pécheur arraché aux assauts diaboliques (*PL* 21, 401 B).

2. Nous avons cherché à rendre la paronomase : *receptacula... recipere... receptos* (16, 4-5).

10 diffusa gratia, monasteriis atque ecclesiis replerentur¹, sic scilicet quod in illo tamen fonte unde institutionum diriuati sunt riuli, uetusta quidem, sed purior semper recentiorque exstitit institutio magistrorum.

17. Ambo etenim patres mutua necessariaque semet praeibant regendi gubernandique solertia. Nam ut beatus Romanus piissimus circa omnes et tranquillissimus erat, ita iste, et in corrigendis regendisque ceteris, et iam in semet, seuerior exsistebat. Romanus, inexpectata uenia, laedentibus pronus indulisit; iste, ne iterata leuitate delinqueretur, uehementissime increpauit. Romanus tantum abstinentiae inponens fratribus quantum uoluntas animi posse dictabat; Lupicinus uero formam sese in omnibus offerens, possibilita cuique cum Dei adiutorio refellere non sinebat.

(I, 5) 18. Audita namque memoratorum fama, sanctus Hilarius Arelatensis episcopus, missis in causa clericis, beatissimum Romanum haud longe sibi a Vesontionensi urbe fecit occurrere, cuius incitamentum uitamque dignissima praedicatione sustollens, inposito honore presbyterii, ad monasterium honorifice repedare permisit². Siquidem ante-

16 10/11 sic scilicet quod om. V^{so} || 12 diriuati : deriuati J || 13 recentiorque : recentior dub. P

17 1 necessariaque : necessaria... P necessaria P^x || 4 ita om. P || et¹ B : ut PJV Hench. del. V^x || et iam scripsi : etiam codd. || 5/6 romanus — indulisit om. V || 6 leuitate PJV : len- Hensch. || 7 delinqueretur : -ret P || romanus : romani J¹ || 9 animi : amici P || 10 offerens : eff- P

18 3 longe : -go P || urbe : e urbe P^{so} || 6 permisit : promisit dub. P

1. Précis pour les monastères de La Balme et de Laucone (24-25), l'Anonyme reste très vague sur les autres fondations. Grégoire de Tours mentionne un monastère fondé *intra Alamanniae terminum* (*Vita Patrum*, I, 2, 18, ci-dessous, p. 454), que l'on considère en général comme celui de Romainmôtier (Suisse, canton de Vaud). Malgré le témoignage de la *Chronique Rimée* (ci-dessus, p. 76),

propagation de cette race divine, de monastères et d'églises¹. Mais c'est dans sa source, d'où ces institutions dérivèrent comme autant de ruisseaux, que l'institution des Maîtres, pourtant ancienne, montra toujours le plus de pureté et de fraîcheur.

17. C'est que les deux Pères se surpassaient mutuellement par des qualités complémentaires et indispensables dans l'art de diriger et de gouverner. Car si le bienheureux Romain était très miséricordieux envers tous, d'un calme parfait, son frère était plus sévère, et pour corriger et diriger les autres, et d'abord envers lui-même. Romain, tout espoir de pardon fût-il perdu, usait spontanément d'indulgence envers les coupables; l'autre, craignant que des peccadilles répétées n'aboutissent à la faute, blâmait avec beaucoup de vigueur. Romain n'imposait pas aux frères plus de privations que leur propre volonté ne pouvait en accepter; Lupicin, lui, offrant son exemple à tous, ne permettait à personne de se soustraire à ce que l'aide de Dieu rend possible.

18. Leur renommée étant parvenue jusqu'à saint Hilaire, évêque d'Arles, celui-ci convoqua le bienheureux Romain, non loin de la ville de Besançon, par des clercs envoyés à cet effet; exaltant, dans un magnifique éloge, son initiative et son genre de vie, il lui conféra l'honneur de la prêtrise et le laissa rentrer, comblé d'honneur, au monastère². Il

admis par LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 226, il n'est pas sûr que Romainmôtier ait été fondé par saint Romain; le fait est toutefois probable (cf. l'étude très poussée de M. Besson, *Recherches sur les origines...*, p. 210-227). Beaucoup de futurs prieurés du Jura peuvent être également inclus dans l'expression très générale de l'Anonyme.

2. Sur tout cet épisode, voir ci-dessus, p. 16, p. 41 et p. 61. La déposition de Célidoine par Hilaire d'Arles, en 444, fournit un sûr point de repère pour la chronologie de la vie de saint Romain. C'est malheureusement le seul. On connaît l'âge de Romain lors de son arrivée à Condat (35 ans : 5, 9), mais non celui qu'il avait quand il

dictus Hilarius venerabilem Caelidonium supradictae metropolis patriarcham, patricio praefectorioque fultus fauore, indebitam sibi per Gallias uindicans monarchiam, a sede episcopali memoratum Caelidonium nulla existente ratione deiecerat. **19.** Ob quod in audientia beatissimi papae Leonis Romae male gessisse conuictus, restituito quoque in episcopatu Caelidonio, apostolica auctoritate ob usurpationem illicitam regulariter est increpatus. Exstat denique exinde antedicti ac uenerabilis papae ad Galliae episcopos cum examinatione gestorum inserta canonibus epistula regularis, in qua priscum per Gallias metropolitānorum priuilegium, calcata Hilarii superfluitate, restituit¹.
(I, 6) 20. Igitur beatissimus Romanus, ad monasterium, ut supra iam diximus, conlato sacerdotio sic regressus, professionis pristinae memor, auctoritatem clericalis officii monachali humilitate calcabat, ita ut, cum sollemnitas aduenisset, uix a fratribus sacrificii causa cogereetur stare superius. Reliquis uero diebus, monachum monachis exhibens, nihil in se eminentiae sacerdotalis praestabat. **21.** Sed mihi istud de uiro sanctissimo replicanti², illi in

18 7 caelidonium B : caeled- P celed- J Hensch. || 8 praefectorioque : -turioque J¹

19 1 audientia J^c (ex B ut uidetur) : -tiam PJ¹ Hensch. || 2 male J Hensch. : mala P || conuictus : -uinctus P || 3 in episcopatu P^{pc} J Hensch. : |||| P || 4 hilarius post est add. P* || 7 epistula B : epistola PJ || 8 priuilegium : -ligium J¹

20 2 sic BP : om. J Hensch. || 4 monachali : -chili P* (cf. 21,2) || 6 superius B : superior PJ

mourut *longaeuus* (cf. 60, 5). — La répétition en 18, 10 du nom de *Caelidonium* (précédé de *memoratus*) est une faute ; il semble qu'il faille l'imputer à une négligence de l'auteur lui-même.

1. QUESNEL objectait (*PL* 55, 439-440) qu'on ne trouve pas la lettre de saint Léon dans les anciennes collections de Décrétales. TILLEMONT répond que puisqu'elle a été suivie par les évêques des Gaules et regardée comme une règle, « je ne voy pas qu'on ne puisse dire qu'elle a été insérée dans les Canons, surtout dans l'Église de

faut savoir qu'Hilaire, fort de l'appui du patrice et du préfet, et revendiquant indûment pour lui-même un pouvoir monarchique sur les Gaules, avait, sans aucune raison, déposé de son siège épiscopal le vénérable Célidoine, patriarche de ladite métropole. **19.** Aussi fut-il, au tribunal du bienheureux pape Léon, à Rome, convaincu d'avoir mal agi, et blâmé officiellement par l'autorité apostolique pour abus de pouvoir, tandis que Célidoine était rétabli dans ses fonctions épiscopales. Ajoutons que nous possédons, insérée parmi les canons avec le compte rendu du jugement, la décrétale adressée à cette occasion par ce vénérable pape aux évêques de Gaule, dans laquelle, rabattant les vaines prétentions d'Hilaire, il rétablit dans les Gaules l'antique privilège des métropolitains¹.

20. Donc, le bienheureux Romain, revêtu du sacerdoce, comme nous l'avons dit, rentra au monastère ; mais se souvenant de son premier engagement, il faisait si peu de cas, dans son humilité monastique, du prestige attaché au ministère ecclésiastique, que, lors des solennités, les frères pouvaient tout juste l'obliger à se tenir plus haut qu'eux pour le sacrifice. Les autres jours, moine parmi les moines, il ne laissait paraître en sa personne aucun signe de l'éminente dignité sacerdotale. **21.** Mais, tandis que je rapporte ce trait d'un homme aussi saint², mon imagina-

Besançon, où il paroist qu'elle eut lieu pour le rétablissement de Quelidoine » (*Mémoires*, XVI, p. 743-744). — On trouvera dans F. MAASSEN, *Geschichte der Quellen des canon. Rechts*, I, p. 566, 599, 607, 777, la description des collections anciennes où figure la lettre *Divinae cultum* de saint Léon : ce sont celles du ms. de Corbie (VI^e-VII^e s.), du ms. d'Albi (IX^e s.), du ms. de Pithou (IX^e s.) et du ms. de Lyon (IX^e s.).

2. On notera le parallélisme avec le § 21 du *Dialogue I* de Sulpice Sévère : « *Sed mihi ista replicanti... nostra occurrit infirmitas...* ». Il s'agit d'une vive satire des moines adulés et des clercs vaniteux. Il y est notamment question des voyages à cheval, que notre auteur blâmera en 113, 7-12.

oculis cordis occurrunt, qui in professione positi monachali, cum ad officium clericatus rabida ambitione peruenerint, confestim cothurno elationis inflati, non solum supra
 5 coaeuos digniores, uerum etiam supra uetulos ac seniores delibuti ac delicati iuuenuli efferuntur, et nec primis saltem simplicibusque elementis inbuti, nituntur cathedris uel sacerdotio praesidere, qui adhuc pro elatione ac leuitate iuuenali uirgis indigent coerceri¹.

(I, 7) 22. Sed haec alias. Nobis uero ad portum recti tramitis properantibus scaeua hac de uia² declinetur oratio. Et quia ista tacere decreuimus, illud addere nunc conemur, qualiter
 5 Condatescensis coenobii locus, miro inauditoque numero monachorum refertus, non solum aduenientibus turbis, sed etiam fratribus paene iam difficulter alimenta praestabat. Siquidem cultura loci ipsius pendula collibus uel
 10 adclinis inter eminentes scopulos uel acruos, crebro salebrarum labefactata conluuio, non solum in spatiis parua ac difficilis, sed etiam in ipsis frugibus, reditu nutante, torpuerat. 23. Nam ut hiemali asperitate loca ipsa non solum sunt niuibus obruta, sed sepulta, ita uerno aestiuoque uel autumnali tempore aut aestas alterno uicinoque saxorum uapore conflagrât, aut intolerabiles

21 7 saltem PJ¹: -tem J^o Hensch. || 8 uel: uelut J¹ || sacerdotio: -dotibus P^x || 9 iuuenali: -nili Hensch.

22 1 haec: et P^x || alias: alia. P alia P^x || tramitis: trami.tis P^{ac} || 2 properantibus: proparentibus P || scaeua hac de uia scripsi: scaeua (uel scaena?) ac deuia B obscaena ac deuia P obscena (?) ac deuia J¹ obscoena ac deuia J^o Hensch. || 3 conueniat post conemur add. Hensch. || 4 condatescensis scripsi (cf. 24,5, etc.): condadiscensis PJ -dicens Hensch. || 4/5 monachorum numero Hensch. || 8 acclinis J: acclinis P accliuus Hensch. || 8/9 crebro salebrarum J Hensch.: crebros glebrarum P crebro glebrarum P^x || 9 labefactata PJ Hensch.: labefacta P^x

23 3 aestas B: aestuans PJ aestuantia Hensch. || 4 conflagrât: -grant Hensch.

1. La vivacité de cette satire s'explique peut-être par les préten-

tion évoque ces gens qui, voués d'abord à la vie monastique, parviennent, à force d'ambition enragée, jusqu'à la cléricature: alors, aussitôt, ils se pavent sur les cothurnes de leur prétention et veulent surpasser, ces jouvenceaux parfumés et délicats, non seulement leurs égaux en âge, plus méritants qu'eux, mais les moines âgés et les anciens; et sans même posséder au moins les premiers rudiments du savoir, ils s'efforcent de trôner, du haut de leur chaire et de leur sacerdoce, eux qui auraient encore besoin, à cause de leur vanité et de leur légèreté juvéniles, d'être remis en place à coups de verges¹.

22. Mais c'est une autre histoire. Nous qui courons au port par le droit chemin, détournons notre discours de cette voie scabreuse². Décidés à nous taire sur ce point, tâchons maintenant d'expliquer par suite de quelles circonstances le site de la communauté de Condat, peuplé d'un nombre étonnant et inouï de moines, avait désormais de la peine à fournir leur subsistance, non seulement aux foules qui s'y rendaient, mais même aux frères. C'est qu'en ce lieu la culture languissait maintenant: accrochée aux collines ou adossée aux pentes, au milieu des saillies rocheuses et des bosses, ruinée par le ruissellement fréquent sur un sol rocailleux, elle était réduite et difficile, tant par l'exiguïté des champs que par la médiocrité des récoltes et le rendement incertain. 23. Si en effet les rigueurs de l'hiver, non seulement recouvrent, mais ensevelissent le pays sous les neiges, au printemps en revanche, en été, en automne, ou bien le sol, surchauffé par la réverbération de la chaleur sur les rochers voisins,

tions et les ambitions excessives de certains prêtres, moines de Condat, au temps de l'Anonyme (cf. ci-dessus, p. 40).

2. *Scaeua hac de uia*. Voir l'apparat critique. Du sens de « gauche », l'adjectif *scaeuus* a passé, ou à celui de « maladroit, stupide », ou à celui de « sinistre, funeste »; Sulpice Sévère l'emploie plusieurs fois dans ce dernier sens: *scaeuo exemplo* (PL 20, 188 C), *scaeuae manus* (203 C), *scaeuae opinionis* (207 A).

- 5 imbres non solum euentilatam culturis asportant in
torrentibus terram, sed ipsam etiam incultam ac rigidam
saepe cum herbis et arboribus ac fructectis, cum gleba
quoque ipsa, nudatis quibus insiderat saxis, aufertur
monachis, aquis infertur¹.
- (I, 8) 24. Hoc igitur sanctissimi patres aliquatenus uitare
cupientes, in uicinis exinde siluis quae et planitie et
fecunditate minime fallebantur², exsectis excisisque abieti-
bus, aut falce in prata aut uomere in aequora conplanarunt,
5 ut loca oportuna culturis Condatescensium inopiam
subleuarent. In utroque tamen monasterio ambo praesules
erant³. Pater tamen Lupicinus in Lauconno — sic namque
locus fruitur nomen⁴ — peculiarius ac liberius uersabatur,
adeo ut post beatissimi Romani obitum usque centum
10 quinquaginta illic propria disciplina inbutos reliquerit
fratres.
- (I, 9) 25. Nam et propter locum ipsum, in rupe ualde edita,
superiecto naturali saxo, prominente quoque cingulo

23 6 ipsam ... incultam ... rigidam : ipsa ... inculta ... rigida
Hensch. || 7 fructectis PJ¹ : fructetis J^o *Hensch.* || gleba : greba P^{ac}
|| 8 ipsa om. J¹ || insiderat : insed- *Hensch.* || 8/9 aufertur ... infer-
tur PJ¹ *Hensch.* : auferunt... inferunt J^o

24 2 exinde : exinde in *Hensch.* || 3 exsectis J^o : et sectis P ex-
sectis J¹ exsectis *Hensch.* || 5 condatescensium BP : condadisc- J alii
scd. Chif. Hensch. condatis- alii *scd. Chif.* || 8 locus fruitur B :
loci fertur PJ *Hensch.*

25 2 superiecto (*sine quae, ut uidetur*) B : q.. superiacet P
quae superiacet J

1. Cette description précise des terrains et du climat de Condat est tout à fait à sa place dans l'histoire d'un monastère vivant surtout de l'agriculture. On ne s'attend pas, néanmoins, à voir à cette époque un hagiographe aussi soucieux de précisions géographiques (cf. encore 24-25) ; mais le goût du concret caractérise notre auteur ; le trait qui clôt le paragraphe (*aufertur monachis, aquis inferitur*) correspond bien aussi à son style.

2. La suite du paragraphe montre que ces défrichements sont faits

est en feu, ou bien des pluies désespérantes emportent dans les torrents, non seulement la terre ameublie pour les cultures, mais souvent aussi les terrains incultes et durs eux-mêmes, avec l'herbe, les arbres et les arbustes ; le roc est mis à nu : la glèbe elle-même est enlevée aux moines, aux eaux elle est apportée¹.

24. Or, dans leur désir d'éviter jusqu'à un certain point, ce fléau, les très saints Pères, dans les forêts voisines, nullement dépourvues d'endroits moins en pente et plus fertiles², coupèrent les sapins, arrachèrent les souches ; avec la serpe, ils défrichèrent et firent des prés unis ; avec la charrue, ils égalisèrent le sol et firent des champs, de sorte que ces terrains propices aux cultures adoucèrent l'indigence des habitants de Condat. Pourtant, chacun des deux monastères était soumis à l'autorité des deux Abbés³. Toutefois, le Père Lupicin vivait plus particulièrement, et plus librement, à Laucone — c'est le nom que porte ce lieu⁴ —, à tel point que, à la mort du bienheureux Romain, il n'y laissa pas moins de cent cinquante frères, qu'il avait formés suivant sa propre discipline.

25. En outre, non loin de là, sur une falaise élevée, dominée par un rocher naturel et bordée par un arc rocheux

surtout dans la région de Laucone, c'est-à-dire aux environs des villages actuels de saint-Lupicin et de Lavans, un peu à l'ouest de Saint-Claude : on peut trouver là, en effet, plus facilement qu'aux abords immédiats de Saint-Claude, des terrains moins en pente et moins ravinés par les eaux.

3. Grégoire de Tours dit au contraire que saint Lupicin exerçait seul les pouvoirs abbaciaux sur tous les moines du Jura (*abbatis monarchiam : Vita Patrum*, I, 2, 22 ; ci-dessous, p. 452). Chez lui les perspectives d'ensemble sont tout à fait déformées : c'est Lupicin qui est l'aîné et qui joue le premier rôle. Le fait est curieux. La durée du gouvernement de Lupicin (environ 20 ans de plus que Romain), la vigueur de son action (p. ex. contre les moines gourmands) ont-elles pu faire oublier, dès la fin du VI^e siècle, que saint Romain était le pionnier et qu'il avait les mêmes pouvoirs que son frère ?

4. Laucone est devenu Saint-Lupicin.

quod cauernas spatiosissimas intus abdebat, de affectu
parentali instituentes uirginum matrem¹, centum quinque
5 illic religionis gubernaculo rexisse monachas tradunt.
Locus ipse, ut, praecisa inaccessibili desuper rupe ac sub
cingulo prolixius naturaliter perexcisa, nullum ulterius
cinguli praestabat egressum, ita ab Orientis parte, artatis
10 paulisper angustiis, subitum in terrestri atque aequali
solo laxabat egressum². Illic namque in ipsis quodammodo
faucibus beatissimi patres basilicam fabricarunt, quae non
solum uirginum receptit exuuias, sed et ipsum heroam
Christi Romanum ambire meruit sepultura. 26. Tanta
namque illis temporibus inibi districtio seruabatur, ut,
quaecumque uirginum illic causa abrenuntiationis intrasset,
foris non uideretur ulterius, nisi extrema transitus causa

25 3 abdebat J^o : addebat PJ¹ Hensch. || affectu : af.lectu P ||
4 quam post matrem add. P^x || 5 illic P dub. J Hensch. : illius P^x ||
religionis : regionis P || gubernaculo J Hensch. : gub... P uicini P^x ||
7 cingulo : cingulo P || 8 artatis PJ¹ : arctatis J^o Hensch. ||
11 patres P^o J^o : -tris P^o J¹ Hensch. || 12 heroam : heroa Hensch.
26 3 intrasset : intransset (n^o dub) P^o || 4 uideretur : -detur P

1. Les Pères du Jura tiennent à donner tout son sens au concept monastique de « père » [ou de « mère »] (cf. ci-dessus, p. 89-91). La suite du récit (60) nous apprend en termes plus clairs que « la mère » de ce monastère était la propre sœur des saints Romain et Lupicin (une tradition locale lui donne le nom de Yole). Des situations analogues ne sont pas rares dans l'histoire de l'ancien monachisme. Sans parler de la sœur de saint Antoine, qui fut « la maîtresse » d'un groupe de vierges (*Vita Antonii*, 27 : PL 73, 150 D), on se souvient que saint Pachôme avait invité sa sœur à embrasser la vie monastique et lui avait fait construire par ses moines un monastère éloigné du sien ; la sœur de Pachôme dirigea bientôt de nombreuses moniales (*magnae multitudinis mater*) ; elles suivaient une règle sévère, mais, contrairement à ce qui se passait à La Balme, un moine pouvait, accompagné d'un ancien de vertu éprouvée, venir rendre visite, chez les moniales, à une sœur ou à une proche parente (voir *Vita Pachomii*, 28 : PL 73, 248-249). Saint Césaire d'Arles, lui aussi, confia à sa sœur Césarie un monastère de religieuses fondé par lui. Nous ne savons combien de temps dura le monastère de La Balme ;

recélant dans ses flancs de vastes cavernes, les saints, d'après la tradition, établirent, guidés dans leur choix par l'affection familiale, une Mère pour une communauté de vierges¹, et assumèrent en ce lieu le gouvernement de cent cinq moniales. La plate-forme, surmontant des escarpements inaccessibles, et taillée par la nature au pied des parois élevées de l'arc rocheux, ne comportait, de ce côté-là, aucune issue ; vers l'orient, en revanche, après un petit défilé, on débouchait soudain sur des terres et sur des sols unis². C'est là, pour ainsi dire dans ce défilé même, que les bienheureux Pères construisirent une basilique, qui non seulement reçut la dépouille mortelle des vierges, mais eut l'honneur aussi de contenir le tombeau du héros même du Christ, Romain. 26. Si grande était alors la rigueur des observances dans ce monastère, que toute vierge entrée là pour le renoncement n'était plus jamais vue au dehors, sinon lorsqu'on la portait dans sa tombe, lors de son

on ne connaît à son sujet que ce que dit l'Anonyme : il est même possible qu'au temps où il écrivait, cette maison de moniales ait déjà disparu (cf. l'emploi de *tradunt*, 25, 5) ; Grégoire de Tours n'en a pas entendu parler. Un prieuré de moines dépendant de Condat vint s'établir près du tombeau de saint Romain. Il ne reste aujourd'hui en ce lieu aucune trace matérielle d'un monastère. Quant à la première « basilique », elle a disparu, elle aussi, et nous savons qu'elle n'était pas sur l'emplacement de l'actuelle église de saint Romain. Toutefois, au-dessus de celle-ci, sur un petit tertre, il existe encore une sorte de table de pierre (longueur : 1 m, 40 ; largeur 0 m, 90), appelée traditionnellement « autel de saint Martin » ; c'est peut-être là un reste de l'église primitive. Le tertre en question serait alors le *mons paruulus* dont parle Grégoire de Tours (*Vita Patrum*, I, 6, 13, ci-dessous, p. 460).

2. On pourra apprécier sur les lieux la précision de cette description géographique. Le site décrit est celui du village actuel de Saint-Romain-de-Roche (à environ 5 kms au sud-ouest de Saint-Lupicin), non loin duquel devait se trouver le monastère de La Balme. Des découvertes récentes ont prouvé que les cavernes dont parle l'Anonyme avaient été occupées aux temps préhistoriques. — Le vocabulaire s'inspire de celui de Sulpice Sévère décrivant le site de Marmoutier (*Vita Martini*, 10, 4-5 : SC 133, p. 274 ; PL 20, 166 B).

5 deportaretur ad cymiterium ; et cum in uicino Lauconnensi
 monasterio mater fortassis filium uel germana fratrem
 haberet, sic neuter alteri aut uisu aut nuntio uersari
 noscebatur in corpore, ut putaret uterque alterum iam
 10 sepultum, ne paulatim, genuinae recordationis gratia,
 mollitie quadam professionis uincla dirumperent. Sed ad
 beatissimum Romanum uel ad Condatescense monasterium
 nunc reuertar.

(I, 10) 27. Dum haec admirabili conuersatione geruntur,
 inimicus nominis Christiani diabolus, indigne ferens¹
 multorum uitam copiosa cotidie abrenuntiatione succres-
 cere, ausus est beatissimum Romanum sub colore consilii
 5 salutaris iaculo liuoris antiqui competere, atque unum e
 senioribus, zeli ardore flammatum, talia compellens suadet
 effari : « Diu, inquit, est, sancte abba, quod pro salute
 atque administratione tua quaedam salubriora Caritati
 10 tuae pertracto suggerere, et, quia adtulit oportunitas
 uotiva secretum, quaeso ut pandere me tibi conclusa
 dudum animo salutaria uerba permittas. » 28. Cumque
 ille utpote seniori, non tam uita quidem aut moribus, sed
 sola qua in cassum uacua efferebatur aetate, licentiam
 dandi sibi consilii praestitisset : « Doleo, ait, pater mi,
 5 quod frustra cotidie enormitate conuertentium delectaris,
 et ita seniores ac iuuenes, probos pariter improbosque,
 coenobiali cateruatim professione concludis, et non electos

26 5 cymiterium PJ¹ : coemet- J^c Hensch. || cum om. P || laucon-
 nensi J^c Hensch. : laconensi P laconensi J¹ || 7 uisu : uiso Hensch. ||
 uersari : -rii P^{ac} || 8 ut dub. post noscebatur add. P del. P^x ||
 putaret : pateret J¹ || 9 gratia J Hensch. : gratiae P || 10 professionis
 uincla : uincla professionis Hensch. || dirumperent : -ret Hensch. ||
 11 ad J : a P om. Hensch. || condatescense scripsi cum Chif. (cf.
 24, 5) : condatiscense BP -discense J Hensch.

27 4 colore : /// re P figura P^x || 5 antiqui om. J¹ || unum e :
 unu de P^x || 7 abba : abbe P^{ac} || quod J Hensch. (cf. 73, 5) : ex quo
 P || 10 et post uotiuua add. P^x || secretum : -ta P || 11 dudum :
 dum dum P^{ac} ut uid.

28 2 tam : iam prius coniecerat Chif. || 5 enormitate : .normitate P
 inormitate P^x || 7 cateruatim : aceruatim P caceruatim P^x

dernier voyage. Et lorsqu'une mère avait par hasard son
 fils à Laucone, le monastère voisin, ou qu'une sœur y avait
 son frère, aucun des deux ne savait, par la vue ou par
 ouï-dire, si l'autre était encore vivant, si bien que chacun
 d'eux considérait l'autre comme déjà enseveli : on craignait
 que la douceur des souvenirs familiaux ne brisât peu à peu,
 par une sorte d'amollissement, les liens de la profession
 religieuse. Mais il me faut maintenant revenir au bien-
 heureux Romain et au monastère de Condat.

27. Tandis que s'accomplissaient ces œuvres, grâce à
 l'admirable vie des moines, l'Ennemi du nom chrétien, le
 diable, indigné¹ de voir l'étendue du renoncement faire
 surgir quotidiennement tant de vocations, osa diriger
 sur le bienheureux Romain, sous prétexte de lui donner
 un conseil salutaire, les traits de son antique envie. Agissant
 sur l'un des anciens, qui brûlait de jalousie, il le persuade
 de tenir ce langage : « Il y a longtemps, saint Abbé, que
 je médite de suggérer à ta Charité certains amendements
 intéressant ton salut et ta manière de gouverner ; et
 puisque l'occasion désirée nous ménage une entrevue
 particulière, permets-moi, je te prie, de m'ouvrir à toi
 de pensées salutaires que, depuis longtemps, je renferme
 en mon cœur. » 28. Comme c'était un ancien — moins par
 la sainteté de sa vie que simplement par son grand âge,
 qui lui inspirait de vaines prétentions —, l'abbé lui donna
 permission de le conseiller. « Je suis peiné, cher Père,
 dit-il alors, de voir que tu te réjouisses chaque jour, sans
 raison, du nombre énorme des conversions, et que tu
 admettes en masse à la vie cénobitique indifféremment
 jeunes et vieux, gens malhonnêtes et honnêtes gens, au

1. Réminiscence de la *Vita Antonii* (PL 73, 129 B) : *Dum haec
 gereret Antonius... inimicus nominis Christiani diabolus, impatienter
 ferens ..*

potius ac probatos solerter segregans ac secernens, omnes de reliquo, tamquam vere degeneres et indignos, ex hoc
 10 nostro ouili eliminans ac propellis. Ecce! si bene cubilia nostra aut orationis uel xenodochii membrum¹ sollicita inquisitione respicias, indiscreta, ut suggessi, multitudine monachorum, paene iam locus nulli superest ingressuro ».

(I, 11) 29. Tum pater sanctus, suggerente illo qui in euangeliiis repromisit : *Ego dabo uobis os et sapientiam cui non poterunt resistere aduersarii uestri*², ita contra spiritum persecutoris antiqui apostolici³ gladii arma corripuit ut caput anguiferi
 5 hostis salutaris uerbi acie festina obruncatione praecideret. « Dic, ait⁴, nostrae humilitatis amator, cui procul dubio, si uere consilium pietatis inest, commissa est etiam discretio salutaris : potesne hos omnes, quos in congregatione nostra circumspicias, tali sequestratione secernere uel diuidere ut
 10 omnino probatissimi ac desides, perituri pariter et perfecti, examinatione tua uiritim ante exitum ualeant sequestrari, uel iuxta illud examen, quo occulta hominum siue praeterita uel futura solus Creator introspicit, sine damno ac periculo tuae salutis eligere uel damnare? 30. En ipsa

28 10 bene : pene Hensch. || 11 aut om. J¹ || xenodochii : exen-
 P || membrum : -brorum P || 12 respicias : inspicias Hensch.

29 3 uestri : nostri J¹ || 6 romanus sanctus *post* ait add. J Hensch.
 (s.s. in J) || 7 si uere P^{pe} J^c Hensch. : seuerus? J¹ siuer-re dub. Pa^c ||
 10 probatissimi : pro beatissimi J¹ || pariter et perfecti : ras. in P
 mali ab onis P^x || 11 uiritim del. ut uid. P^x || 12 iuxta : iusta P || quo :
 in quo Hensch.

30 1 en om. P

1. Aperçu sur l'organisation matérielle du monastère vers 450.
2. Lc 21, 15.
3. C'est-à-dire : « dont parle l'Apôtre (saint Paul) » : cf. *Éphés.* 6, 17 : [*Assumite*] et *gladium spiritus (quod est uerbum Dei)*.
4. Il est clair que ce long sermon n'a pas été prononcé textuellement par saint Romain. On y reconnaît l'influence de CASSIEN (*Coll.* III : *De tribus abrenuntiationibus*, 5), à qui l'Anonyme emprunte son idée essentielle, ainsi que les exemples, d'ailleurs bien attendus,

lieu de trier et de séparer avec art une élite de moines éprouvés, et d'éliminer, d'expulser de notre bercail, comme des êtres dégénérés et indignes, tout le reste. Vois donc ! Si tu examines bien, au cours d'une inspection vigilante, nos cellules ou le quartier de la prière et de l'hôtellerie¹, la foule mêlée des moines, comme je te l'ai rappelé, n'y laisse presque plus aucune place pour un nouvel arrivant. »

29. Inspiré par Celui qui dans les Évangiles a promis : « Je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse, auxquelles vos adversaires ne pourront résister² », le saint Père s'arma si promptement, contre l'esprit de l'antique persécuteur, du glaive de l'Apôtre³, que la tête de l'Ennemi aux aspects de serpent, prestement tranchée par les paroles salutaires, tomba. « Dis-moi, répliqua Romain⁴, ô toi qui désires pour nous une si petite communauté, et à qui, sans nul doute, si tu es réellement de pieux conseil, a été octroyé un salutaire discernement : es-tu capable, parmi tous ces frères que tu vois alentour dans notre communauté, d'effectuer le tri et le partage, pour former les deux groupes dont tu parles, comme si, en les examinant l'un après l'autre, tu pouvais séparer parfaitement, avant leur mort, les saints éprouvés des insoucians et ceux qui vont à leur perte de ceux qui sont parfaits ?, Peux-tu, imitant l'Examineur divin qui, seul, voit dans les cœurs les secrets passés et futurs des hommes, faire des élus et des damnés sans dommage et péril pour ton propre salut ? 30. Considère que le Dieu de majesté, dans son

de Paul et de Judas. Sans doute ce discours porte-t-il aussi la marque de la réaction anti-augustinienne qui se dessine au v^e siècle dans les milieux monastiques (cf. les pages si denses de H.-I. MARROU dans DANIELOU-MARROU, *Nouvelle Histoire de l'Église*, t. I, p. 455-459); elle apparaîtra aussi dans certaines paroles de saint Lupicin (*V. P. J.*, 83-84). Il est néanmoins permis de supposer que le discours de saint Romain conserve quelque chose de son caractère, de ses idées et de son style (indulgente bonté pour les pécheurs — confiance en la miséricorde divine — finesse et humour).

infatigabilis ac pia circa humanam fragilitatem Maiestas nullum omnino ante exitum praescientiae uirtute, salua beati Enoch¹ siue Heliae² adsumptione, in partis
 5 dexteræ felicitate sustollit aut pro reatu ad praesens baratro gehennae saeptoque uoraginoso concludit; et tu, diabolico errore caecatus, iam iamque iustae procul dubio humilitate conscientiae meliores secernere uel
 10 in regnum Israheliticae gentis, antequam peccato proprio laberentur, electos³, ut de reliquis taceam; Iudam quoque ac Nicolaum⁴, inter ceteros in fastigia sacrae administrationis adscitos, unum haereseos, ast alterum suspendii laqueo deperisse? **31.** Ananiam namque et Saffiram⁵ in illa primitiua ac purissima apostolorum segete zizaniae suffocatione⁶ degeneres non meministi ac retines inaudita antea, post electionis fastigia, diuina seueritate multatos?
 5 Sic e contrario non miraris, ueneraris ac suspicis ex persecutore Saulo repente praedivatorem Paulum⁷, ex Matthaeo

30 2 humanam : -num P^{ac} || maiestas : -atis P^{ac} || 3 uirtute : uirtutui *dup.* J¹ || 5 felicitate : -tatem *Hensch.* || 7 iustae J^c : iuste P *Hensch.* iusta J¹ || 8 conscientiae : -tia J¹ || 9 audes *om.* P || deteriores *post* damnare *add.* P^x || ut *post* nonne *add.* P || 10 regnum J *Hensch.* : regno P || israheliticae J¹ P^{vo} : israheli P israheliticae J^c *Hensch.* || 13 ast J *Hensch.* : est P *del* P^x || alterum : -ri P^{ac}

31 1 saffiram : saphiram *Hensch.* || 3 inaudita : *ras. in* P multos P^x || 4 electos *post* antea *add.* P^x || 5 ueneraris ac suspicis *del.* P^x

1. Cf. *Gen.* 5, 22-24 et *Héb.* 11, 5.

2. Cf. *II Rois*, 2, 11.

3. Sur les fautes de Saül, cf. *I Sam.* 13, 11-14, et 15, 9-30. Sur les fautes de Salomon, cf. *I Rois* 11, 1-11.

4. Nicolas, un des sept « diacres » institués par les Apôtres (cf. *Act.* 6, 5-6) semble être considéré ici comme le maître de l'hérésie des Nicolaites. Cette opinion, hautement improbable, est courante dans les premiers siècles de l'Église (cf. saint Irénée, Tertullien saint Jérôme). Cassien la partage, tout en mentionnant la thèse de ceux qui distinguent deux *Nicolas*; l'Anonyme se souvient sans doute

infatigable bonté pour l'humaine faiblesse, n'use en aucun cas de sa prescience pour élever quelqu'un, avant la fin, au bonheur de sa droite — si l'on excepte l'assomption des bienheureux Enoch¹ et Élie² — ou pour l'enfermer tout de suite, en raison de ses fautes, dans l'abîme de la géhenne, dans la prison du gouffre. Et toi, aveuglé par une erreur diabolique, c'est dès maintenant que tu oses élire ou damner des hommes sûrement meilleurs que toi par le sentiment humble et juste de ce qu'ils valent ! Ne lis-tu pas que Saül et Salomon, pour ne rien dire des autres, avaient été choisis par le Seigneur pour être rois d'Israël, avant de sombrer dans leurs propres péchés³ ? Que Judas aussi et Nicolas⁴, appelés parmi tous les autres aux plus hautes fonctions du ministère sacré, se perdirent, celui-ci au lacet de l'hérésie, celui-là au lacet d'une corde ? **31.** Ne te souvient-il pas d'Ananie et de Saffire⁵ ? Dans la primitive et très pure moisson semée par les apôtres, ils dégénérèrent, étouffés par l'ivraie⁶, et, tombant du faite de leur élection, furent frappés par la sévérité divine d'un châtiment encore sans exemple. Et inversement, n'est-ce pas pour toi un sujet d'étonnement, de vénération, d'admiration, que Saul, le persécuteur, soit devenu soudain Paul, le prédicateur⁷; que Matthieu, le publicain, soit

de ce passage de Cassien (*Coll.* XVIII, 16), où Nicolas est déjà rangé aux côtés de Judas : ... *si uel Satanam inter angelos uel Iudam inter apostolos uel Nicolaum prauissimae haereseos inuentorem inter diaconos reminiscamur electos...* (*SC* 64, p. 33). Sur ce rattachement de l'hérésie nicolaise à Nicolas, cf. J. DANIELOU, dans DANIELOU-MARROU, *Nouvelle Histoire de l'Église*, I, p. 91, et la note de Dom E. PICHERY à JEAN CASSIEN, *Conférences*, III (*SC* 64, p. 33).

5. Cf. *Act.* 5, 1-11.

6. Une allusion à la parabole de l'ivraie (*Matth.* 13, 24-30) se trouve déjà plus haut, § 16. Le thème de la pureté primitive est d'ailleurs assez fréquent chez l'Anonyme (cf. 111).

7. L'auteur de la *V. P. J.* aime les groupements binaires, les parallélismes et les allitérations : ce discours de saint Romain en offre plusieurs exemples. Dans cette phrase, l'opposition *Saulo-*

publicano subito Christi discipulum, ex prodigo filio subolem liberalem, ex Zachaeo fraudulento ac diuite patriarchae nunc filium¹, adpensum quoque pro scelere damnatumque latronem repente cum Domino paradisi amoenitate ditari? Quantos praeterea, si reuoluam, ex alta in ultimis corruisse et ex minima atque ima² nonnullos inuenio sublimia conscendisse? Quantos denique monachos deflemus in stupris? Quantas uero meretrices ac scurras etiam ad martyrium³ legimus inspiratione subita prosiliisse?

31 12 ex alta in ultimis B J¹ : ex alto in ultimis P Hensch. ex altis in ultima scr. Chif. || et : aut Hensch. || ex minima atque ima BP : ex minimis atque imis J Hensch. || 13 sublimia : -ma P^{ae} || 14 scurras B : scorta PJ Hensch. || 15-16 prosiliisse : -liisse Hensch.

Paulum est renforcée par cette autre paronomase : *persecutore-praedicatorem*, et ainsi des suivantes. Cette forme d'opposition n'est pas de l'invention de l'Anonyme : on la rencontre déjà, au sujet de la conversion de saint Paul, dans les sermons de saint Augustin et dans ceux de Quodvultdeus. Elle sera popularisée plus tard par un célèbre passage de saint Grégoire (*Hom. 30 in Evang. : PL 76, 1225 D - 1226 A*).

1. Cf. *Lc 19, 2* et 8-9, où Jésus dit de Zachée : « [eo quod] et ipse filius sit Abrahae ».

2. «... ex alta in ultimis... ex minima atque ima... » Telle est la leçon de B, qui doit être retenue. Elle est corroborée par P qui, tout en écrivant *ex alto*, a conservé *ex minima atque ima* ; également par J qui, tout en corrigeant : *ex minimis atque imis*, a conservé *ex alta* (le P. Chifflet a corrigé J en écrivant : *ex altis in ultima*). — Comment expliquer cette tournure difficile ? Y a-t-il eu primitivement : *ex alta <secede>* ou quelque chose d'équivalent ? Ou alors, l'adjectif féminin a-t-il ici valeur de substantif comme par exemple *dextera, tertlia* ?

3. On peut citer, comme courtisane convertie ayant mérité la grâce du martyre, sainte Afra d'Augsbourg, dont la *Passio* peut remonter au v^e siècle (*MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 61-64). — A la leçon *meretrices ac scorta* de J, de P et des éditions imprimées,

devenu tout à coup le disciple du Christ ; l'enfant prodigue, un fils généreux ? Que Zachée, enrichi par la fraude, soit maintenant « le fils du Patriarche¹ » ? Ne voyons-nous pas aussi un crucifié, un brigand condamné pour son crime, soudain gratifié des douceurs du Paradis avec le Seigneur ? Oh ! Combien d'hommes à citer, si je poursuivais cette revue, qui se sont écroulés d'une place élevée jusqu'au fond de l'abîme, alors que plus d'un aussi, de la place la plus humble et la plus basse, est monté à des hauteurs sublimes² ! Combien de moines enfin, tombés dans la débauche, pleurons-nous ! Et que de courtisanes, en revanche, que de bourreaux, touchés par une soudaine inspiration, se sont, d'après les récits que nous lisons, élancés même au martyre³.

nous avons préféré, comme le P. Chifflet, la leçon bien plus originale de B : *meretrices ac scurras*. Le mot *scurra, ae*, est l'équivalent de celui plus fréquent de *scurro, onis* (les manuscrits hésitent parfois). *Scurra* ou *scurro* a reçu des acceptions variées : du sens de « client », « familier », il a passé d'une part à celui de « parasite », « bouffon », « mime », d'autre part à celui de « garde », « appariteur », « exécuteur ». Les exemples donnés par Du Cange, Niermeyer, etc. sont tirés surtout de la littérature hagiographique. — Auquel des deux sens le mot doit-il être compris ici ? L'auteur pense-t-il à des légendes telles que celles du « mime » saint Genest (*BHL*, n° 3315, antérieure au vi^e siècle) ? Dans le même genre, il connaissait, traduite par Rufin, l'histoire de ce Philémon, « joueur de flûte accompagnant les danses », qui insultait le moine Apollonius prisonnier, puis se convertit brusquement, le défendit devant le juge (qui crut d'abord à une pifrerie) et finalement mourut martyr avec lui (*Historia Monachorum*, 19 : *PL* 21, 441). Pense-t-il plutôt aux récits sur des « exécuteurs » convertis et martyrisés, comme ce Basilide qui avait conduit à la mort sainte Potamienne (EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, VI, 2-6 : *SC* 41, p. 92-93 [l'Anonyme connaissait la traduction de RUFIN]) ? Il est probable, vu la fréquence plus grande du terme *scurro (scurra)* au sens d'« exécuteur », que ce dernier sens est ici préférable, même si l'association « des courtisanes et des bouffons » paraît littérairement meilleure.

(I, 12) **32.** Et, ut praeterita sileam, aliquos in hoc coenobio nostro non uidisti ardentem arripere quod lenta postmodum ac tepida consummatione calcarunt? Aut quotiens quidam e coenobio diuerso instinctu egressi sunt? Quotiens namque
 5 ex ipsis sunt aliqui ex saeculo bis tertio reuersi et tamen, recuperata uirtute, derelictam dudum professionem ad palmam uictoriae perduxere? Nonnulli enim inreprehensibiliter non ad uitia, sed ad loca pristina reuertentes, tanta dilectione ac studio instituta haec nostra seruauerunt
 10 ut amore atque electione fidelium monasteriis ecclesiisque Christi sacerdotes dignissimi praesiderent. **33.** Et, ut unum adhuc tibi, si non denegas, notissimo noueris exemplo, quasi non pridie in hoc monasterio nostro Maxentium conspexisti, qui post inauditam in Galliis¹ nuditatem atque
 5 abstinentiam, post uigiliarum quoque iugitatem et indefessam lectionis instantiam, quomodo elationis malo deceptus, ab spurcissimo fuerit correptus daemone, ac multo his amentior saeuiorque exstiterit quos pridie pollens meritorum successu curauerat, atque ab ipsis quos dudum
 10 Domini uirtute sanauerat loris uinctus ac funibus, funesto fuerit spiritu unctione sancti olei liberatus²? **34.** Agnosce ergo te hac elatione inuisibiliter, diabolo instigante,

32 2 ardentem : -tur P || 3 quidam : quidem J¹ || 4 coenobio : con- P || instinctu : -tintu P || 5 tertio : tertio P || 7 inreprehensibiliter : -sebiliter P || 9 seruauerunt : seruauerunt P^x || 10 electione : dilectione *Hensch.* || 10/11 ecclesiisque christi : om. P (*ras. 2 litt.*) et P^x || 11 sacerdotes : -dote. P -dotibus P^x || dignissimi B : dignissime PJ (-mi J^{e?}) || postea *post* dignissime *add.* P^x

33 4 conspexisti : -xisse P || 5 indefessam : infessam P || 6 quomodo : qu//// P qui in *dub.* P^x || 7 correptus : corruptus J¹ || 8 exstiterit : -rat P || 10 uinctus : uictus P || funesto : a funesto *dub.* P || uero *post* funesto *add.* P^x || 11 fuerit : fuit P^x

1. Après Cassien et avec d'autres auteurs de son temps, l'Anonyme insistera ailleurs sur cette idée que le monachisme oriental doit se dépouiller de certaines rigueurs pour s'adapter au climat et aux

32. Et pour ne plus rien dire du passé, n'as-tu pas vu, ici même, dans notre communauté, quelques moines s'attacher avec ardeur à une règle de vie que, par la suite, après un lent déclin de tièdeur en tièdeur, ils foulèrent aux pieds? Que de fois aussi des frères s'éloignèrent-ils de la communauté sous le coup d'une impulsion contraire! Et parmi ces derniers, que de fois avons-nous vu l'un ou l'autre quitter à nouveau le siècle, revenir à nous, une fois, deux fois, trois fois, et, malgré cela, retrouvant son courage, persévérer jusqu'à la palme de la victoire dans la profession qu'il avait depuis si longtemps abandonnée! Quelques-uns aussi, sans qu'on puisse leur en faire un reproche, retournèrent, non à leurs vices, mais à leur pays d'origine, et là observèrent notre règle avec tant d'amour et de zèle, qu'élevés au sacerdoce par l'affection et le choix des fidèles, ils dirigèrent très dignement monastères et églises du Christ. **33.** Et pour achever de t'instruire sur ce sujet par un exemple encore tout frais dans ta mémoire, si tu veux bien te le rappeler, on dirait que tu n'as pas vu, hier encore, dans notre propre monastère, ce qui est arrivé à Maxence : après s'être imposé un dépouillement et des privations inouïes en Gaule¹, des veilles continues, après avoir montré une application infatigable à la lecture, — enjôlé par le vice de l'orgueil, il devint la proie du démon le plus immonde, et sa folie, sa rage dépassèrent de beaucoup celles des gens qu'il avait soignés naguère, quand il était puissant du fruit de ses mérites; lié de courroies et de cordes par ceux-là même qu'il avait depuis longtemps guéris par la vertu du Seigneur, il fut enfin délivré de l'esprit funeste par une onction d'huile sainte². **34.** Reconnaiss-le donc : c'est le même orgueil, inspiré par le diable, qui secrètement te pousse, et ton cas

conditions de vie de la Gaule (cf. **65**, 7-8 et **67**, 5-9). Voir ci-dessus, p. 87.

2. Cette aventure de Maxence est analogue à celle de Sanctus qui se lit au *Dial.* I de SULPICE SÉVÈRE (20 : *PL* 20, 196 B-197 A).

pulsari nec ab ipsius distare consortio cuius utique, liuore simili ut accenderis zelo, ita exaequaris et meritis ».

- 5 His frater ille auditis paene corrui consternatus, sed mox oratione beati uiri¹ in tantum, relicta praesumptione, concunctor atque emendatior est effectus, ut solent capti mente arreptitii per Christi famulos expulsione daemonum puriores defaecatioresque restitui.
- (I, 13) 35. Interea, quia per famulum Christi eneruatum est consilium hostis antiqui, uertit se ad molliora consueta calliditas², et de prosperis aduersa producens non solum contra regulam, sed in ipsum paene patrem fecit insurgere
- 5 fratres. Primitus namque materia huiusce modi exstitit ubertas fecunditasque fructuum; dehinc abundantia ipsa refertos cotidiana fecit remissione turgescere; post haec autem etiam scientiae quadam effecit cothurnositate superbos³. Retexam ergo rem ipsam mira elegantia per
- 10 germanum suum Lupicinum et inaudita contrarietate cassatam.

36. Quodam namque tempore, cum abundantia, ut diximus, frugum monasterio ipsi⁴, utpote adhuc in culturulis

34 3 ab om. J¹ || 4 simili ut B : ut simili PJ || accenderis : -daris Hensch. || et post accenderis add. J¹ || 9 defaecatioresque : //fec/tio-resque P perfectioresque P^x

35 3 aduersa producens : producens aduersa Hensch. || 5 huiusce modi : huius modi J¹ || 7 fecit J^c Hensch. : facit PJ¹ || remissione P^{ac} ut uid. J Hensch. : inmissione P^x || 8 quadam : quodam P quosdam P^x || effecit J Hensch. : efficit P || 10 et : //P || inaudita : -tum P^{ac} || 11 cassatam : cessatam J¹

36 2 culturulis BJ : cultu rulis P cultu ruris Hensch. (quod prius coniecerat Chif.)

1. L'Anonyme nous montre souvent les Pères priant pour leurs moines en danger spirituel. Ces prières ont souvent, dans la *V. P. J.*, une efficacité immédiate (cf. ci-dessus, p. 93). Rien qui soit plus conforme à la tradition des « Pères spirituels » d'Orient.

2. Dans les deux premières vies surtout, l'Anonyme insiste, conformément aux usages de la littérature monastique, sur l'action

ne diffère pas beaucoup de celui de Maxence : semblable à lui par l'envie méchante et la jalousie qui t'emportent, tu mériterais aussi un châtement égal au sien. »

Atterré par ces paroles, le frère faillit s'effondrer ; mais bientôt, grâce à la prière du bienheureux¹, abandonnant sa présomption, il montra plus de componction et s'amenda : ainsi l'on voit souvent des possédés, en proie au délire, se retrouver avec une âme plus pure et plus claire, une fois que les serviteurs du Christ ont chassé d'eux les démons.

35. Cependant, ses projets déjoués par le serviteur du Christ, l'antique Ennemi orienta sa rouerie coutumière vers des méthodes plus souples² : de la prospérité, il fit naître l'adversité, et incita les frères à se dresser, non seulement contre la règle, mais presque contre le Père lui-même. De riches et amples récoltes furent le point de départ de cette nouvelle tactique ; puis, comme ils étaient comblés par l'abondance, il les amena, par un relâchement quotidien, à s'enfler de vanité ; ensuite, les haussant pour ainsi dire sur les cothurnes de leur savoir, il leur inspira l'orgueil³. Je vais raconter cette affaire, que le frère de Romain, Lupicin, dénoua avec une finesse admirable, à l'aide d'un remède inédit.

36. Il arriva donc, une certaine année, que ce monastère⁴ — vu qu'il était encore en la nouveauté de ses modestes

de « l'antique Ennemi ». Cela ne l'empêche pas d'analyser finement le processus de la tentation (cf. la suite de ce passage, et 87-88).

3. L'Anonyme insistera à plusieurs reprises, dans son récit, sur le péché d'orgueil (*elatio*) ; pour le désigner d'une manière plus pittoresque, il emploie le long mot *cothurnositas*, qu'il semble avoir créé (de même qu'il emploie péjorativement *cothurnus* : 21, 4 et 140, 5). La succession qu'il note ici entre les vices est exactement celle que Cassien reconnaît dans la tentation d'Adam et dans celle du Christ : après la gourmandise, la vaine gloire ; après la vaine gloire, la superbe (cf. spécialement *Coll.* V, 6 : *SC* 42, p. 193).

4. Le monastère de Condat, dirigé plus spécialement par saint Romain (cf. 24).

nouo, ultra solitum adrisisset, et quidam fratres fertili
 fecunditate fidentes, dispecto contemptoque abbate, non
 5 quod regulae uel canonis suppeteret, sed quod abundan-
 tia contulerat studerent uentri uel gutturi cultius
 infarcire, atque ex hoc a beatissimo Romano, ut erat
 benignissimus, crebrius increpati, non solum proteruiores,
 uerum etiam ex nimia dissolutione lasciuiores existerent,
 10 lenis quippe ipse blandusque baculus necessario uirgam
 fraternae seueritatis expetiit. 37. Adito namque germano
 suo Lupicino¹, ganeones ipsos etiam in suam iam iamque
 personulam insurgere condeclarat; siquidem uoluptati
 luxuique dediti famulari regulariter detrectabant. Iubet
 5 ergo abba Lupicinus secretius redire germanum, seseque
 post sextam admodum diem, quasi ex inproviso, cellulae
 ipsi² adfore denuntiat. Cumque adueniens uir altioris
 ingenii³ causam totius insolentiae gutturis nosset insulta-
 tione turgescere, silet interim biduo, donec tertio die,
 10 quasi escarum fastidio copiosius post aduentum refertus,
 quo melius cibum reciperet, acidis interim ut pascatur
 exorat ac, fratribus ipsis una uescentibus, sic Romano
 abbati uultu laetus expostulat : 38. « Ita uiuamus, domine
 frater, ut nobis crastina hordeaceas incretasque solummodo

36 3 nouo : nouo P^{ac} || frumentum post solitum add. P^x || adrisis-
 set : arsisset P ausisset P^x || 4 dispecto PJ^c : despecto J¹ P^x
 Hensch. || 5 suppeteret : -rent P^x || 6 contulerat J Hensch. : terrae
 tulerat P || 10 lenis : leuis Hensch. || ipse J : om. P post blan-
 dusque transp. Hensch. || necessario : -riam P^x

37 2 ganeones ipsos : ganeonibus ipsis P^x || 4 famulari regulari-
 ter : ras. in P eum ad inuicem cotidie P^x || detrectabant :
 detrac.bant P detraebant P^x || 7 altioris : -res P^{ac} || 8 nosset :
 noscet J || 11 acidis J^c Hensch. : ordeaciis P spatium relinquat
 J¹ || 12 una : /// P cum eo P^x || 12/13 romano abbati B : romanum
 abbatem PJ

38 1 uiuamus J Hensch. : ...amus P uertamus P^x || 2 die post
 nobis add. P^x || incretasque : incretas P^x

1. A Laucone, où Lupicin séjourne habituellement (cf. 24).

cultures — fut favorisé, comme nous l'avons dit, par une
 abondance inaccoutumée de récoltes ; enhardis par cette
 fertilité, par cette fécondité, certains frères, jugeant et
 méprisant leur Abbé, s'appliquèrent avec trop de soin à
 mettre dans leur ventre et leur gosier, non ce qui eût suffi
 d'après la règle et la mesure fixée, mais ce que permettait
 la surabondance. Comme le bienheureux Romain, avec
 l'extrême bénignité dont il était coutumier, les en avait
 blâmés à plusieurs reprises, et qu'il savaient montré alors,
 non seulement plus d'audace, mais, par suite de leur
 laisser-aller excessif, plus d'impertinence, il fallut que cet
 Abbé indulgent, dont la baguette était bien douce, requit
 la verge sévère de son frère. 37. Allant donc trouver
 Lupicin¹, il lui déclare que ces viveurs vont maintenant
 jusqu'à se dresser contre son humble personne : de fait,
 livrés au plaisir et à l'intempérance, ils refusaient d'obéir
 et d'observer la règle ! Alors l'Abbé Lupicin invite son
 frère à rentrer en grand secret et lui fait savoir que, dans
 six jours exactement, il arrivera, comme à l'improviste,
 dans ce monastère². Lupicin, doué d'un esprit pénétrant³,
 ayant reconnu, dès qu'il fut là, que toute cette insolence
 était nourrie par les incitations de la gourmandise, ne dit
 rien tout d'abord, durant deux jours ; mais, le troisième,
 prétextant la satiété et le dégoût des mets servis depuis
 son arrivée, il demande à prendre, pour l'instant, des herbes
 amères, qui lui redonneront, dit-il, de l'appétit. Et comme
 les frères en question dînent en même temps que lui, il
 adresse, d'un air gai, cette demande à l'Abbé Romain :
 38. « Comme nourriture, seigneur mon frère, fais nous
 préparer demain, pour une légère collation, une simple

2. C'est-à-dire à Condat.

3. « Vir altioris ingenii » : expression chère à Sulpice Sévère
 qui l'applique à saint Hilaire de Poitiers (*Vita Martini*, 5, 2 : SC 133,
 p. 262 ; PL 20, 163 B) et à saint Martin lui-même (*Dial.* I, 25 : *ibid.*,
 200 A).

parare iubeas in merendula pultes, quasque etiam, quia
sic libentissime uescor, absque sale uel oleo, obsecro,
5 iubeat uestra Pietas ministrari¹. »

Cumque reniti aut musitare nullus auderet, adponitur
crastina abstemiis et ganeonibus in communi mutatus
pristinus adparatus. Quod cum Lupicinus germanusque
ipsius absque uentris, ut dicitur, speculo praesumpsissent,
10 liguritores illi discedunt omnimodis incenati; quosque
abba Lupicinus latenter inridens : 39. « Si quid, ait,
delectationi meae aduis, o piissime frater, obsecro, donec
Lauconnum a cellula tua reuertar, his nos cotidie ordines
deliciis satiari. Fateor Caritati tuae, paene exorans postulare
5 delibero ut tu hinc Lauconnum uicturus eas, ast hic ego
iugiter talibus cum dominis fratribus deliciis uescar ». Transacta
igitur tertia probationis pulcicula, cuncta
uentositas cum suis auctoribus, nocte imminente, diffugit,
neque ex his resedit ullus in monasterio, nisi is quem non
10 uitiauerat esculentae uoracitatis ingluuius.

40. Mane autem cum uidisset beatissimus Lupicinus

38 3 iubeas : iubes J¹ || quasque J Hensch. : quas. P quas P^x ||
3/4 quia sic del. dub. P^x || 4 libentissime : -time P^{ac} || oleo : oleleo
P || ut post obsecro add. P^x || 5 eas post pietas add. P^x || 6 reniti :
renut // P renuere P^x || aut : uel Hensch. || musitare J¹ : mussi-
PJ^c Hensch. || adponitur : -nit J¹ || 7 abstemiis : anstimis B ||
communi P^{ac} J^c : -ne P^x J¹ Hensch. || 8 germanusque : germanus
J¹ || 9 ut — praesumpsissent : ras. in P ingluviae praefatas epulas
comedissent P^x || 10 ab refectorio post illi add. P^x

39 1 si quid J Hensch. : siq /// P sicque P^x || 2 delectationi :
-nis P || annuis J Hensch. : ras. in P escas praepara michi P^x ||
3 reuertar : -tor P^{ac} || nos : uos P^{ac} || in commune post cotidie
add. P^x || 4 paene J Hensch. : ras. in P plene P^x || namque post
postulare add. P^x || 5 lauconnum J Hensch. : lauconno P || ast hic J
Hensch. : /// sic P illic P^x || ego : ergo J¹ || 6 dominis P B Hensch. :
domnis J || uescar : -cor P || 7 probationis : pro pationis P || 9 is J :
his P et Hensch. || 10 esculentae P a. ras. ut uid. J Hensch. :
escarum P^x

40 1 beatissimus lupicinus : lupicinus beatissimus Hensch. ||

bouillie de farine d'orge non tamisée ; et même, parce que
je l'aime beaucoup ainsi, que votre Bonté, je l'en supplie,
ordonne de la servir sans sel ni huile¹. »

Personne n'osant dire non ou murmurer, on sert le
lendemain, aussi bien aux viveurs qu'aux ascètes, l'ancien
menu modifié ; comme Lupicin et son frère avaient pris
sur eux cette innovation, sans demander, comme on dit,
son avis à l'estomac, nos gourmets quittent la table totale-
ment à jeun. Alors, l'Abbé Lupicin, les raillant sans en
avoir l'air : 39. « Si tu veux bien, dit-il, très aimable
frère, m'accorder quelque satisfaction, je te supplie de nous
faire rassasier chaque jour, jusqu'à ce que je quitte ton
monastère pour rentrer à Laucone, avec de semblables
friandises. Mais, je l'avoue à ta Charité, voici la requête,
presque la supplique que je médite : que tu quittes ces
lieux pour aller vivre à Laucone, tandis que moi je resterai
continuellement ici pour profiter, avec messeigneurs et
frères, d'aussi délicieux festins. » Quand la médiocre
bouillie, la bouillie de l'épreuve, eut été servie pour la
troisième fois, toute la Boursoufflure, avec ses promoteurs,
à la faveur de la nuit, disparut : aucun de ces hommes ne
resta au monastère, sinon ceux que n'avait pas encore
corrompus la Voracité goulue et gavée.

40. Au matin, le bienheureux Lupicin, après avoir

1. D'après Grégoire de Tours — qui d'ailleurs situe l'épisode,
non à Condat, mais dans le monastère d'Alémanie —, saint Lupicin
montre moins de fine ironie, mais, plus brutalement, fait jeter pêle-
mêle dans un même chaudron, les mets raffinés (*Vita Patrum*, I,
3, 10-27 ; ci-dessous, p. 454). Certains commentateurs ont supposé
qu'il y avait là deux épisodes différents. TILLEMONT estime à juste
titre que la version de l'Anonyme « a quelque chose de plus beau,
et de plus digne de la piété et de l'union des deux saints » (*Mémoires*,
XVI, p. 151).

euanisse e monasterio turgidos fumos : « Veni, ait, nunc, Romane frater, et redeant iube regulares, ut moris est, adparatus ; huiusmodi enim, ut uideo, decreuerant non
 5 *seruire Christo Domino, sed suo uentri*¹. Igitur fugatis uentatisque paleis, serua nunc triticum, et graculis coruisque euolantibus, iam pasce pacatus mitissimas Christi columbas². »

(I, 14) 41. De mirabilibus uero signorum, quae gratia diuina uallatus in expulsionem inmundorum spirituum gessisse memoratur, replicarem utcumque nunc aliqua, nisi multo
 5 illa eminentiora coniciantur quae, latendi causa, teste tantum Domino studuit operari. Vnde, quia exstingui nequit accensa semper gratia meritorum, dona haec sancti Spiritus circa sepulcrum ipsius peculiarius curiosus religiosusque lector inquirat, ubi pro fide uel meritis expetentum plus uidet quisque quod credat, quam legat fortasse
 10 quod dubitet³.

42. Memini tamen beatissimum domnumque meum Eugendum referre solitum quod, inter eos quos illic in pueritia uiderat diuerso more, una tamen potentiae

40 2 fumos P *dub.* J *Hensch.* : et fumidos *dub.* P^x || 3 ut post iube *add.* P^x || 4 enim P *a. ras.* J *Hensch.* : ref.t... P^x || ut *om.* J¹ || 6 uentatisque BPJ *Hensch.* : uentilatisque P^x || 7 pacatus : plac- P^x

41 2 uallatus J *Hensch.* : *ras. in* P per eum P^x || 3 utcumque J^c *Hensch.* : *ras. in* P ut cum quae J¹ || 4 illa eminentiora : eminentiora illa *Hensch.* || 7 curiosus : curio.sus (r *del.* ?) P || religiosusque : reliquiosusque P^{ac} || 8 expetentum : -entium *Hensch.* || 9 quisque quod credat : quod credat quisque *Hensch.* || quod : quam P^x || legat B : legit PJ || 10 quod J *Hensch.* : quo. ? P qua P^x

42 1 tamen : tami.. P^{ac} || domnumque : dominumque *Hensch.* || 2 inter post quos *add.* P *del.* P^x || illic *del.* P^x || 3 diuerso — potentiae : *ras. in* P ||

1. Adaptation de *Rom.* 16, 18 : *Huiusmodi enim Christo Domino nostro non seruiunt, sed suo uentri.*

2. Grégoire de Tours ajoute une sorte d'épilogue, visiblement légendaire : grâce aux prières de saint Romain, les douze moines

constaté la dispersion de ces bouffées de fumée : « Eh bien ! maintenant, Romain mon frère, dit-il, fais rétablir le régime normal, conforme aux usages ; car les gens de cette espèce avaient résolu, je le vois bien, de servir non le Christ¹, mais leur ventre : maintenant que la paille a été dispersée au vent, garde le bon grain ; les choucas et les corbeaux se sont envolés : nourris désormais dans la paix les très douces colombes du Christ². »

41. Quant aux miracles que l'on rapporte de lui et qu'il opéra, ceint de la grâce divine, pour chasser les esprits impurs, j'en raconterais tant bien que mal quelques-uns, mais beaucoup plus remarquables, probablement, furent ceux qu'il voulut accomplir sous le seul regard de Dieu, afin de ne pas sortir de l'obscurité. Aussi, comme les grâces accordées au mérite et sans cesse renouvelées sont un feu inextinguible, c'est autour de son tombeau plus particulièrement que le lecteur attentif et pieux ira chercher ces manifestations de l'Esprit-Saint ; là, chaque pèlerin, suivant sa foi et ses mérites, trouvera plus à croire que dans un récit, qui lui offrirait peut-être des raisons de douter³.

42. Je me souviens pourtant que mon seigneur le bienheureux Oyend avait coutume de rapporter ce fait : parmi ceux qu'il avait vus là-bas, dans son enfance, tourmentés de façons diverses, mais toujours par la même Puissance, il

déserteurs sont saisis de repentir et de componction et fondent chacun une nouvelle communauté !

3. Remarque judicieuse, qui fait songer au mot de Pascal : « On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres ». L'Anonyme insiste sur les dispositions intérieures qui favorisent la croyance au miracle. Il veut, d'autre part, se montrer aussi discret dans la description des miracles de saint Romain que celui-ci l'a été dans leur accomplissement (Cf. ce qui est dit de saint Martin au *Dial.* II de SULPICE SÉVÈRE, § 4 : *PL* 20, 204 A). Discrètement aussi, il semble vouloir inviter ses lecteurs à venir en pèlerinage au tombeau de saint Romain.

uirtute torqueri, ita supra urnam beati Romani quemdam
 5 ex infelicibus in faciem uidisset extendi, ut solent criminosi
 ac scelerati diuaticati tendiculis¹ iudicum sententia uerberari, atque inibi, duobus cubitis fere semihora suspensus, obsidentis scelera uel crimina clamans atque eiulans publicabat. 43. Tantum namque, ut diximus, beatissimus pater in his mirabilibus studuit latere quae gessit, ut nec illud ad nos procul dubio peruenisset, quod in Pontianensium parrochia², dum iter ageret, quamdam paralyticam
 5 ueternosa debilitate torpentem sanitati restituerit iuuenali, nisi hoc, comitante sancto fratre Palladio, minime potuisset oculere.

(I, 15) 44. Et quia sanctissimi uiri Palladii fecimus mentionem, cuius beatissimus Romanus tam in coenobio quam in itinere, tamquam uere caritatis comite, fido solatio potiebatur, retexam etiam illud cui idem frater interfuit et factum uulgatumque urbi ac populis celari non potuit.
 5 Basilicam sanctorum, immo, ut ita dixerim, castra martyrum, in Acaunensium locum³, sicut passionis ipsorum

42 4 uirtute torqueri : ui...te tor... P || ita *dub.* in P || 5 infelicibus : in fecilibus P || 6 diuaticati BP : uariis P^x *om.* J *Hensch.* || tendiculis : suplitilis P^x || iudicum : -cium P^{ae} || 7 inibi : inibi J¹

43 2 mirabilibus : miralibus P || 3 peruenisset : prouenisset P || pontianensium BP : pon. anensi J¹ portuanensi uel ponnanensi *legi potest scd Chif. J (imo legitur, addit Chif., pontianensi ut in uita s. Eugendi [160,5])* pontianensi *Hensch.* || 5 debilitate J *Hensch.* : ras. in P malignitate P^x || restituerit : -eret P || iuuenali : -nili *Hensch.* || 6 nisi : set P^x || comitante : -tanti P^x || cum *post* comitante *add.* P^x || fratre : -tri P^x || palladio : pallidio J¹ || minime : nomine P || non *post* minime *add.* P^x || potuisset : potuit P^x

44 1 palladii J^o *Hensch.* : pallidii PJ¹ *dub.* || 4 cui idem P^{oe} J^o *Hensch.* : cuidem P^{ab} quidem J¹ || interfuit : praesens fuit J (*praesens in lacuna scr. Chif.*) || 5 celari J *Hensch.* : celare P || 7 acaunensium BP : agau- J^o *Hensch.* *spat. relinquit* J¹ || passionis : -nes P

1. La posture du possédé objet de cette sorte de lévitation est comparée à celle d'un malfaiteur soumis à la question sur le chevalet :

avait vu un de ces infortunés allongé, la face vers le bas, au-dessus du tombeau du bienheureux Romain, dans la posture habituelle des criminels et des scélérats qui, par sentence des juges, sont fouettés, les membres écartés et tendus par des cordes¹; et là, suspendu en l'air à une hauteur de deux coudées, durant une demi-heure environ, l'homme publiait, en criant et en se lamentant, les scélératesses et les crimes du démon qui le possédait. 43. Mais, nous l'avons dit, le bienheureux Père mit tant d'application à se cacher, dans l'accomplissement de ses miracles, que, sûrement, nous ne connaîtrions même pas celui qu'il fit dans la paroisse de Poncin² — où, au cours d'un voyage, il rendit la santé de la jeunesse à une paralytique tombée en léthargie —, s'il ne lui avait pas été absolument impossible de tenir cachée cette guérison, puisque le saint frère Pallade l'accompagnait.

44. Et puisque j'ai mentionné Pallade, un homme si saint, fidèle soutien du bienheureux Romain, au monastère comme en voyage, et qui fut son véritable compagnon en charité, je raconterai encore le miracle auquel assista le même frère et que Romain ne put cacher, parce que la nouvelle s'en était répandue dans la population de toute une ville. Dans l'ardeur de sa foi, il avait résolu de se rendre à Augaune à la basilique des saints, je devrais plutôt dire au camp des martyrs³, conformément au

le démon passe en effet aux aveux. Il n'est pas rare de voir, dans les récits hagiographiques, des possédés soulevés dans les airs (cf. par exemple SULPICE SÉVÈRE, *Dial. III*, 6 et la *Vita sanctae Genovefae*, 28).

2. Poncin est une petite ville du département de l'Ain, située à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Saint-Claude; l'Anonyme y fait allusion en un autre passage (160). C'était sans doute une étape importante sur la route de Condat à Lyon.

3. On a trouvé à Agaune (aujourd'hui Saint-Maurice, en Valais, Suisse) les traces de la première chapelle (5 m × 9 m environ), adossée au rocher, où l'évêque Théodore, dans le troisième quart du IV^e siècle,

10 relatio digesta¹ testatur, quae sex milia et sescentos uiros non dicam ambire corpore in fabricis, sed nec ipso, ut reor, campo illic potuit consaepire², fidei ardore succensus deliberauit expetere.

45. Cumque digressus Genuam³, nulli omnino esset pauper incessus — et certe minime signari uel agnosci cupiens — publicatus, accidit ut, imminente uespera,

44 8 digesta : deiesta P || et P : om. J *Hensch.* || 8 sescentos PJ¹ : sexc- J^e *Hensch.* || 9 non J *Hensch.* : ne P || 10 consaepire PJ *Hensch.* : consepelire *Gigniacensis* || succensus : suscensus P

45 1 genuam P : *spal. relinq.* J¹ genuam J^e *Hensch.*

fit transporter les restes des martyrs de la « légion thébaine ». Mais l'affluence des pèlerins obligea sans doute à la reconstruire et à l'agrandir dès la première moitié du v^e siècle : c'est probablement cette seconde « basilique » que saint Romain a connue lors de son pèlerinage, vers 450. Le tombeau de saint Maurice se trouvait à environ 35 m. de la chapelle. Parmi les comptes rendus des fouilles les plus récentes effectuées à Agaune, citons deux études de Louis BLONDEL, parues dans *Vallesia* : la première, en 1948, t. III, p. 9-57 : « Les basiliques d'Agaune, étude archéologique » ; la seconde, en 1957, p. 283-292 : « Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune ». Parmi les histoires récentes d'Agaune, signalons tout particulièrement l'ouvrage du chanoine J.-M. THEURILLAT, que nous avons déjà cité et dont nous nous sommes inspiré pour ces notes : *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Sion 1954, t. I : « Des origines à la réforme canoniale ». — L'expression *castra martyrum* corrige de façon imprévue la formule générale qui précède : *basilicam sanctorum* ; c'est une évocation rapide et saisissante du genre de sainteté de la légion thébaine. J.-M. THEURILLAT, *op. cit.*, p. 96, résume ainsi ce que l'on sait de plus certain sur ces martyrs : « A la fin du III^e siècle, un important contingent de soldats romains, appartenant, dit-on, à une légion thébaine, campait dans la plaine qui s'étend d'Agaune à Octodure, lorsqu'un ordre de l'empereur Maximien, incompatible avec la foi de ces soldats chrétiens, provoqua le massacre de la troupe. On ne connaîtra sans doute jamais la date du martyre, ni le nombre des soldats qui le subirent. »

1. C'est la *Passio Acaunensium martyrum* de saint Eucher, évêque de Lyon, éditée pour la première fois par le Père Chifflet, en 1662 (voir ci-dessus p. 145 et note 4) et en dernier lieu par

témoignage fourni par le récit de leur passion¹ — une passion qui, bien loin d'avoir pu faire tenir six mille six cents hommes dans un bâtiment, n'a même pas pu, je suppose, les enclorre tous dans cette plaine².

45. Comme il était parti pour Genève³, et que personne n'avait été informé de l'approche de ce pauvre — et lui-même, certes, ne désirait nullement être signalé ou reconnu —, il lui arriva, sur le soir, d'entrer dans une

B. Krusch (*MGH, SS. rer. merov.*, III, 1896, p. 32-41). Il en existe beaucoup d'autres éditions. Elle a été étudiée en particulier par M. BESSON, *Monasterium Acaunense*, Fribourg 1913, et par J.-M. THEURILLAT, *op. cit.*, p. 10-19. Elle fut écrite vers la fin de la première moitié du v^e siècle (Eucher est mort en 449).

2. Le chiffre de 6 600 martyrs est emprunté à saint Eucher ; lui-même le conjecturait d'après l'effectif ordinaire d'une légion. — Noter que la basilique n'a pas été la première sépulture de ces martyrs. Selon J.-M. THEURILLAT, *op. cit.*, p. 97, ils « furent probablement enterrés sur place dans une fosse commune, selon les coutumes militaires dans les cas de rébellion. Une tradition locale a conservé le souvenir du lieu de cet ensevelissement prématuré, dans la plaine de Vérollez, à deux kilomètres en amont de Saint-Maurice. » — La réflexion que fait ici l'Anonyme est assez piquante dans son réalisme : comment tant de corps saints auraient-ils tenu dans une basilique ? et même comment tant d'hommes ont-ils pu être martyrisés dans un pareil espace ? Mais sans doute pense-t-il aussi, comme il le dit ailleurs pour les saints Apôtres, que « leur gloire et leurs mérites ne sauraient être contenus dans les limites d'un lieu quelconque » (156, 9).

3. « Genuam ». Nous avons respecté cette forme, quoique certainement fautive. C'est celle que donne P en 45, 1 et 153, 3. Pour J, le scribe de Chifflet a, dans le premier cas, laissé un blanc, et, dans le second, écrit *genuam*. Le P. Chifflet a rempli le blanc en écrivant *Genauam* et a corrigé dans le second cas en *Genauam* ; il ne dit pas explicitement que cette forme correcte ait été celle de B ; on peut le croire sans oser l'affirmer. — L'article *Genava* de PAULY-WISSOWA, VII, 1, 1130, indique que la forme fautive *Genua* se rencontre dans les manuscrits de César et dans le Géographe de Ravenne (qui écrit au VII^e siècle d'après des sources du v^e-vi^e). — Il est remarquable que pour l'adjectif correspondant nos manuscrits de la *V. P. J.* ne connaissent pourtant que la forme *Genauenses* (48, 8).

speluncam, qua propter aggerem leprosi duo, id est pater
 5 cum filio, uersabantur, intraret. Igitur, cum infelices ipsi,
 intrante misericordia iam felices, ligna usibus conuecturi,
 eminus aliquantulum absentarent, beatissimus Romanus,
 pulsata reserataque clusurula, speluncam ingressus est.
 46. Cumque orationem religiosa functione complexent,
 ecce laboriosi ipsi ligna deferentes adueniunt, eiectisque
 in uestibulo lignorum surculis, nouos atque inopinatos
 5 hospites non sine haesitatione respiciunt. At uero sanctus
 Romanus, ut erat singulari benignitate conspicuus, consa-
 lutatis blandissime complexisque Martini in morem¹,
 utrumque sanctissima fide et caritate deosculatur. Et
 oratione cum reliqua sollemnitate percepta, uescuntur
 10 simul, una manent pariterque consurgunt ac, dilucescente
 crepusculo, agens Deo hospitibusque gratias, coeptum iter
 adgreditur.

47. Et, o mira fides, mox ut ipse egressus est, adparuit
 in operatione similitudo, cuius iam praecesserat in imita-
 tione constantia². Leprosi namque illi, per confabulationem
 recordationemque magnorum hospitem mutua semet
 5 consideratione respicientes, eleuata cum gaudio uoce, de
 salute communi gloriantur alterutrum, et concite ad
 ciuitatem currentes, quia causa elemosynae multis non

45 4 qua : quam P || 7 eminus : lungius ? P^x || absentarent :
 secederent P^x || cum *post* romanus *add.* P^x || 8 pulsata : -saret P^x ||
 reserataque JP *ut uid.* Hensch. : reseratam P^x || clusurula J^c Hensch. :
 //// rul/ P ostium P^x durusula J¹

46 1 complexent B : complexet PJ || 3 surculis : sarc- P || 6 eis
post consalutatis *add.* P^x || martini in morem *del.* P^x || 7 utrumque :
 utrosque P^x || deosculatur : -lat P^{ac} || 8 sollemnitate : caritate P^x ||
 9 pariterque : pariterq... de sedi P^x

47 1 et PJ : *del.* P^x en Hensch. || ut : ut ut P || 4 recordationem-
 que : recordationis P^x || ipsos *post* semet *add.* P^x || 6 concite :
 -ti Hensch. || 7 ciuitatem : -tatam P^x || elemosynae : elymosinae P ||
 multis : a multis P *aut* P^x

grotte où demeuraient, sur le bord de la route, deux
 lépreux, un père et son fils. Les malheureux, heureux
 désormais, puisque la miséricorde entraît chez eux, étaient
 sortis et s'étaient un peu éloignés, afin de ramasser du
 bois pour leurs besoins ; le bienheureux Romain, après
 avoir frappé à l'humble porte, l'ouvre et pénètre dans la
 grotte. 46. Comme ils venaient d'achever la prière
 conformément aux devoirs de leur état, voici que les
 travailleurs, apportant leur bois, arrivent ; ils jettent leur
 fagot sur le seuil et, non sans embarras, découvrent ces
 hôtes inconnus et imprévus. Mais saint Romain, avec cette
 gentillesse particulière que l'on admirait en lui, les salue
 de façon très aimable, les embrasse comme l'eût fait
 Martin¹, et, dans un très saint élan de foi et de charité,
 leur donne à chacun un baiser. Après l'oraison et les
 autres rites, tous mangent ensemble, en même temps se
 reposent, de concert se lèvent ; au petit jour, rendant
 grâce à Dieu et à ses hôtes, il se remet en route.

47. O merveille de la foi ! peu après son départ, la
 réalisation du miracle rendit éclatante la ressemblance de
 Romain avec celui dont il n'avait fait encore qu'imiter la
 force d'âme². En effet, comme les lépreux, tout en conver-
 sant et en évoquant l'image de leurs nobles hôtes, s'étaient
 regardés et considérés mutuellement, ils poussent un cri
 de joie, se félicitent l'un l'autre de leur commune guérison ;
 vite, ils courent à la ville où, pour leur avoir donné
 l'aumône, beaucoup de gens les connaissaient. Là, devant

1. Cf. SULPICE SÉVÈRE, *Vita Martini*, 18, 3-4 (SC 133, p. 292 ;
 PL 20, 190 C) : « Apud Parisios... leprosum miserabili facie horren-
 tibus cunctis osculatus est atque benedixit. Statimque omni malo
 emundatus, postero die ad ecclesiam ueniens nitenti cute gratias pro
 sanitate, quam receperat, agebat. »

2. L'expression est compliquée et abstraite, mais l'auteur, par
 ce parallélisme un peu forcé, veut mettre la charité de saint Romain
 au même niveau que celle de saint Martin : non seulement il imite
 ses gestes charitables, mais il obtient comme lui des guérisons.

habebantur incogniti, sanitatis praeconia uirtutisque gaudia pontifici et clero, popularibus maximisque aperta ac propria testificatione declarant. 48. Tum uero mirum in modum cateruatim inruentes ad singulos, auctorem facti, rimantibus oculis, sicubi adesset, diligenter inquirunt. Cumque eum dubia adhuc luce innotuisset properasse festinum, electos de ecclesia uiros in sancta exploratione praefectus¹ iubet excurrere et custodire Bresti montis saxosas angustias², ne fortassis in reditu, arto conclusoque aggere excussus, nequiret a Genavensibus inuadi caelestis regni peruasor³.

49. Igitur, cum repertum percontatione cautissima, quasi per oportunitatem comitaturi, caritatis uinculis nexuissent, praecurrens repente unus nuntiat urbi; ceteri uero ita eum sermocinatione sancta conligant ut suspicione careret, donec obuio pontifici et populis ultra moenia deueniret in manibus. Ipsi uero qui fuerant a lepra, ut diximus, emundati, crebro cum lacrimis adeuntes, prostrati uestigiis aduoluuntur. In quorum quoque gaudiis ciuitas

47 9 maximisque : utriusque sexus P* || aperta : -te P*

48 1 mirum om. J¹ || 4 innotuisset : -ssent P || 6 praefectus conieci : perfectos PJ profectos prius coniecerat Chif. || 7/8 arto — aggere J Hensch. : ras. aequ. in P in aliquo latibulo P* || 8 excussus B : exclusus PJ || inuadi J Hensch. : dub. P repperire P*

49 2 per oportunitatem : pro oportunitate J¹ || 4 conligant : colligunt J¹ || 5 pontifici BP : -fice J Hensch. || populis : popul/s P^{ao} || 8 uestigiis : eius uestigiis P* || aduoluuntur : aduoluntur P^{ao} || ciuitas : -tatis P^{ao}

1. Nous avons conjecturé ici *praefectus* au lieu de *perfectos* : ce dernier mot est peu explicable et *iubet* est dépourvu de sujet ; pareille faute est très vraisemblable dans nos manuscrits.

2. Le défilé de Bret est situé sur la rive sud-est du lac Léman, non loin du village actuel de Saint-Gingolph (Haute-Savoie), à 50 kms à vol d'oiseau au nord-est de Genève.

3. Par le rapprochement des mots *conquérant* et *conquis*, nous essayons de rendre le jeu de mots *inuadi... peruasor* (cf. *Math.*,

le pontife et le clergé, devant le peuple et les grands, ils proclament, par le témoignage évident de leur propre guérison, les bienfaits de la santé et les joies que procure le miracle. 48. C'est alors une étonnante ruée de la foule autour de chacun d'eux : l'auteur du miracle doit être quelque part ; on écarquille les yeux, on le recherche activement. Lorsqu'on eut appris qu'il était parti en grande hâte dès le point du jour, le préfet de la ville¹ désigne des hommes d'église, auxquels il ordonne de se mettre en campagne pour cette sainte recherche et d'aller garder les défilés rocheux du mont Bret² : on craignait que, s'il venait à se dégager, à son retour, de ce passage étroit et encaissé, le conquérant du royaume céleste ne pût être conquis par les Genevois³.

49. Donc, par des questions posées avec la plus grande précaution, les envoyés le repèrent ; puis, feignant une heureuse rencontre qui va leur permettre de l'accompagner, ils le capturent dans le filet de l'amitié ; soudain, l'un d'eux prend les devants et court porter la nouvelle à la ville ; les autres l'enveloppent si bien dans une pieuse conversation qu'il reste sans soupçons, jusqu'au moment où il tombe entre les mains de l'évêque et de la foule venus à sa rencontre hors des remparts. Quant aux lépreux qu'il avait guéris, comme nous l'avons raconté, ils vont et viennent, tout en larmes, autour de lui, se jettent à ses pieds, se prosternent devant lui. Devant leurs transports

11, 12). L'entreprise des Genevois est présentée un peu comme une opération militaire (cf. les mots *exploratione*, *inuadi*, *peruasor*, et l'idée d'arrêter le saint à son passage dans un étroit défilé) ; mais ils disposent probablement d'une bonne semaine pour la préparer, car saint Romain semble devoir mettre au moins deux jours pour gagner Bret (59 kms de Genève à Saint-Gingolph) et une autre bonne journée pour aller de là à Agaune ; il y restera un ou plusieurs jours et devra ensuite revenir au défilé de Bret... pour tomber dans le piège des Genevois.

10 uniuersa conlacrimans tersit procul dubio et ipsa per fidem
interius peccata morbi contagione concreta, sicut et illi
quoque propulerant dirae calamitatis exuuias. 50. Ducitur
ergo, immo rapitur Christi seruus primitus a sancto
pontifice; dehinc a clero omni et ciuibus, a popularibus
quoque, utriusque sexus enormitate permixta, pro salutis
5 remediis magna ambitione constringitur. Cunctos tamen
re uera, ut Christi famulus, conuenientissime benedixit:
hortatus est primitus in religione gradientes; monuit
tardantes, propter incertum uitae ne sero uellent in melius
mutare sententiam; in maerore uero positos paterna
10 benignitate solatus est; infirmos iuxta fidem pristinae
restituit sanitati. Se quoque coenobio celeritate omni
reddidit iuxta morem, ne saeculi male blandientis inlece-
bris, humana delinitus confabulatione, auditu forsitan
pollueretur aut uisu¹.

(I, 16) 51. Nec enim beatissimus Romanus solus in his uirtutibus
fulgebat in monasterio. Forma namque perfectionis et
caritatis tales erant in mirabilibus cuncti, qualem se
omnibus praebat exemplum. Nam crebro illic a multis
5 et serpentum pellebantur uenena et daemonum elimina-
bantur cateruae. Ob quod etiam tantum illic gregi dominico
hostis insidiabatur antiquus et ita effrenis circa caulas
gregis dominici liuoris stimulo ravidus grassabatur ut,

49 10 interius BP : ulterius J *Hensch.* || contagione : contagine
P^{ac}

50 3 dehinc : dein *Hensch.* || a² : ac P^x || 4 enormitate : inorm- P ||
permixta : promixta P || 6 re uera : uetiera *dub.* P || famulus : -los
dub. P^x || conuenientissime : conuenientes ad se P^x || 7 hortatus
PJ^o *Hensch.* : ort- J¹ || 8 tardantes J *Hensch.* : ardent // P ardentis
P^x || 10 solatus J *Hensch.* : consolatus P || 11 coenobio J *Hensch.* : ad
coenobium P || celeritate omni : omni celeritate *Hensch.* || 12 blan-
dientis J^o *Hensch.* : -tes PJ¹ || 13 forsitan : -tam J¹

51 5 serpentum : -tium P || eliminabantur J *Hensch.* : et luminaban-
tur P et inluminabantur P^x || 6 cecorum *post* cateruae *add.* P^x ||
tantum : tanto P || 7 antiquus : -quis P || circa *om.* J¹

de joie, toute la cité en pleurs s'est, elle aussi, purifiée de
l'intérieur par la foi, rejetant les péchés accumulés en elle
par une contagion malsaine, tout comme les lépreux
avaient quitté la défroque d'une affreuse maladie. 50. Le
serviteur du Christ est d'abord emmené, ou plutôt entraîné,
par le saint pontife; puis c'est l'ensemble du clergé et des
citoyens, ainsi que le peuple, hommes et femmes, une foule
énorme et mêlée, qui, pour obtenir les remèdes du salut,
l'enveloppe et se presse autour de lui. Pourtant, comme
serviteur du Christ, il les bénit absolument tous, de façon
très adaptée: il encourage ceux qui font les premiers pas
dans la pratique religieuse; il avertit les temporisateurs
de ne pas attendre trop tard, à cause de l'incertitude de la
vie, pour s'amender; ceux qui sont dans la peine, il les
console avec une paternelle bonté; aux malades, selon
leur foi, il rend la santé de jadis. Et il regagne au plus
vite la communauté, comme à l'ordinaire, craignant,
étant donné les séductions du siècle enjôleur, d'être amolli
par une conversation humaine, et de contracter peut-être,
par l'ouïe ou par la vue, quelque souillure¹.

51. Mais le bienheureux Romain ne brillait pas seul au
monastère par ces dons miraculeux: grâce à ce modèle de
perfection et de charité, tous les frères, dans les merveilles
qu'ils accomplissaient, suivaient l'exemple qu'il offrait à
chacun. Ainsi, souvent, on voyait là beaucoup de personnes
délivrées du venin des serpents ou débarrassées des troupes
de démons. C'est pourquoi aussi l'antique Ennemi y
tendait tant de pièges au troupeau du Seigneur et, sous
l'aiguillon de l'envie, rôdait autour du bercail du troupeau
du Seigneur avec une rage si effrénée, que, renonçant même
à la série des tentations, c'était par la pression physique

1. On comparera cet admirable récit avec son parallèle chez
Grégoire de Tours (*Vita Patrum*, I, 4, ci-dessous, p. 456). La tradition
orale, en multipliant les bénéficiaires du miracle (9 lépreux au lieu de 2),
a singulièrement appauvri l'histoire.

relicta etiam temptationis serie, phantasmatum inimico
 10 monstrosoque corporali impulsu niteretur exinde monachos
 effugare. Retexam ergo qualiter illic cum uno ex fratribus
 congressus sit inimicus¹, ut illis temporibus reliquorum
 constantia scire cupientibus facilius innotescat.
 (I, 17) 52. Erat inibi, inter reliquos uirtutum, ut diximus,
 uiros, diaconus quidam, Sabinianus nomine, qui sanctitate
 mentis et corporis ministerii huius principem Stephanum
 et puritate sectatus est comministrum et publicauit uirtute
 5 discipulum². Hic namque causa utilitatis strenue in uicino
 flumine sub ipso Condatescensi coenobio molinas piskasque³
 fraternis usibus gubernabat⁴, atque e conualli⁵ ipso, non
 solum diurnis, uerum etiam nocturnis conuenticulis, reptatu
 festino cunctos paene praeueniebat in synaxi.

53. Hunc diabolus tanta noctibus momentisque singulis
 debacchatione uexabat ut nec exiguum saltem tempus
 eidem concederet ad quietem. Nam, praeter crebras

51 10 monstrosoque : menstr- P || niteretur : mit- P^{ac} || 12 illis :
 in illis P^x || 13 cupientibus : -entes P

52 2 sabinianus om. J¹ || 5 discipulum — strenue om. J¹ || 6 conda-
 tescenci : -tecensi P || piskasque : piscinasque Hensch. || 7 ipso :
 ipsa Hensch. || 9 paene om. Hensch. || 9 in synaxi om. J¹

53 2 debacchatione J^o Hensch. : dibacha- P debacca- J¹

1. L'infestation diabolique (cf. l'expression *corporali impulsu*
 et la suite du récit) est plus rare dans la *V. P. J.* que dans les Vies des
 Pères du désert en général.

2. Construction peu claire et traduction douteuse.

3. Tous les manuscrits présentent ici le mot *pisas*, et non le *piscinas*
 écrit par les Bollandistes et repris par Krusch. Mais le mot *pisas*
 est rare et son sens est mal défini : il s'agit sans doute de pilons plus
 ou moins perfectionnés, actionnés par une roue hydraulique ; peut-être
 faut-il y voir ce que l'on appela plus tard des *martinets*, sortes de
 marteaux automatiques, à bascule (il existe à quelques kms au sud
 de Saint-Claude, près de la rivière appelée Tacon, un lieu-dit *Pré*
Martinet et un hameau nommé *Le Martinet*).

de phantasmes hostiles et monstres qu'il s'efforçait de
 faire fuir les moines hors de la communauté. Je raconterai
 donc comment l'Ennemi engagea la lutte, en ce lieu, avec
 l'un des frères¹ : cet exemple montrera plus facilement, à
 qui désire le savoir, ce que fut, en ce temps-là, la constance
 de tous les autres.

52. Il y avait au monastère, parmi ces hommes à
 miracles dont nous avons parlé, un diacre, nommé
 Sabinien, qui, par la sainteté de son âme et de son corps,
 imita le premier homme chargé de ce ministère, Étienne :
 par sa pureté, il s'attacha à suivre son collègue, et il
 manifesta par sa vertu qu'il était son disciple². Jouant un
 rôle utile, il gouvernait activement, pour les besoins de la
 communauté, les moulins et les pilons³ établis sur la
 rivière voisine, sous le monastère même de Condat⁴.
 Du fond de la vallée⁵, non seulement de jour, mais de
 nuit, il grimpa à la hâte aux réunions conventuelles et
 devançait presque tous les moines à la synaxe.

53. Le diable s'en prit à lui : toutes les nuits, à tous
 moments, il le tourmentait avec un tel déchaînement de
 fureur qu'il ne lui accordait même pas un court moment
 de repos. Car, outre des chocs répétés contre les murs, il

4. Au pied de la butte où s'élevait l'ancienne abbaye de Saint-
 Claude, le long du Tacon, un quartier et une rue de la ville actuelle
 portent le nom de *Plan du Moulin* ; il n'y a pas très longtemps, s'y
 trouvait encore un vieux moulin établi au voisinage de la maison
 Berrod et du petit pont franchissant le Tacon en cet endroit : peut-être
 avait-on conservé l'emplacement du moulin primitif de Condat.
 Dans ce cas, le sentier escarpé par où Sabinien remontait de son
 moulin sur la butte pour les offices conventuels (cf. 52, 7-9) pourrait
 correspondre au passage dit « l'Enfer » ou « les Enfers » : ce passage,
 qui paraît être très ancien, part du petit pont dont nous parlions
 et remonte tout droit, par une pente escarpée, près de l'actuelle
 place Louis XI, après avoir évité le rocher abrupt qui domine la
 vallée.

5. Le substantif singulier *conualle* est attesté chez saint JÉRÔME :
In Hier. I, II, 23 (*Corpus Christianorum*, 74, p. 22).

parietum inlisiones, ita tectillum ipsius lapidum reddebat
 5 fragore perfossum ut uix ualeret frater ille detrimenta
 nocturna diebus singulis resarcire. At cum forinsecam
 nequissimus perspiceret frustrari nequitiam, nocte quadam
 coram diacono tuguriolum ingressus, extracto ex igni
 10 torre, huc illucque festina alacritate discurrens, cellulam
 nitebatur incendere, quod procul dubio perpetrarat, nisi
 suspectus diaconus sanctus instinctu pietatis dominicae
 uigilasset.

54. Cumque eum inuocatione Christi nominis propulisset,
 sequenti nocte, mutata uirili diabolus specie, sub duarum
 puellarum forma¹ pudicissimo Dei seruo insidiaturus
 aduenit, atque ad focum uigilanti, effractis foribus, conpel-
 5 latione mollissima durus temptator intrauit. At cum
 multimodis prouocatus hinc inde cachinnis, signa monstri-
 fera dedignaretur adspicere, excogitat, immo addit hostis
 nequissimus detestabiliora quam gesserat. 55. Reductis
 namque nebulosi tegminis uestimentis, feminea pudenda,
 quocumque se pudicus uertisset adspectus, Christi famulo
 ingerebat in facie, ut, quatinus animos uiri eneruare non
 5 poterat, saltim adspectus uisusque castissimos tali dedecore
 callidius incestaret. Cumque ille unum nosset sub specie
 gemina monstrum : « Quicquidlibet, inquit, gesseris,
 inimice, non me in Christi nomine propellere ualebis ex

53 7 frustrari : fraust- P || 8 igni J : igne P *Hensch.* || 10 perpetrarat P : -aret J *Hensch.* || 11 suspectus BPJ¹ *Hensch.* : suspicatus prius coniecerat Chif. || dominicae : -nici P^{ae}

54 2 mutata : mutato habitu P^x *sed recta lectio posterius restituta esse uidetur* || specie : spatiae P spatiae P^x || 6 monstrifera : mortifera prius coniecerat Chif. || 7 hostis J *Hensch.* : ostes P ostis P^x || 8 nequissimus JP^x *Hensch.* : -mos P

55 4 quatinus B : quatenus PJ || 5 dedecore : decore P || 6 callidius : -dus *Hensch.* || incestaret : in. s taret J¹ || 7 quicquid libet J : ... quidlibet P que (*dub.*) quidlibet P^x || inquit : ait *Hensch.* || 8 non me J *Hensch.* : n.... P num (*dub.*) me P^x

crevait à grand fracas de pierres son pauvre toit, à tel point que le frère avait bien de la peine à réparer chaque jour les dégâts de la nuit. Mais comme le Malin constatait l'inutilité de sa malice, tant qu'elle s'exerçait au dehors, entrant une nuit dans la logette, en présence du diacre, il tira du foyer un tison, puis, courant çà et là, vif et allègre, il s'efforçait de mettre le feu à la cellule : il y réussissait assurément, si le saint diacre, sur ses gardes, et stimulé par son amour du Seigneur, n'avait pas veillé.

54. Alors qu'il l'avait chassé en invoquant le nom du Christ, voici que, la nuit suivante, le diable quitte son apparence masculine, et c'est sous l'aspect de deux jeunes filles¹ qu'il se présente, pour le faire tomber, au très chaste serviteur de Dieu. Tandis que celui-ci veille, près du foyer, la porte est forcée et, avec des mots très tendres, le dur tentateur entre dans la cabane. Mais, provoqué d'un côté et de l'autre par toutes sortes d'éclats de rire, le diacre ne daignait pas jeter les yeux sur ces apparitions abominables : alors l'adversaire plein de méchanceté imagine, ou plutôt ajoute à ses premiers actes, des choses plus détestables encore. 55. Retroussant le tissu vapoureux de ses vêtements, il porte devant la face du serviteur du Christ, partout où celui-ci tourne son pudique regard, la nudité féminine : puisqu'il n'a pu maîtriser son âme d'homme, il veut du moins, encore plus habilement, souiller ses regards et ses yeux si chastes. Mais lui, reconnaissant, dans la double vision, un monstre unique : « Quoi que tu fasses, Ennemi, dit-il, grâce au nom du Christ, tu ne seras pas assez fort pour me faire abandonner

1. Souvent, nous voyons, dans les Vies des moines ou des Pères du désert, le diable prendre l'aspect d'une femme pour exercer ses tentations (cf. p. ex. *Vita Antonii*, 4 : PL 73, 129 C ; *Vita Pachonii*, 9 : PL 73, 235 AB). Mais, ici encore, la V. P. J. présente, dans le détail de la scène, une nette originalité.

loco, quia cor meum, uexillo dominicae passionis armatum¹,
 10 nequaquam aut oblectatione corrumpere aut terrore poteris
 eneruare. Quid te totiens mihi in diuersis ingeris formis²?
 Nempe, o stultissime, erubescis, cum me adiutum diuinitus
 unum ac solum, nunquam uideas alterum quam uidisti ».

56. Tunc accensus furore diabolus, reducto phantasmate
 nequitiae puellaris, grauissima eum alapa, brachio exserto,
 percussit, adeo ut maxillam illius non solum ex ictu
 5 tumidam, uerum etiam foetidam laceramque reddiderit
 atque contortam : et more solito labefactus, ad aerias sese
 contulit auras. Mane uero, cum casus liuoris et ulceris
 fraternitas percontaretur adtonita, atque ille causas expo-
 sisset insidiatoris adsidui, confestim maxillam olei sancti
 10 liquore perunguens repedauit ad cellulam, ac de reliquo
 (I, 18) 57. Hinc enim Sabinianus sanctus, cum die quadam,
 adhibito fraterno solatio, alueum torrentis ipsius quo
 molinaris aduehebatur aqua³, geminato ordine defixis
 stilis eisdemque, ut mos est, implexis uiminibus, palearum
 5 quoque ac lapidum admixtione permixta, ad cursum
 rotalis machinae uellet diligentius inaltare, dumque

55 10 aut² : autem P || 11 eneruare : enaruare P || totiens J :
 coties P || 12 o J^o || 13 uideas J Hensch. : uides P

56 1 reducto fantasmate J : reducta fantasmata P || 2 grauissima : grat- J¹ || exserto : exer- J Hensch. excer- P || 4 laceramque BP : lacertamque J¹ lacertamque Hensch. || 5 aerias BP : areas J¹ aereas Hensch. (quod prius coniecerat Chif). || 6 casus PJ : causas Hensch. || 8 olei : oleo P || 9 perunguens : -geris P || ac : hac J¹ || de reliquo : dereliquit P || 10 non eum J Hensch. : eum non P || dispectus : disj- Hensch. || deicere J^o Hensch. : dicere P .e (del?) dehiscere J¹

57 3 defixis : et fixis P || stilis PJ¹ : stylis J^o Hensch. || 4 implexis J Hensch. : impexis B inspexis P || 4/5 palearum quoque : palearumque J¹ || 5 admixtione : adiunxione Hensch. || 6 rotalis : riuolis P

1. *Vexillo dominicae passionis armatus*. Cf. *Vita Antonii*, 13 et 26 (PL 73, 137 D et 150 A).

la place : car mon cœur, armé de l'étendard de la Passion du Seigneur¹, ne se laissera en rien corrompre par tes séductions ni abattre par la terreur. Pourquoi m'assaillir tant de fois sous des aspects divers² ? Tu rougis, n'est-ce pas, insensé que tu es : car moi, grâce à l'aide divine, je reste un seul et même personnage, et tu ne me vois jamais autre que tu ne m'as vu auparavant. »

56. Alors, enflammé de fureur, le diable éloigne la vision de ces filles de rien et, d'une brusque détente de son bras, frappe le diacre d'un si violent soufflet que sa mâchoire, non seulement enfla sous le coup, mais devint fétide, se déchira et se tordit. Puis, comme à l'accoutumée, il se volatise et disparaît dans les airs. Le matin, comme la communauté, frappée de stupeur, demandait au saint comment lui étaient arrivées ces ecchymoses et cette blessure, il raconta les actions de l'infatigable Dresseur d'embûches ; puis, oignant aussitôt sa mâchoire d'huile sainte, il retourna à sa cabane. Et désormais le Tentateur, méprisé, ne risqua plus de vaines tentatives pour l'abattre.

57. Par la suite, saint Sabinien, un jour, aidé par des frères, s'appliquait à grand soin à exhausser la berge du canal amenant l'eau du moulin³, afin d'activer le mouvement de la roue : on plantait une double rangée de pieux, on tressait entre ceux-ci, selon la coutume, des tiges de saule, et l'on remplissait l'intervalle avec un mélange de paille et de pierres. Or, tandis que les moines comprimaient

2. Cf. *Vita Antonii*, 16 (PL 73, 140 CD) : que le démon « joue la comédie » et varie ses rôles est la preuve de sa faiblesse.

3. Ce genre de canal est appelé, dans la région de Saint-Claude, un « arriveiro » ; le canal dont il est question ici pourrait être l'ancêtre de celui qui, prenant l'eau du Tacon dans un petit barrage, vers la ferme du Tomachon, longe, en surélévation, la rivière, pour venir alimenter des usines situées en aval ; son eau faisait tourner, il y a moins d'un siècle, l'ancien moulin dont nous parlions plus haut (p. 297, n. 4). — L'expression *rotalis machina* (57, 6) doit être empruntée à Sulpice Sévère (*Dial.* I, 13 : PL 20, 192 B), mais elle désigne chez lui une noria, non une roue de moulin.

stramenta densius conprimunt intra saepes, subito euentilatus e paleis ingens coluber, mox ut sese ostentauit, occuluit. Interea fratres illi uiperea uenena uerentes,
 10 dum frustra latitantem in gelidissimis aquis inquirunt, absque ullo effectu operis spatia diurna consumunt.

58. Tunc diaconus sanctus ad fratres : « Quid, inquit, tamdiu suspensi atque suspecti follem¹ insidiatoris prisci ueremur ? » « Veni, ait uni ex fratribus, et manus meas ac pedes signo dominicae Crucis armato ». Cumque id socius,
 5 praemissa oratione, conplesset, intra aluei illius saepes leuita ingressus : « Heia, inquit, insidiator ipse noster, noce nunc ac percute, si praeuales, conculcantem ». Tunc adstantes fratres conloquebantur alterutrum : « Vere ex illis est leuita hic noster quibus Saluator in euangelio
 10 repromisit, dicens : *Ecce dedi uobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones et supra omnem uirtutem inimici, et nihil uos nocebit*² ».

(I, 19) 59. Igitur, minima licet de tam praecipuis ac maximis dixerimus, ad finem tamen libelli iam tendit oratio, ut legentis industria sub accentu desiderii quam sub prolixitatis torpore claudatur. Moneo ergo ac supplico, o prooemiati

58 3 ueremur : ueneremur P || ac : et Hensch. || 4 armato : -tos P^x || 6 ipse noster : noster ipse Hensch. || 7 noce BP Hensch. : nosce J || tunc P : tum J Hensch. || 11 serpentes : senpentes P^{ac} || supra : super P

59 4 prooemiati scripsi : proemiati J^o proemitati J¹ primiatu P^{ac}? praemiatu P^o Hensch.

1. Follis est ici « l'enveloppe », non « la folie » comme l'indique Blaise, qui s'inspire d'une note de l'édition Krusch (p. 142, note 3).

2. Lc 10, 19. Texte cité dans le même sens par saint Antoine dans la *Vita Antonii*, 17 (PL 73, 141 B). On le retrouve, dans un contexte différent, au chapitre VIII de l'*Historia Monachorum* (PL 21, 420), mis dans la bouche de moines qui s'avancent dans le désert sans

avec force entre les claies les couches de matériaux, voici que soudain se faufile hors de la paille un énorme serpent, qui, aussitôt après s'être montré, disparaît. Cependant les frères, redoutant le venin de la vipère, cherchent vainement, dans les eaux glaciales, la bête qui s'y cache, et perdent à cette tâche les heures de la journée sans accomplir aucun travail effectif.

58. Alors le saint diacre, s'adressant aux frères : « Pourquoi, dit-il, restons-nous si longtemps dans l'incertitude et l'appréhension, redoutant l'enveloppe¹ de l'antique Dresseur d'embûches ? — Viens, dit-il à l'un des frères, arme mes mains et mes pieds du signe de la Croix du Seigneur. » Son compagnon, après avoir dit une prière, s'exécute ; le lévite, entrant alors entre les claies du canal : « Allons ! dit-il, ô toi notre Ennemi, le Dresseur d'embûches, nuis donc maintenant, et porte un coup, si tu es le plus fort, à celui qui te foule aux pieds ! » Debout près de là, les frères se disaient les uns aux autres : « Vraiment, notre lévite que voilà est de ceux auxquels le Sauveur a promis, dans l'Évangile : Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toute puissance ennemie, et rien ne vous nuira². »

59. Et maintenant, bien que nous ayons dit si peu de choses sur un sujet de pareille importance, nous allons terminer ce petit livre, car nous préférons voir le lecteur zélé rester sur sa soif, plutôt que de l'endormir par notre prolixité. Aussi, je vous le demande et je vous en supplie, frères que j'ai nommés dans ma préface, faites état de ma

aucune crainte des dragons et des serpents : « Multos enim et dracones, et angues, et cornutas manibus nostris pereminus ; sic enim scriptum legitur : Quia credentibus in se concedit Saluator calcare super serpentes et scorpiones, et super omnem uirtutem inimici. » — Noter ici, dans la citation de Lc 10, 19, l'interversion de *supra* et *super* et la construction : « nihil uos nocebit (cf. Lc 4, 35).

5 fratres, ut fidem potius quam uerba pensantes¹, sic uos
 nostra garrulitas non offendat, ut sanctorum patrum non
 est a Domino fastidita rusticitas. Illud tamen praemoneo,
 ut, quia eorumdem regulam digesturum me pariter repro-
 misi, tertio me hoc libello reseruasse noscatis, quia rectius
 10 hoc in uita beatissimi Eugendi depromitur, a quo constituta
 ipsa, inspirante Domino, sunt comptius exornata². **60.** Nunc
 uero, exacto hoc primo opusculo, ad sanctum patrem
 Lupicinum secundi opusculi tendit oratio.

Cumque igitur heroam Christi, imminente transitu,
 5 longaeuitate praelata, corporea urgueret infirmitas, germa-
 nam quoque suam, quam in cingulo illo uel Balma —
 Gallico, ut reor, sermone sic uocitant — monasterio
 praefecerant puellari³, de transitu, reuelante Domino, iam
 securus, ad uale dicendum expetiit. Illic quoque uehementi
 10 inaequalitate pulsatus, uocatis ad se fratribus, pacem
 Christi, quam puro ac mansueto semper seruauit adfectu,
 cunctis osculo inpartito, in magna hereditate distribuit.
61. Vitimum quoque germanum suum Lupicinum, data
 oratione, deosculans, fraternitatem cunctam pastoralis
 amore regendam commendauit adtentius et, purus a noxa
 sicut liber a crimine, mortem laetus adspiciens⁴, exhalauit.
 5 Cuius sublato corpusculo, illic in basilica supra collis

59 8 ut : et J¹ || 9 me : mea P^{ac}

60 3 secundi J *Hensch.* : -do P -da P* || 4 heroam : -roa
Hensch. || 5 longaeuitate : longeuitate P || 5/6 germanam quoque J
Hensch. : germanam . . um P germanamque P* || 6 illo om. P ||
 7 uocitant : uocatam *Hensch.* || 8 praefecerant : -rat *Hensch.*

61 3 purus : purius P* || 5 sublato corpusculo : sublatum corpus-
 culum P* || collis : collem P^{ac}

1. *Vt fidem potius quam uerba pensantes* : cf. *Vita Martini, Ded.*, 3
 (SC 133, p. 248; PL 20, 159-160) : *Vt res potius quam uerba perpen-
 dant.*

2. Sur cette Règle qui devait être exposée à propos de la Vie de
 saint Oyend (cf. 174, 2-4), voir notre Introduction, p. 31-33. — Sur
 les grandes lignes des « institutions » de Condat, voir p. 84-86.

3. Cf. 25, où il n'est dit qu'implicitement que la mère des moniales

bonne foi plus que de ma prose¹, et que ma loquacité ne
 vous choque pas plus que la rusticité des saints Pères n'a
 déplu au Seigneur. Il me reste pourtant à vous prévenir
 d'une chose : puisque je vous ai promis pareillement un
 exposé méthodique de la Règle de ces Pères, sachez que je
 le réserve pour mon troisième opuscule. Il est plus normal
 en effet de vous le donner avec la vie de saint Oyend,
 puisque c'est lui qui, sous l'inspiration du Seigneur,
 perfectionna avec un soin particulier les primitives insti-
 tutions². **60.** Pour l'instant, ce premier opuscule achevé,
 j'aborderai, dans le second, l'histoire du saint Père Lupicin.

Ainsi donc, quand Romain, le héros du Christ, tout près
 de sa fin, au terme d'une vieillesse prolongée, se sentit
 accablé par la faiblesse corporelle, il se rendit auprès de
 leur sœur, qu'ils avaient mise à la tête du monastère de
 vierges situé dans ce cirque ou cette « Balme » — on
 l'appelle de ce nom, gaulois je crois³ — ; assuré désormais
 de son trépas par une révélation du Seigneur, il voulait
 lui dire adieu. Mais terrassé là par un mal violent, il manda
 les frères auprès de lui, et cette paix du Christ, qu'il avait
 lui-même gardée toute sa vie grâce à la pureté et à la
 douceur de son âme, il la distribua à la foule de ses héritiers,
 en embrassant chacun d'eux. **61.** Il termina par son frère
 Lupicin, lui donna sa bénédiction, l'embrassa et lui
 recommanda instamment toute la communauté dont il
 confia la direction à sa charité pastorale. Et pur de toute
 faute comme exempt de tout reproche, contemplant la
 mort avec joie, il expira⁴. Ses chers fils des deux monastères

était la sœur de saint Romain ; il n'y était pas dit encore que le lieu
 était une « balme ». L'auteur souligne ici que le mot *balma* est l'équi-
 valent de *cingulum* (cf. 25, 2, 7, 8), « cirque ». Il précise ainsi curieuse-
 ment ses indications au fur et à mesure du récit. En 117, 4, il parlera
 de « La Balme » comme d'un lieu connu.

4. Dernier trait de ressemblance avec saint Antoine : *Mortem
 laetus aspexit* : *Vita*, 59 : PL 73, 167 C (autres réminiscences de ce
 récit chez l'Anonyme : « Si qua mei uobis cura, si qua patris memoria
 est... » [cf. 177, 3-4] ; « tanquam magna haereditate... » [cf. 60, 12]).

uerticem, ut narratione praecurrente digessimus, filioli ex utroque monasterio condiderunt¹. Qui uenerabilis locus, meritorum ipsius testimonio, signorum quoque uirtutum-
 10 que florente successu, diebus momentisque singulis comp-
 tius pro filiorum gloria decoratur².

61 10 decoratur : declcoratur P^{8c} || amen post decoratur add. PJ¹

1. Par un contresens sur le mot *sublato*, certains commentateurs ont cru que saint Romain, après ses adieux à La Balme, était en réalité mort à Condat ; sa dépouille avait été ensuite *transportée* (*sublato corpusculo*) à la basilique de La Balme pour y être enseveli (cf. Dom BENOIT, *Histoire de l'Abbaye...* I, 74-75, et les notes). Cette assertion est en réalité contraire au texte et à la vraisemblance. — Les indications de GRÉGOIRE DE TOURS (*Vita Patrum*, I, 6, 13, ci-dessous, p. 460) cadrent facilement avec celle de l'Anonyme : *in decim milibus a monasterio [Condat] in monte paruulo sepultus est*. Mais, selon cet auteur, prévoyant les guérisons qui s'opéreraient sur son tombeau, et ne voulant pas exclure les femmes de ces bienfaits, saint Romain aurait demandé lui-même à être enseveli là-bas, et non au monastère de Condat, dont l'accès était interdit aux femmes. Cette version

portèrent son pauvre corps et l'ensevelirent là, dans la basilique, au sommet de la colline — nous en avons déjà parlé au cours de notre récit¹. Ce lieu vénérable porte témoignage des mérites du saint : théâtre d'une brillante succession de miracles et de prodiges, il se pare chaque jour, à chaque moment, d'une nouvelle splendeur, pour la gloire des enfants de Romain².

n'est guère vraisemblable, mais s'explique peut-être par le fait que Grégoire de Tours — ou ceux qui l'ont renseigné — ignoraient qu'il existât, ou qu'il eût existé, un monastère à La Balme, et trouvaient en conséquence très étrange le lieu de sépulture de saint Romain. Pour la même raison, Grégoire de Tours croit que la basilique de La Balme a été construite après la mort de saint Romain, sur son tombeau : « *Super cuius deinceps sepulchrum magnum templum aedificatum est* » (cf. au contraire *V. P. J.*, 25, 9-12). On constate une fois de plus les curieuses déformations de la tradition orale au cours du VI^e siècle et la piètre qualité du récit de Grégoire comparé à celui de l'Anonyme.

2. On situe en général la mort de saint Romain aux alentours de 460. Même né vers 400, le saint pouvait être alors *longaeuus* (cf. 60, 5) (cf. ci-dessus, p. 259, note 2).

VITA SANCTI LVPICINI ABBATIS

- (II, 1) **62.** Pollicitationis nostrae debito tertia ex parte, opitulante Domino, iam soluto, restat nunc, carissimi fratres, ut Sanctitatis uestrae suffragio praefationis nostrae syngrapham saltim paupertini marsupii satisfactione
 5 soluamus, quia, quoadusque nos cauta reddebere cognoscimus, procul dubio, conscientia conueniente, rite retinemur obnoxii. Quia ergo de conuersatione atque exercitiis beatissimi Lupicini abbatis superiori libello, etsi non ex merito luculenter, certe ex uoto fideliter simpliciterque
 10 meminimus aliqua nos dixisse¹, nunc uero, quae sint illa quae post obitum sancti decessoris sui gesserit, memoria suggerente tangamus; ac primum, qualis ei fuerit in uestitu uilitas, parsimonia in uictu, post singularem eius atque inimitabilem in religione serietatem pandamus.
- (II, 2) **63.** Igitur, ad arcenda gelidissimi loci frigora uel lasciuiam

Inscriptio: VITA SANCTI LVPICINI ABBATIS J : INCIPIT VITA SANCTI LVPICINI ABBATIS+QVOD EST+*spat. uac.* P XII KL. MR. *post QVOD EST add.* P^x ||

62 2/3 carissimi fratres : fratres carissimi V || 3 sanctitatis BP : caritatis JV *Hensch.* || uestrae : nostrae J¹ || suffragio : suffla- P || praefationis : -num P || nostrae *om.* P || 4 syngrapham J^c *Hensch.* : syngras fam P singrapham J¹ singrafam V || 5 cauta reddebere *scripsi* : cautare debere BJV cauta reddebere P cantare debere *Hensch.* tanta reddebere *conj. Krusch* || 6 conscientia : a scientia *Hensch.* || 7 exercitiis : -citus P^{ac} || 8 superiori JV *Hensch.* : -iore P || 9 luculenter : -tur P^{ac} || 10 nos : uos J¹ || 12 tangamus : tang/amus V || 13 uilitas JV *Hensch.* : uilitus P uilitus P^x || 14 inimitabilem : imitabilem *Hensch.*

VIE DU SAINT ABBÉ LUPICIN

62. Puisque nous avons déjà acquitté, avec l'aide du Seigneur, le tiers de notre promesse, il nous reste maintenant, frères bien aimés, soutenu par les prières de votre Sainteté, à solder le billet de créance de notre préface, autant du moins que nous le permet une bien pauvre bourse. Car, tant que nous nous connaissons des dettes, il est certain que, légalement et en conscience, nous sommes retenus sous la dépendance de nos créanciers. Or, sur le genre de vie et sur les pratiques ascétiques du bienheureux Abbé Lupicin, je me souviens avoir dit quelques mots dans mon précédent opuscul¹, non certes avec tout l'éclat que requièrent ses mérites, mais du moins avec toute l'exactitude et la sincérité souhaitables. Venons-en donc maintenant, guidé par notre mémoire, au récit des actes qu'il accomplit après la mort de son saint prédécesseur; révélons tout d'abord combien grossier fut son vêtement, avec quelle parcimonie il se nourrissait, et quelle extraordinaire et inimitable austérité il manifesta dans la vie religieuse.

63. Donc, pour lutter contre les frimas d'un pays glacial

1. Aux §§ 17 et 38 (*Vita Romani*).

corporis conterendam, pellicia semper pilosaque usus est tunica, quae tamen humilitatis causa de diuersis quadrupedum coaptata uel adsuta pelliculis, non solum informis atque hispida, uerum etiam quadam erat utilitatis uarietate turpata. Cuculla uero adaeque uilissima, quae tantum arceret imbrem, non tamen quae posset loci, ut diximus, frigora utiliter retundere. Calciamento namque tum tantummodo usus est, cum pro aliquibus forsitan ad comitatum¹ intercessurus egressus est.

64. In monasterio uero, etiamsi prolixius egressus est ad culturam, lignea tantum sola, quae uulgo soccos monasteria uocitant Gallicana, continuato potitus est usu. Lectuaria uero aut lectum nunquam habuisse perhibetur in usum; commodiori namque temperie, expleta uespertina synaxi, ut ceteri in lectulis quieturi, ita iste in oratorium meditaturus potius quam repausaturus intrauit, tantum illic somni participans quantum, e solo post orationem consurgens, supra formulam conquiescenti potuit natura furari. 65. Si uero uis frigoris sese ingessisset austerior, habebat ad propriae staturae mensuram in modum cunae decorticatam ex robore ruscum atque utroque capiti ex eadem

63 2 corporis : corporum P || pilosaque : pellosaque P || 3 tunica : ton- P || 4 informis : infirmis P || 6 cuculla : coc- P || uero om. J¹ || 8 frigora : -gura P || calciamento J Hensch. : -tum P -ta V || tum om. PV || 9 aliquibus : aliqui P || forsitan J^o V Hensch. : -tam PJ¹ || 10 egressus : -urus P ||

64 2 lignea : linea P || 3 uocitant : uocant P || potitus J^o V Hensch. : potius PJ¹ || usu : usus P || 5 temperie : -pore J¹ || synaxi J^o Hensch. : sinaxi J¹ xinaxi P || 6 ut om. P || in s. s. P || oratorium : horatorium P || meditaturus : mediturus P || 8 orationem JV Hensch. : oratione P || consurgens : assurgenti Hensch. || 10 furari JV Hensch. : furare P

65 1 ingessisset : ingressisset P || austerior : aut sterior P || 3 utroque J^oV : utrosque P utroque J¹ utrique Hensch. || eadem : eodem Hensch.

tout en matant les caprices du corps, il n'usa jamais que d'une tunique de peau, garnie de ses poils; bien mieux, par humilité, il la voulut formée d'un assemblage de mauvaises fourrures, cousues ensemble, de quadrupèdes variés; ce n'était pas seulement un vêtement hideux, hirsute; c'était la misère bigarrée et ignoble. Son capuchon, également misérable, suffisait à le protéger de la pluie, mais non à le défendre contre les froids rigoureux qui sévissent, avons-nous dit, dans ce pays. De souliers, il n'en porta que lorsqu'il lui arrivait de se rendre à la cour¹ afin d'intercéder pour telle ou telle personne.

64. Mais au monastère, même s'il se rendait un peu loin pour les travaux des champs, il n'eut jamais aux pieds, en toutes circonstances, que des semelles de bois, appelées communément des « socques » dans les monastères de la Gaule. On rapporte qu'il n'usa jamais de literie ni de lit. Quand la température restait clémente, une fois la synaxe du soir achevée, alors que tous les autres gagnaient leurs couches pour dormir, lui entraît dans l'oratoire, pour y méditer plutôt que pour s'y reposer : il ne prenait là qu'autant de sommeil que la nature parvenait à lui en dérober lorsque, se relevant du sol après son oraison, il s'assoupissait sur son banc. 65. Survenait-il un froid rigoureux ? il recourait à une sorte de berceau, adapté à sa taille, fait d'un grand morceau d'écorce détachée d'un chêne, et fermé aux deux extrémités par deux écorces de même espèce qu'il y avait cousues. Après l'avoir fait

1. Cette Cour peut être aussi bien celle du roi burgonde (cf. 92-95) que, semble-t-il, la résidence impériale d'Arles, siège de la préfecture des Gaules : c'est là sans doute que saint Lupicin a dû se trouver présent à la dramatique entrevue d'Egidius et d'Agrippinus (98-99). — En 97, 6, *comitatus* désigne la Cour impériale de Rome. — On songe à saint Martin *ad comitatum ire compulsus* (SULPICE SÉVÈRE, *Dial.* III, 11 : *PL* 20, 217 D ; cf. *Dial.* II, 5 : 205 A) : c'était alors la Cour impériale de Trèves.

cortice adsuta clusoria. Hanc a parte patula ad prunas
5 secreta diuque tostata, aut inibi, participato aliquantis per
tempore, quieuit, aut calefactam ilico sub ascella in oratorium
quieturus adtraxit.

In ieiuniis uero ac uigiliis tam praepotens fuit ut Orienta-
10-1 lialium Aegyptiorumque uirtutem natura uinceret Galli-
cana. 66. Nam cum nullus in Condatensensi praesertim
coenobio hodie usque in Christi nomine de animali
quicquam, exceptis lactibus, aut de alitibus, praeter ouis,
5 infirmans dumtaxat, audeat degustare, iste tamen saepis-
sime ne stillam quidem olei aut lactis puliculae saltim
suae permisit infundi. Vinum enim a monachali professione
nunquam coactus est uel leuiter praelibare¹; nam et
aquam ipsam octo circiter annis ante transitum ne
utcumque degustaret abstinuit. 67. Si uero aestiuis tempo-
ribus, imminente refectiois hora, uis quoque sitis stoma-
chum atque arida membra pulsasset austerius, panem
5 tantummodo comminutum atque in parapside aqua frigida
madefactum pro reliquo cibo edebat ad coclear². Maiora
replicarem quae gessit in abstinentia, nisi nossem inimi-
tabilia Gallis fore quae quondam traditur peregrisse; ne

65 4 clusoria : culsoriam P || 4/5 hanc a parte patula ... tostata
P : hac patula ... tostata JV hac patula ... tosta Hensch. || 5 aut :
atque V || aliquantis per : aliquantum pro J¹ || 6 ascella : ascelsa P ||
7 adtraxit BP : att- JV Hensch.

66 2 animal JV Hensch. : animalibus P || 3 ouis P : oua JV
Hensch. || 6 suae : suam P || 7 leuiter : len- Hensch. || 8 aquam
ipsam P : aqua ipsa JV Hensch. || 9 utcumque : utcomque P ||
degustaret : gust- Hensch.

67 3 pulsasset : -aret J¹ || austerius : aut sterius P || panem : pane
P || 4 parapside J¹V : -abside P -opside J^c -obside Hensch. ||
5 cibo om. P || coclear J¹V : -cliar P -chlear J^c Hensch. || 6 absti-
nentia : -tiam P || nisi om. J¹ || nossem : noscem J¹ || 6/7 inimitabilia :
imit- V^{ac} || 7 peregrisse : -isset P

1. Selon CASSIEN, l'abstinence perpétuelle de vin ou d'huile est
une des pratiques que l'on peut à volonté observer ou non, sans

chauffer discrètement et longtemps près du foyer, du côté
de la partie creuse, ou bien il dormait là, profitant quelques
instants de la tiédeur du lieu, ou bien, quand son grabat
était chaud, il le traînait aussitôt, sous son aisselle, à
l'oratoire pour s'y coucher.

Dans les jeûnes et les veilles, il montra une énergie si
exceptionnelle que toute la force des Orientaux et des
Égyptiens se trouvait surpassée par le tempérament
gaulois. 66. Car si, pour l'amour du Christ, personne,
au monastère de Condat surtout, n'ose aujourd'hui encore
goûter aux aliments d'origine animale, sauf le lait, ou aux
produits de la basse-cour, sauf les œufs — à condition
qu'il soit malade —, Lupicin, lui, refusait le plus souvent
que l'on mit, même dans sa bouillie, la moindre goutte
d'huile ou de lait. Quant au vin, jamais, depuis qu'il eut fait
profession de l'état monastique, on ne put le contraindre
à y toucher, fût-ce du bout des lèvres¹; l'eau même, il
s'abstint d'y goûter sous aucun prétexte durant les huit
dernières années de sa vie environ. 67. Si pendant les
chaleurs de l'été, quand arrivait l'heure du repas, une
soif violente s'ajoutait à la faim pour tourmenter trop
cruellement son estomac et ses membres, il se contentait
de couper son pain dans son écuelle, d'y verser de l'eau
froide pour le détremper, et de le manger à la cuiller² :
c'était toute sa pitance. Je citerais, de lui, des actes
d'abstinence plus grands encore, si je ne savais les Gaulois
incapables d'imiter tous les exploits qu'il accomplit
autrefois dans ce domaine, d'après les récits qui nous ont

mettre en péril la profession monastique. Cf. *Coll.* XVII, 28 (*SC* 54, 281).

2. La coutume du pain trempé (sens originel du mot soupe)
fut très répandue en Gaule (cf. Régine PÉROUD, *Les Gaulois*, Paris
1957, p. 179); mais la « soupe » de saint Lupicin est à l'eau claire;
à un moine malade, il offrira au contraire du pain trempé dans du
vin (cf. 75) : cet usage, sans doute autorisé à Condat, est encore
attesté en certaines provinces.

incongruo quis secutus exemplo, ea fortassis gestiat imitari
 quae pro dispensatione gratiae non omnibus, sed aliquibus
 10 sunt diuino beneficio distributa¹.

(II, 3) 68. Interim de mirabilibus nunc dicamus. Quodam
 namque tempore, cum enormis congregatio atque expetentum
 saecularium multitudo, iam iamque imminente
 penuria, famis periculo conturbaret oeconomum, ac
 5 praeter dierum quindecim uictum trimenstre tempus,
 donec seges noua succurreret, penitus nihil haberet,
 quinque secum adscitis senioribus, sanctum patrem
 Lupicinum flebiliter conueniens, mox omnes secum perituros
 inopia contestatur. Ille uero, intrepide fisus in Domino
 10 atque animum cordisque oculos ad *Panem illum uiuum*
*qui de caelo descendit*² adtollens : « Venite, inquit, filioli ;
 spicarium hoc nostrum, in quo exiguitas manipulorum
 superest, intrantes, oremus : et nos enim, relictis urbibus,
 audituri in deserto sequimur Saluatorem³ ».

69. Cumque ingressus pater, diu multumque prostratus
 orasset, seseque postmodum in genibus tantummodo
 subleuans, extensis quoque manibus, oculos supplices
 erexisset ad caelum, in excessu quodam complens orationem,
 5 ait : « Omnipotens Domine, qui per famulum tuum
 Heliam nec hydriam farinae nec uas olei usque in diem

67 8 incongruo ... exemplo : incongrua ... exempla Hensch. ||
 quis secutus : quiseculus P || fortassis : -sse Hensch. || 9 gratiae :
 -tia P

68 2 atque expetentum J^oV : expetentumque J¹ atque expeten-
 dum P atque expetentium Hensch. || 3 iam om. P || 5 trimenstre
 JV : timenstre P trimestre Hensch. || 7 patrem J^oV Hensch. :
 -trum PJ¹ || 8 perituros : -urus P || 9 inopia om. V^{ac} || 12 spicarium :
 -rum J¹ || hoc : hunc P || 14 audituri BP Hensch. : adituri JV ||
 deserto JV Hensch. : desertum P

69 1 diu om. Hensch. || 4 quodam : quadam P || complens : -ples P ||
 orationem : -one V^{ac} || 5 per om. V^{ac} || 6 heliam J : cheliam P
 helyam V eliam Hensch. || nec¹ om. J¹V

été transmis : je craindrais que quelqu'un, s'attachant
 inconsidérément à suivre son exemple, n'aspire à imiter
 des vertus que, dans l'octroi de ses grâces, le divin
 Bienfaiteur accorde non à tous, mais seulement à quelques-
 uns¹.

68. Mais parlons maintenant de ses miracles. Une année,
 l'immense communauté et la multitude des séculiers qui
 survenaient étaient, à cause de la disette imminente et du
 danger de famine, le tourment de l'économe, car en dehors
 de quinze jours de vivres, on ne possédait absolument rien
 pour les trois mois qui restaient avant le renfort de la
 nouvelle moisson ; l'économe, donc, prend avec lui cinq
 des anciens, vient trouver, tout en larmes, le saint Père
 Lupicin, et jure que bientôt tous vont, comme lui-même,
 mourir de faim. Mais Lupicin, plein d'une intrépide
 confiance dans le Seigneur, élevant son cœur et les yeux
 de son âme vers le Pain Vivant descendu du ciel² : « Venez,
 dit-il, mes chers enfants, entrons ici, dans notre grenier,
 où il ne reste que si peu de gerbes, et prions ; car nous aussi,
 quittant les villes, nous suivons le Sauveur au désert pour
 l'entendre³. »

69. Le Père entre, se prosterne, prie longtemps, avec
 insistance, puis se redressant, mais restant à genoux, les
 mains étendues, il élève vers le ciel des yeux suppliants
 et achève sa prière dans une sorte d'extase en disant :
 « O Dieu Tout Puissant, par la bouche de votre serviteur
 Élie, vous avez autrefois par préfiguration promis à la
 veuve qu'elle ne verrait décroître ni la farine de son pot ni

1. Le discernement, une certaine sagesse, sont des vertus monas-
 tiques. Cf. *infra*, l'épisode du moine perclus (71-77), et CASSIEN,
Coll. II, « De discretionem », 16.

2. Cf. *Jn* 6, 41.

3. Allusion aux récits de la multiplication des pains : les foules
 ont quitté les villes et suivi Jésus au désert pour entendre sa parole
 (*Matth.* 14, 13, et parallèles).

pluuiæ uiduæ quondam mysticæ inminui promisisti¹, tu hanc ecclesiam² quæ, iam relictis typicis, Iesu Christo, filio tuo, sponso perenni, defenditur, sicut satietate uerbi, ita saturitate refice panis, ac donec imbre fructuum potiamur nouorum, spicarium hoc nostrum non patiaris triticea ubertate deficere³. » 70. Cumque fratres respondissent : « Amen », conuersus ille ad oconomum, ait : « Excute nunc quæ Dominus benedixit ; hæc enim respondens fidei Diuinitas infit : *Manducabunt et insuper erit*⁴. »

5 Testabatur etiam, qui tunc in pueritia interfuit beatæ indolis⁵, Eugendus abba omnesque seniores qui cum eodem id factum meminerant atque ex eadem fuerant benedictione saluati, nunquam se alimoniam ipsam excutiendo uincere potuisse, nisi eadem, acruis nouæ segetis aduenientis quodam redintegrationis circulo insertis, noua ueteribus miscuisset. Atque ita Dei homo et fraternam et

69 7 mysticæ J : mystice P || 8 ecclesiam : aecl- J¹ || quæ iam om. P || typicis J^c Hensch. : tibicis P tipicis J¹ stipicis V || iesu : a iesu Hensch. || 9 satietate J Hensch. : sanitate P saturitate V || 11 spicarium : -rum P || hoc : hunc P || non : non non P || triticea P : -ci J Hensch.

70 4 insuper erit P : supererit J^c Hensch. super... J¹ || 5 testabatur : -bat P || 5 beatæ : -ta P || 7 eadem : adem P || 8 saluati : satiati Hensch. || ipsam : ipsa P || 8/9 excutiendo — potuisse om. P || 9 acruis : -uos P || aduenientis : -niens P || 10 quodam : quondam J¹ || 11 miscuisset PJ : miscuissent Hensch.

1. Cf. *I Rois* 17, 14 et 16 (à noter que l'Anonyme remplace le mot rare *lecythus* par *uas*).

2. Sur ce sens d'*ecclesia* : groupement des fidèles de Condat (moines et séculiers), voir ci-dessus, p. 240, note 2.

3. L'Anonyme aime à rappeler le caractère figuratif de l'Ancien Testament et son accomplissement dans le Christ (cf. 3, 6 ; 125, 1-4). Ici la figure biblique de la promesse faite par Élie à la veuve de Sarepta se réalise dans l'interminable abondance de la parole et de la protection du Christ, mais que le Seigneur l'accomplisse aussi dans la durée du blé de Condat jusqu'à ce que vienne « la pluie »

l'huile de sa cruche jusqu'au jour où viendrait la pluie¹ ; accordez maintenant à cette église² qui, affranchie des figures, a pour protecteur Jésus-Christ, votre Fils et son éternel Époux, d'avoir du pain à satiété, comme elle se rassasie de votre parole ; et, jusqu'à ce que nous bénéficions d'une pluie de moissons nouvelles, ne souffrez pas que ce grenier où nous sommes manque de l'abondance du froment³. » 70. Les frères ayant répondu : « Amen », Lupicin se tourne vers l'économe et dit : « Battez maintenant ces gerbes, que le Seigneur a bénies ; car c'est pour répondre à notre foi que Dieu parle ainsi : Ils mangeront et il en restera⁴. »

Et, selon le témoignage de l'Abbé Oyend — qui fut présent, n'étant encore qu'un enfant aux heureuses dispositions⁵ — et de tous les anciens qui se souvenaient avec lui de ce prodige et avec lui avaient été sauvés par cette bénédiction divine, ils n'auraient jamais pu épuiser par le battage cette réserve de vivres, si, lorsque vinrent s'y joindre, le cycle achevé, les amas de la moisson nouvelle, une même bénédiction n'avait mêlé le neuf à l'ancien. C'est ainsi que l'homme de Dieu fort de sa foi délivra du

des moissons nouvelles (*imber fructuum* répond à *dies pluuiæ*). — Krusch a cru (p. 145, note 1) que dans *relictis typicis* (69, 8) il était encore question de « veuves » !

4. *II Rois* 4, 43. Il s'agit encore d'un miracle d'Élie et d'une multiplication de pains. La Vulgate porte : *Hæc enim dicit Dominus : Comedent, et supererit*. Probablement l'auteur retraduit-il ici à son gré, plutôt qu'il ne se souvient d'anciennes versions (saint Ambroise lisait : *Manducabunt et relinquent* : PL 14, 244 B). C'est ce qui rend plus vraisemblable la leçon *insuper erit*, qui est celle de P.

5. Cf. les expressions bibliques : *adolescens bonæ indolis* (*I Rois*, 11, 28), *puer egregiæ indolis* (*I Chron.* 12, 28) ; peut-être aussi reminiscence de *Sag.* 8, 19 : « J'étais un enfant d'un heureux naturel... » (Vulg. : *ingeniosus*). A moins qu'il ne faille préférer ici la leçon donnée par P : *beata indolis* ; *indoles* (-lis) a signifié tardivement « enfant », « adolescent » (Voir BLAISE. *Dictionnaire*).

saecularium multitudinem, fide fidens, famis periculo liberauit¹.

(II, 4) **71.** Erat inibi eodem tempore monachus quidam qui praegrans abstinenciae rigore ita corpusculum suum quadam scabredine contractum et macie nimia reddiderat semiuivum ut, in modum paralyseos adstrictus, nec
5 spinam erigere nec gressum regere nec brachia ad usus proprios conligere posset aut tendere, ut praeter tenuem anhelitum corpore reseruatam iam paene crederes migrasse superstitem. **72.** Siquidem septimana circiter uertebatur annorum ex quo nihil praeter mensarum monachalium micas, diligenti post refectioem fratrum pinnaculo conscopatas atque aqua modica madefactas, edebat in
5 uespera². Huic beatus senior consilio salutari succurrens, ita medicabili quadam elegantia dicitur subuenisse ut non tamen abstinenciam uiri nimiam aut reprehendere saltim aut notare forsitan uideretur in aliquo.

(II, 5) **73.** Die igitur quadam, cum fratres ad agriculturam, nescio quid operaturi, exissent, atque omne monasterium secretum penitus haberetur : « Veni, ait abbas ille ad

70 12 a post fidens add. P

71 3 scabredine J^o Hensch. : -bedine P spatium relinquit J¹ || 4 in modum J^o Hensch. : immodum PJ || paralyseos J^o Hensch. : paryliseos P paraliseos J¹ || 7 corpore J : corporis P in corpore Hensch. || crederes J^o Hensch. : credegres P spatium relinquit J¹

72 1 uertebatur J^o Hensch. : uescebatur P spatium relinquit J¹ || 2 mensarum J^o Hensch. : -suram P -surum J¹ || 3 micas : miscalis P || pinnaculo PJ : peniculo Hensch. || conscopatas PJ^o Hensch. : -scupatas BJ¹ || 4 madefactas : male- dub. J¹ || 5 senior : pater Hensch. || 6 elegantia : -ti dub. P* || 8 uideretur in aliquo J^o : uideret in aliquo P uideretur + lacuna J¹ (de qua prius scripserat Chif. : forte uideri fratribus possit uel potuerit) uideretur Hensch.

73 1 agriculturam : culturam agri J¹

1. Dans la présentation de cet épisode, l'auteur de la *V. P. J.* s'est souvenu d'un passage de l'*Historia monachorum* (PL 21, 416-417)

péril de la famine et la multitude des frères et celle des séculiers¹.

71. Il y avait là, à la même époque, un moine qui, par les rigueurs d'une abstinence extrême, avait tellement épuisé son pauvre corps, tout ratatiné par une sorte de lèpre, tout décharné, ne vivant plus qu'à moitié, que cet homme, noué comme un paralytique, ne pouvait plus ni redresser l'échine, ni diriger ses jambes pour marcher, ni plier ou étendre les bras pour ses propres besoins : aussi, n'eût été le faible souffle qui l'animait encore, on eût presque déjà pris ce moribond pour un trépassé.

72. C'était environ la septième année qu'il ne prenait plus d'autre nourriture que les miettes de pain restées sur les tables des moines : après le repas des frères, il les ramassait d'un plumeau diligent, il les humectait d'un peu d'eau, et il les mangeait le soir². Dans un dessein salutaire, le bienheureux Ancien vint, dit-on, à son aide, et le secourut par une sorte de médication si délicate qu'il n'eut jamais l'air, en quoi que ce soit, de blâmer, voire de censurer publiquement l'abstinence excessive de cet homme.

73. Un jour donc, comme les frères étaient sortis aux champs, pour accomplir je ne sais plus quel travail, et que tout le monastère était absolument désert : « Viens, dit

où RUFIN raconte deux miracles accomplis pour le moine Apollonios (noter : *cum omnes respondissent, Amen* (416 B) et les mentions d'Élie). Mais le miracle accompli par saint Lupicin est suffisamment inséré dans le contexte de la vie quotidienne à Condat (inquiétudes de l'économiste responsable des moines et des séculiers, évocation du grenier et des gerbes que l'on bat au fur et à mesure des besoins) pour garder toute son originalité. Le récit qui en est donné et qui fait appel au témoignage de saint Oyend est également original, en dépit de quelques réminiscences.

2. C'est l'extrême austérité du moine, qui ne peut la supporter sans dommage, que va reprendre si charitablement saint Lupicin. Quant au ramassage des miettes, nous le retrouvons, sous la forme d'un usage rituel, dans la *Règle du Maître*, chap. 23, 34-37 et chap. 25 (cf. édition A. de Vogüé, II [SC 106], p. 118 et p. 132-135).

fratrem, et ulnis humerisque inpositus meis, fratrum
 5 intremus hortellum ; diu est enim quod, grauissimo tabo
 constrictus, nec sole contingeris nec qualiacumque uirentia
 exiguo saltim carpis adspectu ». 74. Cumque, expansis in
 terra ueruecum pellibus¹, aduexisset quoque inter areas
 membra torpentia, extendit se pariter iuxta fratrem, et
 quasi et ipse quodam esset simili languore constrictus,
 5 coepit nunc brachia uicissim, nunc quoque alternis uicibus
 pedes, nunc etiam resupinus et crebro in utroque latere
 reuolutus spinam delectabili conuersione corrigere ; et inter
 haec, ut serietati nimiae persuaderet, addebat senior :
 « Deus bone, qualiter confortatus, qualiter sum reparatus
 10 ad horam ! » « Veni, ait, frater, et temet huc illucque pro
 sanitatis remedio simili alternatione conuertam ». 75. Cum-
 que tortum exhaustumque corpusculum, uelut perunctor
 quidam, in diuersa extensum, ac singulatim membra
 perleuigans, contactu salubri contingeret, coepit frater ille
 5 semiuuia interim, sed iam recta, in officium hominis
 membra porrigere.

Currens igitur ad oconomum pater ac cellariolum
 ingressus, subtiliora quaeque fragmina panis uino made-
 facta permiscens, nec non et reliquam escam olei pinguedine
 10 profusiore infectam in hortello exhibens, ait : « Veni,
 dulcissime frater, et uoluntatis propriae rigore seposito, si
 forte taedet imperium, saltim non frangat exemplum ».

73 4 inpositus : -tis P || 5 hortellum J^c Hensch. : ort- PJ¹ || est :
 es P || quod PJ^c : quo J¹ Hensch || 6 constrictus : astr- Hensch. ||
 sole : a sole Hensch.

74 2 ueruecum : uerbecum P || areas : eas Hensch. || 5 alternis :
 -terius J¹ || 7 conuersione : -satione P || 8 serietati nimiae B : serie-
 tate nimia PJ || 11 sanitatis : -tatem P

75 2 tortum : tostum P || exhaustumque : exust- P || 3 exten-
 sum J Hensch. : -tentum P || singulatim BP : sigill- J Hensch. ||
 4 contactu : contractu P || 5 officium J Hensch. : officio P || 7 ac :
 ad P || 9/10 pinguedine profusiore J Hensch. : pinguidinem profus-
 siorum P || 10 hortello B : ortello P || ortellum J hortellum Hensch. ||
 exhibens : exi- J¹ || 12 taedet J^c Hensch. : tedat P || tedat J¹
 tedeat Krusch

l'Abbé au frère ; mets-toi sur mes bras et entrons dans le
 jardin de la communauté ; car depuis longtemps, enchaîné
 par la dure maladie qui te consume, tu n'as pas senti un
 rayon de soleil, ni joui du moindre coin de verdure. »
 74. Puis il étend à terre des peaux de mouton¹ ; il apporte
 au milieu des planches de légumes le corps tout engourdi ;
 il se couche à côté du frère et, feignant d'être ankylosé
 lui aussi par une maladie du même genre, il commence à
 étirer tantôt ses bras, alternativement, tantôt ses jambes,
 l'une après l'autre ; parfois même, renversé en arrière,
 roulant à maintes reprises sur le côté droit, puis sur le
 côté gauche, il redresse son épine dorsale par ce délicieux
 balancement. En même temps, pour mieux convaincre
 cette excessive austérité, l'Abbé ajoutait : « Dieu bon !
 quel réconfort, quelle amélioration j'ai ressentis sur
 l'heure ! Allons ! frère, à toi ! pour te guérir, je vais te
 faire exécuter de semblables mouvements de va-et-vient. »

75. Tel un masseur, il se penche sur ce pauvre corps
 tordu et épuisé ; il l'étire en tous sens ; un à un, il lui
 assouplit les membres par des attouchements salvateurs ;
 le frère alors commence à étendre ses membres, à moitié
 engourdis encore, mais déjà redressés et aptes à leur
 fonction humaine.

Courant alors chez l'économe, le Père entre dans la
 dépense, fait tremper dans du vin les morceaux de pain
 les plus menus qu'il peut trouver, sans oublier le reste
 du repas où il verse une large ration d'huile ; il apporte
 le tout dans le jardin : « Allons, très doux frère, renonce
 à ta volonté propre, à tes rigneurs et, si tu répugnes à
 obéir, que du moins un exemple ne te heurte pas. Ce que

1. Cf. SULPICE SÈVÈRE, *Dial.* I, 4 : *impositis in terram ueruecum
 pellibus (PL 20, 187 A).*

15-1 « Quod me facturum, inquit, uidebis, procul dubio ex oboedientia, inretractabili utique discussione, iudicio facturus es regulari ». 76. Cumque ad fraternum latus, conlecta oratione, sedisset, refecit membra nimia seueritate torpentia ; immo sustentans erexit fraternum asellum¹ sub onere succumbentem in uia et, hymno dicto², refectum 5 reuehit in cubile.

Sequenti namque die reducto in hortulum cum humanitate solita inpendit etiam studium pridianum. Cumque et tertio demum die non iam alienis uiribus, sed propriis tantummodo nitens, sustentatus incederet, parat senior 10 uncatum leui pro sarculo lignum et secum docet nunc stantem, nunc quoque iacentem aut rastro aut digitis holeribus arua laxare³. 77. Quid multis morer? Intra unam circiter ogdoadam, ita, uanitatis uiuificatione seposita, iam iamque sepeliendum reddidit uiuum, ut per annos postea multos et uirtutis et caritatis eius testimonio superstes 5 atque efficax uixerit frater. Itaque perspicuo diuinoque

76 4 onere : honore P || succumbentem : succub- P || refectum J Hensch. : refectumque P || 5 cubile J Hensch. : cubili P || 6 reducto in hortulum J Hensch. : reductum in hortulo P || 10 uncatum : trunc- Hensch. || pro P : om. J Hensch. || docet : ducit P || aut : ut P || 12 holeribus PJ¹ : ol- J^c Hensch. || laxare : -aret P

77 2 circiter J^c Hensch. : . .rciter P arciter J¹ || ogdoadam scr. Chif. : hoc do ada P . hoc do adā J ogdoadem Hensch. || uanitatis uiuificatione BJ Hensch. : sanitatis uiuificatione P uanitatis iudificatione Gigniacensis || seposita J^c Hensch. : reposita P sepositae J¹ || 3 ut — postea PJ^c : spatium relinquit J¹ (de qua lacuna prius scripserat Chif. : forte hic reponendum : Cum et post illum, menses multos etc. Vel certe : Ut etiam post illum, menses multos, etc. Vel : annos multos, etc.) || postea om. Hensch.

1. *Erexit fraternum asellum sub onere succumbentem in uia.* Le thème est traditionnel, mais joliment utilisé ici. On pensera surtout à saint Jérôme se défiant des trop longs jeûnes pour les faibles : *Experimento didici asellum in uia, cum lassus fuerit, diuerticula quaerere* (Ep. CVII, 10 : éd. Labourt, V, p. 155) et prêtant au jeune

tu me verras faire, ajoute-t-il, tu dois le faire aussi, il n'y a pas de doute, au nom de l'obéissance, qu'aucune discussion ne saurait annuler : ainsi le veut la Règle. » 76. Puis, après avoir conclu la prière, il s'assoit à côté du frère, restaure ce corps engourdi par des austérités excessives ; bien mieux, en le sustentant, il remet debout « l'âne » de son frère¹, croulant sous le faix le long de la route ; et, l'hymne dite², il le remporte sur son lit, réconforté.

Le lendemain, il le ramène au jardin avec sa bonté habituelle et déploie à son égard le même zèle que la veille. Le troisième jour enfin, alors que le frère marche sans s'appuyer sur autrui, mais par ses propres moyens, l'Ancien lui procure un morceau de bois crochu, en guise de léger sarcloir et lui apprend à nettoyer avec lui la terre autour des plantes potagères, tantôt debout, tantôt même étendu, soit avec l'outil, soit avec les doigts³. 77. Bref, dans l'espace d'une semaine environ il le fit renoncer à ce qui nourrissait sa vanité et, dès cet instant, lui rendit si bien la vie, quand il était à deux pas du tombeau, que ce frère vécut ensuite de nombreuses années encore, témoignant par sa survie et son activité du pouvoir miraculeux et de la charité de ce Père. C'est ainsi que celui-ci, par un exemple évident et

Hilarion cette adresse à son corps rétif : *Ego, aselle, faciam ut non calcitres* (Vita Hilarionis, 5 : PL 23, 31 B). Plus tard, l'interprétation spirituelle donnée par saint Grégoire (Dial., III, 34 : PL 77, 300 C) à une phrase du livre de Josué (Jos. 15, 18 = Jud. 1, 14) sur Axa, fille de Caleb, *sedens in asino* connaîtra un long succès (cf. J. LECLERCQ, dans *Histoire de la Spiritualité chrétienne*, II, p. 39). On pense naturellement à saint François et à « son frère l'âne ».

2. Cf. *Matth.* 26, 30 ; *Mc* 14, 26.

3. Nous avons ici une des scènes les plus originales et les plus belles de la *V. P. J.* : l'auteur nous fait assister à une véritable séance de kinésithérapie, à une rééducation physique et morale accomplie par un maître admirable d'habileté, d'autorité et de sollicitude. Il reste entendu que pour lui cette charité est inséparable du pouvoir miraculeux du saint (77, 4), qu'à travers ces gestes de sollicitude s'est exercé un contact salvateur (75, 4).

exemplo perdocuit neminem in arrepto proposito ardua dextrae aut procliuia laeuae, sed mediam uiae regiae debere incedere disciplinam¹. 78. Huic namque fratri, meritorum gratia adstipulante, diuina largitate concessum est ut, si quis aegrotans lectulo ipsius fuisset inpositus, explosa omni inaequalitate, confestim sanitatis pristinae

5 commodis redderetur. Ego etiam multos adhuc puerulus ex his fratribus uidi qui id et uisu in aliis et in semet experimentis creberrimis conprobarant. Coniciat igitur quisquis de meritis uiri nihil taceri, cum, quod uerba non explicant, facta conclamant.

(II, 6) 79. De uigiliis ergo iam nunc beatissimi patris dicamus. Quadam namque uice, dum, incerta omnibus loci eius quiete², ubique peruigilat nocte, duo quidam fratres, unito exinde sese asportaturi consilio, oratorium ex conducto,

5 quasi oraturi et quodammodo uale dicturi³, intrantes, mutuo semet post orationem silentio commonebant, dicentes : « Tu, inquit unus, exinde meum sarculum ac

77 6 neminem : eminem P || ardua : arduae J¹ || 7 procliuia : -ua J || laeuae J^o : leuae PJ¹

78 5 puerulus : -los P || 6 qui id : quid J¹ || in² om. P || 7 experimentis : -ta Hensch. || creberrimis J : -mus P -me Hensch. || conprobarant : -runt P Hensch. || 8 quisquis : quisque Hensch. || 9 conclamant BP : -ment J Hensch.

79 2 incerta mss Hensch. : inserta scr. Krusch || omnibus J Hensch. : hominibus P || 3 quiete om. P || duo quidam J Hensch. : quidem duo P || 4 oratorium : -riam P || 5 quodam modo J Hensch. : quemadmodum P || 7 tu : tum J¹ || exinde PJ Hensch. : exime prius conjecerat Chif.

1. L'image et le thème de la « voie royale » sont tout à fait traditionnels : cf. J. LECLERCQ, « La voie royale », dans *Supplément à la Vie spirituelle*, nov. 1948, p. 339-352 (repris plus brièvement dans *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris 1957, p. 102-105). L'exégèse spirituelle qui voit dans les mots de *Nombr.* 21, 22 : *via regia gradiemur* (cf. *Nombr.* 20, 17 ; *Deut.* 2, 27) une expression de

divin, enseigna clairement que personne, dans la vie religieuse qu'il a embrassée, ne doit marcher parmi les escarpements de la droite ou parmi les déclivités de la gauche, mais au milieu, suivant la direction donnée par la « voie royale¹ ». 78. Quant à ce frère, la libéralité divine, confirmant ses mérites par des grâces, lui accorda ce privilège : si l'on plaçait sur son lit un malade, la maladie, quelle qu'elle fût, s'évanouissait, et il jouissait aussitôt, comme avant, du bien être de la santé. Moi-même, étant encore un jeune enfant, j'ai vu beaucoup de frères attester ce pouvoir, soit pour l'avoir vu s'exercer chez d'autres, soit pour l'avoir eux-mêmes éprouvé à maintes reprises. Par là, chacun doit estimer que, des mérites de cet homme, rien n'a été passé sous silence, puisque ce que les mots ne disent pas, les faits le proclament.

79. Parlons maintenant des veilles du bienheureux Père. Une fois donc où, personne n'étant assuré du repos de ce lieu², il prolongeait partout sa veille de nuit, voici que deux frères, unis par un commun projet d'évasion, pénètrent de connivence dans l'oratoire, comme pour y prier et, en quelque sorte, lui faire leurs adieux³ ; après une prière, ils se font mutuellement leurs recommandations à voix basse : « Toi, disait l'un, emporte d'ici mon sarcoir et ma

la vertu de discrétion (qui ne s'écarte ni à gauche ni à droite) est chère à saint JÉRÔME (v. g. *In Isaiam*, c. LXVII, 10 : *PL* 24, 553 D) ; elle est surtout fréquente chez CASSIEN : *Coll.* II, 16 ; IV, 12 ; VI, 11 (*SC* 42, p. 132, 173, 228) ; *Coll.* XXIV, 24 et 25 (*SC* 54, p. 196-197, 198-199) ; *Inst.* XI, 4 (*SC* 109, p. 430).

2. Krusch a conjecturé ici : *inserta... quiete*. En fait, la leçon des manuscrits et des AA. SS. : *incerta... quiete* offre, en plus d'un sens meilleur, un intéressant parallélisme avec *incerta piorum sede* (13,4). Les habitudes de l'auteur invitent à rapporter *omnibus* à *incerta, loci eius* à *quiete*.

3. Sur l'usage de dire adieu à l'oratoire, cf. la *Règle du Maître*, 57, 23 et la note relative à ce passage dans l'édition A. de Vogüé, II (*SC* 106, p. 272).

10-1 securem, at ego ex lectulo cautius sagellum tuum extraham
 uel cucullam, et in loco illo atque illo, conuasatis omnibus
 et extractis, mutuo coniungamur aduentu ». **80.** Cumque,
 arcentibus tenebris¹, per Christi tamen famulum luceret
 diuina praesentia, sentiretque pater, praeordinatis omnibus,
 iam iamque promoueri e paradisi limite gressum, tum
 5 senior² ex angulo : « Quatinus, inquit, o filioli, orationem
 iam mihi abituri dedistis, pacem discessuri subtrahere non
 debetis³ ». Ruunt ilico infelices, quasi coram iudice parituri
 et trahentes longa ex imo corde suspiria⁴, flagellari sibi
 10-1 uiscera profundis gemitibus et crebris singultibus testa-
 bantur. **81.** Ille uero nominatim ac sensim, extensa manu
 adprehensoque singulis mento, lenissima palpatione deos-
 culans, et nihil ultra sermocinationis adiciens, complicatis
 genibus, orationis arma paterna pietate corripuit.
 5 Tum uero, diuinitus nequam satellite ex animis protur-
 bato, fratres illi, crebro sibimet pectora oculosque cum
 oratione atque inuocatione Christi nominis consignantes,
 timidi ac trepidi redeunt in cubile, tanto metu ac pudore
 concussi ut nec alterutra conlocutione quae sibimet acci-

79 9 cucullam J^c Hensch. : cocullam P cucullum J¹

80 2 arcentibus J Hensch. : urgentibus P || 3 praesentia : poten-
 tia Hensch. || 4 tum : tum uero Hensch. || 6 abituri PJ^c Hensch. :
 hab- J¹ || 7 parituri : per- J Hensch. || 8 corde BP : -dis J Hensch. ||
 flagellari : -are P || 9 singultibus : -tis J¹

81 1 extensa JB Hensch. : extenta P || 2 adprehensoque : -sosque P ||
 4 genibus : gemit- P || orationis : -nibus J¹ || 5 animis PJ^c : aminis J¹
 animo Hensch. || 8 in cubile J : in cubili P ad cubile Hensch. ||
 9 conlocutione : conluc- J¹ || sibimet : sibi Hensch.

1. *Arcentibus tenebris* : cette expression, plus elliptique que
urgentibus tenebris donné par P, se trouvait dans J et presque cer-
 tainement dans B. L'Anonyme se sera souvenu de la *Vita Pauli*, 9
 (PL 23, 24 B) : *tenebris arcentibus visum*.

2. L'auteur emploie rarement, pour désigner l'abbé, le mot *senior*,

hache, et j'irai retirer avec précaution de ton lit ta
 couverture et ton capuchon ; ainsi, après avoir plié
 bagage et tout emporté, nous nous rendrons chacun de
 notre côté à tel et tel endroit, où nous nous retrouverons. »
80. Malgré les ténèbres¹, la divine présence luisait, grâce
 au serviteur du Christ, et le Père sentait que, tout
 étant combiné d'avance, un pas allait être fait incessam-
 ment hors des limites du Paradis. Alors l'Ancien², de son
 coin : « Mes chers enfants, dit-il, puisque avant de partir
 vous m'avez déjà donné la prière, vous ne devez pas,
 avant notre séparation, me refuser non plus la paix³. »
 Les malheureux, aussitôt, s'effondrent, comme prêts à
 comparaître devant leur juge ; ils tirent de longs soupirs
 du fond de leur cœur⁴ ; leurs profonds gémissements,
 leurs sanglots incessants témoignent que le remords leur
 fouaille les entrailles. **81.** Mais le saint les nomme par leur
 nom, et, lentement, étend la main vers chacun d'eux, lui
 prend le menton, le caresse avec douceur, l'embrasse,
 puis, sans discourir davantage, il se remet à genoux
 et, dans son amour paternel, saisit les armes de la prière.

Sous l'action divine, le Ministre du mal est chassé de
 leur âme : priant et invoquant le nom du Christ, les deux
 frères multiplient les signes de croix sur leur poitrine et
 sur leurs yeux, puis, craintifs et tremblants, ils reviennent à
 leur cellule ; sous le coup de la frayeur et de la honte, ils

et seulement dans ces récits sur saint Lupicin (72, 5 ; 74, 8 ; 76, 9 ;
 80, 5).

3. L'expression *orationem et pacem dare*, souvent employée à
 propos des adieux (voir notre Index IV au mot *oratio*), permet à
 saint Lupicin, qui ne manque pas d'esprit et d'ironie (cf. l'épisode
 des moines gourmands), de faire une sorte de jeu de mot sur *oratio* :
 « les moines viennent de prier (... pour leur abbé peut-être !) ; qu'ils
 achèvent en lui donnant le baiser de paix, et l'on pourra se quitter. »

4. Il y a là peut-être une réminiscence d'une expression analogue
 que l'on rencontre dans un célèbre passage de la *Vita Antonii* :
ex intimo pectore trahens longa suspiria (PL 73, 132 D).

- 10 derant auderent proloqui uel mutire, hoc solummodo confidentes, quod possent habere de reatu ueniam, quos taliter confusione propria paterna pietas senserat uerberari.
- (II, 7) 82. Iesum Christum testem inuoco, qui nos passione sua redemptos non sinat iterata hostili persuasione perire, quod ita rem gestam pro emendationis conpunctione textit silentio pater, ut post uiginti fere annos¹, iam uno ex ipsis
- 5 migrato ad Christum, adtestificante et praesente quoque superstite, cautioris exempli gratia, congregationi omni idem retulit pater, et gaudiis miscens maerorem, cunctis in commune fratribus praedicabat : « Videtis, o, inquiens, filioli, quam latentibus ac subdolis rebus Christi famulos
- 10-1 prosternere conetur hostis antiquus. 83. Et ecce, praestante misericordia Redemptoris, permisit quidem seruos suos ad horam pro sensuum qualitate temptari, sed, extensa miserationis suae dextera², non passus est titubantes a
- 5 seductore uorari ». « En, inquit, unus, sarcina carnis abiecta, paradisi praemia parata potitur ; at uero alter nobiscum, ut cernitis, exsultans de Christi miseratione congaudet.

Perspicitis namque quod non adfectus rei tantummodo,

81 10 mutire : muttire J¹ || 11 possent : possint P || 12 senserat : cens- J¹

82 2 sinat : sinit Hensch. || 3 emendationis PJ^o : emund- J¹ Hensch. || 8 o inquiens : inquiens o Hensch.

83 2 redemptoris PJ : -tor Hensch. || 3 temptari PJ¹ : tent- J^o Hensch. (hic et in ceteris locis) || extensa J^o : -tenta PJ¹ Hensch. || 5 uorari J Hensch. : uocari B uocare P || 9 perspicitis : -te Hensch.

1. Cette indication peut cadrer avec la date approximative de 480, communément admise pour la mort de saint Lupicin, et avec celle de 460, donnée pour la mort de saint Romain. Mais il faut alors admettre que la tentative de fuite précédemment racontée a eu lieu très peu de temps après la mort de saint Romain, et que saint Lupicin est mort peu de temps après avoir révélé l'affaire à la commu-

n'osent même pas s'entretenir, ni souffler mot de ce qui vient d'arriver ; leur seul espoir de pardon, c'est qu'un Père aimant a vu quel supplice était pour eux leur propre confusion.

82. J'en prends à témoin Jésus-Christ — et puisse-t-il, après nous avoir rachetés par sa passion, ne pas nous laisser succomber aux invitations répétées de l'Ennemi — : devant la componction avec laquelle les deux frères s'amendaient, le Père couvrit l'affaire d'un si complet silence qu'on l'ignorait encore près de vingt ans après¹ ; un des deux repentants avait déjà rejoint le Christ ; en la présence même du survivant qui attestait la vérité de ses paroles, le même Père rapporta à toute la communauté ce qui s'était passé, afin de donner un exemple de grande prudence ; et, mêlant aux marques de la joie une note de tristesse, il prêchait ainsi devant tous les frères réunis : « Vous voyez, mes chers fils, combien subtils et perfides sont les procédés de l'antique Ennemi pour essayer d'abattre les serviteurs du Christ. 83. Et voilà que triomphe la miséricorde du Rédempteur : il a permis sans doute que ceux qui le servaient fussent tentés un instant, selon la condition de la chair ; mais, étendant sa droite miséricordieuse², il ne les a pas, alors qu'ils chancelaient, laissé dévorer par le Séducteur. Et voici que l'un d'eux, continuait-il, a déjà déposé le fardeau de son corps et possède au paradis les récompenses qui lui ont été préparées ; mais l'autre est encore avec nous, l'âme transportée de joie, comme vous le voyez, par la miséricorde du Christ, et partageant notre allégresse.

Cet exemple vous le montre clairement : il ne faut pas imputer à péché le seul désir d'une chose, mais bien

nauté. Rappelons que, dans la *Vita Lupicini*, l'Anonyme ne rapporte que des événements postérieurs à la mort de saint Romain (cf. 62, 10).

2. Expression de style biblique. Cf. une image analogue en 139, 3-4.

10 sed effectus potius pensetur in culpam, et nec totum quod male disponitur in reatum, sed quod pessime perficitur, taxetur in noxam. **84.** Stans ergo unusquisque uestrum uereatur semper iuxta Apostoli sententiam casum¹, rursumque fragilitatis errore conlapsus prophético consurgat oraculo². Quid enim tunc lucri atque emolumenti quaesieram, si definitionem eorum pro seueritatis districtione publicans, uerecundos ac trepidos incongrua asperitate multassem? Hoc re uera solummodo, quod, uerecundia impellente, post paucos forsitan dies artius implicare conpuleram quae iam, miserante Domino, uerecunda satisfactione cassauerant³.

5 **85.** Sicut ergo contumaces ac tumidi debent uehementius increpari, ita conscientiae quique humilitione conpuncti medicaminis sunt lenitate palpandi. Quis enim uestrum ignorat quod nobis in hac coenobiali administratione commissa spiritalis est artificii seruanda curatio et, uelut a perfectis medicis, pro qualitate uulnerum uel infirmitate causarum congrua singulis adhibenda sit medicina? **86.** Neque enim infirmitas omnis chirurgiae adcisione aut cauteris est adustione torrenda; nam saepe cataplasmanda et fouenda sunt aliqua, ne incongrue febribus⁴ aut temporibus inper-

83 12 taxetur : taxatur P

84 5 eorum J Hensch. : orum P || districtione : destr- Hensch. || 6 incongrua : in congrua Hensch. || 7 multassem : mut- P || 9 uerecunda J^o Hensch. : -cumda P -cundia J¹ || 10 cassauerant : cess- Hensch.

85 2 quique om. Hensch. || 3 medicaminis J Hensch. : medica P || 4 coenobiali J Hensch. : coenobica P || 5 et : ut Hensch.

86 2 chirurgiae : cirurgia P || adcisione : -ssione P || cauteris PJ¹ : -rii J^o Hensch. || 4 ne incongrue : nem congrua P ne incongrua Krusch || febribus J : effessibus P febrium Hensch. || aut om. Hensch.

1. Cf. I Cor. 10, 12 : *Haec qui se existimat stare uideat ne cadat.*

2. Peut-être réminiscence du *consurge, consurge...* d'Isaïe, 52, 1-2.

plutôt sa réalisation, et l'on ne doit pas considérer comme des fautes tous les méchants projets, mais seulement ceux qui, par un surcroît de méchanceté, sont exécutés. **84.** Que chacun de vous, donc, s'il est debout, craigne toujours de tomber¹, selon la sentence de l'Apôtre, et qu'à l'inverse, s'il vient à choir, égaré par sa fragilité, qu'il se relève, comme l'y invite la parole du prophète². Quel gain, quel bénéfice aurais-je réalisé à user de toutes les rigueurs de la discipline en publiant le dessein de ces moines et en châtiant avec une sévérité inopportune des coupables tout honteux et tremblants ? En vérité, voici tout ce que j'y aurais gagné : sous l'empire de la honte, peu de jours après peut-être, ils eussent embrassé avec plus d'ardeur un projet que la honte réparatrice, grâce à la miséricorde du Seigneur, venait d'anéantir³.

85. S'il faut reprendre avec force les insoumis et les orgueilleux, en revanche, tous ceux que point l'humiliation infligée par leur conscience doivent recevoir l'onction d'un baume adoucissant. Qui d'entre vous l'ignore ? dans l'administration de la communauté qui nous a été confiée, nous devons appliquer le traitement conforme aux règles de l'art spirituel, en considérant, comme de parfaits médecins, la nature des blessures et la faiblesse des patients, pour donner à chacun le remède approprié. **86.** Car ce ne sont pas tous les maux qui doivent être extirpés par les incisions de la chirurgie ou subir les brûlures du cautère ; souvent les cataplasmes ou les fomentations sont recommandés, de peur que des soins inadaptés aux feux de la maladie⁴ ou aux circonstances, loin d'apporter la guérison,

3. Sur la psychologie et la pédagogie des premiers abbés de Condat, et en particulier de saint Lupicin, cf. notre Introduction, p. 89-94.

4. Sur la foi du ms. P. Krusch a écrit (p. 147, l. 39) : « Incongrua effessibus aut temporibus », et expliqué en note : « Ἐφρασις est studium, voluntas ». Ce vocable a été admis par HOOGERF (Les Vies des Pères du Jura, p. 136 et 141) qui le traduit : « effort ». Il

5 tita non medelam cuique, sed potius generent de intempestiua atque incongrua adhibitione languorem». Haec uero beatissimi patris oratio multam tunc fratribus adtulit pro rerum qualitate et causarum discretione cautelam.

(II, 8) 87. Transactis namque mensibus, itidemque unum de probatissimis electisque fratribus ad praedam expetit hostis antiquus et tanta calliditate animos uiri conligat atque captiuat, ut primitus discretionis armis et orationis uirtute priuatum, uinctum de reliquo clandestinis nexibus conligaret. Erat hic summae humilitatis ac mansuetudinis homo et praeter oboedientiae uirtutem magnis quoque gratiarum dotibus in omni artificio diuinitus adornatus. 88. Huic diabolus paulatim sensimque de utilitate ipsa scintillam elationis inmittens, protinus ut conflagrasse perspexit, quosdam e fratribus aduersum uirum, iurgio stimulante, succendit, ut, dum alii cotidie flabris scandali iam per elationem uaporatum accendunt, alii quoque fabularum funibus blandisque saeculi loris extractum de coenobio personas huiusmodi non ferre sed deserere cohortarentur¹.

10 Constrictis igitur conligatisque utensilibus, clam, ne ab aliquo retineretur, abscessit atque ad Turonicum oppidum peruenit, itinere continuato, festinus. 89. Cumque ingressus atrium basilicae beatissimi Martini, aulam quoque ipsam

86 5 medelam J^o Hensch. : medellam PJ¹ || 7 adtulit : adprotulit P

87 1 temporibus post namque add. P || 2 expetit P : -iit J Hensch. || 4 primitus : -tiis J¹ || armis : arma P || 5 uinctum : uictum P || 7 praeter : -tur P || magnis : magis P || 8 in om. Hensch.

88 1 utilitate J : humilitate P uilitate Hensch. || 5 uaporatum : uaposatum P || 7 huiusmodi : huiusmodi J¹ || 8 cohortarentur : -tarent P || 9 constrictis : -strictus P -structis Hensch. || 10 retineretur : retinretur P^{ae}

89 2 aulam quoque : aulamque J¹

a passé avec la même acception dans le Dictionnaire de BLAISE. Une telle interprétation nous paraît invraisemblable à tout point

n'entraînent plutôt, par un emploi intempestif et inopportun, l'épuisement du malade.» Ce discours du bienheureux Père apprend aux frères à juger avec une grande circonspection, en observant la nature exacte des faits et les particularités de chaque cas.

87. Des mois passèrent, et, voici que, semblablement, l'un des frères les plus confirmés en sainteté est convoité comme proie par l'antique Ennemi ; celui-ci ligote et capture son âme, très astucieusement : d'abord il lui enlève les armes du discernement et les forces de la prière, puis, pour finir, il l'enchaîne et le ligote en des nœuds secrets. C'était un homme d'une humilité et d'une douceur extrêmes et, sans parler de la vertu d'obéissance, la grâce l'avait divinement orné de dons magnifiques pour toute sorte de métiers. 88. Avec lui, le diable agit peu à peu, graduellement : il jette en son cœur une étincelle d'orgueil, née du sentiment de sa valeur ; quand il le voit flamber, vite il enflamme contre lui certains frères, piqués au vif à la suite d'une discussion ; ceux-ci, de leur souffle corrupteur, attisent quotidiennement le feu de cette âme déjà échauffée par l'orgueil ; d'autres individus cependant, avec les chaînes de leurs beaux discours et les liens séducteurs du siècle, le tirent hors de la communauté et l'exhortent à ne plus supporter de tels personnages, mais plutôt à tout quitter¹.

Alors, faisant de ses outils un paquet bien ficelé, il s'en va en cachette, de peur d'être retenu par quelqu'un. 89. Il arrive à Tours, d'une seule traite, dans sa hâte. Il entre dans l'atrium de la basilique de saint Martin, puis

de vue (cf. ci-dessus, p. 208). Selon toute probabilité, le P. Chifflet a lu en B la leçon *febribus* que donne J. Il reste qu'on a peine à s'expliquer l'apparition d'une telle faute en P.

1. La tactique du diable et les progrès du mal et du mécontentement dans une âme sont analysés avec finesse et à grand renfort d'images. Ce passage est bien caractéristique du style de l'Anonyme.

reuerenter oraturus intrasset¹, ecce ex inprouiso quidam de energumenis adcurrans laetus exclamat : « En nostrum ex iure monachum² », atque eum ex nomine conpellans : « Saluusne, ait, noster, o Datiue, sodalis? » Cumque ille pauefactus, inlusum se a diabolo congemiscens, grauissime suspirasset, ille arreptitius addit : « Bene, inquit, te uehiculum nostrum hac uexatione domitauimus³; sic uiuamus ». Orat ergo ille festinus ac redit iterumque se monasterio recipi prostratus exorat, et caute deinceps diligenterque cum diuino auxilio solito sagacius aditum uoratoris excludit.

(II, 9) 90. Emenso namque biennio, redit ad hominem sessor antiquus, et ritu pristino constrictum sagellum atque utensilia abiturum conuasare facit in fascem. Cumque abba sanctus ouiculam⁴ ipsam non iam discessuram redituramue, ut primitus, sed omnino flens gemeret perituram, atque ille coram fratribus onus abiturus posuisset in humeris, restitit interim semihora hebefactus in atrio, et per orationem Dei serui incentorem ipsum euagationis exsufflans⁵, iactatis quoque in uestibulo e ceruice setarciis :

89 3 reuerenter : -tur P || intrasset : intransset P || inprouiso J Hensch. : -uisu P -uisi P^x || 4 energumenis J^c Hensch. : -minis PJ¹ || exclamat : exclamati P || iure : iura Hensch. || 6 saluusne J^c : saluus PJ¹ salue Hensch. || 7 inlusum : et inlusum Hensch. inlusum et P || congemiscens J^c Hensch. : -mescens PJ¹ || 8 arreptitius : arepctitius P || 9 hac uexatione : hacue ex atione P || 10 uiuamus : iuuamus J¹ || 11 recipi : recepi P || 12 solito sagacius : salitos agatius P

90 3 facit PJ^c : fecit J¹ Hensch. || 5 gemeret : gen- P || 6 posuisset : pot- J¹ || 7 restitit : -stituit *dub.* J¹ || hebefactus : thabefactus P || 8 euagationis : euagina- J¹ || 9 ceruice : ceruiac P || setarciis B Hensch. : sitarciis P se itarciis J¹

1. Il peut être mécontent de Condat sans être absolument perdu par là-même. Il peut vouloir changer de monastère ; le prestige de saint Martin l'attire à Tours, dans la basilique où il comprendra son erreur ; sans doute l'Anonyme pense-t-il que la grâce agit déjà sur lui.

2. Le texte des *Acta Sanctorum* : « En nostrum ex Iura monachum »

dans la nef elle-même, respectueusement, pour y prier¹. Mais voilà que soudain un des énergumènes, accourant vers lui, s'écrie tout joyeux : « Voici un moine qui nous appartient de plein droit² », et, l'appelant par son nom : « Comment va Datif, notre compagnon? » Comme celui-ci, frappé de stupeur, s'afflige d'avoir été joué par le diable et pousse de profonds gémissements, le possédé ajoute : « Tu es devenu ma monture³ et, par cette tentation, je t'ai bien dompté ; vivons désormais ainsi. » Le moine se hâte de prier, revient et, prosterné, supplie qu'on le reçoive à nouveau au monastère ; désormais, prudent et diligent, soutenu par le secours divin, il veille, avec plus de clairvoyance qu'à l'accoutumée, à fermer au Dévorant l'accès de son âme.

90. Or, deux ans après, le Cavalier d'antan revient à cet homme, l'enchaîne par les mêmes procédés qu'autrefois, l'amène à faire, pour le départ, un ballot de sa couverture et de son matériel. Le saint Abbé, comprenant que cette pauvre brebis⁴ ne partirait pas pour rentrer, comme la première fois, pleurerait en gémissant sur sa perte définitive ; Datif, lui, en présence des frères, avait déjà placé son fardeau sur ses épaules pour partir ; et voilà qu'il reste une demi-heure, tout hébété, dans l'atrium : grâce à la prière du serviteur de Dieu, il rejette d'un souffle⁵ l'insti-

est bien savoureux, mais il n'est malheureusement autorisé par aucun manuscrit.

3. Le possédé est censé exprimer les idées et les sentiments du démon lui-même. A partir du vi^e siècle surtout, *uehiculum* peut être pris au sens de *cheval* : l'expression *sessor antiquus*, au début du paragraphe suivant, reprend précisément la même idée.

4. L'emploi du diminutif *ouiculam* souligne la sollicitude de saint Lupicin et fait songer au Bon Pasteur.

5. Le verbe *exsufflare*, que Sulpice Sévère s'excusait d'employer comme trop peu latin (*Dial.* III, 8 : *PL* 20, 216 B), exprime essentiellement un geste d'exorcisme ; le moine se libère lui-même du démon dont il est possédé. Mais son cas était plus grave que celui des deux frères surpris à l'oratoire ; il ne s'agissait pas, avec lui, d'une tentation ordinaire.

91. « Heia, inquit, adhortator ipse suasorque meus, porta tu praeuius, quo abire conpellis ; ast ego sequar, si te ferre perspexero ». Ilico, fugata ex animis diabolica phantasia, laetus et alacer conuersus, fraternitatem cunctam deosculatur atque complectitur. Neque enim ex illa hora inrisus dispectusque satelles ausus est Christi ouiculam solitae persuasionis uinculis adligare.

(II, 10) 92. Erat praeterea hic beatissimus abba et in sermonis auctoritate, sinceritatis conscientia comitante, ualde mirabilis ; nec adulatione iudicum¹ uana inflatione disruptus est, nec terrore principum a tenore iustitiae excussus aut mutatus est unquam.

Quadam namque uice, dum pro afflictione pauperum, quos persona quaedam, honore dignitatis aulicae tumens², ui peruationis inlicitae seruitutis iugo subdiderat, coram uiro inlustri Galliae quondam patricio Hilperico³ — sub

91 1 adhortator : adhoratur P || 2 ferre : eferre P || 3 ex animis J^o Hensch. : examinibus P exuminibus J¹ || 6 dispectusque : desp. Hensch. || 6 solitae PJ^o : solutae J¹ solitis Hensch. || 7 adligare om. J¹

92 3 disruptus : dir- J¹ || 8 ui : sui P^{ac} || peruationis : persuasione Hensch. || iugo : iuga P || 9 hilperico J Hensch. : help- P || 9/10 sub conditione regia BP : sub quo ditioni regiae J sub quo ditonis regiae Hensch.

1. On peut interpréter le mot *juges* soit en un sens très général (ceux qui appréciaient la conduite de Lupicin) soit, ce qui est bien plus probable, au sens restreint : les juges qu'il allait solliciter en faveur des malheureux : cf. la fin de cet épisode, 95, 4-10. — L'audace tranquille de saint Lupicin devant les grands qu'il va solliciter est à l'image de celle de saint Martin et lui vaut la même admiration qu'à lui (cf. *Vita Martini*, 20 : SC 133, 294 ; PL 20, 171).

2. Le contexte semble indiquer qu'il s'agit d'un Gallo-romain, dignitaire du palais. P. COURCELLE (*Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris 1948, p. 138) et É. GRIFFE (*La Gaule chrétienne*, II, 2^e éd., p. 96, note 6) supposent qu'il s'agit d'un seigneur

gateur même de son vagabondage et, jetant à terre, dans le vestibule, le paquet qu'il avait sur le dos : 91. « Allons ! dit-il, toi qui me donnes exhortations et conseils, transporte toi-même mon fardeau, en marchant le premier, là où tu me pousses à partir ; pour moi, je te suivrai, si je te vois le porter. » Aussitôt, les images diaboliques sont chassées de son âme : joyeux et allègre, il fait demi-tour et embrasse avec effusion toute la communauté. Comme il venait d'être raillé et méprisé, le Ministre du mal n'osa plus, désormais, jeter sur l'humble brebis du Christ les chaînes de son habituelle séduction.

92. En outre, le saint Abbé parlait avec une autorité tout à fait admirable, fort de sa sincérité ; on ne vit jamais, d'autre part, les compliments des juges¹ le faire éclater d'un vain orgueil, ni la crainte des grands briser ou affaiblir son indéfectible attachement à la justice.

Un jour en effet, mû par la détresse de petites gens, qu'un certain personnage, fort de son prestige à la cour², avait, illégalement et en usant de violence, soumis au joug d'un injuste esclavage, le serviteur de Dieu, par son témoignage sacré, s'efforçait de les défendre devant l'illustre Hilpéric³,

burgonde, et leur interprétation de ce passage difficile diffère sensiblement de la nôtre.

3. Cet Hilpéric (Chilpéric), désigné sous son titre très authentique de *Galliae patricius*, est le fils de Gundicaire et le frère cadet — certains disent le fils — de Gundieuch. Le contexte suggère qu'il détenait toute l'autorité royale en Bourgondie au moment de son entrevue avec saint Lupicin ; aussi cette entrevue est-elle probablement postérieure à la mort de Gundieuch (qui avait tenu le premier rang depuis la mort de Gundicaire). On pourrait situer cet épisode aux alentours de 467, ce qui donnerait la dizaine d'années (dont il est question dans le texte) écoulées depuis la prophétie de Lupicin : car celle-ci date vraisemblablement des environs de 457, époque où les Burgondes, profitant des troubles consécutifs à la déposition d'Avitus, s'étendirent hors de la *Sapaudia*, occupant plusieurs régions de la *Sequania*, et en particulier le pays de Condat.

- 10 condicione regia ius publicum tempore illo redactum est — adsertione piissima Dei famulus nititur defensare, oppressor ille nefarius, iracundiae furore succensus, in naeuum sanctissimi uiri quasdam uerborum spumas, iracundia suppletus, eructans : 93. « Nonne, ait, tu es ille dudum noster inpostor¹, qui ante hos decem circiter annos, cum ciuilitatem Romani apicis arrogans derogares², regioni huic ac patribus³ iam iamque imminere interitum testabaris ?
- 5 Cur ergo, oro te, tam terribilia ostenta praesagii in nullo rei tristis probatione firmentur, uanus uates exponas⁴ ».

Tum ille audacter, manum ad memoratum Hilpericum, uirum singularis ingenii et praecipuae bonitatis, extendens : 94. « Ecce, ait, perfide ac perditite ! Iram quam tibi tuisque similibus praedicabam adtende⁵. Nonne cernis, degener et infelix, ius fasque confusum, ob tuis tuorumque crebra in

92 10 ius : eius P || 10/11 est adsertione : esta desertione P || 13 spumas : spunas P^{so}

93 1 nonne ait J Hensch. : ait nonne P || 2 inpostor P Hensch. : impositor J || 3 ciuilitatem P : -tati J Hensch. || 5 oro te J^c Hensch. : orate P orote J¹ || terribilia : -bilis Hensch. || 6 firmentur J Hensch. : firmanur P

94 1 perditite PJ^c Hensch. : prodite ut uid. J¹ || iram : ruinam Hensch. || 3 ob tuis BPJ : ab tuis Hensch. || in om. Hensch.

1. Nonne tu es ille... inpostor, qui ante hos... annos... Curieuse réminiscence de Act. 21, 38 : Nonne tu es Aegyptius, qui ante hos dies tumultum concitasti... ?

2. A. COVILLE (*Recherches sur l'histoire de Lyon*, p. 125) traduit ce passage par : « Alors que, malgré ton arrogance, tu devais renoncer au prestige d'être romain » ; P. COURCELLE et É. GRIFFE (*loc. cit.*) proposent une interprétation analogue. La traduction donnée ici nous paraît cadrer mieux avec le sens général du morceau et le sens précis du mot *derogares* (cf. son sens et sa construction en 142, 4).

3. Nous interprétons *patres* au sens de « nos pères, nos aïeux », et nous voyons dans l'expression *regioni huic ac patribus* une sorte d'hendiadyn. Il nous paraît moins plausible de donner à *patres* le

jadis patrice en Gaule — le pouvoir public avait passé en ce temps là sous le régime de la royauté. Or l'abominable oppresseur, enflammé d'une furieuse colère et vomissant, pour déshonorer le saint homme, des mots tout écumants de la colère qui le remplissait, s'écrie : 93. « N'es-tu pas cet imposteur¹ que nous connaissons depuis longtemps, toi qui, voilà environ dix ans, rabaissant présomptueusement la puissance de l'empire romain², proclamais que la terre de nos aïeux³ était menacée d'une ruine imminente ? Pourquoi donc, je t'en supplie, ces augures si terribles ne sont-ils confirmés par aucun événement fâcheux ? Faux prophète, explique-le nous !⁴ »

Alors Lupicin, audacieusement, la main tendue vers Hilpéric, homme d'une intelligence rare et d'une droiture remarquable : 94. « Voilà ! dit-il, ô perfide, ô pervers ! Le fléau que j'annonçais à toi et à tes pareils, regarde-le⁵. Ne vois-tu pas, misérable dégénéré, que droit et justice sont bouleversés, qu'à cause de tes péchés et de ceux des tiens, je veux dire de vos exactions répétées envers des

sens de *senatores* (*patres conscripti*) et de traduire le passage par « notre région et ses grands ».

4. Offensé dans son orgueil et perdant sa cause par la déposition de Lupicin en faveur des opprimés, le noble gallo-romain, qui croit (ou veut croire, ou feint de croire) à la pérennité de la *Romania*, cherche à perdre à son tour son contradicteur, en montrant en lui un imposteur, un menteur dont le témoignage ne mérite aucune créance ; peut-être aussi veut-il le dénoncer comme un ennemi des Burgondes.

5. Dans cette réplique véhémement, le saint ne nie pas les propos tenus jadis ; il les explicite : la catastrophe prédite par lui intéresse essentiellement l'aristocratie foncière gallo-romaine, dont les exactions ont attiré sur elle un châtement divin, l'expropriation des grands au profit des occupants (cf. le régime de l'hospitalité). Cette interprétation théologique des invasions se retrouve ailleurs, notamment chez un contemporain de saint Lupicin, le prêtre SALVIEN. Voir son *De Gubernatione Dei*, surtout IV, 12 (éd. F. Pauly, *CSEL*, 8, p. 84).

- innocentum peruatione peccatis, mutari muriceos pellito
 5 sub iudice fasces¹? Tandem resipisce paulisper et uide
 utrum rura ac iugera tua nouus hospes inexpectata iuris
 dispectione sibi non uindicet ac praesumat. 95. Quae tamen
 sicut te scire non abnuo uel sentire, ita personulam meam
 unco bicipiti², aut rege timidum aut euentu trepidum,
 stigmatis nota turpare decreuisse non denego ».
- 5 Quid plura? Tanto est memoratus patricius ueritatis
 audacia delectatus, ut hoc, adstantibus aulicis, ita diuino
 iudicio accidisse³ exemplis multis ac longa disputatione
 firmaret. Mox uero, uigoris regii sententia promulgata,
 10 liberos restituit libertati, et Christi famulum, oblati ob
 necessitatem fratrum uel loci muneribus, honorifice fecit
 ad coenobium repedare.

94 4 innocentum : -tium Hensch. || peruatione : persua- Hensch. ||
 mutari PJ : nutare Hensch. || muriceos : -cos P || 5 fasces : falces
 Hensch. || resipisce : respice P || 6/7 iuris dispectione PJ^c : iuris
 desp- J¹ iurisdictione Hensch. || 7 uindicet : -care Hensch. || ac om.
 Hensch.

95 2 sicut te : sicut P || 3 aut rege PJ : ante regem Hensch. ||
 4 stigmatis : stematis P || nota turpare J : notatur parere P nota
 turpatum Hensch. || decreuisse : te creuisse Hensch. || 5 tanto :
 tantopere Hensch. || 7 longa disputatione : multa dispositione
 Hensch. || 8 promulgata : perm- P || 9 libertati : liberati P || oblati :
 obbati P || 11 repedare : -ari P

1. Tournure poétique et finale d'hexamètre. *Muriceus* dans ce passage, a été compris à tort par le *Thesaurus linguae latinae* comme l'équivalent de *acutus*. L'épithète *pellitus* est assez souvent appliquée aux Barbares. L'Anonyme lui donne plus de force en la rapprochant de *muriceos*, mais Sidoine Apollinaire avait déjà opposé les *pellitos reges* aux *principes purpuratos* (Ep., VII, 9). — L'expression *muriceos fasces* évoque le pouvoir impérial et le droit romain de l'Empire. Ce droit est en train de changer (*mutari*), dit Lupicin, et même d'être bouleversé (*confusum*) par la venue des Barbares (allusion au régime de l'hospitalité et peut-être aux empiètements ultérieurs). — *Nutare* (pour *mutari*), conjecture des Bollandistes retenue par Krusch et par la plupart des commentateurs, s'accorde moins bien avec le contexte (idée d'une *transformation* du droit).

innocents, les faisceaux à courroies de pourpre le cèdent à l'autorité d'un juge vêtu de peaux de bêtes¹? De grâce, rentre un peu en toi-même, et vois si tes terres et tes arpents, un nouvel hôte, par un mépris inattendu du droit, ne les revendique pas pour lui et, d'avance, ne les fait siens. 95. Que tu saches cela, pourtant, que tu en aies le sentiment, j'ai tout lieu de le croire, aussi vrai que j'ai tout lieu de croire que tu as décidé, en jetant sur ma pauvre personne un double croc² — tu m'espérais craintif devant le roi ou effrayé par la tournure des événements —, de me salir par une note d'infamie. »

Bref, le patrice en question fut si charmé de cette audacieuse sincérité que, en présence des courtisans, il établit par de nombreux exemples et un long discours que les choses s'étaient passées ainsi par décision divine³. Peu après, portant un arrêt en vertu de sa puissance royale, il rétablit dans la liberté ces hommes libres. Quant au serviteur du Christ, après lui avoir offert des présents pour subvenir aux besoins des frères et de la maison, il le laissa revenir, honoré, dans sa communauté.

2. Le mot *uncus* rappelle le croc utilisé par les Romains pour traîner les condamnés au Tibre ou aux Gémonies. L'expression *unco bicipiti* est expliquée, semble-t-il, par la suite immédiate du texte (*aut rege... trepidum*). Nous rapportons *timidum* et *trepidum* à saint Lupicin (accord selon le sens avec *personulam meam* = me) et nous expliquons ainsi le passage : après sa brusque apostrophe, le noble gallo-romain espérait ou bien que son adversaire intimidé resterait coi devant Hilpéric (*rege timidum*), ou bien qu'il serait décontenancé par la frayeur, craignant d'être châtié pour cette prophétie que l'événement n'avait pas réalisée (*euentu trepidum*) : de toute façon, le saint abbé ne pourrait se disculper correctement et serait déshonoré. — Mais il faut avouer que l'alternative marquée par *aut... aut...* manque de clarté.

3. *Hoc... ita... accidisse*, expression assez vague, désigne soit le fait que saint Lupicin a triomphé, soit, de façon plus générale, le fait que l'aristocratie foncière a reçu le châtiment divin prédit par l'abbé de Condat.

(II, 11) 96. Hic namque aliquando, quod longaeuos forsitan
 meminisse non ambigo, magnam ac miram absolutionem
 fidedicto amico, orans in monasterio, uincto in ergastulis
 praestitit Romae. Vir quondam inlustris Agrippinus,
 5 sagacitate praeditus singulari atque ob dignitatem militiae
 saecularis¹ comes Galliae a principe constitutus, per Aegi-
 dio tum magistrum militum callida malitiosaque apud
 imperatorem arte fuerat offuscatus, eo quod Romanis
 fascibus liuens, barbaris procul dubio fauens, subreptione
 10 clandestina prouincias a publica niteretur ditone deiscere ;
 eumque, ut diximus, antequam posset in comminus
 puritatis adsertione ueris falsa prosternere, nidoris uirosi
 accusatione turpauerat. 97. Mox praecepta imperatoria
 inflammata praecipunt uti rei publicae inimicum Romae
 regia seueritate plectendum magister militum, qui accu-
 sauerat, destinaret².

5 Interea memoratus Agrippinus, de causa ad praesens in
 loco musitatione quadam leuiter titillatus, ad comitatum³
 sub quadam custodia cogitur properare. Cumque adhuc in
 loco positus animos principis aemulo in semet liuore
 praeuentos quorundam, ut diximus, musitatione sensisset,
 10 reniti ac reclamare fortiter coepit non se omnino iturum,

96 1 longaeuos J^o Hensch. : longeuos PJ¹ ut uid. || 3 fidedicto :
 fide dicta Hensch. || 4 praestitit : -stite P || inlustris BP : illustris J
 Hensch. || agrippinus J^o Hensch. : agripinus P (-ri- in ras.) J¹ ||
 5 sagacitate : -tatem P || 6/7 aegidio tum scripsi : aegidiotum B
 egidiotum P egidium tum J¹ aegidium tum J^o Hensch. || 7 callida
 om. J¹ || malitiosaque : malitiosa J¹ || 8 offuscatus : obl- J || 9 liuens :
 lucens Hensch. || barbaris — fauens om. P || fauens : fauere et Hensch. ||
 10 deiscere BPJ : deicere Hensch. (quod prius coniecerat Chif.)
 desciscere scr. Krusch || 11 eumque : cumque P || cominus PJ^o :
 ...munis ? J¹ communis Hensch.

97 2 romae : -am Hensch. || 4 destinaret : dist- J || 6 musitatione
 PJ¹ : mussitatione J^o mussitatione Hensch. || quadam : quaedam P ||
 10 non se : nosse P

1. L'épithète *saecularis*, jointe au mot *militia*, constitue une

96. C'est également Lupicin qui, un jour, — les personnes
 très âgées doivent certainement se souvenir de l'évène-
 ment — réalisa, en priant dans son monastère, la belle et
 extraordinaire délivrance d'un ami emprisonné à Rome,
 à qui il avait promis assistance. A cette époque, l'illustre
 Agrippin, homme d'une rare sagacité, accédant aux
 honneurs que valent les exploits dans les armées de ce
 monde¹, avait été nommé comte de Gaule par l'Empereur.
 Mais Egidius, alors maître de la milice, l'avait, avec un
 art consommé et perfide, noirci auprès de l'Empereur,
 parce que, disait-il, ennemi des faisceaux romains, il
 s'efforçait sans aucun doute de favoriser les Barbares et,
 par des menées souterraines, de soustraire les provinces
 à la domination de l'État. Ainsi, comme nous l'avons dit,
 avant même de pouvoir, sur place, affirmer solennellement
 sa loyauté et abattre le mensonge au moyen de la vérité,
 Agrippin se trouvait diffamé par l'infect venin de cette
 accusation. 97. Bientôt de furieuses ordonnances impé-
 riales prescrivent que l'ennemi de l'État soit assigné à
 Rome par le maître de la milice, pour y subir les rigueurs
 de la justice souveraine².

Pendant Agrippin, à son poste, ne connaissait l'affaire,
 pour l'instant, que par de légers chuchotements venus
 effleurer ses oreilles, quand le voilà contraint de se rendre
 rapidement et sous bonne garde à la Cour³. Informé, étant
 sur place encore, nous l'avons dit, par certains chuchote-
 ments selon lesquels l'esprit de l'Empereur avait été
 prévenu contre lui par la jalousie d'un rival, il se met à
 protester, à proclamer hautement qu'il n'ira à aucun prix

allusion indirecte au sens spirituel et monastique du mot *militia*
 (cf. 4, 6 : *monachorum exercitui*).

2. Sur l'historicité de cette accusation portée contre Agrippinus,
 voir *Note complémentaire IV*, p. 444.

3. Le contexte montre qu'il s'agit ici de la Cour impériale à Rome.
 Sur le sens de *comitatus* en 63, 10, voir la note à ce passage.

nisi is qui clancule accusauerat, reum conuicturus, palam ueniret in comminus. **98.** At uero Aegidius non quidem e contra sermone conflare, sed, conscientia conueniente, subtrepidus coepit crebris sacramentorum nexibus innocentiam Agrippini potius inretire quam soluere¹ : scilicet non eum habere omnino quod metueret, quia neminem uidelicet personam inculpabilem utique apud principem naeuo suggestionis insignisse sensisset ; sed hoc solum sibi uideri ut, si fuisset forsitan insimulatus ab aliquo, magis suspicionem crescere faceret renitendo quam euidenter perfidiae conscientiam poterat abstergere praesentatus. **99.** « Si ergo, inquit Agrippinus, mi domine ac maior Aegidi, nihil est quod illic metuam accusatus, obsecro ut mihi sanctus Dei seruus Lupicinus, qui adpraesens est, ex hoc uice Nobilitatis tuae fideiussor accedat ». « Fiat », inquit Aegidius. Confestim, adprehensam Dei serui dexteram deosculans, arram foederis tradidit accusato².

(II, 12) **100.** Cumque, arrepto confectoque itinere, ad Urbem maximam peruenisset, confestim patricio iuxta insinuationem pristinam praesentatus, adscito quoque senatu, quid insimulatorem partium rei publicae, quidue coniurato

98 2 conscientia : conscientientia P || 4 inretire : inpetire P^{ao} || 7 eum post naeuo add. Hensch. || suggestionis : suggestiois P || 10 perfidiae J^e : perfidie P per fide J¹ pro fide prius scripserat Chif. perfidam Hensch.

99 2 accusatus : -tur P || 3 adpraesens est J^e : adpraesensem P ad praesens est J¹ ad praesens adest Hensch. || 6 arram : arra P

100 4 insimulatorem J : simulatorem P in simulatorem Hensch.

1. Image un peu subtile : l'innocence d'Agrippin ne pourra se manifester, car elle est pour ainsi dire enchaînée dans les mailles d'un filet. Cette image du filet, des liens, des nœuds, est une des plus courantes de la *V. P. J.* (cf. **49**, 1-4 ; **87**, 3-6 ; **88**, 5-8 ; **105**, 3-5 ; **116**, 4-6 ; **141**, 5-6).

2. Ce geste s'explique : en se portant garant de la bonne foi

à Rome si son accusateur caché ne vient se découvrir à lui pour démontrer sa culpabilité. **98.** De son côté, Egidius se garde bien d'entrer en discussion ouverte avec lui, mais, pris de remords et secrètement alarmé, il se met à multiplier les assurances solennelles, comme les mailles d'un filet, autour de l'innocence d'Agrippin, au lieu de la laisser agir librement¹. « Sans aucun doute, disait-il, Agrippin n'avait absolument rien à redouter : vraiment, connaissait-il quelqu'un qui, par de venimeuses suggestions, eût en quelque façon entaché l'honneur d'un innocent auprès de l'Empereur ? Voici, quant à lui, ce qu'il voyait de plus clair en cette affaire : si par hasard on l'avait accusé, Agrippin augmenterait les soupçons en refusant de comparaître, alors qu'il pouvait, en se présentant, se laver de manière irréfutable du reproche de trahison. » **99.** — « Si donc, mon seigneur et mon maître Egidius, répondait Agrippin, je n'ai rien à redouter là-bas de cette accusation, je demande instamment que le saint serviteur de Dieu Lupicin, ici présent, se constitue dès ce jour le garant de votre Noblesse. » — « Soit, répond Egidius. » Et aussitôt, prenant la main droite du serviteur de Dieu, il la baisa et la mit dans la main de l'accusé, comme gage de l'accord conclu².

100. Agrippin se met en route et, au terme du voyage, arrive à la Ville souveraine ; conformément à la récente, notification, il comparait aussitôt devant le patrice, en présence du Sénat ; on consulte l'Empereur, déjà prévenu, sur le sort qu'il était digne de réserver à un hypocrite

d'Egidius, saint Lupicin contracte une sorte d'engagement vis-à-vis d'Agrippin ; c'est un lien nouveau qui s'établit entre les deux amis ; d'où le mot de *fideditus*, qui renforce *amicus*, au début du paragraphe **96** ; d'où aussi le mot de *susceptulus* appliqué plus loin à Agrippin (**105**, 6) : « celui qui a été pris en charge ». Ainsi, le miracle accompli par saint Lupicin sera une façon de satisfaire à ses obligations de *garant*.

5 hostium digne conueniret excipere, iam conexus consulitur
imperator. Iubet ergo indiscussum atque inauditum
capitalem mox subire sententiam. Sed Dei procul dubio
nutu, immo serui sui oratione, concessum est ne confestim
indemnatus atque innocens securi publica plecteretur.
101. Ergo retrudi interea iubetur in carcere, hinc inde
exsultante insultanteque fremitu uulgi, quod, is qui fauorem
barbaris ardoremque inruptionis uidebatur accendere
tandem diuinitus coercitus, nullam de reliquo temeritas
5 barbarica potiretur audaciam.

At uero sanctum Lupicinum confestim facinus omne
non latuit, nam et memoratus Agrippinus iugi suggestione
fideiussorem suum conueniebat in spiritu. 102. Inponit
ergo sibimet Christi seruus cum oratione continuata
paenitentiam indefessam, et praeter fomitum¹ caulium
crudas medullas, incoctas adaeque uiles ac rusticas rapas,
5 nihil omnino aliud in usu cotidiano potitus est, donec
illum cerneret absolutum. Cum ergo amicus Christi sugges-
tione peruigili aurem pietatis dominicae iugi obstinatione
pulsaret², nocte quadam in carcerem per uisionem ad fide-
dictum ueniens, ne turbaretur hortatus est, atque angulum

100 5 digne : d. gne J¹ || conexus BP : conexus J¹ connexus
J^o Hensch. || consulitur : consol- P || 6 iubet : lubet J¹ || 9 indem-
natus : indemnatu (ee dub.) P

101 1 carcere J : -em P Hensch. || 2 is J^o Hensch. : his PJ¹ ||
4 temeritas : -tate Hensch. || 8 spiritu J^o Hensch. : -tum PJ¹

102 3 fomitum om. Hensch. || 4 adaeque PJ^o : ad aqua dub. J¹
aquae Hensch. || uiles : uilesque Hensch. || 5 potitus : potius P ||
8 carcerem J Hensch : -re P || per uisionem : prouisionem J¹ ||
9 hortatus : ort- J¹

1. Autant par son sens que par sa construction dans la phrase,
il ne nous semble pas que le mot *fomitum* puisse signifier simple-
ment *aliments*, comme le pense HOOGERP (« La Vie des Pères du
Jura », p. 137). Il propose la traduction : « la moelle crue des choux, qui
constituaient sa nourriture ».

serviteur de l'État, à un conspirateur à la solde de l'ennemi.
Sans que la cause soit discutée, sans que l'accusé soit
entendu, l'Empereur ordonne de lui appliquer à bref délai
la peine capitale. Mais Dieu voulut sans aucun doute, ou
plutôt concéda à la prière de son serviteur, qu'un homme
condamné sans jugement, un innocent, n'eût pas à offrir
sur-le-champ sa tête à la hache du bourreau. 101. Ordre
est donc donné, sur ces entrefaites, de le garder en prison ;
partout la foule exulte, insulte et gronde : « L'homme qui
accordait sa faveur aux Barbares et qui semblait attiser
leur ardent désir d'invasion, cet homme était enfin, par
un bienfait du ciel, maîtrisé, et la témérité barbare avait
désormais perdu toute son audace. »

Mais saint Lupicin eut aussitôt connaissance de tout
le forfait, car Agrippin lui-même sollicitait en esprit son
garant par d'instantes supplications. 102. Alors le servi-
teur du Christ s'impose, outre des prières ininterrompues,
des mortifications inlassables : les pousses crues de choux
montés¹ et, sans plus de cuisson, des raves grossières des
champs, tel fut absolument tout son menu quotidien,
jusqu'à ce qu'il vit cet homme délivré. Tandis que l'ami
du Christ, par les instantes prières de ses longues veilles,
harcelait sans relâche, avec obstination, les oreilles de la
miséricorde divine², voici qu'une nuit il apparaît à son
protégé, dans la prison, vient vers lui, l'exhorte à ne pas

2. Cette confiance, cette obstination dans la prière, qui finalement
se révèle efficace, est la première idée exprimée par l'Anonyme dans
le prologue de son ouvrage (I) ; elle se manifeste plus spécialement
dans la *Vita Lupicini* (cf. 68-70 ; 81, 4 ; 90, 8). On pourrait comparer
SULPICE SÉVÈRE, *Dial.* III, 14 : « Non prius destitit septem
totos dies totidemque noctes orando et ieiunando continuans, quam
id quod exorandum receperat, impetraret » (PL 20, 220 A). Sous une
forme plus naïve, Paul le Simple menace Dieu de faire la « grève
de la faim » pour l'obliger à guérir un homme enragé (*Historia
monachorum*, XXXI ; PL 21, 459 B).

10 demonstrans in ergastulo : « Hunc, inquit, leui commotione pulsatum, lento quietoque tractu, antequam dilucescat, festinus egredere ».

103. Excussus ergo e somno, et quasi Herodiano conclusus carcere ac prisco apostolicoque fuerat angelo compellatus¹, confestim, paxillo arrepto quo propter setarciola carcerati pendebat, conlatis quoque uinculis, atque angulari lapide cauta uentilatione conuulso, uelut in modum cuniculi patefecit egressum. Igitur, quasi in primaeuam redactus infantiam, submissis ac protensis terra tenus manibus, reptatu quodam euulsus, quanquam in parte ad refugium apostolica limina expeteret, ignorabat. 104. Reperta tamen platea, gradum concitus urget, ut uel procul asportatus et insertus commeantibus agnoscere nequiret inmixtus. Cucullo ergo capiti obducto, quo iret penitus ignorabat. Interea ad dextram prospiciens, ueteranum quemdam religiosum monachum, se mentiens peregrinum, qualiter ad basilicam apostolici culminis recte posset pergere percontatus est. At ille : « Per Vaticanum » — quo nunc famosissimo in publicis porticibus loco cellulae debilium ex uno sunt latere contignatae² —, plateas quoque

102 11 lento : leua Hensch. || dilucescat : del- P || 12 festinus : -nans Hensch. || egredere : regr- Hensch. ||

103 1 herodiano : hered- P^{ae} || 2 ac PJ^o : et J¹ a Hensch. || apostolicoque : apostolico qui P || fuerat BP : fuer.. J¹ fuerit J^o Hensch. || 3 quo J Hensch. : quod P || propter : propria Hensch. || setarciola J Hensch. : sitartiolum P sitarciola scr. Krusch || 4 pendebat : -bant J Hensch. || conlatis : contritis Hensch. || 5 cauta : cautet P || uentilatione J Hensch. : euenti latione P || uelut : ulut P || in modum J^o Hensch. : immodum PJ¹ || 6 cuniculi : con- P || egressum : aggr- J¹ || 7 redactus : reductus Hensch. || 8 reptatu : rapt- P || euulsus : euadens Hensch.

104 2 reperta J^o Hensch. : repta PJ¹ || gradum concitus urget BP : gradu (-do J¹) concito surgit J gradu concito fugit Hensch. || 3 commeantibus J Hensch. : cominatus P cominatus P^x || 4 inmixtus : <turbae> inmixtus Hensch. || obducto : adducto P || 5 dextram : -tra B || ueteranum : -enum P^{ae} || 7 posset J^o Hensch. : possit PJ¹ dub. || 9 publicis : pulicis P

se troubler et, montrant un des angles du cachot : « D'une légère secousse, dit-il, poussez cette pierre, puis, en vous traînant silencieusement et sans donner l'éveil, hâtez-vous de sortir d'ici, avant le lever du jour. »

103. Agrippin se réveille et, comme s'il eût été enfermé dans la prison d'Hérode et qu'il eût entendu l'ange qui parla autrefois à l'Apôtre¹, il saisit aussitôt la cheville où pendait près de là son petit sac de prisonnier, ramasse ses liens et, secouant avec précaution la pierre d'angle, il la descelle et découvre une issue semblable à un tunnel. Alors, comme s'il était redevenu un tout jeune enfant, il s'allonge à terre, replie sous lui ses bras ou les porte en avant et, grâce à cette sorte de reptation, se tire de la prison ; mais de quel côté se diriger pour trouver refuge au seuil de l'Apôtre, il l'ignore. 104. Tout à coup, débouchant sur une place, il précipite le pas, pressé de s'éloigner le plus possible, de se confondre avec les passants afin que, mêlé à eux, il ne pût être reconnu. La tête couverte de son capuchon, il allait sans savoir où. Mais voici que, d'un coup d'œil, il aperçoit sur la droite un vieux moine vénérable ; feignant d'être un pèlerin, il lui demande le plus court chemin pour se rendre à la basilique du Prince des apôtres. Et l'autre de répondre : « C'est par le Vatican » — ce lieu si célèbre, où sous les portiques publics, on a sur un côté, construit à présent des loges pour les malades² —, puis, par des

1. Cf. Act. 12, 6-7.

2. On songe au paralysé Servulus que saint Grégoire le Grand nous montre passant toute sa vie « sous le portique qui mène à l'église Saint-Clément » à Rome (Hom. XV in Ev., 5 : PL 76, 1133-1134 ; Dial., IV, 14 : PL 77, 341-343).

omnes ac biuia flexusque uerbo indice condemonstrans, uelut locorum ignaro nihil omnino tramitis recti reliquit ambiguum.

- (II, 13) **105.** Ingressus igitur sancti Petri basilicam prosternitur, cum lacrimis eiulans atque aerumnas omnes de antro pectoris ructans, et culparum propriarum ueniam¹ et circumscriptionum praesentium laqueos salutari medico
 5 uulneratus inurmurat. Nocte igitur subsecuta, iterato susceptulum suum fidedictus in basilica per uisionem blando solatur adloquio. Ille uero inter familiare commentum gaudet quidem sese e tenebris ergastularibus eductum in lucem, sed naturali uexatus incommodo ualde semet
 10 esurire testatur. Siquidem de custodia elapsus, huc illucque crebro diffugitans, nihil omnino postulauerat alimenti. « Quiesce », inquit, « tantisper », Dei famulus. « Ego namque mittam tibi diluculo quibus sufficienti refectione pascaris ».
- (II, 14) **106.** Cum ergo dies coepisset subsequens diluescere, ecce quaedam senatrix, cum se a confessione Apostoli post orationem uerteret abitura, Agrippinum in angulo contem-
 5 plata : « Hic, inquit puero suo, peregrinus est et, quantum reuerentia genuina testatur, constat non exiguae familiae esse personam. Hos ergo duos solidos qui erogatulae nostrae supersunt offer ipsi interim, donec domi reuertens admonitione tua largiora transmittam ». **107.** Confestim

104 11 condemonstrans : commonstrans *Hensch.*

105 1 prosternitur : -sterni P || 2 eiulans J^c *Hensch.* : heiu- PJ¹ || 3 culparum : cump- P^{ac} || ueniam : ueniam P^{ac} ueniam <rogat> *Hensch.* || 5 inurmurat : -morat J¹ || 6 fidedictus : fideiussor *Hensch.* || basilica J *Hensch.* : -cam P || 7 solatur : soluatur P || 8 gaudet : -dia J¹ || 9 lucem J *Hensch.* : luce P || 10 et post elapsus *add. Hensch.* || 12 inquit tantisper J : inquitantas per P tantisper inquit *Hensch.*

106 1 dies *om.* P || diluescere : del- P || 3 uerteret *om.* P || abitura : -ram P || 6 erogatulae J : ergo gratulae P erogatiunculae *Hensch.* || 7 offer : offeri P || donec *om.* J¹ || domi PJ¹ *Hensch.* : -mum J^c

explications très claires, il lui indique toutes les places à traverser, les points où il faut bifurquer et tourner : puisque ce pèlerin ignore tout des lieux, il ne laisse dans l'imprécision absolument aucun détail de l'itinéraire.

105. Entré dans la basilique Saint-Pierre, Agrippin se prosterne en mêlant les larmes aux gémissements, en exhalant du fond de sa poitrine tous ses malheurs ; et, tout bas, cet homme blessé demande au Médecin sauveur le pardon de ses fautes¹ et se plaint à lui des machinations où on l'enveloppe présentement. La nuit arrive et, de nouveau, dans la basilique, l'ami très fidèle apparaît à son cher protégé et le console par de douces paroles. Mais celui-ci, au cours de l'entretien familial, se réjouit, sans doute, d'avoir été conduit des ténèbres du cachot à la lumière, mais, tourmenté maintenant par les désagréments de la nature, il fait savoir qu'il a grand faim ; de fait, depuis qu'il s'était glissé hors de la prison, il n'avait, dans sa fuite aux multiples détours, demandé à quiconque aucune nourriture. « Restez tranquille le temps qu'il faut, lui dit le serviteur de Dieu ; car, au lever du jour, je vous enverrai de quoi vous restaurer suffisamment. »

106. Dès l'aube, voici que l'épouse d'un sénateur, venue prier devant la confession de l'Apôtre, et se retournant pour partir, remarqua Agrippin dans un coin. « C'est un pèlerin, dit-elle à son esclave, et, à en juger par sa distinction naturelle, il n'est pas de basse extraction. Prends ces deux sous — c'est tout ce qui nous reste de notre petite distribution — et porte-les lui pour l'instant : rentrée chez moi, je lui ferai remettre — tu me le rappelleras — une somme plus importante. » **107.** Aussitôt après avoir reçu les

1. L'auteur de la *V. P. J.* insiste volontiers sur les effets spirituels des miracles (cf. 49, 8-11) ; dans le cas présent, une véritable conversion s'est accomplie dans l'âme d'Agrippin : sa délivrance a eu aussi un sens surnaturel.

igitur, perceptis solidis, e uicinis nundinis alimenta mercatus ad atrium exterius iam laetior retulit gressum.

Et ecce audit quosdam de palatio uiros tristes ac trepidos
 5 conloquentes : « Agrippinus namque iste, qui effugit e carcere, procul dubio graui coactus iniuria ad inruptionem rei publicae inmissurus est barbaros¹ ». Quo audito, et quia uultu habebatur incognitus, inserit se paulisper ac
 10 leuiter conloquentibus, ac de his quasi indigena callide explorans confabulando perquirat, et inter haec ex consilio conloquia miscens : **108.** « Quanto, inquit, melius fecerat imperator, si huiusmodi uirum, etiamsi esset in accusatione conuictus, magis sibi fecisset pietatis beneficio debitorem, quam indiscussum et inconuictum ad id fortassis quod
 5 falso obiectum fuerat, iniuria instigante, citaret² ». At illi : « Hoc, inquit, Augustus ac patricius omnisque senatus cur ita ut dicis factum non fuit congemiscunt ». Et ille : « Et modo, ait, si repertus esset, euaderet ? » « Sicubi, inquit illi, indagari inueniri que posset, non solum
 10 indemnis, uerum etiam sublimatus honoribus et muneratus ualde rediret ad propria, dummodo hoc metu res publica soluere tur ad praesens ». **109.** « Vt sciatis, inquit, quia Agrippinus ille, insinulatus nequiter, fugere quidem ad

107 5 effugit : efugit P || e : de Hensch. || 8 paulisper : paupl- P^{ao} || 9 his : iis Hensch.

108 1 quanto... melius fecerat imperator J Hensch. : quantum... melius fuerat imperatori P || 2 si om. P || 3 pietatis om. P || beneficio : beneb beneficio P^{ao} || 4 inconuictum : conuictum P || fortassis : -asset P || 5 at : ad P^{pe} || 6 hoc : hoc cum P || augustus : ag- P || ac patricius J¹ Hensch. : ac patritius J^o apatritius P^{ao} apatritius (c. s. s.) P^{pe} || 7 congemiscunt : -escunt P || et : at Hensch. || 8 si repertus esset J : quasi repertus P si respectus esset Hensch. || sicubi : sic tibi J¹ || 9 illi : ille P || inueniri que J Hensch. : perueniri que P || posset J Hensch. : possit P || 11 rediret J Hensch. : redibit P : || metu res J Hensch. : metui res P metuere P^x

109 2 insinulatus : insinuatus P || nequiter : -tur P

1. De tels propos traduisent la crainte des Barbares qui règne

pièces, il va acheter des aliments au marché voisin et revient déjà plus joyeux vers l'atrium extérieur.

Et voici qu'il entend des gens du Palais, tristes et inquiets, parlant entre eux : « Oui, disaient-ils, cet Agrippin qui s'est évadé de la prison va sans doute, contraint par la grave injustice qu'il a subie, provoquer l'invasion de l'État par les Barbares¹. » Il entend ces propos et, comme on n'a pas encore reconnu son visage, il se mêle un moment, d'un air indifférent, aux interlocuteurs ; feignant d'être un habitant du pays, il s'informe habilement auprès d'eux, il questionne en conversant, non sans mêler à l'entretien des remarques bien méditées : **108.** « Combien l'Empereur aurait mieux fait, dit-il, d'obliger un tel homme à la reconnaissance — eût-il même été reconnu coupable — en lui accordant sa grâce, plutôt que de le condamner sans discussion et sans preuve et de le pousser ainsi à commettre peut-être, sous le coup de l'injustice, le crime dont on l'avait faussement accusé². » Et eux de répondre : « Ce que vous dites, l'Empereur, le patrice et tout le sénat se demandent en gémissant pourquoi on ne l'a pas fait. — Et maintenant, à supposer qu'on l'ait retrouvé, en rattraperait-il ? — Si l'on pouvait suivre sa piste et le trouver, non seulement il s'en tirerait indemne, mais on l'élèverait aux plus hauts honneurs, on le comblerait de présents, on le laisserait rentrer chez lui : tout ce que l'on désire, c'est que l'Empire soit délivré pour l'instant de cette appréhension. **109.** « Pour vous montrer que cet Agrippin, odieusement accusé, aurait très bien pu s'enfuir auprès des ennemis, mais que, s'il est coupable, il désire

dans l'Empire à cette époque ; ces appréhensions peuvent expliquer aussi la condamnation si rapide d'Agrippin (cf. **100**) et, plus loin, le prompt revirement de la foule, du sénat et de l'empereur en faveur de ce personnage (cf. **109-110**).

2. Agrippin est redouté à cause de sa valeur (cf. **96**), de son prestige auprès des Barbares et de sa politique fondée sur une alliance avec eux (cf. *Note complémentaire IV* sur cet épisode, p. 444).

hostes potuit, sed, si reus est, optat conuictus, patefacta ueritate, damnari, ite nunc quoque, nuntiate imperatori ac patricio quia ecce hic sum ego Agrippinus¹ ».

At illi ilico complectuntur hebefacti hominem atque deosculantur, et cursim ad palatium nuntium mittunt. Audiens namque alacrior redditur imperator. Vulgus omne uersa uice congaudet ac, uoto uultuque mutato, in melius iam laetatur. **110.** Senatus uero uicissim ac rapidus rogatus adcurrit. Hinc inde confestim larga humanitas et crebra munuscula, abusione abolita, destinantur : adlegatio omnium in causa, minime mandante causidico. Nec mora, praesentatus Augusto est ; publicata accusatione, suspicione solutus est, atque ad Gallias repedans haec quae retulimus, adito Christi seruo, prostratus gratias referens, coram omnibus retulit².

(II, 15) **111.** Florebat namque eodem tempore, immo fraglabat ubique bonus odor seruorum Domini nostri Iesu Christi³, quia neminem carpebat subdolos liuor, nullum edax lacerabat inuidia ; omnes, inquam, unum erant, quia unius omnes erant⁴. Si quis igitur patrum gubernaculi

109 3 patefacta : -tus J¹ || 4/5 ac patricio : cf. supra 108,6 || 6 complectuntur J^o Hensch. : -tentur J¹ cum pletuntur P || 7 deosculantur J Hensch. : -lant P || 8 alacrior : -criter J¹ || redditur : reuditur P^{ac} || redditur imperator : imperator redditur J¹

110 1 senatus : /// senatus P || rapidus : -de Hensch. || rogatus : -tur Hensch. || 2 et : ac Hensch. || 3 abusione : -ssione P || abolita : obolita P || adlegatio : -ato Hensch. || 4 mandante P : emun-? J¹ eman- J^o emen- Hensch. || causidico J : caused- P caussid- Hensch. || 7 adito : auditu P || 8 coram J Hensch. : quorum P^{ac} quorum P^{ac}

111 1 fraglabat J¹ : fragr- J^o flagr- P Hensch. || 2 iesu om. J¹ || 3 liuor : liuox P^{ac}

1. *Ecce hic sum ego Agrippinus* est une réminiscence de la phrase lancée par saint Antoine au démon : *Ecce hic sum ego Antonius* (PL 73, 131 D).

être convaincu de faute et voir toute la vérité mise au jour avant qu'on le condamne, — eh bien ! allez tout de suite annoncer à l'Empereur et au patrice qu'Agrippin est ici, et qu'Agrippin, c'est moi¹ ! »

Stupéfaits, ils l'embrassent aussitôt avec effusion et dépêchent un coureur au Palais. Apprenant la nouvelle, l'Empereur est déjà réconforté. Tout le peuple, devant ce renversement de situation, éprouve une même joie, change de vœux et de visage ; des perspectives plus heureuses ramènent la gaieté. **110.** Le sénat à son tour, vite convoqué, accourt. De partout, l'imposture étant démasquée, on lui fait parvenir sur-le-champ mille marques de sympathie et force cadeaux ; tous témoignent en sa faveur, sans y être du tout invités par un avocat. Sans retard, il est conduit devant l'Empereur, on lui fait connaître l'accusation, il est blanchi de tout soupçon. Regagnant les Gaules, il se rend auprès du serviteur du Christ, se prosterne, rend grâce et, devant tous, raconte ce que nous venons de raconter².

111. Partout fleurissait à cette époque, ou plutôt partout fleurait la bonne odeur des serviteurs de notre Seigneur Jésus-Christ³ : car aucun d'eux n'était en proie à l'insidieuse jalousie ; aucun n'était déchiré par la haine vorace ; oui, tous n'étaient qu'un, parce que tous appartenaient à l'Unique⁴. Si l'un des deux Pères devinait que son frère dans le gouvernement, c'est-à-dire son véritable

2. La rapidité de ce dénouement contraste avec la longueur des péripéties : l'Anonyme n'ignore pas les secrets de l'art de conter (cf. Introduction, p. 106-107). Racontées par Agrippin lui-même à toute la communauté (cf. **110**), les aventures de ce personnage avaient dû marquer dans les annales de Condat, et les anciens moines qui renseignèrent l'Anonyme pouvaient les narrer sans doute avec une foule de détails pittoresques et familiers : c'est ce qui a permis à un auteur doué de talent d'en composer un récit très circonstancié et très vivant.

3. Cf. II Cor. 2, 15.

4. Cf. Jn 17, 22.

10-1 fratrem, id est coabbatem¹ utique suum, dispensatione sancti Spiritus quacumque gratiarum parte feruere ac perfrui praesensisset, eleuatis ad caelum oculis manibusque, tamquam si ipse id gereret, gaudii lacrimas alacer profundebat ad Christum. 112. At si aliquis fuisset auctore Deo facundior aut eruditione sancta disertior, plus in fratre simplicitatis purae conscientia, quam propria ac sophisticis oris delectabatur industria. Itemque simpliciores quique cum 5 omni reuerentia seruabant ab his instrui uel doceri quibus efficacius atque instructius adapertio oris, iuxta Apostolum, ad loquenda Christi mysteria² praestabatur. Nemo namque omnino, iuxta apostolicum constitutum³, suum quicquam esse dicebat : nominis tantummodo proprietate quis, non 10 facultatis aut claritatis cultu, distabat ab altero.

113. Adeo nuditate contenti caritatis ac fidei unanimitate feruebant ut, si frater forsitan pro qualibet necessitate ordinatus uspiam processisset in frigore, uel forsitan hiemali conpluuiio redisset infusus, certatim quisque, a 5 semet molliori sicciorique uestimento excusso calciamento extracto, calefacere ac fouere fraterna potius uiscera quam propria festinaret. Non illo usque tempore

111 6 fratrem : -trum Hensch. || utique : itaque J¹ || 9 id gereret : indigeret J¹ || alacer PJ^{cut uid.} Hensch. : -criter J¹

112 1 aliquis fuisset : fuisset aliquis Hensch. || deo om. P || 2 facundior : fec- P || disertior : diss- J¹ || 3 purae J^o Hensch. : pure PJ¹ || conscientia : -tiae P || propria : proprii P || 3/4 ac sophisticis oris J^o : ac sophisticioris J¹ ac si fauoris P sophisticis locis Hensch. || 4 delectabatur : -bat Hensch. || simpliciores J Hensch. : subpliores P suppli- P^x || 5 seruabant : se uolebant Hensch. || quibus : quibus quibus P || 6 adapertio oris : adapertio P || 8 omnino om. Hensch. || 9 proprietate : -tatis P

113 1 unanimitate PJ^o Hensch. : unanimitate dub. J¹ una nimietate prius confecerat Chif. || 3 in J Hensch. : et P || forsitan J^o Hensch. : -tam J¹P (forsitam omnibus in locis J¹) || 4 infusus : conf- J¹ || quisque : quisquis ut uid. J¹ || 5 excusso : -ssu P || 7 usque : utique Hensch.

1. « L'un des deux abbés » : il ne s'agit sans doute pas de Romain et

coabbé¹, goûtait avec ferveur quelqu'une des grâces que dispense le Saint-Esprit, il élevait les yeux et les mains vers le ciel, comme si lui-même la recevait, et, tout réjoui, versait aux pieds du Christ des larmes d'allégresse.

112. Un moine tenait-il de Dieu une certaine facilité de parole, une aisance particulière dans l'exposé des sciences sacrées ? la découverte, chez un frère, de la simplicité et de la pureté lui procurait plus de plaisir que la conscience de son habileté personnelle et de sa philosophie. De leur côté, les simples, pleins de respect, avaient à cœur d'être formés et instruits par ceux dont « la bouche s'ouvrait », selon le mot de l'Apôtre, avec plus d'efficacité et de compétence, « pour parler des mystères du Christ² ». Selon l'usage des temps apostoliques³, personne, absolument, ne disait : « Ceci est à moi » : la différence entre l'un et l'autre résidait dans la seule propriété du nom, et non dans la considération de la fortune ou de la noblesse.

113. Contents de leur dénuement, ils pratiquaient avec une telle ferveur l'union des cœurs dans la charité et la foi que, si un frère, ayant reçu un ordre pour quelque tâche, était sorti par temps froid, ou s'il venait à rentrer tout trempé d'une pluie hivernale, chacun à l'envi quittait un vêtement plus agréable et plus sec ou retirait ses chaussures afin de vite réchauffer et reconforter le corps de son frère, plutôt que de songer au sien. On ne voyait jamais à

de Lupicin, puisque l'auteur nous a prévenus, au début de la *Vita Lupicini* (62), qu'il n'envisagerait la vie de saint Lupicin qu'à partir de la mort de son frère. Il s'agit plutôt de Lupicin (abbé de Laucone) et de Minause (abbé de Condat), qui avait été désigné depuis longtemps par les deux fondateurs (132, 1-2) et établi par Lupicin à Condat probablement aussitôt après la mort de saint Romain (cf. 115, 3-4).

2. Cf. Ephés. 6, 19 : *ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia notum facere mysterium Euangelii*. A la citation littérale, l'Anonyme préfère souvent une légère transposition, du moins dans les termes (cf. Col. 4, 3).

3. Cf. Act. 4, 32 : *nec quisquam eorum quae possidebat aliquid suum esse dicebat*.

frater ab abbate foras ob causam aliquam destinatus —
 quod nunc quoque, refragatis ubique institutionibus,
 10 referre pudet ac dicere — sensibilis ac bipes quadrupedi¹
 inuectus est equo, sed sufficebat cuique cum susten-
 tatione baculi grossior fortiorque monasterii tortula.
 114. Atque ideo saepe per Domini seruos, comitante
 uirtutum gratia, sanitatum et mirabilium dona perfecta
 sunt : quique paene prius loca ipsa praeteriere signorum
 quam uisu aut nomine noscerentur ab aliquo². Illic namque
 5 edocebant fontem atque exordium gratiarum debere
 expetere admirantes, ubi quantocius, amore et calore fidei
 perfectis inpletisque mandatis, absque uenalitate gratiae
 festinabant, ne in templo utique cordis sui negotiationum
 nundinas construens, ut mensarum quoque nummularii,
 10 mercatores etiam columbarum flagello seueritatis domi-
 nicæ plecterentur³.

113 8 foras J Hensch. : foris P || 10 quadrupedi scripsi cum Hensch.
 et Krusch : quadrupi mss et Chif. || 11 et post sed add. P || 12 baculi :
 bacali dub. P || grossior JP^{pc} : grossor P^{ac} crassior Hensch.

114 1 comitante : comm- P || 3 quique : quippe Hensch. || praete-
 riore B : -ire PJ -ibant Hensch. || 6 ubi quantocius : ubiquanto
 cuius P || 7 uenalitate : uenecli- P^{ac} || 8 negotiationum : necogita-
 tionum P || 9 mensarum J^o Hensch. : mensurarum J¹ mensuram P ||
 quoque om. Hensch. || nummularii : -ari P || 10 mercatores etiam :
 et mercatores Hensch. || 11 plecterentur : se plecterentur P

1. Les trois manuscrits BPJ donnent ici : « *Quadrupi* inuectus est equo ». Le P. Chifflet a respecté scrupuleusement cette forme, et il s'en explique dans son Appendice critique (cf. p. 143 note 1). Henschenius et Krusch après lui ont au contraire écrit *quadrupedi*. C'est ce que nous avons cru bon de faire, nous aussi, devant l'in vraisemblance de la forme *quadrupi*, nulle part attestée : elle est ici rapprochée de *bipes*, et *quadrupedes* figure en 63, 3.

2. Comparer cette attitude avec la modestie et la discrétion de saint Romain, jusque dans l'accomplissement des miracles (43).

3. L'Anonyme se souvient ici à la fois de saint Paul : l'âme est le temple de Dieu (I Cor. 3, 16 ; cf. ici-même, 125, 3-4) et d'une

cette époque un frère, envoyé au dehors par son abbé pour telle ou telle raison —, et j'ai honte de le relater et de le dire maintenant que partout sont battues en brèche les premières institutions — se faire porter, lui un être pourvu de sens et un bipède, par un cheval, un quadrupède¹ : chacun se contentait de l'appui d'un bâton, comme de la galette grossière et substantielle du monastère. 114. Et voilà pourquoi, souvent, des serviteurs du Maître, qu'accompagnait le don des miracles, opérèrent des guérisons et autres merveilles ; mais eux de quitter le lieu du miracle, en laissant à peine aux témoins le temps de connaître leur visage ou leur nom². Ils enseignaient ainsi à leurs admirateurs la nécessité d'aller chercher la source et le principe des grâces à l'endroit même où, une fois exécutée et accomplie leur mission dans la charité et dans l'ardeur de la foi, ils se hâtaient de rentrer, sans se faire payer le don divin : car ils craignaient, s'ils installaient dans le temple de leur cœur un marché commercial, que non seulement les changeurs à leurs tables, mais même les marchands de colombes ne soient sévèrement flagellés par la sévérité du Seigneur³.

scène célèbre de l'Évangile : Jésus chassant les vendeurs du temple (Matth. 21, 12 ; Mc 11, 15 ; Lc 19, 45 ; Jn 2, 14-16) ; la scène des vendeurs est ainsi transposée sur le plan de la vie intérieure : ce n'est pas seulement dans un temple matériel, mais dans le temple du cœur, que le commerce est interdit. — Il s'y ajoute une précision intéressante : alors que Jésus s'est montré ce jour-là plus indulgent pour les marchands de colombes que pour les changeurs d'argent (Jn 2, 15-16), il montrera une égale sévérité pour les nouveaux « marchands de colombes », c'est-à-dire les chrétiens qui font commerce des biens spirituels. C'est la « simonie » qui est ici visée. Pareille exégèse n'était pas nouvelle. Voici par exemple un passage d'un sermon de saint Augustin, à propos de Simon le magicien : « Dominus illos expulit de templo qui columbas vendebant ; columba autem Spiritum sanctum significat : volebat ergo Simon emere columbam, et vendere columbam ; accessit Dominus Jesus Christus, qui habitabat in Petro, et flagello resticulae expulit foras malum mercatorem »

(II, 16) **115.** Igitur, cum beatissimum patrem longaeua tempora, senecta quoque atque inaequalitas gemino labore pulsarent, primitus Condatescensi, seniori utique coenobio, praeficiens patrem, tum quoque, imminente transitu, Lauconnensi
 5 monasterio designans abbatem, coepit in dies auctiori inaequalitate uexari, donec dudum arentia membra, cumlato febrium ardore, feruerent. **116.** Cumque exoratus a monachis, ut aquae, qua octo circiter, ut diximus, abstinerat annis, haustu, ut adsolet, exiguo, concaua oris crebra linguae euentilatione purgaret, uenerabiles filii, professionem
 5 patris caritatis uinculis, sera licet ac parua mutatione, rumpentes, calicello quo cyatum aquae accepturus erat, coclear mellis latenter immiscent. At cum ille decumbens hinc inde fuisset residens sustentatus oblatumque summis labiis degustasset, confestim professionis zelo commotus :
 10 « Inimice, inquit, etiam in exitu conaris humilitatem meam periturae dulcedinis oblectatione corrumpere ». Dehinc paululum supinatus festina alacritate migravit ad Christum.

117. Inspiratione igitur pietatis ingenitae¹, in ipso, ut diximus, Lauconnensi monasterio paternum filioli corpusculum condiderunt, ut quia iam germanus ipsius orationis locum inlustrabat ad Balmam, sanctus quoque Eugendus
 5 Condatescensem inlustraturus quandoque erat, interius

115 3 condatescensi B : -tescenti P -discensi (fort. -tiscensi) J -discensi Hensch. || praeficiens : -ficere Hensch. || 5 designans : -are Hensch. || abbatem : abbatem <curauit ; deinde> Hensch. || 7 cumlato : cum mulatu P

116 1 cumque : dumque Hensch. || 2 aquae qua J^o Hensch. (quod jam conjecerat Chif. antequam B inuenit) : aqua quam J aqua P || 3 adsolet J : asolet P ass- Hensch. || exiguo : exguo P^{ao} || 4 euentilatione : et uentilatione P || uenerabiles filii : lacunam reliquerat J¹ || 7 coclear PJ¹ : -chlear J^o Hensch. || latenter : -entis Hensch. || 9 degustasset : dugust- P || 12 paululum J : -lolum P -lulum Hensch. || supinatus : subp- P

117 2 lauconnensi J Hensch. : lauconensis P || 5 condatescensem J Hensch. : -ensim P

115. Le bienheureux Père, parvenu à un âge avancé, était harcelé par le double mal de la vieillesse et de la maladie : il avait déjà, en premier lieu, mis un père à la tête de Condat, qui était la plus ancienne communauté, mais alors, son trépas étant imminent, il désigna aussi un abbé pour le monastère de Laucone. Puis la maladie qui le tourmentait s'aggrava de jour en jour, jusqu'au moment où ses membres depuis longtemps desséchés furent en outre la proie de brûlants accès de fièvre. **116.** Ses moines l'ayant décidé par leurs prières à prendre une petite gorgée d'eau — nous avons dit qu'il s'en abstenait depuis environ huit ans — et, selon la coutume, à se rincer l'intérieur de la bouche par un va-et-vient de la langue, ses vénérables fils, liés par la charité, rompirent les liens de son vœu et, dérogation tardive et minime, firent fondre en cachette une cuillerée de miel dans la coupelle où l'on allait lui donner un doigt d'eau. Il était couché : on l'assoit en le soutenant de chaque côté, on lui présente la boisson ; il la goûte du bout des lèvres et aussitôt, tout bouleversé, jaloux de respecter son vœu : « Ennemi, dit-il, même à la fin tu tentes de corrompre mon humilité par l'appât d'une douceur périssable. » Puis, s'étant un peu renversé en arrière, avec un empressement joyeux, il passa au Christ.

117. S'inspirant de la préférence naturelle que nous avons signalée¹, c'est au monastère de Laucone que ses chers fils ensevelirent sa chère dépouille : ainsi, puisque son frère illustrait déjà le lieu de prière de La Balme, et puisque saint Oyend de son côté allait un jour illustrer celui de Condat, Lupicin, dont le gouvernement se situe entre les

(Enarr. in Ps. CXXX, 5 : PL 37, 1706). — L'expression *flagello seueritatis dominicae plecterentur* rappelle le fouet (mentionné par saint Jean) dont se servit Jésus pour expulser bêtes et gens.

1. Cf. 24, 7-8.

hic interim Lauconnense monasterium uirtutibus instruet, inbueret exemplis, ornaret patrociniis, orationibus iugiter adiuuaret¹.

117 6 hic : hinc P || lauconnense BJ^c : lauconensis P lauconnense J¹ Hensch. || 7 patrociniis : patronc- P^{so} || 8 amen post adiuuaret add. P

1. L'auteur fait un rapprochement ingénieux entre la situation de saint Lupicin dans le temps et sa situation (la position de son tombeau) dans l'espace. Cette remarque s'accorde très bien avec la topographie : Saint-Lupicin occupe approximativement le sommet d'un triangle isocèle assez aplati dont les deux autres angles correspondraient l'un à Saint-Claude (à l'est), l'autre à Saint-Romain

leurs, eut un tombeau situé entre leurs tombeaux, au monastère de Laucone, qu'il orne de ses miracles, pénètre de ses exemples, comble de ses protections, assiste continuellement de ses prières¹.

(au sud-ouest). La conjonction *quia* (117, 3) suggère l'idée d'une logique des choses, ou mieux, d'une disposition préétablie par la Providence. GRÉGOIRE DE TOURS (*Vita Patrum*, I, 6. 19 ; ci-dessous, p. 460), en écrivant de saint Lupicin : *intra monasterii basilicam est sepultus*, semble penser à Condat, mais il se représente mal les lieux et ignore le nom de Laucone. Le nom même de Saint-Lupicin pris par ce second monastère montre le bien-fondé des précisions données par l'Anonyme. On se souvient aussi de la découverte du très ancien « authentique » joint aux reliques retrouvées en 1689 (ci-dessus, p. 78).

VITA SANCTI EVGENDI ABBATIS

(III, 1) 118. Quantum, beatissimi fratres, desiderio feruorique
 uestro ex debiti summa suppleuerim, sicut ex ratione
 apicum ex parte sum, opitulante Domino, iam securus,
 ita conscientiae propriae extraneoque iudicio incertus ago
 5 haec quae iniungitis non praesumptione indocti, sed
 oboedientia, ut cernitis, regulari¹. Sic adnuens Diuinitas
 faxit, ut humana procliuior in diiudicando fragilitas dum
 melo delectatur aut musicis, dumque oratorias uenustates,
 uocabulorum quoque ac temporum² signata proprietate
 10 miratur, haec nostra tapinosis nequaquam iactantia

Inscriptio: VITA : INCIPIIT PROLOGVS IN VITA MTCDS
 EFGHOUN (INCIPIIT PROLOGVS IN *supra scr.* M) PREFATIO
 IN VITAM BEATISSIMAM S || SANCTI : BEATI S || EVGENDI
 B PJ¹ V MTCDS EFGHOUN : AVGENDI J^o || ABBATIS : ABBA-
 TIS IVRENSIS MEGHOU VIRENSIVM ABBATIS S ABBATI
 T || *post* ABBATIS *add.* QVOD EST P (+KAL. IANVARII P^x)

118 I desiderio feruorique : desiderioque feruori T || 3 sum :
 summo P^o || 4 extraneoque iudicio BP : extraneique iudicii JMTCD
edd. om. EFGHOUN || incertus *om.* EFGHOUN || 5 haec *om.* D ||
 indocti : inducti *prius coniecerat Chif.* indocili *Mab.* || 6 regulari :
 -are M || diuinitas : diuinitas sancta G || 7 faxit : facit CF facit
uel fecit S fecit *Sur.* || in diiudicando : inuidiae iudicando P
 in iudicando C^o || 8 melo : melodia *Sur.* || aut : ac V || 9 quoque :
 q:que P || ac *om.* P || 10 haec nostra tapinosis J^o TDEFHO *edd.* :
 ©AIIINQCIS haec nostra P haec nostra + *lac.* 8 *litt.* J¹ haec
 nostra tapynosis MGUN haec nostra tapinositas CS *Bonif. (scd.*
Boll.) haec nostra *sine lac.* V

1. L'expression *oboedientia regulari* (sur son sens strict, voir 75, 14-15) est-elle ici une simple formule ? L'Anonyme serait-il, au

VIE DU SAINT ABBÉ OYEND

118. Dans la mesure où j'ai déjà acquitté, bienheureux
 frères, une partie de ma dette pour satisfaire à votre
 fervent désir, me voici sans doute, avec l'aide du Seigneur,
 partiellement tranquilisé, si je tiens compte du nombre
 de lettres déjà tracées ; mais, devant ma propre conscience
 et devant le jugement d'autrui, je demeure inquiet en
 poursuivant, non par ignorante présomption, mais,
 comme vous le voyez, par obéissance religieuse, la tâche
 que vous m'imposez¹. Que la puissance divine, favorable
 à notre entreprise, — vu que l'humaine faiblesse est
 assez encline à la critique, tandis qu'elle se délecte à
 l'audition d'un chant ou d'un morceau de musique, tandis
 qu'elle admire les grâces d'un discours et note jusqu'à la
 propriété des mots et des temps² — ne laisse en aucune
 façon la jactance de juges orgueilleux, gonflés de mots

moment où il écrit la *Vita Eugendi*, dans la dépendance spirituelle
 d'Agaune ? C'est peu probable. Ou enfin, a-t-il reçu de son supérieur,
 à Condat, c'est-à-dire du successeur de saint Oyend, l'ordre d'achever
 la *Vita Patrum Jurensium* ?

2. *Tempora* désigne soit les temps des verbes, soit les quantités
 prosodiques. Nous avons peut-être là une allusion à l'érudition
 grammaticale, un peu vaine, de certains moines de Condat, comme
 par exemple *Viventiole* (sur ce personnage, cf. Introduction, p. 54
 et p. 69). Nous possédons en effet une lettre de saint Avit, où celui-ci
 se justifie auprès de *Viventiole* qui l'avait accusé d'avoir commis
 un barbarisme, dans une de ses homélies, en faisant longue la seconde
 syllabe de *poititur* (lettre 57 de l'édition Peiper ; 51 de l'édition Cheva-
 lier et de *PL* 59, 268-269), adressée « à *Viventiole*, rhéteur » (qui
 paraît bien être le même que *Viventiole* moine de Condat).

superborum iudicum uentosa superfluitate calcetur. 119. Porro nos, ut praefati iam sumus, uobis proprie opuscula ista dicauimus, quos nouimus non oratorum, sed piscatorum¹ esse discipulos, nec in philosophia sermonis regnum Dei, sed in uirtute² prospicere, magisque pura ac iugi obseruantia Dominum exorare quam uana perituraque facundia perorare. Hinc ergo iam nobis in relatione uitae beatissimi uiri narrationis sumatur exordium.

(III, 2) 120. Sanctus namque famulus Christi Eugendus, sicut beatorum patrum Romani ac Lupicini in religione discipulus, ita etiam natalibus ac prouincia exstitit indigena atque conciuus. Ortus nempe est haud longe a uico³ cui uetusta paganitas, ob celebritate clusuraque fortissima superstitiosissimi templi, Gallica lingua Isarnodori, id est ferrei ostii⁴, indidit nomen, quo nunc quoque in loco,

118 II superborum : -bia *dub.* S -ba *Sur.* supernorum T || iudicum : iuditium P || calcetur : caletur P

119 2 praefati : profati P || 3 dicauimus : dictauimus S^{ac} || 4 nec : huius uocis *litt. c in ras.* P || sermonis in *mg. scr.* S || regnum : regni G || 5 uirtute in *ras.* T || prospicere — exorare *om.* J¹ || 7 hinc : hinc iam D nunc *Sur.* || nobis : uobis PJ¹ || relatione : relationem P || uitae in *mg. scr.* V || 8 sumatur : -amus V || post exordium *add.* EXPLICIT PROLOGVS INCIPIT VITA SANCTI EVGENDI (VITA EVGENDI T) ABBATIS (ABBATIS IVRENSIS EGHOU ABBATIS IN RENSIS F) MTCDEFGHOUN SEQVITVR VITA EIVSDEM AB EIVS DISCIPVLO SANCTO VIRO DESCRIPTA S

120 I namque PJVTCS *Sur.* : igitur MD EFGHOUN *Boll. Mab.* || famulus *om. Sur.* || 2 patrum *om. S Sur.* || ac PJ^c *Mab.* : *om.* J¹ VT et MCDS EFGHOUN (*supra scr. in M*) *Sur. Boll.* || discipulus : -is *Sur.* || 3 prouincia : -ae P || 4 nempe : namque *Sur.* || 5 uetusta : -tas T || celebritate clusuraque fortissima B : celebritatem clusuramque fortissimam P^{ac}J celebritatem clusuramque fortissimam P^{ac} *cel. (V exceptio) et edd.* celebritatem clusuramque fortissimi et V || 6 superstitiosissimi : -sticiosi T || isarnodori : ysar- VTCG isarnodori *Sur.*

1. Allusion aux Apôtres. L'opposition *oratores* (ou *rhetores*)... *piscatores* est fréquente dans la littérature patristique, notamment dans les commentaires de *I Cor.*, I : ainsi chez saint AUGUSTIN,

inutiles, fouler au pied notre humble style ! 119. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit dans notre préface, c'est à vous, en propre, que nous avons dédié ces opuscules, et nous savons que vos maîtres ne sont pas des rhéteurs, mais des pêcheurs¹ ; que vous cherchez le Royaume de Dieu, non dans les artifices du langage, mais dans l'efficacité² ; que vous aimez mieux implorer le Seigneur par une stricte et continuelle observance que de pérorer avec une vaine et périssable faconde. Que tel soit notre exorde pour le récit et la vie du Bienheureux.

120. Le saint serviteur du Christ, Oyend, disciple en religion des bienheureux Pères Romain et Lupicin, fut aussi, par la naissance, par sa province d'origine, un fils de leur pays, un de leurs concitoyens. Oui, car il naquit non loin du bourg³ que l'antique paganisme, à cause de la renommée et de la très solide enceinte d'un sanctuaire où fleurissait la superstition, appela dans la langue des Gaules « Isarnodurum », c'est-à-dire « Porte de Fer⁴ ». En

Serm. XLIII, 6 (PL 38, 256). La source la plus proche doit être ici le Prologue de la *Vita Martini* où cette opposition est liée également à une citation de *I Cor.* 4, 20 : «... quia regnum Dei non in eloquentia, sed in fide constat. Meminerint etiam, salutem saeculo non ab oratoribus, sed a piscatoribus praedicatam » (*Ded. 4 : SC 133, p. 248 ; PL 20, 160 B*). On retrouvera l'opposition *oratores... piscatores* dans les textes hagiographiques, par exemple au prologue de la *Vita Caesarii Arelatensis (MGH, SS. rer. merov., III, p. 458, avec une autre référence à Césaire lui-même)*, ainsi que dans la lettre dédicatoire du *De uirtutibus sancti Martini*, de GRÉGOIRE DE TOURS (*MGH, SS. rer. merov., I, 2, p. 586*).

2. *I Cor.* 4, 20 (cf. *I Cor.* 2, 1-5 et *I Thess.* 1, 5).

3. « Non loin du bourg (d'Izernore) » : on peut penser à quelque villa, proche en tout cas, puisque le père d'Oyend desservira la « paroisse ». — Sur la communauté de patrie unissant Oyend et les premiers Pères, voir ci-dessus, p. 242-243, note 2.

4. Le uicus gallo-romain d'*Isarnodurum*, sans doute assez important, si l'on en juge par des fouilles effectuées à diverses reprises au XVIII^e et XIX^e siècles, était situé tout à côté de l'actuel village d'Izernore (à 30 kms à vol d'oiseau au sud-ouest de Saint-Claude, dans le département de l'Ain). Sur le bien-fondé de l'étymologie

delubris ex parte iam dirutis¹, sacratissima micant caelestis regni culmina dicata Christicolis. Atque inibi pater sanctissimae prolis iudicio pontificali plebisque testimonio exstitit in presbyterii dignitate sacerdos².

(III, 3) 121. Igitur, cum beatissimum pignus ab ipsis paene incunabulis quodam instinctu successuque felicitatis ac luminis, uirtute diuina, ut reor, praesagante, succresceret, nocte quadam, ne³ uenerabilis pater ipsius uel suboles sancta ab affectu profectuque futurae beatitudinis tenerentur incerti, in uisione puer sanctus, a duobus religiosis uiris sublatus, ultra domus paternae uestibulum sistitur, ita ut Orientis plagam caelique astra, quasi quondam multigena Abraham patriarcha, intuitu diligenti prospiceret, atque ipsi typice iam quodammodo dicebatur :

120 7/8 in loco delubris : delubris in loco V || sacratissima BP : -issimae T -issime *cel. Boll. Mab.* sanctissime *Sur.* || iam post sacratissima *add. C* || 9 dicata : decata P *om. C* || christicolis : chisculis P || 9/10 sanctissimae prolis : post sanctissimam prolem V || 10 pontificali : -ciali J¹

121 I igitur cum : cum igitur T || 2 incunabulis PJMEFOU *Mab.* : incunabilis G in cunabulis N cunabulis (in-eras.) H cunabulis VTCDS *Sur. Boll.* || successuque : suggestuque P || 3 et post succresceret *add. MEFGHOUN (supra scr. in M) edd.* || 4 ne JTP^o CD : nec T^o *om. cel. et edd.* || pater *om. C* || suboles *scripsi (cf. alias)* : soboles J^o VTCDS *edd.* sobolis EFGHOUN || 5 sancta : sanctas T^o || affectu *codd. Sur. Boll. Mab.* : effectu *notat in mg. Sur. scr. Krusch* || futurae *om. S* || futurae beatitudinis : beatitudinis futurae C || 6 in uisione puer sanctus : in uisione sanctus puer C in uisione sancta puer S *Sur.* || 8 sistitur : situu? G || in post ut *add. S. Sur.* || quasi quondam : qua quondam FO (*in ras. in O*) || quondam : con. m P^o || 9 multigena : multi genis P multigenis *Krusch* || 10 typice : typici P

proposée par l'Anonyme pour le mot *Isarnodurum*, cf. la note finale jointe par F. LOT à l'étude de P.-W. HOOGERP, « Les Vies des Pères du Jura », p. 251 ; il est pourtant douteux que ce nom de lieu fasse allusion à la « porte de fer » ou à la « porte très solide » du temple qui s'y élevait. — Selon LEBEL, *Revue internationale d'onomastique*, Paris 1962, p. 175, *Isarnodurum* dérive du nom d'hom-

ce lieu, aujourd'hui, le temple est en partie détruit¹, mais on y voit resplendir l'Édifice très sacré du Royaume céleste, consacré aux adorateurs du Christ. C'est là que le père d'un fils si saint, par décision épiscopale et approbation du peuple, fut élevé à la dignité sacerdotale et constitué prêtre².

121. Le rejeton béni croissait, poussé presque dès le berceau par une stimulation intérieure, vers la félicité et la lumière, et une force divine, je crois, faisait déjà augurer en lui l'avenir. Or voici qu'une nuit, pour que³ ce père vénérable et son saint fils ne demeurent pas dans l'incertitude quant au goût et aux promesses de la béatitude à venir, le saint enfant, dans une vision, fut emporté par deux religieux et placé devant l'entrée de la maison paternelle, de façon à pouvoir contempler d'un regard attentif les régions orientales du ciel et leurs astres, comme autrefois le patriarche Abraham à la nombreuse postérité : et déjà il lui était dit aussi, en une sorte de

me gaulois *Isarnos* et du mot gaulois *durum* signifiant « marché ». A noter que LONGNON donnait aux mots gaulois *duros* et *dunum* le sens de « forteresse » (cf. *Les noms de lieux en France*, p. 27 et 35).

1. Il reste encore aujourd'hui des ruines assez importantes de ce temple qui, d'après une inscription découverte sur une pierre de remploi, était consacré à Mercure. On en trouvera la description dans A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, III, 1, p. 403-406.

2. A cette époque, un homme marié pouvait être ordonné prêtre, à condition d'observer la continence. L'idée du célibat obligatoire ne s'imposa que peu à peu. On a noté que le « bréviaire » du XI^e siècle (ms. V ; ci-dessus, p. 163) semble avoir voulu estomper ce trait ancien. — Ce *testimonium* rendu par le peuple au nouveau prêtre est mentionné dans les formules de l'ordination au rite gallican (DUCHESNE, *Origine du culte chrétien*, 1925⁵, p. 390).

3. La conjonction *ne* (121, 4) signifie que cette vision a été voulue par la Providence. — En 121, 5, SURIUS proposait de lire *effectu* au lieu de *affectu* ; cette conjecture a été adoptée par KRUSCH. Nous nous en tenons à la leçon commune à tous les manuscrits et maintenue par les autres éditeurs : *affectu profectuque* fait pendant à *instinctu successuque* (121, 2).

*Sic erit semen tuum*¹. 122. Post interuallum namque modicum, hinc unus, ast hinc alter, atque alius inde, donec succrescens multitudo efficeretur innumera, beatum puerum uel sanctos procul dubio Romanum ac Lupicinum
 5 patres, qui eum in spiritu de coeno² paternae domus eduxerant, tamquam enormitas apum in modum mellificantis uuae quadam constipatione saepserunt³. 123. Et subito a parte prospicua uidet instar amplissimae portae culmina patefacta caelestia, et lento etiam deductoque
 5 reclinis scalae crustalenta procliuitate descensum, et niueos fulgidosque angelicos choros ad se usque uel socios tripudiantes in Christi laudibus aduentare, ita tamen quod, crescente semper in loco societate, nullus omnino reuerentia Diuinitatis adtonitus aut sermone mouebatur aut nutu.
 10 Cumque sensim cauteque mortalibus multitudo sese

122 1 post om. C || 2 ast PJVMTCDN Sur. Boll. : astat cet. (in ras. U) Mab. ? || 3 succrescens multitudo : multitudo succrescens Mab. || 4 romanum : ram- P || ac : et Mab. || 5 lac. 2 litt. ? post eum C || de : deo S || 6 enormitas : inhorm- P || apum : a//// T^{ae} || in modum : im modum P immodum J¹ (ut in plerisque locis) || mellificantis : melleficantis P || 7 uuae PJVMTCDN edd. : uiae cet. || saepserunt : repererunt P

123 2 uidet : iudet P || 3 et codd. Sur. Boll. Mab. : ex conj. Krusch || lento : lente P || 4 ad se usque PJVTCDS Sur. : usque ad se cet. Boll. Mab. || e om. MEFGHOUN Mab. || caeli : celo dub. S^{ae} || cliuo : diuo J¹ cliuoso Sur. quidam scd. Mab. | 5 reclinis PJVTCDS Boll. Mab. : . . . clinis M^{ae} clinis M^{ae}? EFGHOUN recliuis Sur. || crustalenta BP : crista C cristata cet. et edd. || descensum : discesum P || niueos : in reos J¹ || 6 uel PJVMTCS Sur. : uelut cet. Boll. Mab. || socios : sociosque G || tripudiantes : trep- PJ¹ || 7 laudibus : nomine CS Sur. || aduentare : deuentare S Sur. || 8 in loco societate : societate in loco D || societate : et societate P socitate G || omnino : omnibus P^x || 9 sermone : sermonem P || nutu JVMTCDN Sur. Boll. quidam scd. Mab. : muttum P metu EFGHOUN Mab. || 10 sensim : sensi/ O

1. Cette citation est textuelle et les lignes qui précèdent rappellent

langage figuratif : « Telle sera ta descendance¹. » 122. Peu de temps après apparaissent ici un personnage, là un second, un autre ailleurs, jusqu'à ce que leur foule croissante devienne innombrable ; ils entourent l'enfant bienheureux et les saints Pères — sans aucun doute Romain et Lupicin — qui l'avaient spirituellement enlevé à la fange de la maison paternelle² : c'est comme un énorme essaim d'abeilles, semblable à une grappe mellifique, qui s'agglomère pour ainsi dire autour d'eux et qui les enserre³. 123. Et soudain, du côté où sont tournés ses regards, Oyend voit s'ouvrir dans les hauteurs célestes comme une vaste porte, descendre du sommet du ciel jusqu'à lui une voie en pente douce, environnée de lumière et semblable à un escalier peu incliné aux degrés de cristal, venir sans cesse jusque vers lui et vers ses compagnons des chœurs d'anges, vêtus de blanc et resplendissants comme neige : ils exultent d'allégresse dans la louange du Christ, et pourtant, malgré le nombre toujours croissant des personnages, la crainte sacrée de la divinité, qui les frappe de stupeur, ne permet à aucun d'entre eux, sans exception, de remuer les lèvres pour parler ou la tête pour faire un signe. Peu à peu, avec précaution, la troupe angélique se mêle aux mortels ; les anges recueillent ces créatures

le passage de Gen. 15, 5, d'où elle est tirée : *Eduxitque [Dominus] eum foras, et ait illi: Suspice coelum, et numera stellas, si potes. Et dixit ei: Sic erit semen tuum.* L'Anonyme n'hésite pas à donner une valeur figurative, au sens théologique du terme (*typice*), à cette vision de saint Oyend.

2. L'image *caenum* peut surprendre, mais elle est traditionnelle dans la littérature monastique, pour opposer l'état religieux à la vie séculière : saint Abraham qui a toujours été très pieux, glorifie pourtant Dieu de l'avoir arraché à la boue de ses iniquités : « qui me ex caeno iniquitatum mearum eripuit » (*Vita sancti Abrahae*, PL 73, 283 C).

3. Ces comparaisons (les abeilles, la grappe) s'adaptent bien au contexte biblique et mystique de cette vision.

inseruisset angelica, collectis copulatisque sibi terrestribus, concinentes angeli, ut uenerant, caelestia sacra repedantes ascendunt¹.

124. Hoc solummodo puer sanctus inter carminum modulationem percepit, quod post annum circiter monasterio intronissus ex euangelis recitari cognovit : istud nempe, uice antiphonae, ut bene, ipso dignanter referente, 5 commemorari, reciprocis uocibus multitudo concinebat angelica : *Ego sum Via et Vita et Veritas*². Recepta aigitur ingenti multitudine, post contemplationem diuinam, a quoque sese clausit astrigera, et solum semet puer contemplatus in loco, excussus e somno concutitur ac, uisionis 10 terrore percussus, rem gestam ilico refert patri. Confestim namque presbyter sanctus, cui potissimum proles sanctissima dicari deberet, agnovit.

(III, 4) 125. Mox igitur eum litterarum instituit elementis et, anni exacto circulo, tamquam Samuhel quondam, non in

123 11 inseruisset : inseruiret P || copulatisque : -lantisque P || 12 ut om. P || sacra : om. V (ras. 5 litt.) post repedantes *transp.* C^{ac} || repedantes : -dentes T^{ao}

124 1 sanctus om. S Sur. || inter om. T || 2 percepit : percipit P || monasterio PJ : in monasterio *cel.* || 3 intronissus : -i (us *p. corr.*) O intermissus Sur. intermissas *for. scd.* Sur. || euangelis : euuangelis G || recitari : -are P || istud : illud S Sur. Boll. || 4 antiphonae : aut iphona P || dignanter om. VMEFGHOUN Mab. || 5 multitudo : munt- P^{ac} || 6 angelica : -ica *in ras.* H || et¹ : om. CN^{ac} || uita et ueritas JV : uia (*iter.*) et ueritas P ueritas et uita *cel. et edd.* || 7 ingenti — quoque om. S Sur. || diuinam : diuinam JCG || area BPV : aera J¹C aerea MT *prius confecerat Chif.* aeria DEFGHOUN Boll. Mab. || 8 quoque sese PJVMTCD Boll. : sese quoque EFGHOUN Mab. || sese : se M^{ac} (*se² supra scr.*) || clausit : clau E || et om. J¹ || semet : semel J¹ CS Sur. || 9 e : est S Sur. Boll. a Mab. || somno : sonno VT || 10 percussus : -cussus SN Sur. || 11 presbyter : vir dei V || proles : prolis P

125 1 eum litterarum : litterarum eum P litterarum C || instituit P : instruit JVMEFGHOUN Mab. instrui iubet TCDS Sur. Boll. || et om. C || 2 non : non nisi EFGHO nisi N

terrestres, les unissent à eux, et, chantant tous un même chant, remontent vers les demeures sacrées du Ciel, comme ils étaient venus¹.

124. Parmi les modulations de cet hymne, le saint enfant ne comprit qu'une phrase, une phrase de l'Évangile, comme il l'apprit un an après environ, quand il fut entré au monastère : voici en effet ce que disait, par manière d'antienne, le chœur alterné de la troupe angélique — je m'en souviens très bien, car Oyend lui-même eut la bonté de me le rapporter : « Je suis la Voie, et la Vie, et la Vérité². » Puis l'immense foule se retira ; longuement contemplée, l'aire du ciel emplie d'astres se referma elle aussi : se voyant seul sur les lieux, l'enfant se réveille en sursaut et, frappé de terreur par cette vision, raconte aussitôt l'événement à son père. Et le saint prêtre reconnut d'emblée à qui devait par excellence être voué un fils si saint.

125. Sans tarder, il lui enseigne les rudiments du savoir, et, dès la fin de la même année, Oyend fut offert au saint

1. Brillante description de l'échelle de Jacob, beaucoup plus sobrement évoquée dans *Gen.* 28, 12. Si, dans la Bible, cette image semble figurer la Providence divine et préfigurer l'Incarnation, elle est ici l'annonce de la fécondité et de la sainteté de Condat.

2. Cf. *Jn* 14, 6 ; mais l'Anonyme, qui recherche l'originalité jusque dans les citations, n'a pas craint d'intervertir l'ordre des deux derniers termes : sa disposition des trois noms augmente l'effet de l'allitération offerte déjà par la Vulgate et perfectionne le rythme de la phrase.

typico excubaturus templo, sed ipse potius Christi efficiendus templum¹, sancto Romano oblatum est patri. In quo
 5 uere ita beatorum abbatum, qui eum in spiritu de incolatu terrestri eduxerant, gratiarum gemina confluit ubertas, ut succedua quoque posteritas, utrum in Eugendo Lupicinum potius suspiceret an Romanum, iudicio fluctuaret incerto. 126. Illis dumtaxat huc illucque necessitate misericordiae e monasterio saepe progressis, iste uero a septimo ultra sexagesimo uitae quo transiit anno nusquam
 5 exinde post ingressum extulit pedem. Lectioni namque in tantum se die noctuque, expletis consummatisque omnibus quae a praeposito uel abbate iniuncta sunt, dedit et inpendit, ut praeter Latinis uoluminibus etiam Graeca facundia redderetur instructus².

(III, 5) 127. In uestitu autem, duabus tunicis numquam est usus³ atque unam ipsam nullatenus inmutauit, nisi antea fuisset

125 3 ipse : om. N Boll. ipsius J¹ || 3/4 sed — templum om. CS Sur. || oblatum : -ti O^{ac} || in quo : in quo < traditur > Sur. || 5 uere : uero E || ita om. V || 7 succedua B : succidua cel. et edd. || Lupicinum : Lupitium P || 8 suspiceret PJVCDS Sur. Boll. : suspicer. M susciperet TEFGHOUN Mab. || an : añ P || fluctuaret : fluitaret EFGHOUN (post ras. 1 uel 2 litt. in U) Mab.

126 1 illis : illis uero P || 2 progressis : -ssi P -ssus J¹ M^{ac} EU^{ac} N || 3 ultra : usque TCDS Sur. Boll. || sexagesimo... anno BP : sexagesimum... annum cel. et edd. || transiit : transit P || 4 ingressum : ingr. .sum M ingressu C || pedem : .edem M^{ac} (sedem p. corr. ?) || lectioni : -one P (p. corr. ?) || 5 in tantum se : se in tantum Sur. Boll. || 6 praeposito : proposito PT || ab post uel add. EF (ab in ras. ? F) GHOUN Mab. || 7 dedit B : dedit cel. et edd. || praeter : in Sur. || 8 Graeca : in graeca S Sur.

127 1 uestitu : uestiti F || duabus tunicis post numquam transp. F || numquam om. C || usus : u¹ in ras. E || 2 nullatenus : nunquam S Sur. Boll. || inmutauit : mutauit S Sur. Boll. || fuisset om. MEFGHOUN Mab.

1. Cf. I Sam. 3, 3 : *Samuel dormiebat in templo Domini ubi erat arca Dei.*

2. Il a pu connaître la littérature religieuse grecque par des

Père Romain — offert comme le fut autrefois Samuel, non cependant pour assurer la garde d'un temple figuratif, mais plutôt pour devenir lui-même le temple du Christ¹. En lui, vraiment, conflua la double profusion de grâces accordée aux bienheureux Abbés qui l'avaient spirituellement emporté hors de sa demeure terrestre, si bien que la génération qui suivit immédiatement celle de ces Abbés hésitait déjà, se demandant si, en Oyend, elle devait plutôt contempler l'image de Lupicin ou celle de Romain. 126. Notons seulement que, si ses deux prédécesseurs, pour des œuvres de miséricorde, furent souvent obligés de sortir du monastère et d'aller de côté et d'autre, lui au contraire, une fois entré là, depuis la septième année de sa vie jusqu'à la soixantième passée, âge auquel il mourut, ne porta jamais ses pas au dehors. C'est à la lecture que de jour et de nuit, dès qu'il avait exécuté et terminé toutes les tâches imposées par le prévôt ou par l'abbé, il s'adonnait, il consacrait son temps, à tel point qu'il acquit une solide connaissance, non seulement des œuvres latines, mais aussi de l'éloquence grecque².

127. Quant au vêtement, jamais il n'eut à sa disposition deux tuniques³ : la seule qu'il possédât, il ne la changeait d'ailleurs à aucun prix avant qu'elle ne fût exténuée de

traductions latines, suivant l'usage de cette époque. S'il a su réellement le grec (comme l'emploi du mot *facundia* semble l'indiquer), son cas est exceptionnel à la fin du v^e siècle et l'on se demande qui, à Condat, a pu lui enseigner cette langue. On dira plus tard que c'était l'Esprit-Saint (ci-dessus, p. 162 note 1). — Sur le recul du grec en Occident au v^e et au vi^e siècles, voir H.-I. MARROU, *Histoire de l'Éducation dans l'Antiquité*, Paris 1965*, p. 380-385, et P. COURCELLE, *Les lettres grecques en Occident, de Macrobe à Cassiodore*, Paris 1948, p. 221 et note 2. Nous avons mentionné déjà l'étude consacrée à l'intéressant thème hagiographique *Utriusque linguae peritus* par le P. M. COENS (ci-dessus, p. 14-15, note 1).

3. Les auteurs de *Vies de moines* insistent volontiers sur cet aspect du renoncement : « Nec mutauit alteram tunicam, nisi cum prior penitus scissa est » *Vita Hilarionis* 10 (PL 23, 32 C); cf. *Vita*

plurima uetustate consumpta, simili quoque cucullae ipsius condicione seruata. Paleis uero lectuli ineuentilatis multo tempore uilique sagello constrictis pellicioque superposito conqueuit. Aestiuis namque temporibus carecalla¹ uel scapulari cilicin outebatur uetusto, quod ei quoque uir sanctitate conspicuus Leunianus, Viennensis urbis abba², pignore transmiserat caritatis.

128. Fuit namque sanctus iste de Pannoniis quondam, exspargente barbaria et in Galliis, uinculo captiuitatis abductus³, et non solum in Viennensi, sed etiam in Augustudunensium urbe multo tempore claustru peculiari cellae conclusus, ita ut, amplius quadraginta annis in utraque ciuitate coercitus, nulli hominum ex prima retrusione uultu aut corpore praeter sola sermonis notitia

127 3 consumpta : -am Mab. || cucullae : coc- P || 4 ineuentilatis : i² in ras G ineuentilatis V in euentilatis F Sur. ineuentilatis S inuentilatis Mab. || 5 sagello : flagello G || constrictis : -strictus PT -stratis Sur. Boll. || 6 superposito : supposito J¹ || namque : quoque prius coniecerat Chif. || 7 carecalla BJVMTCDFGHOUN : carecella P caracalla edd. || cilicino : -na P || uetusto scripsi : uetusta P om. cet. et edd. || 8 post conspicuus lac. 4 litt. P || uiennensis : uienensis P || 9 abba PJ^o : abbas cet. et edd. || pignore : -ere PV

128 I de s. s. S || pannoniis : pannonis P pannois TC || 2 exspargente P : et spargente cet. et edd. || barbaria PJ¹ : -rie cet. et edd. || et BP : om. cet. et edd. || galliis : -eis P || uinculo PJVMTCDS Sur. Boll. : -is cet. Mab. || 3 uiennensi : uiennensi ciuitate C || augustudunensium : augustidun- M augustodun- Mab. angustudun- GT angustudin- C || 4 peculiariis : -riis dub. M^{po} || 5 cellae : caellae J cell. M || 6 coercitus : herticus P || hominum : ominem P || prima : -ae J¹ || 7 uultu : -us D || aut : ac S Sur. || sola om. C || sola... notitia : sola... notitiam J¹ solam... notitiam TV

sancti Abrahae (PL 73, 284 B) : « super terram nihil aliud possidebat, excepto uno sago, unaque nihilominus tunica cilicina... » et Vita Fulgentii, chap. XV (édition Lapeyre, p. 79) : « una tantum uilissima tunica, siue per aestatem, siue par hiemem est patienter indutus ».

1. Le mot *caracalla* désigne ici une sorte de blouse en usage chez

vieillesse ; il observait la même règle pour son capuchon. La paille de sa couche, rarement secouée, était serrée dans une grossière enveloppe ; il dormait là-dessus, avec une peau d'animal comme couverture. Pendant l'été, il usait d'une caracalle et d'un vieux scapulaire en poil de chèvre¹ que lui avait envoyé, en gage d'amitié fraternelle, un homme d'une sainteté remarquable, l'abbé Léonien de Vienne².

128. Ce saint homme avait été jadis, au temps où les Barbares se répandirent jusqu'en Gaule, amené de Pannonie comme captif³ ; il vécut très longtemps, non seulement à Vienne, mais à Autun, dans la clôture d'une cellule particulière. Il resta enfermé plus de quarante ans dans l'une et l'autre cité, si bien que personne, depuis sa réclusion, ne le connut plus de visage ou de corps : on

les Gaulois. Nous voyons dans la Règle de saint Benoît, ch. 62, que le *scapulare* est destiné à faciliter le travail : il doit donc s'identifier avec des sortes de bretelles serrant la tunique, telles que les décrit CASSIEN sous différents noms (*Inst.* I, 5 : SC 109, p. 44).

2. Sur cet abbé Léonien de Vienne, voir notre Introduction, p. 64-66. — Ce vêtement monastique envoyé en gage d'amitié par un saint homme et porté en souvenir de lui rappelle le manteau donné à Antoine par Athanase et réclamé par Paul comme suaire (*Vita Pauli*, 12) ou les vêtements légués par Antoine (*Vita Antonii*, 58). Plus tard saint Bernard se fera ensevelir vêtu de la tunique de saint Malachie (PL 183, 364 D).

3. Limitée au nord et à l'est par la grande équerre du Danube, la Pannonie correspondait à peu près à la moitié ouest de la Hongrie actuelle, augmentée de la partie septentrionale de la Yougoslavie. Sa situation l'exposa aux grandes invasions du v^e siècle (il s'agit probablement ici de celle des Huns) : les déportations qui s'ensuivirent rendent plus vraisemblable l'épisode rapporté par l'Anonyme. Saint Martin était aussi originaire de Pannonie ; SULPICE SÈVÈRE, *Vita Martini*, 2, 1 (SC 133, p. 254 ; PL 20, 161 B) précise qu'il était né à Sabaria ; l'auteur de l'épithaphe de saint Léonien n'a sans doute fait qu'accentuer le rapprochement entre les deux saints, en disant Léonien *Sabbaria Pannoniae ortus* (ci-dessus, p. 65, note 1).

nosceretur. Monachos iuxta cellulam haud plurimos regens, monachas uero procul intra urbem monasterioque
 10 consaeptas ultra sexagenario numero admirabili ordinatione rexit et aluit praemisitque maximas, magnas interim succeduasque in spiritu non dimisit. Sed sursum redeo.

- (III, 6) 129. Habebat namque Eugendus beatissimus calciamenta fortia rusticaque in modum priscorum patrum, constrictus ocreis crura fasciolisque plantas. At uero nocturnis matutinisque conuenticulis nec in frigidissimis pruinis nec in
 5 magnis niuibus quicquam nuditati pedum praeter ligneas Gallicanasque caligas addidit unquam, atque in hunc quoque modum eminus saepissime matutinis horis ad fraternum cymiterium oraturus gradiebatur in niuibus.
130. Nemo namque eum unquam aut in diurna aut in nocturna synaxi ante expletionem conspexit egredi foras. Nam cum ipse noctibus certe oratu longissimo atque secreto cunctos in oratorium diutissime anteiret, post
 5 omnium quoque discessum nihilominus formulae suae incumbens oratione diutina pascebatur in spiritu. Atque

128 8 nosceretur : nosce...tur C || iuxta : iusta D || cellulam : cellam EFGHOUN *Mab.* || haud : aud P^{ac}Jⁱ haut T aut M^{ac}CD^{ac} || 9 monachas : -chos CH^{ac} U^{ac}? *Sur.* || monasterioque : -riague TCDS || 10 consaeptas : -ta C -tos *Sur.* || ultra : iuxta S *Sur.* || sexagenario numero P : sexagenarium numerum *cel. et edd.* || 12 succeduas B : succiduas *al. et edd.* || sursum PJMTCS *quidam sed. Mab. Sur. Boll.* : rursum DEFGHOUN *Mab.*

129 2 constrictus : -tis P || 3 crura : -ris P || fasciolisque : fasceol- P || plantas : -tis PC || 5 niuibus : niueis D || ligneas PJVMT (-a in *ras.*) SH *Sur. Mab.* : lineas CD *quidam sed. Mab. Boll.* ligneos FGOUN lineos E || 6 Gallicanasque : galganasque P || caligas : gallicas P calicas V || atque : at Jⁱ || 8 fraternum : supernum V || in *bis scr.* P

130 1 in *om.* P || diurna : diuturna MEFGO^{ac}UN *Mab.* || 1/2 in nocturna : innoturna O || 2 synaxi JMTD *edd.* : sinaxi CSEFGHOU xinasi P sinaxy N || expletionem PJVMTGD : complet- *cel. et edd.* || 3 cum *om.* P || noctibus : nocturnalibus V || 3/4 oratu — in *om.* P || 6 oratione *om.* Jⁱ || diutina : diuina G

savait seulement comment il parlait. Il gouvernait, tout près de sa cellule, une petite communauté de moines ; mais, loin de là, à l'intérieur de la ville, c'est plus de soixantes moniales cloîtrées qu'il gouverna, qu'il nourrit dans la vie religieuse avec une sagesse admirable : les plus grandes, il les a laissées partir avant lui pour le ciel ; grandes pourtant sont celles qui lui survécurent et que, spirituellement, il n'a pas quittées. Mais je ferme la la parenthèse.

129. Le bienheureux Oyend portait des chaussures solides et rustiques, à la façon des anciens Pères : ses jambes étaient serrées dans des guêtres et ses pieds dans des bandes. Mais pour l'office de matines et pour celui de laudes, il ne mit jamais autour de ses pieds nus, même par les froids les plus rigoureux, même quand il y avait beaucoup de neige, autre chose que des galoches de bois, à la mode gauloise. C'est avec cette chaussure aussi que, très souvent, aux heures matinales, il marchait, loin dans la neige, pour se rendre au cimetière des frères, afin d'y prier. 130. Et personne ne le vit jamais, durant la synaxe du jour ou durant celle de la nuit, sortir avant la fin. Si, la nuit, pour prier longuement et dans le secret, il venait à l'oratoire longtemps avant tous les autres, en revanche, quand tous étaient partis, il n'en continuait pas moins, appuyé sur son banc, à se nourrir spirituellement par une longue oraison. Et, quelle que fût l'heure, il sortait de là

ita exinde quolibet tempore uultu hilari ac laeto egrediebatur ad fratres, ut solet exsatiata ambitio uultus hominum lasciuia iucunditate dissoluere¹.

(III, 7) **131.** Refectio ei omni tempore semel in die fuit, quae tamen aestiuus diebus nunc in sexta cum ceteris fatigato, nunc uero cum his qui iterato reficiebantur² terminabatur in uespera, ita tamen quod nihil unquam, excepto his
5 quae cunctis adponebantur fratribus, degustauit in mensa³. Igitur ad inchoationem administrationis ipsius reuertamur.

(III, 8) **132.** Cum ergo pater ille, quem beatissimus Romanus uel Lupicinus Condatescensi coenobio signauerant successorem⁴, praeter labores sollicitudinesque coenobiales, etiam corporeae inaequalitatis frangeretur incommodis, uocatis
5 ad se fratribus, sic sanctum Eugendum uicis suae sollicitudine innexuit, quod sibi tamen ius paternae eminentiae in nullo penitus inminuit aut subtraxit.

Tempertauit namque idem abba ut antedictum sanc-

130 7 ita om. C || exinde ita EFGHOUN *Mab.* || quolibet : quodlibet P || ac : et C || 8 uultus hominum : hominum uultus *a. corr.* S || 9 lasciuia : lascua *in ras.* E || iucunditate PJ *edd.* : ioc- *cel.*

131 1 ei omni tempore semel PJM *Sur. Boll.* : omni tempore semel ei C omni tempore ei semel *cel. Mab.* || 2 ceteris : deceteris P || fatigato : // fatigato P || 3 his : hiis G || 4 excepto P : -tis *cel. et edd.* || his : hiis G || 5 in mensa : immensa *E^{ac}* || mensa : -am *J¹ V* || 6 inchoationem : incoa- *J¹ V* inchoationem P || administrationis ipsius PJM : ipsius administrationis *cel. et edd.*

132 1 ille *superscr.* M || 2 coenobio : . . nobio C || 3 sollicitudinesque coenobiales : cenobialesque sollicitudines S || coenobiales PJVMTCD *Sur. Boll.* : cenobiales *cel. Mab.* || 4 uocatis : uocatus P || 5 sanctum : factum G || uicis suae : uice sua P uicis V || 6 quod P : ut *cel. et edd.* || 7 inminuit PJ¹ : inminueret *cel. et edd.* || aut : atque C || subtraxit PJ¹ : subtraheret *cel. (sub- superscr. T) et edd.* || 8 idem om. P || abba *J^c* : abb P abbas *cel. et edd.* || antedictum sanctumque : ante sanctum dictum T || sanctumque : sanctum D

1. L'Anonyme insiste aussi sur les longues méditations de saint Romain (10) et de saint Lupicin (64) ; mais il ne décrit pas l'expression

et abordait les frères avec un visage réjoui et épanoui, tout comme les autres hommes, une fois leur ambition satisfaite, ont d'ordinaire le visage inondé d'une joie débordante¹.

131. Il ne prenait, en tout temps, qu'un repas par jour, mais fixé, durant l'été, à des heures différentes : tantôt à midi, avec toute la communauté, quand il était fatigué ; tantôt le soir, avec les moines qui prenaient un second repas². Notons d'ailleurs que jamais il ne goûta, à table, à d'autres mets que ceux que l'on servait à tous les frères³. Mais reprenons notre récit aux premiers jours de son gouvernement.

132. Quand donc le père que les bienheureux Romain et Lupicin avaient désigné comme successeur pour diriger le monastère de Condat⁴ fut brisé, non seulement par les fatigues et les soucis de la communauté, mais aussi, dans son corps, par les atteintes de la maladie, ayant mandé près de lui les frères, il associa saint Oyend aux soucis de sa charge, sans pourtant rien relâcher de son pouvoir ou renoncer à aucun des droits attachés à son éminente dignité de père.

Cet abbé tenta aussi de lier plus étroitement le même

de leur visage au sortir de l'oratoire, parce qu'il n'a pu l'observer ; ayant connu saint Oyend, au contraire, il trouve une heureuse comparaison pour suggérer la satisfaction profonde qui se lit sur ses traits.

2. Il semble d'après ce passage que certains moines seulement — sans doute ceux qui sont chargés des plus durs travaux — soient autorisés, à certains jours d'été, du moins, à prendre deux repas (données analogues chez CASSIEN, *Inst.* III, 12 : SC 109, p. 116 ; cf. aussi *Règle du Maître*, éd. A. de Vogüé, II, SC 106, p. 137, note 3).

3. D'ailleurs, saint Oyend n'a pas une table à part (cf. 170).

4. Le Catalogue des abbés de Saint-Oyend (ci-dessus, p. 75) donne le nom de ce successeur, *Minausius*. Sur les raisons pour lesquelles l'Anonyme ne le nomme pas et donne si peu de détails à son sujet, voir notre Introduction, p. 33.

10-1 tumque Eugendum cum administrationis onere etiam presbyterii dignitate artius inligaret¹. 133. Sed non solum uoluntati ipsius in hac parte saepissime, immo sanctissime contradixit, uerum etiam sacrosanctos pontifices, qui illic orationis causa confluerant, adiens, reuerentia tanti honoris, 5 caute ac diligenter aufugit². Mihi tamen crebro secretissime testabatur utilius multo esse abbati, propter iuniorum ambitionem, liberum a sacerdotio praeesse fratribus et non inligari dignitate quam abrenuntiantes ac remotos minime conuenit adfectare. 134. « Nouimus namque, aiebat, praeter hanc quam praediximus causam, multos etiam patres, post humilitatis professae culmina, hoc officio grauius ac latentius superbisse et plus se efferre fratribus,

132 9 eugendum : aug- J^c Boll. . . gendum C || onere : honore P honore V || 10 dignitate : dignitate? p. corr. M || inligaret : indigaret P inlegaret J¹

133 1 sed scr. in mg. V || 2 ipsius PJVM Mab. : eius cet. Sur. Boll. || 3 illic : illuc S Sur. Boll. || 4 orationis causa confluerant adiens JVM : orationis causa confluerant PU? causa orationis confluerant adiens TCDS Sur. Boll. confluerant causa orationis adiens EFGHON Mab. || reuerentia PJ^cV : -tiam cet. et edd. || 5 ac : aut V || aufugit : effugit Sur. || tamen : autem TD || 7 a om. C || sacerdotio : -dote S || praeesse om. S || fratribus B cet. : om. J || 8 remotos in ras. H

134 1 nouimus : nouissimus PN^{ac} || 2 praeter B cet. : propter J^c pater F || praeter hanc quam praediximus causam : causam quam praediximus praeter hanc V || etiam : et V || 3 post : prae P || 4 latentius : lactentius G || superbisse : superasse P || efferre : offerre C efferri V || 4/5 et — anteire om. S Sur.

1. Ce passage offre un intéressant parallèle avec celui où Sulpice Sévère raconte la tentative de saint Hilaire pour ordonner diacre saint Martin : « *Templauit autem idem Hilarius inposito diaconatus officio... ministerio uincere diuino. Sed cum saepissime restitisset...* » (*Vita Martini*, 52 : SC 133, p. 262 ; PL 20, 163 B).

2. La leçon de P, qui omet le mot *adiens*, donne un sens plus abrupt : Oyend a totalement fui les évêques. Cette leçon,

saint Oyend en l'invitant à joindre au fardeau du gouvernement l'honneur de la prêtrise¹. 133. Mais, sur ce point, celui-ci ne se borna pas à résister très fréquemment, et aussi très saintement, à la volonté de son supérieur ; mieux encore : lorsqu'il eut à approcher les très saints pontifes qui s'étaient réunis en ce lieu pour y prier, il mit, par appréhension d'un tel honneur, toutes ses précautions et son habileté à s'esquiver². Souvent d'ailleurs il m'affirmait, en confidence, qu'il vaut beaucoup mieux, pour un abbé, à cause de l'ambition des jeunes, diriger les frères sans être revêtu du sacerdoce, sans être lié par cette dignité que ne devraient pas, décemment, rechercher des hommes voués au renoncement et à la retraite. 134. « D'ailleurs, ajoutait-il, outre cette première raison que je viens de donner, nous savons aussi que beaucoup de pères, après avoir pratiqué à la perfection l'humilité de leur état, ont été profondément et secrètement enorgueillis par le ministère sacerdotal, et se sont mis au-dessus des frères, quand ils

peu défendable critiquement, est aussi moins vraisemblable. Sans doute, c'est un vieil adage des Pères que celui rapporté par CASSIEN (*Inst.* XI, 18 : SC 109, p. 444 et note 2) : « Le moine doit absolument fuir les femmes et les évêques. » Mais il s'agit ici du nouvel abbé qui ne peut, à la lettre, « fuir les évêques », d'autant que, selon la remarque d'A. de Vogüé, il s'agit de prélats réunis pour une circonstance précise : la reconnaissance et la bénédiction de l'élu (*La Règle du Maître*, I, p. 120, note 1). Plus loin, il sera question des « instances répétées des évêques » auprès d'Oyend pour lui faire accepter le sacerdoce (151, 1-2). — Pour ce qui est de « l'attitude défensive » du cénobitisme ancien à l'égard du sacerdoce, on la trouvera bien exposée par A. DE VOGÜÉ (*La Communauté et l'Abbé*, p. 330-338), qui cite notamment CASSIEN, *Inst.* XI, 14-18 ; *Coll.* IV, 20 et V, 12 : des moines résistent victorieusement à ceux qui voulaient les ordonner, ou, ordonnés malgré eux, s'enfuient pour se soustraire à leurs fonctions. On peut encore rappeler ici la résistance vigoureuse opposée d'abord par saint Martin à Hilaire de Poitiers, qui voulait l'ordonner (cf. la note précédente).

5 quos in exemplo humilitatis conuenerat anteire¹. Suscepit ergo Dei sanctus, sicut etiam pater Lupicinus, absque sacerdotali eminentia iniunctae sibi uicissitudinis societatisque laborem, ea maxime securitate fretus, quod de
10 paterna sollicitudine ac prouisione non habebatur incertus²; sed mox euidentissima reuelatione percettitur, ne de plenaria administratione, uelut in aliquo incertus, redderetur ambiguus.

(III, 9) 135. Nocte igitur subsecuta, subito raptus in uisione, beatissimis quoque Romano ac Lupicino abbatibus, ut in
5 initiis quondam³, ita nunc in oratorii secretario a parte dextera praesentatur, necnon etiam inter ipsos seniores ac superstitibus circumspicit fratres cereos ac lampadas gestare lucentes. Et data sibi a sanctis patribus oratione uel pace, ilico benedictum illum abbatem, decessorem sibi utique
10-1 mox futurum, conspicit intromitti, ac super dorsum ipsius uel scapulas, rigentibus clauis purpureis, pallium album adspicit dependere. 136. Soluta namque beatus Romanus sancti illius cingulo, constringit ilico lumbos Eugendi. Dehinc, excusso quod desuper, ut diximus, gestabat pallio, huius adaeque humeris superinponens, ait : « Haec tibi
5 ad praesens nosce interim adsignari » ; et digitis dalmaticam praedicti decessoris adstringens : « Etiam hanc tibi,

134 5 in : om. P || 8 maxime : -ae E || 9 paterna : pa- in ras. E || incertus : incestus a. corr. N || 10 percettitur : per...tur M || ne : nec N || 11 incertus om. S Sur. || redderetur : -ret S

135 1 subsecuta : insecuta Mab. || 2 ac : et P || 3 initiis : in...iis M || secretario : secretari P || a : ac J¹ || 4 dextera : dextra GHOUN Mab. || 5 lampadas PJM : -ades cel. et edd. || 8 super PJM : desuper cel. et edd. || 10 adspicit : respicit Mab.

136 1 beatus : sanctus Mab. || 3 quod transp. et superscr. post diximus H || ras... post diximus E || 4 haec : haec autem D || 5 nosce : nosse T || et : ut D || digitis : dignis ? S || 6 decessoris PJ : antecessoris cel. (dub. in C) et edd.

1. L'« attitude défensive » dont il est question au praragraphe précédent s'explique par des raisons diverses (cf. A. DE VOGÛÉ,

auraient dû les précéder dans les voies de l'humilité¹. » C'est donc sans la dignité sacerdotale, comme déjà le Père Lupicin, que le saint de Dieu reçut la lourde charge de remplaçant et d'associé qui lui était imposée ; il trouvait surtout sa tranquillité dans le fait de savoir que le père gardait la responsabilité du gouvernement². Mais bientôt il est touché par une révélation très claire, afin qu'il n'ait aucun doute sur l'attribution des pleins pouvoirs, comme aucune incertitude sur aucun point.

135. Durant la nuit suivante, il a soudain une vision qui le ravit à lui-même. Il se trouve à nouveau en présence des Abbés Romain et Lupicin, comme dans son enfance³, mais cette fois la scène se passe dans la sacristie qui est à droite de l'église ; il voit aussi, à l'entour, avec eux, les anciens du monastère qui avaient survécu aux deux fondateurs : ceux-ci portaient des cierges et des lampes allumés. Dès que les saints Pères lui ont donné la bénédiction et le baiser de paix, il voit entrer cet abbé béni, celui qui bientôt serait devenu en vérité son prédécesseur : il voit que le long du dos et des épaules de cet abbé tombe un pallium blanc chargé de bandes de pourpre. 136. Le bienheureux Romain dénoue la ceinture du saint homme et la passe immédiatement autour des reins d'Oyend. Puis il lui enlève le pallium qu'il portait, avons-nous dit, sur ses autres vêtements, et, le mettant de même sur les épaules de celui-ci, il dit : « Apprends que ces insignes te sont dès maintenant attribués, en attendant le reste. » Ensuite, pinçant des doigts la dalmatique de ce même prédécesseur, il ajoute : « Cet ornement aussi, sache-le, doit t'être attribué,

loc. cit.) : dans le cas de saint Oyend, elle paraît se justifier avant tout par le souci chez l'abbé de ne pas s'élever au-dessus des moines, de ne pas leur donner, par l'acceptation des honneurs de la prêtrise, un exemple d'orgueil et d'ambition.

2. Cf. 132, 6-7 : quod sibi... subtraxit.

3. Cf. 121-122.

inquit, probata in acceptis utilitate, noueris adsignandam¹ ».

Mox adstantes cum cereis fratres, incipiente primitus
 10 uno, confestim cuncti claritatis ac solatii lumina inpacta
 parieti deprimunt et exstingunt. 137. Cumque uir beatus
 tenebrarum angustiis coercitus euentum rei adtonitus
 praestolaretur in uisu, uox ad eum facta : « Noli, ait, te,
 Eugende, fraude horum praesentium ac materialium
 5 luminum contristare ; orientalem namque cellulae huius
 adtende prospectum, et uidebis ilico tibi absque opitulatione
 humana lumen diuinitus ministrari ». At ille, confestim
 illic porrigens uisum, adspicit, sensim dilucescente aurora,
 radium ad se diei ac lucis influere, et in semet reversus
 10 lectulo laetus excutitur. Nec mora, uisionem sequitur
 effectus.

(III, 10) 138. Nam ad Christum decessore ilico migrato, uolens
 nolensque administrationem subterfugere non potuit
 subarratam. Illi uero qui per uisionem luminis solatia
 praestata subtraxerant, humanitatis malo aliquid passi,
 5 liuoris zelo flammati in beatissimum uirum inuidiae ardore
 turgescunt², et sanctum Eugendum abbatem nunc dispec-

136 7 inquit (inquit) *post probata transposuit* D || probata BP :
 -tam *cet. et edd.* || utilitate BP : -tatibus *cet. et edd.* || adsignandam :
 -dum C || 9 adstantes : astentes F^{ac} || cereis : caeteris P || 10 solatii :
 -tiis P || 11 parieti : parietati P || deprimunt : depremunt P

137 3 praestolaretur : prestularet P || facta PJ¹ : facta est *corr.*
Chif. sed dubitat facta est *cet. et edd.* || 4 horum : orum P eorum
Sur. Boll. || 6 tibi absque : absque tibi T || 7 ministrari : -are P ||
 8 illic : illuc J^e illo S *Sur.* || uisum : uisus P || dilucescente : delu-
 ciscente P dulcescente J¹ C || 9 ad se *om.* S *Sur.* || semet P :
 semetipsum *cet.*

138 1 ilico P : illo *cet.* J¹ illius J^e || migrato : migrante S *Sur.*
Boll. || 4 praestata P M E F G H O U N *Mab.* : -stita J T C D S *Sur.*
Boll. || praestata subtraxerant : subtraxerant praestita S^{ac} ||
 5 flammati PJ : infl- *cet. et edd.* || 6 eugendum : aug- J M eg- E^{ac} ||
 abbatem : -tum P || dispectione J¹ : dispectionem P despectione J^e
cet. et edd.

quand tu auras fait bon usage de ce que tu as déjà
 reçu¹. »

Les frères étaient là, debout avec leurs cierges ;
 mais bientôt, sur l'initiative de l'un d'entre eux, ces
 lumières qui répandaient la clarté et la paix, tous les
 heurtent vivement contre la muraille, les y écrasent, les
 éteignent. 137. Prisonnier des ténèbres qui l'étouffent,
 frappé de stupeur, le saint attendait que le dénouement
 s'offrit à sa vue ; mais ce fut une voix qui l'instruisit :
 « Ne sois pas contristé, Oyend, disait-elle, par la défection
 présente de ce luminaire matériel ; regarde à l'Orient de
 cette pièce, et sur-le-champ tu verras, à défaut du concours
 des hommes, une lumière divine t'offrir son aide. » Et lui,
 aussitôt, tourne les yeux de ce côté et voit, tandis que peu
 à peu s'illumine l'aurore, un rayon de jour et de lumière
 qui descend jusqu'à lui. Revenant à lui-même, il saute de
 son lit, tout joyeux. Cette vision ne tarda pas à se réaliser.

138. En effet, son prédécesseur ayant bientôt rejoint
 le Christ, Oyend, bon gré mal gré, ne put se soustraire
 au gouvernement dont il avait déjà reçu les arrhes. Mais
 ceux qui, au cours de la vision, lui avaient retiré les
 douceurs de la lumière, après les lui avoir offertes, ceux-là,
 succombant à la méchanceté humaine, en proie aux ardeurs
 de la jalousie, se gonflent d'une haine brûlante contre le
 bienheureux² : le méprisant dans l'âme, parfois même

1. La première vision de saint Oyend (121-124) évoquait, dans
 le style biblique, les réalités célestes ; celle-ci nous présente, de
 façon pittoresque, une cérémonie liturgique : l'intronisation d'un
 nouvel abbé. L'*ordinatio* de l'abbé est décrite de façon plus complète
 et plus détaillée dans la *Règle du Maître*, ch. 93 : A. DE VOGÜÉ
 (II, p. 428, note 27) évoque à ce sujet le songe de saint Oyend.

2. La *V. P. J.* montre à diverses reprises que les moines du Jura
 ne sont pas toujours faciles à conduire. Des *seniores* trouvent sans
 doute Oyend bien jeune (il a peut-être moins de 40 ans). Sans doute
 certains protestent-ils aussi contre le fait que le successeur de Minause
 a été désigné, non par la communauté, mais par Minause lui-même,

tione animi, nunc quoque monasterii professionisque desertione tamquam nouitium ac rudem monachorum laicorumque patiuntur subiacere contemptui.

139. At non ille diuinae pietatis obtutus famulum suum passus est proluxa fatigatione uexari. Confestim namque ipsi potentiae ac uirtutis suae dexteram affluentissima signorum largitate porrexit, dando atque ostendendo per seruum suum sanitatum dona et prodigia multa, ita ut summae saeculi potestates sospitari se crebro ac benedici eius litteris exorarent nec se clementiam diuinam crederent habere placatam, nisi prius Christi amici gratiam siue suffragia aut uisu aut litteris potirentur electa. 140. Episcopi quoque ac suspicientissimi¹ sacerdotes prae se omnimodis ferre, si eum corporaliter cernere aut adfatu litterario obtinuissent familiariter conpellari. Ipsi etiam pseudofratres, qui pridie cothurno elationis inflati discesserant, tamquam infelices atque degeneres notabantur a laicis, nisi, deposito inuidiae uirus, ad sanctum Christi famulum quantocius repedarent.

(III, 11) 141. Dum haec odorifera fama geruntur, puella quaedam

138 8 ras. 2 litt. post monachorum M || 9 laicorumque : s. s. M ac laicorum Mab. || contemptui PJM : despectui cet. et edd.

139 1 at : ac T || 2 proluxa : -as P || 3 affluentissima : affluentissima PUNMO^{ac} ac fluentissima E affluentissime S Sur. || 4 ostendendo : extendo P || 5 sanitatum om. D || sanitatum dona : dona sanitatum et N || et : om. P ac S Sur. Boll. || 7 litteris : literis J^o || clementiam diuinam PJ^eM : -tia -na J¹ diuinam clementiam cet. et edd. || 9 suffragia : -gio F || aut² — potirentur om. J¹ || electa BP : om. cet. et edd. ||

140 2 episcopi — suspicientissimi om. J¹ || quoque : quique P || ac om. P || suspicientissimi : litt. ci s. s. T suspicientissimi GD (litt. ip in ras. D) sapientissimi S Sur. Mab. || 3 ferre : fere C || affatu : afratu P || 4 familiariter : -larius N || 5 elationis : electionis J¹ || 6 atque : ac S Sur. || notabantur : note- P || 7 deposito : -tu M || uirus BPJMOU^{ac} : uiru cet. et edd.

quittant le monastère et la vie religieuse, ils laissent moines et laïcs décrier comme un novice et un ignorant le saint Abbé Oyend.

139. Mais l'Amour divin qui veillait sur lui ne permit pas que son serviteur fût longtemps en proie aux tribulations. Aussitôt en effet il tend vers lui sa droite puissante et efficace et lui accorde avec une prodigieuse largesse le don des miracles : par son serviteur, Dieu octroyait ostensiblement des guérisons et force prodiges, si bien que, souvent, les plus hauts personnages du siècle le suppliaient de leur accorder, par une lettre, sa protection et sa bénédiction, et ne croyaient pas s'être conciliés la clémence divine s'ils n'avaient pas d'abord acquis, par une visite ou par une lettre, les faveurs ou les suffrages tout particuliers de cet ami du Christ. 140. Des évêques aussi et des prêtres très révérends¹ se montraient tout à fait flattés, s'ils avaient eu le privilège de voir Oyend de leurs propres yeux ou de recevoir de lui une lettre où il leur parlât sur un ton un peu intime. Et même, ces faux-frères qui, la veille, se haussant sur les cothurnes de l'orgueil qui les gonflait, avaient déserté, étaient montrés du doigt par les laïcs et considérés comme des malheureux, des dégénérés, à moins que, rejetant le venin de la haine, ils ne revinssent au plus tôt auprès du saint serviteur du Christ.

141. Pendant que s'accomplissaient ces événements, dont partout se répandait la suave odeur, une jeune fille,

qui s'est contenté, semble-t-il, de le présenter aux frères (132). Ce genre de nomination, bien acceptée de la part des fondateurs (cf. 115 et 132), le fut peut-être moins bien de la part d'un abbé moins prestigieux, ou même médiocre. Sur la succession abbatiale, voir A. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé*, p. 348-355.

1. La forme *suspicientissimi*, qui a le sens passif, ne paraît pas attestée par ailleurs ; elle est analogue à *reuerentissimi*, très courant en ce sens. Sur cet emploi, où le participe présent au superlatif se confond avec l'adjectif verbal au superlatif, cf. BLAISE, *Manuel*, 65.

iuxta saeculi dignitatem non infima¹, circa Secundiacensem² parrochiam, a daemonio atroci correpta, non solum claustris retrusa, uerum etiam ferreis uinculis tenebatur obstricta.

5 Cumque sanitatis causa a multis, ut solet, exorcismorum scripta nexae ceruicibus necterentur³, atque illa ignotas sibi scriptorum personas per immundum spiritum, cum nomine, quod dolendum est, carperet et uitia, seque magis illos qui scripserant iam olim in illo atque illo peccato,

10 latentibus apud humanitatem indiciis, adsereret possidere, tum ad ipsum inergima de adstantibus unus : 142. « Quid nos, inquit, istis alienis, immo propriis uitiiis terres, inmunde? Vere in Christi nomine non solum istorum quos derogas uirorum, sed cunctorum quoque, si potuero,

5 scripta sanctorum ita ceruicibus tuis innectam, ut uel multitudine imperantium obruaris, si hos paucos audire dispicias et contemnis ». « Tu mihi, inquit diabolus, Alexan-

141 2 infima : infim. M infama P || secundiacensem : -sim P || 3 a P : om. cet. et edd. || atroci daemonio Boll. || atroci om. Sur. || 5 exorcismorum : -cismus D || 6 nexae BP (nexa e scr. P) : del. H nexa cet. et edd. || ignotas : -ta P || 7 scriptorum personas PJM : personas scriptorum cet. et edd. || 8 nomine : nomina P || dolendum : delendum S || seque : se P || 9 illo¹ : eo T || atque illoom. F || 11 tum : cum N || ipsum BP : ipsam cet. et edd. || inergima BP : inerguminam J¹M inerguminam prius scripserat Chif. energuminam edd.

142 2 inquit post alienis transp. Sur. Boll. || istis PJM? : om. cet. et edd. || propriis : propiis P || 3 uere : gere C³⁰ dub. || in om. J¹ || quos : quod P quibus recentiores scd. Chif. Sur. Boll. || 4 potuero : potero Mab. || 5 ceruicibus : cir- H || innectam : -to P || 6 imperantium : oper- GS Sur. quidam scd. Boll. || obruaris : obseru- N³⁰ || 7 dispicias PJ : desp- cet. et edd. || alexandrina : -arum Sur.

1. *Iuxta saeculi dignitatem non infima* : expression de Sulpice Sévère, appliquée à la famille de saint Martin : *Parentibus secundum saeculi dignitatem non infimis* (*Vita Martini*, 2,1 : SC 133, p. 254 ; PL 20, 161 B).

2. En l'absence d'une identification certaine, nous conservons le terme latin *Secundiacum*. Une opinion répandue, mais sans aucune base étymologique, assimile ce lieu à *Condes* (dans l'Ain). *Ségny* (dans l'Ain), proposé par Krusch, et *Saconnez* (près de Genève),

non des moindres pour qui juge d'après les grandeurs du monde¹, et qui demeurait aux alentours de la paroisse de Secundiacum², était possédée d'un affreux démon : il n'avait pas suffi de l'enfermer, on la tenait enchaînée avec des liens de fer. Pour la guérir, beaucoup de personnes, selon la coutume, liaient sur la nuque de cette jeune fille, ainsi liée³, des formules d'exorcisme. Elle, cependant, sans connaître les personnes qui avaient écrit ces formules, en dénigrant, hélas ! sous la dictée de l'esprit immonde, leurs noms et leurs vices, affirmait que celui-ci possédait davantage depuis longtemps ceux qui les avaient écrites, en raison de tel et tel péché, même si les preuves en restaient cachées aux hommes. Alors, un des assistants interpella la puissance maligne : 142. « Pourquoi, dit-il, essaies-tu de nous effrayer avec ces vices d'autrui, ou plutôt avec tes propres vices, être immonde ? Par le nom du Christ, je ne me contenterai pas des exorcismes dont tu discrédites les auteurs ; j'appellerai tous les saints, si je puis, à rédiger des formules que je lierai à ta nuque, de sorte que tu auras une multitude de maîtres pour te commander et t'écraser, si, dédaigneux du petit nombre, tu refuses d'écouter et diffames ceux qui sont déjà ici. » — « Sur moi, répond le diable, tu peux mettre, si bon te semble, une cargaison

donné par Ponton d'Amécourt, ne sont pas satisfaisants au point de vue phonétique. On pourrait songer à *Sièges*, petit village du Jura (arrondissement de Saint-Claude), car C. DAVILLÉ signale l'expression *locus Segondiaccensis* comme une très ancienne appellation (v^e siècle) de ce village (C. DAVILLÉ, *Répertoire archéologique du département du Jura*, Besançon 1954, p. 22). L'évolution phonétique de *Secundiacum* conduit normalement à *Segonzac*, nom de plusieurs localités en France (cf. DAUZAT-ROSTAING, *Dictionnaire des noms de lieux*) : l'une d'entre elles serait-elle le *Secundiacum* de l'Anonyme ? Il nous semble en tout cas que, d'après le récit, cette localité doit être cherchée dans une région assez éloignée des monastères du Jura.

3. L'auteur aime ces rapprochements de mots voisins par le sens et les sonorités : *nexae... necterentur* ; la possédée est liée à la fois par les chaînes dont il a fallu la charger et par les attaches des formules d'exorcisme.

drina, si placet, cartarum onera¹ exarata inponas : nunquam tamen ex obtento uasculo poteris propulsare, dummodo
10 mihi solius Eugendi Iurensis monachi ex hoc non adferas iussionem ».

143. Confestim namque rapientes proximi dictum ad beatissimum uirum plenissima fide concurrunt, ac rem gestam pedibus prouoluti narrantes, non se redituros esse testantur, nisi misericordiam Christi praestaret exoratus
5 oppressae. Victus igitur uel ratione uel precibus pater, breuiter cum longa oratione, ut Gregorius quondam Magnus Apollini², in hunc modum scribens atque consignans spurcissimo transmisit epistulam : 144. *Eugendus seruus Christi Iesu, in nomine Domini nostri Iesu Christi, Patris et Spiritus Dei nostri³, praecipio tibi per scripturam istam, spiritus gulae et irae et fornicationis et amoris, et lunatice
5 et Dianatice et meridiane et diurne et nocturne, et omnis spiritus inmundae, exi ab homine quae istam scripturam*

142 8 si placet cartarum : cartarum si placet *Sur. Boll.* || 10 eugendi : aug- J || iurensis : iorensis B uirensis S || 11 iussionem : iussionem P uisionem CSH *Sur. Boll.*

143 1 proximi : -me S *Sur.* || 2 concurrunt : -rrent P || ac : at G || 3 gestam : gestamque P || pedibus : pedibus eius S *Sur. Boll.* || redituros : reddituros P reddituros C^{ac} || esse om. J¹ || 4 misericordiam christi : *dub.* C misericordiam dei P christi misericordiam S *Sur. Boll.* || praestaret : .staret C praestaret. J¹ || 6 gregorius : graegorius J || 8 epistulam : *fort.* epistola P

144 1 eugendus : augendus J eugendi P || 2 iesu¹ PJMCDSN : om. *cet. et edd.* || nostri om. *Sur.* || post christi² iter. iesu christi P^{ac} || patris in *mg.* D || 3 spiritus : -u P || dei nostri : sancti S *edd.* || tibi om. S *Sur. Boll.* || per : p. C || istam : ipsam P || 4 et³ om. EFGHOU Mab. || 5 et⁴ om. Mab. || 5/6 [anaticae — inmundae] in *spat. relict. vel ras. minore* U || 6 homine : -ni *dub.* T* || quae : qui CS *edd.*

1. *Alexandrina cartarum onera* : l'épithète *Alexandrina* vient préciser à souhait le mot *carta*, synonyme alors de « papyrus » ; *onera* doit donc désigner plus précisément, comme souvent, une cargaison. Témoignage fort intéressant pour cette époque. — Sur le commerce du papyrus égyptien par les ports de la Méditerranée jusqu'au VIII^e siècle, voir *DACL XIII*¹, 1376-1378, qui cite notamment

de papyrus d'Alexandrie toute écrite¹ : jamais tu ne réussiras à m'expulser du réceptacle que j'ai occupé, pourvu que tu ne m'en apportes l'ordre exprès d'un seul homme au monde, Oyend, le moine du Jura. »

143. Sur-le-champ, ces mots sont saisis au vol par les témoins les plus proches, qui, avec une foi totale, courent vers le bienheureux, se jettent à ses pieds, lui racontent l'affaire, proclamant qu'ils ne s'en iront pas s'il ne se laisse fléchir et n'accorde la miséricorde du Christ à la possédée. Vaincu à la fois par leurs arguments et par leurs prières, le Père agit comme autrefois Grégoire le Grand à l'égard d'Apollon² : longue est sa prière, brève la lettre qu'il rédige en ces termes, scelle et fait remettre à l'être ignoble : 144. « Moi, Oyend, serviteur du Christ Jésus, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, du Père et de l'Esprit de notre Dieu³, je te l'ordonne par le présent écrit : Esprit de gourmandise et de colère et de fornication et d'amour, Démon de la lune et de Diane et de midi et du jour et de la nuit, Esprit immonde, qui que tu sois, sors de la créature

H. PIRENNE, « Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne » (*C. R. Acad. Inscr.*, 1928, p. 183-184). E. SABBE, « Papyrus et parchemin au haut moyen âge », dans *Miscellanea L. van der Essen*, Bruxelles-Paris 1947, p. 95-103, a montré que ce commerce s'est poursuivi plus tard encore.

2. Dans une des additions qu'il a insérées dans sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, RUVIN rapporte que Grégoire le Thaumaturge ayant passé la nuit dans un temple d'Apollon, le dieu (*daemonium*) refusa désormais de rendre ses oracles. Cédant aux prières du prêtre, désespéré de perdre ainsi son gagne-pain, Grégoire lui remet une lettre pour Apollon, ainsi libellée : « Gregorius Apollini, permitto tibi redire ad locum tuum et agere quae consuisti ». Le « démon » obéit, et le prêtre se convertit (*Histoire ecclésiastique*, VII, 25 (28) : éd. Cacciari I, 436 ; éd. Schwartz-Mommsen, *GCS*, II, p. 954-955). Ce passage avait déjà été signalé par Surius, comme source de la *Vita Eugendi* ; de même par les AA. SS. (p. 52, et correction p. 1083). Sur l'appellation de *Magnus* donnée à Grégoire le Thaumaturge par l'Anonyme, et suspectée par Krusch, cf. notre Introduction, p. 31 et note 1.

3. Cf. *I Cor.* 6, 11.

*secum habet. Per ipsum te adiuro uerum Filium Dei uiui :
exi uelociter et caue ne amplius introeas in eam. Amen.
Alleluia*¹. Et orans atque complicans, supplicibus tradidit
10 deportandam. Quid plura? Necdum itineris medii spatia
confecerant, cum ecce furcifer ille frendens atque eiulans
prius egressus est ex obsessa quam calcarent domus limina
reuertentes.

(III, 12) 145. Ab hoc fere tempore beati uiri longe lateque
fama nomenque enituit, ut qui sanctus iam habebatur
indigenis, potens etiam et uere apostolicus porrogenitis
haberet². Materfamilias quondam Syagria, nunc quoque
5 ecclesiarum monasteriorumque per eleemosynam mater³,
cum graui obsessa incommodo iam iamque haberetur a

144 7 *secum om.* MEFGHOUN *Mab.* || adiuro : iuro P || uerum
dei uiui filium EFGHOUN *Mab.* || 8 in eam introeas D || in *om.*
Sur. Boll. || eam : a in *ras.* O || 9 alleluia *om.* S *Sur.* || et *om.* J¹ ||
supplicibus : *fort.* -plici C || 10 deportandam : depor tandem P || medii
spatia : mediis pacea P || 12 domus limina PJTCDS *Sur. Boll.* :
domus MU^o N domum EFGHOU^o *Mab.*

145 2 fama : fame P || enituit : inituit P^o || qui : quid P ||
habebatur *om.* C || 3 porrogenitis MTDGOU^o?N? : porro genitis
JCEFHO^oU?N? *Boll. Mab.* progenitis P procul genitis S *Sur.* ||
4 materfamilias : pater- C || syagria J^oTCS *edd.* : siagria
JMEFGHOUN sigratia P siragria D || 5 ecclesiarum *om.* T ||
6 haberetur *bis scr. sed corr.* O || 6/7 a medicis haberetur *Mab.*

1. Sur l'usage des phylactères et sur cette formule d'exorcisme,
voir l'Introduction, p. 63 avec la note 1.

2. Transposition originale, mais presque littérale, d'une phrase
de Sulpice Sévère en conclusion de la première des résurrections
accomplies par saint Martin : *Ab hoc primum tempore beati uiri
nomen enituit, ut qui sanctus iam ab omnibus habebatur, potens
etiam et uere apostolicus haberetur (Vita Martini, 7, 7 : SC 133,
p. 268 ; PL 20, 165 A).* « Vere apostolicus » : le plus bel éloge de
saint Oyend, puisque l'épithète est alors comme réservée à saint
Martin, « per omnia similem Apostolis » (SULPICE SÉVÈRE, *Ep.* I, 5 :
SC 133, p. 318 ; PL 20, 177 A) : cf., ici-même, 152, 10.

3. Il a été question plus haut (p. 56 et note 2) de cette grande

humaine qui porte sur elle cet écrit. C'est par Lui, le vrai
Fils du Dieu vivant, que je t'en adjure : sors rapidement,
et prends garde de ne plus rentrer à l'avenir en elle. Amen.
Alleluia¹. » Puis il prie, plie la lettre et la remet aux
suppliants pour qu'ils la portent à destination. Pourquoi
allonger mon récit ? Les messagers n'avaient pas encore
parcouru la moitié du chemin, et voici que le Scélérat,
grinçant des dents et gémissant, sortit de la jeune fille
obsédée, sans même attendre que les messagers franchissent
le seuil de la maison.

145. A partir de ce moment, à peu près, la renommée du
bienheureux se répandit au loin, son nom brilla d'un vif
éclat, si bien que, déjà tenu pour saint par les habitants
du pays, il vit de lointaines contrées reconnaître de
surcroît sa puissance et son caractère vraiment aposto-
lique². Syagria, autrefois mère de famille, aujourd'hui,
par ses aumônes, mère également des églises et des monas-
tères³, était en proie à une grave maladie, et les médecins
considéraient désormais son cas comme désespéré. Or

dame lyonnaise, appartenant à l'illustre famille des Syagrii, auxquels
A. COVILLE a consacré une étude dans ses *Recherches sur l'histoire
de Lyon*, p. 5-29. Veuve de bonne heure, semble-t-il, Syagria se voua
aux œuvres de charité et distribua en aumônes une part importante
de sa fortune. Le témoignage de l'Anonyme sur ce point est confirmé
par celui d'ENNODIUS, dans la *Vita Epiphani* (*MGH, Auct. antiquiss.*,
VII, p. 106 ; *CSE*, 6, p. 376) : il raconte qu'Épiphane, évêque de
Pavie, obtint d'elle, en 494, une aide en argent pour la rançon de
prisonniers ; il l'appelle *thesaurus ecclesiae* et déclare qu'il faudrait
un long récit pour relater ses bonnes œuvres. La guérison rapportée
par l'Anonyme paraît assez proche encore du début de l'abbatiate
de saint Oyend et pourrait donc se situer aussi dans la dernière
décennie du v^e siècle. En revanche, l'épisode raconté dans la *Vita
Abbalum Acaunensium* (*MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 176) ne saurait
être antérieur à 515 : l'auteur de cette *Vita* nous montre Hymnémode,
le premier abbé d'Againe, bénissant la maison de Syagria, et, supplié
par elle, guérissant sa fille muette, en mettant avec son doigt un
peu d'huile sacrée sur la bouche de celle-ci.

medicis desperata, epistulam beati uiri, quae casu ad eam delata peruenerat, de armariolo sibi uice dexteræ beati uiri exosculandam praecepit adtingi. **146.** Cumque adprehensam, contactis ex eadem cum oratione oculis, lacrimis quoque haud minime deciduis infecisset, ori dehinc insertam aliquantisper dentibus cum oratione constringens, mox, recuperata sanitate, surrexit¹. Quo gaudio atque miraculo non solum ipsa suiue, uerum etiam ciuitas maxima Lugdunensium exultatione mira releuata atque laetata est. (III, 13) **147.** Cum ergo fama uitaque uiri uirtutum dilatatione² succresceret, tanta miserorum aceruatim coepit in monasterium turba concurrere ut saecularium, immo tribulantium multitudo paene cateruis uideretur numerosior monachorum. Interea dum inibi mox nonnulli, alii etiam post bidui triduique, quidam uero post mensibus commoda uotiuua percipiunt, Dei sanctus manum ad salutare compendium mittens fatigationem miseris auferebat³. **148.** Dabat ergo

145 7 beati uiri : om. D uiri dei Mab. || 7/9 quae — uiri om. S Sur. || 9 exosculandam : deosc- Mab. || adtingi : -tengi P^{ac}

146 1 cumque : cum ut uid. J¹ || adprehensam PJMTCDS Sur. Boll. : comprehensa EFGHOUN Mab. || 2 ex : ab S Sur. || 4 aliquantisper dentibus : aliquantis peridentibus S || mox om. J¹ || 7 mira : mi. . C

147 1 post uitaque add. sanctissimi confessoris christi eugendi V || dilatatione P coniecerat Chif. : dilatione B relatione cet. (ut uid. C) et edd. || 4 monachorum numerosior N Sur. Boll. || 5/6 bidui triduique : biduum triduuumque T* || 6 mensibus : menses DT* mensis spatium Sur. || commoda uotiuua : commendatiua C || 7 ad salutare compendium om. P || 8 fatigationem : et fatigationem P || auferebat : -abat N^{ac}

1. On relève dans Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 19,1-2 (SC 133, p. 292; PL 20, 170 D) une guérison analogue, celle de la fille d'Arborius. « Cumi filia eius grauissimis quartanae febribus ureretur, epistulam Martini quae casu ad eum delata fuerat, pectori puellae in ipso accessu ardoris inseruit, statimque fugata febris est. » A noter, dans le texte de

elle venait justement de recevoir une lettre du bienheureux, qui lui était adressée : elle la fait prendre dans son armoire et se la fait approcher pour la baiser, comme si c'était la main du bienheureux. **146.** Elle la saisit, puis, tout en priant, elle la met sur ses yeux d'où tombent des larmes abondantes dont la lettre est toute mouillée ; elle l'introduit ensuite dans sa bouche, et, sans cesser de prier, elle la serre un instant entre ses dents, et voici qu'elle est guérie et se lève¹. Elle n'est pas seule, avec sa famille, à être comblée de joie par ce miracle ; la très noble cité des Lyonnais, réconfortée, s'abandonne aux merveilleux transports de l'allégresse.

147. Tandis que la renommée et la vie d'Oyend allaient croissant grâce à l'extension de ses miracles², une telle cohue de malheureux commença à accourir en masse au monastère, que la foule des séculiers, ou plutôt des affligés, semblait presque dépasser en nombre les troupes de moines. Là ils bénéficiaient des avantages souhaités, quelques-uns sans délai, d'autres après deux ou trois jours, certains après des mois ; mais parfois le saint de Dieu, recourant à des moyens de guérison plus commodes, dispensait les malheureux de la fatigue³ : **148.** aux

la *V. P. J.*, une réminiscence de l'expression que nous soulignons.

2. *Virtutum dilatatione* est la leçon de P ; le P. Chifflet, qui ignorait P, avait déjà conjecturé ce mot *dilatatio* au lieu de *dilatatio*, donné par B, et de *relatio*, donné par J (et par les manuscrits partiels). Le choix est peut-être discutable. On concevrait que *dilatatio* (ou *delatio*), mal compris, ait abouti d'une part à *dilatatio*, d'autre part à *relatio*. Il semble pourtant que les sens attestés pour *dilatatio* (et pour *delatio*) ne conviennent pas ici. Noter qu'il n'est pas exclu que *uirtutum*, malgré sa place, se rapporte plutôt à *uiri* ; l'auteur appelle les thaumaturges : *uirtutum uiri* (52, 1-2), ce qui est conforme à l'usage (cf. Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 6, 5 : SC 133, p. 266 ; PL 20, 164 B).

3. *L'Historia monachorum*, I, relate sur Jean de Lycopolis, un geste de charité analogue : « Non enim permittebat ad se incommo-dantes deferri, sed benedicens oleum dabat, ex quo peruncti sani fierent a quacumque infirmitate tenerentur » (PL 21, 393 D).

supplicibus atque sospitibus deportanda inligandaque infirmis, cum sancti olei¹ quantitate superius, contraria laruis ac miseris scripta mandata, quae ita, cooperante fide, 5 porrigebant in prouinciis longe positis medicinam ut illi quoque obtinebant qui eius in monasterio praesentabantur adspectui. Neque solus beatissimus pater in coenobio, sed et presbyteri multique inibi fratres potiebantur charismata meritorum, et, zeli ambitione cessante, illis potissimum 10 quam sibi Dei homo medendi delegabat officium. (III, 14) 149. Et hoc studebat omnimodis, ut unusquisque illi rei uel studio in monasterio deseruiret in quo eum dono sancti Spiritus pollere eminentius perspexisset. Atque ideo mansuetum ac lenem illi ordinabat officio uel loco 5 famulari ubi mansuetudinis ac patientiae bonum nullatenus inquietudo decoloraret alterius; rursumque superbiae forsitan aut uanitatis naeuo notatos non patiebatur esse sepositos, ne iudicio uirosae ac propriae elationis inflati altius grauiusque corruerent, cum culpas ac uitia sua non 10-1 agnouissent, in medium crebrius increpati. 150. Si quos

148 2 inliganda : allig- C || 3 superius *om.* TCS *Sur. Boll.* || contraria : contra P || 4 ac : atque *Sur. Boll.* || miseris : miseris PVN *prius coniecerat Chif.* || fide : ut *uid.* C *om.* D || 5 ut *dub.* in C || 6 obtinebant : -erent TCDS *edd.* || qui — praesentabantur *om.* S *Sur.* || in *om.* J¹ || 7 in *om.* P || 8 potiebantur : potib- P patieb- S || charismata BP : clarissima J^{IV} *claritate prius coniecerat Chif.* clarissima uirtute *cel. et edd.* || 9 meritorum : mer. . . . M || et : etiam EFGHOUN || potissimum : potius *edd.* || 10 medendi : inedendi N *om.* S || delegabat JTDS *edd.* : -gebat *cel.*

149 2 studi. . . monasterio C || quo : *fort.* qua M || eum : cum V enim D || 3 sancti spiritus : spiritus sancti G *Sur.* || perspexisset J^o : praespexisset P perpexit G prospexit C perpexit *cel.* (M *dub.*) *et edd.* || 4 ideo : id. . C adeo *Mab.* || lenem : senem *Mab.* || 5 famulari : famula. . C familiari P || 7 forsitan (-tam) : forsan D *Sur. Boll.* || naeuo BP : uitio *cel. et edd.* || 8 sepositos : supp-*Sur. praep- recentiora exemplaria scd. Chif.* || ne : . . C || iudicio : uitio J *scd. Chif. (scripserat tamen iudicio J¹) et alii quidam scd. Chif.* || uirosae : uirosae G || ac : et *Mab.* || 10 agnouissent : cognouissent V

personnes en bonne santé qui venaient le supplier pour des malades, il donnait à emporter, outre une certaine quantité d'huile sainte¹, des injonctions écrites contre les démons et les maux ; ces billets, qui devaient être attachés sur le corps des malades, portaient jusqu'en des provinces éloignées, avec l'aide de la foi, le soulagement qu'obtenaient ceux qui se présentaient à la vue du saint dans son monastère. Et le bienheureux Père n'était pas le seul dans la communauté à jouir des charismes réservés aux mérites : les prêtres, eux aussi, et beaucoup de frères avaient ce privilège ; et, faisant taire les sollicitations de la jalousie, l'homme de Dieu préférait leur déléguer ses pouvoirs de guérisseur plutôt que de les exercer lui-même.

149. D'autre part, il mettait tous ses soins à assigner à chaque moine les fonctions ou les tâches pour lesquelles il le devinait plus particulièrement doué par les dons du Saint-Esprit. Ainsi un frère paisible et doux se voyait attribuer un service et un poste où les avantages de sa mansuétude et de sa patience ne fussent en aucune manière altérés par l'ardeur d'un compagnon agité. D'autres se trouvaient-ils au contraire marqués par la tache de l'orgueil ou de la vanité ? Il ne leur permettait pas de vivre à l'écart, de peur que, gonflés du sentiment malsain de leur supériorité personnelle, ils ne tombassent plus bas, dans les fautes plus graves, ne reconnaissant même plus leurs péchés et leurs vices, malgré des blâmes publics renouvelés. 150. Apprenait-il entre temps que certains

1. L'huile sainte joue un grand rôle dans les guérisons relatées par les hagiographes du v^e et du vi^e siècles. Pour la V. P. J., voir notre Index IV au mot *oleum (sanctum)*.

sane, ut sese habet natura fragilitatis humanae, edacis tristitiae¹ morsibus interea nouerat sauciari, illis quoque inopinantibus, ita spiritaliter ex industria blandus superueniebat ac laetus et sancto dulcique fouebat adloquio, ut, deterso tristitiae perniciosissimo uirus, quasi quadam salutaris olei perunctione exasperata sanaretur austeritas. Dissolutioribus uero ac leuibus acriorem se seuerioremque semper exhibuit².

5 151. Presbyteris quoque ipsis, quorum officio, constrictus saepe ab episcopis, humilitatis causa noluit, ut diximus, implicari, ita semper ob ministerium sacrificii salutaris quodam remotionis opere³ conscientiae purae tribuit
5 facultatem, ut, illo cuique pro delicto mordaciter forsitan quippiam, ut adsolet, suscensenti, illi uero, dum reatum culpamque ignorarent, absque notitia uel participatione alieni reatus Corpus dominicum traderent ab altari, — ut nec se conscii plecterent communionem delicti
10 nec alterum seueritate paterna ante emendationem

150 4 spiritaliter : specialiter S *Sur. dub. in MTDG* || post ex add. improuiso et S^{ac} || 5 dulcique : ducique G || 6 deterso : decurso S *Sur.* decusso for. scd. *Sur.* || perniciosissimo : -mum PV || 6 uirus PJVM : -u cet. et edd. || quadam : quandam P || 7 austeritas : aus peritas P^{ac} || 8 uero om. C || leuibus PJV : leuioribus cet. *Boll. Mab. lenioribus Sur.* || se om. C *Sur.* || seuerioremque : seuior-EFGHOUN

151 2 saepe om. J¹ || ab episcopis : ad episcopo P || humilitatis : humanit- P || noluit : uoluit C || ut diximus noluit S *Sur. Boll.* || 2/3 implicari ut diximus T || 6 suscensenti PJ¹ : success- C succens- cet. et edd. || 7 reatum : -tus S *Sur.* || culpamque : culpam J¹S *Sur.* || 8 traderent : -dederent S || 9 se conscii : reconscitii P reconscitii socii postea reconscitii P^x || || || G^{ac} *dub.* || delicti : delecti G || 10 nec : ne G || paterna : -ae P || emendationem : enim dationem S *Sur.*

1. Les auteurs monastiques considèrent la tristesse comme un des huit principaux vices (cf. CASSIEN, *Coll.* V, 9-11 : SC 42, p. 197-199). La charité de saint Oyend voit surtout dans le moine triste

frères, subissant la condition de la fragilité humaine, étaient en proie aux morsures d'une tristesse dévorante¹? il survenait à l'improviste, montrait à dessein tant de gentillesse et de joie surnaturelles, réchauffait le cœur des malheureux par des paroles si saintes et si douces, que ceux-ci, purifiés du venin très pernicieux de la tristesse, se trouvaient, comme par l'onction d'une huile salubre, guéris de leur âpre pessimisme. Mais les moines dont la conduite était trop libre, les moines frivoles trouvèrent toujours chez l'Abbé plus de rudesse et de sévérité².

151. Quant aux prêtres — nous avons dit que, par souci d'humilité, il ne voulut jamais se charger de ces fonctions, malgré les instances répétées des évêques —, considérant qu'ils sont les ministres du sacrifice salvateur, il se donna pour tâche de les tenir à l'écart³, afin de leur permettre de sauvegarder la pureté de leur conscience : de cette façon, si d'aventure le Père s'enflammait contre l'auteur d'un délit et se montrait, comme il arrive souvent en ce cas, un peu âpre, les prêtres, eux, qui ignoraient et la faute et la pénitence infligée, pouvaient distribuer à l'autel le Corps du Seigneur sans connaître le péché de ce frère, sans y avoir aucune part : ainsi ils n'avaient pas à se reprocher en conscience une participation au délit ; ils n'avaient pas non plus l'air, en accordant par hasard les sacrements au

un frère malheureux, qu'il faut reconforter avec intelligence et délicatesse. — On notera que jamais l'Anonyme ne nomme l'*acédie*, lourdeur et découragement fruit de la tristesse.

2. Saint Oyend offre un excellent exemple de cet « esprit pédagogique, qui fournit son thème fondamental à tout le cénobitisme ancien » (formule d'A. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé*, p. 25) et qui sera un des thèmes essentiels de la Règle de saint Benoît.

3. *Quodam remotionis opere*. Mabillon a compris ce passage comme s'il y avait « quodam remotione operis » : il écrit dans *Ann. O.S.B.*, I, I, 64 : « opera in secessu exigenda committere solebat ».

forsitan sacramentorum indultu subtraxisse uiderentur in aliquo¹.

(III, 15) 152. Hic namque fuit, immo est apud Christum beatissimus homo, ex cuius ore, Deum testor, nunquam processit obloquium, cuius aures nunquam polluit maliloqui oris ferale contagium. Tantum namque detestabatur hoc
5 uitium, immo flagitium, quantum quis letiferi anguis non solum uenenum metuit, uerum etiam occursum ipsius uitat atque conspectus. In tantum mens ipsius abstrusis uitiiis
10 apostolicum conspicuumque uirum Martinum episcopum et conloquio fuerit potitus et uisu.

153. Quodam namque tempore, antequam ipsi administrationis onus incumberet, diebus aestiuis ultra monasterium, iuxta semitam qua Genuam² usque transcenditur,
5 aduentantes offerunt uiri. Quorum cum post orationem

151 11 forsitan *post* indultu *transp.* Sur. || 11 uiderentur : -retur V

152 1 hic : huic N || immo : ammo P || 3 obloquium : -quentium P || maliloqui : maliloqui E^{ac} maleloqui Sur. || 4 namque : nam C || detestabatur : testabatur P detesbatur G || 5 letiferi : letu- P || 6 occursum : conc- S Sur. || 6/7 uitat atque : uitaque G || 7 conspectus : asp- M^{ac} || abstrusis : abtrusiis J¹ abstrusus G^{ac} absentis Mab. || 8/10 beatissimos ... apostolos petrum... paulum sanctumque andream... apostolicum conspicuumque uirum martinum episcopum BPV : beatissimorum ... apostolorum petri ceteraque uerba geneliuo casu J *scd. Chif. cel. et edd.* (*sed* beatissimos apostolos petrum... paulum... apostolici conspicuique uiri martini episcopi *scr.* J¹) || 8 christi *om.* Sur. || 9 ac : et CSFGHO *edd.* || sanctumque : atque sancti D || 10 conspicuumque : conspicui G conspectuique S || 11 fuerit et uisu potitus TCS Sur. *Boll.* || fuerit : fuerit P || potitus : potius PJ¹

153 2 incumberet : -bit D || diebus : diebus // *dub.* P || 3 qua PJ^oVTCDS *edd.* : quam *cel.* || genuam : genua P genauiam J^o gebennam *quidam (scd. Mab.) Sur. Boll.* genuam aliter gebennam S || 4 quiescenti : -te P || sese JVTCD : esse P se MSEFGHOUN *edd.* || 5/6 quorum — pacem *om.* P

coupable, de soustraire celui-ci en quoi que ce soit à la sévérité du Père, avant qu'il ne fût amendé¹.

152. Il fut, ou plutôt il est bienheureux auprès du Christ, cet homme dont la bouche, j'en prends Dieu à témoin, ne proféra jamais une injure, dont les oreilles jamais ne se laissèrent souiller par la contagion funeste d'une bouche médisante. Car il haïssait ce vice, que dis-je ? cette turpitude, autant que l'on peut haïr un serpent mortel : on ne se contente pas de redouter son venin, on évite jusqu'à sa rencontre et à sa vue. Son âme, débarrassée des vices, jouissait, grâce à sa pureté, d'un tel pouvoir, que même les bienheureux apôtres du Christ Pierre et Paul, et saint André, et également cet homme apostolique et illustre que fut l'évêque Martin, conversèrent avec lui et lui apparurent.

153. Un jour d'été, en effet, alors qu'il ne portait pas encore le fardeau du gouvernement, il dormait au delà du monastère, sous un arbre qui lui était familier, tout près du chemin qui, franchissant les monts, conduit à Genève² : soudain, pendant son profond sommeil, trois hommes s'approchent et se présentent à lui. Après l'oraison et le baiser de paix, Oyend contemple, stupéfait,

1. Analyse minutieuse du rôle délicat des prêtres-moines dans la communauté. Voir, à ce sujet, le chapitre VI (« Les prêtres au monastère ») de l'ouvrage déjà cité d'A. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé* (p. 327-347).

2. Sur la forme *Genuam*, voir la note à 45, 1. — Quant à ce passage, il faut peut-être en voir un tronçon dans le très ancien « chemin des Grés » qui, à 3 kms au sud-est de Saint-Claude, près de Montbrillant, se détache de l'actuelle route de Genève, s'élève par de forts escarpements et conduit à Septmoncel (11 kms de Saint-Claude par la route) en coupant le détour et les lacets de la route moderne.

et pacem nouitatem ac uultus habitusque contempleretur adtonitus, interrogat quoque quinam ipsi uenerabiles essent, quorum benedici meruisset aduentu. 154. Tum unus : « Ego, ait, Petrus, ast hic germanus meus Andreas, et iste frater noster est Paulus ». At ille confestim in spiritu ad eorum uestigia prouolutus : « Et quid est, 5 inquit, domini, quod uos in haec rura cerno siluestria, quos in magnis urbibus Romae ac Patras post sanctum martyrium legimus corpore contineri? » « Verum est, inquit, et illic quidem, ut adseris, sumus, et hic quoque nunc habitaturi uenimus¹ ». Et in haec uerba uisio finiuit et somnus.

10 (III, 16) 155. Cumque, confricata facie, torporem somni depulisset ex uultu, conspicatur eminus duos qui ante biennium circiter discesserant fratres eo aduentare calle quo sanctos apostolos per uisionem conspexerat aduenisse. Et prosiliens 5 ilico in occursum, consalutatos quoque ex more, consulit unde dulcissimi fratres post tam diutinum commeatum ad coenobium repedarent. « Nos, inquit, inter alia² ad Urbem usque progressi, obtentis quoque sanctorum patrociniis, sub trina martyrum, sera quidem, sed fida

153 6 nouitatem : -te *dub.* P || ac *om. edd.* || habitusque : abitus-que P || contempleretur : -platur P || 8 aduentu : -tum V

154 2 ego : *in ras.* E ergo P || 2 meus *om.* G || 5 inquit domini : domini inquit U || in haec rura : haec iura J¹ || 5 cerno : certio P || 6 patras : patris *Sur.* || 7 corpore contineri : contineri corpore N || 8 illic : illi P || hic quoque : hique S *Sur.* || 9 habitaturi : abituri P habituri N || uisio finiuit : finiuit uisio N || finiuit : finiunt P fl... t C

155 1 confricata : -fricta S -frigata *Sur.* || somni : -ii MEGUN || depulisset : *lac. uel ras.* 2 *ill.* + pullisset P depulisset O || 3 discesserant : decess- P *Boll.* || calle *om.* D || 4 conspexerat : -rant E^{ac} || aduenisse : aduenire J¹ || 5 occursum : -su P || consalutatos JVMTCDGUN *Boll.* : -solatos P -salutato EFHO *Mab.* -salutas S -salutans *Sur.* || consalutatos quoque : consalutatos-que J¹ || 6 unde : inde TJ¹ || dulcissimi P : dilectissimi *cel. et edd.* || post tam : postam P || diutinum : -turnum *Sur. Boll.* || 8 progressi : progressi P

leur aspect étrange, leur air, leur vêtement, puis leur demande qui ils sont, ces hommes vénérables, dont il a mérité, comme une bénédiction, la visite. 154. Alors l'un d'eux : « Je suis Pierre, dit-il ; quant à celui-ci, c'est mon propre frère André ; celui-là, c'est notre frère Paul. » Oyend, aussitôt, se prosterne en esprit à leurs pieds et poursuit : « Comment se fait-il, messeigneurs, que je vous voie dans ces campagnes, au milieu des forêts, vous dont les corps, lisons-nous, sont ensevelis depuis votre saint martyr, dans les grandes villes de Rome et de Patras ? — C'est vrai, répondent-ils, nous sommes bien là-bas comme tu l'affirmes, et en même temps nous voulons séjourner ici : tel est le motif de notre venue¹. » Sur ces mots, sa vision prend fin avec son sommeil.

155. S'étant frotté le visage pour en chasser l'engourdissement du réveil, il aperçoit au loin deux frères qui étaient partis de Condat depuis environ deux ans : ils approchaient par ce même chemin par où il avait vu arriver les saints apôtres durant sa vision. Il s'élançait aussitôt à leur rencontre, et, après les salutations d'usage, s'informe d'où viennent ces frères chéris qui rentrent au monastère après un si long voyage. « Entre autres démarches², répondent-ils, nous sommes allés jusqu'à la Ville de Rome, et non seulement nous y avons obtenu la protection des Saints, mais nous revenons sous une triple garantie, tardivement accordée, il est vrai, mais sûre : la garantie de

1. Allusion à l'arrivée des reliques, racontée dans la suite du passage.

2. *Inter alia*, expression très vague : nous ne possédons par ailleurs aucun renseignement sur ce long pèlerinage des deux frères à Rome, accompli sous l'abbatiate de Minause.

- 10 intercessione reuertimur. Domnorum namque apostolorum
 Petri ac Pauli atque Andreae ditati reliquiis, ad caulas
 repedamus antiquas. 156. In loco igitur, ut moris est,
 subsistentes, currens Eugendus sanctus ad monasterium,
 ipse patri ac fratribus aduentantium sanctorum efficitur
 nuntius, qui fuerat paulo ante contemplator in uisione.
 5 Prosiliiunt confestim obuiam, et consalutatis fratribus
 deosculatisque reliquiarum uasculis, cum tripudio et
 exsultatione atque psalmisone exhibitis, inclusis quoque
 sub altari, patrocinantur nunc exorantibus indefessa
 uirtute, quorum laudes ac merita nequeunt localiter
 10 coerceri¹.
 (III, 17) 157. Vt enim de sancto ac beatissimo uiro Martino
 dicamus, cuius mihi quoque uultum atque habitum cum
 suprafatorum secretissime solebat exponere², parumper
 nobis referre non pigeat. Quadam namque uice, dum diros
 5 metuunt ac uicinos Alamannorum incursus³, qui inopinatis
 uiantibus non congressione in comminus, sed ritu superuen-

155 10 domnorum JV : dominorum *cel. et edd.* || 11 ac JMV : et *cel. et edd.* || reliquiis : -quias P

156 1 in loco : ilico F || 2 subsistentes : illis subsistentibus *Sur. Boll.* || eugendus : eugendis P augendus J || 3 ipse : ipsi P || ac : et *Mab.* || patri ac fratribus : patri ac paribus S *Sur.* || 4 fuerat PJVMD : fuit TC^o SEFGHOUN *edd.* om. C^o || paulo : paule P || paulo ante om. N || in om. J¹ || 5 consalutatis : consalutis P || 6 deosculatisque : -lantisque P || tripudio : trep- P || et : in *Mab.* || et exsultatione om. P || 8 indefessa : indiffessa V || 9 ac : et D || localiter : -aciter E^o

157 1 enim om. J¹ || 1/2 dicamus martino C || 2 mihi : *supra scriptum* M michique S || quoque om. S *Sur.* || atque : ac *Sur. Boll.* || 3 suprafatorum : supra dictorum *Sur. Boll.* || parumper : parumque S *Sur.* || 4 nobis PJMS^o *Boll.* : uobis *cel. Sur. Mab.* || uice : die *Mab.* || 5 alamannorum : alem- D^o H^o *Sur. Boll.* allem- C || incursus : -sis D || 5/6 inopinatis uiantibus : nec opinantibus uiatoribus *Sur.* || 6 congressione : -gregatione S *Sur.* || in : *ras. in L* uel S *Sur.* || superuentuque JLTCD S *edd.* : -uenientuque P -uentu MEFGH^o ?OUN superuenientes H^o

trois martyrs. Car c'est avec le riche trésor des reliques de nosseigneurs les apôtres Pierre, Paul et André que nous rentrons aujourd'hui à notre ancien bercail. » 156. Tandis que les deux voyageurs restent au lieu même de la rencontre, selon la coutume, saint Oyend court au monastère, et celui-là même qui venait de contempler les saints dans une vision se fait, auprès du père et des frères, le messenger de leur arrivée. On s'élançe aussitôt à leur rencontre ; on salue les frères ; on baise avec effusion les reliquaires ; on les expose au milieu des transports d'une joie débordante et au son des psaumes ; on les enferme enfin sous l'autel ; et maintenant, ils accordent à ceux qui les prient leur infatigable et puissante protection, eux dont la gloire et les mérites ne sauraient être contenus dans les limites d'un lieu quelconque¹.

157. Mais pour parler du saint et bienheureux Martin, dont Oyend aimait à me décrire en toute confiance le visage et l'aspect, en même temps que ceux des saints dont j'ai parlé², ne reculons pas devant un exposé un peu long. Un jour, alors que l'on craignait les assauts redoutables des Alamans, tout proches³ — ils ont coutume, non d'attaquer de front les voyageurs, mais de survenir à

1. L'auteur suggère ici une sorte de justification théologique du culte des reliques : la personne glorieuse des saints ne se laisse pas enfermer dans les limites étroites d'un lieu de sépulture (cf. 154, 8-9). Nous avons rapproché cette réflexion de celle faite au sujet des martyrs d'Agaune (44, 9-10).

2. Ainsi faisait saint Martin avec ses intimes, au sujet des saintes qui le visitaient (en plus des saints Pierre et Paul) : « Referabat autem nobis uultum atque habitum singularum » (SULPICE SÉVÈRE, *Dial.* II, 13 : PL 20, 210 D).

3. On estime que c'est 15 ou 20 ans avant que Clovis ne les repousse au-delà du Rhin (496) que les Alamans furent refoulés de la Séquanie par les Burgondes (cf. *Histoire de Besançon*, I, p. 171-172). L'épisode que l'on va lire se situerait donc plus près des débuts de l'abbatiate de saint Oyend, à moins qu'il ne s'agisse d'incursions temporaires plus tardives, ce qui est moins probable.

tuque solerent inruere bestiali, ad mortem aut suspicionem
 mortis penitus euitandam, quae crebro timoris iaculo totiens
 interimit quotiensque timetur, e limite Tyrreni maris¹
 10 potius quam de uicinis Aeriensium locis² coctile decernunt
 petere sal. 158. Sed hoc totum ut fieret, et consilium et
 ordinatio beati uiri persuaserat. Cumque emenso bimenstri
 tempore, nullum darent proprii aduentus indicium,
 uertitur in sanctum inputatio fratrum, quod, aliis e
 5 uicino quod timuerant sospitibus iam reuersis, non tam
 destinatis fratribus exsilium quam mortem peregrinam
 propria persuasione dedisset. Ille uero, incertus licet de
 reatu, quia ipsos ancipiti abstraxisset euentu, metuens
 tamen saltim indebite increpari, misericordiam Christi
 10 pro salute eorum diebus singulis exorabat ac noctibus.

157 7 solerent : solent P || ad : aut D || 9 totiens : toties P *edd.* ||
 interimit : interim et P || quotiensque JL : quotiesque P quotiens
cet. quoties *edd.* || timetur : timet P || turren? magis aliter *post*
 limite *add. postea del.* S || tyrreni : tyranni P || 10 aeriensium BP :
 haeri- J heri- LMTDSEFGHOUN *Gigniacensis Accinctinus*
aliquae recentiores scd. Chif. edd. Herfentium C || decernunt :
 discernunt P

158 1 totum : tutum *Sur.* || et¹ om. C || consilium : exsilium *Mab.* ||
 2 persuaserat : -suaderant P || bimenstri : -tre M^{sc} bimestri S *edd.* ||
 3 indicium : iudicium *Sur.* || 6 destinatis : dist-P || mortem
 peregrinam PJL : peregrinam MTCDEFGHO^{sc} *Boll.* (*qui mortem*
desse conijcit) peregrinationem O^{sc} peregrinantibus S *Sur.*
Mab. || 7 licet PJL : om. *cet. et edd.* || 8 quia : quis S *Sur.* ||
 ancipiti : anticipiti *Sur.* || abstraxisset : abstranx- L^{sc} abstrix- S
 obstrinx- *Sur.* || 9 saltim PJL : -tem *cet. et edd.* || indebite : -to
Sur. || 10 exorabat : -rat P

1. Nous avons indiqué ci-dessus, p. 43, que déjà pour Sidoine Apollinaire *Tyrrhenum mare* pouvait signifier, non la Mer Tyrrhénienne, mais la Méditerranée. L'expression *Mare Terrentum* employée par Frédégaire, au sens de Méditerranée, s'explique plus facilement par le sens de l'adjectif *terrenus* ; peut-être s'est-il produit au VI^e siècle une confusion entre ce dernier adjectif et le mot *Tyrrhenus*. On peut supposer que les moines du Jura allèrent faire provision de

l'improviste et de se ruer sur eux à la manière des bêtes — et que l'on tenait à éviter la mort ou même la simple appréhension de la mort — car les coups répétés de la frayeur vous tuent autant de fois que vous avez peur —, on décide d'aller chercher le sel de cuisine jusque sur les bords de la Méditerranée¹ plutôt que dans le voisinage, au pays des Hériens². 158. Or toute l'entreprise avait été inspirée par le Bienheureux et organisée suivant ses plans. Comme, au bout de deux mois, les moines envoyés là-bas ne donnaient aucun indice de leur retour, les frères en font retomber la faute sur le saint : « D'autres voyageurs, disent-ils, sont déjà revenus sains et saufs de la contrée voisine, qu'ils avaient redoutée ; ce n'est même pas un exil, c'est la mort en pays étranger que le Père, en imposant ses décisions, a infligée aux frères qu'il a désignés. » Bien qu'il n'eût pas la certitude d'être coupable, puisqu'il les avait soustraits à un risque, Oyend, craignant pourtant ces reproches injustifiés, implore chaque jour et chaque nuit la miséricorde du Christ pour leur sauvegarde.

sel dans les entrepôts de la côte méditerranéenne de la Gaule.

2. Le « pays des Hériens » (*Aeriensium* dans les plus anciens manuscrits) est sans doute la région de Salins. A 60 km, à vol d'oiseau, au nord de Saint-Claude, Salins est une ville ancienne et ses salines remontent à 2000 ans. Son identification avec le pays des Hériens, proposée par Chifflet (*Illustrationes Iurenses*, ms. Brux. 8287-8290, f. 70 [60]^v), reprise par LÜTOLF (*Die Glaubensboten der Schweiz*, p. 256) et par KRUSCH (*MGH, SS. rer. merov.*, III, p. 161, note 3) s'appuie sur l'existence, aux environs de Salins de nombreux lieux-dits formés avec le mot Éry ou Héry : on connaît la commune de Pont-d'Héry ; Chifflet citait aussi « le Mont d'Erry », « le Champ d'Éry », « le Pré d'Éry », « le Font d'Éry ». Notons toutefois que cette forme Héry a été rapprochée de divers toponymes identiques ou analogues dérivant du latin *Ariacum*, lui-même formé sur le nom d'homme *Arius* (cf. LERAT, *La « Ville d'Antre »*, p. 100, se référant à A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, *Dictionnaire des noms de lieux de France*). Dans les notes de son édition, Mabillon croit qu'il s'agit des Francs interdisant aux Séquanes la route de Noirmoutiers (*Hero*) ! (p. 574, note a).

159. Cumque post lacrimas fessus fuisset soporatus in lectulo, ita claritate subita¹ uallatur in grabato ut plus se luce cerneret circumfusum quam si purissimi solis illustraretur adlapsu. Ilico iuxta lectulum beatissimus Martinus adsistens consalutatam quoque qualiter ualeret interrogat. At ille : « Bene, inquit, agerem, si de salute fratrum, quos, ut increpor, exsules feci, non haberer incertus ».

160. Et ille : « Non meministi, ait, quia euntes mihi eos, id est Martino tuo², in oratione proprie commendasti ? » « Ecce, inquit, in Christi nomine reddo tibi cum effectu incolumes quos mihi in oratione sospites commendasti.

5 Hac namque nocte in Pontianensi parrochia manent ; crastina uero unus ex ipsis istic ueniet suspicionem cunctis ablaturus ad mansum³ ». Expergefactus igitur Christi homo, tamquam memoratos fratres cunctis uisibiliter adsignaret, ita diem et horam praedixit aduentus : ut ipse sanctus

10 Dei nuntiauerat, uel ipsi continuo sunt regressi.

(III, 18) 161. Nam et hoc, quod inseguens relaturus sum,

159 1 soporatus : superatus P || 2 grabato : grabatto PM grabbato N || 2/3 plus se luce PJLM : se plus luce *cel. et edd.* || 3 si : si /// T || 4 adlapsu (all-) : alapsu PL ill- *Sur.* || 5 consalutatam : cumsal- PL || qualiter : pa...? T^{ac} || ualeret : ualere *Mab. om.* T || 6 at ille *om.* D || si de : fide P || 7 ut increpor : increpor P

160 1 et : at S *Sur. Boll.* || 2 tuo BP : *om. cel. et edd.* || oratione : -em P || 3/4 ecce — sospites commendasti PJL : *om. cel. et edd.* || 5 pontianensi : pocionensi P poncianensi LTS || 6 istic PJL : istuc *cel. et edd.* || 7 ablaturus : -uris P || expergefactus : exparge factus P || 8 memoratos : -tus P || 9 ut : ita ut D || ipse : ipsa P

161 1 inseguens : in consequens P || relaturus sum : sum relaturus *Sur. Boll.* || relaturus : redacturus D^{ac}

1. Cf. 137, 7-10, où un rayon de lumière parvenu jusqu'à saint Oyend symbolise l'aide divine qui lui est promise.

2. La familiarité du dialogue marque une sorte d'intimité entre l'abbé de Condat et le saint envers qui il a une grande dévotion. On pense à Sulpice Sévère à qui ses amis disent : « *Martinus tuus* », et qui dit lui-même : *Martinus meus* (*Dial.* I, 22-23 : PL 20, 198 BC).

159. Un jour, après avoir pleuré, il s'était endormi, épuisé, sur son lit, lorsqu'une soudaine clarté environne son grabat, au point qu'il se voit baigné d'une lumière plus vive¹ que si un soleil resplendissant l'inondait de ses rayons. Aussitôt, à ses côtés, tout près du lit, le bienheureux Martin, après l'avoir salué, lui demande de ses nouvelles. Et lui de répondre : « J'irais bien, si je n'étais dans l'incertitude au sujet de la vie de certains frères que l'on m'accuse, avec de violents reproches, d'avoir exilés. »

160. Son interlocuteur reprend : « Ne te souviens-tu pas qu'à leur départ tu m'adressas une prière, à moi, ton cher Martin, pour me les recommander tout particulièrement ?² Eh bien ! voici qu'au nom du Christ, poursuit-il, ceux que ta prière m'a confiés en bon état, je te les rends indemnes en t'exauçant. Ils passent en effet cette nuit dans la paroisse de Poncin ; mais la nuit prochaine, l'un d'eux arrivera ici, parmi nous, pour ôter à tous leurs appréhensions³. » L'homme du Christ se réveilla et, comme s'il repérait sur leur route les frères absents et les montrait à toute la communauté, il prédit le jour et l'heure de leur arrivée, exactement comme le saint de Dieu l'avait annoncé et comme eux revinrent en effet sans retard.

161. Quant au fait que je vais rapporter dans la suite

3. L'étape de ce frère avant-coureur sera assez considérable, même s'il est à cheval, puisque la distance entre Poncin (dans le département de l'Ain, au sud-ouest de Nantua) et Saint-Claude est déjà, à vol d'oiseau, de presque 50 km. Le contexte n'interdirait pas de supposer que ce messager a pris les devants un ou deux jours plus tôt et qu'il a déjà dépassé Poncin au moment de la vision de saint Oyend.

Certains commentateurs ont pensé, sans bonne raison, semble-t-il, que l'expression *ad mansum* n'était pas un simple équivalent de *domum*, (ce qu'indique, pour ce cas précis, le *Dictionnaire* de BLAISE), mais désignait un *manse* voisin de Condat : il s'agirait alors, selon eux, d'*Étables*, hameau de Saint-Claude, à 4 kms au sud de cette ville. Cf. *Vie des saints de Franche-Comté*, III, p. 146, et Dom BENOÎT, *Histoire de l'Abbaye*, I, p. 140.

licet nullus ambigat beatissimi Martini mirabilibus
 adplicari, tamen ignoro quis tam ignarus ac brutus sit
 ut non illic specialius nouerit uirtutum dona clarescere,
 5 ubi per unitatem fidei familiaris concordans residere
 noscitur gratia meritorum. Permisit namque Dominus
 nocte quadam in secretario antedictum sanctumque
 Martinum temptari quidem incendio, sed probari¹. Sic
 10 igitur et Condatense monasterium exustum quondam
 est flammis, sed tamen Martini oleum nullo flammarum
 est uoratum incendio. 162. Quodque etiam beatus Eugendus
 tanta patientia atque aequanimitate suscepit ut mox illi
 diuina prouidentia non solum ad uictum siue uestitum
 5 duplicia pro simpla reddiderit², uerum etiam tabernacula
 ipsa multo utilius congruentiusque fuerint in usus pristinos
 restaurata.

Vice igitur quadam, imminente uespera, omne illud, ut
 dixi, monasterium, quia erat ex lignis fabrefactum anti-

161 2 post licet add. P iterum nam iam scr. Krusch || 4 non :
 nisi EHON || 4 specialius : spetialibus P || clarescere : clares... J¹ ||
 5 concordans : confortans Sur. || 6 noscitur PJLMEFGHOUN :
 disn- T din- C?DS dign- edd. || dominus om. S Sur. || 7 in secre-
 tario — martinum scr. in mg. G || 9 condatense : -tescente P
 candathesense F condatense D || 9/10 quondam est : est quondam
 EFGHOUN Mab. || 10 sed tamen : secum PM || oleum nullo flam-
 marum : oleo nulla fratrum P || 10/11 uoratum : -us PJM || flam-
 marum est uoratum in ras.? T || est uoratum incendio : incendio
 est uoratum D

162 1 quodque : quod TCS Sur. Boll. || etiam : om. FHO in ras?
 T || eugendus : augendus JLM^{ao} aeugendus M^{po} || 2 aequanimitate :
 -tem P || illi : illa PM^{ao} L illic J || mox illi : illi mox D ||
 3 uestitum : uestimentum P ad uestimentum C || 4 simpla
 BPLMT^{ao}CDEFGHOUN : -plis T^{po} -plo JS edd. || pro simpla
 om. nonnulli scd. Chif. || 4 reddiderit : reddit L^{ao} || 5 fuerint BP :
 quam fuerant cel. et edd. || 6 restaurata BP : -rarit cel. et edd. ||
 7 igitur : dub. in M om. L || quadam : quandam P || 8 erat ex
 lignis : ex lignis erat D || ex lignis : ...gn. M || fabrefactum :
 fabricatum J et alii nonnulli scd. Chif. || fabrefactum antiquitus
 om. S Sur.

de mon récit, personne assurément n'hésitera à le rattacher
 aux miracles du bienheureux Martin ; mais j'ignore qui
 serait assez ignorant et stupide pour ne pas comprendre
 que le bienfait des miracles éclate d'une manière toute
 particulière dans les lieux reconnus comme le séjour de la
 grâce, parce que les mérites d'hommes unis dans la foi y
 font converger de façon plus habituelle les faveurs divines.
 On sait en effet qu'une nuit, dans une sacristie, le Seigneur
 permit que le saint dont nous parlons, Martin, fût mis à
 l'épreuve par l'incendie, mais y prouvat sa puissance¹.
 Or il en fut de même naguère à Condat, où tout le monastère
 brûla, sans que pourtant l'huile de Martin succombât à la
 voracité des flammes. 162. Ce malheur, du reste, fut
 supporté par saint Oyend avec tant de patience et de
 sérénité que la divine Providence ne tarda pas à lui rendre,
 non seulement, pour la nourriture et le vêtement, deux fois
 plus qu'il n'avait perdu², mais aussi des locaux tout neufs,
 construits de façon beaucoup plus utile et mieux adaptée
 aux usages anciens.

Donc, un certain jour, vers le soir, la totalité du monas-
 tère, comme je l'ai dit, flamba. Comme il était construit

1. Le fait est raconté par Sulpice Sévère, *Ep. I*, 10-15 (SC 133, p. 320-324; PL 20, 177 D-178 C) : hébergé dans une sacristie au cours d'une visite pastorale, l'évêque de Tours échappa miraculeusement à l'incendie qui s'y était déclaré. L'Anonyme reprend presque textuellement l'opposition contenue dans la dernière phrase de la lettre de Sulpice Sévère : « Vnde intellegat quisquis haec legerit temptatum quidem illo Martinum periculo, sed uere probatum. »

2. La patience de saint Oyend dans la perte de tous les biens du monastère est récompensée au double, comme celle de Job (cf. Job 39, 10, etc.).

10 quitus, et non solum contignatis indiscretisque cellulis,
 uerum etiam pulchre fuerat cenaculis geminatum, ita
 subito redactum est in fauillis ut mane non solum nihil
 resideret ex aedificiis, uerum etiam celeritate arentis
 pabuli ignis ipse paene totus redderetur extinctus. 163.
 Cumque fratres illi, prout quisque sarculum securem ue
 5 posuerat, ferrum re uera, quod solum exuri nequuerat,
 prunis euentilatis, inquirerent, ecce Antidiolus sanctus
 presbyter¹ prospicit ampullam cum oleo beati Martini, quae
 salutis gratia ad lectuli sui capitium dependebat, plenam
 clausamque, ut fuerat, post uasta incendia postque
 10 fauillas, ut tres quondam pueros roscidis refrigeriis legimus
 in camino Persico claruisse². 164. Quae etiam ampullula
 cum oleo ipso ad uirtutum testimonium hodie usque in
 eodem monasterio reseruatur³. Vnde non amplius sub

162 9 cellulis : caetulis T^{ac} || 10 pulchre : -cre P^{ac} M || gemina-
 tum : gemmatum EN || 11 redactum : reductum P || fauillis : -am
 S *Sur. Boll.* -as *Mab.* || 12 arentis : -ti P || 13 redderetur :
 reddetur P

163 2 prout : ut P || securemue PJLM : -im *cet. et edd.* || 3 posuerat :
 dep- *Sur.* || 4 euentilatis : uentilatis N *Boll.* || inquirerent : inquirent
 G || 4/5 sanctus presbyter PJLMTCS *Sur. Boll.* : presbyter sanctus
 DEFGHOUN *Mab.* || 5 prospicit PJLM : -spexit *cet. et edd.* ||
 7 clausamque : causamque P || postque : post quem P || 8 ruinas :
 ruina G || 8/9 ardentiumque — integram *om.* P || 9 stabilitam :
 -tatem P stabili... M || ignium : igne P || 10 fauill. s C || roscidis :
 -di C || refrigeriis : in refrigeriis P

164 1 ampullula PJ : ampulla *cet. et edd.* (ampulla C) || 2 uirtu-
 tum : -tem P || hodie usque : usque hodie *Sur. Boll.* || usque :
om. D || 3 reseruatur : seruatur P

1. On peut difficilement supposer que ce personnage soit à identifier avec l'abbé Antidiolo qui, d'après le Catalogue abbatial (cf. ci-dessus, p. 75) succéda à saint Oyend et gouverna 13 ans Condat. L'abbé Antidiolo, d'après notre Chronologie, était à la tête du monastère quand fut écrite la *V. P. J.* : s'il s'agissait de lui, le fait serait, semble-t-il, rappelé ou insinué. L'Anonyme aurait-il aussi parlé si librement

en bois et depuis fort longtemps, et que non seulement il comportait un bloc de cellules accolées les unes aux autres par leur charpente, mais avait été doublé d'un étage bien agencé, il fut si soudainement réduit en cendres que, le matin, non seulement il ne restait plus rien des bâtiments, mais que le feu lui-même, activé par un aliment parfaitement sec, était déjà presque entièrement éteint.

163. Tandis que les frères, dispersant les braises, cherchaient, à l'endroit où ils les avaient posés, qui un sarcloir, qui une hache — le fer de ces outils, bien sûr, seule partie incombustible —, voici que le saint prêtre Antidiolo¹ aperçoit devant lui la petite ampoule, contenant l'huile du bienheureux Martin, qui était suspendue comme sauvegarde près du chevet de son lit : elle était restée comme auparavant pleine et fermée ; après les fureurs d'un vaste incendie, après l'écroulement des salles de l'étage qui s'effondraient embrasées, elle était demeurée intacte et immuable au milieu des cendres fumantes. Ainsi jadis, à ce que nous lisons, les trois enfants, protégés par une rosée rafraîchissante, se couvrirent de gloire au milieu de la fournaise perse². 164. Ajoutons que cette petite ampoule, avec son huile, est conservée aujourd'hui encore en ce même monastère, en témoignage de ces faits miraculeux³. Ainsi le hasard d'un incendie n'eut pas, je

des inconvénients du sacerdoce pour les abbés, si son propre abbé eût été prêtre ? En réalité, il doit s'agir d'un fait alors bien ancien : l'ampoule miraculeuse était gardée « encore aujourd'hui » (164, 2).

2. Cf. *Dan.* 3, 49-50. L'utilisation du texte biblique est, comme d'ordinaire, assez libre : l'auteur, en particulier, remplace *fornax* par *caminus* et *quasi uentum roris flantem* par *roscidis refrigeriis*.

3. Selon du SAIX (moine de Condat), *Histoire de la vénérable abbaie et convent de Saint Oyan de Joux et de Saint Claude* [Lyon 1570], cette ampoule se trouvait encore, au xvi^e siècle « entre les sacrées reliques de la dévote abbaie ». Chifflet rapporte qu'elle fut brisée au xvii^e siècle par la maladresse d'un moine. Voir notre Introduction, p. 63-64 et note 2 ; nous y avons donné quelques indications sur cette forme de dévotion.

Eugendo sancto incendiari arbitror casu licuisse quam,
5 ut dixi, beatissimo quondam cecidisse Martino¹, uel
postmodum Condatescens monachos cum oleo uirtuteque
Martini reminiscimur euasisse.

(III, 19) 165. Nam praeter ista quae ob meritorum uirtutumque
testimonium pauca perstrinximus, tam praecipua exstant
quae puritate spiritus diuina inluminatio praesciuit, ut
5 in corpore positus iam quodammodo cum supernis uirtu-
tibus clarescere putaretur, adeo ut uice quadam uenera-
bilem uirum Valentinum eiusdem monasterii diaconum
commoneret, secretius dicens : « Constat te, carissime
frater, intra hos uiginti circiter dies ex hoc saeculo ad
10 praeparata praemia migraturum. Et ideo quamlibet exutus
peccatorum nexibus paratus ad Dominum eas, moneo
tamen ut te ita circa clausulam uitae, dum tempus suppetit,
profectuum conlatione ditifices, quo possis digna, ut uidi,
acceptabiliorque hostia ex ara Christi adsumi. 166. Hac
namque nocte uestitum te niueis linteis a sanctis patribus
uidi cum psalmis in altari oratorii huius inponi².
Igitur, licet meritum qualitatemque tuae adsumptionis

164 4 eugendo : eugeñ C augendo J || 5 dixi : diximus PD ||
quondam : quandam P (quondam *forti*. P^{pc}) om. H || 6 condates-
censens BPCS *edd.* : -tiscensens JLMT -ticensens D -tescensos
HP^{pc}N -tiscensos EFGH^{ac}OU (-os *in ras.*? U) || monachos : mona =
in ras. U || 7 euasisse : euacuisse P^{ac}

165 1 ob om. J¹ || meritorum : -torium G || 2 perstrinximus :
praestriximus P perstrux- G || exstant : extam P || 5 adeo : et
adeo N || uenerabilem : uenarabilem (a¹ *exp.*) G || 6 eiusdem : eius
G || monasterii : -rium P || diaconum PJL^{pc} *Sur. Boll.* : diacondum
L^{ac} diabonem G diaconem *cf. Mab.* || 7 constat te = constate
P constat D || 8 intra : inter *Sur.* || hos *supra scr.* T ||
ex om. P || 9 praemia : praemie F || 11 te om. *Sur.* || clausulam :
caus- N^{ac} || 12 conlatione : callatione G || ditifices : ditescas S *Sur.*

166 1 hac : hanc P || 2 uestitum : uest.... C || uestitum te : uesti-
tumque P || 2/3 te — uidi : te a patribus sanctis niueis uestibus uidi
D || 3 altari : altare P || oratorii huius : huius oratorii *Mab.* ||
4 adsumptionis : adsumtionem P

crois, sous saint Oyend, plus de pouvoir qu'il n'en avait
eu, quand jadis, nous l'avons dit, il avait reculé devant le
bienheureux Martin¹; dans la suite aussi, nous nous le
rappelons, les moines de Condat y échappèrent grâce à
l'huile et à la puissance de Martin.

165. Outre les quelques faits que nous avons brièvement
racontés en témoignage de ses mérites et de ses pouvoirs
miraculeux, saint Oyend nous a laissé des exemples si
extraordinaires de prescience, où sa pureté d'âme lui
valut l'illumination divine, que, dès sa vie terrestre, il
semblait déjà, en quelque manière, avoir part à la gloire
parmi les puissances célestes. Il alla un jour jusqu'à
avertir en ces termes, en grand secret, le vénérable
Valentin, diacre dans le même monastère : « Il est certain,
frère très cher, que, d'ici une vingtaine de jours, tu quitteras
ce siècle pour atteindre les récompenses qui te sont
préparées. Aussi, quelque libre que tu sois des liens du
péché, tout prêt pour te rendre auprès du Seigneur, écoute
pourtant mon avertissement : aux approches de la fin,
pendant que tu jouis encore du temps, enrichis-toi en
réalisant de nouveaux progrès, afin de pouvoir être pris,
sur l'autel du Christ, comme une victime digne, ainsi que
je l'ai vu, et plus agréable encore. 166. Car je t'ai vu cette
nuit, vêtu de lin blanc comme neige, placé par les saints
Pères au chant des psaumes, sur l'autel de notre oratoire².
Aussi, bien que tu connaisses tes mérites, que tu saches de

1. Cf., *supra* 161, et la note à ce passage.

2. Saint Oyend aura de même une vision anticipée de sa propre
mort et de la levée de son corps (176-177).

5 agnoscas, suadeo tamen ut tibi interim addas quod possis
 illic felicitate perpetua possidere ». Cumque sermocina-
 tionem cum alacritatis lacrimis et oratione complessent,
 post decem circiter dies febricula leui correptus paula-
 10 timque inaequalitate uexatus, cursum uitae praesentis
 explicuit.
 (III, 20) 167. Ceterum, ex cuiuslibet superuentu personae ita
 per odoris fragrantiam foetorisque adflatum meritorum
 insignia dinoscebat, ut praesciret ilico cui quis uirtuti uel
 uitio subiaceret¹. Nam et aduentus fratrum et saecularium
 5 expetentium fidem prius saepe praedixit quam ulla
 fratribus aduentans praesentia nosceretur² : ita tamen
 magnis eximiisque bonis exuberans, quod nunquam se
 meliorem eminentioremque alteri uel leuiter iudicauit,
 sed pietate refertus, non quid interim esset, sed quam
 10 longe a perfectione adhuc esset, quasi cunctis abiectior et
 infimus perpensabat.

168. Habebat autem, nimirum habitatore inlustrante³,
 magnam et in uultu laetitiam ; nam sicut illum tristem
 nemo unquam uidit, ita ridentem nullus adspexit⁴. Non illi

166 5 possis : poscis P || 6 cumque : cum P || sermocinationem :
 sermoci = *in ras.* H || 8 circiter : cir. . . . C || correptus : correptus
 est C *Boll.* || paulatimque : palatim D

167 2 fragrantiam LMTCEFGHOUN : flagr- PJ¹D fragr- J^oS
 edd. || adflatum PJ^oDL edd. : affatum J¹ afflatu *cet.* || 3 insignia :
 -gna P || dinoscebat : disno- L^o || cui : cur J¹ || quis : quisque
 DEFGHOUN *Boll. Mab.* || 5 expetentium : . . . pet- H . . . pet- H^x
 expectantium O exspectantium S *Sur. Boll.* || 6 fratribus *post*
praesentia transp. Boll. || aduentans : -tantis S *Sur. Boll.* || nos-
 ceretur : m *pro n prius scr.* T monstraretur S *Sur. Boll.* || 7
 magnis : -us E || quod BP : *om. cet. et edd.* || 8 eminentioremque :
 -iorumque P emendatioremque S *Sur.* || alteri P : -ro *cet. et*
edd. || 9 non quid : *in ras.* F nunquid N^o numquid GL || 10
 et *om.* P || 11 perpensabat : pensitabat S *Sur.*

168 2 et *om.* J¹ || illum tristem : tristem illum S *Sur. Boll.* ||
 3 nullus BP : nemo *cet. et edd.* || non illi : noli illo P non illic L

1. Le flair spirituel dont est doué saint Oyend apparaît comme

quelle qualité sera ton passage, je t'invite à y ajouter
 encore, en attendant, des trésors que tu puisses là-haut
 posséder dans l'immortelle félicité. » L'entretien s'achève
 avec des larmes d'allégresse et dans la prière. Dix jours
 après environ, le diacre est pris d'une fièvre légère : insensi-
 blement la maladie le maîtrise, et le cours de sa vie
 terrestre s'achève.

167. En outre, s'il survenait une personne quelconque,
 Oyend, sensible au parfum suave ou au souffle infect qui
 émanait d'elle, discernait si bien les marques du mérite,
 qu'il devinait si elle était soumise à la vertu ou au vice, et
 à quelle vertu ou à quel vice¹. Souvent il prédit aussi bien
 l'arrivée de frères que la foi de solliciteurs venus du siècle,
 avant même que la communauté eût aucune connaissance
 de leur approche². Si richement doué de remarquables
 privilèges, jamais il ne se jugea, même de peu, meilleur
 que les autres ou supérieur à eux ; mais, avec une parfaite
 piété, il méditait, non sur sa valeur présente, mais sur
 l'abîme qui le séparait encore de la perfection, comme s'il
 était plus méprisable que tous, le plus petit de tous.

168. Illuminé, assurément, par l'Hôte qui demeurait en
 lui³, il portait jusque sur son visage une grande allégresse ;
 ainsi on ne le vit jamais triste, jamais non plus on ne le vit
 rire⁴. Les belles actions et la conduite des bienheureux

plus subtil encore que celui de saint Antoine, qui possédait aussi ce
 don : cf. *Vita Antonii*, 35 (*PL* 73, 154 C), où l'on voit saint Antoine
 sentir la présence d'un possédé caché dans un bateau, alors que ses
 compagnons ne perçoivent que l'odeur des poissons salés.

2. Rappelons que saint Oyend, selon l'Anonyme, a été le seul
 au monastère à prédire, avec exactitude, le retour des frères rappor-
 tant les reliques ou rentrant de l'approvisionnement en sel (155 et
 160).

3. L'auteur a dit plus haut que saint Oyend était le temple du
 Christ, *Christi... templum* (125, 3-4). Sur le caractère propre de la
 spiritualité de saint Oyend, voir notre Introduction p. 94-95.

4. L'ancienne littérature monastique s'efforce de définir la gravité
 du moine idéal. Un auteur va jusqu'à employer le mot *tristis* (cf. *PL*

5 beatorum Antonii atque Martini gesta aut mores unquam labebantur ex animo. *Nunquam iste*, ut de Antonio refertur, *aut ira subita patientiam rupit, aut humilitatem erexit in gloriam*¹. Nunquam laudatus ac beatificatus inflatus est ; nunquam uituperatus fractus est aut tristatus. **169.** Tantum namque lectione reficiebatur ut, cum lectitaretur ad mensam, saepissime futurorum uictus adfectu, uelut in extasi positus, obliscebatur adpositis ; nam prae gaudio adtonitus, peregrinationem praesentis uitae dispiciens, municipatum suspirabat in caelestibus praeparatum². Iste namque illic post priscis patribus legendi proprie inuexit industriam³.

168 4 antonii : antoni P || aut : ut P || gesta aut mores : mores aut gesta T || 4/5 unquam labebantur : labebantur unquam *Sur. Boll.* || 5 iste om. S *Sur.* || 6 subita : -to S *Sur. Boll.* || 7/8 nunquam — inflatus est om. J¹ || 7 ac : aut S *Sur.* || 8 nunquam : nam P || fractus : factus PT || tristatus : -atur P

169 I tantum : tanquam S || 3 positus om. S *Sur.* || adpositis : -tus *dub.* J¹ -ta D -torum S *Sur. Boll.* || 4 adtonitus : appositus N || dispiciens P J L — desp- *cel. et edd.* || 6 post om. P || priscis : -ca F || patribus : -trum FH*O* || post patribus *add. tempora* F temporibus EGHOUN

103, 428) ; un autre loue le *risus sine cachinno* (PL 72, 25-26) ; mais la plupart excluent même le rire (*risus*). Personne n'a vu rire saint Oyend, comme personne ne l'a vu triste ; le traducteur de la *Vita Antonii*, à laquelle l'Anonyme se réfère précisément dans les phrases suivantes, avait écrit : « Nunquam hilaritate nimia resolutus in risum est, nunquam recordatione peccati tristitia ora contraxit... » (PL 73, 134 B). La gravité de saint Oyend n'est pas incompatible avec une expression de réelle gaieté spirituelle (cf. 130, 7 ; 150, 4 ; 168, 2). Il est bien remarquable que la phrase qui suit associe les deux modèles toujours présents à la pensée d'Oyend : Antoine et Martin. De ce dernier, il est écrit précisément : « *Nemo unquam illum uidit iratum, nemo commotum, nemo maerentem, nemo ridentem ; unus idemque fuit semper : caelestem quodammodo laetitiam uultu praefereens...* » (*Vita Martini*, 27, 1 : SC 133, p. 314 ; PL 20, 176 A).

1. *Nunquam ille aut ira subita concitatus patientiam rupit, aut*

Antoine et Martin ne sortaient pas de son esprit. « Jamais en lui, comme il est rapporté d'Antoine, un accès de colère ne vint rompre la patience ; jamais il ne tira gloire de l'humilité¹. » Jamais il ne fut enflé par les éloges, ou parce qu'on le proclamait bienheureux ; jamais un blâme ne brisa son courage ou n'assombrit son humeur. **169.** La lecture lui procurait un tel réconfort, qu'il lui arrivait très souvent, pendant qu'on lisait au réfectoire, d'être subjugué par l'amour des biens futurs et d'entrer dans une sorte d'extase, au point d'en oublier la nourriture placée devant lui ; une joie profonde s'emparait de lui : méprisant la pérégrination de la vie présente, il aspirait ardemment au droit de cité préparé dans la patrie céleste². C'est lui d'ailleurs qui prit l'initiative, à la suite des anciens Pères, d'introduire l'usage de la lecture au réfectoire³.

humilitatem erexit in gloriam (*Vita Antonii*, 39 : PL 73, 156 B). Malgré la variante *iste* et l'omission de *concitatus*, c'est bien cette traduction, due à Évangé d'Antioche et très répandue, que cite notre auteur, et non celle, plus ancienne, qui a été éditée par G. Garitte, puis H. Hoppenbrouwers.

2. Les inspirations platonicienne et chrétienne semblent se rejoindre ici. D'une part on songe au mot célèbre de Plotin : $\phi\epsilon\upsilon\gamma\omega\mu\epsilon\nu\ \delta\eta\ \phi\lambda\eta\nu\ \epsilon\varsigma\ \pi\alpha\tau\rho\iota\delta\alpha$. D'autre part l'image de la patrie céleste — très fréquente dans la littérature monastique — se rencontre déjà chez saint Paul, notamment dans *Héb.* 13, 14 (cf. 11, 13) et dans *Phil.* 3, 20 : pour ce dernier passage, il est curieux de constater que, si la Vulgate traduit imparfaitement le grec $\pi\omicron\lambda\iota\tau\epsilon\upsilon\mu\alpha$ par *conuersatio* (*Nostra autem conuersatio in coelis est*), d'anciennes versions de la Bible le rendent par *municipatus*, qui est précisément le terme employé par l'auteur de la *V. P. J.* (cf. BLAISE, *Dictionnaire*, article *municipatus*).

3. CASSIEN précise (*Inst.*, IV, 17 : SC 109, p. 142) que l'usage de la lecture à table, étranger aux moines d'Égypte, a été introduit par les Cappadociens : elle est prescrite en effet par saint BASILE (*Règles brèves*, 180 : PG 31, 1204 A). — C'est à table aussi, même si l'on n'y faisait pas de lecture, que saint Antoine entraînait en extase : « Nam frequenter cum fratribus sedens, a cibo cui fuerat appositus, memoria escae spiritualis, abstrahebatur » (*Vita*, 22 : PL 73, 146 D).

(III, 21) 170. Iste etiam, refutato archimandritarum orientalium¹ instari, utilius omnes uniuert in medium. Distructis namque mansionum aediculis, uno cunctos secum xenodochio² quiescere fecit, ut quos causa unitae refectionis una claudebat aedacula, discretis quoque lectulis una ambiret et mansio ; cui tamen lumen olei, sicut in oratorio, indeficiens noctibus praebebatur. Iste, inquam, abba sanctus nec mensulam suam, ut quosdam facere nuper audiui, nec uictum unquam exceptauit a fratribus ; omnium³ omnino omnia erant. 171. Non ille unquam imperio docuit quod exemplo antea aut opere non conpleuit. Infirmis semper aut ualde senibus clementissime obsequi fecit, adiciens quoque ut ipsi illis e fratribus in necessitate seruirent, quos aegroti potissimum praelegissent ; et non solum faciebat alimenta conuenientia ministrari, uerum

170 I iste : istae P || orientalium BP : om. cel. et edd. || 2 instari BP : more cel. et edd. || distructis scr. Krusch [cf. 162,4-6] : districtis P districtis (-tis dub.) J destructis cel. et edd. || 3 xenodochio : exten- F || 4 fecit : facit P || 5 discretis : des- P || discretis quoque : discretisque MEFGHOUN Mab. || lectulis : -uris S || 6 mansio : ma = in ras. T || olei PJLFHO (ol- in ras.) Boll. : dei G /// T dei MCDSEUN Sur. Mab. || oratorio : -ium P || indeficiens : in = s. s. D || 7 abba PJ° : abbas J¹ cel. et edd. || 8 nec mensulam — audiui om. F || quosdam facere : facere quosdam S Sur. Boll. || 9 exceptauit : expect- S || omnium P : omnibus cel. et edd.

171 I docuit : docuitque P || 3 semper : nanque T || senibus : . . nibus M || semper post clementissime iler. D || 4 adiciens : abiciens S || ut om. S || ipsi illis : ipsis illi CE^{ac} Sur. Boll. ipsis illis S || e : ex D a Mab || 5 seruirent : -ret C || praelegissent : prael- T^x Mab. praelegisset C elegissent S Sur.

1. La bonne leçon : *archimandritarum* <*orientalium*> est celle des deux plus anciens manuscrits. Elle rejoint à merveille les expressions d'AVRILUS : « Cuius officii personas episcopi orientales archimandritas appellant » (*L. I contra Eutyrium* : MGH, *Auct. antiquiss.*, VI, 2, p. 16, l. 6), et de SIDOINE APOLLINAIRE parlant de Lérins, *consequi affectans Memphiticis et Palaestinos archimandritas* (*Epist.*,

170. C'est lui aussi qui, refusant de suivre sur ce point l'exemple des archimandrites orientaux¹, fit œuvre plus utile en soumettant tous les moines à la vie commune. Après la destruction des petites cellules individuelles, il décida que tous prendraient avec lui leur repos dans un asile unique : ceux qu'une salle commune réunissait déjà pour un commun repas, il voulut les réunir aussi dans un dortoir commun², les lits seuls étant séparés ; il y eut là, comme à l'oratoire, une lampe à huile, qui donnait toute la nuit sa lumière. Le saint Abbé, lui, n'eut jamais sa petite table particulière, comme le font certains, à ce que j'ai récemment appris ; jamais il ne prit une nourriture différente de celle des frères ; tout, en tout, appartenait à tous³. 171. Non, il n'enseigna jamais rien d'autorité, sans avoir auparavant illustré le précepte par son exemple ou par son travail. A l'égard des moines malades ou très âgés, il exigea toujours que l'on montrât une extrême douceur et complaisance, ordonnant de surcroît que les malades fussent servis dans leurs besoins par ceux des frères qu'ils auraient choisis de préférence aux autres ; et non seulement il leur faisait préparer des mets convenant

1. VIII, 14 : MGH, *Auct. antiquiss.*, VIII, p. 145). Le Code Justinien, I, 1, 8, 14, parle des *reuerentissimi archimandritae sacrorum monasteriorum*. En Occident, le terme fut étendu par la suite à divers supérieurs ecclésiastiques, jusqu'à l'archichapelain des rois mérovingiens. — Il est curieux que TILLEMONT, en défaut pour une fois, note : « Je pense qu'il faut *anachoritae*. Au moins c'est ce que l'auteur a voulu dire » (*Mémoires*, XVI, p. 149, note 1).

2. L'Anonyme emploie, au sens de dortoir, le mot *xenodochium* qui a, en général, un autre sens (cf. 28, 9) ; plus loin, il usera des mots *mansio* (170, 6) et *mansorium* (178, 2). Notons que CÉSAIRE D'ARLES emploie le mot *schola* pour désigner cette institution nouvelle du dortoir (cf. *Regula ad monachos*, art. 3, PL 67, 1099).

3. La leçon du *Parisinus* : *omnium* est plus expressive que le *omnibus* des autres manuscrits. L'Anonyme exprime ici en son style (insistance et allitération) un passage des *Actes* (4, 32) : *erant illis omnia communia*.

etiam propter laborem infirmitatis, donec sanitas suppetet, praestitit sequestratim reficere uel manere¹.

(III, 22) 172. Nam et saeculi hominibus absque personali exceptione² se praebuit; pauperibus uero adaeque ut diuitibus osculum conuictumque praestitit atque consessum, omni cautela iuxta patrum regulam seruans, ne se conspectui aduentantium laicorum uel propinquorum saltim inuissus monachus praesentaret³. Si quid uero cuique fuit a proximis fortassis oblatum, confestim hoc abbati aut oeconomo deferens nihil exinde absque paterno praesumpsit imperio.

173. Cellam, armarium arcellamue nullus illic omnino habuit unquam; nulla cuique de necessitate exigua proprietatis operandi dabatur occasio. Nam usque ad acum ipsam lanasque netas etiam suendi consuendique, cuncta praebantur in medium⁴, dummodo subtilissima

171 7 suppeteret : superpeteret E competeret D || 8 sequestratim : -estre S -estratum Mab.

172 1 hominibus : omnibus PMEFGHOUN || nam — omnibus del. F* || 2 exceptione PJLM : abscep- T accep- cel. et edd. || uero : uerum P || adaeque : aeque EFGHO Mab. // aeque U || 3 conuictumque : conuinctumque L || consessum : con.e.sum J¹ -sensum H -cessum S conses/sum L || 4 omni : omnicate P || patrum : patriam Mab. || 5 aduentantium : -tum P || saltim PJ¹ L : saltem cel. et edd. || 6 cuique PJL : cuicumque cel. et edd. || 7 fortassis : -asis DL (= sis in ras. L) || oblatum : -tim P || 8 paterno : paterno respectu MEFGHOUN (sed spectu deletum est in M) Mab. || 9 imperio : imporie M

173 1 armarium : -riumue E* -rum S -riam Sur. Mab. || arcellamue : cellamue ME^{ao} (del. E*)GHOUN cellariumue F || nullus : -ius Mab. || illic : om. S Sur. illi L || 2 nulla : -am P || exigua : -ae Tr^c || 3 proprietatis : pro pietate P proprietate scr. Krusch || operandi : -dae T || occasio : -one P || 3/6 nam — occasio om. Sur. || 4 ipsam : ipse P || netas : nitas P || consuendique PJLTDs Boll. Mab. : consuendique C consuendi MEFGHOUN || 5 cuncta : = cta in ras. N || praebantur : plebantur T^{ao} prohibebantur EGO^{ao} ? UN (pro = in ras. ? N) || medium : medio P

1. Il est déjà dit dans la Règle de saint Pachôme que les malades ne

à leur état, mais en outre, pour leur éviter les fatigues dues à leur faiblesse, il leur permit, jusqu'à leur rétablissement, de prendre leurs repas à part et de rester à l'écart¹.

172. En outre, dans ses rapports avec les gens du siècle, jamais il ne fit acception de personne : il embrassait les pauvres aussi bien que les riches² ; les uns et les autres étaient admis en sa compagnie, pouvaient s'asseoir à ses côtés ; d'ailleurs, quand arrivaient des visiteurs laïques il veillait soigneusement, conformément à la Règle des Pères, à ce qu'aucun moine, fût-il leur proche parent, ne se présentât à leurs yeux sans son ordre³. Si un frère venait à recevoir un don de ses proches, il le portait sur-le-champ à l'abbé ou à l'économe et s'abstenait d'y toucher sans l'ordre du Père.

173. De cellule, d'armoire, de cassette, personne en ce lieu n'en eut jamais d'aucune sorte. A personne l'occasion n'était donnée de travailler en vue de satisfaire la moindre nécessité personnelle. Car jusqu'à une simple aiguille, jusqu'aux fils de laine nécessaires à la couture et au raccommodage, tout était mis à la disposition commune⁴ :

doivent pas manger avec les autres frères, et qu'il faut leur offrir une nourriture abondante, afin qu'ils ne soient pas contristés. — On notera le trait, si délicat, de ce choix des infirmiers laissé aux malades.

2. *Absque personali exceptione* : procédé familier à l'auteur et consistant à transporter une expression biblique : ici la *personarum acceptio*, étrangère à Dieu, au Christ et à ses fidèles (cf. *Deut.* 10, 17 ; *Math.* 22, 16 ; *Rom.* 2, 11 ; *Éphés.* 6, 9, etc.). Sur la tradition monastique, cf. saint Abraham (*PL* 73, 284 C) : « Nec proponebat in honore locupletem pauperi... sed omnes similiter diligens, honorabat uniuersos, sine cuiusquam acceptione personae. »

3. On trouvera en effet des préceptes analogues dans les règles anciennes, comme la *Regula sancti Serapionis*, *Macarii*, *Paphnutii* et *alierius Macarii*, qui comporte ces lignes : « Venientibus eis peregrinis hospitibus, nullus nisi unus, cui cura circa hospitale fuerit iniuncta, occurrat, et responsum det venientibus » (*PL* 103, 438, dans le *Codex Regularum* de Benoît d'Aniane).

4. Réminiscence de Sulpice Sévère exposant les usages de Marmoutier au temps de saint Martin : « Nemo ibi quicquam proprium

fratribus deuiandi eximeretur occasio. Inter haec autem omnia, omnibus proprietatis causa solum legere licuit aut orare. Ceterum, nouit fraternitas cuncta, quod dico, nunquam in coenobio declinandi delinquendique causas

- 10 deesse maximas, ubi non propelluntur etiam minimae¹.
 (III, 23) 174. Et quia sermo adtulit ut de institutione patrum per imitationem beati Eugendi aliqua tangeremus, iuxta promissum quod memet praedixi tertio opusculo seruat-
 5 abrenuntiantum exordia primitus intimamus²: sic namque quod non illa omnino quae quondam sanctus ac praecipuus Basilius Cappadociae urbis antistes, uel ea quae sancti Lirinensium patres, sanctus quoque Pachomius Syrorum priscus abba, siue illa quae recentior uenerabilis edidit
 10 Cassianus fastidiosa praesumptione calcamus; sed ea cotidie lectitantes, ista pro qualitate loci et instantia laboris inuecta potius quam Orientalium perficere adfecta-

173 7 proprietatis : propietatis P || 8 orare : orarare E || nouit : nouiter EU^o || fraternitas : uestra fraternitas N *Boll.* || quod : quae CDSFN *edd.* || 8/9 quod dico nunquam : quod diaconum quam P quod diaco numquam P^x || 9 in : de C || delinquendique PJ^o : delinquendi J¹ declinandaque M *om.* TCDSEFGHOUN *edd.* || 10 minimae : -mas P -ma J¹ S *Sur. Mab.* minine T

174 1 patrum : peratrum P^o || 3 praedixi : ut uid. P || 4 memoriae : -ia *dub.* J¹ || 5 abrenuntiantum J : -nuntiato P -nuntiantium *cet. et edd.* || 6 illa omnino : omnino illa S *Sur. Boll.* || praecipuus : praepucius G || 7 quae : qui T || sancti P : -torum *cet. et edd.* || 8 sanctus : -tos M || 9 priscus abba : abba priscus U || recentior : -censor P || 10 praesumptione : -nem P || calcamus BP : -emus *cet. et edd.* || 12 inuecta BP : inuicta *cet. et edd.*

habebat, omnia in medium conferebantur... » (*Vita Martini*, 10, 6 : SC 133, p. 274 ; PL 20, 166 B).

1. La fin de ce paragraphe offre un aperçu des raisons de la totale désappropriation instaurée à Condat par saint Oyend : il ne s'agit pas seulement de faire régner une fraternité parfaite entre les moines,

qu'importait, pourvu que fût enlevée aux frères la plus légère occasion de déviation ? Parmi toutes ces occupations, il n'y en avait, pour tous, que deux où l'on pût viser à un profit personnel : la lecture et la prière. Tous les frères, du reste, savent de quoi je parle : jamais ne manquent, dans la vie cénobitique, les plus puissants motifs d'erreur ou de faute, quand on n'élimine pas jusqu'aux plus légers¹.

174. Et puisque notre entretien nous a conduits à évoquer quelques traits des institutions des Pères, à propos de l'imitation qu'en a faite le bienheureux Oyend, tenons la promesse que je réservais, comme je l'ai dit plus haut, pour ce troisième opuscle, et faisons connaître en premier lieu, pour autant que l'inspiration du Christ nous les met en mémoire, les premières démarches de ceux qui renoncent au monde². Ce n'est pas du tout que nous rabaissions, par une dédaigneuse présomption, les institutions promulguées autrefois par l'éminent saint Basile, évêque de la capitale de la Cappadoce, ou celles des saints Pères de Lérins, ou celles de saint Pachôme, antique abbé des Syriens, ou celles que formula plus récemment le vénérable Cassien ; mais, tout en lisant quotidiennement ces Règles-là, c'est celle-ci que nous nous attachons à suivre, parce qu'introduite en fonction du climat du pays et des exigences du travail ; nous la préférons à celles des Orien-

mais de prévenir les vices et le relâchement que la propriété peut engendrer dans la vie monastique.

2. C'est donc ici que va se placer, après une dernière explication sur les rapports entre les Institutions de Condat et celles des Pères d'Orient et de Provence, l'exposé méthodique de ces Institutions fixées sous saint Oyend. Nous nous sommes expliqués dans notre Introduction sur la nécessité de conjecturer ici une importante lacune (ci-dessus, p. 31-33). L'exposé commençait par les *abrenuntiantum exordia*, donc par l'équivalent du l. IV des *Institutiones* de CASSIEN : *De institutis renuntiantium*.

mus, quia procul dubio efficacius haec faciliusque natura uel infirmitas exsequitur Gallicana¹.

(III, 24) 175. Igitur, quia oratiuncula haec nostra instar gubernatoris trepidi tantae institutionis pelagos contemplata, circumspectans undique, portum silentii gaudet adtingere², paululum circa transitum gesta uiri beatissimi referam.

5 Cum enim ultra sexagenaria aetate sex ferme mensibus praedictus pater inaequalitate corporea laboraret, sic tamen quod nunquam canonico usque ad horam³ defuisset cursu, nec bis in die fesso corpusculo coactus fuit aliquid impertire, uocato ad se uno e fratribus⁴, cui cum libertate
10 peculiari olim etiam perunguendi infirmos opus iniunxerat, secretissime quoque sibi pectusculum petiit, ut moris est, perungueri. 176. Cumque, transacta nocte, de nocturna

174 13 efficacius : efficiacius G

175 1 quia oratiuncula : quiorat uincula P || 2 trepidi tantae J : trepidit dante P trepiditante M trepidante TE^{ac}GH^{ac}OUN trepidat E^o trepidantis CDSFH^o edd. || pelagos J^M Sur. ? : -us cel. Boll. Mab. || 4 uiri beatissimi PJM : beatissimi uiri cel. et edd. || 5 sexagenaria scripsi : -ginaria P -ginta iam J¹ -genariam J^o MTCDEFGHUN edd. -genarium E^{ac}H^{ac}OU^{ac} || aetate P : -em cel. et edd. || ferme P : fere cel. et edd. || sex ferme : fere sex S Sur. || 7 defuisset : de = s. s. D || 8 cursu : -sui F^x S Sur. Mab. || nec post bis iter. E || fesso : festo TCDEFGOU^{ac}N || coactus : quo actus P || fuit : fuisset J^o || fuit aliquid PJS Sur. Boll. : aliquid fuit TCDEFGHOUN Mab. fuit aliquid fuit M || 9 impertire : -iri S Sur. Boll. || ad se uno PJMF Mab. : uno ad se TCDEFGHOUN Sur. Boll. || e JM : ae P de cel. et edd. || 10 perunguendi PJM : -gendi cel. et edd. || infirmos : -mus P || 12 perungueri BP : -geri J -gui M -gui uel -gi C -gi TDSEFGHOUN edd.

1. L'Anonyme souligne aussi bien l'importance des règles et des exemples de l'Orient, transmis par les Pères de Lérins et Cassien, pour le monachisme jurassien, que la nécessaire adaptation des règles orientales au tempérament gaulois et aux conditions de la vie à Condat. Dans la préface de ses *Institutions*, Cassien exprimait déjà des idées analogues.

taux, parce que, sans aucun doute, le tempérament peu endurant des Gaulois la suit plus efficacement et plus facilement¹.

175. Et maintenant que notre modeste discours, après avoir contemplé, tel un pilote tremblant, la vaste mer d'une si remarquable institution en portant partout ses regards, se réjouit d'atteindre le port du silence², je rapporterai brièvement les faits et gestes du bienheureux au temps de son passage.

Ayant dépassé la soixantaine, le Père souffrait d'une maladie depuis six mois environ, sans toutefois avoir manqué jamais, même une heure³, aux offices canoniques, et sans qu'on eût pu le contraindre à accorder plus d'une fois par jour quelque nourriture à son pauvre corps épuisé ; et voici qu'il appelle à lui l'un des frères, auquel il avait déjà par le passé confié en toute liberté la charge d'administrer l'onction aux malades⁴ : dans le plus grand secret, il le prie de lui faire aussi, suivant l'usage, une onction sur la poitrine. 176. La nuit passa, et comme, au petit jour,

2. Cette conclusion de l'exposé (manquant) des Institutions de Condat rappelle étonnamment plusieurs passages des *Conférences* de CASSIEN : *Praef. Coll. I-X* : «... mihi nunc in portu silentii constituto immensum pelagus aperitur, ut scilicet de instituto... tantorum uirorum quaedam tradere audeam... » ; *Coll. VIII, 25* : «... aurora... de profundissimo quaestionum pelago cumbam collationis huiusce ad tutissimum silentii portum compendium nostrae rusticitatis adtraxit » ; *Coll. XXII, 16* : « Intransit me tutissimum silentii portum rursus ad immensum profundissimae quaestionis pelagus reuocare conamini » ; *Coll. XXIV, 26* : « Superest ut me... nunc ad tutissimum silentii portum spiritalis orationum uestrarum aura comitetur » (*SC 42, p. 75 ; 54, p. 36 ; 64, p. 135 et 206*).

3. Une des heures canonicales dont le cycle constitue le *cursus canonicus*.

4. Nous avons indiqué dans notre Introduction (p. 50-51) les raisons qui suggèrent de reconnaître dans ce prêtre, si discrètement mis en scène, le narrateur lui-même.

quoque quiete a nobis percontaretur diluculo, in lacrimis ac singultu erumpens : « Parcat, ait, uobis omnipotens Deus, qui me tanta inaequalitate constrictum non permit-
5 titis corporeis uinculis iam resoluti ».

At cum trepidi inter profluas lacrimas, conuulsi quoque in corde singultibus, sileremus : « Domini, inquit, mei abbates Romanus ac Lupicinus¹ propriis humeris feretrum ante hunc lectulum exhibentes, me quoque deosculatum
10 atque compositum eleuantes, deferendum gestatorio inmisserunt. 177. Cumque eleuatum in oratorium introferrent, concurrentibus uobis in ostio, uiolenter excussus in hoc sum a uobis lectulo reportatus. Et ideo rogo, si quid seni, si quid uero paternae pietati praestatis, ne me istic retinere
5 diutius, sed tandem transire permittatis ad patres. Oro ergo omnes et obsecro, filioli, ut accepta ac tradita patrum in omnibus inuiolabiliter instituta ad gaudium meum sanctorumque omnium ac uestrum ad palmam uictoriae perducatis. »

176 2 diluculo : dilic- *Boll.* || in : a J¹ om. G || lacrimis : -as F (*p. corr. dub.*) GU^{pe} *edd.* -as uel -is C || 3 singultu JTCDS : -tum P *Sur. Boll.* -tis G^{ao} -tus G^{pe} *cel. Mb.* || 3/4 ait : post uobis *transp.* D post deus *transp.* EFGHOUN || 4 deus ut *uid.* C || inaequalitate : inequitate EFGHOUN iniquitate *Mab.* || constrictum : cons... tum C || permittitis : permittis N || 6 profluas : plofluas P^{ao} || conuulsi B : conulsis G conuulsis *cel. et edd.* || 7 singultibus : gemitibus uel singultibus D || inquit mei PJ : mei inquit *cel. et edd.* || 8 inquit post abbates *iter.* N || abbates : -is P || ac : et J || feretrum : fretrum G || 9 hunc : hoc P || lectulum : lectum C || 10 atque compositum : compositum S compositumque *Sur. Boll.* || deferendum : -do T || gestatorio : -urio P gestatoriis E gestario D || gestatorio inmisserunt : immiserunt gestatorio CS *Sur. Boll.*

177 I cumque : eumque *dub.* J¹ || introferrent : -ferent P || 2 excussus : -ss... C || 3 a om. P || reportatus : -atur P deportatus C || ideo : id... C || si quid sicut P^{ao}N siquit *dub.* P^{pe} || 4 uero : uerum P || paternae : -num P || pietati : -tis T || istic : illic S *Sur.* || retinere : -neri J^o -nereri O^{ao} || 5 oro : hora P || 6 omnes : uos omnes C *Boll.* || et *dub.* in C || 7 inuiolabiliter : uiolabiliter N^{ao} inuiolabiliter C || inuiolabiliter instituta : instituta inuiolabiliter D || 8 uictoriae : -ria P

nous lui demandions, entre autres choses, comment il avait reposé durant la nuit, il fondit en larmes et en sanglots : « Que Dieu tout-puissant, dit-il, vous pardonne de faire obstacle à ce que je sois tout de suite, malade comme je le suis, libéré des chaînes de mon corps! »

Nous, tout tremblants, versant d'abondantes larmes, secoués aussi par les sanglots de nos cœurs, nous nous taisions. « Messieurs les Abbés Romain et Lupicin¹, continua-t-il, ont apporté devant ce lit, sur leurs propres épaules, une civière ; après m'avoir embrassé, avoir arrangé mon corps, ils m'ont soulevé et placé sur le brancard pour m'emporter. 177. Sur leurs épaules, déjà, j'entrais dans l'oratoire, lorsque vous êtes accourus en foule sur la porte ; vous m'avez arraché à eux avec violence, et vous m'avez rapporté sur ce lit. Aussi, je vous en supplie, si vous avez quelque égard pour un vieillard, ou pour un père qui vous aime, ne me retenez pas ici plus longtemps, mais laissez s'accomplir enfin mon passage auprès des Pères. Je vous en prie donc tous, je vous en conjure, mes petits enfants : la Règle des Pères, inviolable en tous points, que vous avez reçue, qui vous a été transmise, faites ma joie, faites celle de tous les saints et la vôtre, en l'observant jusqu'au bout, jusqu'à la palme de la victoire. »

1. Ce sont eux, déjà, qui lui ont apparu dans sa toute jeune enfance (122, 4) ; eux qui l'ont reçu à Condat (125) et formé à la vie monastique. Il a continué leur œuvre, vécu dans leur pensée ; il aspire à les rejoindre (177, 5).

(III, 25) 178. Igitur cum uerba inter lamenta nostra conplesset, quinto admodum die huic ipsi lectulo, id est in mansorio, semet inponens, subito, tamquam dormiens uisus, animam exhalauit. Cuius sanctum ac beatum corpusculum inibi
5 inter cateruas filiorum ac fratrum, posteritatis quoque deseruiente famulatu, uenerabiliter est in Christi nomine consepultum.

(III, 26) 179. His interim fidei feruorisque uestri sitim, o sanctissimi, exsatiatis tantisper desiderii, reficite, fratres. At si animos uestros, spreta dudum philosophia, rusticana quoque garrulitas exsatiare non quiuerit, instituta quae
5 de informatione monasterii uestri, id est Acaunensis coenobii, sancto Marino presbytero insulae Lirinensis abbate¹ conpellente, digessimus, desideria uestra, tam pro

178 2 ipsi : ipse P || id est in mansorio B : idem in mausurio P om. cel. et edd. || 3 semet : semetipsum F semet/O || subito om. S Sur. || animam : spiritum S Sur. Boll. || 4 exhalauit : exorauit P^{ac} || ac beatum scr. in mg. G || inibi PJ : mihi TCDSEFGHOUN om. M edd. || 5 filiorum : -olum P || inter post quoque iter. postea del. O || 6 famulatu : -um P

179 1 his : hiis G || uestri : -tris P || o : omnes P || 2 tantisper : tantis S || 3 at : ac J¹ || animos : -mas P || uestros : -tras P || spreta : sperta P^{ac} || dudum om. P || 4 quoque om. C || garrulitas : garul- P || non quiuerit : non quiuerit P non quiuerat S Sur. nequiuerit D Mab. || instituta quae PJMTDSFHO^{ac} Sur. Mab. : institutaque EGO^{ac}UN instituta quoque quae C Boll. || 5 informatione : formatione Sur. Boll. || monasterii : lirinensis monasterii S || uestri : nostri T Sur. Boll. || id est om. TCS Sur. Boll. || acaunensis JT : acan- P agaun- cel. et edd. || 6 sancto : -tum P || marino : martino J¹G Compendiensis scd. Mab. || lirinensis : lirinensis coenobii D

1. On s'est demandé si cet abbé *Marinus* de Lérins n'était pas à identifier avec l'abbé *Marinus* mentionné par *EUGIPPUS* dans la lettre d'envoi de ses célèbres *Excerpta ex operibus S. Augustini*

178. Il avait achevé de parler au milieu de nos lamentations. Le cinquième jour après, exactement, il se couchait sans aide sur ce même lit, au dortoir, lorsque, soudain, il parut s'endormir, et rendit le dernier soupir. C'est au monastère même, au milieu des bataillons de ses fils et de ses frères — et la postérité aussi l'entoure de son culte — que sa dépouille sainte et bienheureuse fut, en grand respect, au nom du Christ, ensevelie.

179. Étanchez pour l'instant à ces sources, ô très saints frères, la soif de votre foi et de votre ferveur, vos désirs étant, pour un moment, satisfaits. Mais si vos âmes, pleines de mépris déjà pour la philosophie, ne peuvent se satisfaire non plus de ce rustique bavardage, les Institutions que nous avons rédigées touchant la forme de vie de votre propre monastère, la communauté d'Agaune, sur les instances du saint prêtre Marin, abbé de Lérins¹ — autant à cause du caractère insigne de cette institution

(PL 62, 559 D ; CSEL 9, p. 1) : *cohortante domno meo Marino abbate*. Le P. Chifflet s'est posé la question ; il conclut que c'est peu probable, cet abbé ayant dû vivre à Naples (Ms. *Phillipp*. 1666 de la Staatsbibl. de Berlin, f. 11^v). Mabillon et d'autres sont plus affirmatifs. En général, les auteurs modernes ne se prononcent pas (SCHANZ, *Gesch. der Röm. Literatur*, IV, 2, p. 588). Toutefois Fr. PRINZ (*Frühes Mönchtum im Frankenreich*, p. 332, note 34) pense qu'effectivement Eugippius a pu être moine de Lérins sous l'abbatiate de Marinus (il fournit diverses références à ce sujet). — Ceci nous paraît difficile à admettre puisque Eugippius, venu du Norique après 482, était abbé de Lucullanum près de Naples dès 495, vingt ans au moins avant que notre Anonyme ne corresponde avec Marinus (Cf. *Dict. d'Hist. et de Géogr. ecclés.*, art. *Eugippius* [M. Cappuyns]). — Fr. PRINZ encore (*Op. cit.*, p. 69-70) juge vraisemblable que l'Anonyme ait mis par écrit à l'intention de l'abbé Marinus « une compilation d'anciennes Règles de Gaule utilisée au monastère d'Agaune ». Peut-être, pense-t-il, était-ce en vue d'une réforme projetée à Lérins, réforme qui ne devait se réaliser que dans la seconde moitié du VII^e siècle. On voit ce que ces hypothèses ont de fragile.

institutionis insignibus quam pro iubentis auctoritate, Christo opitulante, luculenter explebunt¹.

179 8 institutionis : -onibus J'T || insignibus : -gnia P gniis S Sur. || 9 post explebunt add. EXPLICIT VITA SANCTI EVGENDI ABBATIS CDEFGHOUN (ABBATIS IVRENSIS H) Feliter deo gratias amen P uel P*

1. Un lecteur moderne eût sans doute préféré rester sur l'impression des dernières paroles, si émouvantes, de saint Oyend (177), ou sur l'évocation de sa sépulture (178). En fait, la biographie de saint Oyend n'est qu'un des volets du triptyque et l'ensemble de l'œuvre appelait une conclusion qui fasse pendant au prologue ; d'ailleurs, les protestations de modestie au début et à la fin des ouvrages sont presque inévitables dans le genre hagiographique ; il y a en outre, dans ce dernier paragraphe, un geste élégant de politesse à l'égard

qu'en raison de l'autorité de celui qui m'a demandé ce travail — combleront magnifiquement, avec l'aide du Christ, tous vos désirs¹.

des frères d'Agaune à qui l'Anonyme dédie son œuvre. Si d'ailleurs, comme il est permis de le supposer, l'expression *institutionis insignia* fait allusion à l'organisation de la *laus perennis*, récente au moment de la rédaction de la *V. P. J.*, on comprendra que l'auteur ne puisse guère, envoyant son œuvre à Agaune, ne rien dire de cette institution.

On notera, une fois de plus, dans ce dernier paragraphe, des réminiscences de Cassien : ici elles se réfèrent à la Préface aux Conférences XI-XVII, adressée aux *sancti fratres* Honorat et Eucher (*SC* 54, p. 98-99) : « Si uero sanctam studii uestri *sitim* etiam haec *satiare non quiuerint*, septem aliae conlationes, quad ad sanctos qui in Stoechadibus consistunt insulis emittendae sunt fratres, *desiderium* ut arbitror uestri ardoris *explebunt* ». Le dernier mot de la *V. P. J.* est de Cassien !

APPENDICES ET INDEX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

I. « *In murca* » (1, 7)

« *In murca* ». Telle est la leçon difficile que donnent en 1, 7 les manuscrits B et J ; c'est celle qui a passé dans le texte de Chifflet et dans l'édition des Bollandistes. Au contraire, P donne ici *in mystica*, et cette leçon, apparemment plus claire, a été adoptée par Krusch. Pour justifier notre choix de *in murca*, nous devons mettre en parallèle la valeur critique de chacune de ces leçons, et ensuite examiner le sens dont chacune est susceptible.

Les leçons de B, manuscrit excellent dans l'ensemble, jouissent d'un préjugé favorable. Il se trouve de plus que celle-ci est appuyée par J : le fait est d'autant plus notable que, pour les autres variantes de ce prologue, J concorde habituellement avec P contre B (meilleur). Il y a donc une forte présomption en faveur de la leçon BJ. — D'autre part, on conçoit facilement que le difficile *murca* ait été intentionnellement corrigé en *mystica* dans la tradition aboutissant à P, alors que la transformation inverse ne pourrait être que le résultat d'un accident que ni la graphie ni le sens ne paraît rendre probable, surtout très anciennement.

« *In mystica* » offre-t-il du moins un sens satisfaisant ? Nous ne le pensons pas, malgré l'apparent parallélisme : *in mystica* — *in littera*. D'abord, il ne saurait s'agir d'un substantif féminin (comme *littera*) : « la mystique » n'est pas un terme ancien. On aurait donc affaire à un accusatif neutre ; or ce cas serait difficilement explicable dans le contexte. Enfin, *mysticus* a dans la *V. P. J.* un sens bien défini, et très normal : celui de « figuratif ». Dans ce prologue même, nous trouvons en 1, 3 : *mystice*, et en 3, 6 : *mystica significatio*. *Mysticus* se rencontre aussi en 69, 7 (ailleurs, l'auteur emploie en ce sens *typicus*, *typica*, *typice*). Or on ne voit pas comment un tel sens pourrait s'appliquer ici.

Mais comment comprendre : *in murca* ? Voici la réponse que donnait le P. Chifflet, celle qui nous paraît, tout compte fait, la plus satisfaisante : « Nisi mendum est a librariis, scripsisse videtur hic auctor *murca* pro *amurca*, quae est oliuae quoddam recremetum

antequam prematur, non autem (ut quidam existimarunt) faex olei iam expressi, imo in vase subsidens. Est autem sensus, traduci ab eo parabolam euangelicam a legitimo mysticoque sensu ad sensum accommodatitium : nec sine fructu, quamuis minoris pretii, ut est amurca comparata ad purum ipsum olei liquorem » (ms. 8601-8606, fol. 42).

Il est exact que le mot *amurca* désigne la « partie aqueuse du suc de l'olive qui sort la première sous le pressoir avant l'huile » (DAREMBERG-SAGLIO, I, 14 B). L'opposition entre *amurca* et *oleum* (non explicitée ici) se prête donc bien à une traduction imagée de l'opposition entre « sens littéral » et « sens spirituel ». Cette comparaison n'est pourtant pas traditionnelle : saint Augustin, qui oppose plus d'une fois *amurca* et *oleum*, le fait toujours à propos de la persécution, comparée à un pressoir qui sépare dès l'abord les faux chrétiens des vrais. Notre auteur aura donc sans doute imaginé lui-même ce rapprochement heureux entre « sens littéral » et *amurca*.

Une difficulté subsiste : la présence du mot « murca » et non « amurca ». Lorsque le *Du Cange* et même le *Thesaurus linguae latinae* citent la forme « murca », c'est sans en donner d'autre exemple que celui-ci. Quant au *Novum Glossarium*, qui donne *murga* et *muria* avec ce sens, il ignore *murca*. Niermeyer et Souter n'ont rien d'équivalent. Il est intéressant néanmoins de constater que les différentes formes romanes dérivées de *amurca* sont toutes dépourvues de *a* initial : les glossaires citent l'italien *morchia* ou *morcia* (dialectal : *murga*), l'espagnol *murga* ou *morga*, le roumain *murg* ou *moure*. De même, *Du Cange* cite, d'après le *Glossarium provinciale latinum*, les formes *murcorium*, *murcum*. Il ne paraît donc nullement invraisemblable qu'un auteur gaulois du VI^e siècle ait pu faire usage d'une forme latine *murca*.

II. « Vicinas uillae Iurensium silvas » (5, 11)

Dans le récit de la vocation érémitique de saint Romain, nous avons traduit les mots « uicinas uillae Iurensium silvas intrauit » de la façon suivante : « Il pénétra dans les forêts du Jura proches de son domaine ». Nous avons noté à ce sujet que notre traduction rencontrait les termes dont use É. GRIFFE dans *La Gaule chrétienne à l'époque romaine* (t. III, p. 345). Cette traduction paraît aller de soi : l'expression *Jurensium silvae* a déjà été employée en 3, 5 ; la double inclusion de *uillae* et de *Iurensium* entre *uicinas* et *silvas* est conforme à l'usage de l'auteur, le premier de ces substantifs se rapportant à l'adjectif qui le précède, le second au nom qui le suit.

L'Anonyme, qui semble ne pas savoir au juste de quelle *villa* était originaire saint Romain, indique seulement que ce Séquane n'avait pas à faire beaucoup de chemin pour atteindre la forêt du Jura. En traduisant « son domaine », nous entendons aussi rester dans le vague sur le caractère et l'importance de ce lieu d'habitation, de même que sur son appartenance à la famille même de Romain (sans oublier que cette famille avait quelque relief).

Ces remarques seraient à peine nécessaires si le rapprochement des mots *uillae* et *Iurensium* n'avait fait naître anciennement un faux problème, encore pris en considération de nos jours. On a compris qu'il s'agissait ici d'une localité dénommée *Villa Jurensium*, et on a traduit en conséquence : « Romain pénétra dans les forêts voisines de la Ville du Jura. » Restait à identifier ce lieu inconnu. Nous devons rappeler ici les réponses proposées depuis le XVII^e siècle.

Le P. Chifflet, dans les *Illustrationes Jurenses* (ms. Brux. 8287-8290, fol. 69-70), écarte l'opinion inintelligente, formulée avant lui, qui voyait dans la *Villa Jurensium* la ville même de Saint-Claude. Il est pourtant persuadé tout autant que ses prédécesseurs qu'il faut trouver une localité ainsi dénommée, et il la reconnaît sans hésitation dans le village de Jeurre, situé à 18 kms au sud-est de Saint-Claude, au confluent de la Bienne et de l'Héria. [Notons au passage qu'on a reconnu à Jeurre des vestiges gallo-romains : M. Maurice Verguet, qui a bien voulu nous adresser des précisions sur ce sujet, est en train de dégager, dans son jardin, un ancien *caldarium*].

On peut remarquer que le rapprochement phonétique entre le mot *Jeurre* et les mots *Iurensis* ([*uilla*] *Iurensis*) ou *Iurensium* n'était guère satisfaisant, et que les anciens noms de Jeurre (Juerot, Juorrot, Gerre) ne l'éclaircissent pas. C'est peut-être pour avoir senti cette difficulté que Chifflet traduit en latin, dans les *Illustrationes*, le mot *Jeurre* par *uicus Iura* ou *Iura oppidum* ; car *Jeurre* dériverait assez facilement de *Iura* ; la *uilla* mentionnée par l'Anonyme se serait appelée *Iura*, du nom de la montagne ; et l'Anonyme (qui n'emploie d'ailleurs jamais le nom propre *Iura*, mais toujours l'adjectif *Iurensis*) aurait remplacé l'expression *uillae Iurae* par la périphrase plus élégante et plus claire *uillae Iurensium*.

Une autre localisation de la soi-disant *Villa Jurensium* a été proposée à partir du XVIII^e siècle. A la suite de F.-I. DUNOD DE CHARNAGE (*Histoire du Comté de Bourgogne*, I, 1^{re} partie, p. 147), on a pensé que cette dénomination géographique s'appliquait à une « ville » qui aurait existé sur le ruisseau d'Héria en amont de Jeurre, la fameuse « Ville d'Antre », révélée en 1697 et 1709 par les fouilles et les publications tapageuses du Père P.-J. Dunod (le vrai nom de la ville, d'après Dunod de Charnage, aurait été *Mauriana*).

Cette seconde thèse est exposée encore par Dom Benoît qui se refuse pour son compte à trancher entre Jeurre et la « Ville d'Antre » (*Histoire de l'Abbaye*, I, p. 42).

Malheureusement, l'existence d'une « ville » en ce lieu (le Lac d'Antre et, un peu plus bas, les abords de Villards-d'Héria, à une dizaine de km à vol d'oiseau à l'est de Saint-Claude) est à ranger elle-même parmi les mythes ; ce site gallo-romain fort important, connu dès le temps du Père Chifflet, consiste essentiellement en un ensemble de sanctuaires liés au culte des eaux : il a été reconnu en grande partie au cours des fouilles modèles menées ces dernières années par M. Le Doyen Lucien Lerat (cf. L. LERAT, *La « Ville d'Antre » : mythes et réalités*, vol. 74 des *Annales de l'Université de Besançon*, Paris 1965 ; également, les informations publiées par le même auteur dans *Gallia* depuis 1960).

III. « Usque pagi Nemausatis extimum » (9, 8)

Rappelons d'abord comment se présente ce texte dans les manuscrits. B coupe ainsi : *usque paginem ausatis...* ; P, au contraire : *usque pagine mausatis...* ; quant à J, ce doit être par une correction voulue d'un texte semblable à celui de P qu'il écrit : *usque paginem mausatis...*

L'édition des Bollandistes, en l'absence d'autres témoignages, s'en tient à la lecture de J qu'avait d'abord transcrit le P. Chifflet. L'édition de Krusch, tout en connaissant le texte de P, se rallie aussi à la lecture de J, connue à travers cette édition bollandienne. Le texte partout reçu est donc : *usque paginem Mausatis extimum* ; par le fait, les index et les glossaires ont eu à tenir compte des deux mots : *pago*, *inis* et *Mausa*, *atis* ou *Mausas*, *atis*.

Dans le mot « *pago* », Krusch (p. 132, note 6) voit un équivalent de *pagina*, au sens de « pièce de terre », et il renvoie à Du Cange. Celui-ci (avec ses continuateurs) ne connaît pas en réalité d'exemples anciens de *pago* autre que celui de la *Vita Romani* ; d'autres références sont postérieures de plusieurs siècles. — Blaise renvoie pour ce seul exemple à *pagina* (où d'ailleurs le sens de « pièce de terre » ne figure pas). — Niermeyer détaille les sens de *pagina* et se demande s'il faut lire, dans la *Vita Romani*, *paginem* ou *paginam* (l'article « *pago* » donne d'autres sens) : l'acception serait ici celle de « région ». On le voit, le mot *paginem* lu dans la *Vita Romani* fait question pour tout le monde. Et d'ailleurs, comment parler de « pièce de terre » dans une aussi large description géographique ? Sans compter la sérieuse difficulté que crée le genre de ce mot *pago*, qui serait masculin

(puisque son épithète serait *extimum*) alors que la quasi totalité des noms en *-go*, *-ginis*, est du féminin.

A la lecture *paginem* est liée la lecture *Mausatis*. Ici les explications sont encore moins consistantes. Krusch note : « Mausatis limitem australem Iurae montis non repperi ». Du Cange écrit entre parenthèses : *Mosae* ; s'il est vrai que la Meuse est appelée *Mosas* par les géographes grecs, ce n'est sûrement pas d'elle qu'il s'agit ! — Nous nous sommes demandé pour notre compte si, dans l'hypothèse où il y aurait réellement à chercher un « pays de Mause » au sud du Jura, on ne pourrait songer à Motz, village de la Haute-Savoie situé, à vol d'oiseau, à 5 kms au sud de Seyssel et à 7 kms à l'est du Grand Colombier. Phonétiquement, « Motz » (prononcé *Mô*) pourrait dériver de *Mausa* (ou de *Mausatis* accentué sur la première syllabe). La position de cette localité, dans le sillon rhodanien, pourrait faire apparaître son voisinage, sinon comme la limite extrême du Jura vers le sud, du moins comme une limite sud-est, assez proche en somme de la pointe méridionale de la chaîne jurassienne. Là passait la voie romaine de Genève à Vienne : le Rhône se franchissait non loin de Motz, soit à Châteaufort, soit près de Vens (*uicus Vintium*).

Faudrait-il, au lieu de *paginem Mausatis*, lire, s'en inspirant de la coupe effectuée par le scribe de B : *paginem Ausatis* ? Ce n'est pas plus facile. Non seulement les difficultés que soulève la forme *paginem* restent identiques, mais aucune identification ne se présente pour un hypothétique « pays d'Ausa » au sud du Jura.

Cette forme *Ausatis*, dans un tel contexte, nous a suggéré un moment que peut-être le texte aurait été très tôt corrompu et qu'il y aurait dans ce passage un décalque des expressions bibliques qui désignent fréquemment dans les descriptions topographiques, une limite méridionale ; ainsi : *ad plagam ausiri* (*Ez.* 48, 28) ou encore : *usque ad extremam partem australis plagae* (*Jos.* 15, 1) (la Bible connaît *Ausitis*, *tidis* (*Jér.* 15, 20), mais c'est pour désigner l'Orient). Rien de tout cela ne peut être sérieusement retenu.

La solution critiquement la plus sûre consiste à rétablir dans le texte discuté une coupe intelligible. Les deux manuscrits les plus considérables donnent en effet très exactement, entre les mots sûrs *usque* et *extimum*, la même suite de lettres, qui serait, en écriture continue : *paginemasais*. B, coupant après *m*, et P, coupant après *e*, ne fournissent ni l'un ni l'autre une lecture satisfaisante. Il en est autrement si la coupure est effectuée après *i*. Le texte se lit alors : *usque pagi nemausatis extimum*.

Pagi, génitif de *pagus*, est remarquablement clair, comparé aux obscures hypothèses faites sur *pago*, *inis*. Il peut être suivi soit d'un nom de lieu, soit d'un adjectif, l'un ou l'autre au génitif. — *Extimum*,

pris comme substantif neutre, et non plus comme adjectif masculin (ce qui était étrange), est d'un heureux effet.

Tout le problème se concentre alors sur le mot *Nemausatis*, dont la seule traduction possible est : « de Nîmes ». Si en effet pour les Latins, Nîmes est *Nemausus* (avec l'adjectif *Nemausensis*), on peut lire sur les monnaies celtiques, au génitif et en caractères grecs, son nom plus ancien : ΝΑΜΑΣΑΤ(ΙΣ) ou ΝΕΜΑΥ(ΣΑΥΙΣ?) (PAULY-WISSOWA, 16^e, c. 2309 ; cf. *Arelas, atis*). Ce nom gaulois apparaîtrait donc ici comme un archaïsme ou un hellénisme.

Mais comment l'auteur a-t-il pu donner comme limite à la chaîne du Jura vers le sud, en pendant de la limite nord du Rhin, « les confins du pays de Nîmes » ? Nous avouons ne pas le saisir. La seule explication pourrait être que « pays de Nîmes » désigne ici, par opposition à la Gaule celtique, toute la Gaule romanisée, Narbonnaise et Viennoise. Cela relève d'une géographie historique plus que sommaire.

C'est à cette même solution que s'était rallié finalement le P. Chifflet, mais par des voies plus compliquées. Lisant dans le manuscrit (de peu de valeur) qu'il avait rencontré à Gigny le mot *marginem* au lieu de *paginem* donné par J, il supposa, de façon assez curieuse, que le texte avait dû porter *usque marginem pagi Nemausatis extimum* (dans cette hypothèse, *extimum* s'accorde avec *marginem*, ce substantif pouvant être masculin). Rien ne justifie une telle conjonction du mot *paginem* (*pa-gi-nem*) avec *marginem* qui n'en est qu'un doublet tardif. Il reste que le P. Chifflet propose cette lecture *pagi Nemausatis* qui nous paraît la seule acceptable.

IV. Agrippinus et Egidius (96-110)

En présentant Agrippinus comme innocent et Egidius comme un odieux calomniateur, la *V. P. J.* semble au premier abord contredire d'autres sources historiques. En effet, le chroniqueur contemporain IDACE (HYDATIUS), qui cite souvent avec éloge le comte Aegidius (comme le fait aussi PAULIN DE PÉRIGUEUX, *De Vita S. Martini*, VI : PL 61, 1006) note, à l'année 462 : « Agrippinus Gallus comes civis Aegidio comiti viro insigno inimicus, ut Gotharum mereretur auxilia, Narbonam tradit Theodorico » (*Chronica* n° 217 : *MGH, Auct. antiquiss.*, XI, p. 33), et cette indication a été reprise par Frédégaire, au l. II, n° 56 : « Atrepennus Gallies comis et civis invedus Aegidio insignis inimicus, ut Gothorum fideretur, Narbonam tradit Theuderico » (*MGH, SS. rer. merov.*, II, p. 77). Peut-on

concilier des affirmations aussi contraires que celles de l'Anonyme et celles d'Idace ?

Rien n'empêche qu'Egidius, tout en méritant des éloges, notamment pour son courage (il avait forcé le blocus d'Arles assiégée par Théodoric II, en 458), ait pu céder, à l'égard d'Agrippin, à une inimitié personnelle ; peut-être aussi, comme certains l'ont supposé, fut-il trompé par des rapports mensongers de ses subordonnés.

Au sujet de la « trahison » d'Agrippin, il n'est pas non plus impossible de concilier le témoignage d'Idace avec celui de l'Anonyme. É. GRIFFE, *La Gaule chrétienne*, II, 2^e éd., p. 67-68, estime que la *V. P. J.* fait allusion à la prise de Narbonne par les Wisigoths en 462 : Agrippin, ajoute-t-il, « fut accusé de l'avoir livrée », mais son procès fut révisé et « finalement il fut absous ». Nous croyons plutôt, avec Dom BENOIT, *Histoire de l'Abbaye*, I, 96-97, qu'il y a là deux épisodes d'un même conflit entre Egidius et Agrippin :

a) Vers le début de 461 (avant l'assassinat de Majorien qui eut lieu au mois d'août), Egidius, ami de l'empereur et prestigieux défenseur de Rome et de « l'ordre romain », accuse de trahison Agrippin qui, lui, sans être un traître, est partisan d'une entente avec les Barbares (comme paraît l'avoir été aussi son ami Lupicin). Mais Agrippin est acquitté.

b) Majorien est assassiné ; Ricimer prend le pouvoir (bientôt il mettra Sévère sur le trône impérial). Or Ricimer, contrairement à Majorien, n'est pas opposé à une alliance avec les Barbares, notamment avec Théodoric II, roi des Wisigoths : aussi Egidius refuse-t-il de se soumettre à Ricimer, puis à Sévère. Bonne occasion pour Agrippin, peut-être de se venger (l'ami d'un saint n'est pas nécessairement un saint), peut-être simplement, d'accord avec Ricimer, de faire prévaloir sa politique de collaboration avec les Wisigoths : c'est alors qu'il « livre » Narbonne à Théodoric II (en 462), afin d'obtenir de lui, pour l'empire romain chancelant, une aide militaire « ut Gothorum mereretur auxilia » (cf. A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire, Poèmes*, texte et traduction, t. I, « Les Belles Lettres », 1960, p. 196, note 4).

APPENDICE

LE RÉCIT DE GRÉGOIRE DE TOURS

Liber Vitae Patrum, I (MGH, SS. rer. merov., I, 2, pp. 663-668; éd. B. Krusch).

INCIPIT DE SANCTIS LUPICINO ATQUE ROMANO ABBATIBUS¹

Series euangelicae admonet disciplinae, ut dominicae largitionis pecunia nummulariis fenerata cum digno multiplicationis fructu dispensante Domino restauretur nec altis defossa foveis recondatur ad detrimentum : sed, rationabili dispensatione porrecta, aeternae vitae crescat ad lucrum, ut incipiens retributionis Dominus quae commodavit inquerere cum usuris, receptis fenerationis suae duplici satisfactione talentis, dicat : *Euge serve bone, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui*². Praedestinatorum est enim ista cum Dei ope perficere, qui ab ipsis cunabulorum vagitibus, ut saepe de multis legitur, Dominum scire meruerunt, cognitumque, numquam ab eius praeceptionibus recesserunt neque post baptismi sacramentum niveam illam pollentemque regenerationis stolam inpudicis actibus polluerunt. Qui merito *sequuntur Agnum, quocumque ierit*³, quos ipsius Agni candor egregius liliis

1. Nous rétablissons la leçon *Lupicino atque Romano* à laquelle Krusch a préféré *Romano atque Lupicino*: celle-ci doit provenir d'une correction. Notre titre est confirmé par d'excellents manuscrits, par l'*explicit* (même dans l'édition de Krusch), et par la teneur du récit.

2. *Matth.* 25, 21.23.

3. *Apoc.* 14, 4.

APPENDICE

LE RÉCIT DE GRÉGOIRE DE TOURS (*Vie des Pères, I*)

LES SAINTS ABBÉS LUPICIN ET ROMAIN¹

Le texte des enseignements évangéliques nous recommande de confier aux banquiers l'argent que nous remet la générosité du Maître, afin que des intérêts suffisants viennent multiplier la somme que nous rendrons à ce Maître qui nous la dispense. Il nous est interdit au contraire de cacher et d'enterrer cet argent dans des trous profonds, en pure perte. Accru par une gestion intelligente, il doit fructifier en gain de vie éternelle. Ainsi, lorsque le Maître de la rétribution commencera à s'informer de ce qu'il a prêté et aussi des intérêts, il dira en recouvrant ses talents avec la satisfaction d'un bénéfice qui les double : « Bravo, bon serviteur ; puisque tu as fidèlement pris soin de peu, je te confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître². » C'est aux élus en effet qu'il appartient d'accomplir à la perfection ces préceptes avec l'aide de Dieu, à ces élus qui, dès les vagissements du berceau — comme on le lit maintes fois de beaucoup d'entre eux — ont mérité de connaître le Seigneur et, l'ayant connu, ne se sont jamais écartés de ses commandements et n'ont jamais, après le sacrement du baptême, souillé par des actions honteuses cette robe blanche comme neige, cette robe précieuse de la régénération. A bon droit « ils suivent l'Agneau partout où il va³ », car c'est l'Agneau lui-même, dans l'éclat sans pareil de sa pureté, qui les a couronnés

decoris nullo temptationis aestu marcentibus coronavit.

His denique sirtis, dextera inclitae dominationis extenta,
 20 inchoantes provocat, vincentes adiuvat, victores adornat,
 quos nominis sui titulo praesignatos de terrenis gemitibus
 elevans, in caelorum evehit gaudia gloriosos. De quorum
 niveo electionis numero et illos esse non ambigo, qui
 Iorensis heremi opaca lustrantes, non modo se Dei templum
 25 efficere meruerunt, verum etiam in multis mentibus
 Spiritus sancti gratiae tabernacula paraverunt, id est
 Lupicinus Romanusque, germanus eius.

1. Igitur Lupicinus ab exordio aetatis suae Deum toto
 requirens corde, litteris institutus, cum ad legitimam
 transisset aetatem, genitore cogente, cum animi non
 praeberet consensum, sponsali vinculo nectitur. Romanus
 5 vero adhuc adolescentior, et ipse ad Dei opus animum
 extendere cupiens, nuptias refutavit. Parentibus vero
 relinquentibus saeculum, hii communi consensu heremum
 concupescunt; et accedentes simul inter illa Iorensis
 deserti secreta, quae inter Burgundiam Alamanniamque
 10 sita Aventicae adiacent civitati, tabernacula figunt,
 prostratique solo, Dominum diebus singulis cum psallentii
 modolamine deprecantur, victum de radicibus quaerentes
 herbarum. Sed quoniam livor illius qui de caelo dilapsus
 est semper insidias humano generi consuevit intendere,
 15 contra hos Dei servos armatur hosque per ministros
 suos a coepto itinere nititur revocare. Nam lapidibus
 urguere eos daemones per dies singulos non desinebant,
 et quotienscumque genua ad orandum Dominum deflexis-
 sent, statim imber lapidum super eosdem, iacentibus

des lis de la gloire que nulle ardeur de la tentation ne vient faner.

C'est par le moyen de telles couronnes qu'en tendant sa dextre glorieuse et puissante il stimule dans leur entreprise, soutient dans leur succès, pare dans leur triomphe ceux qu'il a marqués d'avance du sceau de son nom, qu'il arrache aux gémissements de la terre et qu'il élève, glorieux, jusqu'aux joies des cieux. Au nombre de ces élus blancs comme neige se trouvent aussi, je n'en doute pas, ces hommes qui, parcourant les espaces ombreux du désert jurassien, n'ont pas seulement mérité de devenir eux-mêmes les temples de Dieu, mais ont dressé dans beaucoup d'âmes des tabernacles pour les grâces du Saint-Esprit — je veux parler de Lupicin et de Romain, son frère.

1. Lupicin donc, dès sa plus tendre enfance, cherchait Dieu de tout son cœur; son instruction se fit et, lorsqu'il fut parvenu à l'âge voulu, contraint par son père, il s'engagea dans les liens du mariage, bien qu'en son âme il n'y eut pas consenti. Romain, lui, proche encore de l'adolescence et désirant lui aussi se consacrer au service de Dieu, refusa le mariage. Quand leurs parents quittent ce monde, tous deux, d'un commun accord, soupirent après le désert; ensemble ils gagnent les retraites solitaires du Jura, situées entre la Bourgondie et l'Alémanie et voisines de la cité d'Avenches; ils y plantent leur tente et, prosternés contre terre, supplient chaque jour le Seigneur en modulant leur psalmodie, tout en se nourrissant de racines. Mais parce que la pâle jalousie de celui qui est déchu du ciel a toujours eu coutume de tendre des pièges au genre humain, le voilà qui s'arme contre ces serviteurs de Dieu et par ses suppôts s'efforce de les détourner de la voie où ils se sont engagés. — En effet les démons ne cessaient pas un jour de les accabler de pierres, et chaque fois qu'ils fléchissaient le genou pour prier le Seigneur, aussitôt une pluie de cailloux lancés par les

20 daemoniis, deruebat, ita ut saepe vulnerati immensis dolorum cruciatibus torquerentur.

Interea aetas adhuc immatura coepit iniurias cotidiani hostis metuere, nec passa diutius sufferre dolores, relinquens heremum, ad propriam redire deliberat. Sed quid invidia
25 non cogat inimici¹ ? Verum ubi, relinquentes hoc habitaculum quod expetierant, ad villas manentium sunt regressi, domum cuiusdam pauperis ingrediuntur. Percunctatur mulier, de quo itinere milites Christi venirent. Respondent non sine confusione, se relinquisse heremum,
30 et quae eos causa a coepto distulerit opere, per ordinem pandunt. At illa ait : 'Oportuerat vos, o viri Dei, contra insidias diaboli viriliter dimicare nec formidare eius inimicitias, qui saepius ab amicis Dei superatus occubuit. Aemulus est enim sanctitati, dum metuit, ne, unde ille
35 perfidia vilis corrui, genus humanum fide nobilitatum ascendat. At illi conpuncti corde, et seorsum descreti a muliere, dixerunt : 'Vae nobis, quia peccavimus in Deo dimittendo propositum nostrum. Ecce nunc a muliere arguimur pro ignavia. Et qualis nobis in posterum erit
40 vita, si ea, unde astu inimici expulsi fuimus, non repetamus ?'

2. Tunc armati vixillo crucis, sumptis in manu bacellis, regressi sunt ad heremum. Quibus venientibus, iterum eos insidia daemonis lapidibus coepit urgerue ; sed persistentes in oratione, obtenuerunt a Domini misericordia,
5 ut, remota temptatione, liberi ad illum divini cultus famulatum expeditique perseverarent. His denique in oratione vacantibus, coeperunt ad eos turbae fratrum hinc et inde confluere et audire verbum praedicationis ab eis. Cumque iam beati heremitae populis, ut diximus,

1. Cf. VIRGILE, *Énéide*, III, 56 : « Quid non mortalia pectora cogis, Auri sacra fames ? » (vers cités par GRÉGOIRE, *Historia Francorum*, I. IV, XLVII, et déjà par saint JÉRÔME, *Vita Pauli*, 4).

démons s'abattait sur eux, au point que souvent ils étaient blessés et en proie à d'atroces douleurs.

Alors, manquant encore de maturité, vu leur âge, ils en viennent à redouter les outrages de leur ennemi quotidien et, incapables de supporter plus longtemps les souffrances, ils abandonnent le désert et décident de rentrer dans leur pays. A quoi ne contraint pas la haine de l'ennemi¹ ? Mais voici qu'au moment où, quittant ce séjour qu'ils étaient allés chercher, ils parvinrent aux domaines habités, ils entrent dans la maison d'un pauvre. La femme s'informe : de quel voyage arrivaient les soldats du Christ ? Ils répondent, non sans confusion, qu'ils ont quitté le désert, et ils exposent point par point quelle raison les a détournés de leur entreprise. Elle de répondre : « Vous auriez dû, ô hommes de Dieu, combattre en hommes contre les embûches du diable, sans redouter les inimitiés de celui qui si souvent, vaincu par les amis de Dieu, a été terrassé. Car il est jaloux de la sainteté, craignant de voir le genre humain, ennobli par la foi, accéder aux sommets d'où l'a jeté, lui, sa vile perfidie. » Eux cependant, pénétrés de repentir, se dirent, une fois loin de cette femme : « Malheur à nous, parce que nous avons péché contre Dieu en renonçant à notre propos ! Voici qu'à présent une femme nous convainc de lâcheté ! Quelle sera désormais notre vie si nous ne regagnons les lieux d'où nous a chassés l'astuce de l'ennemi ? »

2. Alors, armés de l'étendard de la croix, leur bâton à la main, ils repartirent pour le désert. A leur arrivée, derechef, la trahison du démon se met à les accabler de pierres ; mais, persistant à prier, ils obtinrent de la miséricorde du Seigneur d'être délivrés de cette épreuve et de pouvoir en toute liberté persévérer sans entraves dans le service du culte divin. Par la suite, tandis qu'ils vauquaient à la prière, des troupes de frères commencèrent à affluer de toute part auprès d'eux et à les écouter prêcher. Les bienheureux ermites, avons-nous dit, étaient déjà célèbres :

10 publicati fuissent, fecerunt sibi monasterium; quod Condatiscone vocitari voluerunt, in quo, succisis silvis et in plana redactis, de laboribus manuum propriarum victum quaerebant; tantusque fervor de Dei amore proximos locorum accenderat, ut congregata ad officium Dei multitudo
 15 simul habitare non possit; feceruntque iterum aliud monasterium, in quo felicis alvearis examen instituerunt. Sed et his deinceps cum Dei adiutorio ampliatis, tertium intra Alamanniae terminum monasterium locaverunt. Ibantque vicissim hi duo patres, requerentes filios, quos
 20 divinis imbuerant disciplinis, praedicantes in singulis monasteriis ea quae ad institutionem animae pertenebant.

Lupicinus tamen abbatis super eos obtenuit monarchiam. Erat autem valde subrius et a cibo potuque abstenens, ita ut plerumque tertia die reficerit. Cum autem eum,
 25 sicut corporis humani deposcit necessitas, sitis arriperet, vas cum aqua exhiberi faciebat, in qua manus immersas diutius retenebat. Mirum dictu! Ita absorbebat caro eius aquam adpositam, ut putaris eam per os eius adsumi; et sic ardor sitis extinguebatur. Erat enim severus valde
 30 in districtione fratrum, nec quemquam non modo perverse agere, verum etiam nec loqui sinebat; mulierum quoque vel colloquia vel occursum valde vitabat. Romanus ita erat simplex, ut nihil de his penitus ad animum duceret, sed omnibus tam viris quam mulieribus aequaliter flagitatum
 35 benedictionem, Divinitatis nomine invocato, tribueret.

3. Lupicinus igitur abba cum minus haberet, unde tantam susteneret congregationem, revelavit ei Deus locum in heremo, in quo antiquitus thesauri reconditi

alors ils fondèrent un monastère dont ils voulurent que le nom fût Condatisco. En ce lieu, la forêt une fois abattue et aplaniée, ils demandaient leur nourriture au travail de leurs propres mains. Les habitants des contrées voisines s'étaient enflammés pour Dieu d'un amour si fervent que la multitude qui se rassemblait pour son service ne pouvait habiter toute ensemble : aussi fondèrent-ils encore un autre monastère où ils installèrent un essaim de la ruche bénie. Mais le nombre de ces derniers s'étant aussi accru par la suite, grâce à l'aide de Dieu, ils établirent un troisième monastère sur le territoire de l'Alémanie. A tour de rôle, ces deux Pères s'y rendaient, retrouvant les fils qu'ils avaient formés aux enseignements divins, prêchant dans chaque monastère ce qui importait à la formation spirituelle.

A l'abbé Lupicin pourtant revenait la direction générale des monastères. Il était d'une extrême sobriété, se privant de nourriture et de boisson au point de n'en prendre bien souvent qu'un jour sur trois. Lorsque la soif, qui est une nécessité naturelle, s'emparait de lui, il se faisait apporter un récipient plein d'eau où il trempait longuement ses mains. Phénomène étonnant : sa chair absorbait si bien l'eau qu'elle touchait, que l'on eût dit qu'il la prenait par la bouche ; ainsi s'éteignait l'ardeur de sa soif. Il montrait une grande sévérité dans le gouvernement des frères, ne permettant d'écarter à personne, ni dans les actes, ni même dans les paroles. Quant aux femmes, il évitait soigneusement et de parler avec elles et de les rencontrer. Romain avait une telle simplicité de cœur qu'elles n'exerçaient sur son âme aucune influence profonde ; mais à tous également, hommes ou femmes, il accordait la bénédiction demandée, après avoir invoqué le nom de Dieu.

3. Il arriva, comme l'abbé Lupicin ne possédait pas de quoi nourrir une si grande communauté, que Dieu lui révéla, dans le désert, un endroit où jadis avaient été enfouis des trésors. A cet endroit il se rendait seul, et il

fuerant. Ad quem locum accedens solus, aurum argentum-
 5 que, quantum levare potuerat, monasterio inferebat et,
 exinde coemptos cibos, reficiebat fratrum multitudines,
 quos ad Dei officium congregaverat. Sicque faciebat
 per singulos annos. Nulli tamen fratrum patefecit locum,
 quod ei Dominus dignatus est revelare.

10 Factum est autem, ut quodam tempore visitaret fratres,
 quos in illis Alamanniae regionibus diximus congregatos ;
 et accedens meridiae, cum adhuc fratres in agro essent,
 ingressus est domum, in quo cibi coquebantur ad refi-
 ciendum ; viditque diversorum ferculorum apparatus
 15 magnum pisciumque multitudinem adgregatam, dixitque
 in corde suo : 'Non est dignum, ut monachi, quorum
 vita solitaria est, tam ineptis utantur sumptibus'. Et
 statim iussit praeparari aeneum magnum. Cumque locatus
 super ignem fervere coepisset, posuit in eo cunctos simul,
 20 quos paraverant cibos, tam pisces quam holera sive
 legumina, vel quicquid ad comedendum monachis destina-
 tum fuerat, dixitque : 'De his pultibus nunc reficiantur
 fratres, nam non diliciis vacent, quae eos a divino impedi-
 ant opere'. Quod illi cognoscentes, valde moleste tulerunt.
 25 Tamen duodecim viri, habito consilio, iracundia inflammati,
 reliquerunt locum et abierunt per deserta vagantes et
 ea quae erant saeculi delectabilia inquerentes.

Revelatumque est statim per visum Romano, nec
 ei voluit divina miseratio rem actam occultare. Regresso
 30 quoque abbate ad monasterium, dicitque ei : Si sic futurum
 erat, ut ad dispersionem fratrum abires, utinam nec
 accessisses ad eos'. Cui ille : 'Noli', inquit, 'moleste ferre,
 frater dilectissime, quae acta sunt. Nam scias, purgatam
 esse aream Domini, et triticum tantum reconditum in
 35 horreo, paleas autem eiectas esse foris'. Et ille : 'Utinam
 nullus abscessisset ex his ! Sed indica, quaeso, mihi,
 quanti exinde abierunt'. Qui respondit : 'Duodecim viri

rapportait au monastère tout l'or et l'argent dont il avait
 pu se charger ; avec cela, il achetait des provisions et
 nourrissait les multitudes de frères qu'il avait rassemblées
 au service de Dieu. Ainsi faisait-il chaque année. Mais
 à aucun frère il ne dévoila l'endroit que le Seigneur avait
 daigné lui révéler.

Or il se trouva qu'un jour il rendit visite aux frères
 assemblés, nous l'avons dit, dans cette région de
 l'Alémanie. Survenant à midi, alors que les frères étaient
 encore aux champs, il entra dans la maison où l'on faisait
 cuire les mets pour le repas : il vit des apprêts considérables
 de plats divers et un monceau de poissons. Il dit alors en
 lui-même : « Il ne convient pas à des moines, vivant dans
 la retraite, de se livrer à des prodigalités aussi déplacées. »
 Et sur-le-champ, il fit préparer un grand chaudron. Quand
 celui-ci, placé sur le feu, se mit à bouillir, il y jeta péle-
 mèle tous les mets qu'ils avaient préparés, poissons aussi
 bien que légumes et herbes, et tout ce qui était destiné
 au repas des moines, et il dit : « Que les frères se nourrissent
 à présent de cette bouillie au lieu de se complaire à des
 délicatesses qui les entravent dans le service de Dieu ! »
 Eux, apprenant la chose, la prirent fort mal. Finalement,
 douze hommes, s'étant concertés, quittèrent les lieux
 dans le feu de la colère et s'en allèrent, errant dans les
 solitudes, à la poursuite des délices du monde.

Ces faits furent aussitôt révélés à Romain, dans une
 vision : la miséricorde divine ne voulut pas lui cacher ce
 qui s'était passé. Alors, quand l'abbé rentra au monastère,
 il lui dit : « S'il devait en être ainsi, et que ton voyage eût
 pour but la dispersion des frères, plutôt à Dieu que tu
 ne fusses pas arrivé jusqu'à eux ! » Lupicin lui répondit :
 « Ne t'afflige pas, frère bien-aimé, de ce qui est arrivé ;
 car, sache-le, l'aire du Seigneur a été nettoyée : le froment
 seul a été engrangé, et la paille a été jetée dehors. —
 Plût à Dieu, reprit Romain, que pas un d'entre eux ne
 s'en fût allé ! Mais indique-moi, je te prie, combien il en

cotornosi atque elati, in quibus Deus non habitat'. Tunc Romanus cum lacrimis ait : 'Credo in illo divinae miserationis respectu, quia nec illos separabit a thesauro suo, 40 sed congregabit eos et lucrum eos faciet, pro quibus pati dignatus est'. Et facta pro his oratione, obtenuit, ut reverterentur ad gratiam omnipotentis Dei, Dominus autem compungi fecit corda eorum ; et agentes paenitentiam 45 pro excessu suo, congregaverunt singuli congregationes suas et fecerunt sibi monasteria, quae usque hodie in Dei laudibus perseverant.

Romanus autem persistebat in simplicitate et operibus bonis, visitans infirmos et salvans eos oratione sua. 4. Factum est autem quodam tempore, dum iter ageret ad visitandos fratres, ut occupante crepusculo ad hospitium diverteret leprosum. Erant autem novem viri. Susceptusque ab eis, statim plenus caritate Dei iussit, 5 aquam calidam fieri, atque omnium pedes manu propria lavit, lectulumque spatiosum fieri praecepit, ut omnes in uno stratu requiescerent, non abhorrens luridae maculae leprae. Quod cum factum fuisset, obdormientibus leprosis, hic inter decantationes psalmodiarum vigilans, extendit 10 manum suam et tetigit latus infirmi unius, statimque mundatus est ; tactuque salubri iterum tangens alium, et ipse protinus est mundatus. Cumque se sensissent redditos sanitati, tetigit unusquisque proximum suum, ut scilicet expergefacti rogarent sanctum pro emundatione 15 sua. Sed cum tacti ab invicem fuissent, et ipsi mundati sunt. Mane autem facto, aspiciens omnes nitentem cute effulgere, gratias agens Deo et vale dicens ac singulorum oscula libans, abscessit ; mandans eis, ut

est parti. — Douze, répondit Lupicin : des hommes prétentieux et orgueilleux, en qui Dieu n'habite pas. » Alors Romain dit en pleurant : « Je crois, en considération de la miséricorde de Dieu, qu'il ne séparera pas non plus ceux-là de son trésor, mais qu'il les rassemblera et les gagnera, puisqu'il a daigné souffrir pour eux. » Et en priant pour eux, il obtint leur retour en grâce auprès du Dieu tout-puissant. Le Seigneur mit la componction dans leur cœur et, faisant pénitence pour leur défection, ils rassemblèrent chacun pour leur compte une communauté et fondèrent des monastères qui, aujourd'hui encore, continuent à chanter les louanges de Dieu.

Romain, lui, persévérait dans la simplicité et les bonnes œuvres, visitant les malades et les guérissant par sa prière. 4. Or il arriva qu'un jour, tandis qu'il faisait route pour rendre visite à des frères, surpris par le crépuscule, il descendit dans un petit hospice de lépreux. Il s'y trouvait neuf hommes. Accueilli par eux, aussitôt, plein de la charité de Dieu, il ordonna que l'on fit chauffer de l'eau et, de ses propres mains, il lava les pieds de tous ; puis il les invita à préparer un lit spacieux qui servirait de couche unique pour le repos de tous, ceci sans répugnance pour la souillure livide de la lèpre. On fit comme il avait dit, et, durant le sommeil des lépreux, lui qui veillait, occupé au chant des psaumes, étendit la main et toucha le flanc de l'un des malades, qui à l'instant se trouva purifié. Renouvelant cet attouchement salutaire, il en toucha un autre, et celui-là aussi se trouva immédiatement purifié. Se rendant compte qu'ils étaient guéris, ils touchèrent chacun leur voisin : c'était pour qu'ils se réveillent et demandent au saint leur propre purification. Or, après qu'ils se furent ainsi touchés les uns les autres, ceux-là aussi se trouvèrent purifiés. Le matin venu, les voyant tous la peau brillante et nette, il rendit grâce à Dieu, leur dit au revoir, les embrassa chacun, et s'en alla en leur

semper ea quae Dei erant et retenerent pectore et
20 operibus exercerent.

5. Lupicinus autem iam senex factus, accessit ad Chilpericum regem, qui tunc Burgundiae praeerat. Audierat enim eum habitare apud urbem Ianubam. Cuius ingressus portam tremuit regis cathedra, qui ea hora ad convivium
5 resedebat. Exterritusque ait suis : 'Terrae motus factus est', inquit. Responderunt qui aderant, nihil se sensisse commotionis. Et ille : 'Occurrite quantotius ad portam, ne forte aliquis adversari cupiens regno nostro adsit, quasi nociturus nobis ; non enim sine causa haec sella contremuit'. Qui
10 protinus concurrentes, offenderunt senem in veste pellicia et dixerunt regi de eo. Qui ait : 'Ite, adducite eum in conspectu meo, ut intellegam, cuius ordinis homo sit'. Et statim adductus, stetit coram rege, sicut quondam Iacob coram Pharaone¹. Cui ille ait : 'Quis es vel unde
15 venisti ? Aut quod est opus tuum, vel quid necessitatis aeges, ut venias ad nos ? Edicito !' Cui ille : 'Pater sum', inquit, 'dominicarum ovium, quas cum Dominus spiritalibus cibis iugi administratione reficiat, corporalia eis interdum alimenta deficiunt. Ideo petimus potentiae vestrae, ut
20 ad victus vestitusque necessaria aliquid tribuatis'. Rex vero haec audiens, ait : 'Accipite agros vincasque, de quibus possetis vivere ac necessitates vestras explere'. Qui respondit : 'Agros et vineas non accipiemus, sed, si placet potestati vestrae, aliquid de fructibus deligate. Quia
25 non decet, monachos facultatibus mundanis extolli, sed in humilitate cordis Dei regnum iustitiamque eius exquerere'. At rex, cum audisset haec verba, dedit eis praecep-

1. Cf. *Gen.* 47, 7, avec diverses réminiscences de ce récit, v. g. : *Quod est opus vestrum?* (46, 33) ; *Pastores ovium sumus... non est herba gregibus...* (47, 3-4).

recommandant de garder dans leur cœur et de réaliser dans leurs actes ce qu'ils devaient à Dieu.

5. Un jour, Lupicin, déjà vieux, se rendit auprès du roi Chilpéric, alors à la tête de la Bourgondie. Il savait en effet qu'il résidait dans la ville de Genève. Dès qu'il eut franchi sa porte, la chaise du roi, qui à cette heure était assis à un festin, trembla. Saisi d'effroi, il dit à ses gens : « Il y a eu un tremblement de terre. » Les personnes présentes répondirent qu'elles n'avaient ressenti aucune secousse. Mais lui : « Courez au plus vite à la porte, de crainte que d'aventure il n'y ait là quelqu'un qui ait l'intention de s'en prendre à notre trône et se prépare à nous nuire ; car ce n'est pas sans raison que ce siège a vacillé. » Tous se précipitent aussitôt ; ils se trouvent en présence d'un vieillard vêtu de peaux de bêtes ; ils parlent de lui au roi. Alors celui-ci : « Allez ! amenez-le devant moi, que je me rende compte de quelle espèce d'homme il s'agit. » Amené aussitôt, Lupicin se tint devant le roi, comme autrefois Jacob en présence de Pharaon¹. Chilpéric lui demanda : « Qui es-tu, et d'où viens-tu ? Et quel est ton métier ? Et quelle nécessité te presse, pour que tu viennes ainsi jusqu'à nous ? Allons, parle ! — Je suis le Père des brebis du Seigneur : la nourriture spirituelle, sans doute, il la leur donne dans sa continuelle assistance ; mais les aliments du corps leur manquent parfois. Aussi demandons-nous à votre Puissance de leur accorder quelque secours pour les nourrir et les vêtir. » A ces mots, le roi dit : « Acceptez des champs et des vignes, grâce auxquels vous pourrez vivre et faire face à vos besoins. » Mais Lupicin répondit : « Nous n'accepterons pas de champs ni de vignes, mais, s'il plaît à votre Pouvoir, attribuez-nous une part de leur revenu. Car il ne convient pas à des moines de tirer fierté des richesses du monde, mais bien de chercher, dans l'humilité du cœur, le royaume de Dieu et sa justice. » Quand le roi eut entendu ces paroles, il leur donna un rescrit portant qu'ils recevraient chaque année trois cents

tionem, ut annis singulis trecentos modios tritici eiusdemque mensurae numero vinum accipiant et centum aureos ad comparandum fratrum indumenta. Quod usque
30 nunc a fisci ditionibus capere referuntur.

6. Post haec autem, cum iam senes profectaeque essent aetatis, Lupicinus abba scilicet et Romanus, frater eius, ait Lupicinus germano suo : 'Dic', inquit, 'mihi, in quale monasterium vis tibi parari sepulchrum, ut simul quiescamus ?' Qui ait : 'Non potest fieri, ut ego in monasterio sepulchrum habeam, a quo mulierum accessus arcetur. Nosti enim, quid mihi indigno et non merenti dominus Deus meus gratiam tribuit curationum, multique per
5 inpositionem manus meae ac virtutem crucis dominicae
10 a diversis langoribus sint erepti. Erit autem concursus ad tumulum meum, si ab hac luce migravero. Ideoque rogo, ut eminus a monasterio requiescam'. Pro hac vero causa, cum obisset, in decem milibus a monasterio in monte parvulo sepultus est. Super cuius deinceps sepulchrum
15 magnum templum aedificatum est, in quo ingens frequentia populi diebus singulis accurrit. Multae enim virtutes ibi in Dei nomine nunc ostenduntur. Nam et caeci ibi lumen et surdi auditum et paralytici gressum plerumque recipiunt.

Lupicinus autem abba obiit, intra monasterii basilicam
20 est sepultus, reliquitque Domino pecuniae creditae multiplicata talenta¹, id est beatas monachorum congregationes in eius laude devotas.

EXPLICIT DE SANCTIS ABBATIBUS LUPICINO ET ROMANO.

1. Cf. *Matth.* 25, 16-17.

boisseaux de froment, et autant de mesures de vin, plus cent sous d'or pour acheter des vêtements aux frères. Aujourd'hui encore, les services du fisc leur versent, dit-on, cette rente.

6. Après cela, lorsqu'ils furent devenus vieux et avancés en âge — je parle de l'abbé Lupicin et de Romain son frère —, Lupicin dit à son frère : « Dis-moi, dans quel monastère veux-tu que l'on prépare ta tombe, afin que nous reposions ensemble ? » Il répondit : « Il est impossible que j'aie ma tombe dans un monastère, puisque l'accès en est interdit aux femmes. Tu sais en effet que, malgré mon indignité et sans mérite de ma part, le Seigneur mon Dieu m'a accordé le don des guérisons, et que beaucoup de gens, par l'imposition de ma main et par la puissance de la croix du Seigneur, ont été arrachés à diverses maladies. Il y aura donc affluence à mon tombeau quand j'aurai quitté la lumière d'ici-bas. C'est pourquoi je demande à reposer loin du monastère. » Voilà la raison pour laquelle, à sa mort, on l'ensevelit sur un tertre à dix mille pas du monastère. Par la suite, on édifia sur son tombeau une vaste église où accourt chaque jour une foule énorme. Nombreux sont en effet les miracles qui se manifestent en ce lieu au nom de Dieu. Car fréquemment les aveugles y recouvrent la vue, les sourds l'ouïe, les paralytiques la marche.

Quant à l'abbé Lupicin, il fut, à sa mort, enseveli à l'intérieur de la basilique du monastère, et il laissa au Seigneur, pour l'argent à lui confié, un nombre multiplié de talents¹, c'est-à-dire de bienheureuses communautés de moines dévouées à sa louange.

FIN DE LA VIE DES SAINTS ABBÉS LUPICIN ET ROMAIN.

INDEX I

Citations et réminiscences scripturaires de la V.P.J.

(Les citations littérales sont précédées d'un * ; les chiffres de droite renvoient aux paragraphes et aux lignes.)

<p style="text-align: center;">Genèse</p> <p>5, 22-24 30, 4 8, 8-12 2, 10-12 *15, 5 121, 11 28, 12 123, 4-6</p> <p style="text-align: center;">Nombres</p> <p>21, 22 77, 7</p> <p style="text-align: center;">I Samuel</p> <p>3, 3 125, 2-3 13, 11-14 30, 9-11 15, 9-30 30, 9-11</p> <p style="text-align: center;">I Rois</p> <p>11, 1-11 30, 9-11 17, 14-16 62, 5-7</p> <p style="text-align: center;">II Rois</p> <p>2, 11 30, 4 *4, 43 70, 4</p> <p style="text-align: center;">I Chroniques</p> <p>12, 28 70, 5-6</p> <p style="text-align: center;">Job</p> <p>39, 10 162, 1-4</p>	<p style="text-align: center;">Psaumes</p> <p>*76, 11 15, 9 *131, 6 3, 6</p> <p style="text-align: center;">Isaïe</p> <p>52, 1-2 84, 3-4</p> <p style="text-align: center;">Daniel</p> <p>3, 49-50 163, 10-11</p> <p style="text-align: center;">Matthieu</p> <p>9, 9 31, 6-7 11, 12 48, 8-9 13, 24-30 31, 1-3 14, 13 68, 13-14 16, 18 3, 3-4 21, 12 114, 8-11 22, 16 172, 1-2 26, 30 76, 4 27, 5 30, 11-14</p> <p style="text-align: center;">Luc</p> <p>*2, 24 12, 11-12 *10, 19 58, 10-12 11, 5-9 1, 1-4 15, 11-32 31, 7-8 18, 1 10, 7 19, 2.8-9 31, 8-9 *21, 15 29, 2-3 23, 40-42 31, 9-11</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Jean		5, 11	1, 13-14
2, 14-16	114, 8-11	6, 11	144, 2-3
*6, 41	68, 10-11	10, 12	84, 2
13, 23	2, 8-9	II Corinthiens	
*14, 6	124, 6	2, 15	111, 2
17, 22	111, 4-5	Éphésiens	
Actes		6, 17	29, 4
4, 32	112, 8-9	6, 19	112, 6-7
4, 32	170, 9-10	Philippiens	
5, 1-11	31, 1-4	3, 20	169, 5
6, 5	52, 3	I Thessaloniens	
6, 5-6	30, 12-13	5, 17	10, 7
9, 1-16	31, 5-6	Hébreux	
12, 6-7	103, 1-2	11, 5	30, 4
21, 38	93, 1-2	11, 13	169, 4
Romains		13, 14	169, 4-5
*16, 18	40, 4-5	I Corinthiens	
I Corinthiens		3, 16	125, 3-4
*4, 20	119, 4-5	*4, 20	119, 4-5

INDEX II

Mentions, citations et réminiscences d'ouvrages (autres que l'Écriture) figurant dans la V.P.J.

(Les mentions et les citations explicites sont précédées d'un *.)

ATHANASE (S.)

- * *Vita Antonii* (trad. d'Évagre) : *PL* 73, 127 A : 5, 7-8
- 128 BC : 10, 1-8
- 128 B-129 A : 11, 4-6
- 129 B : 27, 1-4
- 132 D : 80, 8
- 134 B : 168, 2-3
- 137 D (et 150 A) : 55, 9
- 146 D : 169, 2-3
- 148 CD : 7, 1-6
- 149 A : 7, 2 (et 10, 1)
- *156 B : 168, 5-7
- 167 B : 177, 3-4
- *167 C : 61, 4
- 168 A : 60, 12 ; cf. 168, 4

BASILE (S.)

[Règle de *S. Basile] : 174, 7

CASSIEN

- [Œuvres de *Cassien] 174, 9-10
- * *Institutiones Abbatum* (probablement celles de C.) : 11, 8
- Institutiones* : IV, 17 : 169, 6-7

XI, 4 : 77, 5-8

XI, 18 : 133, 1-5

Collationes : *Praef.* I-X : 1-3 ; 175, 1-3

II, 16 : 77, 5-8

III, 5 : 29-34

IV, 2 : 77, 5-8

V, 6 : 35, 5-9

VI, 11 : 77, 5-8

VIII, 25 : 175, 1-3

IX, 1-2 : 10, 7

Praef. XI-XVII : 1-3

XVII, 28 : 66, 5-7

Praef. XVIII-XXIV : 1-3

XVIII, 16 : 30, 11-14

XXI, 9 : 5, 8-9

XXII, 16 : 175, 1-3

XXIV, 24-25 : 77, 5-8

XXIV, 26 : 175, 1-3

EUCHER (S.)

* *Passio Acaunensium Martyrum* : 44, 6-10

JÉRÔME (S.)

Epist. CVII, 10 : 76, 3-4

* *Vita Pauli*, 5 (*PL* 23, 21 A) : 7, 2-4

9 (24 A) : 80, 2

- Vita Hilarionis* (PL 23, 32 C) : 127, 1-3
- LÉON LE GRAND (S.)
 **Epist.* *S. Leonis X (JW 407) : 19, 4-8
- LÉRINS (les Pères de)
 [Règle des Pères de *Lérins] : 174, 7-8
- PACHÔME (S.)
 [Règle de *S. Pachôme] : 174, 8
- RUFIN
Historia Monachorum (trad.):
 1 (PL 21, 393 D) : 147, 7 - 148, 4
 1 (401 B) : 15, 8-9
 7 (416 A-417 C) : 68-70
 8 (420 BC) : 58, 7-12
Historia ecclesiastica (trad. et adapt. d'EUSÈBE) :
 *VII, 25 (28) : 143, 6-8
- SULPICE SÉVÈRE
Vita S. Martini (SC 133)
Ded., 3 : 59, 5
 — 4 : 119, 3
 2, 1 : 141, 2
 3, 3 : 135, 1
 5, 2 : 37, 7
 — : 132, 8 - 133, 3
- 7, 7 : 145, 1-4
 10, 4-5 : 25, 1-10
 10, 6 : 173, 5
 *18, 3 : 46, 4-7; 47, 1-3
 19, 1 : 145, 6-8
 27, 1 : 168, 1-3
 **Epist.* I, 2-15 : 161-164
 — I, 15 : 161, 8
Dial. I, 4 (PL 20, 187 A) : 74, 1-2
 — I, 13 (192 A) : 57, 6
 — I, 20 (196 D-197 A) : 33
 — I, 21 (197 A) : 21, 1-2
 — II, 4 (204 A) : 41, 1-5
 — II, 13 (210 D) : 157, 2-3
 — III, 14 (220 A) : 102, 1-7
 [**Martini gesta*] : 168, 4
- **Instituta de informatione monasterii Acaunensis* (par l'auteur de la *V.P.J.*) : 179, 4-9
- **Liber Vitae sanctorum Patrum* (recueil varié, ou peut-être l'*Historia Monachorum*) : 11, 8
- [*Passiones Apostolorum (Petri, Andreae)*] : 154, 6-7
- [*Passiones Martyrum*] : 31, 14-15

INDEX III

Noms de personnes et de lieux et adjectifs dérivés figurant dans la *Vita Patrum Jurensium* (et dans le chapitre de Grégoire de Tours).

(Le double trait vertical sépare les références données à chacune des trois *Vitae* comprises dans la *V.P.J.*)

- Abraham, patriarcha, 121, 9.
- Acaunus (*site du monastère*), 3, 1.
 — Acaunense coenobium, 179, 5.
 — Acaunenses (*les moines d'Agaune*), 44, 6.
- Aegidius, magister militum, 96, 6; 98, 1; 99, 2; 99, 5.
- Aegyptii (*les moines d'Égypte*), 65, 9.
- Aequestre territorium, 9, 2.
- Aerienses, 157, 10.
- Agrippinus, comes Galliae, 96, 4; 97, 5; 98, 4; 99, 1; 101, 7; 106, 3; 107, 5; 109, 2; 109, 5.
- Alamanni, 157, 5.
 [Alamannia, Greg., 1, 9; 2, 18; 3, 11.]
- Alexandrina cartarum onera, 142, 7.
- Ananias (et Saffira), 31, 1.
- Andreas, apostolus, 152, 9; 154, 2; 155, 11.
- Antidiolus, presbyter (*moine de Condat*), 163, 4.
- Antonius (*saint Antoine le Grand*), 12, 2 || 168, 4; 168, 5.
- Apollo (*dieu*), 143, 7.
- Apostolus (*saint Paul*), 84, 2; 112, 6.
 — (*saint Pierre*), 106, 2.
- Arelatensis episcopus (Hilaris), 18, 2.
- Armentarius (*moine d'Agaune*) 1, 10.
 [Auentica ciuitas, Greg., 1, 10].
- Augustudunensium urbs, 128, 3.
- Balma (*site du monastère féminin*), 60, 6 || 117, 4.
- Barbari, 96, 9; 101, 3; 107, 7.
- Barbaria, 128, 2.
- Barbaricus, 101, 5.
- Basilus, Cappadociae urbis antistes, 174, 7.
- Brestus mons, 48, 6.
 [Burgundia, Greg., 1, 9].
- Caelidonius, Vesontionensis metropolis patriarcha, 18, 7; 18, 10; 19, 3.
- Cappadociae urbs (*Césarée*), 174, 7.
- Cassianus (*auteur d'Institutiones monastiques*), 174, 10.
- Chilpericus. Voir: Hilpericus.

Christus (*souvent dans l'expression*: in Christi nomine), 4, 3; 12, 7; 12, 14; 25, 13; 31, 7; 32, 1; 34, 8; 35, 1; 40, 5; 40, 7; 50, 2; 50, 6; 54, 1; 55, 3; 60, 4; 60, 11 || 66, 2; 80, 2; 81, 7; 82, 5; 82, 9; 83, 7; 91, 6; 95, 9; 102, 2; 102, 6; 110, 7; 111, 10; 112, 7; 116, 12 || 120, 1; 123, 7; 125, 3; 139, 8; 140, 7; 142, 3; 143, 4; 152, 1; 152, 8; 158, 9; 160, 3; 160, 7; 165, 13; 174, 4; 178, 6; 179, 9. *Voir aussi*: Iesus Christus; Amicus euangelicus; Auctor salutaris; Pater uerus; Redemptor; Saluator; Verbum diuinum.

— Christianum nomen, 27, 2.

— Christicolae, 120, 9.

Condadisco(ne) (*site du monastère*), 6, 7.
[Condatisco(ne), Greg., 2, 10].

— Condatenses, e (locus, coenobium, monasterium, monachi), 22, 4; 26, 11; 52, 6 || 66, 1; 115, 3; 117, 5 || 132, 2; 161, 9; 164, 6.

— Condatenses (*les moines de Condat*), 24, 5.
[variantes: Condatisc.; Condatisc.].

Datiuus (*moine de Condat*), 89, 6.

Deus, 17, 10; 46, 10; 54, 3 || 70, 1; 74, 9; 90, 8; 92, 1; 99, 3; 99, 5; 100, 7; 105, 12; 112, 1 || 119, 4; 134, 6; 144, 3; 144, 7; 147, 7; 148, 10; 152, 2; 160, 10;

176, 4. *Voir aussi*: Creator; Diuinitas; Dominus; Excelsus; Maestas; Pater; Trinitas.

Dianaticus (*épithète démoniaque*), 144, 5.

Eugendus Abbas, Tit.; 2, 4; 59, 10 || 70, 6; 117, 4 || Tit. III; 120, 1; 125, 7; 129, 1; 132, 5; 132, 9; 136, 2; 137, 4; 138, 6; 142, 10; 144, 1; 156, 2; 162, 1; 164, 4; 174, 2.

Gallia, ae, 4, 10; 19, 5 || 92, 9; 96, 6.

Galliae, arum, 18, 9; 19, 7; 33, 4 || 110, 6 || 128, 2.

Galli, orum, 67, 7.

Gallicanus, a, um, 64, 3; 65, 9 || 129, 6; 174, 14.

Gallicus, a, um, 3, 1; 60, 7 || 120, 6.

Genua (Genaua), ciuitas, 45, 1 || 153, 3.
[Ianuba urbs, Greg., 5, 3].

Genauenses, 48, 8.

Graeca facundia, 126, 8.

Gregorius Magnus (*évêque de Néocésarée*), 143, 6.

Helias (*le prophète Elie*), 30, 4 || 69, 6.

Herodianus carcer, 103, 1.

Hilarius, Arelatensis episcopus, 18, 1; 18, 7; 19, 8.

Hilpericus, Galliae patricius, 92, 9; 96, 7.
[Chilpericus, rex Burgundiae, Greg., 5, 1].

Iesus Christus, 69, 8; 82, 1; 111, 2 || 144, 2 (2 fois). *Voir aussi* Christus.

Interamnis Lugdunensis (*site d'un monastère*), 11, 3.

Iohannes, apostolus atque symmystes, 2, 5.

Iohannes (*moine d'Againe*), 1, 10.

Isarnodorum, uicus, 120, 6.

Israelitica gens, 30, 10.

Iudas (*le traître*), 30, 11.

Iuresens Patres, Abbates, 2, 3; 4, 1.

Iurensia monasteria, Tit.

Iurensium monachus, 142, 10.

Iurensium siluae, 3, 5; 5, 11.
[Iorensis desertum, Greg., 1, 8].
[Iorensis heremus, Greg., Prol., 24].

Latina uolumina, 126, 7.

Lauonn[us], o, um (*site du monastère*), 24, 7; 39, 3; 39, 5.

— Lauonnense monasterium, 26, 5 || 115, 4; 117, 2; 117, 6.

Leo, beatissimus papa (Romae), 19, 2.

Leunianus, Viennensis urbis abba, 127, 8.

Lirinensis insula (*site du monastère*), 179, 6.

— Lirinenses (*les moines de Lérins*), 174, 8.

Lugdunensium ciuitas maxima, 146, 7.

— Lugdunensis Interamnis (*site d'un monastère*), 11, 3.

Lupicinus Abbas, Tit.; 2, 4; 12, 4; 17, 9; 24, 7; 35, 10; 37, 2; 38, 8; 38, 11; 40, 1; 60, 3; 61, 1 || Tit. II; 62, 8; 68, 8; 99, 3; 101, 6 || 120, 2; 122, 4; 125, 7;

132, 2; 134, 6; 135, 2; 176, 8 [cf. Greg., *passim*].

Marinus presbyter, insulae Lirinensis abbas, 179, 6.

Martinus episcopus (Turonicae ciuitatis), apostolicus uir, 46, 6 || 89, 2 || 152, 10; 157, 1; 159, 4; 160, 2; 161, 2; 161, 8; 161, 10; 163, 5; 164, 5; 164, 7; 168, 4.

Matthaeus publicanus (*apôtre*), 31, 6.

Mauricius, legionis Thebaeorum martyrum caput, 2, 7.
[*Mausatis pago. *Voir* Nemausatis pagus].

Maxentius (*moine de Condat*), 33, 3.

Nemausatis pagus, 9, 8.

Nicolaus (*l'un des premiers diaques*), 30, 12.

Nouidunense municipium (*var.*: Noiid-, Nugud-), 13, 1.

Orientales (*les moines orientaux*), 65, 8 || 174, 12.

Pachomius, Syrorum abba, 174, 8.

Palladius (*moine de Condat*), 43, 6; 44, 1.

Pannoniae, 128, 1.

Patrae, urbs, 154, 6.

Paulus, praedicator, Christi Apostolus, 31, 6 || 152, 9; 155, 11; 154, 3. *Voir aussi*: Apostolus.

Paulus (*premier ermite*), 7, 4.

Persicus caminus, 163, 11.

Petrus, petra, Christi Apostolus, 3, 3 || 105, 1 || 152, 9; 154, 2; 155, 1. *Voir aussi*: Apostolus.

Pontianensis parochia, 160, 5.
 Pontianensium parochia, 43, 3.
 Rhenus, 9, 8.
 Roma, Vrbs maxima, 19, 2 || 96, 4; 97, 2 || 154, 6. *Voir aussi*: Vrbs.
 — Romanus apex, 93, 3.
 — Romani fasces, 96, 8.
 Romanus Abbas, Tit.; 2, 3; Tit. I; 4, 4; 4, 7; 12, 8; 13, 6; 17, 3; 17, 5; 17, 7; 18, 3; 20, 1; 24, 9; 25, 13; 26, 11; 27, 4; 36, 7; 37, 12; 40, 3; 42, 4; 44, 2; 45, 7; 51, 1 || 120, 2; 122, 4; 125, 4; 125, 8; 132, 1; 135, 2; 136, 1; 176, 8 [cf. Greg., *passim*].
 Sabinianus diaconus (*moine de Condat*), 52, 2; 57, 1.
 Sabinus, Lugdunensis Interamnis abbas, 11, 2.
 Saffira (et Ananias), 31, 1.
 Salomon (*roi d'Israël*), 30, 9.
 Samuhel (*juge d'Israël*), 125, 2.
 Saül (*roi d'Israël*), 30, 9.
 Saulus persecutor, 31, 6.

Secundiacensis parochia, 141, 2.
 Sequanorum Gallia, 4, 10.
 — prouincia, 16, 7.
 Spiritus sanctus, 16, 6; 41, 7 || 111, 6 || 149, 2.
 — Dei, 144, 3.
 Stephanus (*premier diacre*), 52, 3.
 Syagria, materfamilias, ecclesiarum mater, 145, 4.
 Syri (*les moines de Syrie*), 174, 8.
 Thebaeorum martyrum legio, 2, 7.
 Turonicum oppidum, 88, 10.
 Tyrrenum mare, 157, 9.
 Valentinus diaconus (*moine de Condat*), 165, 6.
 Vaticanus, 104, 8.
 Vesontionensis urbs, metropolis, 18, 3.
 Viennensis urbs, 127, 8; 128, 3.
 Vrbs (*Rome*), 101, 1 || 155, 8.
 Zachaeus fraudulentus ac diues, 31, 9.

INDEX IV

Vocabulaire général (moins les noms de personnes et de lieux et les adjectifs dérivés figurant à l'Index III).

(Le double trait vertical sépare les références données à chacune des trois *Vitae* comprises dans la *V.P.J.* — Pour certains mots très fréquents, seul est indiqué le nombre de fois où ils reviennent : les chiffres entre parenthèses représentent la fréquence de ces mots dans chaque *Vita*.)

A

abrenuntio, are (*renoncer au monde*), 133, 8; 174, 5.
 abscedo, ere, 88, 10.
 absento, are, 45, 7.
 absoluo, ere, 102, 6.
 absolutio, onis, 96, 2.
 absque, 2, 12; 13, 3; 38, 4; 38, 9; 57, 11 || 114, 7 || 134, 6; 137, 6; 151, 7; 172, 1; 172, 8.
 abstemius (*subst.*), 38, 7.
 abstergeo, ere, 98, 10.
 abstinentia, ae, 17, 8; 33, 5 || 67, 6; 71, 2; 72, 7.
 abstineo, ere, 66, 9; 116, 2.
 abstraho, ere, 158, 8.
 abstrudo, ere, 152, 7.
 abundans, 8, 8; 10, 4.
 abundantia, ae, 35, 6; 36, 1; 36, 5.
 abusio, onis, 110, 3.
 ac, 135 fois (49+47+39).
 accedo, ere, 99, 4.
 accendo, ere, 34, 4; 41, 6; 56, 1 || 88, 5; 101, 3.
 accentus, us, 59, 3.

a ou ab, 73 fois (32+19+22).
 abba ou abbas, atis, Tit.; 2, 2; 3, 12; Tit. I; 4, 7; 11, 3; 12, 5; 13, 6; 27, 7; 36, 4; 37, 5; 37, 13; 38, 11 || Tit. II; 62, 8; 70, 6; 73, 3; 90, 4; 92, 1; 113, 8; 115, 5 || Tit. III; 125, 5; 126, 6; 127, 9; 132, 8; 133, 6; 135, 2; 135, 7; 138, 6; 170, 7; 172, 7; 174, 9; 176, 8; 179, 7.
 abdo, ere, 25, 3.
 abduco, ere, 128, 3.
 abeo, ire, 80, 6; 90, 3; 90, 6; 91, 2; 106, 3.
 abicio, ere, 83, 6.
 abiectus (*au compar.*), 167, 10.
 abiernus, a, um, 3, 5.
 abies, etis, 7, 3; 24, 3.
 abnuo, ere, 95, 2.
 aboleo, ere, 110, 3.
 abrenuntiatio, onis (*renoncement au monde*), 14, 4; 26, 3; 27, 3.

acceptabilis (*au compar.*), 165, 13.
 accido, ere, 45, 3 || 81, 9; 95, 7.
 accipio, ere, 116, 6 || 136, 7; 177, 6.
 accusatio, onis, 96, 13; 108, 2; 110, 5.
 accuso, are, 97, 3; 97, 11; 99, 2; 99, 6.
 acer (*au compar.*), 150, 8.
 aceruatim, 147, 2.
 aceruus, 22, 8 || 70, 9.
 acidus, a, um, 8, 4; 37, 11.
 acies, ei, 29, 5.
 actus, us, 4, 2.
 acus, us, 173, 4.
 ad, 111 fois (37+42+32).
 adaeque, 63, 6; 102, 4 || 136, 4; 152, 9; 172, 2.
 adapertio, onis, 112, 6.
 adcisio, onis, 86, 2.
 adelinis, e, 22, 8.
 adcurro, ere, 89, 4; 110, 2.
 addo, ere, 22, 3; 54, 7 || 74, 8; 89, 8 || 129, 6; 166, 5.
 adduco, ere, 15, 3.
 adeo (*adv.*), 4, 8.
 adeo... ut, 16, 4; 24, 9; 56, 3 || 113, 1 || 165, 5.
 adeo, ire, 37, 1; 49, 7 || 110, 7 || 133, 4.
 adfatim, 3, 13; 10, 4.
 adfatus, us, 140, 3.
 adfecto, are, 133, 9; 174, 12.
 adfectus, us, 1, 11; 13, 8; 25, 3; 60, 11 || 83, 9 || 121, 5; 169, 2.
 adfero, ferre, 10, 1; 27, 9 || 86, 7 || 142, 10; 174, 1.
 adflatus, us, 167, 2.
 adfluctio, onis, 92, 6.
 adfluentissimus, a, um, 139, 3.
 adgredior, i, 46, 11.
 adhibeo, ere, 57, 2 || 85, 7.

adhibitio, onis, 86, 6.
 adhortator, oris, 91, 1.
 adhuc, 21, 8; 33, 2; 36, 2; 48, 4 || 78, 5; 97, 7 || 167, 10.
 adicio, ere, 81, 3 || 171, 4.
 aditus, 1, 6 || 89, 12.
 adiuro, are, 144, 7.
 adiutorium, ii, 17, 10.
 adiuuo, are, 55, 12 || 117, 8.
 adlapsus, us, 159, 4.
 adlegatio, onis, 110, 3.
 adligo, are, 91, 7.
 adloquium, ii, 105, 7 || 150, 5.
 administratio, onis, 27, 8; 30, 12 || 85, 4 || 131, 6; 132, 9; 134, 11; 138, 2; 153, 1.
 admirabilis, e, 27, 1 || 128, 10.
 admiror, ari (*partic. prés.*), 114, 6.
 admixtio, onis, 57, 5.
 admodum, 37, 6 || 178, 2.
 admonitio, onis, 106, 8.
 adnuo, ere, 39, 2 || 118, 6.
 adorno, are (*partic. passé*), 87, 8.
 adparatus, us, 38, 8; 40, 4.
 adpareo, ere, 47, 1.
 adpensus, a, um, 31, 9.
 adplico, are, 161, 3.
 adpono, ere, 2, 5; 38, 6 || 131, 5; 169, 3.
 adpraesens, 99, 3.
 adprehendo, ere (*partic. passé*), 81, 2; 99, 5 || 146, 1.
 adprime, 5, 5.
 adscisco, ere (*partic. passé*), 30, 13 || 68, 7; 100, 3.
 adsero, ere, 141, 10; 154, 8.
 adsertio, onis, 92, 11; 96, 12.
 adsiduus, a, um, 56, 8.
 adsigno, are, 136, 5; 136, 7; 160, 8.

adsisto, ere (*partic. prés.*), 159, 5.
 adsolet (*impers.*), 116, 3 || 151, 6.
 adspectus, us, 12, 4; 55, 3; 55, 5 || 73, 7 || 148, 7.
 adspicio, ere, 54, 7; 61, 4 || 135, 10; 137, 8; 168, 3.
 adstipulor, ari, 78, 2.
 adsto, are (*partic. prés.*), 58, 8 || 95, 6 || 136, 9; 141, 11.
 adstringo, ere, 71, 4 || 136, 6.
 adstruo, ere, 1, 4.
 adsum, adesse, 13, 5; 37, 7; 48, 3.
 adsumo, ere, 165, 13.
 adsumptio, onis, 30, 4 || 166, 4.
 adsuo, ere (*partic. passé*), 63, 4; 65, 4.
 adtendo, ere, 94, 2 || 137, 6.
 adtentius (*compar. d'adv.*), 61, 3.
 adtestifico, are, 82, 5.
 adtingo, ere, 145, 9; 175, 3.
 adtollo, ere, 68, 11.
 adtonitus, a, um, 56, 7 || 123, 9; 137, 2; 153, 7; 169, 4.
 adtraho, ere, 65, 7.
 adueho, ere, 57, 3 || 74, 2.
 aduenio, ire, 13, 5; 20, 5; 22, 5; 37, 7; 46, 2; 54, 4 || 70, 9 || 155, 4.
 aduento, are, 123, 7; 153, 5; 155, 3; 156, 3; 167, 6; 172, 5.
 aduentus, us, 37, 10 || 79, 10 || 153, 8; 158, 3; 160, 9; 167, 4.
 aduersa, orum, 35, 3.
 aduersarius, ii, 29, 3.
 aduersum (*prépos.*), 88, 3.
 adulatio, onis, 92, 3.
 aduoluo, ere, 49, 8.

adustio, onis, 86, 3.
 aedacula, ae, 170, 3; 170, 5.
 aedificium, ii, 162, 12.
 aegrotio, are, 78, 3.
 aegrotus, i, 171, 5.
 aemulatio, onis, 4, 6.
 aemulus, a, un, 97, 8.
 aenigma, atis, 3, 8.
 aequalis, e, 25, 9.
 aequanimitas, atis, 162, 2.
 aequor, oris, 24, 4.
 aerijs, a, um, 56, 5.
 aerumna, ae, 105, 2.
 aestas, atis (*var. aestuans*), 23, 3.
 aestiuus, a, um, 23, 3 || 67, 1 || 127, 6; 131, 2; 153, 2.
 aestus, us, 8, 2.
 aetas, atis, 5, 9; 28, 3 || 175, 5.
 agger, eris, 45, 4; 48, 8.
 agnosco, ere, 3, 4; 34, 1; 45, 2 || 104, 3 || 124, 12; 149, 10; 166, 5.
 ago, ere, 43, 4; 46, 10 || 118, 4; 159, 6.
 agricultura, ae, 73, 1.
 aiebat, 134, 1.
 ait, 28, 4; 29, 6; 39, 1; 40, 2; 58, 3 || 69, 5; 70, 2; 73, 3; 74, 10; 75, 10; 89, 6; 93, 1; 94, 1; 108, 8 || 136, 4; 137, 3; 154, 2; 160, 1; 176, 3.
 alacer, cris, ere, 91, 4; 109, 8; 111, 9.
 alacritas, atis, 53, 9 || 116, 12 || 166, 7.
 alapa, ae, 56, 2.
 albus, a, um, 135, 9.
 ales, itis, 66, 3.
 alias (*adv.*), 22, 1.
 alienus, a, um, 76, 8 || 142, 2; 151, 8.

alimentum, i, 10, 8; 22, 6 ||
105, 11; 107, 2 || 171, 6.
alimonia, ae, 2, 13 || 70, 8.
aliquando, 96, 1.
aliquantisper, 65, 5 || 146, 4.
aliquantulum (*adv.*), 6, 5;
45, 7.
aliquatenus, 24, 1.
aliqui, qua, quod, 113, 8.
aliquis, qua, quid, 32, 1; 32, 5;
41, 3 || 62, 10; 63, 9; 67, 9;
72, 8; 86, 4; 88, 10; 98, 8;
112, 1; 114, 4 || 134, 11;
138, 4; 151, 12; 174, 2;
175, 8.
alius, a, ud, 15, 1; 15, 5 ||
78, 6; 88, 4; 88, 5; 102, 5 ||
122, 2; 147, 5; 155, 7;
158, 4.
alleluia, 144, 9.
alo, ere, 128, 11.
altare, is, 151, 9; 156, 8;
166, 3.
alter, era, erum, 2, 10; 13, 9;
26, 7; 26, 8; 30, 13; 55, 13 ||
83, 6; 112, 10 || 122, 2;
149, 6; 151, 10; 167, 8.
alternatio, onis, 74, 11.
alternus, a, um, 23, 3 || 74, 5.
alteruter, tra, trum, 47, 6;
58, 8 || 81, 9.
altior, oris, 37, 7.
altius (*compar. d'adv.*), 149, 9.
altum, i, 31, 12.
altrinssecus, 6, 4.
alvearium, ii, 16, 6.
alveus, i, 57, 2; 58, 5.
amator, oris, 29, 6.
ambigo, ere, 96, 2 || 161, 2.
ambiguus, a, um, 104, 13 ||
134, 12.
ambio, ire, 13, 12; 25, 13;
44, 9 || 170, 5.

ambitio, onis, 11, 7; 21, 3;
50, 5 || 130, 8; 133, 7; 148, 9.
ambo, 17, 1; 24, 6.
amen, 70, 2 || 144, 8.
amentior, oris, 33, 8.
amicus, i, 1, 11 || 96, 3.
— Christi, 102, 6 || 139, 8.
Amicus euangelicus, 1, 1.
amitto, ere, 13, 9.
amoenitas, atis, 31, 11.
amor, oris, 12, 7; 32, 10;
61, 3 || 114, 6 || 144, 4.
amplissimus, a, um, 123, 2.
amplitudo, inis, 3, 9.
amplius (*adv.*), 128, 5; 144,
8; 164, 3.
ampulla, ae, 163, 5.
ampullula, 164, 1.
an, 125, 8.
anceps, ancipitis, 158, 8.
angelicus, a, um, 12, 2 || 123, 6;
123, 11; 124, 6.
angelus, i, 103, 2 || 123, 12.
anguifer, fera, ferum, 29, 4.
anguis, is, 152, 5.
angularis, e, 103, 4.
angulus, i, 80, 5; 102, 9; 106, 3.
angustia, ae, 3, 10.
angustiae, arum, 25, 9; 48, 7 ||
137, 2.
anhelitus, us, 71, 7.
animal, alis, 66, 2.
anima, ae, 178, 3.
animus, i, 17, 9; 27, 11; 55, 4 ||
68, 10; 81, 5; 87, 3; 91, 3;
97, 8 || 133, 7; 168, 5; 179, 3.
annus, i, 5, 9 || 66, 8; 72, 2;
77, 3; 82, 4; 93, 2; 116, 3 ||
124, 2; 125, 2; 126, 3;
128, 5.
ante, 5, 1; 29, 11; 30, 3 ||
66, 8; 93, 2 || 130, 2; 151,
10; 155, 2; 156, 4; 176, 9.
antea, 31, 4 || 127, 2; 171, 2.

antedictus, a, um, 18, 6; 19, 5 ||
132, 8; 161, 7.
anteo, ire, 130, 4; 134, 5.
antequam, 30, 10 || 96, 11;
102, 11 || 153, 1.
antiphona, ae, 124, 4.
antiquitus, 162, 8.
antiquus, a, um, 27, 5; 29, 4;
35, 2; 51, 7 || 82, 10; 87, 3;
90, 2 || 155, 12.
antistes, itis, 174, 7.
antrum, i, 105, 2.
apertus, a, um, 47, 9.
apex, icis, 93, 3.
apices, um, 118, 3.
apis, is, 11, 5; 16, 6 || 122, 6.
apostolicus, a, um, 103, 2.
— uir (Eugendus, Marti-
nus), 145, 3; 152, 10.
— traditio, gladius, consti-
tutum, 1, 13; 29, 4 ||
112, 8.
— auctoritas, limina, cul-
men, 19, 3 || 103, 9;
104, 7.
apostolus, i, 2, 8; 31, 2 ||
152, 8; 155, 4; 155, 11.
Voir aussi Apostolus.
aptus, a, um, 6, 2.
apud, 96, 7; 98, 6 || 141, 10;
152, 1.
aqua, ae, 23, 9; 57, 3; 57, 10 ||
66, 8; 67, 4; 72, 4; 116, 2;
116, 6.
aquilo, onis, 9, 8.
ara, 165, 13.
arbitror, ari, 164, 4.
arbor, oris, 7, 5; 8, 1; 9, 4;
13, 12; 23, 7 || 153, 4.
arbuscula, ae, 8, 4.
arca, ae, 2, 10.
arcanus, a, um, 1, 1.
arcanum, i, 1, 5.
arcella, ae, 173, 1.

arceo, ere, 63, 1; 63, 7; 80, 2.
archimandrita, ae, 170, 1.
ardenter, 12, 9; 32, 2.
ardeo, ere, 163, 8.
ardor, oris, 27, 6; 44, 10 ||
101, 3; 115, 7 || 138, 5.
arduus, a, um, 6, 5.
ardua, orum, 77, 6.
area, ae, 74, 2 || 124, 7.
arens, entis, 115, 6 || 162, 12.
aridus, a, um, 67, 3.
arma, orum, 29, 4 || 81, 4;
87, 4.
armariolum, i, 145, 8.
armarium, ii, 173, 1.
armo, are, 55, 9; 58, 4.
arra, ae, 99, 6.
arreptitius, ii, 15, 8; 34, 8 ||
89, 8.
arrideo, ere, 36, 3.
arripio, ere, 11, 1; 32, 2 ||
77, 6; 100, 1; 103, 3.
arrogans, antis, 93, 3.
ars, artis, 96, 8.
artificium, ii, 85, 5; 87, 8.
artius (*compar. d'adv.*), 84, 8 ||
132, 10.
arto, are, 25, 8.
artus, a, um, 48, 7.
aruum, i, 76, 12.
ascella, ae, 65, 6.
ascendo, ere, 123, 13.
asellus, i (*le corps*), 76, 3.
asperitas, atis, 23, 1 || 84, 6.
asporto, are, 23, 5 || 79, 4;
104, 3.
ast, 15, 5; 30, 13; 39, 5 ||
91, 2 || 122, 2; 154, 2.
astriger, eram, erum, 124, 8.
astrum, i, 121, 8.
at, 46, 4; 53, 6 || 79, 8; 98, 1;
101, 6; 104, 8; 108, 5;
109, 6; 112, 1; 116, 7 ||
129, 3; 137, 7; 139, 1;

154, 3; 159, 6; 176, 6; 179, 3.
 atque, 82 fois (22+35+25).
 atrium, ii (monasterii), 90, 7.
 — (basilicae S. Martini Turon.), 89, 2.
 — (exterius basilicae S. Petri Rom.), 107, 3.
 atrox, ocis, 141, 3.
 auaritia, ae, 1, 13.
 auctor, oris, 39, 8; 48, 2 || 112, 1.
 Auctor salutifer, 2, 9.
 auctoritas, atis, 19, 3; 20, 3 || 92, 2 || 179, 8.
 actus, a, um, 13, 12 || 115, 5.
 audacia, ae, 95, 6; 101, 5.
 audacter, 93, 7.
 audeo, ere, 27, 4; 30, 9; 38, 6 || 66, 4; 81, 10; 91, 6.
 audientia, ae, 19, 1.
 audio, ire, 13, 2; 18, 1; 34, 5 || 68, 14; 107, 4; 107, 7; 109, 8 || 142, 6; 170, 8.
 auditus, us, 50, 13.
 aufero, ferre, 23, 8 || 147, 8; 160, 7.
 aufugio, ere, 133, 5.
 Augustus (= *empereur*), 108, 6; 110, 5.
 aula, ae (basilicae S. Martini), 89, 2.
 aulicus, a, um, 92, 7; 95, 6.
 aura, ae, 56, 6.
 auris, is, 102, 7 || 152, 3.
 aurora, ae, 137, 8.
 austerior, oris, 65, 1.
 austeritas, atis, 150, 7.
 austerius (*adv.*), 67, 3.
 ausus, us, 9, 2.
 aut, 56 fois (19+18+19).
 autem, 35, 8; 40, 1 || 127, 1; 168, 1; 173, 6.

autumnalis, e, 23, 3.
 auxilium, ii, 89, 12.

B

baculus, i, 36, 10 || 113, 12.
 balma, ae, *voir*: Balma.
 baratrum, i, 30, 6.
 barbari, barbaria, barbaricus, *voir*: Barbari, *etc.*
 basilica, ae (*de La Balme*), 25, 11; 61, 5.
 — (*d' Agaune*), 44, 6.
 — (*de S. Martin de Tours*), 89, 2.
 — (*de S. Pierre de Rome*), 104, 7; 105, 1; 105, 6.
 beatifico, are, 168, 7.
 beatitudo, inis, 121, 5.
 beatus, a, um, 17, 2; 30, 4; 34, 6; 42, 4 || 70, 5; 72, 5 || 120, 2; 122, 3; 125, 5; 136, 1; 137, 1; 145, 1; 145, 7; 145, 8; 158, 2; 162, 1; 163, 5; 168, 4; 174, 2; 178, 4.
 — beatissimus, a, um, 4, 4; 10, 2; 12, 8; 18, 2; 19, 1; 20, 1; 24, 9; 25, 11; 26, 11; 27, 4; 36, 7; 40, 1; 42, 1; 43, 1; 44, 2; 45, 7; 51, 1; 59, 10 || 62, 8; 79, 1; 86, 7; 89, 2; 92, 1; 115, 1 || 118, 1; 119, 7; 121, 1; 129, 1; 132, 1; 135, 2; 138, 5; 143, 2; 148, 7; 152, 1; 152, 8; 157, 1; 159, 4; 161, 2; 164, 5; 175, 4.
 bellum, i, 4, 5.
 bene, 28, 10 || 89, 8 || 124, 4; 159, 6.
 benedico, ere, 50, 6 || 70, 3 || 139, 6; 153, 8.

benedictio, onis, 70, 7.
 benedictus, a, um, 135, 7.
 beneficium, ii, 67, 10; 108, 3.
 benignissimus, a, um, 36, 8.
 benignitas, atis, 46, 5; 50, 10.
 bestialis, e, 157, 7.
 biceps, bicipitis, 95, 3.
 biduum, i, 37, 9 || 147, 5.
 biennium, ii, 90, 1 || 155, 2.
 bifidus, a, um, 6, 6.
 bimenstris, e, 158, 2.
 bipes, edis, 113, 10.
 bis, 32, 5 || 175, 8.
 biuius, a, um, 104, 11.
 blandior, iri, 50, 12.
 blandissime, 46, 6.
 blandus, a, um, 36, 10 || 88, 6; 105, 7 || 150, 4.
 bona, orum, 167, 7.
 bonitas, atis, 93, 8.
 bonum, i, 149, 5.
 bonus, a, um, 14, 2 || 74, 9; 111, 2.
 brachium, ii, 56, 2 || 71, 5; 74, 5.
 breuiter, 143, 6.
 brutus, a, um, 161, 3.

C

cachinnus, i, 54, 6.
 caducus, a, um, 9, 4.
 caecatus, a, um, 30, 7.
 caelestis, e, 12, 3; 48, 8 || 120, 8; 123, 3; 123, 11.
 — caelestia, um (*subst.*), 169, 5.
 caelum, i, 68, 11; 69, 4; 111, 8 || 121, 8; 123, 4.
 calamitas, atis, 49, 11.
 calciamentum, i, 63, 8; 113, 5 || 129, 1.
 calco, are, 3, 8; 19, 8; 20, 4; 32, 3; 58, 10 || 118, 11; 144, 12; 174, 10.
 calefacio, ere, 65, 6; 113, 6.
 calicellus, i, 116, 6.
 caliga, ae, 129, 6.
 callide, 55, 6 || 107, 9.
 calliditas, atis, 35, 3 || 87, 3.
 callidus, a, um, 96, 7.
 callis, is, 155, 3.
 calor, oris, 114, 6.
 caminus, i, 163, 11.
 campestre, is, 8, 8.
 campus, i, 3, 6; 44, 10.
 canon, onis (*règle*), 36, 5.
 canones, um (*canons ecclès.*), 19, 6.
 canonicus (*cursus*), 175, 7.
 capitalis, e, 100, 7.
 capitium, ii, 163, 6.
 captivitas, atis, 128, 2.
 captiuo, are, 87, 4.
 captus (*mente*), 34, 8.
 caput, itis, 2, 8; 29, 4 || 65, 3; 104, 4.
 carcer, eris, 101, 1; 102, 8; 103, 2; 107, 6.
 carceratus, a, um, 103, 4.
 carecalla, ae, 127, 7.
 careo, ere, 49, 5.
 carissimus, a, um, 62, 2 || 165, 7.
 caritas, atis, 5, 6; 16, 3; 44, 3; 46, 7; 49, 2; 51, 3 || 77, 4; 113, 1; 116, 5 || 127, 9.
 Caritas tua, uestra, 3, 4; 3, 10; 27, 8; 39, 4.
 carmen, inis, 124, 1.
 caro, carnis, 83, 5.
 carpo, ere, 73, 7; 111, 3 || 141, 8.
 carta, ae (*papyrus*), 142, 8.
 casso, are, 35, 11 || 84, 10.
 cassum (*adv.*), 28, 3.
 castra, orum, 44, 6.
 castus, a, um, 12, 14; 55, 5.

casus, us, 56, 6 || 84, 2 || 145, 7 ;
164, 4.
cataplasmo, are, 86, 3.
caterua, ae, 51, 6 || 147, 4 ;
178, 5.
cateruatim, 28, 7 ; 48, 2.
cathedra, ae, 21, 7.
caueo, ere, 144, 8. *Voir aussi :*
cautus.
cauerna, ae, 25, 3.
caulae, arum, 51, 7 || 155, 11.
caulis, is, 102, 3.
causa, ae, 18, 2 ; 37, 8 ; 56, 7 ||
85, 6 ; 86, 8 ; 97, 5 ; 110, 4 ;
113, 8 || 134, 2 ; 173, 9.
causa (*employé comme prép.,*
avant ou après son régime),
20, 5 ; 26, 3 ; 26, 4 ; 41, 4 ;
47, 7 ; 52, 5 || 63, 3 || 133, 4 ;
141, 5 ; 151, 2 ; 170, 4 ;
173, 7.
causidicus, i, 110, 4.
caute, 79, 8 ; 89, 11 || 123, 10 ;
133, 5.
cautela, ae, 86, 8 || 172, 4.
cauter, eris, 86, 2.
cautus, a, um (*adj.*), 49, 1 ||
82, 6 ; 103, 5.
— (*partic.*), 62, 5.
cedo, ere, 164, 5.
celebritas, atis, 120, 5.
celeritas, atis, 50, 11 || 162, 12.
cella, ae, 2, 11 || 128, 5 ; 173, 1.
cellariolum, i, 75, 7.
cellula, ae, 37, 6 ; 39, 3 ; 53, 9 ;
56, 9 || 104, 9 || 128, 8 ;
137, 5 ; 162, 9.
celo, are, 44, 5.
cenaculum, i, 162, 10 ; 163, 8.
centum (quinquaginta) 24, 9.
centum (quinque), 25, 4.
cereus, i, 135, 5 ; 136, 9.
cerno, ere, 16, 4 || 83, 7 ; 94, 2 ;

102, 6 || 118, 6 ; 140, 3 ;
154, 5 ; 159, 3.
certatim, 113, 4.
certe, 9, 7 ; 45, 2 || 62, 9 ||
130, 3.
cesso, are, 148, 9.
ceteri, ae, a, 15, 2 ; 17, 4 ;
30, 12 ; 49, 3 || 131, 2.
ceterum (*adv.*), 9, 1 || 167, 1 ;
173, 8.
ceruix, icis, 90, 9.
— ceruices, um, 141, 6 ; 142, 5.
ceruus, i, 9, 4.
charisma (*au plur. — mata*),
148, 8.
chirurgia, ae, 86, 2.
chorus, i, 123, 6.
cibus, i, 1, 13 ; 37, 11 || 67, 5.
cilicinus, a, um, 127, 7.
cingulum, i, 25, 2 ; 25, 7 ;
25, 8 ; 60, 6 || 136, 2.
circa, 17, 3 ; 30, 2 ; 41, 7 ;
51, 7 || 141, 2 ; 165, 11 ;
175, 4.
circiter, 66, 8 ; 72, 1 ; 77, 2 ;
93, 2 ; 116, 2 || 124, 2 ;
155, 3 ; 165, 8 ; 166, 8.
circulus, i, 70, 10 || 125, 2.
circumceo, ire, 6, 2.
circumfusus, a, um, 159, 3.
circumscriptio (*au plur.*), 105,
4.
circumspicio, ere, 29, 9 || 135, 5 ;
175, 3.
citius (*compar. de cito*), 15, 7.
cito, are, 108, 5.
citra, 10, 6.
ciuitas, atis, 93, 3.
ciuis (*au plur.*), 50, 3.
ciuitas, atis, 47, 7 ; 49, 8 ||
128, 6 ; 146, 6.
clam, 88, 9.
clamo, are, 42, 8.
clancule, 97, 11.

clandestinus, a, um, 87, 5 ;
96, 10.
claresco, ere, 161, 4 ; 163, 11 ;
165, 5.
claritas, atis, 112, 10 || 136, 10 ;
159, 2.
claudio, ere, 59, 4 || 124, 8 ;
163, 7 ; 170, 5.
claustrum, i, 2, 11 || 128, 4.
— claustra, orum, 1, 12 || 141,
3.
clausula, ae, 165, 11.
clausus, i, 135, 9.
clementia, ae, 139, 7.
clementissime, 171, 3.
clericalis, e, 20, 3.
clericatus, us, 21, 3.
clericus, i, 13, 2 ; 18, 2.
clerus, i, 47, 9 ; 50, 3.
cliuis, i, 123, 4.
cluserium, ii, 65, 4.
clusura, ae, 120, 5.
clusurula, ae, 45, 8.
coabbas, atis, 111, 6.
coaeus, a, um, 21, 5.
coaptatus, a, um, 63, 4.
coclear, aris, 67, 5 ; 116, 7.
coctilis, e, 157, 10.
coenobialis, e, 28, 7 || 85, 4
(*var. coenobicus*) || 132, 3.
coenobium, ii, 2, 11 ; 22, 4 ;
32, 1 ; 32, 4 ; 44, 2 ; 50, 11 ;
52, 6 || 66, 2 ; 88, 7 ; 95, 11 ;
115, 3 || 132, 2 ; 148, 7 ;
155, 7 ; 173, 9 ; 179, 6.
coenum, i, 122, 5.
coepit, isse, 10, 1 ; 16, 5 ;
46, 10 || 74, 5 ; 75, 4 ; 97, 10 ;
98, 3 ; 106, 1 ; 115, 5 ||
147, 2.
coerceo, ere, 21, 9 || 101, 4 ||
128, 6 ; 137, 2 ; 156, 10.
cognosco, ere, 62, 5 || 124, 3.

cogo, ere, 20, 5 || 66, 7 ; 97,
7 ; 107, 6 || 175, 8.
cohorto, are, 88, 8.
colliculus, i, 13, 13.
collis, is, 22, 7 ; 61, 5.
color, oris, 27, 4.
coluber, bri, 57, 8.
columba, 2, 10 ; 12, 12 ; 40, 8 ||
114, 10.
coma, ae, 7, 4.
comes, itis, 44, 3 || 96, 6.
comitatus, us (*la Cour*), 63,
10 ; 97, 6.
comito, are, 43, 6 ; 49, 2 ||
92, 2 ; 114, 1.
commeatus, us, 155, 6.
commemini, 124, 5.
commendo, are, 61, 3 || 160, 2 ;
160, 4.
commentum, i, 105, 7.
commeo, are, 104, 3.
comminister, tri, 52, 4.
comminuo, ere, 67, 4.
comminus (*locution : in com-*
minus) : 96, 11 ; 97, 12 ||
157, 6.
committo, ere, 29, 7 || 85, 4.
commodum, i, 78, 5 || 147, 6.
commodus (*au compar.*), 64, 5.
commoneo, ere, 12, 7 || 79, 6 ||
165, 7.
commotio, onis, 102, 10.
commoueo, es, ere, 116, 9.
commune, is (*subst.*), 38, 6 ||
82, 7.
communio, onis, 151, 9.
communis, e, 47, 6.
comptius (*adv.*), 59, 11 ; 61, 9.
concaua, orum, 116, 3.
concedo, ere, 53, 3 || 78, 2 ;
100, 8.
concono, ere, 123, 12 ; 124, 5.
concupio, ere, 12, 13.
concite, 47, 6.

concitus, a, um, 104, 2.
 conciuus, is, 120, 4.
 conclamo, are, 78, 9.
 concludo, ere, 27, 10; 28, 7;
 30, 6; 48, 7 || 103, 1 || 128, 5.
 concordo, are, 161, 5.
 concreresco, ere, 49, 10.
 concretio, onis, 9, 3.
 conculco, are, 58, 7.
 concurro, ere, 6, 6 || 143, 2;
 147, 3; 177, 2.
 concutio, ere, 81, 9 || 124, 9.
 condeclaro, are, 37, 3.
 condemonstro, are, 104, 11.
 condicio, onis, 92, 9 || 127, 4.
 conductum, i, 79, 4.
 condo, ere, 6, 7; 16, 2; 61, 7 ||
 117, 3.
 conecto, ere, 100, 5.
 confabulatio, onis, 47, 3; 50,
 13.
 confabulor, ari, 107, 10.
 confero, ferre, 20, 2; 36, 6;
 56, 6 || 103, 4.
 confessio Apostoli (à *S. Pierre de Rome*), 106, 2.
 confestim, 21, 4; 56, 8 || 78, 4;
 99, 5; 100, 2; 100, 8;
 101, 6; 103, 3; 107, 1;
 110, 2; 116, 9 || 124, 10;
 136, 10; 137, 7; 139, 2;
 143, 1; 154, 3; 156, 5;
 172, 7.
 conficio, ere, 100, 1 || 144, 11.
 confido, ere, 81, 11.
 conflagro, are, 23, 4 || 88, 2.
 configo, ere, 98, 2.
 confluo, ere, 125, 6; 133, 4.
 conforto, are, 74, 9.
 confrico, are, 155, 1.
 confundo, ere, 94, 3.
 confusio, onis, 81, 12.
 congaudeo, ere, 83, 8; 109, 9.
 congemisco, ere, 89, 7; 108, 7.

congeries, ei, 9, 3.
 concredior, i, 51, 12.
 congregatio, onis, 16, 1; 29, 8 ||
 68, 2; 82, 6.
 congressio, onis, 157, 6.
 congruentius (*adv.*), 162, 5.
 congruus, a, um, 6, 2 || 85, 7.
 conicio, ere, 41, 4 || 78, 7.
 coniungo, ere, 79, 10.
 coniuratus, i, 100, 4.
 coniuux, ugis, 13, 9.
 conlabor, i, 84, 3.
 conlacrimo, are, 49, 9.
 conlatio, onis, 165, 12.
 conligo, are, 49, 4 || 87, 3;
 87, 6; 88, 9.
 conligo, ere, 71, 6; 76, 2 ||
 123, 11.
 conlocutio, onis, 81, 9.
 conloquium, ii, 107, 11 || 152,
 11.
 conloquor, i, 58, 8 || 107, 5;
 107, 9.
 conluuium, ii, 22, 9.
 conor, ari, 22, 3 || 82, 10;
 116, 10.
 comparo, are, 11, 9.
 compellatio, onis, 54, 4.
 compello, are, 89, 5; 103, 2 ||
 140, 4.
 compello, ere, 27, 6 || 84, 9;
 91, 2 || 179, 7.
 compendium, ii, 147, 7.
 conpeto, ere, 27, 5.
 conplano, are, 24, 4.
 conplector, i, 46, 6 || 91, 5;
 109, 6.
 conpleo, ere, 46, 1; 58, 5 ||
 69, 4 || 166, 7; 171, 2; 178, 1.
 conplico, are, 81, 3 || 144, 9.
 conpluuium, ii, 113, 4.
 conpono, ere, 176, 10.
 conprimo, ere, 57, 7.
 conprobo, are, 78, 7.

conpunctio, onis, 82, 3.
 conpunctus, a, um, 15, 5;
 34, 7 || 85, 2.
 conquiesco, ere, 64, 9 || 127, 6.
 consaepio, ire, 44, 10 || 128, 10.
 consaluto, are, 46, 5 || 155, 5;
 156, 5; 159, 5.
 conscendo, ere, 31, 13.
 conscientia, ae, 30, 8 || 62, 6;
 85, 2; 92, 2; 98, 2; 98, 10;
 112, 3 || 118, 4; 151, 4.
 conscius, a, um, 151, 9.
 conscopo, are, 72, 4.
 conspello, ire, 178, 7.
 consessus, us, 172, 3.
 consideratio, onis, 47, 5.
 consigno, are, 81, 7 || 143, 7.
 consilium, ii, 27, 4; 28, 4;
 29, 7; 35, 2 || 72, 5; 79, 4;
 107, 10 || 158, 1.
 consisto, ere, 8, 7.
 consortialis, e (*de commu-
 nauté*), 5, 3.
 consortium, ii, 34, 3.
 conspectus, us, 152, 7; 172, 3.
 conspicio, ere, 33, 4 || 130, 2;
 135, 8; 155, 4.
 conspikor, ari, 155, 2.
 conspicuus, a, um, 46, 5 ||
 127, 8; 152, 10.
 constantia, ae, 47, 3; 51, 13.
 constat, are, 106, 5 || 165, 7.
 consternatus, a, um, 34, 5.
 constipatio, onis, 122, 7.
 constituo, ere, 96, 6.
 constitutum, i, 59, 10 || 112, 8.
 constringo, ere, 50, 5 || 73, 6;
 74, 4; 88, 9; 90, 2 || 127, 5;
 129, 2; 136, 2; 146, 4;
 151, 1; 176, 4.
 construo, ere, 13, 15 || 114, 9.
 consuetus, a, um, 35, 2.
 consulo, ere, 100, 5 || 155, 5.
 consummatio, onis, 32, 3.

consummo, are, 126, 5.
 consumo, ere, 57, 11 || 127, 3.
 consuo, ere, 173, 4.
 consurgo, ere, 46, 9 || 64, 8;
 84, 3.
 contactus, us, 75, 4.
 contagio, onis, 49, 10.
 contagium, ii, 152, 4.
 contemno, ere, 36, 4 || 142, 7.
 contemplatio, onis, 124, 7.
 contemplator, oris, 156, 4.
 contemplor, ari, 106, 3 || 124,
 8; 153, 6; 175, 2.
 contemptus, us, 138, 9.
 contentus, a, um, 2, 11 ||
 113, 1.
 contero, ere, 63, 2.
 contestor, ari, 68, 9.
 contigno, are, 104, 10 || 162, 9.
 continens, entis, 13, 9.
 contineo, ere, 154, 7.
 contingo, ere, 73, 6; 75, 4 ||
 146, 2.
 continuatus, a, um, 64, 3;
 88, 11; 102, 2.
 continuo, 160, 10.
 contortus, a, um, 56, 5.
 contra (*prép.*), 9, 2; 29, 3;
 35, 4.
 contra (*locution: e contra*),
 98, 2.
 contradico, ere, 133, 3.
 contrahor, ere, 71, 3.
 contrarietas, atis, 35, 10.
 contrario (*locution: e contra-
 rio*), 31, 5.
 contrarius, a, um, 148, 3.
 contristo, are, 137, 5.
 contumax, acis, 85, 1.
 conturbo, are, 68, 4.
 conuallē, is (*abl. sing.: co-
 nualli*), 52, 7.
 conuallia, ium, 6, 3; 9, 5.
 conuaso, are, 79, 9; 90, 3.

conueho, ere, 45, 6.
 conuello, ere, 103, 5 || 176, 6.
 conueniens, entis (*adj.*), 14, 6 ||
 171, 6.
 conuenientissime, 50, 6.
 conuenio, 3, 12; 14, 6 || 62, 6;
 68, 8; 98, 2; 100, 5; 101, 8 ||
 133, 9; 134, 5.
 conuenticulum, i (*office de
 communauté*), 52, 8 || 129, 4.
 conuersatio, onis, 2, 5; 27, 1 ||
 62, 7.
 conuersio, onis, 74, 7.
 conuertentes (*de conuertor,
 renoncer au monde*), 28, 5.
 conuerto, ere, 70, 2; 74, 11;
 91, 4.
 conuictus, us, 172, 3.
 conuinco, ere, 19, 2 || 97, 11;
 108, 3; 109, 3.
 coopero, are, 148, 4.
 copiosus (*adv.*), 37, 10.
 copiosus, a, um, 27, 3.
 copulo, are, 123, 11.
 cor, cordis, 1, 12; 2, 2; 21, 2;
 55, 9 || 68, 10; 80, 8; 114,
 8 || 176, 7.
 coram, 53, 8 || 80, 7; 90, 6;
 92, 8; 110, 8.
 corporalis, e, 51, 10.
 corporaliter, 140, 3.
 corporeus, a, um, 60, 5 ||
 132, 4; 175, 6; 176, 5.
 corpus, oris, 15, 3; 26, 8;
 44, 9; 52, 3 || 63, 2; 71, 7 ||
 128, 7; 154, 7; 165, 4.
 Corpus dominicum, 151, 8.
 corpusculum, i, 61, 5 || 71, 2;
 75, 2; 117, 2 || 175, 8; 178, 4.
 corrigo, ere, 17, 4 || 74, 7.
 corripio, ere, 29, 4; 33, 7 ||
 81, 4 || 141, 3; 166, 8.
 corrumpto, ere, 55, 10 || 116,
 11.

corruo, ere, 31, 12; 34, 5 ||
 149, 9.
 cortex, icis, 65, 4.
 coruus, i, 40, 6.
 cothurnositas, atis, 35, 8.
 cothurnus, i, 21, 4 || 140, 5.
 cotidianus, a, um, 35, 7 || 102, 5.
 cotidie, 27, 3; 28, 5; 39, 3 ||
 88, 4 || 174, 11.
 crastina, ae (*subst.*), 13, 8;
 38, 2; 38, 7 || 160, 6.
 Creator, 29, 13.
 creber, bra, brum, 22, 8; 53, 3 ||
 78, 7; 80, 9; 94, 3; 98, 3;
 110, 2; 116, 3 || 157, 8.
 crebro (*adv.*), 36, 8; 49, 7;
 51, 4 || 74, 6; 81, 6; 105, 11 ||
 133, 5; 139, 6; 149, 10.
 credo, 41, 9 || 71, 7 || 139, 7.
 — credentes, ium, 14, 3.
 crepusculum, 46, 10.
 cresco, ere, 98, 9 || 123, 8.
 crimen, 42, 8; 61, 4.
 crimosus, i, 42, 5.
 crudus, a, um, 102, 4.
 crus, cruris, 129, 3.
 crustulentus, a, um, 123, 5.
 Crux dominica (*cf. uexillum*),
 58, 4.
 cubile, is, 28, 10 || 76, 5; 81, 8.
 cubitus, i, 42, 7.
 cuculla, ae, 63, 6; 79, 9 || 127, 3.
 cucullus, i, 104, 4.
 culmen, inis, 104, 7 || 120, 9;
 123, 3; 134, 3.
 culpa, 83, 10; 105, 3 || 149, 9;
 151, 7.
 cultius (*adv.*), 36, 6.
 cultura, ae, 6, 3; 8, 8; 22, 7;
 23, 5; 24, 5 || 64, 2.
 culturula, ae (*au plur.*), 36, 2.
 cultus, us, 112, 10.
 cum (*prépos.*), 40 fois (13+8+
 19).

-cum, 1, 13; 83, 7.
 cum (*conj.*) [*souvent: cumque*],
 77 fois (29+24+24).
 cumulo, are, 115, 7.
 cunae, arum, 65, 2.
 cunctus, a, um (*sing. et plur.*),
 39, 7; 50, 5; 51, 3; 52, 9;
 60, 12; 61, 2 || 82, 7; 91, 4 ||
 130, 4; 131, 5; 136, 10;
 142, 4; 160, 6; 160, 8;
 167, 10; 170, 3; 173, 5;
 173, 8.
 cuniculus, i, 103, 6.
 cupiditates, um, 5, 8.
 cupio, ere, 24, 2; 45, 3; 51, 13.
 cur, 93, 5; 108, 7.
 curatio, onis, 85, 5.
 curiosus, a, um, 41, 7.
 curo, are, 15, 3; 33, 9.
 curro, ere, 47, 7 || 75, 7 || 156, 2.
 cursim, 109, 7.
 cursus, us, 57, 5 || 166, 9.
 — canonicus, 175, 8.
 custodia, ae, 97, 7; 105, 10.
 custodio, ire, 48, 6.
 cyatus, i, 116, 6.
 cymiterium, 26, 5 || 129, 8.

D

daemon, onis, 33, 7; 34, 8;
 51, 5.
 daemonium, ii, 15, 1 || 141, 3.
 dalmatica, ae, 136, 5.
 damno, are, 29, 14; 30, 9;
 31, 10 || 109, 4.
 damnum, i, 29, 13.
 de, 11, 6; 21, 1; 22, 2; 25, 3;
 28, 9; 30, 11; 35, 3; 41, 1;
 47, 5; 48, 5; 56, 9; 59, 1;
 60, 8 || 62, 7; 63, 3; 66, 2;
 66, 3; 68, 1; 68, 11; 78, 8;
 79, 1; 81, 11; 83, 7; 86, 5;
 87, 1; 87, 5; 88, 1; 88, 6;
 89, 4; 97, 5; 101, 4; 105, 2;
 105, 10; 107, 4; 107, 9 ||
 122, 5; 125, 5; 128, 1;
 134, 8; 134, 10; 141, 11;
 145, 8; 157, 1; 157, 10;
 158, 7; 159, 6; 168, 5;
 173, 2; 174, 1; 176, 1;
 179, 5.
 debacchatio, onis, 53, 2.
 debeo, ere, 77, 8; 80, 7; 85, 1;
 114, 5 || 124, 12.
 debilis, e, 104, 10.
 debilitas, atis, 43, 5.
 debitor, oris, 108, 3.
 debitum, i, 62, 1 || 118, 2.
 decem, 93, 2 || 166, 8.
 decerno, ere, 22, 3; 40, 4 ||
 95, 4 || 157, 10.
 decerpo, ere, 11, 5.
 decessor, oris, 62, 11 || 135, 7;
 136, 6; 138, 1.
 deciduus, a, um, 146, 3.
 decipio, ere, 33, 7.
 declaro, are, 47, 10.
 declino, are, 22, 2 || 173, 9.
 decoloro, are, 3, 9 || 149, 6.
 decoro, are, 61, 10.
 decortico, are, 65, 2.
 decumbo, ere, 116, 7.
 decursus, us, 8, 6.
 dedecus, oris, 55, 5.
 dedignor, ari, 54, 7.
 dedo, ere, 37, 4 || 126, 7.
 dedolo, are, 13, 14.
 deduco, ere, 123, 3.
 defaecator, oris, 34, 9.
 defendo, ere, 69, 9.
 defenso, are, 92, 11.
 defero, ferre, 46, 2 || 145, 8;
 172, 8; 176, 10.
 deficio, ere, 69, 12.
 defigo, ere, 57, 3.
 definitio, onis, 84, 5.
 defleo, ere, 31, 14.

degener, eris, 28, 9; 31, 3 || 94, 2 || 140, 6.
 degusto, are, 66, 4; 66, 9; 116, 9 || 131, 5.
 dehinc, 35, 6; 50, 2 || 116, 11 || 136, 3; 146, 3.
 deicio, ere, 18, 11; 56, 10.
 deinceps, 89, 11.
 deisco, ere, 96, 10.
 delectabilis, e, 74, 7.
 delectatio, onis, 39, 2.
 delecto, are, 5, 10; 28, 5 || 95, 6; 112, 4 || 118, 8.
 delego, are, 148, 10.
 delibero, are, 9, 3; 39, 5; 44, 11.
 delibutus, a, um, 21, 6.
 delicatus, a, um, 21, 6.
 deliciae, arum, 39, 4; 39, 6.
 delictum, i, 151, 5; 151, 9.
 delinio, ire, 50, 13.
 delinquo, ere, 17, 7 || 173, 9.
 delubra, orum (*sanctuaire paten* [à *Izernore*]), 120, 8.
 demonstro, are, 102, 10.
 demum, 76, 8.
 denego, are, 33, 2 || 95, 4.
 denique, 19, 5; 31, 13.
 dens, dentis, 146, 4.
 densissimus, a, um, 7, 3.
 densius (*adv.*), 57, 7.
 denuntio, are, 37, 7.
 deoscular, ari, 46, 7; 61, 2 || 81, 2; 91, 4; 99, 6; 109, 7 || 156, 6; 176, 9.
 depello, ere, 155, 1.
 dependeo, ere, 135, 10; 163, 6.
 depereo, ire, 30, 14.
 depono, ere, 140, 7.
 deporto, are, 26, 5 || 144, 10; 148, 2.
 deprimo, ere, 136, 11.
 depromo, ere, 59, 10.
 derelictus, a, um, 32, 6.

derogo, are, 93, 3 || 142, 4.
 descendo, ere, 68, 11.
 descensus, us, 123, 5.
 desero, ere, 12, 8 || 88, 7.
 desertio, onis, 138, 8.
 desertum, i, 68, 14.
 deseruio, ire, 149, 2; 178, 6.
 deses, idis, 29, 10.
 desiderium, ii, 59, 3 || 118, 1; 179, 2; 179, 7.
 designo, are, 115, 5.
 desperatus, a, um, 145, 7.
 destino, are, 97, 4; 110, 3; 113, 8 || 158, 6.
 desum, deesse, 173, 10; 175, 7.
 desuper, 25, 6 || 136, 3; 163, 8.
 detergeo, es, ere, 150, 6.
 detestabilior, ius, 54, 8.
 detestor, ari, 14, 3 || 152, 4.
 detrecto, are, 37, 4.
 detrimentum, i, 53, 5.
 deturpo, are, 3, 14.
 deuenio, ire, 49, 6.
 deuo, are, 173, 6.
 dexter, era, erum, 30, 5 || 135, 4.
 dextera, ae (*subst.*), 15, 9 || 83, 4; 99, 5 || 139, 3; 145, 8.
 dextra, ae (*subst.* = *dextra pars*), 9, 6 || 77, 7; 104, 5.
 diabolicus, a, um, 30, 7 || 91, 3.
 diabolus, i, 15, 2; 15, 7; 27, 2; 34, 2; 53, 1; 54, 2; 56, 1 || 88, 1; 89, 7 || 142, 7. *Voir aussi*: daemionium, daemionium, energema, hostis, inimicus, larvae, spiritus, temptator, uorator, *et les épithètes*: anguifer, Dianaticus, funestus, furcifer, lunaticus, etc.
 diaconus, i, 52, 2; 53, 8; 53, 11; 58, 1 || 165, 6.
 dico, are, 119, 3; 120, 9; 124, 12.

dico, ere, 1, 6; 8, 1; 13, 6; 13, 11; 15, 8; 20, 2; 29, 6; 36, 2; 38, 9; 43, 1; 44, 6; 44, 9; 49, 7; 52, 1; 58, 10; 59, 2; 60, 9 || 62, 10; 63, 7; 68, 1; 72, 6; 76, 4; 79, 1; 79, 5; 79, 7; 96, 11; 97, 9; 108, 7; 112, 9; 113, 10; 116, 2; 117, 2 || 121, 10; 136, 3; 151, 2; 157, 2; 162, 8; 164, 5; 165, 7; 173, 8.
 dicto, are, 17, 9.
 dictum, i, 15, 7 || 143, 1.
 dies, diei, 9, 6; 20, 6; 37, 6; 37, 9; 53, 6; 57, 1; 61, 9 || 68, 5; 69, 6; 73, 1; 76, 6; 76, 8; 84, 8; 106, 1; 115, 5 || 126, 5; 131, 1; 131, 2; 137, 9; 153, 2; 158, 10; 160, 9; 165, 8; 166, 8; 175, 8; 178, 2.
 differo, differre, 1, 12.
 difficilis, e, 22, 10.
 difficultas, atis, 9, 9.
 difficulter, 22, 6.
 diffugio, ere, 39, 8.
 diffugito, are, 105, 11.
 diffundo, ere, 7, 4; 12, 14; 14, 2; 16, 7; 16, 7.
 digero, ere, 44, 8; 59, 8; 61, 6 || 179, 7.
 digitus, i, 76, 11 || 136, 5.
 dignanter, 124, 4.
 digne, 100, 5.
 dignitas, atis, 92, 7; 96, 5 || 120, 11; 132, 10; 133, 8; 141, 2.
 dignus, a, um, 3, 11; 18, 4; 21, 5; 32, 11 || 165, 12.
 digredior, i, 45, 1.
 diiudico, are, 118, 7.
 dilatatio, onis, 147, 1.
 dilectio, onis, 32, 9.

diligens, entis, 72, 3 || 121, 9.
 diligenter, 13, 14; 48, 3; 57, 6 || 89, 12 || 133, 5.
 dilucesco, ere, 46, 9 || 102, 11; 106, 1 || 137, 8.
 diluculum, i, 105, 13 || 176, 2.
 dimitto, ere, 128, 12.
 dinosco, ere, 3, 4 || 167, 3.
 diriuo, are, 4, 9; 16, 12.
 diruo, ere, 120, 8.
 dirus, a, um, 49, 11 || 157, 4.
 discedo, ere, 38, 10 || 80, 6; 90, 4 || 130, 5; 140, 5; 155, 3.
 disciplina, ae, 24, 10 || 77, 8.
 discipulus, i, 7, 5; 31, 7; 52, 5 || 119, 4; 120, 2.
 discretio, onis, 29, 7 || 86, 8; 87, 4.
 discretus, a, um, 170, 5.
 discurro, ere, 53, 9.
 discussio, onis, 75, 14.
 disertior, oris, 112, 2.
 dispectio, onis, 94, 7 || 138, 6.
 dispensatio, onis, 67, 9; 111, 6.
 dispicio, ere, 36, 4; 56, 10 || 91, 6 || 142, 7; 169, 4.
 dispono, ere, 83, 11.
 disputatio, onis, 95, 7.
 disrumpo, ere, 26, 10 || 92, 3.
 dissoluo, ere, 130, 9.
 dissolutio, onis, 36, 9.
 dissolutior, oris, 150, 8.
 distingo, ere, 16, 9.
 disto, are, 8, 7; 34, 3 || 112, 10.
 distribuo, ere, 60, 12 || 67, 10.
 districtio, onis, 26, 2 || 84, 5.
 distruo, ere, 170, 2.
 ditifco, are, 165, 12.
 ditio, onis, 96, 10.
 dito, are, 31, 11 || 155, 11.
 diu, 27, 7 || 69, 1; 73, 5 || 130, 4; 177, 5.
 diuersus, a, um, 32, 4; 42, 3; 55, 11 || 63, 3; 75, 3.

diues, itis, 31, 8 || 172, 2.
 diuido, ere, 29, 9.
 Diuinitas, atis, 70, 4 || 118, 6;
 123, 9.
 diuinitus, 55, 13 || 81, 5; 87, 8;
 101, 4 || 137, 7.
 diuinus, a, um, 1, 6; 12, 13;
 16, 9; 31, 4; 41, 1 || 67, 10;
 77, 5; 78, 2; 80, 3; 89, 12;
 95, 6 || 121, 3; 139, 1; 139, 7;
 162, 3; 165, 3.
 diurnus, a, um, 52, 8; 57, 11 ||
 130, 1; 144, 5.
 diutinus, a, um, 124, 7; 130, 6;
 155, 6.
 do, dare, 28, 4; 29, 2; 58, 10;
 61, 1 || 80, 6 || 135, 6; 139, 4;
 148, 1; 158, 3; 158, 7;
 173, 3.
 doceo, ere, 76, 10; 112, 5 ||
 171, 1.
 doleo, ere, 28, 4 || 141, 8.
 domicilium, ii, 7, 1.
 dominicus, a, um, 4, 5; 16, 2;
 51, 6; 51, 8; 53, 11; 55, 9;
 58, 4 || 102, 7; 114, 10 || 151, 8.
 Dominus, i, 14, 5; 30, 9;
 31, 10; 33, 10; 40, 5; 41, 5;
 59, 7; 59, 11; 60, 8 || 62, 2;
 68, 9; 69, 5; 70, 3; 84, 9;
 111, 2; 114, 1 || 118, 3;
 119, 6; 144, 2; 161, 6;
 165, 10.
 dominus, i, 38, 2; 39, 6 ||
 99, 1 || 154, 5; 176, 7.
 domito, are, 89, 9.
 domnus, i, 42, 1 || 155, 10.
 domus, us, 14, 6 || 106, 7 ||
 121, 7; 122, 5; 144, 12.
 donec, 37, 9; 39, 2; 49, 5 ||
 68, 6; 69, 10; 102, 5; 106, 7;
 115, 6 || 122, 2; 171, 7.
 donum, i, 14, 6; 41, 6 || 114, 2 ||
 139, 5; 149, 2; 161, 4.

dormio, ire, 178, 3.
 dorsum, i, 135, 8.
 dos, dotis, 5, 6 || 87, 8.
 dubio (*toujours dans l'expres-
 sion procul dubio*), 12, 10;
 29, 6; 30, 8; 43, 3; 49, 9;
 53, 10 || 62, 6; 75, 13;
 96, 9; 100, 7; 107, 6 ||
 122, 4; 174, 13.
 dubito, are, 41, 10.
 dubius, a, um, 48, 4.
 duco, ere, 50, 1.
 dudum, 27, 11; 32, 6; 33, 9 ||
 93, 1; 115, 6 || 179, 3.
 dulcedo, inis, 116, 11.
 dulcis, e, 8, 5 || 75, 11 || 150, 5;
 155, 6.
 dum, i, 1; 1, 8; 2, 10; 3, 13;
 27, 1; 43, 4; 57, 6; 57, 10 ||
 79, 2; 88, 4; 92, 6 || 118, 7;
 118, 8; 141, 1; 147, 5;
 151, 6; 157, 4; 165, 1.
 dummodo, 108, 11 || 142, 9;
 173, 5.
 dumtaxat, 66, 4 || 126, 1.
 duo, ae, o, 12, 12; 13, 1;
 13, 7; 42, 7; 45, 4; 54, 2 ||
 79, 3; 106, 6 || 121, 6;
 127, 1; 155, 2.
 duplicia, ium, 162, 4.
 durus, a, um, 54, 5.

E

e, ex, 92 fois (33+31+28).
 ecce, 28, 10; 46, 2; 58, 10 ||
 83, 1; 89, 3; 94, 1; 106, 2;
 107, 4; 109, 5 || 144, 11;
 160, 3; 163, 4.
 ecclesia, ae (*diocèse ou commu-
 nauté monastique*), 3, 3;
 12, 14; 32, 10; 48, 5 ||
 69, 8 || 145, 5.
 edax, acis, 111, 3 || 150, 2.

editus, a, um, 25, 1.
 edo, esse (*manger*), 67, 5;
 72, 4.
 edo, ere, 174, 9.
 edoceo, ere, 1, 2 || 114, 5.
 educo, ere, 7, 7 || 105, 8 ||
 122, 6; 125, 6.
 effari, 27, 7.
 effectus, us, 57, 11 || 83, 10 ||
 137, 11; 160, 3.
 effero, efferre, 21, 6; 28, 3 ||
 126, 4; 134, 4.
 efficacies (*adv.*), 112, 6 || 174,
 13.
 efficax, acis, 77, 5.
 efficio, ere, 34, 7; 35, 8 ||
 122, 3; 125, 3; 156, 3.
 effrenis, e, 51, 7.
 effringo, ere, 54, 4.
 effugio, ere, 14, 4 || 107, 5.
 effugo, are, 15, 8; 51, 11.
 ego, 29, 2; 39, 5 || 78, 5;
 79, 8; 91, 2; 105, 12;
 109, 5 || 124, 6; 154, 2.
 egredior, i, 32, 4; 47, 1 || 63, 10;
 64, 1; 102, 12 || 130, 2;
 130, 7; 144, 12.
 egressus, us, 25, 8; 25, 10 ||
 103, 6.
 eicio, ere, 46, 3.
 eiulo, are, 42, 8 || 105, 2 ||
 144, 11.
 elabor, i, 105, 10.
 elatio, onis, 21, 4; 21, 8;
 33, 6; 34, 2 || 88, 2; 88, 5 ||
 140, 5; 149, 8.
 electio, onis, 31, 4; 32, 10.
 eleemosyna, ae, 47, 7 || 145, 5.
 elegantia, ae, 11, 8; 35, 9 ||
 72, 6.
 elementum, i, 6, 7; 21, 7 ||
 125, 1.
 eleuo, are, 47, 5 || 111, 8 ||
 176, 10; 177, 1.

elicio, ere, 11, 9.
 eligo, ere, 28, 7; 29, 14;
 30, 11; 48, 5 || 87, 2 || 139, 9.
 elimino, are, 28, 10; 51, 5.
 emendatio, onis, 82, 3 || 151, 10.
 emendatus, a, um, 34, 7.
 emetior, iri, 90, 1 || 158, 2.
 eminent, entis, 22, 8; 41, 4 ||
 167, 8.
 eminentia, ae, 20, 7 || 132, 6;
 134, 7.
 eminentius (*adv.*), 149, 3.
 eminus, 45, 7 || 129, 7; 155, 2.
 emolumentum, i, 84, 4.
 emundo, are, 49, 7.
 en, 30, 1 || 83, 5; 89, 4.
 energema, atis (*voir: inergima*).
 energumenus, i, 89, 4.
 enervio, are, 35, 1; 55, 4;
 55, 11.
 enim, 32, 7; 40, 4; 51, 1;
 57, 1 || 66, 6; 68, 13; 70, 3;
 73, 5; 84, 4; 85, 3; 86, 1;
 91, 5 || 157, 1; 175, 5.
 eniteo, ere, 145, 2.
 enormis, e, 68, 2.
 enormitas, atis, 28, 5; 50, 4 ||
 122, 6.
 eo, ire, 39, 5 || 97, 10; 104, 4;
 109, 4 || 160, 1; 165, 10.
 episcopalis, e, 18, 10.
 episcopatus, us, 19, 3.
 episcopus, i, 18, 2; 19, 6 ||
 140, 2; 151, 2; 152, 10.
 epistula, ae, 19, 7 || 143, 8;
 145, 7.
 equus, i, 113, 11.
 ergastulum, i, 96, 3; 102, 10.
 ergastularis, e, 105, 8.
 ergo, 3, 1; 8, 1; 12, 1; 16, 1;
 34, 2; 35, 9; 37, 5; 50, 2;
 51, 11; 59, 4 || 62, 7; 79, 1;
 84, 1; 85, 1; 89, 10; 93, 5;
 99, 1; 100, 6; 101, 1;

102, 2; 102, 6; 103, 1;
 104, 4; 106, 1; 106, 6 ||
 119, 7; 132, 1; 134, 6;
 147, 1; 148, 1; 177, 6.
 erigo, ere, 69, 4; 71, 5; 76, 3 ||
 168, 7.
 erogatula, ae, 106, 6.
 erogo, are, 10, 5 (2 fois).
 error, oris, 30, 7 || 84, 3.
 erubesco, ere, 55, 12.
 eructo, are, 92, 14.
 eruditio, onis, 112, 2.
 erumpo, ere, 176, 3.
 esca, ae, 37, 10 || 75, 9.
 esculentus, a, um, 39, 10.
 esurio, ire, 105, 10.
 et, 206 fois (71+65+70).
 etenim, 17, 1.
 etiam, 1, 8; 6, 7; 7, 6; 15, 1;
 16, 8; 21, 5; 22, 6; 22, 10;
 23, 6; 29, 7; 31, 15; 35, 8;
 36, 9; 37, 2; 38, 3; 44, 4;
 51, 6; 51, 9; 52, 8; 56, 4 ||
 63, 5; 70, 5; 74, 6; 76, 7;
 78, 5; 108, 10; 114, 10;
 116, 10 || 120, 3; 123, 3;
 126, 7; 128, 3; 132, 3;
 132, 9; 133, 3; 134, 2;
 134, 6; 135, 4; 136, 6;
 140, 3; 141, 4; 145, 3;
 146, 6; 147, 5; 152, 6;
 152, 8; 162, 1; 162, 4;
 162, 10; 162, 12; 164, 1;
 170, 1; 171, 7; 173, 4;
 173, 10.
 etiamsi, 64, 1; 108, 2.
 etsi, 62, 8.
 euado, ere, 108, 8 || 164, 7.
 euagatio, onis, 90, 8.
 euanesco, ere, 40, 2.
 euangelicus, a, um, 1, 1.
 euangelium, ii (*sing. ou plur.*),
 29, 1; 58, 9 || 124, 3.
 euello, ere, 103, 8.

euentilatio, onis, 116, 4.
 euentilo, are, 23, 5; 57, 8 ||
 163, 4.
 euentus, us, 12, 10 || 95, 3 ||
 137, 2; 158, 8.
 euidens, entis, 134, 10.
 euidenter, 98, 9.
 euito, are, 157, 8.
 euolo, are, 40, 7.
 exaequo, are, 34, 4.
 examen, inis, 16, 6; 29, 12.
 examinatio, onis, 19, 6; 29, 11.
 exaro, are, 142, 8.
 exaspero, are, 150, 7.
 excelsus, i, 15, 9.
 exceptio, onis, 172, 2.
 excepto, are, 170, 9.
 excepto (*préposition*), 131, 4.
 excessus, us, 69, 4.
 excido, ere, 24, 3.
 excipio, ere, 66, 3; 100, 5.
 exclamo, are, 89, 4.
 excludo, ere, 89, 13.
 excogito, are, 54, 7.
 excubo, are, 125, 3.
 excurro, ere, 48, 6.
 excutio, ere, 48, 8 || 70, 2;
 70, 8; 92, 4; 103, 1; 113, 5 ||
 124, 9; 136, 3; 137, 10;
 177, 2.
 exemplum, i, 14, 6; 33, 2;
 51, 4 || 67, 8; 75, 12; 77, 6;
 82, 6; 95, 7; 117, 7 || 134, 5;
 171, 2.
 exeo, ire, 73, 2 || 144, 6; 144, 8.
 exerceor, eri (*pratiquer l'ascèse*)
 2, 13.
 exercitium, ii (*au pl.: pra-*
tiques ascétiques), 62, 7.
 exercitus, us, 4, 6.
 exhalo, are, 61, 4 || 178, 4.
 exhaustus, a, um, 75, 2.
 exhibeo, ere, 20, 7 || 75, 10 ||
 150, 9; 156, 7; 176, 9.

exigo, ere, 60, 2 || 125, 2.
 exiguitas, atis, 68, 12.
 exiguus, a, um, 4, 8; 10, 3;
 53, 2 || 106, 5; 116, 3 || 173, 2.
 eximius, a, um, 2, 8; 11, 8 ||
 167, 7.
 eximo, ere, 173, 6.
 exinde, 16, 5; 19, 5; 24, 2;
 51, 10 || 79, 4; 79, 7 || 126, 4;
 130, 7; 172, 8.
 exitus, us, 29, 11; 30, 3 ||
 116, 10.
 exorcismus, i, 141, 5.
 exordium, ii, 114, 5 || 119, 7;
 174, 5.
 exorno, are, 59, 11.
 exoro, are, 37, 12; 39, 4 ||
 89, 11; 116, 1 || 119, 5;
 139, 7; 143, 4; 156, 8;
 158, 10.
 exosculator, ari, 145, 9.
 expando, ere, 74, 1.
 expeditus, a, um, 9, 5.
 expergefactus, a, um, 160, 7.
 experimentum, i, 78, 7.
 expeto, ere, 12, 9; 36, 11;
 41, 8; 44, 11; 60, 9 || 68, 2;
 87, 2; 103, 9; 114, 6 || 167, 5.
 expleo, ere, 64, 5 || 126, 5;
 179, 9.
 expletio, onis, 130, 2.
 explico, are, 78, 9 || 166, 10.
 explodo, ere, 78, 4.
 exploratio, onis, 48, 5.
 exploro, are, 107, 10.
 expono, ere, 56, 7 || 93, 6 || 157, 3.
 expostulo, are, 37, 13.
 expulsio, onis, 34, 8; 41, 2.
 exsatio, are, 130, 8; 179, 2;
 179, 4.
 exseco, are, 24, 3.
 exsequor, i, 174, 14.
 exsero, ere, 56, 2.
 exsiliium, ii, 158, 6.

exsisto, ere, 13, 3; 16, 13;
 17, 5; 18, 10; 33, 8; 35, 5;
 36, 9 || 120, 3; 120, 11.
 exspargo, ere, 128, 2.
 exstinguo, ere, 41, 5 || 136, 11;
 162, 13.
 exsto, are, 19, 4 || 165, 2.
 exsufflo, are, 90, 9.
 exsul, ulis, 159, 7.
 exsultatio, onis, 146, 7; 156, 7.
 exsulto, are, 83, 7; 101, 2.
 extasis, is, 169, 3.
 extendo, ere, 42, 5 || 69, 3;
 74, 3; 75, 3; 81, 1; 83, 3;
 93, 8.
 exterior, oris, 107, 3.
 extimus, a, um (*neutre sing.*
employé comme subst.), 9, 9.
 extra, 7, 5.
 extraho, ere, 53, 8 || 79, 8;
 79, 10; 88, 6; 113, 6.
 extraneus, a, um, 118, 4.
 extremus, a, um, 26, 4.
 exuberio, are, 167, 7.
 exuo, ere, 165, 9.
 exuro, ere, 161, 9; 163, 3.
 exuuiæ, arum, 25, 2; 49, 11.

F

fabrefactus, a, um, 162, 8.
 fabricæ, arum, 44, 9.
 fabrico, are, 25, 11.
 fabula, ae, 83, 6.
 facies, ei, 42, 5; 55, 4 ||
 155, 1.
 facilius (*adv.*), 51, 13 || 174, 13.
 facinus, oris, 101, 6.
 facio, ere, 18, 3; 35, 4; 35, 7;
 44, 1; 44, 5 || 75, 3; 75, 15;
 90, 3; 95, 10; 98, 9; 108, 1;
 108, 3; 108, 7 || 118, 7;
 137, 3; 159, 7; 170, 4;
 170, 8; 171, 3; 171, 6.

factum, i, 48, 3 || 70, 7; 78, 9.
 facultas, atis, 112, 10 || 151, 5.
 facundia, ae, 119, 6; 126, 8.
 facundus, a, um, 112, 2.
 fallo, ere, 24, 3.
 falso (*adv.*), 108, 5.
 falsus, a, um, 96, 12.
 faix, falcis, 24, 4.
 fama, ae, 13, 2; 14, 1; 18, 1 ||
 141, 1; 145, 2; 147, 1.
 fames, is, 70, 12.
 familia, ae, 4, 8 || 106, 5.
 familiaris, e, 105, 7.
 familiaris (*adv.*), 140, 4;
 161, 5.
 famosissimus, a, um, 104, 9.
 famulatus, us, 178, 6.
 famulor, ari, 37, 4 || 149, 5.
 famulus, i (famulus Christi
ou plus rarement Dei), 34, 8;
 35, 1; 50, 6; 55, 3 || 69, 5;
 80, 2; 82, 9; 92, 11; 95, 9;
 105, 12 || 120, 1; 139, 1;
 140, 8.
 farina, ae, 69, 6.
 fas, 94, 3.
 fasciola, ae (*au plur.*), 129, 3.
 fascis, is, 90, 3; 94, 5; 96, 9.
 fastidio, ire, 59, 7.
 fastidiosus, a, um, 174, 10.
 fastidium, ii, 37, 10.
 fastigium, ii, 30, 12; 31, 4.
 fateor, eri, 39, 4.
 fatigatio, onis, 139, 2; 147, 8.
 fatigatus, a, um, 131, 2.
 fauces, ium, 25, 11.
 faueo, ere, 96, 9.
 fauilla, ae, 162, 11; 163, 10.
 fauor, oris, 18, 9 || 101, 2.
 febricula, ae, 166, 8.
 febris, is, 86, 4; 115, 7.
 fecunditas, atis, 24, 3; 35, 6;
 36, 4.

felicitas, atis, 30, 5 || 121, 2;
 166, 6.
 felix, icis, 45, 6.
 femineus, a, um, 55, 2.
 fera, ae, 12, 3.
 feralis, e (*funeste*), 152, 4.
 fere, 42, 7 || 82, 4 || 145, 1.
 feretrum, i, 176, 8.
 ferme, 5, 9 || 175, 5.
 fero, ferre, 27, 2 || 88, 7; 91, 2 ||
 140, 3.
 ferreus, a, um, 120, 7; 141, 4.
 ferrum, i, 163, 3.
 fertilis, e, 36, 3.
 ferueo, ere, 111, 7; 113, 2;
 115, 7.
 feruor, oris, 8, 1 || 118, 1; 179, 1.
 fessus, a, um, 159, 1; 175, 8.
 festino, are, 113, 7; 114, 8.
 festinus, a, um, 29, 5; 48, 5;
 52, 9; 53, 9 || 88, 11; 89, 10;
 102, 12; 116, 12.
 fidedictus, a, um, 96, 3;
 102, 8; 105, 6.
 fideiussor, oris, 99, 4; 101, 8.
 fideles, ium, 32, 10.
 fideliter, 4, 3 || 62, 9.
 fides, ei, 13, 3; 15, 3; 16, 3;
 41, 8; 44, 10; 46, 7; 47, 1;
 49, 9; 50, 10; 59, 5 || 70, 4;
 70, 12; 113, 1; 114, 6 || 143,
 2; 148, 4; 161, 5; 167, 5;
 179, 1.
 fido, ere, 36, 4 || 68, 9; 70, 12.
 fidus, a, um, 44, 3 || 155, 9.
 filiolus (*au plur.*), 61, 6 || 68,
 11; 80, 5; 82, 9; 117, 2 ||
 177, 6.
 filius, ii, 26, 6; 31, 7; 31, 9;
 45, 5; 61, 10 || 69, 9; 116, 4 ||
 144, 7; 178, 5.
 finio, ire, 154, 9.
 finis, is, 59, 2.
 fio, fieri, 99, 4 || 158, 1.

firmo, are, 93, 6; 95, 8.
 flabra, orum, 88, 4.
 flagello, are, 80, 8; 114, 10.
 flagitium, ii, 152, 5.
 flamma, ae, 161, 10 (2 fois).
 flammo, are, 27, 6 || 138, 5.
 flatus, us, 9, 8.
 flebiliter, 68, 8.
 fleo, ere, 90, 5.
 flexus, us, 104, 11.
 floreo, ere, 61, 9 || 111, 1.
 floriger, era, erum, 11, 4.
 flosculus, i, 11, 5.
 fluctuo, are, 125, 8.
 fluenta, orum, 7, 6.
 flumen, inis, 8, 6; 52, 6.
 fluuius, ii, 6, 6.
 focus, i, 54, 4.
 foedus, eris, 99, 6.
 foetidus, a, um, 56, 4.
 foetor, oris, 167, 2.
 follis, is, 58, 2.
 fomes, itis (*au plur.*), 102, 3.
 fons, fontis, 7, 5; 16, 11 ||
 114, 5.
 foras (*adv.*), 130, 2.
 fores, ium, 54, 4.
 forinsecus, a, um, 53, 6.
 foris (*adv.*), 26, 4 || 113, 8.
 forma, ae, 17, 9; 51, 2; 54, 3;
 55, 12.
 formula, ae (*stalle*), 64, 9 ||
 130, 5.
 fornicatio, onis, 144, 4.
 forsitan, 3, 12; 50, 13 || 63, 9;
 72, 8; 84, 8; 96, 1; 98, 8;
 113, 2; 113, 3 || 149, 7;
 151, 6; 151, 11.
 fortasse, 41, 9.
 fortassis, 26, 6; 48, 7 || 67, 8;
 108, 4 || 172, 7.
 forte, 75, 12.
 fortis, e, 113, 12 || 120, 5;
 129, 2.

fortiter, 97, 10.
 foueo, ere, 86, 3; 113, 6 || 150, 5.
 fragilitas, atis, 30, 2 || 84, 3 ||
 118, 7; 150, 2.
 fragrantia, ae, 167, 2.
 fraglo, are, 14, 2 || 111, 1.
 fragmen, inis, 75, 8.
 fragor, oris, 53, 5.
 frango, ere, 75, 12 || 132, 4;
 168, 8.
 frater, tris (*terme habituel pour
 désigner les moines*), 1, 10;
 3, 7; 5, 11; 12, 7; 17, 8;
 20, 5; 22, 6; 24, 11; 34, 5;
 35, 5; 37, 12; 38, 2; 39, 2;
 39, 6; 40, 3; 43, 6; 44, 4;
 51, 11; 53, 5; 57, 9; 58, 1;
 58, 3; 58, 8; 59, 5; 60, 10 ||
 70, 1; 72, 3; 73, 1; 73, 4;
 74, 3; 74, 10; 75, 4; 75, 11;
 77, 5; 78, 1; 79, 3; 81, 6;
 82, 8; 86, 7; 87, 2; 88, 3;
 90, 6; 95, 10; 111, 6; 112,
 2; 113, 2; 113, 8 || 118, 1;
 130, 8; 131, 5; 132, 5;
 133, 7; 134, 4; 135, 5;
 136, 9; 148, 8; 154, 3;
 155, 3; 155, 6; 156, 3;
 156, 5; 158, 4; 158, 6;
 159, 6; 160, 8; 163, 2;
 165, 8; 167, 4; 167, 6;
 170, 9; 171, 4; 173, 6;
 175, 9; 178, 5; 179, 2.
 fraternitas, atis (*communauté
 religieuse*), 56, 7; 61, 2 ||
 91, 4 || 173, 8.
 fraternus, a, um, 12, 9; 36, 11;
 52, 7; 57, 2 || 70, 11; 73, 4;
 76, 1; 76, 3; 113, 6 || 129, 8.
 fraudulentus, a, um, 31, 8.
 fraus, fraudis, 137, 4.
 fremitus, us, 101, 2.
 frendo, ere, 144, 11.
 frequentia, ae, 10, 2.

fretus, a, um, 134, 8.
 frigidus, a, um, 67, 4 || 129, 4.
 frigus, oris, 63, 1; 63, 8; 65, 1 ||
 113, 3.
 fructus, us, 35, 6 || 69, 10.
 fruges, um, 22, 10; 36, 2.
 fruor, frui, 12, 2; 12, 4;
 24, 8.
 frustra, 28, 5; 56, 10; 57, 10.
 frustror, are (*au passif*), 53, 7.
 frutectum, i, 23, 7.
 fugio, ere, 109, 2.
 fugo, are, 40, 5 || 91, 3.
 fulgeor, ere, 51, 2.
 fulgidus, a, um, 123, 6.
 fultus, a, um, 18, 8.
 fumo, are, 163, 9.
 fumus, i, 40, 2.
 functio, onis, 46, 1.
 funestus, a, um, 33, 10.
 funis, is, 33, 10 || 88, 6.
 furcifer, eri, 144, 11.
 furo, are, 64, 9.
 furor, oris, 56, 1 || 92, 12.
 futurus, a, um (*subst. ou adj.*),
 29, 13 || 121, 5; 169, 2.

G

ganeo, onis, 37, 2; 38, 7.
 garrulitas, atis, 3, 13; 59, 6 ||
 179, 4.
 gaudeo, ere, 105, 8 || 175, 3.
 gaudium, ii (*sing. et plur.*),
 47, 5; 47, 9; 49, 8 || 82, 7;
 111, 9 || 146, 5; 169, 4;
 177, 7.
 gehenna, ac, 30, 6.
 gelidissimus, a, um, 7, 6; 57,
 10 || 63, 1.
 geminatus, a, um, 57, 3 ||
 162, 10.
 geminus, a, um, 1, 11; 16, 1;
 55, 7 || 115, 2 || 125, 6.

gemitus, us, 80, 9.
 gemo, ere, 90, 5.
 genero, are, 86, 5.
 gens, gentis, 30, 10.
 genu, us, 69, 2; 81, 4.
 genuinus, a, um, 26, 9 || 106, 5.
 germana, ac, 26, 6; 60, 5.
 germanitas, atis, 12, 5.
 germanus, i, 12, 4; 13, 6;
 35, 10; 37, 1; 37, 5; 38, 8;
 61, 1 || 117, 3 || 154, 2.
 gero, ere, 19, 2; 27, 1; 41, 2;
 43, 2; 54, 8; 55, 7 || 62, 11;
 67, 6; 111, 9 || 141, 1.
Voir aussi: res gesta.
 gesta, orum, 19, 6 || 168, 4;
 175, 4.
 gestatorium, ii, 176, 10.
 gestio, ire, 67, 8.
 gesto, are, 135, 5; 136, 3.
 gladius, ii, 29, 4.
 gleba, ae, 23, 7.
 gloria, ae, 61, 10 || 168, 7.
 glorior, ari, 47, 6.
 grabatus, i, 159, 2.
 graculus, i, 40, 6.
 gradior, i, 50, 7 || 129, 8.
 gradus, us, 104, 2.
 grassor, ari, 51, 8.
 gratia, ae, 8, 3; 14, 5; 16,
 10; 26, 9; 41, 1; 41, 6;
 46, 10 || 67, 9; 78, 2; 82, 6;
 87, 8; 110, 7; 111, 7;
 114, 2; 114, 5; 114, 7 ||
 125, 6; 139, 8; 161, 6;
 163, 6.
 grauis, e, 56, 2 || 73, 5; 107, 6 ||
 145, 6.
 grauissime (*adv.*), 89, 7.
 grauius (*adv.*), 134, 4; 149, 9.
 gressus, us, 10, 6 || 71, 5;
 80, 4; 107, 3.
 grex, gregis, 51, 6; 51, 8.

grossus, a, um (*au compar.*),
 113, 12.
 gubernaculum, i, 25, 5 || 111, 5.
 gubernator, oris, 175, 1.
 gubernor, are, 17, 2; 52, 7.
 gula, ae, 144, 4.
 guttur, uris, 36, 6; 37, 8.

H

habeo, ere, 1, 7; 26, 7; 47, 8 ||
 64, 4; 65, 1; 68, 6; 73, 3;
 81, 11; 98, 5; 107, 8 ||
 129, 1; 134, 9; 139, 8;
 144, 7; 145, 2; 145, 4;
 145, 6; 150, 2; 159, 7; 168,
 1; 173, 2.
 habitaculum, i, 13, 15.
 habitator, oris, 168, 1.
 habito, are, 154, 9.
 habitus, us, 153, 6; 157, 2.
 haeresis, eos, 30, 13.
 haesitatio, onis, 46, 4.
 haud, 13, 12; 18, 3 || 120, 4;
 128, 8; 146, 3.
 haustus, us, 116, 3.
 hebefactus, a, um, 90, 7;
 109, 6.
 heia, 58, 6 || 91, 1.
 herba, ae, 23, 7.
 hereditas, atis, 7, 8; 60, 12.
 heremita, ae, 10, 7.
 heremus, i, 5, 10; 12, 11;
 13, 4.
 heros (*accus. heroam*), 25, 12;
 60, 4.
 hic (*adv.*), 39, 5 || 109, 5 ||
 154, 8.
 hic, haec, hoc, 107 fois (34 +
 33 + 40).
 hicc, haec, hoce, 35, 5.
 hiemalis, e, 23, 1 || 113, 4.
 hilaris, e, 130, 7.
 hinc, 39, 5; 54, 6; 57, 1 ||
 101, 1; 110, 2; 116, 8 ||
 119, 7; 122, 2 (2 fois).
 hispidus, a, um, 63, 5.
 hodie, 7, 7 || 66, 2 || 164, 2.
 holus, eris, 76, 12.
 homo, inis, 29, 12 || 70, 11;
 75, 5; 87, 7; 90, 1; 109, 6 ||
 128, 6; 130, 8; 144, 6;
 148, 10; 152, 2; 160, 7;
 172, 1.
 honorifice, 18, 5 || 95, 9.
 honos, oris, 18, 5 || 92, 7; 108,
 10 || 133, 4.
 hora, ae, 67, 2; 74, 10; 91, 5 ||
 129, 7; 160, 9; 175, 7.
 hordeaceus, a, um, 38, 2.
 horreum, i, 16, 2.
 horror, oris, 14, 2.
 hortellus, i, 73, 5; 75, 10.
 hortor, ari, 50, 7 || 102, 9.
 hortulus, i, 76, 6.
 hospes, itis, 7, 2; 46, 4; 46,
 10; 47, 4 || 94, 6.
 hostia, ae, 165, 13.
 hostilis, e, 82, 2.
 hostis, is, 29, 5; 35, 2; 51, 7;
 54, 7 || 82, 10; 87, 3; 100, 5;
 109, 3.
 huc (*toujours: huc illucque*),
 6, 2; 13, 4; 53, 9 || 74, 10;
 105, 10 || 126, 1.
 huiusmodi, 88, 7.
 huiusmodi, 40, 4 || 108, 2.
 humanitas, atis, 76, 6; 110,
 2 || 138, 4; 141, 10.
 humanus, a, um, 5, 8; 30, 2;
 50, 13 || 118, 7; 137, 7;
 150, 2.
 humerus, i, 73, 4; 90, 7 ||
 136, 4; 176, 8.
 humiliatio, onis, 85, 2.
 humilitas, atis, 20, 4; 29, 6;
 30, 8 || 63, 3; 87, 6; 116, 10 ||

134, 3; 134, 5; 151, 2;
168, 6.
hydria, ae, 69, 6.
hymnus, i, 76, 4.

I

iaceo, ere, 76, 11.
iactantia, ae, 118, 10.
iacto, are, 90, 9.
iaculum, i, 157, 8.
iam, 3, 7; 6, 7; 12, 1; 12, 8;
13, 11; 17, 4; 20, 2; 22, 6;
26, 8; 28, 13; 40, 7; 45, 6;
47, 2; 59, 2; 60, 8 || 62, 2;
69, 8; 71, 7; 75, 5; 76, 8;
79, 1; 80, 6; 82, 4; 84, 9;
88, 5; 90, 4; 100, 5; 107, 3;
109, 10; 117, 3 || 118, 3;
119, 2; 119, 7; 120, 8;
121, 10; 141, 9; 145, 2;
158, 5; 161, 2; 165, 4;
176, 5.
iam iamque, 30, 7; 37, 2 ||
68, 3; 77, 2; 80, 4; 93, 4 ||
145, 6.
ictus, us, 56, 3.
idem, eadem, idem, 12, 5;
44, 4; 53, 3; 57, 4; 59, 8 ||
65, 3; 70, 6; 70, 7; 70, 9;
71, 1; 82, 7; 111, 1 || 132, 8;
146, 2; 164, 3; 165, 6.
ideo, 114, 1 || 149, 4; 165, 9;
177, 3.
ieiunium, ii, 65, 8.
ieiunus, a, um, 15, 5.
igitur, 2, 1; 4, 1; 10, 1; 20, 1;
24, 1; 39, 7; 40, 5; 45, 5;
49, 1; 59, 1; 60, 4 || 63, 1;
73, 1; 75, 7; 78, 7; 88, 9;
103, 6; 105, 1; 105, 5;
107, 2; 111, 5; 115, 1;
117, 1 || 121, 1; 124, 6;
125, 1; 131, 6; 135, 1;

143, 5; 156, 1; 160, 7;
161, 9; 162, 7; 166, 4;
175, 1; 178, 1.
ignarus, a, um, 104, 12 || 161, 3.
ignis, is, 53, 8 || 162, 13; 163, 9.
ignoro, are, 85, 3; 103, 9;
104, 5 || 151, 7; 161, 3.
ignotus, a, um, 141, 6.
ilico, 65, 6; 80, 7; 91, 3;
109, 6 || 124, 10; 135, 7;
136, 2; 137, 6; 138, 1;
155, 5; 159, 4; 167, 3.
ille, a, ud, 93 fois (38+29+31).
illic, 2, 10; 6, 6; 8, 9; 10, 1;
24, 10; 25, 5; 25, 10; 26, 3;
42, 2; 44, 10; 51, 4; 51, 6;
51, 11; 60, 9; 61, 5 || 64, 7;
99, 2; 114, 4 || 133, 3;
137, 8; 154, 8; 161, 4;
166, 6; 169, 6; 173, 1.
illuc (*dans l'expression huc
illucque*), 6, 2; 13, 4; 53, 9 ||
74, 10; 105, 10 || 126, 1.
imber, bris, 8, 2; 23, 5 ||
63, 7; 69, 10.
imitatio, onis, 13, 7; 47, 2 ||
174, 2.
imitator, oris, 12, 2.
imitor, ari, 67, 8.
immo, 44, 6; 50, 2; 54, 7 ||
76, 3; 100, 8; 111, 1 ||
133, 2; 142, 2; 147, 3;
152, 1; 152, 5.
imperator, oris, 96, 8; 100,
6; 108, 2; 109, 4; 109, 8.
imperatorius, a, um, 97, 1.
imperium, ii, 75, 12 || 171, 1;
172, 9.
impero, are, 142, 6.
imus, a, um, 31, 12 || 80, 8.
in, 282 fois (99+80+103).
inaccessibilis, e, 9, 10; 25, 6.
inaequalitas, atis, 60, 10 ||
78, 4; 115, 2; 115, 6 ||

132, 4; 166, 9; 175, 6;
176, 4.
inalto, are, 57, 6.
inauditus, a, um, 22, 4; 31, 3;
33, 4; 35, 10 || 100, 6.
inbuo, ere, 21, 7; 24, 10 ||
117, 7.
incedo, ere, 76, 9.
incenatus, a, um, 38, 10.
incendialis, e, 164, 4.
incendium, ii, 161, 8; 161,
11; 163, 7.
incendo, ere, 53, 10.
incentor, oris, 90, 8.
incertum, i, 50, 8.
incertus, a, um, 13, 4 || 118, 4;
121, 6; 125, 9; 134, 9;
134, 11; 158, 7; 159, 7.
incessus, us, 45, 2.
incesto, are, 55, 6.
inchoatio, onis, 131, 6.
incipio, ere, 136, 9.
incitamentum, i, 18, 4.
includo, ere, 156, 7.
incoctus, a, um, 102, 4.
incognitus, a, um, 47, 8 ||
107, 8.
incola, ae, 8, 8.
incolatus, us, 125, 5.
incolumis, e, 160, 4.
incolumitas, atis, 15, 4.
incommodum, i, 105, 9 ||
132, 4; 145, 6.
incongruus, a, um, 67, 8;
84, 6; 86, 4; 86, 6.
inconuictus, a, um, 108, 4.
increpo, are, 17, 7; 19, 4;
36, 8 || 85, 2 || 149, 10;
158, 9; 159, 7.
incretus, a, um, 38, 2.
inculpabilis, e, 98, 6.
incultus, a, um, 23, 6.
incumbo, ere, 130, 6; 153, 2.
incunabula, orum, 121, 1.

incursum, us, 157, 5.
indagor, ari, 108, 9.
inde (*locution hinc inde*), 54,
6 || 101, 1; 110, 2; 116, 8 ||
122, 2.
indebite, 158, 9.
indebitus, a, um, 18, 9.
indefessus, a, um, 33, 5 ||
102, 3 || 156, 8.
inefficiens, entis, 170, 6.
indemnatus, a, um, 100, 9.
indemnis, e, 108, 10.
indesinenter, 10, 7.
index, icis (*adj.*), 104, 11.
indicium, ii, 141, 10; 158, 3.
indigena, ae, 107, 9 || 120, 3;
145, 3.
indigens, entis, 10, 4.
indigeo, ere, 21, 9.
indigne, 27, 2.
indignus, a, um, 28, 9.
indiscretus, a, um, 28, 12 ||
162, 9.
indiscussus, a, um, 100, 6;
108, 4.
indo, ere, 6, 8 || 120, 7.
indoctus, a, um, 118, 5.
indoles, is, 70, 6.
indulgeo, ere, 17, 6.
indultus (*à l'abl.*: indultu), 151
11.
industria, ae, 59, 3 || 112, 4 ||
150, 4; 169, 7.
ineffabilis, e, 1, 6.
inergima, atis (= energema),
141, 11.
ineruditus, a, um, 2, 1.
ineuutilatus, a, um, 127, 4.
inexpectatus, a, um, 17, 5 ||
94, 6.
infans, antis, 5, 7.
infantia, ae, 103, 7.
infarctio, ire, 36, 7.
infatigabilis, e, 30, 2.

infelix, icis, 42, 5; 45, 5 || 80, 7; 94, 3 || 140, 6.
 infero, ferre, 23, 9.
 inficio, ere, 75, 10 || 146, 3.
 infirmus, a, um, 141, 2; 167, 11.
 infirmans, antis, 66, 4.
 infirmitas, atis, 60, 5 || 85, 6; 86, 2 || 171, 7; 174, 14.
 infirmus, a, um, 50, 10 || 148, 3; 171, 2; 175, 10.
 inflit, 70, 4.
 inflammatus, a, um, 97, 2.
 inflatio, onis, 92, 3.
 inflo, are, 21, 4 || 140, 5; 149, 8; 168, 8.
 influo, ere, 137, 9.
 informatio, onis, 179, 5.
 informis, e, 63, 4.
 infundo, ere, 66, 6; 113, 4.
 ingenitus, a, um, 117, 1.
 ingenium, ii, 37, 8 || 93, 8.
 ingens, entis, 57, 8 || 124, 7.
 ingero, ere, 55, 4; 55, 11 || 65, 1.
 ingluvis, ei, 39, 10.
 ingredior, i, 8, 6; 28, 13; 45, 8; 53, 8; 58, 6 || 69, 1; 75, 8; 89, 1; 105, 1.
 ingressus, us, 126, 4.
 inibi, 3, 7; 4, 2; 26, 2; 42, 7; 52, 1 || 65, 5; 71, 1 || 120, 9; 147, 5; 148, 8; 178, 4.
 inimicus, a, um, 51, 9.
 inimicus, i, 27, 2; 51, 12; 55, 8; 58, 12 || 97, 2; 116, 10.
 inimitabilis, e, 62, 14; 67, 6.
 initium, ii, 135, 3.
 iniungo, ere, 118, 5; 126, 6; 134, 7; 175, 10.
 iniuria, ae, 107, 6; 108, 5.
 iniussus, a, um, 172, 6.
 inlecebrae, arum, 50, 12.
 illicitus, a, um, 19, 4 || 92, 8.
 inligo, are, 132, 10; 133, 8; 148, 2.

inlisisio, onis, 53, 4.
 inludo, ere, 89, 7.
 inluminatio, onis, 165, 3.
 inlustris (uir), 92, 8; 96, 4.
 inlustro, are, 117, 4; 117, 5 || 159, 3; 168, 1.
 inmineo, ere, 39, 8; 45, 3; 60, 3 || 67, 2; 68, 3; 93, 4; 115, 4 || 162, 6.
 inminuo, ere, 69, 7 || 132, 7.
 inmiscuo, ere, 104, 4; 116, 7.
 inmitto, ere, 88, 2; 107, 7 || 176, 10.
 imundus, a, um, 41, 2 || 141, 7; 142, 3; 144, 6.
 inmurmuro, are, 105, 5.
 inmuto, are, 127, 2.
 innecto, ere, 132, 6; 142, 5.
 innocens, entis, 94, 4; 100, 9.
 innocentia, ae, 98, 3.
 innotesco, ere, 48, 4; 51, 13.
 innumerus, a, um, 122, 3.
 inopia, ae, 24, 5 || 68, 8.
 inopinans, antis, 150, 4.
 inopinatus, a, um, 46, 3 || 157, 5.
 inpactus, us, 2, 12.
 inpar, aris, 12, 6.
 inpello, ere, 84, 8.
 inpendo, ere, 76, 7 || 126, 7.
 inperitus, a, um, 3, 12.
 inperitio, ire, 60, 12 || 86, 4 || 175, 9.
 inpingo, ere, 136, 10.
 inplecto, ere, 57, 4.
 inpleo, ere, 114, 7.
 inplico, are, 84, 8 || 151, 3.
 inpono, ere, 17, 8; 18, 5 || 73, 4; 78, 3; 102, 1 || 142, 8; 178, 3.
 inpos, inpotis, 15, 3.
 inpostor, oris, 93, 2.
 inprobos, a, um, 28, 6.
 inprouiso (ex inprouiso), 37, 6 || 89, 3.

impulsus, us, 51, 10.
 inputatio, onis, 158, 4.
 inquam, inquit, inquiunt, in-
 quiens, 34 fois (5+19+10).
 inquietudo, inis, 149, 6.
 inquiri, ere, 41, 8; 48, 3; 57, 10 || 163, 4.
 inquisitio, onis, 28, 12.
 inreprehensibiliter, 32, 7.
 inretio, ire, 98, 4.
 inretractibilis, e, 75, 14.
 inrideo, ere, 2, 12; 38, 11 || 91, 5.
 inriguus, a, um, 7, 6; 7, 9.
 inruo, ere, 48, 2 || 157, 7.
 inruptio, onis, 101, 3; 107, 6.
 inruptus, a, um, 13, 4.
 insequens, tis, 161, 1.
 insero, ere, 19, 5 || 70, 10; 79, 2; 104, 3; 107, 8 || 123, 11; 146, 3.
 insidiator, oris, 56, 8; 58, 3; 58, 6.
 insidior, ari, 51, 7; 54, 3.
 insido, ere, 23, 8.
 insigne, is (au plur.), 167, 3; 179, 8.
 insignio, ire, 1, 12 || 98, 7.
 insimulator, oris, 100, 4.
 insimulo, are, 98, 8; 109, 2.
 insinuatio, onis, 100, 2.
 insolentia, ae, 37, 8.
 inspiratio, onis, 12, 13; 31, 15 || 117, 1.
 inspiro, are, 59, 11 || 174, 4.
 instantia, ae, 33, 6 || 174, 11.
 instar, 123, 2; 175, 1.
 instari (abl. de instar), 170, 2.
 instigo, are, 34, 2 || 108, 5.
 instinctus, us, 32, 4; 53, 11 || 121, 2.
 instituo, ere, 5, 5; 25, 4 || 125, 1.

instituta, orum (*la Règle*), 11, 3; 32, 9 || 177, 7; 179, 4.
 institutio, onis, 10, 3; 14, 5; 16, 1; 16, 11; 16, 13 || 113, 9 || 174, 1; 175, 2; 179, 8. *Voir aussi: Instituciones Abbatum.*
 instructus, 112, 6.
 instruo, ere, 112, 5; 117, 6 || 126, 8.
 insula, ae, 179, 6.
 insultatio, onis, 37, 8.
 insulto, are, 101, 2.
 insum, inesse, 29, 7.
 insuper, 70, 4.
 insurgo, ere, 35, 4; 37, 3.
 intactus, a, um, 13, 10.
 integer, gra, grum, 163, 9.
 intempestus, a, um, 86, 5.
 inter, 3, 4; 6, 3; 9, 4; 10, 2; 22, 8; 30, 2; 42, 2; 52, 1 || 74, 2; 74, 7; 105, 7; 107, 10 || 124, 1; 135, 4; 155, 7; 163, 9; 173, 6; 176, 6; 178, 1; 178, 5.
 intercedo, ere, 63, 10.
 intercessio, onis, 155, 10.
 interea, 14, 1; 35, 1; 57, 9 || 97, 5; 101, 1; 104, 5 || 147, 5; 150, 3.
 interim, 37, 9; 37, 11 || 68, 1; 74, 5; 90, 7; 106, 7; 117, 6 || 128, 11; 136, 5; 166, 5; 167, 9; 179, 1.
 interimo, ere, 157, 9.
 interitus, us, 93, 4.
 interius (*adv.*), 49, 10 || 117, 5.
 interpolatus, a, um, 16, 3.
 interrogo, are, 153, 7; 159, 5.
 intersum, esse, 44, 4 || 70, 5.
 interuallum, i, 122, 1.
 intimo, are, 174, 5.
 intolerabilis, e, 23, 4.

intra, 4, 9; 5, 2; 57, 7; 58, 5 ||
77, 1 || 128, 9; 165, 8.
intrepide, 68, 9.
intro, are, 5, 11; 26, 3; 45, 5;
45, 6; 54, 5 || 64, 7; 68, 13;
73, 5; 79, 5; 89, 3.
introeo, ire, 144, 8.
introfero, ferre, 177, 1.
intromitto, ere, 124, 3; 135, 8.
introspectio, ere, 29, 13.
intuitus, us, 4, 2; 12, 3 ||
121, 9.
intus, 25, 3.
inuado, ere, 48, 8.
inueho, ere, 113, 11 || 169, 7;
174, 12.
inuenio, ire, 31, 3.
inuidia, ae, 111, 4 || 138, 5;
140, 7.
inuolabilliter, 2, 13 || 177, 7.
inuisibiliter, 34, 2.
inuius, a, um, 9, 1.
inuocatio, onis, 54, 1 || 81, 7.
inuoco, are, 82, 1.
ipse, a, um, 71 fois (24+34+
13).
ira, ae, 94, 1 || 144, 4; 168, 6.
iracundia, ae, 92, 12; 92, 13.
is, ea, id, 53 fois (13+16+24).
iste, a, ud, 23 fois (5+3+15).
istic, 160, 6; 177, 4.
ita, 5, 7; 7, 5; 13, 6; 13, 11;
14, 1; 16, 7; 17, 4; 20, 4;
23, 2; 25, 8; 28, 6; 29, 3;
34, 4; 38, 1; 42, 4; 44, 6;
49, 4; 51, 7; 53, 4 || 64, 6;
69, 10; 70, 11; 71, 2;
72, 6; 77, 2; 77, 5; 82, 3;
85, 2; 95, 2; 95, 6; 108, 7 ||
118, 4; 120, 3; 121, 8;
123, 7; 125, 5; 128, 5;
130, 7; 131, 4; 135, 3;
139, 5; 142, 5; 148, 4;

150, 4; 151, 3; 159, 2;
160, 9; 162, 10; 163, 8;
165, 11; 167, 1; 167, 6;
168, 3.
item, 112, 4.
iter, itineris, 43, 4; 44, 3;
46, 10 || 88, 11; 100, 1 ||
144, 10.
iterato (*adv.*), 105, 5 || 131, 3.
itero, as, are, 17, 6 || 82, 2.
iterum, 89, 10.
itidem, 87, 1.
iubeo, ere, 37, 4; 38, 3; 38, 5;
40, 3; 43, 6 || 100, 6; 101, 1 ||
179, 8.
iucunditas, atis, 130, 9.
iudex, icis, 42, 6 || 80, 7;
92, 3; 94, 5 || 118, 11.
iudicium, ii, 75, 14; 95, 7 ||
118, 4; 120, 10; 125, 8;
149, 8.
iudico, are, 167, 8.
iugera, um, 94, 6.
iugis, e, 101, 7; 102, 7 || 119, 5.
iugitas, atis, 33, 5.
iugum, i, 9, 4 || 92, 8.
iuniores, um, 133, 6.
iurgium, ii, 88, 4.
ius, iuris, 89, 5; 92, 10; 94, 3;
94, 6 || 132, 6.
iussio, onis, 142, 11.
iustitia, ae, 92, 4.
iustus, a, um, 30, 7.
iuuenalis, e, 21, 9; 43, 5.
iuuenculus, i, 21, 6.
iuuenis, is, 13, 1; 13, 8; 28, 6.
iuuentus, tutis, 5, 8.
iuxta, 29, 2; 50, 10; 50, 12 ||
74, 3; 84, 2; 100, 2; 112, 6;
112, 8 || 128, 8; 141, 2;
153, 3; 159, 4; 172, 4;
174, 2.

L

labefactatus, a, um, 22, 9.
labefactus, a, um, 56, 5.
labia, ae, 116, 9.
labor, labi, 30, 11 || 168, 5.
labor, oris, 10, 3 || 115, 2;
132, 3; 134, 8; 171, 7;
174, 12.
laboriosus, a, um, 46, 2.
laboro, are, 10, 8 || 175, 6.
lac, lactis, 66, 3; 66, 5.
lacer, era, erum, 56, 4.
lacro, are, 111, 4.
lacrimae, arum, 49, 7 || 105, 2;
111, 9 || 146, 2; 159, 1;
166, 7; 176, 2; 176, 6.
laedo, ere, 17, 6.
laetitia, ae, 168, 2.
laetor, ari, 109, 10 || 146, 7.
laetus, a, um, 16, 2; 37, 13;
61, 4 || 89, 4; 91, 4; 107, 3 ||
130, 7; 137, 10; 150, 5.
laeva, ae, 77, 7.
laicus, i (*seculier*), 138, 9;
140, 7; 172, 5.
lamentum, i, 178, 1.
lampas, adis, 135, 5 (*acc. plur.*
lampadas).
lana, ae, 173, 4.
languor, oris, 74, 4; 86, 6.
lapis, idis, 53, 4; 57, 5 || 103, 5.
laqueus, i, 30, 14 || 105, 4.
largitas, atis, 78, 2 || 139, 4.
largus, a, um, 106, 8; 110, 2.
laruae, arum, 15, 2 || 148, 3.
lasciuia, ae, 5, 7 || 63, 1.
lasciusus, a, um, 36, 9 || 130, 9.
late (*locution: longe lateque*),
14, 1; 16, 9 || 145, 1.
latenter, 38, 11 || 116, 7 ||
134, 4.
lateo, ere, 41, 4; 43, 2 || 82, 9;
101, 7; 141, 10.

latex, icis (*au pluriel*), 7, 8.
latito, are, 57, 10.
latro, onis, 31, 10.
latus, eris, 74, 6; 76, 1; 104, 10.
laudo, are, 168, 7.
laus, laudis, 3, 11 || 123, 7;
156, 9.
laxo, are, 25, 10 || 76, 12.
lectio, onis, 33, 6 || 126, 4;
169, 1.
lectito, are, 169, 1; 174, 11.
lector, oris, 41, 8.
lectuaria, orum, 64, 3.
lectulus, i, 64, 6; 78, 3; 79, 8 ||
127, 4; 137, 10; 159, 2;
159, 4; 163, 6; 170, 5;
176, 9; 177, 3; 178, 2.
lectus, i, 64, 4.
legio, onis, 2, 7.
lego, ere, 10, 2; 30, 9; 31, 15;
41, 9; 59, 3 || 154, 7; 163, 10;
169, 6; 173, 7.
lenis, e, 36, 10 || 81, 2 || 149, 4.
lenitas, atis, 17, 6 || 85, 3.
lentus, a, um, 32, 2 || 102, 11 ||
123, 3.
leuis, e, 76, 10; 102, 10 ||
150, 8; 166, 8.
leuitas, atis, 21, 9.
leuiter, 66, 7; 97, 6; 107, 9 ||
167, 8.
lepra, ae, 49, 6.
leprosus, i, 45, 4; 47, 3.
letifer, era, erum, 152, 5.
leuigo, are, 13, 14.
leuita, ae, 58, 6; 58, 9.
libellus, i, 59, 2; 59, 9 || 62, 8.
libentissime, 38, 4.
liber, libri, 11, 7.
liber, era, erum, 61, 4 || 95, 9 ||
133, 7.
liberalis, e, 31, 8.
liberius (*compar. d'adv.*), 24, 8.

libero, are, 33, 11 || 70, 13.
 libertas, atis, 95, 9 || 175, 9.
 licentia, ae, 28, 3.
 licet, licuit, 164, 4; 173, 7.
 licet (*employé comme conj.*),
 1, 6; 59, 1 || 116, 5 || 158, 7;
 161, 2.
 ligneus, a, um, 64, 2 || 129, 5.
 lignum, i, 7, 7; 13, 15; 45, 6;
 46, 2; 46, 3 || 76, 10 || 162, 8.
 liguritor, oris, 38, 10.
 limen, inis (*au plur.*), 103, 9 ||
 144, 12.
 limes, itis, 9, 7 || 80, 4 || 157, 9.
 lingua, ae, 116, 4 || 120, 6.
 linteam, i, 166, 2.
 liquor, oris, 56, 9.
 littera, ae, 1, 9.
 litterae, arum, 5, 5 || 125, 1;
 139, 7; 139, 9.
 litterarius, a, um, 140, 4.
 liveo, ere, 96, 9.
 liuor, oris, 27, 5; 34, 3; 51, 8;
 56, 6 || 97, 8; 111, 3 || 138, 5.
 localiter, 156, 9.
 locus, i, 6, 4; 6, 8; 8, 5; 9, 2;
 12, 1; 13, 4; 16, 8; 22, 4;
 22, 7; 23, 1; 24, 5; 24, 8;
 25, 1; 25, 6; 28, 13; 32, 8;
 55, 9; 61, 7 || 63, 1; 63, 7;
 79, 2; 79, 8; 95, 10; 97, 6;
 97, 8; 104, 9; 104, 12;
 114, 3; 117, 4 || 120, 7;
 123, 8; 124, 9; 149, 4;
 156, 1; 157, 10; 174, 1.
 longaeuitas, atis, 60, 5.
 longaeuus, a, um, 96, 1 || 115, 1.
 longe, 14, 1; 16, 9; 18, 3 ||
 120, 4; 145, 1; 148, 5;
 167, 10.
 longitudo, inis, 9, 9.
 longus, a, um, 80, 8; 95, 7 ||
 130, 3; 143, 6.
 loquor, i, 112, 7.

lorum, i, 33, 10 || 88, 6.
 luceo, ere, 80, 2 || 135, 6.
 lucrum, i, 84, 4.
 luculenter, 62, 9 || 179, 9.
 lumbus, i, 136, 2.
 lumen, inis, 121, 3; 123, 4;
 136, 10; 137, 5; 137, 7;
 138, 3; 170, 6.
 lunaticus, a, um, 144, 4.
 lux, lucis, 48, 4 || 105, 9 ||
 137, 9; 159, 3.
 luxus, us, 37, 4.

M

machina, 57, 6.
 macies, ei, 71, 3.
 madefactus, a, um, 67, 5;
 72, 4; 75, 8.
 maeror, oris, 50, 9 || 82, 7.
 magis, 98, 8; 108, 3 || 119, 5;
 141, 8.
 magister, tri, 16, 13.
 magister militum, 96, 7; 97, 3.
 magnus, a, um, 1, 4; 47, 4;
 50, 5; 60, 12 || 87, 7; 96, 2 ||
 128, 11; 129, 5; 143, 7;
 154, 6; 167, 7; 168, 2.
 Maiestas, atis (*Dieu*), 30, 2.
 maior, ius, 13, 8 || 67, 5; 99, 1.
 male, 19, 2; 50, 12 || 83, 11.
 maliloquus, a, um, 152, 3.
 malitiosus, a, um, 96, 7.
 malum, i, 33, 6 || 138, 4.
 mandatam, i, 114, 7 || 148, 4.
 mando, are, 110, 4.
 manduco, are, 70, 4.
 mane (*adv.*), 40, 1; 56, 6 ||
 162, 11.
 maneo, ere, 46, 9 || 160, 5;
 171, 8.
 manifesto, are, 11, 7.
 manipulus, i, 68, 12.
 mansio, onis, 170, 3; 170, 6.

mansorium, ii, 178, 2.
 mansuetudo, inis, 87, 6 || 149, 5.
 mansuetus, a, um, 60, 11 ||
 149, 4.
 mansus, i, 160, 7.
 manus, us, 10, 3; 49, 6; 58, 3 ||
 69, 3; 81, 1; 93, 7; 103, 8;
 111, 8 || 147, 7.
 mare, is, 157, 9.
 marsupium, ii, 62, 4.
 martyr, tyris, 2, 8; 44, 6 ||
 155, 9.
 martyrium, ii, 31, 15 || 154, 7.
 mater, tris, 5, 10; 12, 8;
 26, 6 || 145, 5.
 mater uirginum (*abbesse*), 25,
 4.
 materfamilias, 145, 4.
 materia, ae, 35, 5.
 materialis, e, 137, 4.
 matutinus, a, um, 129, 3;
 129, 7.
 maxilla, ae, 56, 3; 56, 8.
 maxime, 134, 8.
 maximus, 47, 9; 59, 1 || 100, 2 ||
 128, 11; 146, 6; 173, 10.
 me, mihi, 21 fois (9+3+9).
 medela, ae, 86, 5.
 medeor, eri, 148, 10.
 medicabilis, e, 72, 6.
 medicamen, inis, 85, 3.
 medicina, ae, 85, 7 || 148, 5.
 medicus, i, 85, 6; 105, 4 ||
 145, 7.
 meditor, ari (*méditer*), 64, 6.
 medium, ii, 149, 10; 170, 2;
 173, 5.
 medius, a, um, 77, 7 || 144, 10.
 medulla, ae, 102, 4.
 mel, mellis, 116, 7.
 melior, ius, 30, 8 || 167, 8.
 melius (*adv.*), 37, 11 || 108, 1.
 melius (*subst.*, dans l'expres-
 sion *in melius*), 50, 8 || 109, 9.

mellifico, are, 122, 6.
 melos (*à l'abl.*: melo), 118, 8.
 membrum, i, 28, 11 || 67, 3;
 74, 3; 75, 3; 75, 5; 76, 2;
 115, 6.
 memet, 174, 3.
 memini, isse, 31, 3; 42, 1 ||
 62, 10; 70, 7; 96, 2 || 160, 1.
 memor, oris, 20, 3.
 memoratus, a, um, 18, 1;
 18, 10 || 93, 7; 95, 5; 101, 7 ||
 160, 8.
 memoria, ae, 13, 13 || 62, 11 ||
 174, 4.
 memoro, are, 41, 3.
 mens, mentis, 15, 3; 34, 8;
 52, 3 || 152, 7.
 mensa, ae, 72, 2; 114, 9 ||
 131, 5; 169, 2.
 mensis, is, 87, 1 || 147, 6;
 175, 5.
 mensula, ae, 170, 8.
 mensura, ae, 65, 2.
 mentio, onis, 44, 2.
 mentior, iri, 104, 6.
 mentum, i, 81, 2.
 mercator, oris, 114, 10.
 mercor, ari, 107, 2.
 merendula, ae, 38, 3.
 mereo, ere, 25, 13 || 153, 8.
 meretrix, icis, 31, 14.
 meridianus, a, um, 144, 5.
 meritum, i, 8, 2; 33, 9; 34, 4;
 41, 6; 41, 8; 61, 8 || 62, 9;
 78, 2; 78, 8 || 148, 9; 156, 9;
 161, 6; 165, 1; 166, 4; 167, 2.
 metropolis, is, 18, 8.
 metropolitanus, i (*subst.*), 19,
 7.
 metuo, ere, 98, 5; 99, 2 ||
 152, 6; 157, 5; 158, 8.
 metus, us, 81, 8; 108, 11.
 meus, a, um, 1, 12; 28, 4;
 39, 2; 42, 1; 55, 9; 58, 3 ||

73, 4; 79, 7; 91, 1; 95, 2;
99, 1; 116, 10 || 154, 2;
176, 7; 177, 7.
mica, ae, 72, 3.
mico, are, 120, 8.
migro, are, 71, 7; 82, 5;
116, 12 || 138, 1; 165, 9.
miles, itis, 96, 7; 97, 3.
milia (sex milia et sescentos),
44, 8.
militia (saecularis), 96, 5.
minime, 8, 9; 10, 5; 24, 3;
43, 6; 45, 2 || 110, 4 || 133, 8;
146, 3.
minimus, a, um, 31, 12; 59, 1 ||
173, 10.
minister, tri, 15, 7.
ministerium, ii (*diaconat, sa-
cerdoce*), 52, 3 || 151, 3.
ministro, are, 7, 8; 8, 5;
38, 5 || 137, 7; 171, 6.
minor, oris, 12, 6.
mirabilia, ium, 41, 1; 43, 2;
51, 3 || 68, 1; 114, 2 || 161, 2.
mirabilis, e, 92, 2.
miraculum, i, 14, 6 || 146, 5.
miror, ari, 31, 5 || 118, 10.
mirus, a, um, 15, 6; 22, 4;
35, 9; 47, 1; 48, 1 || 96, 2 ||
146, 7.
misceo, ere, 70, 11; 82, 7;
107, 11.
miser, era, erum, 147, 2; 147, 8.
miseratio, onis, 83, 4; 83, 7.
miseria, ae, 148, 4.
misericordia, ae, 45, 6 || 83, 2 ||
126, 2; 143, 4; 158, 9.
miseror, ari, 84, 9.
mitissimus, a, um, 40, 7.
mitto, ere, 18, 2 || 105, 13;
109, 7 || 147, 8.
modicus, a, um, 72, 4 || 122, 1.
modo (*adv.*), 108, 7.
modulatio, onis, 124, 2.

modus, i, 2, 10; 35, 5; 48, 2 ||
65, 2; 71, 4; 103, 5 || 122, 6;
123, 4; 129, 2; 129, 7;
143, 7.
moenia, ium, 49, 5.
molina, ae (*au plur.*), 52, 6.
molinaris, e, 57, 3.
mollis, e, 13, 13; 35, 2; 54, 5 ||
113, 5.
mollities, ei, 26, 10.
momentum, i, 53, 1; 61, 9.
monacha, ae, 25, 5 || 128, 9.
monachalis, e, 10, 3; 20, 4;
21, 2 || 66, 6; 72, 2.
monachus, i, 4, 6; 5, 2; 10, 7;
11, 4; 20, 6 (2 fois); 22, 5;
23, 9; 28, 13; 31, 13;
51, 10 || 71, 1; 89, 5; 104, 6;
116, 2 || 128, 8; 138, 8;
142, 10; 147, 4; 164, 6;
172, 6.
monarchia, ae, 18, 9.
monasterium, 7, 7; 11, 6;
12, 13; 15, 6; 16, 10;
18, 6; 20, 1; 24, 6; 26, 6;
26, 11; 32, 10; 33, 3;
36, 2; 39, 9; 40, 2; 51, 2;
60, 7; 61, 7 || 64, 1; 64, 2;
73, 2; 89, 11; 96, 3; 113,
12; 115, 5; 117, 2; 117, 6 ||
124, 2; 126, 2; 128, 9;
138, 7; 145, 5; 147, 2;
148, 6; 149, 2; 153, 2;
156, 2; 161, 9; 162, 8;
164, 3; 165, 6; 179, 5.
moneo, ere, 50, 7; 59, 4 ||
165, 10.
mons, montis, 6, 4; 7, 3; 48, 6.
monstrifer, era, erum, 54, 6.
monstro, are, 4, 10.
monstrum, i, 55, 7.
monstruosus, a, um, 51, 10.
mora, ae, 110, 4 || 137, 10.
morbus, i, 49, 10.

mordaciter, 151, 5.
moror, ari, 77, 1.
mors, mortis, 61, 4 || 157, 7;
157, 8; 158, 6.
morsus, us (*au plur.*), 150, 3.
mortales, ium, 1, 2 || 123, 10.
mos, moris, 28, 2; 40, 3;
42, 3; 46, 6; 50, 12; 56, 5;
57, 4 || 155, 5; 156, 1;
168, 4; 175, 11.
moueo, ere, 123, 9.
mox, 6, 7; 34, 6; 47, 1; 57, 8 ||
68, 8; 95, 8; 97, 1; 100, 7 ||
125, 1; 134, 10; 135, 8;
136, 9; 146, 4; 147, 5;
162, 2.
multigena, ae, 121, 9.
multimodis, 54, 6.
multitudo, inis, 28, 12 || 68, 3;
70, 12 || 122, 3; 123, 10;
124, 5; 124, 7; 142, 6;
147, 4.
multo (*adv.*), 33, 8; 41, 3 ||
133, 6; 162, 5.
multo, are, 31, 4 || 84, 7.
multum (*adv.*), 69, 1.
multus, a, um (*adj. sing. et
plur.*), 12, 1; 16, 8; 27, 3;
47, 7; 51, 4 || 77, 1; 77, 4;
78, 5; 86, 7; 95, 7 || 127, 5;
128, 4; 134, 2; 139, 5; 141,
5; 148, 8.
mundus, i, 2, 12.
muneratus, a, um, 108, 10.
municipatus, us (in caelesti-
bus), 169, 5.
municipium, ii, 13, 2.
munus, eris, 95, 10.
munusculum, i, 110, 3.
murca, ae (*ms. P: mystica*),
1, 7.
muriceus, a, um, 94, 4.
musica, orum, 118, 8.
musitatio, onis, 97, 6; 97, 9.

musito, are, 38, 6.
mutatio, onis, 15, 9 || 116, 5.
mutio, ire, 81, 10.
muto, are, 38, 7; 50, 9; 54, 2 ||
92, 5; 109, 9.
mutuo (*adv.*), 79, 6.
mutuus, a, um, 17, 1; 47, 4 ||
79, 10.
mysteria Christi, 112, 7.
mystice (*en figure: cf. typice*),
1, 2.
mysticus, a, um (*figuratif:
cf. typicus, typica*), 3, 6 ||
69, 7. [*Voir aussi la var.
mystica: 1, 7.*]

N

naeus, i, 92, 12; 98, 7 || 149, 7.
nam, 20 fois (7+4+9).
namque, 60 fois (16+18+26).
narratio, onis, 61, 6 || 119, 8.
narro, are, 143, 3.
natale, is, 13, 11.
natales, ium, 120, 3.
natatilis, e, 2, 10.
natura, ae, 3, 2; 6, 5; 6, 7;
9, 10 || 64, 9; 65, 9 || 150, 2;
174, 13.
naturalis, e, 25, 2.
naturaliter, 25, 6.
ne, 20 fois (6+8+6).
-ne, 29, 8.
nebulosus, a, um, 55, 2.
nec, neque, 1, 13; 21, 6; 34, 2;
39, 9; 43, 2; 44, 9; 51, 1;
53, 2 || 81, 9; 83, 10; 86, 1;
91, 5; 110, 4 || 119, 4; 137,
10; 148, 7; 175, 8.
nec... nec, 5, 7 et 5, 8 || 69, 6
et 69, 6; 73, 6 et 73, 6; 92, 3
et 92, 4 || 129, 4 et 129, 4;
151, 9 et 151, 10; 170, 8 et
170, 9.

- nec... nec... nec, 71, 4 et 71, 5
et 71, 5.
- nec non et, 75, 9.
- nec non etiam, 135, 4.
- necdum, 16, 3 || 144, 10.
- necessario, 36, 10.
- necessarius, a, um, 17, 1.
- necessitas, atis, 10, 2 || 95, 10;
113, 2 || 126, 1; 171, 4;
173, 2.
- necto, cre, 15, 3; 49, 3 ||
141, 6; 141, 6.
- nefarius, a, um, 92, 12.
- nego, are, 1, 2; 1, 4.
- negotiatio, onis, 114, 8.
- nemo, 77, 6; 98, 5; 111, 3;
112, 7 || 130, 1; 168, 3.
- nempe, 120, 4; 124, 4.
- nequam, 81, 5.
[*superl.*: nequissimus], 53,
7; 54, 8.
- nequaquam, 55, 9 || 118, 10.
- nequeo, ire, 2, 13; 3, 12;
3, 13; 13, 12; 41, 6; 48, 8 ||
104, 2 || 163, 2.
- nequiter, 109, 2.
- nequitia, ae, 53, 7; 56, 2.
- nescio, ire, 73, 2.
- netus, a, um, 173, 4.
- neuter, tra, trum, 26, 7.
- nexus, us, 87, 5; 98, 3 || 165, 10.
- nidor, oris, 14, 3 || 96, 12.
- nidulus, i, 12, 11.
- nihil, 10, 4; 11, 6; 20, 7;
58, 12 || 68, 6; 72, 2; 78, 8;
81, 3; 99, 2; 102, 5; 104,
12; 105, 11 || 131, 4; 162, 11;
172, 8.
- nihilominus, 130, 5.
- nimirum, 168, 1.
- nimius, a, um, 36, 9 || 71, 3;
72, 7; 74, 8; 76, 2.
- nisi, 12, 3; 13, 3; 26, 4;
39, 9; 41, 3; 43, 6; 53, 10 ||
67, 6; 70, 9; 97, 11 || 127, 2;
139, 8; 140, 7; 143, 4.
- nisus, us, 11, 9.
- nitore, nitidus, 4, 3; 21, 7; 51, 10;
53, 10 || 76, 9; 92, 11;
96, 10.
- niueus, a, um, 123, 5; 166, 2.
- nix, niuis, 23, 2 || 129, 5;
129, 8.
- Nobilitas (tua), 99, 4.
- noceo, ere, 58, 7; 58, 12.
- noctu, 126, 5.
- nocturnus, a, um, 52, 8; 53, 6 ||
129, 3; 130, 2; 144, 5;
176, 1.
- nolo, nolle, 137, 3; 138, 2;
151, 2.
- nomen, inis (*souvent*: in Christi
nomine), 4, 4; 6, 8; 11, 2;
24, 8; 27, 2; 52, 2; 54, 1;
55, 8 || 66, 2; 81, 7; 89, 5;
112, 9; 114, 4 || 120, 7;
141, 8; 142, 3; 144, 2;
145, 2; 160, 3; 178, 6.
- nominatim, 81, 1.
- non (*seul*), 69 fois (27+19+
23).
- non... sed, 32, 8; 36, 4; 40, 4 ||
67, 9; 76, 8; 83, 9; 86, 5;
88, 7; 90, 4; 98, 1; 113, 7 ||
118, 5; 119, 3; 125, 2;
157, 6; 167, 9.
- non solum... sed, 23, 2; 25, 12;
35, 3.
- non solum... sed etiam, 22, 5;
22, 9; 23, 5 || 128, 3.
- non solum... sed quoque, 142, 3.
- non solum... uerum etiam, 16,
7; 21, 4; 36, 8; 52, 7;
56, 3 || 63, 4; 108, 9 || 133, 1;
141, 3; 146, 6; 152, 5;
162, 3; 162, 9; 162, 11;
171, 5.
- non tam... sed, 28, 2.

- nonne, 30, 9 || 93, 1; 94, 2.
- nonnulli, ae, a, 14, 5; 31, 12;
32, 7 || 147, 5.
- nos, 13, 7; 22, 1; 39, 3; 43, 3 ||
62, 5; 62, 10; 68, 3; 82, 1;
85, 4 || 119, 2; 119, 7;
142, 2; 155, 7; 157, 4;
176, 2.
- nosco, ere, 26, 8; 33, 2; 37, 8;
55, 6; 59, 9 || 67, 6; 114, 4 ||
119, 3; 128, 8; 134, 1;
136, 5; 136, 7; 150, 3;
161, 4; 161, 6; 167, 6;
173, 8.
- noster, tra, trum, 3, 13; 28,
10; 28, 11; 29, 6; 29, 8;
32, 2; 32, 9; 33, 3; 58, 6;
58, 9; 59, 6 || 62, 1; 62, 3;
68, 12; 69, 11; 89, 4;
89, 6; 89, 9; 93, 2; 106, 7;
111, 2 || 118, 10; 144, 2;
144, 3; 154, 3; 175, 1;
178, 1.
- nota, ae, 1, 13 || 95, 4.
- notissimus, a, um, 33, 2.
- noto, are, 72, 8 || 140, 6.
- nouitas, atis, 153, 6.
- nouitus, a, um, 138, 8.
- nous, a, um, 7, 1; 36, 3;
46, 3 || 68, 5; 69, 11; 70, 9;
70, 10; 94, 6.
- nox, noctis, 1, 3; 12, 7;
39, 8; 53, 1; 53, 7; 54, 2 ||
79, 3; 102, 8; 105, 5 ||
121, 4; 130, 3; 135, 1;
158, 10; 160, 5; 161, 7;
166, 2; 170, 7; 176, 1.
- noxia, ae, 61, 3 || 83, 12.
- nuditas, atis, 33, 4 || 113, 1 ||
129, 5.
- nudo, are, 23, 8.
- nullatenus, 127, 2; 149, 5.
- nullum, i (*dans l'expression*
in nullo), 93, 5 || 132, 7.
- nullus, a, um, 5, 2; 9, 9;
12, 3; 18, 10; 25, 7; 28, 13;
30, 3; 38, 6; 45, 1 || 66, 1;
101, 4; 111, 3 || 123, 8;
128, 6; 158, 3; 161, 2;
161, 10; 168, 3; 173, 1;
173, 2.
- numerosus, a, um (*au compar.*),
147, 4.
- numerus, i, 22, 4 || 128, 10.
- nummularius, ii, 114, 9.
- nunc, 3, 2; 3, 7; 13, 13;
22, 3; 26, 12; 31, 9; 40, 2;
40, 6; 41, 3; 58, 7; 60, 1 ||
62, 2; 62, 10; 68, 1; 70, 3;
74, 5 (2 fois); 74, 6; 76, 10;
76, 11; 79, 1; 104, 9;
109, 4; 113, 9 || 120, 7;
131, 2; 131, 3; 135, 3;
138, 6; 138, 7; 145, 4;
154, 9; 156, 8.
- nuncupo, are, 4, 8.
- nundinae, arum, 107, 2; 114, 9.
- nunquam, 55, 13 || 64, 4;
66, 7; 70, 8 || 127, 1; 142, 8;
152, 2; 152, 3; 167, 7;
168, 5; 168, 7; 168, 8;
173, 9; 175, 7.
- nuntio, are, 49, 3 || 109, 4 ||
160, 10.
- nuntius, ii, 26, 7 || 109, 7 ||
156, 4.
- nuper, 170, 8.
- nusquam, 126, 3.
- nuto, are, 22, 11.
- nutus, us, 100, 8 || 123, 9.
- O
- o, 1, 10; 39, 2; 47, 1; 59, 4 ||
80, 5; 82, 8; 89, 6 || 179, 1.
- ob, 8, 7; 9, 9; 12, 7; 19, 1;
19, 3; 51, 6 || 94, 3; 95, 9;
96, 5; 113, 8 || 120, 5;
151, 3; 165, 1.

obduco, ere, 104, 4.
 obicio, ere, 108, 5.
 obitus, us, 24, 9 || 62, 11.
 oblectatio, onis, 55, 10 || 116, 11.
 obliuiscor, i, 169, 3.
 obloquium, ii, 152, 3.
 obnoxius, a, um, 62, 7.
 oboedientia, ae (ex oboedientia;
 oboedientia regularis), 75,
 14; 87, 7 || 118, 6.
 obruo, ere, 23, 2 || 142, 6.
 obsecro, are, 38, 4; 39, 2 ||
 99, 2 || 177, 6.
 obsequor, i, 171, 3.
 obseruantia, ae (*observance mo-
 nastique*), 5, 3 || 119, 5.
 obsideo, ere, 42, 8 || 144, 12;
 145, 6.
 obstinatio, onis, 1, 5 || 102, 7.
 obstringo, ere, 141, 4.
 obtentus, us (*à l'ablatif, équi-
 valent d'une prépos.*), 5, 3.
 obtineo, ere, 140, 4; 142, 9;
 148, 6.
 obruncatio, onis, 29, 5.
 obtutus, us, 139, 1.
 obuiam, 156, 5.
 obuius, a, um, 49, 5.
 occasio, onis, 173, 3; 173, 6.
 occulo, ere, 29, 12; 43, 7; 57, 9.
 occurro, ere, 18, 4; 21, 2.
 occursus, us, 152, 6; 155, 5.
 ocrea, ae, 129, 3.
 octo, 66, 8; 116, 2.
 oculus, i, 21, 2; 48, 3 || 68, 10;
 69, 3; 81, 6; 111, 8 || 146, 2.
 odor, oris, 14, 2 || 111, 2 || 167, 2.
 odorifer, era, erum, 141, 1.
 oeconomus, i, 68, 4; 70, 2;
 75, 7 || 172, 8.
 offendo, ere, 59, 6.
 offero, offerre, 17, 10 || 95, 9;
 106, 7; 116, 8 || 125, 4;
 153, 5; 172, 7.

officium, ii, 75, 5 || 148, 10;
 149, 4.
 — (clericatus, presbyterii),
 20, 3; 21, 3 || 134, 3;
 151, 1.
 offusco, are, 96, 8.
 ogdoas, adis (*accus.*: ogdoas-
 dam), 77, 2.
 oleum, i, 38, 4 || 66, 5; 69, 6;
 75, 9 || 170, 6.
 — sanctum (salutare), 33,
 11; 56, 8 || 148, 3;
 150, 7.
 — beati Martini, 161, 10;
 163, 5; 164, 2; 164, 6.
 olim, 141, 9; 175, 10.
 omnimodis, 2, 13; 38, 10 ||
 140, 3; 149, 1.
 omnino, 5, 2; 9, 9; 29, 10;
 30, 2; 45, 1 || 90, 5; 97, 10;
 98, 5; 102, 5; 104, 12;
 105, 11; 112, 8 || 123, 8;
 170, 10; 173, 1; 174, 6.
 omnipotens, entis, 69, 5 ||
 176, 3.
 omnis, e, 11, 8; 17, 3; 17, 10;
 28, 8; 29, 8; 50, 3; 50, 11;
 51, 4; 58, 11 || 67, 9; 68, 8;
 70, 6; 73, 2; 78, 4; 79, 2;
 79, 9; 80, 3; 82, 6; 86, 2;
 87, 8; 101, 6; 104, 11;
 105, 2; 108, 6; 109, 8;
 110, 4; 110, 8; 111, 4;
 111, 5; 112, 5 || 126, 6;
 130, 5; 131, 1; 144, 5;
 162, 7; 170, 2; 170, 10
 (2 fois); 172, 4; 173, 7
 (2 fois); 177, 6; 177, 7;
 177, 8.
 onus, eris, 76, 4; 90, 6 ||
 132, 9; 142, 8; 153, 2.
 operatio, onis, 47, 2.
 operor, ari, 41, 5 || 73, 2 ||
 173, 3.

opinio, onis, 14, 2.
 opitulatio, onis, 137, 6.
 opitulator, ari, 62, 2 || 118, 3;
 179, 9.
 oportunitas, atis, 7, 1; 27, 9;
 49, 2.
 oportunus, a, um, 24, 5.
 oppidum, i, 88, 10.
 oppressor, oris, 92, 11.
 oppressus, a, um, 143, 5.
 opto, are, 109, 3.
 opus, eris, 57, 11 || 151, 4;
 171, 2; 175, 10.
 opusculum, i, 60, 2; 60, 3 ||
 119, 2; 174, 3.
 oraculum, i, 84, 3.
 oratio, onis (*discours*), 22, 2;
 59, 2; 60, 3.
 oratio, onis (*prière*), 15, 2;
 34, 6; 46, 1; 46, 8;
 58, 5 || 64, 8; 79, 6;
 81, 4; 81, 7; 86, 7;
 87, 4; 90, 8; 100, 8;
 102, 2; 106, 3; 117, 7 ||
 130, 6; 133, 4; 143, 6;
 146, 2; 146, 4; 160, 2;
 160, 4.
 — (orationis locus), 13, 14;
 28, 11 || 117, 3.
 — (orationem complere,
 conligere), 69, 4; 76, 2 ||
 166, 7.
 — (orationem et pacem
 dare), 61, 2 || 80, 5 ||
 135, 6; 153, 5.
 oratiuncula, ae (*discours*), 175,
 1.
 orator, oris, 119, 3.
 oratorium, ii, 64, 6; 65, 6;
 79, 4 || 130, 4; 135, 3;
 166, 3; 170, 6; 177, 1.
 oratorius, a, um, 118, 8.
 oratus, us, 130, 3.
 orbis, is, 7, 5.

orbita, ae, 7, 3.
 ordinatio, onis, 128, 10; 158, 2.
 ordino, are, 113, 3 || 149, 4.
 ordo, inis, 39, 3; 57, 3.
 Oriens, entis, 25, 8 || 121, 8.
 orientalis, e, 7, 2 || 137, 5;
 170, 1. *Voir aussi*: Orien-
 tales.
 orior, iri, 120, 4.
 oriundus, a, um, 4, 10.
 orno, are, 117, 7.
 oro, are, 10, 2; 10, 7 || 68, 13;
 69, 2; 79, 5; 89, 3; 89, 10;
 93, 5; 96, 3 || 129, 8; 144, 9;
 173, 8; 177, 5.
 os, oris, 1, 11; 3, 13; 29, 2 ||
 112, 4; 112, 6; 116, 3 ||
 146, 3; 152, 2; 152, 3.
 osculum, i, 60, 12 || 172, 3.
 ostendo, ere, 139, 4.
 ostento, are, 57, 8.
 ostentum, i, 93, 5.
 ostium, ii, 120, 7; 177, 2.
 ouicula, ae, 90, 4; 91, 6.
 ouile, is, 28, 10.
 ouum, i, 66, 3.

P

pabulum, i, 162, 13.
 pacatus, a, um, 40, 7.
 paene, 13, 12; 22, 6; 28, 13;
 34, 5; 39, 4; 52, 9 || 71, 7;
 114, 3 || 121, 1; 147, 4;
 162, 13.
 paenitentia, ae, 102, 3.
 paganitas, atis, 120, 5.
 pagus, i, 9, 8.
 palam, 97, 11.
 palatium, ii, 107, 4; 109, 7.
 palea, ae, 40, 6; 57, 4; 57, 8 ||
 127, 4.
 pallium, ii, 135, 9; 136, 3.
 palma, ae, 7, 4; 32, 7 || 177, 8.
 palpatio, onis, 81, 2.

palpo, are, 85, 3.
 pando, ere, 27, 10 || 62, 14.
 panis, is, 1, 3; 2, 4 || 67, 3;
 69, 10; 75, 8.
 Panis uiuus, 68, 10.
 papa, ae, 19, 2; 19, 5.
 par, paris (*subst.*), 12, 11.
 paradisus, i, 31, 10 || 80, 4; 83, 6.
 paralysis, eos, 71, 4.
 paralytica, ae, 43, 4.
 parapsis, idis, 67, 4.
 parco, ere, 176, 3.
 parentalis, e, 4, 9; 25, 4.
 pareo, ere, 80, 7.
 paries, etis, 53, 4 || 136, 11.
 pariter, 28, 6; 29, 10; 46, 9 ||
 74, 3.
 paro, are, 38, 3 || 76, 9; 83, 6 ||
 165, 10.
 parrochia, ae, 43, 4 || 141, 3;
 160, 5.
 pars, partis, 7, 2; 13, 4;
 25, 8; 30, 4 || 62, 1; 65, 4;
 100, 4; 103, 8; 111, 7 ||
 118, 3; 120, 8; 123, 2;
 133, 2; 135, 3.
 parsimonia, ae, 62, 13.
 participatio, onis, 151, 7.
 participo, are, 64, 8; 65, 5.
 parturitio, onis, 12, 14.
 parumper, 157, 3.
 paruus, a, um, 8, 7; 22, 10 ||
 116, 5.
 pasco, ere, 40, 7.
 pascor, i, 37, 11 || 105, 13 ||
 130, 6.
 passio, onis (*du Christ, des
 martyrs*), 44, 7; 55, 9 || 82, 1.
 pastoralis, e, 61, 2.
 patefacio, ere, 103, 6; 109, 3 ||
 123, 3.
 pater, tris (*sens général*), 45,
 4 || 93, 4 || 120, 9; 121, 4;
 124, 10.

— (*abbé*), Tit.; 2, 3;
 Tit. I; 4, 1; 16, 6;
 17, 1; 24, 1; 24, 7;
 25, 11; 28, 4; 29, 1;
 35, 4; 43, 2; 59, 6;
 60, 2 || Tit. II; 68, 7;
 69, 1; 75, 7; 79, 1;
 80, 3; 82, 4; 82, 7;
 86, 7; 111, 5; 115, 4;
 116, 5 || Tit. III; 120, 2;
 122, 5; 125, 4; 132, 1;
 134, 3; 134, 6; 135, 6;
 148, 7; 156, 3; 166, 2;
 174, 1; 175, 6; 177, 5;
 177, 6.
 — Patres (*les anciens Pères*),
 11, 8 || 129, 2; 169, 6;
 172, 4; 174, 8.
 — Pater (*Dieu*), 144, 2.
 paternus, a, um, 50, 9 || 81, 4;
 81, 12; 117, 2 || 121, 7;
 122, 5; 132, 6; 134, 9;
 151, 10; 172, 8; 177, 4.
 patientia, ae, 149, 5; 162, 2;
 168, 6.
 patior, pati, 1, 5 || 69, 11;
 83, 4 || 138, 4; 138, 9;
 139, 2; 149, 7.
 patriarcha, ae (Abraham), 31,
 9 || 121, 9.
 — (episcopus metropolita-
 nus), 18, 8.
 patricius, a, um, 18, 8.
 patricius, ii, 92, 9; 95, 5;
 100, 2; 108, 6; 109, 5.
 patrocinium, ii, 117, 7 || 155, 9.
 patrocinator, ari, 156, 8.
 patulus, a, um, 6, 4; 7, 4 ||
 65, 4.
 pauci, ae, a, 8, 4 || 84, 8 || 142, 6;
 165, 2.
 pauefactus, a, um, 89, 7.
 paulatim, 26, 9 || 88, 1 || 166, 8.
 paulisper, 25, 9 || 94, 5; 107, 8.

paulo, 156, 4.
 paululum, 6, 4 || 116, 12 || 175, 4.
 pauper, eris, 10, 5; 45, 2 ||
 92, 6 || 172, 2.
 paupertinus, a, um, 62, 4.
 pax, pacis, 60, 10 || 80, 6 ||
 135, 6; 153, 6.
 paxillus, i, 103, 3.
 peccatum, i, 30, 10; 49, 10 ||
 94, 4 || 141, 9; 165, 10.
 pectus, oris, 2, 9 || 81, 6; 105, 3.
 pectusculum, i, 175, 11.
 peculiaris, e, 2, 11 || 128, 4;
 175, 10.
 peculiararius (*adv.*), 24, 7; 41, 7.
 pedisequus, a, um, 3, 8.
 pelagos, i, 175, 2.
 pellicium, i, 127, 5.
 pellicius, a, um, 63, 2.
 pellis, is, 74, 2.
 pellitus, a, um, 94, 4.
 pello, ere, 51, 5.
 pendeo, ere, 103, 4.
 pendulus, a, um, 22, 7.
 penetro, are, 9, 10.
 penitus, 68, 6; 73, 3; 104, 4 ||
 132, 7; 157, 8.
 penso, are, 59, 5 || 83, 10.
 penuria, ae, 68, 4.
 per, 34 fois (13+10+11).
 perago, ere, 67, 7.
 percello, ere, 124, 10; 134, 10.
 percipio, ere, 46, 8 || 107, 2 ||
 124, 2; 147, 7.
 percontatio, onis, 49, 1.
 percontor, ari, 56, 7 || 104, 8 ||
 176, 2.
 percutio, ere, 56, 3; 58, 7.
 perditus, a, um, 94, 1.
 perdoceo, ere, 77, 6.
 perduco, ere, 32, 7 || 177, 9.
 peregrinatio, onis, 169, 4.
 peregrinus, a, um, 158, 6.
 peregrinus, i, 104, 6; 106, 4.

perennis, e, 69, 9.
 pereo, ire, 29, 10 || 68, 8;
 82, 2; 90, 5; 116, 11 || 119, 6.
 perexcisus, a, um, 25, 7.
 perfectio, onis, 11, 5; 14, 4;
 51, 2 || 167, 10.
 perfectus, a, um, 29, 10 || 85, 5.
 perficio, ere, 83, 11; 114, 2;
 114, 7 || 174, 12.
 perfidia, ae, 98, 10.
 perfidus, a, um, 94, 1.
 perfodio, ere, 53, 5.
 perfruo, i, 111, 8.
 pergo, ere, 104, 8.
 perhibeo, ere, 64, 4.
 periculum, i, 13, 3; 29, 14 ||
 68, 4; 70, 12.
 perleuigo, are, 75, 4.
 permaneo, ere, 15, 6.
 permisceo, ere, 50, 4; 57, 5 ||
 75, 9.
 permitto, ere, 8, 9; 18, 6;
 27, 11 || 66, 6; 83, 2 || 161, 6;
 176, 4; 177, 5.
 perniciosissimus, a, um, 150, 6.
 peroro, are, 119, 7.
 perpenso, are, 167, 11.
 perpetuo, are, 53, 10.
 perpetuus, a, um, 166, 6.
 perquiro, ere, 107, 10.
 persecutor, oris, 29, 3; 31, 5.
 persona, ae, 88, 7; 92, 7;
 98, 6; 106, 6 || 141, 7; 167, 1.
 personalis, e, 172, 1.
 personula, ae, 37, 3 || 95, 2.
 perspicio, ere, 53, 7 || 83, 9;
 88, 3; 91, 3 || 149, 3.
 perspicuo, a, um, 77, 5.
 perstringo, ere, 165, 2.
 persuadeo, ere, 14, 3 || 74, 8 ||
 158, 2.
 persuasio, onis, 82, 2; 91, 7 ||
 158, 7.
 pertinax, acis, 1, 3; 1, 13.

pertracto, are, 27, 9.
 pertraho, ere, 13, 7.
 persuasio, onis, 92, 8; 94, 4.
 persuasor, oris, 48, 9.
 peruenio, ire, 21, 3; 43, 3 || 88, 11; 100, 2; 108, 9 || 145, 8.
 peruigil, ilis, 102, 7.
 peruigilo, are, 79, 3.
 perunctio, onis, 150, 7.
 perunctor, oris, 75, 2.
 perunguo, ere, 56, 9 || 175, 10; 175, 12.
 pes, pedis, 10, 7; 58, 4 || 74, 6 || 126, 4; 129, 5; 143, 3.
 pessime, 83, 11.
 peto, ere, 157, 11; 175, 11.
 petra, ae, 3, 3.
 phantasia, ae, 91, 3.
 phantasma, atis, 51, 9; 56, 1.
 philosophia, ae, 119, 4; 179, 3.
 pietas, atis, 1, 2; 1, 5; 29, 7; 38, 5; 53, 11 || 81, 4; 81, 12; 102, 7; 108, 3; 117, 1 || 139, 1; 167, 9; 177, 4.
 piget, 157, 4.
 pignus, oris, 7, 8 (2 fois) || 127, 9.
 pilosus, a, um, 63, 2.
 pineus, a, um, 3, 4.
 pinguedo, inis, 75, 9.
 pinnaculum, i (*plumeau*), 72, 3.
 pisa, ae, 52, 6.
 piscator, oris, 119, 3.
 pius, piissimus, a, um, 1, 10; 13, 4; 17, 3; 30, 2; 39, 2 || 92, 11.
 placeo, ere, 142, 8.
 placo, are, 139, 8.
 plaga, ae, 121, 8.
 planities, ei, 6, 5; 24, 2.
 planta, ae, 129, 3.
 platea, ae, 104, 2; 104, 10.
 platoceros (*gén. plur.: plato-cerum*), 9, 5.
 plebs, plebis, 120, 10.
 plecto, ere, 97, 3; 100, 9; 114, 11 || 151, 9.
 plenarius, a, um, 134, 11.
 plenus, a, um, 143, 2; 163, 6.
 plurimus, a, um (*sing. et plur.*), 15, 4 || 127, 3; 128, 8.
 plus, pluris (*sing. et plur.*), 41, 9 || 95, 5; 112, 2 || 134, 4; 144, 10; 159, 2.
 pluuiā, ae, 69, 7.
 polleo, ere, 33, 8 || 149, 3; 152, 8.
 pollicitatio, onis, 62, 1.
 polluo, ere, 50, 14 || 152, 3.
 pomulum, i, 8, 5.
 pono, ere, 21, 2; 50, 9 || 90, 6; 97, 8 || 148, 5; 163, 3; 165, 4; 169, 3.
 pontifex, icis, 47, 9; 49, 5; 50, 3 || 133, 3.
 pontificalis, e, 120, 10.
 populares, ium (*subst.*), 47, 9; 50, 3.
 populus, i, 44, 5; 49, 5.
 porrigo, ere, 7, 3 || 75, 6 || 137, 8; 139, 4; 148, 5.
 porro, 119, 2.
 porrogenitus, a, um, 145, 3.
 porta, ae, 123, 1.
 porticus, us, 104, 9.
 porto, are, 91, 1.
 portus, us, 22, 1 || 175, 3.
 posco, ere, 3, 11; 7, 1.
 possibilis, e, 17, 10.
 possideo, ere, 141, 10; 166, 6.
 possum, 26 fois (12+10+4).
 post, 33 fois (8+9+16).
 postea, 12, 10 || 77, 3.
 posteritas, atis, 4, 9 || 125, 7; 178, 5.
 postmodum, 12, 5; 12, 6; 15, 6; 32, 2 || 69, 2 || 164, 6.
 postulo, are, 39, 4 || 105, 11.

potens, entis, 145, 3.
 potentia, ae, 42, 3 || 139, 3.
 potestas, atis, 58, 10 || 139, 6.
 potior, iri, 11, 9; 13, 10; 44, 4 || 64, 3; 69, 10; 83, 6; 101, 5; 102, 5 || 139, 9; 148, 8; 152, 11.
 potissimum, 124, 11; 148, 9; 171, 5.
 potius, 28, 8; 59, 5 || 64, 7; 83, 10; 86, 5; 98, 4; 113, 6 || 125, 3; 125, 8; 157, 10; 174, 12.
 prae, 140, 1; 169, 3.
 praebeo, ere, 8, 3; 51, 4 || 170, 7; 172, 2; 173, 5.
 praecedo, ere, 47, 2.
 praecelsus, a, um, 9, 4.
 praeceptum, i, 97, 1.
 praecido, ere, 25, 6; 29, 5.
 praecipio, ere, 97, 2 || 144, 3; 145, 9.
 praecipuus, a, um, 5, 7; 59, 1 || 93, 8 || 165, 2; 174, 6.
 praeconium, ii, 47, 8.
 praecurro, ere, 49, 3; 61, 6.
 praeda, ae, 87, 2.
 praedicatio, onis, 18, 4.
 praedicator, oris, 31, 6.
 praedico, are, 82, 8; 94, 2.
 praedico, ere, 13, 7 || 134, 2; 160, 9; 167, 5; 174, 3.
 praedictus, a, um, 136, 6; 175, 6.
 praeditus, a, um, 96, 5.
 praeeligo, ere (*voir: praeligo*).
 praeemineo, ere (*voir: praeemineo*).
 praeeco, praecire, 17, 2.
 praefari, 119, 2.
 praefatio, onis (*sing. et plur.*), Tit. || 62, 3.
 praefatus, a, um, 4, 1.
 praefectorius, a, um, 18, 8.
 praefectus, i (*conjecture*), 48, 6.
 praefero, ferre, 60, 4.
 praeficio, ere, 60, 8 || 115, 3.
 praefiguratio, onis, 3, 3; 3, 7.
 praegrans, e, 71, 2.
 praelibo, are, 66, 7.
 praeligo, ere (= praeeligo), 171, 5.
 praeemineo, ere (= praeemineo), 1, 7.
 praemitto, ere, 58, 5 || 128, 11.
 praemium, ii, 83, 6 || 165, 9.
 praemonco, ere, 59, 7.
 praerordino, are, 80, 3.
 praeparo, are, 13, 15 || 165, 9; 169, 5.
 praepositus, i (*préposé*), 126, 6.
 praepotens, entis, 65, 8.
 praeruptus, a, um, 9, 5.
 praesagium, ii, 93, 5.
 praesago, are, 121, 3.
 praesentia, ae, 30, 3.
 praescio, ire, 165, 3; 167, 3.
 praesens, entis, 30, 5 || 82, 5; 105, 4 || 137, 4; 166, 9; 169, 4.
 — (*locution: ad praesens*), 97, 5; 108, 12 || 136, 5.
 praesentia, ae, 13, 5 || 80, 3 || 167, 6.
 praesentio, ire, 111, 8.
 praesento, are, 98, 10; 100, 3; 110, 5 || 135, 4; 148, 6; 172, 6.
 praesertim, 66, 1.
 praesideo, ere, 21, 8; 32, 11.
 praestantior, oris, 5, 6; 13, 3.
 praesto, are, 7, 6; 20, 7; 22, 6; 25, 8; 28, 4 || 83, 1; 96, 4; 112, 7 || 138, 4; 143, 4; 171, 8; 172, 3; 177, 4.
 praestolor, ari, 137, 3.
 praesul, sulis (*abbé*), 24, 6.

praesum, esse, 133, 7.
 praesumo, ere, 10, 5; 38, 9 ||
 94, 7 || 172, 8.
 praesumptio, onis, 34, 6 ||
 118, 5; 174, 10.
 praeter, 9, 3; 12, 2; 53, 3 ||
 66, 3; 68, 5; 71, 6; 72, 2;
 87, 7; 102, 3 || 126, 7;
 128, 7; 129, 5; 132, 3;
 134, 2; 165, 1.
 praeterea, 8, 4; 31, 11 || 92, 1.
 praetereo, irc, 114, 3.
 praeteritus, a, um, 29, 12;
 32, 1.
 praeualeo, ere, 58, 7.
 praeuenio, ire, 52, 9 || 97, 9.
 praeuius, a, um, 91, 2.
 pratium, i, 24, 4.
 preces, cum, 143, 5.
 presbyter, teri, 124, 11; 148,
 8; 151, 1; 163, 5; 179, 6.
 presbyterium, ii (*sacerdoce*),
 18, 5 || 120, 11; 132, 10.
 pridianus, a, um, 76, 7.
 pridie, 13, 6; 33, 3; 33, 8 ||
 140, 5.
 primaevus, a, um, 103, 6.
 primitivus, a, um, 31, 2.
 primitus, 3, 2; 4, 8; 35, 5;
 50, 2; 50, 7 || 87, 4; 90, 5;
 115, 3 || 136, 9.
 primum, 4, 4 || 62, 12.
 primus, a, um, 4, 7; 21, 6;
 60, 2 || 128, 6.
 princeps, cipis, 52, 3 || 92, 4;
 96, 6; 97, 8; 98, 6.
 prior, oris, 2, 6.
 priscus, a, um, 2, 6; 3, 1;
 12, 2; 19, 7; 58, 2 || 103, 2 ||
 129, 2; 169, 6; 174, 9.
 pristinus, a, um, 11, 6; 20, 3;
 32, 8; 38, 8; 50, 10 || 78, 4;
 90, 2; 100, 3 || 162, 5.
 priuatus, a, um, 87, 5.

privilegium, ii, 13, 9; 19, 8.
 prius, 139, 8.
 prius... quam, 114, 3 || 144, 12;
 167, 5.
 priusquam, 11, 1.
 pro, 27 fois (9+12+6).
 probatio, onis, 39, 7 || 93, 6.
 probatus, a, um (*superl.*: proba-
 tissimus), 28, 6; 29, 10 || 87, 2.
 probare, are, 12, 10 || 136, 7;
 161, 8.
 probus, a, um, 28, 6.
 procedo, ere, 113, 3 || 152, 2.
 proclivis, e, 77, 7 || 118, 7.
 proclivitas, atis, 123, 5.
 procul, 8, 8; 13, 12 || 104, 2 ||
 128, 9. *Voir aussi*: dubio
 (procul dubio).
 prodigium, ii, 139, 5.
 prodigus, a, um, 31, 7.
 produco, ere, 35, 3.
 profectus, us, 121, 5; 165, 12.
 profero, ferre, 4, 6.
 professio, onis, 4, 5; 6, 2;
 11, 1; 12, 9; 20, 3; 21, 2;
 26, 10; 28, 7; 32, 6 || 66, 6;
 116, 4; 116, 9 || 138, 7.
 profluus, a, um, 176, 6.
 profundus, ere, 111, 9.
 profundus, a, um, 80, 9.
 profusus (*au comp.*), 75, 10.
 progredior, i, 126, 2; 155, 8.
 proles, is, 120, 10; 124, 11.
 prolixitas, atis, 59, 3.
 prolixus (*adv.*), 25, 7 || 64, 1.
 prolixus, a, um, 139, 2.
 proloquor, i, 81, 10.
 promineo, ere, 25, 2.
 promissum, i, 174, 3.
 promitto, ere, 69, 7.
 promoueo, ere, 10, 6 || 80, 4.
 promulgo, are, 95, 8.
 pronuntio, are, 1, 14.
 pronus, a, um, 17, 6.

proemiatum, a, um, 59, 4.
 propello, ere, 28, 10; 49, 11;
 54, 1; 55, 8 || 173, 10.
 propero, are, 22, 2; 48, 4 ||
 97, 7.
 propheticus, a, um, 84, 3.
 propinquus, i, 172, 5.
 propositum, i, 77, 6.
 propria, iorum (*subst.*), 15, 4 ||
 108, 11.
 proprie (*adv.*), 119, 2; 160, 2;
 169, 6.
 proprietatis, atis, 112, 9 || 118,
 9; 173, 3; 173, 7.
 proprius, a, um, 4, 2; 10, 8;
 15, 2; 30, 10; 47, 10 ||
 65, 2; 71, 6; 75, 11; 76, 8;
 81, 12; 105, 3; 112, 3;
 113, 7 || 118, 4; 142, 2;
 149, 8; 158, 3; 158, 7;
 176, 8.
 propter (*prép.*), 25, 1; 45, 4;
 50, 8 || 133, 6; 171, 7.
 — (*adv.*), 103, 3.
 propulso, are, 142, 9.
 prosilio, ire, 31, 15 || 155, 4;
 156, 5.
 prospectus, us, 137, 6.
 prospera, orum, 35, 3.
 prospicio, ere, 104, 5 || 119, 5;
 121, 10; 163, 5.
 prospicius, a, um, 123, 2.
 prosterno, ere, 49, 7 || 69, 1;
 82, 10; 89, 11; 96, 12;
 105, 1; 110, 7.
 protendo, ere, 103, 7.
 proteruior, oris, 36, 8.
 protinus, 88, 2.
 proturbo, are, 81, 5.
 proventia, ae, 162, 3.
 prouincia, ae, 5, 2; 16, 8 ||
 96, 10 || 120, 3; 148, 5.
 prouisio, onis, 134, 9.

prouoco, are, 54, 6.
 prouoluo, ere, 143, 3; 154, 4.
 prout, 163, 1; 174, 4.
 proximi, orum, 143, 1; 172, 7.
 pruina, ae, 129, 4.
 pruna, ae, 65, 4 || 163, 4.
 psalmionum, i, 156, 7; 166, 3.
 psalmographus, i, 3, 5.
 pseudofrater, trum, 140, 5.
 publicanus, i, 31, 7.
 publico, are, 42, 9; 45, 3;
 52, 4 || 84, 6; 110, 5.
 publicus, a, um, 92, 10; 96,
 10; 100, 9; 104, 8. *Voir*
aussi: res publica.
 pudenda, orum, 55, 2.
 pudet, 113, 10.
 pudicus, a, um (*superl.*: pudic-
 issimus), 54, 3; 55, 3.
 pudor, oris, 81, 8.
 puella, ae, 54, 3 || 141, 1.
 puellaris, e, 56, 2; 60, 8.
 puer, pueri, 106, 4 || 121, 6;
 122, 3; 124, 1; 124, 8;
 163, 10.
 pueritia, ae, 5, 7; 42, 3 || 70, 5.
 puerulus, i, 78, 5.
 pulchre, 162, 10.
 pullus, i, 12, 12.
 puls, pultis, 38, 3.
 pulso, are, 1, 4; 1, 11; 34, 3;
 45, 8; 60, 10 || 67, 3; 102, 8;
 102, 11; 115, 2.
 pulticula, ae, 39, 7 || 66, 5.
 purgo, are, 116, 4.
 puritas, atis, 52, 4 || 96, 12 ||
 165, 3.
 purpureus, a, um, 135, 9.
 purus, a, um, 16, 12; 31, 2;
 34, 9; 60, 11; 61, 3 || 112, 3 ||
 119, 5; 151, 4; 152, 8;
 159, 3.
 puto, are, 165, 5.

Q

quadragesima, 128, 5.
 quadrupes, edis (*subst.*), 63, 3.
 — (*adj.*), 113, 10 (*mss.*:
abl. quadrupi).
 quaero, ere, 84, 4.
 quaeso, 27, 10.
 quaestus, us, 1, 8.
 qualis, e, 51, 3 || 62, 12.
 qualiscumque, 73, 6.
 qualitas, atis, 83, 3; 85, 6 ||
 166, 4; 174, 11.
 qualiter, 22, 3; 51, 11 || 74, 9;
 104, 7 || 159, 5.
 quam (*adv. de quantité*), 82, 9 ||
 167, 9.
 quam (*conj.*):
 a) après *prius*, 114, 3 || 144,
 12; 167, 5;
 b) en corrélation avec *tam*,
 3, 2; 44, 2 || 158, 6; 179,
 8;
 c) après *alter*, 55, 13;
 d) après *potissimum*, 148,
 10;
 e) après *potius*, 59, 5 || 64, 7;
 98, 4; 113, 7 || 157, 10;
 174, 12;
 f) autres emplois, 41, 9;
 54, 8; 59, 3 || 98, 9; 108,
 4; 112, 3 || 119, 6; 159,
 3; 164, 4.
 quamlibet, 165, 9.
 quamquam, 3, 9.
 quamvis, 3, 1 (*variante de PJ*).
 quandoque, 117, 5.
 quanti, ae, a (= quot), 31, 11;
 31, 13; 31, 14.
 quantitas, atis, 148, 3.
 quanto, 108, 1.
 quantocius, 114, 6 || 140, 8.
 quantum, 4, 2; 4, 9; 17, 8 ||
 64, 8; 106, 4 || 118, 1; 152, 5.

quasi, 11, 4; 33, 3; 37, 6;
 37, 10; 49, 2 || 74, 4; 79, 5;
 80, 7; 103, 1; 103, 6; 107,
 9 || 121, 8; 150, 6; 167, 10.
 quatinus, 55, 4 || 80, 5.
 -que, 220 fois (86+59+75).
 qui, quae, quod (*pronom. rel.*),
 191 fois (68+50+73).
 quia, 3, 1; 8, 8; 10, 4; 10, 5;
 22, 2; 27, 9; 35, 1; 38, 3;
 41, 5; 44, 1; 47, 7; 55, 9;
 59, 8; 59, 9 || 62, 5; 62, 7;
 98, 5; 107, 8; 109, 1;
 109, 5; 111, 3; 111, 4; 117,
 3 || 158, 8; 160, 1; 162, 8;
 174, 1; 174, 13; 175, 1.
 quicumque, 26, 3 || 111, 7.
 quidam, 54 fois (16+25+13).
 quidem, 5, 5; 8, 4; 16, 12;
 28, 2 || 66, 5; 83, 2; 98, 1;
 105, 8; 109, 2 || 154, 8;
 155, 9; 161, 8.
 quies, quietis, 53, 3 || 79, 3 ||
 176, 2.
 quiesco, ere, 64, 6; 65, 6;
 65, 7 || 153, 4; 170, 4.
 quietus, a, um, 8, 5 || 102, 11.
 quilibet, 113, 2 || 130, 7; 165,
 9; 167, 1.
 quinam, 103, 8.
 quindecim, 68, 5.
 quinquaginta, 24, 10.
 quinque, 68, 7.
 quintus, a, um, 5, 9 || 178, 2.
 quippe, 36, 10.
 quis (*interrog.*), 55, 11; 58, 1 ||
 [nescio quid : 73, 2]; 77, 1;
 84, 4; 85, 3; 95, 5; 100, 4
 (2 fois) || 142, 1; 144, 10;
 154, 4; 161, 3; 167, 3;
 167, 9.
 quis (*indéf.*), 9, 1; 39, 1 ||
 67, 8; 78, 3; 111, 5; 112,

9 || 152, 5; 167, 3; 172, 6;
 177, 3; 177, 4.
 quisnam, 153, 7.
 quispiam, 8, 9 || 151, 6.
 quisquam, 66, 3; 112, 8 || 129, 5.
 quisque, 17, 10 || 75, 8; 85, 2;
 86, 5; 112, 4; 113, 4; 113,
 11 || 151, 5; 163, 2; 172, 6;
 173, 2.
 quisquis, 78, 8.
 quisquislibet, 55, 7.
 quo, 37, 11 || 72, 2; 91, 2;
 104, 4 165, 12.
 quoadusque, 62, 5.
 quocumque, 55, 3.
 quod (*autre que relatif*), 16,
 11; 27, 7; 28, 5; 42, 2 ||
 73, 5; 81, 11; 82, 2; 83, 9;
 84, 7; 85, 4; 96, 8; 101, 2 ||
 123, 7; 131, 4; 132, 6; 134,
 8; 154, 5; 158, 4; 167, 7;
 174, 6; 175, 7.
 quodammodo, 25, 10 || 79, 5 ||
 121, 10; 165, 4.
 quomodo, 33, 6.
 quondam, 3, 5; 7, 4 || 69, 7;
 92, 9; 96, 4 || 121, 8; 125, 2;
 128, 1; 135, 3; 143, 6;
 145, 4; 161, 9; 163, 10;
 164, 5; 174, 6.
 quoque, 3, 2; 5, 10; 9, 4;
 19, 2; 23, 8; 25, 2; 30, 11;
 31, 9; 33, 5; 49, 8; 49, 11;
 50, 4; 50, 11; 57, 5; 60, 6;
 60, 9; 61, 1; 61, 8 || 67, 2;
 69, 3; 74, 2; 74, 5; 76, 11;
 82, 5; 87, 7; 88, 5; 89, 2;
 90, 9; 100, 3; 103, 4; 104,
 10; 109, 4; 113, 9; 114, 9;
 115, 2; 115, 4; 117, 4 ||
 118, 9; 120, 7; 124, 8; 125,
 7; 127, 3; 127, 8; 129, 7;
 130, 5; 135, 2; 138, 7;
 140, 2; 142, 4; 145, 4;

146, 3; 148, 6; 150, 3;
 151, 1; 153, 7; 154, 8;
 155, 5; 155, 8; 156, 7;
 157, 2; 159, 5; 170, 5;
 171, 4; 174, 8; 175, 11;
 176, 2; 176, 6; 176, 9;
 178, 5; 179, 4.
 quotiens, 32, 3; 32, 4.
 quotiensque, 157, 9.

R

rabidus, a, um, 21, 3; 51, 8.
 radius, ii, 137, 9.
 radix, icis, 7, 2.
 ramus, i, 7, 3.
 rapa, ae, 102, 4.
 rapidus, a, um, 110, 1.
 rapio, ere, 50, 2 || 135, 1; 143, 1.
 raritas, atis, 8, 7.
 raro, 12, 3.
 rastrum, i, 76, 11.
 ratio, onis, 18, 11 || 118, 2;
 143, 5.
 reatus, us, 30, 5 || 81, 11;
 83, 11 || 151, 7; 151, 8; 158, 8.
 recentior, oris, 16, 13 || 174, 9.
 receptaculum, i, 16, 4.
 recipio, ere, 15, 4; 16, 5; 25,
 12; 37, 11 || 89, 11 || 124, 6.
 reciprocus, a, um, 124, 5.
 recito, are, 124, 3.
 reclamo, are, 97, 10.
 reclinis, e, 123, 5.
 recordatio, onis, 26, 9; 47, 4.
 recte, 59, 9 || 104, 6.
 rectus, a, um, 22, 1 || 75, 5;
 104, 11.
 recumbo, ere, 2, 9.
 recuperare, are, 32, 6 || 146, 5.
 reddo, ere, 50, 12; 53, 4;
 56, 4 || 71, 3; 77, 3; 78, 5;
 109, 8 || 126, 8; 134, 11;
 160, 3; 162, 4; 162, 13.

redebeo, ere, 62, 5.
 Redemptor, oris, 83, 2.
 redeo, ire, 37, 5; 40, 3 ||
 81, 8; 89, 10; 90, 1; 90, 4;
 108, 11; 113, 4 || 128, 12;
 143, 3.
 redigo, ere, 92, 10; 103, 7 ||
 162, 11.
 redimo, ere, 82, 2.
 redintegratio, onis, 70, 10.
 reditus, us, 22, 10; 48, 7.
 reduco, ere, 55, 1; 56, 1 || 76, 6.
 refectio, onis, 67, 2; 72, 3;
 105, 13 || 131, 1; 170, 4.
 refello, ere, 17, 11.
 refero, ferre, 10, 6; 42, 2 ||
 82, 7; 107, 3; 110, 7 (2 fois);
 110, 8; 113, 10 || 124, 4;
 124, 10; 157, 4; 161, 1;
 168, 6; 175, 4.
 refertus, a, um, 16, 6; 22, 5;
 35, 7; 37, 10 || 167, 9.
 reficio, ere, 69, 10; 76, 2;
 76, 4 || 131, 3; 169, 1;
 171, 8; 179, 2.
 refragor, ari, 113, 9.
 refrigerium, ii, (*au plur.*),
 163, 10.
 refugium, ii, 103, 9.
 refuto, are, 170, 1.
 regio, onis, 93, 3.
 regius, a, um, 77, 7; 92, 10;
 95, 8; 97, 3.
 regnum, i, 30, 10; 48, 9 || 119,
 4; 120, 9.
 rego, ere, 17, 2; 17, 4; 25, 5;
 61, 3 || 71, 5 || 128, 9; 128, 11.
 regredior, di, 15, 5; 20, 2 ||
 160, 10.
 regula, ae, Tit.; 4, 2; 35, 4;
 36, 5; 59, 8 || 172, 4.
 regularis, e, 19, 7; 40, 3 ||
 75, 15 || 118, 6.
 regulariter, 19, 4; 37, 4.

relatio, onis, 44, 8 || 119, 7.
 relator, oris, 2, 5.
 relaxo, are, 6, 5.
 releuo, are, 146, 7.
 religio, onis, 5, 3; 11, 1;
 25, 5; 50, 7 || 62, 14 || 120, 2.
 religiosus, a, um, 41, 7; 46, 1 ||
 104, 6 || 121, 7.
 relinquo, ere, 5, 10; 12, 7;
 24, 10; 34, 6; 51, 9 || 68, 13;
 69, 8; 104, 12.
 reliqui, ae, a, 20, 6; 30, 11;
 51, 12; 52, 1.
 reliquiae, arum, 155, 11; 156, 6.
 reliquum, i (*dans l'expression*
de reliquo), 28, 9; 56, 9 ||
 87, 5; 101, 4.
 reliquus, a, um, 46, 8 || 67, 5;
 75, 9.
 remedium, ii, 50, 5 || 74, 11.
 reminiscor, sci, 164, 7.
 remissio, onis, 35, 7.
 remotio, onis, 151, 4.
 remotus, a, um, 133, 8.
 remuneratio, onis, 1, 7.
 renitor, niti, 38, 6 || 97, 10;
 98, 9.
 reor, reri, 44, 9; 60, 7 || 121, 3.
 reparo, are, 74, 9.
 repauso, are, 64, 7.
 repedo, are, 11, 6; 18, 6;
 56, 9 || 95, 11; 110, 6 ||
 123, 12; 140, 8; 155, 7;
 155, 12.
 repente, 31, 6; 31, 10; 49, 3.
 reperio, ire, 3, 6; 6, 3; 7, 2;
 49, 1 || 104, 1; 108, 8.
 repleo, ere, 16, 10.
 replico, are, 4, 4; 21, 2;
 41, 3 || 67, 6.
 reporto, are, 14, 7 || 177, 3.
 reprehendo, ere, 72, 7.
 repromitto, ere, 29, 2; 58, 10;
 59, 8.

reptatus, us, 52, 8 || 103, 8.
 res, rei, 15 fois (3+7+5).
 — res gesta, 82, 3 || 124, 10;
 143, 3.
 — res publica, 97, 2; 100, 4;
 107, 7; 108, 11.
 resarcio, ire, 53, 6.
 resero, are, 1, 6; 1, 12; 3, 12;
 45, 8.
 reseruo, are, 59, 9 || 71, 7 ||
 164, 3.
 resideo, ere, 39, 9 || 116, 8 ||
 161, 5; 162, 12; 163, 9.
 resipisco, ere, 94, 5.
 resisto, ere, 29, 3 || 90, 7.
 resoluo, ere, 176, 5.
 respicio, ere, 28, 12; 46, 4;
 47, 5.
 respondeo, ere, 70, 1; 70, 3.
 restauro, are, 162, 6.
 restituo, ere, 19, 2; 19, 8;
 34, 9; 43, 5; 50, 11 || 95, 9.
 resto, are, 62, 2.
 resupinus, a, um, 74, 6.
 retexo, ere, 35, 9; 44, 4; 51, 11.
 retineo, ere, 31, 3 || 62, 6;
 88, 10 || 177, 4.
 retrudo, ere, 101, 1 || 141, 4.
 retrusio, onis, 128, 6.
 retundo, ere, 63, 8.
 rueho, ere, 76, 5.
 reuelatio, onis, 134, 10.
 reuelo, are, 60, 8.
 reuerenter, 89, 3.
 reuerentia, ae, 106, 5; 112, 5 ||
 123, 8; 133, 4.
 reuertor, ti, 26, 12; 32, 5;
 32, 8; 39, 3 || 106, 7 || 131, 6;
 137, 9; 144, 13; 155, 10;
 158, 5.
 reuoluo, ere, 31, 11 || 74, 7.
 reus, a, um, 97, 11; 109, 3.
 rex, regis, 95, 3.
 rideo, ere, 168, 3.

rigeo, ere, 135, 9.
 rigidus, a, um, 23, 6.
 rigor, oris, 71, 2; 75, 11.
 rimor, ari, 48, 3.
 rite, 62, 6.
 ritus, us, 90, 2 || 157, 6.
 riulus, i, 16, 12.
 robur, oris, 5, 8 || 65, 3.
 rogo, are, 110, 1 || 177, 3.
 roscidus, a, um, 163, 10.
 rotalis (machina), 57, 6.
 ructo, are, 16, 7 || 105, 3.
 rudis, e, 138, 8.
 ruina, ae, 163, 8.
 rumpo, ere, 1, 5; 2, 2 || 116, 6 ||
 168, 6.
 ruo, ere, 80, 7 || 163, 8.
 rupes, is, 25, 1; 25, 6.
 rursum (rursumque), 84, 2 ||
 149, 6.
 rus, ruris (*au plur.*), 94, 6 ||
 154, 5.
 rusca, ae, 65, 3.
 rusticanus, a, um, 179, 3.
 rusticitas, atis, 59, 7.
 rusticus, a, um, 102, 4 || 129, 2.
 rutilo, are, 3, 13.

S

sacer, cra, crum, 1, 1; 30, 12.
 Voir aussi: sacra, orum.
 sacerdos, otis, 32, 11 || 120, 11;
 140, 2.
 sacerdotalis, e, 20, 7 || 134, 7.
 sacerdotium, ii, 20, 2; 21, 8 ||
 133, 7.
 sacra, orum (caelestia), 123, 12.
 sacramentum, i, 1, 7 (*mystère*) ||
 98, 3 (*serment*) || 151, 1
 (*sacrement*).
 sacratissimus, a, um, 120, 8.
 sacrificium, ii (*sacrifice eucha-*
ristique), 20, 5 || 151, 3.

sacrosanctus, a, um, 133, 3.
 saecularis, e, 96, 6.
 — saeculares, ium, 68, 3;
 70, 12 || 147, 3; 167, 4.
 saeculum, i, 14, 3; 32, 5;
 50, 12 || 88, 6 || 139, 6; 141, 2;
 165, 8; 172, 1.
 saepe, saepissime, 23, 7 || 66, 4;
 86, 3; 114, 1 || 126, 2;
 129, 7; 133, 2; 151, 2;
 167, 5.
 saepes, is, 57, 7; 58, 5.
 saepio, ire, 122, 7.
 saeptum, i, 30, 6.
 saeuus (*au compar.*), 33, 8.
 sagacitas, atis, 96, 5.
 sagax, acis, 89, 12.
 sagellum, i, 79, 8; 90, 2 ||
 127, 5.
 sal, salis, 38, 4 || 157, 11.
 salebra, ae (*au plur.*), 22, 9.
 saltim, 21, 7; 53, 2; 55, 5 ||
 62, 4; 66, 5; 72, 7; 73, 7;
 75, 12 || 158, 9; 172, 5.
 Saluator, oris, 58, 9 || 68, 14.
 saluber, bris, bre, 27, 8 || 75, 4.
 salus, utis, 27, 7; 29, 14;
 47, 6; 50, 4 || 158, 10;
 159, 6; 163, 6.
 salutaris, e, 27, 5; 27, 11;
 29, 5; 29, 8 || 72, 5; 105, 4 ||
 147, 7; 150, 7; 151, 3.
 salutifer, era, erum, 2, 9.
 saluo, are, 70, 8.
 saluus, a, um, 30, 4 || 89, 6.
 sanctitas, atis, 12, 6; 52, 2 ||
 127, 8.
 — Sanctitas (*uestra*), 62, 3.
 sanctus, a, um, 81 fois (31+9+
 41).
 — sanctissimus, a, um, 11, 7;
 21, 1; 24, 1; 44, 1; 46, 7 ||
 92, 13 || 120, 9; 124, 11;
 179, 1.

— sanctissime, 133, 2.
 sane, 150, 2.
 sanitas, atis, 43, 5; 47, 8;
 50, 11 || 74, 11; 78, 4 ||
 141, 5; 146, 5; 171, 7.
 sanitates, atum, 114, 2 || 139, 5.
 sano, are, 33, 10 || 150, 7.
 sapientia, ae, 29, 2.
 sarcina, ae, 83, 5.
 sarculum, i, 10, 1 || 76, 10;
 79, 7 || 163, 2.
 satelles, itis, 15, 7 || 81, 5;
 91, 6.
 satietas, atis, 69, 9.
 satio, are, 39, 4.
 satis, 10, 4.
 satisfactio, onis, 62, 4; 84, 10.
 saturitas, atis, 69, 10.
 saucio, are, 150, 3.
 saxosus, a, um, 6, 3; 7, 2; 48, 7.
 saxum, i, 23, 4; 23, 8; 25, 2.
 scabredo, dinis, 71, 3.
 scaeuus, a, um, 22, 2.
 scala, ae, 123, 5.
 scandalum, i, 88, 4.
 scapulae, arum, 135, 9.
 scapulare, is, 127, 7.
 sceleratus, i, 42, 6.
 scelus, eris, 31, 9; 42, 8.
 scientia, ae, 35, 8.
 scilicet, 9, 7; 10, 6; 12, 13;
 14, 4; 16, 11 || 98, 4.
 scintilla, ae, 88, 2.
 scio, scire, 51, 13 || 95, 2; 109, 1.
 scopulus, i, 22, 8.
 scorpio, onis, 58, 11.
 scribo, ere, 12, 5 || 141, 9;
 143, 7; 148, 4.
 scriptum, i, 141, 7; 141, 9;
 142, 5.
 scriptura, ae, 144, 3; 144, 6.
 scurra, ae, 31, 14.
 se, sibi, 3, 13; 13, 15; 18, 3;
 18, 9; 20, 7; 28, 4; 35, 2;

50, 11; 51, 3; 55, 3; 60, 10 ||
 68, 7; 68, 8; 70, 8; 74, 3;
 76, 10; 80, 8; 89, 7; 89, 10;
 94, 7; 97, 10; 98, 7; 104, 6;
 106, 2; 107, 8; 108, 3 ||
 123, 4; 123, 6; 123, 11;
 126, 5; 132, 5; 132, 6;
 134, 7; 135, 6; 135, 7;
 137, 9; 139, 6; 139, 7;
 140, 2; 141, 7; 141, 8;
 143, 3; 144, 7; 145, 8;
 148, 10; 150, 8; 151, 9;
 159, 2; 167, 7; 170, 3;
 172, 2; 172, 4; 175, 9;
 175, 11 (*voir aussi: sese*).
 secedo, ere, 6, 5.
 secerno, ere, 28, 8; 29, 9; 30, 8.
 seco, are, 9, 2.
 secretarium, ii, 135, 3; 161, 7.
 secreta, 65, 5.
 secretissime, 133, 5; 157, 3;
 175, 11.
 secretius (*adv.*), 37, 5 || 165, 7.
 secretum, i, 5, 10; 12, 11;
 27, 10.
 secretus, a, um, 1, 4; 13, 13;
 16, 8 || 73, 3 || 130, 4.
 sector, ari, 4, 7; 5, 4; 52, 4.
 secundus, a, um, 60, 3.
 securis, is, 79, 8; 100, 9 || 163, 2.
 securitas, atis, 134, 8.
 securus, a, um, 60, 9 || 118, 3.
 sed, 45 fois (10+16+19).
 sedeo, ere, 76, 2.
 sedes, is, 13, 5; 18, 10.
 seductor, oris, 83, 5.
 seges, etis, 16, 2; 31, 2 || 68, 6;
 70, 9.
 segrego, are, 28, 8.
 semel, 131, 1.
 semen, inis, 10, 1 || 121, 11.
 semet, sibimet, 17, 1; 17, 5;
 47, 4 || 78, 6; 79, 6; 81, 6;
 81, 9; 97, 8; 102, 2; 105, 9;

113, 5 || 124, 8; 137, 9;
 178, 3.
 semihora, ae, 42, 7 || 90, 7.
 semita, ae, 153, 3.
 semiuivus, a, um, 71, 4; 75, 5.
 semper, 16, 12; 41, 6; 60, 11 ||
 63, 2; 84, 2 || 123, 8; 150,
 9; 151, 3; 171, 3.
 senatrix, icis, 106, 2.
 senatus, us, 100, 3; 108, 6;
 110, 1.
 senecta, ae, 115, 2.
 senex, senis, 171, 3; 177, 3.
 senior, oris, 4, 3; 21, 5; 27, 6;
 28, 2; 28, 6 || 68, 7;
 70, 6; 115, 3 || 135, 4.
 — (= abbas), 72, 5; 74,
 8; 76, 9; 80, 5.
 sensibilis, e, 113, 10.
 sensim, 81, 1; 88, 1 || 123, 10;
 137, 8.
 sensus, us, 83, 3.
 sententia, ae, 42, 6; 50, 9 ||
 84, 2; 95, 8; 100, 7.
 sentio, ire, 80, 3; 81, 12;
 95, 2; 97, 9; 98, 7.
 sepelio, ire, 23, 2; 26, 9 || 77, 3.
 sepono, ere, 75, 11; 77, 2 ||
 149, 8.
 septimana (annorum), 72, 1.
 septimus, a, um, 126, 3.
 sepulcrum, i, 41, 7.
 sepultura, ae, 25, 13.
 sequestratim, 171, 8.
 sequestratio, onis, 29, 9.
 sequestro, are, 29, 11.
 sequor, sequi, 2, 6; 54, 2 ||
 67, 8; 68, 14; 76, 6; 91, 2 ||
 137, 10.
 series (*à l'abl.: serie*), 51, 9.
 serietas, atis, 62, 14; 74, 8.
 sermo, onis, 3, 2; 3, 10; 60, 7 ||
 92, 1; 98, 2 || 119, 4; 123, 9;
 128, 7; 174, 1.

sermocinatio, onis, 49, 4 ||
81, 3 || 166, 6.
sero (*adv.*), 50, 8.
serpens (*au plur.: subst.*), 51,
5; 58, 11.
serra, ae, 9, 7.
seruio, ire, 40, 5 || 171, 5.
seruitus, utis, 92, 8.
seruo, are, 1, 8; 14, 5; 26, 2;
32, 9; 40, 6; 60, 11 || 85, 5;
112, 5 || 127, 4; 172, 4;
174, 3.
serus, a, um, 116, 5 || 155, 9.
seruus, i (*toujours: seruus Dei,*
seruus Christi), 50, 2; 54, 3 ||
83, 2; 90, 8; 99, 3; 99, 5;
100, 8; 102, 2; 110, 7;
111, 2; 114, 1 || 139, 5;
144, 1.
sescenti, ae, a, 44, 8.
sese, 14, 1; 17, 9; 37, 5;
56, 5; 57, 8 || 65, 1; 69, 2;
79, 4; 105, 8 || 123, 10;
124, 8; 150, 2; 153, 4.
sessor, oris, 90, 1.
setarcia, ae (*au plur.*), 90, 9.
setarciola, ae, 103, 3.
seuerior, oris, 17, 5 || 150, 8.
seueritas, atis, 31, 4; 36, 11 ||
76, 2; 84, 5; 97, 3; 114, 10 ||
151, 10.
sex, 175, 5.
sex (sex milia... uiros), 44, 8.
sexagenarius, a, um, 128, 10;
175, 5.
sexagesimus, a, um, 126, 3.
sexta, ae (*sous-entendu hora*),
131, 2.
sextus, a, um, 37, 6.
sexus, us, 50, 4.
si, 36 fois (10+14+12).
sic, 16, 10; 20, 2; 24, 7;
26, 7; 31, 5; 37, 12; 38, 4;
59, 5; 60, 7 || 89, 9 || 118, 6;

121, 11; 132, 5; 161, 8;
174, 5; 175, 6.
siccus, a, um (*compar.: siccior,*
oris), 113, 5.
sicubi, 48, 3 || 108, 8.
sicut, 44, 7; 49, 10; 61, 4 ||
69, 9; 85, 1; 95, 2 || 118, 2;
120, 1; 134, 6; 168, 2;
170, 6.
signifer, feri, 4, 5.
significatio, onis, 3, 6.
signo, are, 45, 2 || 118, 9; 132, 2.
signum, i, 41, 1; 54, 6; 58, 4;
61, 8 || 114, 3 || 139, 4.
silentium, ii, 79, 6; 82, 4 ||
175, 3.
sileo, ere, 32, 1; 37, 9 || 176, 7.
silua, ae, 3, 5; 3, 6; 5, 11;
8, 9; 24, 2.
siluestris, e, 8, 4; 9, 3 || 154, 5.
similis, e, 34, 4 || 74, 4; 74, 11;
94, 2 || 127, 3.
similitudo, inis, 47, 2.
simpla, ae, 162, 4.
simplex, icis, 21, 7 || 112, 4.
simplicitas, atis, 112, 3.
simpliciter, i, 8 || 62, 9.
simul, 46, 9.
sinceritas, atis, 5, 6 || 92, 2.
sine (*preposition*), 29, 13;
46, 4.
singularis, e, 46, 5 || 62, 13;
93, 8; 96, 5.
singulatim, 75, 3.
singuli, ae, a, 48, 2; 53, 1;
53, 6; 61, 9 || 81, 2; 85, 7 ||
158, 10.
singultus, us, 80, 9 || 176, 3;
176, 7.
sinister, tra, trum, 9, 7.
sino, ere, 17, 11 || 82, 2.
siquidem, 2, 5; 18, 6; 22, 7;
37, 3 || 72, 1; 105, 10.
sisto, ere, 121, 8.

sitarcia, sitarciola. *Voir: setar-*
cia.
sitis, is, 67, 2 || 179, 1.
siue (*jamais répété*), 9, 3; 9, 8;
29, 12; 30, 4 || 139, 8; 162,
3; 174, 9.
soccus, i, 64, 2.
societas, atis, 123, 8; 134, 8.
socius, ii, 58, 4 || 123, 6.
sodalis, is, 89, 6.
sol, solis, 73, 6 || 159, 3.
solatium, ii, 44, 3; 57, 2 ||
136, 10; 138, 3.
soleo, ere, 34, 7; 36, 3; 42, 2;
42, 5; 56, 5 || 76, 7; 89, 12;
91, 6 || 130, 8; 141, 5; 153,
4; 157, 3; 157, 7.
solerter, 28, 8.
solertia, 17, 2.
solutio, i, 6, 6.
solidus, i, 106, 6; 107, 2.
solitarius, a, um, 5, 3.
solitudo, inis, 9, 1.
sollemnitas, atis, 20, 4; 46, 8.
sollicitudo, inis, 132, 3; 132,
5; 134, 9.
sollicitus, a, um, 28, 11.
solor, ari, 50, 10 || 105, 7.
solstitium, 9, 6.
solum, i, 25, 10 || 64, 8.
solum (*toujours: non solum...*
uerum etiam, ou l'équiva-
lent), 16, 7; 21, 4; 22, 5;
22, 9; 23, 2; 23, 5; 25, 12;
35, 3; 36, 8; 52, 8; 56, 3 ||
63, 4; 108, 9 || 128, 3; 133, 1;
141, 3; 142, 3; 146, 6;
152, 6; 162, 3; 162, 9;
162, 11; 171, 6.
solummodo, 38, 3 || 81, 10;
84, 7 || 124, 1.
soluo, ere, 62, 2; 62, 5; 98, 4;
108, 12; 110, 6 || 136, 1.
solus, a, um, 28, 3; 29, 13;

51, 1; 55, 13 || 64, 2; 98, 7 ||
124, 8; 128, 7; 142, 10;
148, 7; 163, 3; 173, 7.
sommus, i, 64, 8; 103, 1 ||
124, 9; 154, 10; 155, 1.
sophisticus, a, um, 112, 3.
sopor, oris, 153, 4.
soporatus, a, um, 159, 1.
soror, oris, 5, 10; 12, 8.
sospes, itis, 148, 2; 158, 5;
160, 4.
sospito, are, 139, 6.
spatiosissimus, a, um, 25, 3.
spatium, ii, 8, 7; 16, 9; 22, 9;
57, 11 || 144, 10.
specialius (*compar. d'adv.*),
161, 4.
species, ei, 54, 2; 55, 6.
speculum, i (*prov.: «absque*
uentris speculo»), 38, 9.
spelunca, ae, 45, 4; 45, 8.
sperno (*au part. passé*), 179, 3.
spicarium, ii, 68, 12; 69, 11.
spina, ae, 71, 5; 74, 7.
spiritalis, e, 2, 13; 12, 12 || 85, 5.
spiritaliter: 150, 4.
Spiritus sanctus (*voir Index des*
noms propres).
spiritus, us (*mauvais esprit*),
29, 3; 33, 11; 41, 2 ||
141, 7; 144, 4; 144, 6.
— (*locution: in spiritu*),
101, 8 || 122, 5; 125, 5;
128, 12; 130, 6; 154, 4.
— (*autre usage*), 165, 3.
sponsus, i, 69, 9.
spuma, ae, 92, 13.
spurcissimus, a, um, 33, 7 ||
143, 8.
stabilio, ire, 163, 9.
stabilitas, atis, 3, 8.
statura, ae, 65, 2.
stigma, matis, 95, 4.
stillia, ae, 66, 5.

stilus, i, 57, 4.
 stimulo, are, 88, 4.
 stimulus, i, 51, 8.
 sto, stare, 20, 5 || 76, 11; 84, 1.
 stomachus, i, 67, 2.
 stramentum, i, 57, 7.
 strenue (*adv.*), 52, 5.
 strenuus, a, um, 11, 3.
 studeo, ere, 36, 6; 41, 5;
 43, 2 || 149, 1.
 studium, ii, 32, 9 || 76, 7 ||
 149, 2.
 stultissimus, a, um, 55, 11.
 stuprum, i (*au plur.*), 31, 14.
 suadeo, ere, 27, 6 || 166, 5.
 suasor, oris, 91, 1.
 sub, 7, 2; 9, 6; 25, 6; 27, 4;
 52, 6; 54, 2; 55, 6; 59, 3
 (2 fois) || 65, 6; 76, 3; 92, 9;
 94, 5; 97, 7 || 153, 4; 155, 9;
 156, 8; 164, 3.
 subarratus, a, um, 138, 3.
 subdo, ere, 92, 8.
 subdolosus, a, um, 82, 9; 111, 3.
 subeo, ire, 100, 7.
 subiaceo, ere, 138, 9; 167, 4.
 subito (*adv.*), 31, 7; 57, 7 ||
 123, 2; 135, 1; 153, 4;
 162, 11; 178, 3.
 subitus, a, um, 25, 9; 31, 15 ||
 159, 2; 168, 6.
 subleuo, are, 24, 6 || 69, 3.
 sublimis, e, 31, 13.
 sublimo, are, 108, 10.
 submitto, ere, 103, 7.
 suboles, is, 12, 12; 16, 9;
 31, 8 || 121, 4.
 subreptio, onis, 96, 9.
 subsequor, qui, 105, 5; 106, 1 ||
 135, 1.
 subsisto, ere, 156, 2.
 subterfugio, ere, 138, 2.
 subtilis, e (*compar. et superl.*),
 75, 8 || 173, 5.

subtraho, ere, 80, 6 || 132, 7;
 138, 4; 151, 11.
 subtrepidus, a, um, 98, 3.
 subuenio, ire, 72, 6.
 succeduo, a, um, 125, 7;
 128, 12.
 succendo, ere, 44, 10 || 88, 4;
 92, 12.
 successio, onis, 8, 9.
 successor, oris, 132, 2.
 successus, us, 33, 9; 61, 9 ||
 121, 2.
 succresco, ere, 16, 4; 27, 3 ||
 121, 3; 122, 3; 147, 2.
 succumbo, ere, 76, 4.
 succurro, ere, 68, 5; 72, 5.
 sufficio, ere, 105, 13; 113, 11.
 suffocatio, onis, 31, 3.
 suffragium, ii, 3, 11 || 62, 3 ||
 139, 9.
 suffragor, ari, 3, 10.
 suggero, ere, 27, 9; 28, 12;
 29, 1 || 62, 12 || 174, 4.
 suggestio, onis, 98, 7; 101, 7;
 102, 6.
 sum, esse, 171 fois (*y compris
 les auxiliaires, type gratulati
 sunt.*).
 summa, ae, 118, 2.
 summus, a, um, 87, 6; 116, 8 ||
 139, 6.
 sumo, ere, 1, 14 || 119, 8.
 suo, ere, 173, 4.
 super, 58, 11 || 135, 8.
 superbia, ae, 149, 6.
 superbio, ire, 134, 4.
 superbus, a, um, 35, 9 || 118, 10.
 superfuitas, atis, 19, 8 || 118, 11.
 superiatio, ere, 25, 2.
 superinpono, ere, 136, 4.
 superior, oris, 62, 8.
 superius (*adv.*), 20, 6 || 148, 3.
 supernus, a, um, 165, 4.
 superpono, ere, 127, 6.

superstes, itis, 71, 8; 77, 4;
 82, 6 || 135, 5.
 superstitiosissimus, a, um, 120,
 6.
 supersum, esse, 28, 13 || 68, 13;
 106, 7.
 superuenio, ire, 150, 4.
 superuentus, us, 157, 6; 167, 1.
 supinatus, a, um, 116, 12.
 suppeto, ere, 36, 5 || 165, 11;
 171, 7.
 suppleo, ere, 92, 14 || 118, 2.
 supplex, icis, 1, 3 || 69, 3 ||
 144, 9; 148, 2.
 supplico, are, 59, 4.
 supra, 2, 7; 2, 9; 20, 2; 21, 4;
 21, 5; 42, 4; 58, 11; 61, 5 ||
 64, 9.
 supradictus, a, um, 2, 4; 8, 1;
 12, 1; 18, 7.
 suprafatus, a, um, 157, 3.
 surculus, i, 46, 3.
 surgo, ere, 146, 5.
 sursum, 128, 12.
 suscenseo, ere, 151, 6.
 susceptulus, i, 105, 6.
 suscipio, ere, 134, 5; 162, 2.
 suspectus, a, um (*déflant*), 53,
 11; 58, 2.
 suspendium, ii, 30, 13.
 suspensus, a, um, 42, 7; 58, 2.
 suspicientissimus, 140, 2.
 suspicio, ere, 31, 5 || 125, 8.
 suspicio, onis, 49, 4 || 98, 9;
 110, 5 || 157, 7; 160, 6.
 suspirium, ii, 80, 8.
 suspiro, are, 89, 8 || 169, 5.
 sustentatio, onis, 113, 11.
 sustento, are, 10, 4; 10, 8 ||
 76, 3; 76, 9; 116, 8.
 sustollo, ere, 18, 5; 30, 5.
 suus, a, um, 1, 2; 13, 6;
 15, 7; 35, 10; 37, 2 (2 fois);
 39, 8; 40, 5; 60, 6; 61, 1 ||

66, 6; 71, 2; 82, 1; 83, 2;
 83, 4; 101, 8; 105, 6; 106,
 4; 111, 6; 112, 9 || 130, 5;
 132, 5; 139, 1; 139, 3;
 139, 5; 149, 9; 170, 8.
 symmystes, ae, 2, 9.
 synaxis (*office de communauté
 [abl.: synaxi]*), 52, 9 ||
 64, 5 || 130, 2.
 syngrapha, ae, 62, 4.

T

tabernaculum, i, 162, 4.
 tabum, i (*à l'abl.*), 73, 5.
 taceo, ere, 22, 3; 30, 11 ||
 78, 8.
 taedet, 75, 12.
 talis, e, 27, 6; 29, 9; 39, 6;
 51, 3; 55, 5.
 taliter, 81, 12.
 tam, 3, 2; 28, 2; 44, 2;
 59, 1 || 65, 8; 93, 5 || 155, 6;
 158, 5; 161, 3; 165, 2;
 179, 7.
 tamdiu, 58, 2.
 tamen, 1, 7; 2, 12; 3, 4; 3,
 10; 16, 11; 24, 6; 24, 7;
 32, 5; 42, 1; 42, 3; 50, 5;
 59, 2; 59, 7 || 63, 3; 63, 7;
 66, 4; 72, 7; 80, 2; 95, 1;
 104, 2 || 123, 7; 131, 2;
 131, 4; 132, 6; 133, 5;
 142, 9; 158, 9; 161, 3;
 161, 10; 165, 11; 166, 5;
 167, 6; 170, 6; 175, 7.
 tamquam, 4, 4; 8, 2; 12, 11;
 28, 9; 44, 3 || 111, 9 || 122, 6;
 125, 2; 138, 8; 140, 6;
 160, 8; 178, 3.
 tandem, 6, 3 || 94, 5; 101, 4 ||
 177, 5.
 tango, ere, 62, 11 || 174, 2.
 tantisper, 105, 12 || 179, 2.

tanto (*adv.* ... ut), 95, 4.
 tantum (= *seulement*), 41, 5 ||
 63, 6; 64, 2.
 tantum (... quantum), 17, 7 ||
 64, 7 || 152, 4.
 tantum (... ut), 43, 1; 51, 6 ||
 169, 1.
 (in) tantum (... ut), 15, 5;
 34, 6 || 126, 5; 152, 7.
 tantummodo, 63, 9; 67, 4;
 69, 2; 76, 9; 83, 9; 112, 9.
 tantus, a, um, 26, 1; 32, 9;
 53, 1 || 81, 8; 87, 3 || 133, 4;
 147, 2; 162, 2; 175, 2;
 176, 4.
 tapinosis, is (*ms. P: ΘΑΠΙ-*
ΝΩCIS), 118, 10.
 tardo, are, 50, 8.
 taxo, are, 83, 12.
 tectillum, i, 53, 4.
 tectum, i (*au plur.*), 8, 3.
 tegmen, inis, 55, 2.
 tego, ere, 7, 5 || 82, 3.
 theoreticus, a, um, 2, 5.
 temerarius, a, um, 9, 2.
 temeritas, atis, 101, 4.
 temet, 74, 10.
 temperies, ei, 64, 5.
 templum, i, 114, 8 || 120, 6;
 125, 3; 125, 4.
 temptatio, onis, 51, 9.
 temptator, oris, 54, 5; 56, 10.
 tempto, are, 56, 10 || 83, 3 ||
 132, 8; 161, 8.
 tempus, oris, 12, 1; 13, 1;
 23, 3; 26, 2; 36, 1; 51, 12;
 53, 2 || 67, 1; 68, 2; 68, 5;
 71, 1; 86, 4; 92, 10; 111, 1;
 113, 7; 115, 1 || 118, 9;
 127, 5; 127, 6; 128, 4;
 130, 7; 131, 1; 145, 1;
 153, 1; 158, 3; 165, 11.
 tendicula, ae, 42, 6.
 tendo, ere, 59, 2; 60, 3 || 71, 6.

tenebrae, arum, 80, 2; 105, 8 ||
 137, 2.
 teneo, ere, 121, 6; 141, 4.
 tenor, oris, 92, 4.
 tenuis, e, 71, 6.
 tenuis (*prép.*), 103, 7.
 tepidus, a, um, 32, 3.
 tepor, oris, 65, 6.
 terebro, are, 7, 7.
 tergeo, ere, 49, 9.
 termino, are, 131, 3.
 terra, ae, 16, 9; 23, 6; 36, 6 ||
 74, 2; 103, 7.
 terreo, ere, 142, 2.
 terrestris, e, 125, 6.
 — terrestres, ium (*subst.*), 123,
 11.
 terribilis, e, 93, 5.
 territorium, ii, 9, 2; 16, 8.
 terror, oris, 55, 10 || 92, 4 ||
 124, 10.
 tertio (*adv.*), 32, 5.
 tertius, a, um, 37, 9; 39, 7;
 59, 9 || 62, 1; 76, 8 || 174, 3.
 testificatio, onis, 47, 10.
 testimonium, ii, 61, 8 || 77, 4 ||
 120, 10; 164, 2; 165, 2.
 testis, is, 41, 4 || 82, 1.
 testor, ari, 4, 9; 44, 8 || 70, 5;
 80, 9; 93, 4; 105, 10; 106,
 5 || 133, 6; 143, 4; 152, 2.
 timeo, ere, 157, 9; 158, 5.
 timidus, a, um, 81, 8; 95, 3.
 timor, oris, 157, 8.
 titillo, are, 97, 6.
 titubo, are, 83, 4.
 tollo, ere (*au partic. passé:*
sublatum), 3, 7; 61, 5 ||
 121, 7.
 torpeo, ere, 22, 11; 43, 5 ||
 74, 3; 76, 3.
 torpor, oris, 59, 4 || 155, 1.
 torqueo, ere, 42, 4.
 torrens, entis, 23, 6; 57, 2.

torreo, ere, 86, 3.
 torris, is, 53, 9.
 tortula, ae, 113, 12.
 tortus, a, um, 75, 2.
 tosto, are, 65, 5.
 totiens, 55, 10 || 157, 9.
 totus, a, um, 37, 8 || 83, 10 ||
 158, 1; 162, 13.
 tractus, us, 9, 7 || 102, 11.
 traditio, onis, 1, 14; 4, 3.
 trado, ere, 25, 5 || 67, 7; 99, 6 ||
 144, 9; 151, 8; 177, 6.
 traho, ere, 80, 8.
 trames, mitis, 22, 1 || 104, 12.
 tranquillissimus, a, um, 17, 3.
 transcendo, ere, 9, 6 || 153, 3.
 transeo, ire, 126, 3; 177, 5.
 transigo, ere, 39, 7 || 87, 1 ||
 176, 1.
 transitus, us, 26, 4; 60, 4;
 60, 8 || 66, 8; 115, 4 || 175, 4.
 transmitto, ere, 106, 8 || 127, 9;
 143, 8.
 trepidus, a, um, 81, 8; 84, 6;
 95, 3; 107, 4 || 175, 2;
 176, 6.
 tres, tria, 2, 1; 4, 8 || 153, 4;
 163, 10.
 tribulor, ari (*partic. employé,*
comme subst.: tribulantes),
 147, 3.
 tribuo, ere, 151, 4.
 tricesimus et quintus, a, um,
 5, 9.
 triduum, i, 147, 6.
 triugis, e, 6, 4.
 trimenstris, e, 68, 5.
 trinifer, fera, ferum, 2, 4.
 Trinitas, atis, 1, 3.
 trinus, a, um, 155, 9.
 tripudio, are, 123, 6.
 tripudium, ii, 156, 6.
 tristis, e, 93, 6; 107, 4 || 168, 2.

tristitia, ae, 150, 3; 150, 6.
 tristor, ari (*ou tristo, are*),
 168, 8.
 triticeus, a, um, 69, 11.
 triticum, i, 40, 6.
 tu, te, tibi, te, 27, 10; 30, 7;
 33, 2; 34, 2; 39, 5; 55, 11 ||
 69, 7; 79, 7; 89, 8; 91, 2
 (2 fois); 93, 1; 93, 5;
 94, 1; 95, 2; 105, 12 ||
 136, 4; 136, 6; 137, 3;
 137, 6; 142, 7; 144, 3;
 144, 7; 160, 3; 165, 7;
 165, 11; 166, 2; 166, 5.
 tuguriolum, i, 53, 8.
 tugurium, ii, 12, 9.
 tum, 29, 1; 48, 1 || 63, 8; 80, 4;
 81, 5; 93, 7; 115, 4 || 141, 11;
 154, 1.
 tumeo, ere, 92, 7.
 tumidus, a, um, 56, 4 || 85, 1.
 tunc, 8, 6; 56, 1; 58, 1;
 58, 7 || 70, 5; 84, 4; 86, 7.
 tunica, 63, 3 || 127, 1.
 turba, ae, 14, 3; 22, 5 || 147, 3,
 turbo, are, 102, 9.
 turbo, inis, 2, 12.
 turgesco, ere, 35, 7; 37, 9 ||
 138, 6.
 turgidus, a, um, 40, 2.
 turpo, are, 63, 6; 95, 4; 96, 13.
 turtur, turis, 12, 12.
 tuus, a, um, 27, 8; 27, 9;
 29, 11; 29, 14; 39, 3;
 39, 4 || 69, 5; 69, 9; 79, 8;
 94, 1; 94, 3 (2 fois); 94, 6;
 99, 4; 106, 8 || 121, 11;
 142, 5; 160, 2; 166, 4.
 typica, orum, 69, 8.
 typice (*cf. mystice*), 121, 10.
 typicus, a, um (*cf. mysticus*),
 125, 3.

U

- uacuus, a, um, 28, 3.
 uagor, ari, 13, 5.
 ualde, 25, 1 || 92, 2; 105, 9;
 108, 11 || 171, 3.
 uale dicere, 60, 9 || 79, 5.
 ualeo, ere, 29, 11; 53, 5;
 55, 8 || 159, 5.
 ualidus, a, um, 9, 5.
 uallo, are, 41, 2 || 159, 2.
 uanitas, atis, 77, 2 || 149, 7.
 uanus, a, um, 92, 3; 93, 6 ||
 119, 6.
 uapor, oris, 23, 4.
 uaporatus, a, um, 88, 5.
 uarietas, atis, 63, 5.
 uas, uasis, 69, 6.
 uasculum, i, 142, 9; 156, 6.
 uastus, a, um, 163, 7.
 uates, is, 93, 6.
 ubertas, atis, 35, 6 || 69, 12 ||
 125, 6.
 ubi, 41, 8 || 114, 6 || 149, 5;
 161, 5; 173, 10.
 ubique, 79, 3; 111, 2; 113, 9.
 -ue, 9, 5; 32, 5 || 100, 4 ||
 163, 2; 173, 1.
 uehemens, entis, 60, 9.
 uehementissime, 17, 7.
 uehementius (*adv.*), 1, 11 ||
 85, 1.
 uehiculum, i, 89, 9.
 uel (*fréquemment au sens de*
et), Tit., 4, 3; 5, 11; 8, 2;
 9, 9; 10, 1; 12, 8; 21, 8;
 22, 7; 22, 8; 23, 3; 26, 6;
 26, 11; 28, 11; 29, 9; 29,
 12; 29, 13; 29, 14; 30, 8;
 30, 9; 36, 5; 36, 6; 38, 4;
 41, 8; 42, 8; 45, 2; 60, 6 ||
 63, 1; 63, 4; 66, 7; 79, 9;
 81, 10; 85, 6; 95, 2; 95,
 10; 104, 2; 112, 5; 113, 3 ||
 121, 4; 122, 4; 123, 6;
 126, 6; 127, 7; 132, 2;
 135, 6; 135, 9; 142, 5;
 143, 5 (2 fois); 149, 2;
 149, 4; 151, 7; 160, 10;
 164, 5; 167, 3; 167, 8;
 171, 8; 172, 5; 174, 7;
 174, 14.
 uelociter, 144, 8.
 uelut, 2, 8; 7, 4; 16, 2;
 16, 6 || 75, 2; 85, 5; 103, 5;
 104, 12 || 134, 11; 169, 3.
 uenalitas, atis, 114, 7.
 uenenum, i, 51, 5; 57, 9 ||
 152, 6.
 uenerabilis, e, 3, 11; 4, 1;
 11, 2; 12, 4; 16, 5; 18, 7;
 19, 5; 61, 7 || 116, 4 || 121, 4;
 153, 7; 165, 5; 174, 9.
 uenerabiliter, 178, 6.
 ueneror, ari, 31, 5.
 uenia, ae, 17, 5 || 81, 11; 105, 3.
 uenio, ire, 13, 8; 13, 16; 40, 2;
 58, 3 || 68, 11; 73, 3; 74, 10;
 75, 10; 97, 12; 102, 9 ||
 123, 12; 154, 9; 160, 6.
 uenor, ari, 12, 3.
 uenter, tris, 36, 6; 38, 9;
 40, 5.
 uentilatio, onis, 103, 5.
 uento, are, 40, 6.
 uentositas, atis, 39, 8.
 uentosus, a, um, 118, 11.
 uenustas, atis (*au plur.*), 118,
 8.
 uerbero, are, 42, 6 || 81, 12.
 uerbum, i, 27, 11; 29, 5;
 59, 5 || 69, 9; 78, 8; 92, 13;
 104, 11 || 154, 9; 178, 1.
 Verbum diuinum, 12, 13.
 uere, 4, 5; 8, 2; 10, 7; 15, 8;
 28, 9; 29, 7; 44, 3; 58, 8 ||
 125, 5; 142, 3; 145, 3.
 uerecundia, ae, 2, 2 || 84, 7.

- uerecundus, a, um, 84, 6;
 84, 9.
 uereor, eri, 57, 9; 58, 3 || 84, 2.
 ueridicus, a, um, 3, 3.
 ueritas, atis, 95, 5; 109, 4 ||
 124, 6.
 uerno, are, 8, 3.
 uero, 2, 10; 13, 9; 17, 9;
 20, 6; 22, 1; 31, 14; 41, 1;
 46, 4; 48, 1; 49, 4; 49, 6;
 50, 9; 56, 6; 60, 2 || 62, 10;
 63, 6; 64, 1; 64, 4; 65, 1;
 65, 8; 67, 1; 68, 9; 81, 1;
 81, 5; 83, 6; 86, 7; 95, 8;
 98, 1; 101, 6; 105, 7;
 110, 1 || 126, 2; 127, 4;
 128, 9; 129, 3; 131, 3;
 138, 3; 147, 6; 150, 8;
 151, 6; 153, 7; 160, 6;
 172, 2; 172, 6; 177, 4.
 uersor, ari, 24, 8; 26, 7; 45, 5.
 uertex, icis, 61, 6 || 123, 4.
 uerto, ere, 35, 2; 55, 3 ||
 72, 1; 106, 3; 109, 9 || 158, 4.
 ueruex, ecis, 74, 2.
 uerum (*toujours dans l'expres-*
sion: non solum... uerum
etiam; voir l'article solum).
 uerus, a, um, 96, 12 || 144, 7;
 154, 7.
 — (*locution re uera*), 50, 5 ||
 84, 7 || 163, 2.
 uescor, uesci, 37, 12; 38, 4;
 39, 6; 46, 8.
 uespera, ae, 45, 3 || 72, 5 ||
 131, 4; 162, 7.
 uespertinus, a, um, 64, 5.
 uester, tra, trum, 2, 6; 3, 1;
 3, 4; 3, 10; 4, 6; 29, 3;
 38, 5 || 62, 3 || 118, 2; 177, 8;
 179, 1; 179, 3; 179, 5;
 179, 7.
 uestibulum, i, 46, 3 || 90, 9 ||
 121, 7.
 uestigium, ii, 49, 8 || 154, 4.
 uestimentum, i, 55, 2 || 113, 5.
 uestitus, us, 62, 13 || 127, 1;
 162, 3; 166, 2.
 ueteranus, a, um, 104, 5.
 ueternosus, a, um, 43, 5.
 uetulus, a, um, 21, 5.
 uetus, eris, 70, 11.
 uetustas, atis, 127, 3.
 uetustus, a, um, 16, 12 ||
 120, 5; 127, 7.
 uexatio, onis, 89, 9.
 uexillum, i (*dominicae pas-*
sionis), 55, 9.
 uexo, are, 15, 1; 53, 2 || 105,
 9; 115, 6 || 139, 2; 166, 9.
 uia, uiae, 22, 2 || 76, 4 || 124, 6.
 — regia, 77, 7.
 uiantes, ium, 157, 6.
 uice, 79, 2; 92, 6; 99, 4;
 109, 9 || 124, 4; 132, 5;
 145, 8; 157, 4; 162, 7;
 165, 5.
 uicibus, 74, 5.
 uicior, ari, 8, 10.
 uicinus, a, um, 5, 11; 23, 4;
 24, 2; 26, 5; 52, 5 || 107, 2 ||
 157, 5; 157, 10; 158, 5.
 uicissim, 74, 5; 110, 1.
 uicissitudo, inis, 15, 6 || 134, 7.
 uictoria, ae, 32, 7 || 177, 8.
 uictus, us, 10, 3 || 62, 13;
 68, 5 || 162, 3; 170, 9.
 uicus, i, 120, 4.
 uidelicet, 98, 6.
 uideo, ere, 11, 1; 14, 6; 15, 8;
 26, 4; 32, 2; 40, 1; 40, 4;
 41, 9; 42, 3; 42, 5; 55, 13;
 55, 14 || 75, 13; 78, 6; 82, 8;
 94, 5 || 123, 2; 137, 6; 165,
 12; 166, 3; 168, 3.
 uideo, eri, 72, 8; 98, 8;
 101, 3 || 147, 4; 151, 11;
 178, 3.

uidua, ae, 69, 7.
 uigil, ilis, 15, 5.
 uigiliae, arum, 33, 5 || 65, 8;
 79, 1.
 uigilo, are, 53, 12; 54, 4.
 uiginti, 82, 4 || 165, 8.
 uigor, oris, 95, 8.
 uilis, e, 63, 6; 102, 4 || 127, 5.
 uilitas, atis, 62, 13; 63, 6.
 uilla, ae, 5, 11.
 uimen, inis, 57, 4.
 uincio, ire, 5, 9; 33, 10 || 87, 5;
 96, 3.
 uinco, ere, 65, 9; 70, 9 || 143, 5;
 169, 2.
 uinclum (uinclum), i, 1, 5;
 5, 9; 26, 10; 49, 2 || 91, 7;
 103, 4; 116, 5 || 128, 2;
 141, 4; 176, 5.
 uindico, are, 18, 9 || 94, 7.
 uinum, i, 66, 6; 75, 8.
 uiolenter, 177, 2.
 uipereus, a, um, 57, 9.
 uir, uiri, 10, 1; 11, 2; 21, 1;
 34, 6; 37, 7; 44, 1; 44, 8;
 48, 5; 52, 2; 55, 4 || 72, 7;
 78, 8; 87, 3; 88, 3; 92, 9;
 92, 13; 93, 8; 96, 4; 107, 4;
 108, 2 || 119, 8; 121, 7;
 127, 8; 137, 1; 138, 5;
 142, 4; 143, 2; 145, 1;
 145, 7; 145, 9; 147, 1; 152,
 10; 153, 5; 157, 1; 158, 2;
 165, 6; 175, 4.
 uireo, ere, 8, 3 || 73, 6.
 uirga, ae, 21, 9; 36, 10.
 uirginitas, atis, 13, 9.
 uirgo, inis (*virge consacrée*),
 25, 4; 25, 12; 26, 3.
 uiritis, e, 54, 2.
 uiritim, 29, 11.
 uirosus, a, um, 96, 12 || 149, 8.
 uirtus, utis (*fréquemment uir-*
lutes = dons miraculeux), 3,

9; 5, 7; 30, 3; 32, 6; 33,
 10; 42, 4; 47, 8; 51, 1;
 52, 1; 52, 4; 58, 11; 61, 8 ||
 65, 9; 77, 4; 87, 5; 87, 7;
 114, 2; 117, 6 || 119, 5;
 121, 3; 139, 3; 147, 1;
 156, 9; 161, 4; 164, 2;
 164, 6; 165, 1; 165, 4;
 167, 3.
 uirus, i, 140, 7; 150, 6.
 uis (ui, uiribus), 65, 1; 67, 2;
 76, 8; 92, 8.
 uiscera, um, 80, 9; 113, 7.
 uisibiliter, 160, 8.
 uisio, onis, 12, 6 || 102, 8;
 105, 6 || 121, 6; 124, 9;
 135, 1; 137, 10; 138, 3;
 154, 9; 155, 4; 156, 4.
 uisus, us, 50, 14; 55, 5 || 78, 6;
 114, 4 || 137, 3; 137, 8; 152,
 11.
 uita, ae, Tit.; 2, 3; 2, 6;
 3, 11; Tit. I; 4, 2; 5, 4;
 11, 4; 12, 2; 13, 2; 18, 4;
 27, 3; 28, 2; 50, 8; 59, 10 ||
 Tit. II || Tit. III; 119, 7;
 124, 6; 126, 3; 147, 1;
 165, 11; 166, 9; 169, 4.
Voir aussi: Vitae sanctorum
Patrum liber.
 uitio, are, 39, 10.
 uitium, ii, 16, 3; 32, 8 || 141, 8;
 142, 2; 149, 9; 152, 5;
 152, 7; 167, 4.
 uito, are, 24, 1 || 152, 6.
 uitupero, are, 168, 8.
 uiuificatio, onis, 77, 2.
 uiuo, ere, 38, 1; 39, 5 || 77, 5;
 89, 10.
 uiuus, a, um, 68, 10; 77, 3 ||
 144, 7.
 uix, 9, 5; 16, 4; 20, 5; 53, 5.
 ulcus, eris, 56, 6.

ullus, a, um, 39, 9; 57, 11 ||
 167, 5.
 ulna, ae, 73, 4.
 ulterius (*adv.*), 6, 3; 7, 7;
 25, 7; 26, 4.
 ultimus, a, um, 31, 12; 61, 1.
 ultra, 10, 6; 36, 3; 49, 5 ||
 81, 3 || 121, 7; 126, 3; 128,
 10; 153, 2; 175, 5.
 una (*adv.*), 37, 12; 46, 9.
 unanimitas, atis, 113, 1.
 uncatus, a, um, 76, 10.
 unctio, onis, 33, 11.
 uncius, i, 95, 3.
 unde, 1, 10; 16, 11; 41, 5 ||
 155, 6; 164, 3.
 undique, 175, 3.
 unio, ire, 170, 2.
 unitas, atis, 6, 7 || 161, 5.
 unitus, a, um, 8, 6; 16, 3 ||
 79, 3 || 170, 4.
 uniuersus, a, um, 49, 9.
 unquam, 92, 5 || 129, 6; 130, 1;
 131, 4; 168, 3; 168, 4;
 170, 9; 171, 1; 173, 2.
 unus, a, um, 27, 5; 30, 13;
 33, 1; 42, 3; 49, 3; 51, 11;
 55, 6; 55, 13; 58, 3 || 77, 1;
 79, 7; 82, 4; 83, 5; 87, 1;
 104, 10; 111, 4; 111, 5 ||
 122, 2; 127, 2; 136, 10;
 141, 11; 154, 2; 160, 6;
 170, 3; 170, 4; 170, 5;
 175, 9.
 unusquisque, 11, 5 || 84, 1 ||
 149, 1.
 uocabulum, i, 118, 9.
 uocito, are, 60, 7; 64, 3.
 uoco, are, 60, 10 || 132, 4;
 175, 9.
 uolo, uelle, 50, 8; 57, 6 || 138, 1.
 uolumen, inis, 126, 7.
 uoluntas, atis, 17, 8 || 75, 11 ||
 133, 2.

uoluptas, atis, 37, 3.
 uoluptuosus, a, um, 8, 5.
 uomer, eris, 24, 4.
 uoracitas, atis, 39, 10.
 uoraginosus, a, um, 30, 6.
 uorator, oris, 89, 13.
 uoro, are, 83, 5 || 161, 11.
 uos, uestrum, uobis, 1, 10;
 1, 14; 2, 2; 29, 2; 58, 10;
 58, 12; 59, 5 || 84, 1; 85, 4 ||
 119, 2; 154, 5; 176, 3;
 177, 2; 177, 3.
 uotiuus, a, um, 27, 10 || 147, 6.
 uotum, i, 62, 9; 109, 9.
 uox, uocis, 47, 5 || 124, 5;
 137, 3.
 urbs, urbis, 18, 3; 44, 5;
 49, 3 || 68, 13 || 127, 9; 128, 3;
 128, 9; 154, 6; 174, 7.
Voir aussi Vrbs.
 urgeo, ere, 60, 5 || 104, 2.
 urna, ae, 2, 7; 42, 4.
 uspiam, 113, 3.
 usque, 9, 8; 24, 9 || 66, 2;
 69, 6; 113, 7 || 123, 4; 123, 6;
 153, 3; 155, 8; 164, 2;
 173, 3; 175, 7.
 usurpatio, onis, 19, 4.
 usus, us, 45, 6; 52, 7 || 64, 3;
 64, 4; 71, 5; 102, 5 || 162, 5.
 ut (*adv.*), 56 fois (27+9+20).
 — (*conj.*), 101 fois (41+
 25+35).
 utcumque, 41, 3 || 66, 9.
 utensilia, ium, 88, 9; 90, 3.
 uterque, 2, 12; 24, 6; 26, 8;
 46, 7; 50, 4; 61, 7 || 65, 3;
 74, 6 || 128, 6.
 uti (= ut), 97, 2.
 utilitas, atis, 52, 5 || 88, 1 ||
 136, 7.
 utiliter, 63, 8.
 utilius (*adj.*), 133, 6.
 utilius (*adv.*), 162, 5; 170, 2.

- utique, 16, 2; 34, 3 || 75, 14;
98, 6; 111, 6; 114, 8; 115, 3 ||
135, 7.
- utor, uti, 63, 2; 63, 9 || 127, 1;
127, 7.
- utpote, 28, 2; 36, 2.
- utrum (*adv. interrog.*), 94, 6 ||
125, 7.
- uua, ae, 122, 7.
- uulgo, are, 44, 5.
- uulgo (*adv.*), 64, 2.
- uulgus, i, 6, 8 || 101, 2; 109, 8.
- uulnero, are, 105, 5.
- uulnus, eris, 85, 6.
- uultus, us, 37, 13 || 107, 8;
- 109, 9 || 128, 7; 130, 7;
130, 8; 153, 6; 155, 2;
157, 2; 168, 2.
- uxorius, a, um, 5, 8.

X

xenodochium, ii, 28, 11 || 170, 3.

Z

zelus, i, 27, 6; 34, 4 || 116, 9 ||
138, 5; 148, 9.

zizania, ae, 31, 2.

zizania, orum, 16, 3.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	
Aperçu général de l'œuvre.....	11
CHAPITRE PREMIER. LA QUERELLE DE L'AUTHENTICITÉ.....	14
I. Résumé historique.....	15
A. La théorie des interpolations : Quesnel et Papebroch.	15
B. Première réhabilitation	17
C. L'hypercritique allemande et la théorie de la falsifica- tion.....	21
D. La seconde réhabilitation.....	23
II. Les arguments de Krusch.....	25
A. Mots et expressions.....	25
B. Allusions à une époque tardive.....	26
C. Emprunts à des auteurs postérieurs.....	27
D. Ignorance de l'Anonyme.....	28
III. Réfutation.....	30
A. Ignorance de l'Anonyme ?.....	31
B. Emprunts ?.....	34
C. Allusions ?.....	39
D. Mots et expressions ?.....	41
CHAPITRE II. L'AUTEUR ET LA DATE DE LA COMPOSITION.....	45
I. Une hypothèse du P. Chifflet.....	45
II. Données biographiques.....	48
III. Personnalité de l'Anonyme.....	51
IV. Date de la <i>V. P. J.</i>	53
CHAPITRE III. LA VITA PATRUM JURENSIUM ET L'HISTOIRE DU V ^e SIÈCLE.....	58
I. Indications géographiques et administratives.....	58
II. Les invasions barbares.....	60

III. Les grands de l'Église.....	61
IV. Aspects du christianisme en Gaule.....	62
V. Usages divers.....	66
CHAPITRE IV. LA VITA PATRUM JURENSIUM ET L'HISTOIRE DE CONDAT.....	68
I. Les sources de l'histoire de Condat autres que la <i>V. P. J.</i>	68
A. Sources écrites d'époque mérovingienne.....	68
1. Allusion de Sidoine Apollinaire.....	68
2. Lettre de saint Avit.....	69
3. Récit de Grégoire de Tours.....	71
B. Sources écrites carolingiennes et médiévales.....	73
1. Martyrologues historiques.....	73
2. Chartes de Saint-Claude.....	74
3. Catalogue abbatial.....	75
4. Chroniques médiévales.....	76
C. Sources archéologiques et épigraphiques.....	77
1. Pauvreté des données archéologiques.....	77
2. Inscription tumulaire de saint Lupicin.....	77
D. Traditions locales.....	80
II. La <i>V. P. J.</i> comme source historique.....	81
III. Naissance et développement de Condat. La vie d'un monastère.....	84
IV. La spiritualité de Condat.....	86
CHAPITRE V. ÉTUDE LITTÉRAIRE.....	96
I. Discrétion dans le merveilleux.....	97
II. La composition : unité et diversité.....	105
III. L'art du récit.....	112
IV. Le style.....	116
CHAPITRE VI. HISTOIRE DU TEXTE : LES MANUSCRITS.....	128
I. Manuscrits de l'œuvre complète.....	129
A. Manuscrits connus par de simples mentions.....	129
B. Le <i>Parisinus</i> (P).....	130
C. Le ms. Bruxelles 8601-8606, témoin de J et de B.....	139
D. Le <i>Bisontinus</i> (B).....	144
E. Le <i>Jurensis</i> (J).....	151
F. De B, P et J à l'archétype de la <i>V. P. J.</i>	159
II. Manuscrits contenant des extraits.....	160
A. Le bréviaire de Besançon (V).....	160
B. Le lectionnaire de Lons-le-Saunier (L).....	164

III. Manuscrits donnant la seule <i>Vita Eugendi</i>	166
A. Exemplaires de la <i>Vita Eugendi</i> non compris dans un légendier (M, etc).....	167
B. La <i>Vita Eugendi</i> dans le légendier de Saint-Bénigne de Dijon.....	172
C. La <i>Vita Eugendi</i> dans le légendier cistercien.....	173
1. Le texte de la <i>Vita Eugendi</i> dans les groupes TCDS et EFGHOUN.....	176
2. Valeur du groupe TCDS et rapports entre ces quatre manuscrits.....	179
3. La tradition la moins fidèle : le groupe EFGHOUN.....	181
4. Parenté du groupe EFGHOUN avec D. Influence possible du légendier de Clairvaux.....	185
IV. Résumé de l'évolution du texte à travers les manuscrits.....	187
CHAPITRE VII. HISTOIRE DU TEXTE. ÉDITIONS ET TRADUCTIONS.....	190
I. Le projet d'édition du P. Chifflet.....	190
II. Les éditions partielles des XVI ^e et XVII ^e siècles.....	193
A. Les éditions de la <i>Vita Eugendi</i>	194
1. Surius.....	194
2. Bollandus.....	196
3. Mabillon.....	198
B. L'édition de la <i>Vita Romani</i> et de la <i>Vita Lupicini</i> par Henschenius.....	200
III. L'édition de B. Krusch.....	204
A. Lacunes de l'information.....	205
B. Choix discutables.....	207
IV. La présente édition.....	209
A. Principes de l'établissement du texte.....	210
B. Quelques applications.....	211
C. Critères de langue et de style.....	213
D. Divergences avec l'édition Krusch.....	214
E. Orthographe adoptée.....	215
F. Division du texte.....	217
V. Notre traduction.....	217
BIBLIOGRAPHIE.....	221
I. Éditions.....	221
II. Études et notes relatives au problème de l'authenticité.....	222
III. Autres études.....	225
IV. Histoire de l'abbaye de Saint-Claude.....	226
V. Histoire et hagiographie franc-comtoises et lyonnaises.....	227

VI. Histoire monastique, histoire de l'Église, histoire de la culture.....	228
VII. Ouvrages de référence.....	229
ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS.....	231
CONSPECTUS CODICUM ET SIGLORUM.....	232
TEXTE ET TRADUCTION	
Préface.....	236
I. Vie de saint Romain.....	242
II. Vie de saint Lupicin.....	308
III. Vie de saint Oyend.....	364
APPENDICES ET INDEX	
NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	439
I. « In murca » (1, 7).....	439
II. « Vicinas uillae Iurensium siluas » (5, 11).....	440
III. « Usque pagi Nemausatis extimum » (9, 8).....	442
IV. Agrippinus et Egidius (96-100).....	444
APPENDICE : Le récit de Grégoire de Tours (texte et traduction).....	446
INDEX I. Citations scripturaires.....	463
INDEX II. Citations d'auteurs anciens.....	465
INDEX III. Noms de personnes et de lieux.....	467
INDEX IV. Vocabulaire général.....	471
HORS-TEXTE (dépliants à la fin du volume)	
— Carte des lieux cités par la V. P. J.	
— Stemma des manuscrits	

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942) et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit. La mention *bis* indique une seconde édition.

- GRÉGOIRE DE NYSSE : *Vie de Moïse*. J. Daniélou (3^e édition). *Sous presse*.
- bis*. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Protreptique*. C. Mondésert, A. Plassart (réimpression, 1961).
- bis*. ATHÉNAGORE : *Supplique au sujet des chrétiens*. *En préparation*.
- bis*. NICOLAS CABASILAS : *Explication de la divine Liturgie*. S. Salaville, R. Bornert, J. Gouillard, P. Périchon (1967).
- DIADOQUE DE PHOTICÉ : *Œuvres spirituelles*. E. des Places (3^e édition) (1966).
- bis*. GRÉGOIRE DE NYSSE : *La création de l'homme*. *En préparation*.
- bis*. ORIGÈNE : *Homélie sur la Genèse*. H. de Lubac, L. Doutreleau. *En préparation*.
- NICÉTAS STÉTHATOS : *Le paradis spirituel*. M. Chalendar. *Remplacé par le n° 81*.
- bis*. MAXIME LE CONFESSEUR : *Centuries sur la charité*. *En préparation*.
- IGNACE D'ANTIOCHE : *Lettres*. — *Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE*. P.-Th. Camelot (4^e édition). *En préparation*.
- bis*. HIPPOLYTE DE ROME : *La Tradition apostolique*. B. Botte. *Sous presse*.
- bis*. JEAN MOSCHUS : *Le Pré spirituel*. *En préparation*.
- JEAN CHRYSOSTOME : *Lettres à Olympias*. A.-M. Malingrey. Trad. seule (1947). 2^e édition avec le texte grec. *Sous presse*.
- HIPPOLYTE DE ROME : *Commentaire sur Daniel*. G. Bardy, M. Lefèvre. Trad. seule (1947). 2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Lettres à Sérapion*. J. Lebon. Trad. seule (1947).

16. ORIGÈNE : **Homélie** sur l'Exode. H. de Lubac. J. Fortier. Trad. seule (1947).
17. BASILE DE CÉSARÉE : **Traité du Saint-Esprit**. B. Pruche. Trad. seule (1947).
2^e édition avec le texte grec. *Sous presse*.
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe**. P.-Th. Camelot. Trad. seule (1947).
- 19 bis. HILAIRE DE POITIERS : **Traité des Mystères**. P. Brisson (1967).
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : **Trois livres à Autolycus**. G. Bardy, J. Sender. Trad. seule (1948).
2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
21. ÉTHÉRIE : **Journal de voyage**. H. Pétré (réimpression, 1964).
- 22 bis. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. I. J. Leclercq, R. Dolle (1964).
- 23 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Extraits de Théodote**. *En préparation*.
- 24 bis. PTOLÉMÉE : **Lettre à Flora**. G. Quispel (1966).
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : **Des sacrements. Des mystères. Explication du Symbole**. B. Botte (1961).
- 26 bis. BASILE DE CÉSARÉE : **Homélie** sur l'Hexaéméron. S. Giet. *Sous presse*.
- 27 bis. **Homélie** Pascales, t. I. P. Nautin. *En préparation*.
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME : **Sur l'incompréhensibilité de Dieu**. *En préparation*.
- 29 bis. ORIGÈNE : **Homélie** sur les Nombres. J. Méhat. *En préparation*.
- 30 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate I**. *En préparation*.
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. I. G. Bardy (réimpression, 1965).
- 32 bis. GRÉGOIRE LE GRAND : **Morales sur Job**. R. Gillet, A. de Gaudemaris. *En préparation*.
- 33 bis. A Diognète. H.-I. Marrou (1965).
- 34 bis. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les hérésies**, livre III. *En préparation*.
- 35 bis. TERTULLIEN : **Traité du baptême**. F. Refoulé. *En préparation*.
36. **Homélie** Pascales, t. II. P. Nautin (1953).
- 37 bis. ORIGÈNE : **Homélie** sur le Cantique. O. Rousseau (1966).
- 38 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate II**. *En préparation*.
- 39 bis. LACTANCE : **De la mort de persécuteurs**. 2 vol. *En préparation*.
40. THÉODORE DE CYR : **Correspondance**, t. I. Y. Azéma (1955).
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. II. G. Bardy (réimpression, 1965).
42. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. I. E. Pichery (réimpression, 1966).
43. S. JÉRÔME : **Sur Jonas**. P. Antin (1956).
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : **Homélie**. E. Lemoine. Trad. seule (1956).
45. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. I. G. Tissot (1957).
46. TERTULLIEN : **De la prescription contre les hérétiques**. P. de Labriolle et F. Refoulé (1957).
47. PHILON D'ALEXANDRIE : **La migration d'Abraham**. R. Cadiou (1957).
48. **Homélie** Pascales, t. III. F. Floëri et P. Nautin (1957).
- 49 bis. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. II. R. Dolle. *En préparation*.
- 50 bis. JEAN CHRYSOSTOME : **Huit Catéchèses baptismales inédites**. A. Wenger. *Sous presse*.
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques**. J. Darrouzès (1957).
52. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. II. G. Tissot (1958).
- 53 bis. HERMAS : **Le Pasteur**. R. Joly. *Sous presse*.
54. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. II. E. Pichery (réimpression, 1966).
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. III. G. Bardy (réimpression, 1967).
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Deux apologes**. J. Szymusiak (1958).
57. THÉODORE DE CYR : **Thérapeutique des maladies helléniques**. 2 volumes. P. Canivet (1958).
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : **La hiérarchie céleste**. G. Heil, R. Roques, M. de Gandillac (1958).
59. **Trois antiques rituels du baptême**. A. Salles. Trad. seule (1958).
60. AELRED DE RIEVAULX : **Quand Jésus eut douze ans**. Anselm Hoste, J. Dubois (1958).
- 61 bis. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : **Traité de la contemplation de Dieu**. J. Hourlier. *Sous presse*.
62. IRÉNÉE DE LYON : **Démonstration de la prédication apostolique**. L. Froidevaux. Nouvelle trad. sur l'arménien. Trad. seule (1959).
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : **La Trinité**. G. Salet (1959).
64. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. III. E. Pichery (1959).
65. GÉLASE I^{er} : **Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien**. G. Pomarès (1960).
66. ADAM DE PERSEIGNE : **Lettres**, t. I. J. Bouvet (1960).
67. ORIGÈNE : **Entretien avec Héraclide**. J. Scherer (1960).
68. MARIUS VICTORINUS : **Traité théologique sur la Trinité**. P. Henry, P. Hadot. Tome I. *Introduct., texte critique, traduction* (1960).
69. Id. — Tome II. *Commentaire et tables* (1960).
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Le Pédagogue**, t. I. H.-I. Marrou, M. Harl (1960).
71. ORIGÈNE : **Homélie** sur Josué. A. Jaubert (1960).

72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : **Huit homélie mariales**. G. Bavaud, J. Deshusses, A. Dumas (1960).
73. EUSEBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).
74. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. III. R. Dolle (1961).
75. S. AUGUSTIN : **Commentaire de la 1^{re} Épître de S. Jean**. P. Agaësse (réimpression, 1966).
76. AELRED DE RIEVAULX : **La vie de recluse**. Ch. Dumont (1961).
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**, t. I. H. Rochais (1961).
78. GRÉGOIRE DE NAREK : **Le livre de Prières**. I. Kéchichian. Trad. seule (1961).
79. JEAN CHRYSOSTOME : **Sur la Providence de Dieu**. A. M. Malingrey (1961).
80. JEAN DAMASCÈNE : **Homélie sur la Nativité et la Dormition**. P. Voulet (1961).
81. NICÉAS STÉTHATOS : **Opuscules et lettres**. J. Darrouzès (1961).
82. GUILLAUME DE SAINT-TIERRY : **Exposé sur le Cantique des Cantiques**. J.-M. Déchanet (1962).
83. DIDYME L'AVEUGLE : **Sur Zacharie**. Texte inédit. L. Doutreleau. Tome I. Introduction et livre I (1962).
84. *Id.* — Tome II. Livres II et III (1962).
85. *Id.* — Tome III. Livres IV et V, Index (1962).
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**, t. II. H. Rochais (1962).
87. ORIGÈNE : **Homélie sur S. Luc**. H. Crouzel, F. Fournier, P. Périchon (1962).
88. **Lettres des premiers Chartreux**, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).
89. **Lettre d'Aristée à Philocrate**. A. Pelletier (1962).
90. **Vie de sainte Mélanie**. D^r D. Gorce (1962).
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : **Pourquoi Dieu s'est fait homme**. R. Roques (1963).
92. DOROTHÉE DE GAZA : **Œuvres spirituelles**. L. Regnault, J. de Préville (1963).
93. BAUDOIN DE FORD : **Le sacrement de l'autel**. J. Morson, E. de Solms, J. Leclercq. Tome I (1963).
94. *Id.* — Tome II (1963).
95. MÉTHODE D'OLYMPÉ : **Le banquet**. H. Musurillo, V.-H. Debidour (1963).
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Catéchèses**. Texte critique. Mgr B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : **Deux dialogues christologiques**. M. G. de Durand (1964).
98. THÉODORET DE CYR : **Correspondance**, t. II. Y. Azéma (1964).
99. ROMANOS LE MÉLODE : **Hymnes**. J. Grosdidier de Matons. Tome I. Introduction et Hymnes I-VIII (1964).
100. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les hérésies**, livre IV. A. Rousseau, B. Hemmerdinger, Ch. Mercier, L. Doutreleau, 2 vol. (1965).
101. QUODVULTEUS : **Livre des promesses et des prédictions de Dieu**. R. Braun. Tome I (1964).
102. *Id.* — Tome II (1964).
103. JEAN CHRYSOSTOME : **Lettre d'exil**. A. M. Malingrey (1964).
104. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Catéchèses**. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome II. Catéchèses 6-22 (1964).
105. **La Règle du Maître**. A. de Vogüé. Tome I. Introduction et chap. 1-10 (1964).
106. *Id.* — Tome II. Chap. 11-95 (1964).
107. *Id.* — Tome III. Concordance et Index orthographique. J.-M. Clément, J. Neufville, D. Demeslay (1965).
108. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Le Pédagogue**, tome II. Cl. Mondésert, H.-I. Martou (1965).
109. JEAN CASSIEN : **Institutions cénobitiques**. J.-C. Guy (1965).
110. ROMANOS LE MÉLODE : **Hymnes**. J. Grosdidier de Matons. Tome II. Hymnes IX-XX (1965).
111. THÉODORET DE CYR : **Correspondance**, t. III. Y. Azéma (1965).
112. CONSTANCE DE LYON : **Vie de S. Germain d'Auxerre**. R. Borius (1965).
113. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Catéchèses**. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome III. Catéchèses 23-34, Actions de grâces 1-2 (1965).
114. ROMANOS LE MÉLODE : **Hymnes**. J. Grosdidier de Matons. Tome III. Hymnes XXI-XXXI (1965).
115. MANUEL II PALÉOLOGUE : **Entretien avec un musulman**. A. Th. Khoury (1966).
116. AUGUSTIN D'HIPPONE : **Sermons pour la Pâque**. S. Poque (1966).
117. JEAN CHRYSOSTOME : **A Théodore**. J. Dumortier (1966).
118. ANSELME DE HAVELBERG : **Dialogues**, livre I. G. Salet (1966).
119. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : **Traité de la Virginité**. M. Aubineau (1966).
120. ORIGÈNE : **Commentaire sur S. Jean**. C. Blanc. Tome I. Livres I-V (1966).
121. ÉPHREM DE NISIBE : **Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron**. L. Leloir. Trad. seule (1966).
122. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Traité théologiques et éthiques**. J. Darrouzès. Tome I. Théol. 1-3, Éth. 1-3 (1966).
123. MÉLYTON DE SARDES : **Sur la Pâque (et fragments)**. O. Perler (1966).
124. **Expositio totius mundi et gentium**. J. Rougé (1966).
125. JEAN CHRYSOSTOME : **La Virginité**. H. Musurillo, B. Grillet (1966).
126. CYRILLE DE JÉRUSALEM : **Catéchèses mystagogiques**. A. Piédagnel, P. Paris (1966).
127. GERTRUDE D'HELFTA : **Œuvres spirituelles**. Tome I. **Les Exercices**. J. Hourlier, A. Schmitt (1967).

128. ROMANOS LE MÉLODE: **Hymnes**. J. Grosdidier de Matons. Tome IV. Hymnes XXXII-XLV (1967).
129. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE: **Traité théologiques et éthiques**. J. Darrouzes. Tome II. Eth. 4-15 (1967).
130. ISAAC DE L'ÉTOILE: **Sermons**. A. Hoste, G. Salet. Tome I. Introduction et Sermons 1-17 (1967).
131. RUPERT DE DEUTZ: **Les œuvres du Saint-Esprit**. J. Gribomont, E. de Solms. Tome I. Livres I et II (1967).
132. ORIGÈNE: **Contre Celse**. M. Borret. Tome I. Livres I et II (1967).
133. Sulpice Sévère: **Vie de S. Martin**. J. Fontaine. Tome I. Introduction, texte et traduction (1967).
134. **Id.** — Tome II. Commentaire. *Sous presse*.
135. **Id.** — Tome III. Commentaire (suite). *Sous presse*.
136. ORIGÈNE: **Contre Celse**. M. Borret. Tome II. Livres III et IV (1968).
137. ÉPHREM DE NISIBE: **Hymnes sur le Paradis**. F. Graffin, R. Lavenant (1968).
138. JEAN CHRYSOSTOME: **A une jeune veuve. Sur le mariage unique**. B. Grillet, G. H. Ettlinger (1968).
139. GERTRUDE D'HELFTA: **Œuvres spirituelles**. Tome II. **Le Héraut**. Livres I et II. P. Doyère (1968).
140. RUFIN D'AQUILÉE: **Les bénédictions des Patriarches**. M. Simonetti, H. Rochais, P. Antin (1968).
141. COSMAS INDICOPLEUSTÈS: **Topographie chrétienne**. Tome I. W. Wolska-Conus (1968).
142. **Vie des Pères du Jura**. F. Martine (1968).

SOUS PRESSE OU PROCHAINE PUBLICATION

- GERTRUDE D'HELFTA: **Œuvres spirituelles**. Tome III. **Le Héraut**. Livre III. P. Doyère.
- ORIGÈNE: **Contre Celse**. Tomes III et IV. M. Borret.
- ISAAC DE L'ÉTOILE: **Sermons**. Tome II. A. Hoste, G. Salet.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE: **La passion du Christ**. A. Tuilier.
- Apocalypse syriaque de Baruch**. 2 vol. P. Bogaert.
- IRÉNÉE DE LYON: **Contre les hérésies**. Livre V. 2 vol. A. Rousseau, L. Doutreleau, Ch. Mercier.
- ÉVAGRE: **Practicos**. C. Guillaumont.
- Deux homélies anoméennes pour l'octave de Pâques**. J. Liebaert.
- JEAN SCOT: **Homélie sur le Prologue de Jean**. É. Jeuneau.

SOURCES CHRÉTIENNES (1-141)

- ADAM DE PERSEIGNE.
Lettres, I : 66.
- AELRED DE RIEVAULX.
Quand Jésus eut douze ans : 60.
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN.
Des sacrements : 25.
Des mystères : 25.
Sur saint Luc, I-VI : 45.
— VII-X : 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE.
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBÉRY.
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAVELBERG.
Dialogue, I : 118.
- Lettre d'ARISTÉE : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.
De l'Incarnation du Verbe : 18.
Deux apologies : 56.
Discours contre les païens : 18.
Lettres à Sérapion : 15.
- ATHÉNAGORE.
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.
Sermons pour la Pâque : 116.
- BASILE DE CÉSARÉE.
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BAUDOIN DE FORD.
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CHARTREUX.
Lettres des premiers Chartreux, I : 88.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.
Le Pédagogue, I : 70.
— II : 108.
Protreptique : 2.
Stromate I : 30.
Stromate II : 38.
Extraits de Théodote : 23.
- CONSTANCE DE LYON.
Vie de s. Germain d'Auxerre : 112.
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS.
Topographie chrétienne : 141.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.
Deux dialogues christologiques : 97.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIGUGÉ.
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.
— 33-81 : 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.
La hiérarchie céleste : 58.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.
Œuvres spirituelles : 5.
- DIDYME L'AVEUGLE.
Sur Zacharie, I : 83.
— II-III : 84.
— IV-V : 85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- DOROTHÉE DE GAZA.
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉPHREM DE NISIBE.
Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121.
Hymnes sur le Paradis : 137.
- ÉTHÉRIE.
Journal de voyage : 21.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE.
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.
— V-VII : 41.
— VIII-X : 55.
— Introduction et Index : 73.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- GÉLASE 1^{er}.
Lettre contre les lupercales et dix-huit messes : 65.
- GERTRUDE D'HELFTA.
Les Exercices : 127.
Le Héraut, t. I : 139.
- GRÉGOIRE DE NAREK.
Le livre des Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NYSSÉ.
La création de l'homme : 6.
Traité de la Virginité : 119.
Vie de Moïse : 1.
- GRÉGOIRE LE GRAND.
Morales sur Job : 32.
- GUILAUME DE SAINT-THIERRY.
Exposé sur le Cantique : 82.
Traité de la contemplation de Dieu : 61.
- HERMAS.
Le Pasteur : 53.
- HILAIRE DE POITIERS.
Traité des Mystères : 19.
- HIPPOLYTE DE ROME.
Commentaire sur Daniel : 14.
La Tradition apostolique : 11.
- HOMÉLIES PASCALES.
Tome I : 27.
— II : 36.
— III : 48.
- IGNACE D'ANTIOCHE.
Lettres : 10.
- IRÉNÉE DE LYON.
Contre les hérésies, III : 34.
— IV : 100.
— Démonstration de la prédication apostolique : 62.

ISAAC DE L'ÉTOILE.
Sermons 1-17 : 130.

JEAN CASSIEN.
Conférences, I-VII : 42.
— VIII-XVII : 54.
— XVIII-XXIV : 64.
Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.
A Théodore : 117.
A une jeune veuve : 138.
Huit catéchèses baptismales : 50.
Lettre d'exil : 103.
Lettres à Olympias : 13.
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28.
Sur la providence de Dieu : 79.
Sur le mariage unique : 138.
La Virginité : 125.

JEAN DAMASCÈNE.
Homélies sur la Nativité et la Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS.
Le Pré spirituel : 12.

JÉRÔME.
Sur Jonas : 43.

LACTANCE.
De la mort des persécuteurs : 39.
(2 vol.).

LÉON LE GRAND.
Sermons, 1-19 : 22.
— 20-37 : 49.
— 38-64 : 74.

MANUEL II PALÉOLOGUE.
Entretien avec un musulman : 115.

MARIUS VICTORINUS.
Traité théologiques sur la Trinité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.
Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANIE : voir VI.

MÉLITON DE SARDES.
Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPÉ.
Le banquet : 95.

NICÉTAS STÉTHATOS.
Opuscules et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS.
Explication de la divine liturgie : 4.

ORIGÈNE.
Commentaire sur s. Jean, I-V : 120.
Contre Celse, I-II : 132.
— III-IV : 136.
Entretien avec Héraclide : 67.
Homélies sur la Genèse : 7.
Homélies sur l'Exode : 16.
Homélies sur les Nombres : 29.
Homélies sur Josué : 71.
Homélies sur le Cantique : 37.
Homélies sur saint Luc : 87.

PHILON D'ALEXANDRIE.
La migration d'Abraham : 47.

PHILOXÈNE DE MABBOUG.
Homélies : 44.

POLYCARPE DE SMYRNE.
Lettre et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE.
Lettre à Flora : 24.

QUODVULDEUS.
Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE.
Tome I : 105.
— II : 106.
— III : 107.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.
La Trinité : 63.

RITUELS.
Trois antiques rituels du Baptême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE.
Hymnes, t. I : 99.
— t. II : 110.
— t. III : 114.
— t. IV : 128.

RUFIN D'AQUILÈNE.
Les bénédictions des Patriarches : 140.

RUPERT DE DEUTZ.
Les œuvres du Saint-Esprit. Livres I-II : 131.

SULPICE SÈVÈRE.
Vie de s. Martin, t. I : 133.
— t. II : 134.
— t. III : 135.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.
Catéchèses, 1-5 : 96.
— 6-22 : 104.
— 23-34 : 113.
Chapitres théologiques et éthiques, t. I : 122.
t. II : 129.

TERTULLIEN.
De la prescription contre les hérétiques : 46.
Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR.
Correspondance, lettres I-LII : 40
— lettres 1-95 : 98
— lettres 96-147 : 111
Thérapeutique des maladies héliéniques : 57 (2 vol.).

THÉODOTE.
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.
Trois livres à Autolycus : 20.

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.

VIE DES PÈRES DU JURA : 140.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte grec et traduction française.

Volumes déjà parus :

1. **Introduction générale, De officio mundi.** R. Arnaldez (1961).
2. **Legum allegoriarum.** C. Mondésert (1962).
3. **De cherubim.** J. Gorez (1963).
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson (1966).
5. **Quod deterius potiori insidiari soleat.** I. Feuer (1965).
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès (1963).
9. **De agricultura.** J. Pouilloux (1961).
10. **De plantatione.** J. Pouilloux (1963).
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez (1962).
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn (1963).
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux (1965).
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl (1966).
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre (1967).
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez (1964).
19. **De somniis.** P. Savinel (1962).
20. **De Abrahamo.** J. Gorez (1966).
21. **De Iosepho.** J. Laporte (1964).
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky (1965).
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).
27. **De praemiis et poenis. De exsecrationibus.** A. Beckaert (1961).
29. **De vita contemplativa.** F. Daumas et P. Miquel (1964).
31. **In Flaccum.** A. Pelletier (1967).

Les traités non encore publiés paraîtront en 1968 et 1969.